LA

TABLE PARLANTE

JOURNAL

DES FAITS MERVEILLEUX.



AVANT-PROPOS.

DOCTRINE DE CE JOURNAL.

En commençant une publication périodique sur les événements prodigieux dont nous sommes témoins, il importe que nos lecteurs soient bien avertis de la doctrine qui nous servira de base et de critérium pour apprécier ces faits et du but que nous nous proposons. Dans cette intention nous répéterons ici, avec quelques modifications, le prospectus par lequel nous avons annoncé ce journal.

Depuis un an les esprits sont vivement préoccupés en France de certains phénomènes qui paraissent étrangers aux lois connues de la nature : des personnes réunies autour d'une table qu'elles touchent avec leurs doigts en même temps qu'elles font une chaîne avec leurs mains communiquent bientôt à ce meuble un mouvement de rotation lent ou rapide, sans qu'on puisse l'attribuer à aucune impulsion volontaire donnée par les assistants. Ces tables tournent parfois avec une grande vitesse; quelques-unes sont d'un tel poids, qu'il serait impossible aux auteurs de l'expérience de les mouvoir par le seul contact des doigts qu'ils emploient pour produire le phénomène.

Pendant plusieurs mois on s'est borné à faire tourner des tables; ce mouvement, quoique inexplicable jusqu'ici par les lois de la physique et de la physiologie, était cependant un phénomène naturel dont

on pouvait espérer de rendre compte par de nouvelles recherches. Mais on est bientôt sorti de cet ordre de faits : à l'imitation de ce qui se pratiquait depuis plusieurs années aux États-Unis, on s'est mis à interroger les tables, et, chose merveilleuse! les tables ont répondu. Ces tables, questionnées par les assistants, ont levé un pied et frappé des coups en nombre égal à l'ordre numérique qu'occupe la lettre qu'elles voulaient désigner, de manière à former des mots et des phrases; d'autres fois leur langage a été plus prompt encore et plus évident : elles ont écrit elles-mêmes les réponses aux questions à l'aide d'un crayon enfoncé dans un panier d'osier qu'on avait placé sur une table couverte d'une feuille de papier blanc.

Quoique tous les essais pour produire ces phénomènes n'aient pas réussi, les faits des *tables parlantes* ont été vus cependant par un si grand nombre de personnes de tous les rangs de la société éclairée qu'il serait impossible d'en nier la réalité, au moins d'une manière absolue, et l'on peut assurer que rien n'empêchera désormais l'esprit de curiosité de tenter sans cesse de nouvelles expériences de la même nature. Parmi les innombrables témoins de ces merveilles figurent des médecins marquants, des membres de l'Institut, des professeurs de Facultés, des ecclésiastiques du plus grand mérite.

Ces phénomènes, ridicules en apparence, sont si sérieux, que le P. Ventura les regarde comme *un des plus grands événements de notre siècle*, et que le P. Lacordaire les appelle *un demi-jour effrayant sur le monde invisible*. C'est dire assez que ces pratiques peuvent avoir du danger pour la paix des familles, pour la santé, la raison et le salut des spectateurs; et s'il était possible de les faire cesser entièrement, la chose serait désirable; mais on ne saurait l'espérer; le mal a pris de trop grandes proportions; tout le monde, en France et en Europe, cherche à faire tourner et parler des tables; les journaux politiques de toutes les nuances en entretiennent le public; les livres et les brochures sur ce sujet se multiplient tous les jours. Cette épidémie, si répandue en France, est bien pire aux États-Unis : dix ou douze énormes journaux quotidiens y sont consacrés à ces merveilles; plus de cinq cent mille sectateurs s'y livrent habituellement à ces pratiques, auxquelles ils ont une aptitude spéciale; toutes les villes de l'Union ont aujourd'hui leurs cercles magiques. On le voit, ce fléau ne saurait être arrêté dans sa marche : le seul moyen de garantir de ses dangers, c'est de les faire

connaître, en dévoilant la cause, les caractères et les effets de ces phénomènes. Tel est le but de ce journal.

Quelques réflexions suffiront pour montrer le danger dont nous parlons :

Ces prodiges, car on peut leur donner ce nom, seraient-ils l'effet de certaines propriétés jusqu'alors ignorées des agents impondérables? ou bien les réponses des tables parlantes ne seraient-elles que le reflet de la pensée des personnes qui les interrogent, comme l'ont assuré quelques membres de l'Académie des sciences réunis dernièrement chez l'un d'eux pour faire des expériences? Ces solutions sont peu satisfaisantes. Comment admettre qu'un fluide, quel qu'il soit, puisse donner à un corps inerte une intelligence qu'il ne possède pas lui-même, ou qu'une réponse conçue par un spectateur puisse se détacher de lui et se transmettre au dehors par des coups frappés par une table? Ne semble-t-il pas, au contraire, qu'un être intelligent, immatériel et invisible, un esprit, enfin, répond aux questions des assistants et que la table n'est que le moyen de communication et l'instrument matériel dont cet être se sert pour manifester sa présence et sa pensée? Mais alors on est jeté dans l'ordre surnaturel, dans le monde des esprits. Les esprits sont les anges, les âmes des morts et les démons. Aucun fait de l'histoire sainte et ecclésiastique ne saurait autoriser l'idée qu'il puisse être au pouvoir de l'homme d'appeler à son gré les esprits de lumière, qui sont les fidèles ministres de Dieu. Si les paroles des *tables parlantes* émanent de l'âme des morts, comme l'indiquent la plupart des réponses qui sont faites à la question : *Qui êtes-vous?* il y aurait à examiner si ces recherches occultes n'ont pas beaucoup d'analogie avec des pratiques superstitieuses défendues par l'Église.

Enfin, si les démons parlaient par les tables (et la religion nous enseigne l'action continuelle des esprits de ténèbres contre les hommes), quels dangers ne pourraient pas naître, pour l'âme et pour le corps, de pareilles évocations, que la religion proscrit avec une juste sévérité!

Toutes ces questions seront traitées dans ce journal au point de vue catholique et en mettant à contribution les lumières que peuvent fournir les sciences modernes.

Les faits des tables parlantes seront rapprochés, dans ce recueil, d'autres phénomènes prodigieux qui ont avec eux la plus grande ana-

logie, et, suivant nous, la même origine, tels sont ceux du somnambulisme magnétique, des convulsionnaires du cimetière de Saint-Médard, des possédés, etc. Ainsi sera justifié son titre de *Journal des Faits merveilleux.*

Mais, dira-t-on, quelle utilité peut-il y avoir à recueillir ces faits, à leur donner une nouvelle publicité? Nous l'avons dit, ce journal, tout en satisfaisant l'esprit de curiosité par le récit des faits, sera un remède contre le danger d'expériences qu'il est impossible d'empêcher. Il critiquera ces faits; il fera la part de l'ignorance, de la crédulité, de la jonglerie lorsqu'il en découvrira; il ramènera autant que possible les faits bien observés à des causes naturelles, et s'il y en a, comme il est impossible de le nier, qui soient de l'ordre surnaturel, la religion viendra à son secours pour éclairer ses lecteurs sur la voie dangereuse des expérimentateurs. Les faits de cet ordre lui fourniront une arme puissante contre la classe si nombreuse des matérialistes. En effet, si les démons et les âmes des morts peuvent se mettre en communication avec les vivants, ils existent donc; il y a donc un autre monde, le monde des esprits, et une vie future.

Ce sera une nouvelle confirmation de ce grand principe, si bien formulé par M. de Maistre, que *ce monde est un système de causes invisibles manifesté visiblement;* en d'autres termes, *que tout s'explique dans ce monde que nous voyons par un autre monde que nous ne voyons pas.*

Ce journal sera donc un recueil de faits et un examen critique au point de vue catholique des événements merveilleux qui préoccupent aujourd'hui tous les esprits, ou qui se sont passés autrefois : *Tables tournantes et parlantes. — Esprits frappeurs. — Apparitions. — Mesmérisme. — Somnambulisme magnétique. — Trembleurs des Cévennes. — Convulsionnaires de Saint-Médard. — Possession des ursulines de Loudun. — Événement du presbytère de Cideville — Femme électrique. — Oracles anciens. — Pythonisses. — Possessions. — Magie. — Nécromancie. — Sorcellerie. — Revenants*, etc.

COUP D'ŒIL HISTORIQUE

SUR

LES TABLES PARLANTES.

Tables parlantes avant Jésus-Christ, chez les gymnosophistes de l'Inde, suivant Apollonius de Tyane. — Chez les magiciens romains, suivant Tertullien. — Exorcismes. — Chez les lamas bouddhistes en 1831. — Aux États-Unis en 1848. — En Allemagne et en France en 1853.

Quoique les phénomènes des tables parlantes aient été considérés, en Europe et en France en particulier, comme des merveilles inouïes et dont personne n'avait entendu parler jusqu'alors, ils ne sont cependant pas plus nouveaux qu'une foule de découvertes modernes qu'on retrouve tous les jours dans les auteurs anciens, et leur connaissance remonte très-haut dans l'antiquité païenne. Philostrate rapporte qu'Apollonius de Tyane, dont il a écrit l'histoire et qui vivait quelques années après Notre Seigneur, vit des *tables parlantes* parmi les gymnosophistes de l'Inde.

Au milieu du second siècle de notre ère, l'emploi des tables était très-usité dans les sciences occultes, puisque Tertullien s'exprime ainsi dans le chapitre XXIII de son *Apologétique :*

« Or, si les magiciens font paraître des fantômes et évoquent les âmes des morts, s'ils font parler les enfants comme des oracles, s'ils contrefont plusieurs miracles par des prestiges circulatoires, s'ils envoient même des songes par le moyen des anges et des démons qui les assistent et à l'aide desquels ils habituent des chèvres et des TABLES à la divination, quelle puissance n'auront-ils pas quand ils agiront pour leur propre compte (1)! »

C'est en vue des esprits qui frappent par les tables ou autrement qu'a été faite la prière suivante qu'on lit dans les anciens rituels de l'Église, dans les exorcismes qui précèdent la bénédiction des édifices : « Met-

(1) « Porro si magi et phantasmata edunt, et jam defunctorum inclamant animas ; si pueros in eloquium oraculi eliciunt ; si multa miracula circulatoriis præstigiis ludunt ; si et somnia immittunt habentes semel invitatorum angelorum et dæmonum assistentem sibi potestatem, per quos et capræ et MENSÆ divinare consueverunt : quanto magis illa potestas de suo arbitrio et pro suo negotio studeat totis viribus operari, quod alienæ præstat negociationi ! » (*Ex Apolog. Tertull.*, cap. XXIII.)

tez en fuite, Seigneur, tous les esprits malins, tous les fantômes et tout esprit qui frappe (*spiritum percutientem*). »

Les procédés pour faire parler les tables paraissent avoir été perdus pendant bien des siècles, ou du moins s'ils s'étaient conservés, c'était sans doute parmi un petit nombre d'initiés qui se les transmettaient secrètement entre eux. Est-ce par ces pratiques que les Siamois évoquent les morts et font une foule d'autres prodiges dont M. Bruguière entretenait les lecteurs des *Annales de la propagation de la foi* en 1829? Nous l'ignorons.

Quoi qu'il en soit, l'art d'animer les tables était connu depuis longtemps dans l'Inde, comme l'atteste une lettre adressée, en 1853, à l'*Abeille du Nord*, journal russe, par M. Tschérépanoff. « Les lamas de la religion bouddhiste, dit ce voyageur, ne révèlent pas les mystères de la nature découverts par eux. Ils s'en servent pour entretenir les opinions superstitieuses de la multitude. Le lama, par exemple, sait trouver les choses dérobées par des voleurs, en suivant la table qui s'envole devant lui. Le propriétaire de la chose dérobée adresse au lama la demande de lui indiquer l'endroit où elle est cachée. Le lama ne manque jamais de faire attendre sa réponse pendant quelques jours.

» Le jour où il est prêt à répondre, il s'assied par terre devant une petite table carrée, et y pose ses mains en lisant dans un livre thibétain. Au bout d'une demi-heure, il se lève en ôtant aussi la main, de sorte qu'elle conserve la position qu'elle avait eue sur la table. Aussitôt la table se lève aussi, suivant la direction de la main. Le lama est enfin debout sur ses jambes; il lève sa main au-dessus de sa tête et la table se lève au niveau des yeux; alors le lama fait un mouvement en avant et la table le suit; le lama marche en avant et la table marche devant lui dans l'air avec une si rapide augmentation de vitesse que le lama a grand'peine à la suivre; enfin la table parcourt des directions diverses et finit par tomber à terre. La direction principale choisie par la table indique le côté où il faut chercher les choses perdues.

» On affirme que la table tombe ordinairement juste sur l'endroit où les choses volées se trouvent cachées. Dans le cas où je fus témoin oculaire, la table s'envola à trente mètres environ de distance, et la chose ne fut pas trouvée de suite. Mais dans la direction choisie par la table, il y avait la chaumière d'un paysan russe qui se suicida, ayant aperçu l'indication de la table. Ce suicide éveilla les soupçons; on fit des recherches, et on trouva les choses perdues dans sa chaumière. L'expérience que j'ai observée moi-même fut faite dans l'an 1831, dans

la province transbaïque, près du village de Jelauy. Je me méfiais de mes yeux ; j'étais convaincu que le lama levait la table à l'aide d'un fil de fer bien mince et à peine visible ; mais en visitant rigoureusement la table, je ne trouvai rien, ni fil, ni aucun appareil quelconque ou instrument. La table était construite en planches minces de bois ordinaire et pesait environ une livre et demie. Maintenant j'ai la conviction que ce phénomène et celui des tables tournantes ont le même principe. »

Ce n'est pas de l'Inde cependant que nous sont arrivées les tables tournantes et parlantes, mais bien des États-Unis d'Amérique. Nous ignorons toutefois comment cette connaissance est arrivée dans le Nouveau-Monde. Il est vrai qu'en 1848 un esprit *frappeur* se fit entendre dans une maison d'Hydesville, petit village de l'État de New-York, parmi les membres de la famille Fox ; mais ce phénomène merveilleux, début des *manifestations spirituelles* qui bouleversent aujourd'hui toutes les têtes américaines, était indépendant de toute intervention humaine et nullement provoqué par aucune table tournante ou parlante. Ce prodige, quoique de la même nature, suivant nous, que celui des tables, n'a pu cependant conduire à la manœuvre nécessaire pour mettre ces meubles en mouvement, et nous ne savons point comment cette pratique s'est introduite pour la première fois aux États-Unis.

Quelle qu'en ait été l'origine, l'expérience des tables parlantes y était très-répandue en 1852. Les premiers numéros de 1853 du *Télégraphe spirituel* de New-York s'expriment ainsi :

« Les tables prêchent les vérités spirituelles ; elles entrent en mouvement d'une manière mystérieuse, se lèvent, tournent, avancent sur deux pieds, sur un, et même répondent à des questions par certains signes affirmatifs ou négatifs convenus ; ce que nos sages attribuent à l'électricité, bien qu'ils s'ébahissent de la trouver si intelligente. Chacun prend un plaisir extrême à ces choses, où l'on ne voit qu'un divertissement très-innocent, puisqu'il n'y a là que des effets d'électricité !!! et cependant, si les pauvres gens en connaissaient la cause réelle, la plupart en deviendraient à moitié fous de frayeur et croiraient voir l'enfer tout entier déchaîné. »

Dans les premiers jours du mois de mars 1853, le bâtiment à vapeur *le Washington*, de New-York, arriva à Brême et y répandit des lettres, des brochures et des journaux relatifs aux tables. Dès ce moment, des expériences multipliées furent répétées de tous côtés ; leurs résultats furent consignés dans la *Gazette d'Augsbourg*, dans le *Lloyd* de Vienne et dans une foule d'autres journaux allemands ; ils furent répétés par

les journaux français. Dès lors l'épidémie des tables parlantes se répandit dans notre pays tout entier et y prit bientôt une assez grande extension pour éveiller l'attention et la sollicitude pastorale d'un grand nombre de nos évêques. A. L.

AVIS AUX CHRÉTIENS

SUR

LES TABLES TOURNANTES ET PARLANTES,

PAR UN ECCLÉSIASTIQUE (1).

Cette brochure, dont l'auteur est un des ecclésiastiques les plus considérables du clergé de Paris, par la haute position qu'il occupe non moins que par son talent de prédicateur et par son savoir comme philosophe chrétien, est un des meilleurs écrits qui aient été publiés sur les tables parlantes. Elle exprime si bien l'esprit de ce journal, que nous avons cru devoir en donner un long extrait.

« J'ai vu, dit l'auteur, des tables tourner sous l'application de la main de l'homme sans aucun effort musculaire de sa part, et même avec la volonté bien arrêtée de n'en pas faire. Je les ai entendues parler à leur manière, par des coups frappés distinctement et au commandement de l'homme, en sorte qu'une correspondance intelligente s'établissait entre elles et ceux qui les touchaient ou se trouvaient en rapport avec elles. J'ai vu, j'ai entendu, j'ai touché, palpé, et me suis assuré par tous les moyens possibles qu'il n'y avait ni tromperie ni illusion; je ne puis donc plus douter de la réalité de ces phénomènes. Ainsi je crois maintenant non-seulement que cela est possible, mais que cela est.....

» C'est une table, un guéridon, un chapeau, une corbeille, ou tout objet de ce genre fait de main d'homme, et qui ne semble avoir aucune vie en lui, qui s'anime, tressaille, s'agite sous la main humaine qui lui est appliquée, au point d'exécuter des mouvements de rotation, de translation, et, ce qui est plus fort, des mouvements commandés, et, ce qui est plus fort encore, des mouvements intelligents, comme, par exemple, ceux d'un télégraphe, qui, au moyen de signes con-

(1) Brochure in-8°, chez Périsse. Paris, 1853.

venus, transmet des demandes et des réponses, en sorte qu'un échange de pensées, d'idées, de sentiments et de volontés s'opère entre ces objets, inertes par eux-mêmes, mais momentanément animés par la main humaine, et ceux qui les interrogent et les provoquent à parler. Je laisse de côté la valeur de leurs réponses, qui me semblent le plus souvent très-suspectes ou fort peu instructives; je ne veux considérer que le seul fait de cette correspondance intelligente s'établissant, par ces moyens, entre les hommes et les êtres qui, dans un état naturel, ne peuvent ni se mouvoir ni parler, et, sans le presser beaucoup, il me semble qu'on en peut tirer plusieurs conséquences graves et des inductions très-légitimes..... En certaines circonstances, les tables se meuvent au commandement de l'homme, et parlent en frappant des coups distincts et qui ont une signification convenue; elles répondent à des questions énoncées dans les langues humaines. Donc elles comprennent ces langues et les pensées qu'elles expriment; et puisqu'elles répondent d'une manière quelconque, elles pensent de leur côté, et transmettent une pensée par un signe matériel. Donc il y a des phénomènes de pensée, d'intelligence et de raison. Les tables consentent à parler ou refusent; il y a des choses sur lesquelles elles ne veulent pas répondre, et il faut toujours commencer par demander leur consentement : donc il y a des phénomènes de volonté, de liberté. Elles s'agitent, se jettent en arrière même, quand on veut les forcer à dire ce qu'elles ne veulent pas dire : donc il y a en elles des apparences de sensibilité, autant qu'il en peut paraître dans des êtres inorganiques. Or, d'après la saine philosophie, on ne peut attribuer à la matière inerte de tels effets; la logique nous oblige de les rapporter à des causes capables de les produire, et ces causes, capables de sentiment, de pensée et de volonté, les philosophes les ont toujours appelées des ESPRITS ou des AMES.

» Mais quels esprits? Nouvelle question, plus grave peut-être que la première..... Une correspondance s'établit entre ces esprits et l'homme, d'un côté par les langues humaines, qu'ils paraissent comprendre, comme les faits le prouvent, et de l'autre par certains mouvements des tables que l'homme voit et entend, et qui s'accomplissent à son commandement. C'est une sorte de télégraphie électrique qui, pour les réponses données, part d'un autre monde et vient frapper dans le nôtre. Un alphabet institué par consentement mutuel, et dans lequel un certain nombre de coups correspond à chaque lettre, donne le moyen de former des mots et des phrases, et par là de transmettre les pensées. Quant à la nature ou à la qualité des esprits correspondants,

c'est uniquement par leurs réponses qu'on en peut juger. Il est constant d'abord que ces esprits voient et savent des choses que nous ignorons et que nous ne pouvons pas voir. Ils parlent des âmes des défunts et demandent des prières pour elles; et ces âmes, le plus souvent, intéressent une des personnes présentes. Il est assurément très-difficile, impossible même dans certains cas, de vérifier ce qu'ils disent; cependant il y a eu des cas où cette vérification était possible et a été faite : par exemple, une fondation pieuse dont les dispositions n'avaient pas été exécutées par une famille. L'avis donné a été reconnu exact. D'autres fois ils disent exactement, quand on les interroge, ce qui se trouve dans la poche ou dans la bourse des assistants, même quand ceux-ci ne le savaient pas. Ils ont dit la première lettre d'une page désignée dans un livre ouvert au hasard, et ignorée par celui qui avait ouvert le livre. Ils ont même déclaré le nombre pensé par un des assistants, sans que celui-ci l'ait communiqué d'avance à personne. Ces faits se reproduisent tous les jours, bien que les expériences ne réussissent pas chaque fois. Il y a souvent des erreurs et de l'inexactitude.

» Les esprits en question voient donc plus et plus loin que nous; mais ils ne voient pas toujours juste et ne disent pas toujours vrai; mais enfin il reste constant que, sans être infaillibles, ils voient des choses de l'autre monde et du nôtre que nous n'apercevons pas; ils voient même dans notre propre pensée, et ainsi nous les avons pour témoins invisibles de nos sentiments, de nos désirs et de nos volontés.

» Les esprits qui parlent par les tables sont-ils bons ou mauvais? D'après ce que j'ai vu et entendu, je réponds avec assurance que ce ne sont pas de bons esprits, c'est-à-dire des ministres de la volonté et de la parole de Dieu. Je n'en veux qu'une preuve, et pour moi elle est décisive : c'est qu'ils refusent de répondre nettement en ce qui concerne Notre Seigneur Jésus-Christ; et quand on veut les y contraindre en insistant avec une parole impérieuse, les tables résistent, se dressent, s'agitent, se renversent quelquefois et se jettent à terre en échappant aux mains qui les touchent. J'ai vu ces choses plusieurs fois, et toujours les tables m'ont paru hésitantes, embarrassées et de mauvaise volonté quand on leur faisait des questions de ce genre ou devant les objets sacrés. J'en conclus que ce n'est point l'esprit saint, l'esprit de Dieu qui parle par de tels organes. C'est donc un autre esprit, et tout esprit qui refuse de confesser Jésus-Christ et de lui rendre témoignage ne peut être qu'un ennemi de Jésus-Christ et contraire à sa divine parole, à sa sainte religion et à son Église. En un mot, s'il y a un esprit qui agite ces choses inanimées et qui parle par elles, et je ne com-

prends pas qu'il en soit autrement, à coup sûr ce n'est pas l'esprit de Dieu, l'esprit de vérité; ce ne peut être qu'un esprit de Satan, un esprit de mensonge, un démon, comme les tables l'ont avoué quelquefois (1).

» Vient maintenant cette question : Comment des esprits, qui dans l'état ordinaire et naturel ne se manifestent point à nous, parviennent-ils à animer des tables et à parler aux hommes par elles? Je l'ai déjà dit, je ne prétends point expliquer le *comment* ni le *pourquoi;* ce n'est pas pour cela que j'ai pris la plume. J'ai voulu seulement avertir les chrétiens en des circonstances dangereuses pour leur foi et pour leur âme, et où cependant ils s'engagent si légèrement et comme en se jouant. J'ai voulu les prémunir, par quelques avis, contre les ruses et les attaques de l'ennemi de Dieu et des hommes.....

» Depuis que Jésus-Christ a vaincu Satan et le monde, la puissance de l'ennemi a été singulièrement restreinte ici-bas; elle y est comme enchaînée, et dans l'homme et tout ce qui lui appartient le démon ne peut rien sans sa permission ou son consentement. Il peut nous tenter, mais sans un acte exprès de notre volonté il ne peut rien faire en nous. Il a besoin de notre concours pour se manifester, et il lui est impossible d'agir d'une manière sensible si notre volonté ne l'aide et ne l'y excite.....

» Puisque, pour faire tourner les tables, il faut se mettre en rapport et dans une espèce de connivence avec les mauvais esprits, tout chrétien doit s'en abstenir; car l'Église de Jésus-Christ a été établie par Dieu pour combattre les mauvais esprits, achever leur défaite; et si elle les chasse partout où elle les rencontre, à coup sûr elle ne veut pas que ses enfants, qu'elle a délivrés de leur joug, les appellent, les évoquent, et facilitent leur manifestation et leur action en ce monde. D'ailleurs, si l'expérience se borne à ce phénomène, à quoi sert-il de faire tourner une table ou tout autre objet de ce genre? C'est pour le moins un vain amusement, et un amusement dangereux, une curiosité sans but, mais bien imprudente.....

» Que si on a l'imprudence d'interroger les tables, que ce ne soit que sur des choses indifférentes ou purement temporelles, mais jamais sur l'avenir et ses éventualités; car c'est tenter Dieu, qui seul peut le connaître d'une manière certaine et en disposer. C'est, en outre, s'ex-

(1) L'auteur ne fait pas la supposition que ces tables puissent être animées par l'âme des morts. C'est cependant la réponse la plus commune faite à la question : *Qui êtes-vous?* (*Note du rédact.*)

poser à toutes les illusions des mauvais esprits, qui ne sont point infaillibles pour y voir un peu plus loin que nous, et qui sont très-intéressés à nous tromper. »

EXPÉRIENCES DE TABLE PARLANTE

FAITES LES 6 ET 7 MARS 1854.

Première séance. — Le 6 mars 1854, à 9 heures 40 minutes du soir, nous nous assîmes, M. et madame de J..., mademoiselle C. et moi, autour d'une table ronde d'un diamètre de 79 centimètres et nous formâmes une chaîne circulaire avec nos mains appliquées sur la table, dont les trois pieds reposaient sur un tapis. M. de J..., peu encouragé par une épreuve infructueuse qu'il avait tentée six mois avant, s'endormit, madame de J... l'imita, et, pendant 40 minutes, nous restâmes, mademoiselle C. et moi, seuls éveillés; j'éprouvais une extrême anxiété, d'assez fortes douleurs dans le dos et l'estomac, de petits tremblements et des fourmillements dans les mains. Ces souffrances étaient-elles causées par la fatigue d'une position où il faut toujours avoir les bras tendus devant soi et immobiles, ou par toute autre cause? Je l'ignore. Toutefois elles devinrent assez fortes et l'ennui des autres personnes assez insupportable pour qu'on résolût de ne pas prolonger l'épreuve plus de 45 minutes. Pendant les cinq dernières minutes d'attente, on poussa la table hors du tapis et nous restâmes debout autour d'elle, attendant, les yeux fixés sur la pendule, que l'aiguille marquât l'heure de notre délivrance. Elle approchait, quand un léger mouvement de rotation se fit sentir, cessa, puis reprit plus sensiblement. Pendant dix minutes environ, ce ne fut qu'une intermittence de repos et d'un mouvement qui devenait de plus en plus long, de plus en plus fort; bientôt la table pirouetta rapidement, obéit à la voix, se dirigea avec intelligence vers les endroits qu'on lui désignait, s'écartant quand on lui recommandait de ne pas trop s'approcher du mur ou des meubles : puis elle prit le chemin du salon où on lui avait ordonné de se rendre. Alors elle leva un pied et frappa le parquet. Nous commençâmes les questions, étant bien convenus d'avance qu'un coup frappé serait le signe de l'affirmation et deux coups celui de la négation. D. Qui es-tu? un esprit? R. Oui. — Un ange? Non. — Un démon? Non. — L'âme d'un mort? Oui. Elle nous apprit

ainsi qu'elle était en purgatoire et l'âme d'une Chinoise morte l'an 3234 de la création à dix-sept ans et demi, enceinte d'un enfant qui n'avait pas vu le jour; qu'elle était mariée à un païen. Combien, dit M. J., ai-je de francs dans ma bourse (lui-même en ignorait le nombre)? — Dix. (Erreur; il y en avait seize). — Tu t'es trompée, recommence. — Vingt. (Seconde erreur.) — Quel est le chiffre que je tiens dans la main? demande un des témoins en dehors de la chaîne. R. 689 (exact). C'était un numéro de voiture de place que lui seul connaissait. — Dans quelle ville est mademoiselle M.-L.? On prononce huit ou dix noms et elle frappe un coup quand on nomme le lieu de son séjour. A une question semblable faite à la seconde séance par un monsieur qui ne formait pas la chaîne, elle répondit aussi exactement. Elle compta fort bien ensuite mon âge, celui de mademoiselle C.; nous dit qu'elle aimait fort un monsieur qu'on lui nomma et pour lequel aucune des personnes présentes n'avait la moindre sympathie; qu'elle aimait le pape; que les démons parlaient quelquefois par les tables, ainsi que les âmes des morts, du purgatoire et de l'enfer; que ni les uns, ni les autres, ni elle-même ne connaissaient l'avenir; que Dieu seul le connaissait; que les anges ne communiquaient pas avec les hommes au moyen des tables.

Seconde séance. — Elle eut lieu en présence et par le concours de huit personnes : M. et madame de W., M. S., mademoiselle J., M. et madame de J. et mesdemoiselles de J. La table commença à tourner beaucoup plus promptement. Au bout de 20 minutes, elle répondait. Un grand nombre de questions qui lui avaient été posées la veille lui furent faites de nouveau, et elle y répondit de même; elle indiqua exactement l'âge de M. S., de madame de W., de mademoiselle J., le nombre des enfants de madame de W., leur âge, le nombre de ses neveux. Elle lui dit que son père était en route pour revenir de la campagne, mais que son frère (contrairement à ce qu'elle pensait) ne l'accompagnait pas. Et en rentrant chez elle, cette dame reconnut l'exactitude de l'affirmation de la table.

Dans combien de maisons, dit M. de W., suis-je entré aujourd'hui? —Dans six maisons. — Elle se trompe, dit ce monsieur, je n'ai été que dans trois. Mais en rappelant ses souvenirs, il s'aperçut qu'il avait oublié de compter trois maisons.

— Ai-je quelque chose dans les poches où je tiens les mains? dit M. de J. —Non. — Et M. de J., qui ne formait pas la chaîne, retourne ses poches vides pour montrer aux assistants l'exactitude de la réponse.

A ce moment eut lieu une expérience des plus extraordinaires. Une jeune fille se plaça au piano et joua une mazurke; la table, sensible à l'harmonie, suivit la musique, s'agita, frappa, avança et recula d'après les règles de cette danse. Ensuite, changeant de mesure, elle se mit à danser une polka que le piano exécutait; puis, aussi brusquement qu'elle l'avait fait pour la mazurke, elle quitta la polka pour danser une sicilienne, ensuite une varsovienne, dont elle marquait le mouvement par des coups et des temps de repos, et enfin une valse tantôt sur trois pieds, tantôt sur deux, tantôt et longtemps sur un seul, et d'un mouvement tellement entraînant, tellement rapide qu'il devint impossible de la suivre et qu'il fallut se hâter de faire taire le piano. La table, après ces danses, parut être au paroxysme de son animation et donna des signes d'intelligence de plus en plus remarquables. On lui demanda si elle voulait écrire. Elle frappa un coup, puis leva le pied qu'elle tint élevé pendant qu'on y attachait un crayon de bois et qu'on plaçait au-dessous une feuille de papier. Cela fait, elle s'abaissa lentement, traça une longue ligne et parut former des caractères chinois, qu'il nous fut cependant impossible de distinguer nettement, parce que le crayon s'était cassé, dès le commencement de l'épreuve, sous le pied de la table. On lui attacha un nouveau crayon, on changea le papier; elle tira de nouveau une longue ligne horizontale, et se mit à refaire les caractères qu'elle avait déjà tracés; mais le crayon cassa encore, et tous ceux que nous essayâmes de fixer, n'étant que des crayons de bois, furent écrasés sous le poids de la table ainsi que les premiers. Cela se répéta quatre fois, et quatre fois aussi la table fit exactement les mêmes mouvements et parut tracer les mêmes signes de la langue chinoise. Je dis parut, parce que la fracture du crayon ne permit de distinguer qu'une partie des caractères. Contrariés de ne pouvoir obtenir, par la faute des instruments, les caractères que la bonne volonté de la table voulait bien tracer, on lui proposa une feuille de papier et un panier auquel un crayon était fixé. Malgré son refus exprimé par deux forts coups, on mit l'une et l'autre sur la table au milieu du cercle que formaient les mains. Cet acte sembla la rendre furieuse; elle s'agita en tous sens avec des mouvements rapides, violents, convulsifs, se précipitant d'un bout à l'autre du salon, se calmant quand on ôtait le panier, puis recommençant à se tourmenter avec plus de furie quand on le replaçait sur ce meuble; elle sautait à droite, à gauche, en l'air, se baissait, et elle finit dans sa rage par se débarrasser du panier en se renversant entièrement à terre.

Un certain nombre de questions religieuses furent faites à la table;

toutes les réponses furent nettes, précises et conformes à la vérité. Ainsi elle déclara qu'il y avait un Dieu et trois personnes en Dieu, qu'elle aimait Dieu, N. S. Jésus-Christ, la sainte Vierge, les personnes qui portent le scapulaire, que Dieu seul savait l'avenir, qu'elle croyait à la religion catholique, etc.

Je passe sous silence beaucoup d'autres questions moins importantes qui n'apprendraient rien de plus sur l'être qui répondait par cette table. Celles qui précèdent suffisent pour montrer que cet être, quel qu'il soit, est un esprit intelligent dont le savoir, quoique borné, est beaucoup plus étendu que le nôtre, et qui paraît appartenir aux bons esprits, puisque ses réponses sont conformes à la doctrine catholique. Il serait impossible d'expliquer ce fait naturellement et de soutenir que les réponses de la table n'étaient que la répétition de la pensée d'un des assistants, car elle a dit plusieurs choses reconnues exactes et qu'ignoraient tous les témoins de l'expérience. M. L. H.

PREMIÈRES EXPÉRIENCES PUBLIÉES EN ALLEMAGNE

SUR

LES TABLES TOURNANTES ET PARLANTES,

par le docteur Andrée et le professeur Schauenberg.

M. Guillard a rapporté, dans une brochure qui a pour titre : *La table qui danse et qui répond* (1), les premières expériences qui furent faites en Allemagne, lorsque le procédé y eut été importé des États-Unis d'Amérique. La plupart de ces faits ont été publiés dans la *Gazette d'Augsbourg*, dans le *Lloyd* de Vienne et dans d'autres journaux allemands, et traduits dans les journaux français. Nous en citerons quelques-uns qui ne sont, au reste, que ce qui se voit tous les jours en France. Il est bon cependant de connaître les premiers résultats obtenus en Europe.

Le docteur Andrée écrit de Brême, le 30 mars 1853, à la *Gazette d'Augsbourg :*

« Depuis huit jours environ, notre bonne ville est dans une agitation difficile à décrire. Elle est complétement absorbée par une merveille à

(1) Chez Garnier, libraire, rue des Saints-Pères.

laquelle nul ne songeait avant l'arrivée du vapeur de New-York *le Washington*.

» Un mystérieux problème est posé à la science; c'est à elle à le résoudre. Elle aura à expliquer comment le fluide qui émane de la main de l'homme opère assez sur le bois d'une table pour la mettre en mouvement sans que les objets environnants s'en ressentent. Il s'agit d'une expérience que tout le monde peut contrôler, de l'emploi d'une force à laquelle nul jusqu'ici n'a songé. J'ai été par hasard mis à même de constater l'authenticité du phénomène, et je vais vous le raconter sans phrases inutiles. Ce sera au lecteur à juger.

» Un négociant établi à New-York, originaire de Brême, reçut, il y a quelques mois, d'une de ses sœurs une lettre contenant une foule de plaisanteries ironiques sur la *gymnastique des esprits*, et autres merveilles qui avaient cours aux États-Unis. Le frère pensa naturellement qu'il ne fallait pas se moquer à la légère d'assertions sérieuses et contester sans preuves l'authenticité de la *danse des tables*. La sœur, à la réception de cette lettre, organisa immédiatement des expériences; elles furent faites dans un grand nombre de familles et réussirent du premier coup. Les amis réunis partout furent témoins du prodige et répétèrent chez eux les essais, qui tous réussirent à un égal degré....

Au bout de quelques jours, des centaines de personnes de toutes les classes avaient fait marcher des tables; savants et ignorants, négociants et ouvriers, enfants et femmes, tous étaient également convaincus.....

» Il arriva par hasard que le second jour de Pâques, dans une réunion du soir, à laquelle assistaient environ trente personnes, je rencontrai plusieurs amis de la famille du négociant de New-York dont j'ai parlé. La conversation roula bientôt sur la *danse des tables*. Une jeune dame me dit d'un ton de calme parfait : « Il me serait très-facile de vous convaincre à l'instant de la vérité de ce fait. Mon frère de New-York m'a donné des instructions. J'ai déjà fait les premiers préparatifs. »

» Au bout de quelques instants, on eut transporté au milieu du salon, couvert d'un tapis écossais, la table qui se trouvait près du sofa, et je priai, outre la dame en question, sept personnes de se placer autour de la table, à deux pieds de distance de celle-ci. La table était en mahoni et ronde, et pouvait peser 60 livres. Elle reposait sur quatre pieds.

» Sur les huit personnes qui avaient pris place autour de la table, il y avait trois hommes et cinq dames, âgés de 16 à 40 ans.

» Quand tout le monde eut pris place, on forma la chaîne. Pour que les vêtements ne se touchent pas, on laisse entre les chaises un espace

d'un pied. Dans le salon brûlent, outre plusieurs lampes, une trentaine de bougies. Il fait clair comme en plein jour. On ne peut ni se toucher les pieds ni toucher les pieds de la table.....

» Les expérimentateurs ne sont en contact entre eux ou avec la table que par l'effet de la chaine. Celle-ci est formée de telle manière que chacun pose ses deux mains sur la table (sans appuyer) et de son petit doigt touche le petit doigt de son voisin, de telle sorte que le petit doigt de la main droite de l'un repose sur le petit doigt de la main gauche de l'autre. Les spectateurs se trouvent tout autour, raillant les expérimentateurs. Après environ 20 minutes, une des dames déclare qu'il lui serait impossible de rester plus longtemps à la table; elle se sent indisposée. Elle se lève brusquement et rompt la chaîne.

» Celle-ci est pourtant reformée à l'instant et la lacune comblée. La chose traînait en longueur. Je vis à la pendule que la séance avait déjà duré plus d'une demi-heure. On commença à parler de se lever; l'étudiant seul voulait rester, disant qu'il éprouvait une sensation magnétique dans le bras droit, sensation qui se porta bientôt avec plus de force encore dans le bras gauche. — Les autres dirent bientôt de même, et il advint que tous ceux qui formaient la chaîne furent envahis par le même fluide. Trois d'entre les expérimentateurs n'étaient pas de Brême et n'avaient jamais vu le reste des assistants. Tandis qu'un vieux monsieur me disait qu'il ne comprenait pas qu'on pût s'amuser à de pareilles folies, les dames qui étaient à la table poussèrent un cri, et ces sept personnes s'écrièrent toutes d'une voix :

» — Elle marche, elle se meut! » Et c'était la vérité. — D'abord la surface de la table commença à se mouvoir deçà, delà, du haut en bas, puis la table se mit à se promener d'elle-même.

» Nous tous assistants, nous n'eûmes rien de plus empressé que de retirer les chaises de ceux qui devaient continuer à former la chaîne, et la table, toujours en contact avec les mains, marcha, allant vers le nord, et tournant sur elle-même avec une telle rapidité que les personnes qui formaient la chaîne pouvaient à peine la suivre.

» Sur l'avis d'un des spectateurs, quelques-unes des personnes formant la chaîne mirent en contact leurs bras et leurs habits, et immédiatement la table s'arrêta immobile. . . . .

» Ensuite on reforma la chaîne, et après trois minutes à peine, la table se remit en mouvement, courant si vite que je songeai à une course au clocher. A la fin, la chaîne fatiguée laissa là la table et nous la rapportâmes à sa place, devant le sofa, où elle resta calme et immobile, recouverte de son tapis.

» Je prends sous ma responsabilité tout ce que je dis ici. On pourrait dire qu'il y a là-dessous une illusion. Mais il n'y a aucune raison de le supposer. Je crois que tout le phénomène s'expliquera de la manière la plus simple. Tous les sept individus, après une demi-heure, rendirent compte de la même manière de ce qu'ils avaient éprouvé. Chacun d'eux avait été sous l'influence d'un fluide ressenti avec d'autant plus de force qu'il était assis à côté d'une personne plus sensible et plus nerveuse. C'est du plus ou moins d'intensité du fluide que dépend le plus ou moins de rapidité dans l'accomplissement du phénomène. Il y a eu des exemples où il n'a fallu pour le réaliser que douze à quatorze minutes. D'autre part, il a fallu, dans un autre cas arrivé hier, une heure et demie. . . . .

» Le succès paraît plus assuré quand la chaîne est formée de personnes des deux sexes. Les petits enfants et les personnes très-âgées ne paraissent pas avoir assez de fluide pour en réunir la somme nécessaire. Il y a cependant des cas dans lesquels des enfants de quatorze ans ont réussi entre eux à produire le phénomène. . . . .

» Les savants de profession n'ont qu'à rechercher après cela la nature de cette force qui jaillit des mains de l'homme et qui transmet la locomotion à un bois inanimé. . . . .

» Ce mouvement consiste d'abord dans une sorte de roulis. Après cela commencent la marche et la rotation sur l'axe du meuble. On est d'accord en général pour dire que le mouvement se fait vers le nord. La rotation se fait de gauche à droite, mais le contraire est parfois arrivé. »

Les docteurs Bohm, directeur de l'observatoire de Prague, Schleicher et Halla firent dans le mois d'avril 1853 une expérience semblable à la precédente, et qui eut exactement le même résultat. (*Le Lloyd* de Vienne du 16 avril 1853.)

Le docteur Schauenburg, professeur à Bonn, fit le 13 avril 1853, avec neuf autres personnes, hommes et femmes, et en présence des professeurs Hoffmann et Simrock et du docteur Schade, des expériences de table parlante qu'il a rapportées dans une brochure traduite par M. Guillard. En voici un extrait succinct :

« Les expériences de locomotion furent faites avec une table de prunier, légère et bien polie, dont la surface plate et ronde, d'un diamètre d'un pied et demi, faite d'une pièce, reposait sur trois pieds. Elle fut placée sur le parquet de sapin, et la chaîne formée selon les prescriptions de M. Andrée.....

» Les premiers symptômes du mouvement s'opérèrent après *une demi-minute* au plus. Avant le commencement des secousses, je sentis

des frémissements et des élancements du coude aux extrémités des doigts, exactement comme sous l'action d'un appareil électrique. Alors commença la *danse de la table*, qu'on eût dite poussée à coups de pieds. Nous entendîmes aussi dans la table un bruit léger ; les ais semblaient craquer sous une mystérieuse influence. — L'une des dames, qui connaissait l'expérience par une pratique réitérée, assuma le commandement, qui nous fut cédé plus tard. Pendant que nous étions là autour de la petite table, dans une attente pleine d'angoisse, elle s'écria : — Table, pivote sur toi-même, et tourne à droite!

» Et la table, se levant sur un des trois pieds, tourna avec une rapidité telle, que nous avions peine à suivre son mouvement. — Plus vite! plus vite! s'écria la dame. — La table se mit à tournoyer d'une si vertigineuse façon que souvent nous dûmes rompre la chaine, ce qui ne changea du reste rien aux effets accomplis.

» Au cri de *halte*, la table s'arrêta. — Tourne-toi à gauche avec la même rapidité, fit encore la voix. Et le mouvement s'opéra de nouveau avec la même vitesse et avec une obéissance digne d'un chien bien dressé ou d'un prodigieux automate. — Au mot de *halte*, il y eut de nouveau arrêt.

» Il lui fut ordonné ensuite de tourner sur les trois pieds. Et cela fut. — La rotation fut naturellement plus lente et plus difficile, mais enfin l'obéissance continua sans lacunes.

» On ordonna ensuite à la table de marcher, et elle se dirigea, selon le commandement, vers le poêle, ou la fenêtre, ou le secrétaire, ou vers la chambre attenante, et à travers le vestibule jusqu'à la cuisine. Elle marchait en changeant de pied, et tournant toujours, avec les allures d'un navire soulevé par le roulis. On lui fit faire la même manœuvre sur les trois pieds à la fois, ce qui fut plus difficile, mais ce qui ne manqua pas de s'accomplir. Les dames s'écriaient que la peine qu'on donnait à cette pauvre table de cerisier faisait mal à voir.

» Plus on prolongeait les expériences, plus la table semblait trouver l'obéissance une tâche facile. On lui ordonnait de s'incliner vers la personne que l'on nommerait, et comme il fut ordonné, il fut fait. Parfois, avant de s'incliner, la table fit un autre mouvement. Le plus souvent le pied le plus éloigné de la personne indiquée se levait, et la révérence se faisait sur les deux autres. Et quand la table saluait, on criait en riant, *plus bas, plus bas*, et elle s'inclinait alors si bas que, si on ne l'eût retenue, elle fût tombée.

» Il est bon de noter ici qu'à tous ces commandements divers les mains apposées n'exerçaient aucune espèce de pression. Au contraire,

on nous priait de ne troubler l'expérience par aucun effort, et je fis pour ma part une attention constante à ce que rien de la part des expérimentateurs ne contribuât au mouvement du meuble ensorcelé.

» Plus mystérieuses et plus incroyables encore sont les expériences qui suivent, dans lesquelles la table par un mouvement du haut en bas, exécuté dans un rhythme parfait, répond aux questions qu'on lui pose. Tout compérage était impossible, et tous les témoins de cette scène inouïe sont là pour le confirmer.

» — Table, combien de personnes y a-t-il autour de toi? — La table répond par trois, quatre ou sept coups, selon le chiffre, toujours reconnu exact. — Quelle heure est-il? — La table bat cinq coups, et à l'instant même l'horloge de l'église voisine sonne cinq heures. — Combien d'enfants a madame B...? — Le chiffre exact. — Combien de quarts d'heure est-il après huit heures? — Trois coups. — Ma montre marquait le quart avant neuf heures, comme tout le monde put s'en assurer. — Quel âge a Gaspard (fils du professeur Simrock présent)? — Exacte. — Combien de bagues porte madame Schauenburg? — Exacte. . . . .

» On posa quelques questions sur des choses futures, mais on les abandonna, parce que souvent de pareils amusements produisent des impressions chagrines, mais on s'informa de choses qui n'étaient connues que d'un seul ou d'aucune personne de la société. — Combien d'enfants a la belle-fille du professeur N...? — Deux. — Exacte. — Combien d'enfants a le professeur N... lui-même? — Six au lieu de quatre. — Inexacte. — Quel âge a mademoiselle X...? — Trente-sept ans. — Exacte, quoiqu'on ne s'en fût jamais douté. — Combien de nœuds as-tu dans tes pieds? — Quand je posai cette question, nous étions si près de la table qu'il était impossible de regarder les pieds pour en compter les nœuds, je connaissais le chiffre moins que personne.

» La table compta treize, et quand nous la soulevâmes, afin de faire la vérification, la réponse se trouva d'une parfaite exactitude.

» L'assemblée était trop intelligente pour demander des choses sérieuses sur l'avenir. On se rappelait que, quelques jours seulement auparavant, une dame de Cologne ayant demandé à la table combien elle avait encore d'années à vivre, la table avait répondu par un seul coup. La dame s'était évanouie de stupeur, avait dû être transportée chez elle, et n'était pas revenue encore de son émotion.

» Pendant longtemps encore le public dira que tout ceci n'est qu'une adroite mystification. Je le crus moi-même. Mais j'ai changé d'avis.

MM. les professeurs Schopen et Simrock, qui ont assisté à la plupart des expériences, ont dû finir par être convaincus. — Les faits sont incontestables. Ce que j'écris aujourd'hui, hier je l'ai vu et je puis le répéter. La *danse des tables est une* VÉRITÉ. »

EXTRAIT

DE DEUX LETTRES ÉCRITES A M. LE MARQUIS DE MIRVILLE

PAR LE PÈRE VENTURA, ANCIEN GÉNÉRAL DES THÉATINS,
ET PAR M. DE SAULCY, MEMBRE DE L'INSTITUT,

SUR LES TABLES PARLANTES.

M. de Mirville a publié en tête de son livre de pneumatologie spirituelle trois lettres fort remarquables comme constatation du phénomène des tables parlantes par des savants de premier ordre. Nous donnerons un extrait des deux premières; la troisième est de M. le docteur Coze, doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg.

EXTRAIT DE LA LETTRE DU P. VENTURA.

« .... Je ne disais pas assez, mon cher monsieur, en appelant votre travail utile; je l'eusse appelé indispensable si j'avais su ce que nous ignorions alors l'un et l'autre, à savoir : la prochaine invasion de ce fléau que vous appelez si bien une épidémie spirituelle, fléau dont la propagation universelle et subite constitue, selon moi, malgré ses apparences de puérilité, *un des plus grands événements de notre siècle.*

» Mais comment a-t-il été reçu et jugé? Pour commencer par vos savants, il m'est impossible de ne pas être effrayé devant cette opiniâtreté d'ignorance qui ne leur permet pas encore, à l'heure qu'il est, de regarder ce dont tout le monde peut s'assurer aujourd'hui : *Oculos habent, et non vident.*

» Toutefois, ils m'effraient encore bien davantage ceux qui, après avoir regardé, et vu par conséquent, secouent la tête en signe d'indifférence et de pitié, comme s'il s'agissait là d'un phénomène méprisable et au-dessous de leur attention. Puis enfin, et par-dessus tous les autres, ils me glacent d'épouvante, ces quelques soi-disant dispensateurs de la vérité qui, dans leur aveuglement, jouent sans scrupule avec leurs plus cruels ennemis, ennemis qu'ils ne peuvent plus reconnaître, tant ils ont oublié les plus sérieux enseignements.

» Je ne suis pas prophète, monsieur, et ne sais ce que la miséricorde ou la justice de Dieu nous préparent; mais, comme vous, je tremble pour le présent, et cependant j'espère pour l'avenir; car, je le vois, il sort déjà de toutes ces choses de merveilleuses leçons. Il en sort, en effet, la justification de l'Évangile et de la foi, la condamnation définitive d'un rationalisme terrassé par ces faits, et par conséquent la glorification prochaine de tout le passé de la véritable Église et même de ce moyen âge si calomnié, si travesti, si gratuitement doté de tant de ténèbres. . . . . .

» Voilà des faits d'une nature tout à fait étrange qui viennent le venger des accusations de crédulité superstitieuse. . . . . .

» Enfin, mon cher monsieur, je ne doute pas que le Dieu de vérité ne bénisse votre travail. Continuez-le, car il est vaste, et surtout ne vous laissez pas arrêter par cet argument des esprits légers « qu'en divulguant toutes ces choses vous en favorisez la propagation; qu'il vaudrait mieux les taire, etc. » Erreur grossière : il vaudrait autant accuser vos médecins de faire arriver le choléra... »

EXTRAIT DE LA LETTRE DE M. DE SAULCY.

Après avoir raconté comment il était arrivé à faire des expériences qui avaient réussi sur le mouvement de rotation des tables, M. de Saulcy continue ainsi :

« Vint alors l'annonce de la faculté parlante, et je vous avoue que mon incrédulité devint beaucoup plus énergique qu'elle ne l'avait été lorsqu'il s'agissait d'un simple mouvement de rotation. J'étais donc bien décidé à ne pas grossir le nombre de ceux que j'appelais des badauds, lorsque le hasard me fit assister bon gré mal gré à des expériences de ce genre. Croyant d'abord et sans hésitation à une mystification, je m'étudiai à découvrir le mystificateur, et je n'en pus venir à bout. Après deux heures d'observation attentive, je n'avais pu saisir aucune supercherie, et j'avais vu se produire des résultats assez positifs pour que le doute remplaçât dans mon esprit la négation pure et simple et sans examen. . . . . .

» Je me promis dès lors de recommencer ce que j'avais fait pour le mouvement des tables, c'est-à-dire d'expérimenter par moi-même, et je le fis très-longuement, trop longuement peut-être.

» La conséquence de ces nouvelles expériences a été que j'ai cru bientôt très-fermement que des choses incompréhensibles pour moi existaient en réalité et de façon à confondre la raison humaine. J'ai

poursuivi ces phénomènes dans toutes leurs phases les plus déplorables pour mon orgueil de physicien ou de mathématicien, et comme je m'y prenais de manière à être certain que si quelqu'un était coupable de supercherie, ce ne pouvait être que moi, j'ai bien été obligé de me rendre et de faire fléchir ma raison devant l'évidence des faits.

» Je me résume, monsieur. Je crois à l'existence de faits que souvent notre volonté ne saurait produire, et sur lesquels néanmoins je déclare que cette volonté a parfois une action palpable. Je crois à l'intervention d'une intelligence *différente de la nôtre*, et que mettent en jeu des moyens presque ridicules. Je crois que la religion chrétienne ne doit pas encourager la pratique de ces expériences. Je crois qu'il y a danger à en faire une habitude, et qu'à tout le moins on peut y perdre aisément le peu de raison qui a été départi à l'homme par le dispensateur de toutes choses. Je crois enfin que le devoir de l'honnête homme qui a étudié ces phénomènes est de dissuader les autres de s'en occuper, en prêchant d'exemple et en ne s'en occupant plus du tout lui-même. »

EXPÉRIENCES DE TABLE PARLANTE

Dans lesquelles l'intervention des mauvais esprits a été évidente,

Par M. Gougenot des Mousseaux.

Nous avons rapporté plus haut (page 12) des expériences dans lesquelles les réponses de la table qui parlait étaient parfaitement conformes à la doctrine catholique. Émanaient-elles d'un bon esprit, de l'âme d'une juive fidèle à la vraie foi, comme on pourrait le présumer d'après son langage, qui ne s'est jamais démenti? ou bien étaient-elles un masque dont se couvrait le génie du mal pour arriver plus tard à ses fins? Ce sont là des questions qu'il est impossible jusqu'à présent de décider. Mais il y a des cas dans lesquels le démon est forcé, en quelque sorte, de se dévoiler. C'est ce qui est arrivé dans plusieurs séances racontées par M. Gougenot des Mousseaux dans son livre des *Mœurs et pratiques des démons*. Ces séances avaient pour témoins ou expérimentateurs M. Gougenot lui-même, quatre ecclésiastiques, un ingénieur des ponts et chaussées et plusieurs autres personnes. Nous donnons ici un extrait de l'interrogatoire des tables qui furent mises en mouvement, ou mieux de l'esprit qui les animait dans ce moment :

« — Es-tu esprit? — Oui. — Mauvais esprit? — Oui. — Ton nom? — Elle reste immobile. A une séance antérieure, elle nous avait dit Diable, et pour nom particulier Rabba. — Aimez-vous le Christ? — Non. — Quand tu ne nous réponds point, — car notre table a des caprices de silence, — agis-tu d'après un mouvement de ta volonté? N'est-ce, au contraire, qu'impuissance? — Je ne le veux. — Y a-t-il dans le magnétisme animal de bons effets où les démons ne soient pour rien? — Elle reste immobile. — Aimez-vous la sainte Vierge? — Immobile. — Aimez-vous les hommes? — Oui. — Combien M. l'aumônier a-t-il de frères? — Deux; ce qui est vrai. — Dis son nom de baptême. — Elle dit André. Une personne présente faisant observer que c'est Aimé, M. l'aumônier reprend : Oui, mais André est l'un de mes noms; *l'on n'y pensait point.* — Ce que tu fais est-il magie? — Non. — Qu'est-ce que c'est? — *Betymmo.* — Ce mot a-t-il du sens? — Immobile. — L'âge de M. X...? — Trente-deux ans. — C'est juste; et les mois? — Immobile. — Lorsque tu tournes, est-ce sous l'action d'un fluide? — Oui. — Es-tu soumise à notre volonté? — Non. — Si tu n'es pas soumise au diable, frappe deux coups. — Immobile. — Quelle est la puissance à qui tu es subordonnée? — Aiku. — Aimes-tu ce que j'ai dans la main? — Non. C'étaient des médailles de la sainte Vierge. — Aimes-tu la société de Saint-Vincent-de-Paul? — Non. — Où résides-tu? — Dans l'air. — Vos manifestations sont-elles pour notre bien ou pour notre mal? — Mal. — Te faut-il une permission pour répondre? — Oui. — Est-ce d'Aiku? — Oui. — Est-il un démon? — Oui. — De quel ordre? — Immobile.

» Comme depuis quelques instants la table répond avec une vivacité croissante et presque fiévreuse, nous lui demandons : Es-tu le premier esprit qui nous a répondu? en est-il survenu quelque autre? — Oui, je suis un autre. — Est-ce Aiku? — Oui. — Comment se dit chêne en latin? — *Quercus.* — Où étais-tu lorsque tout à l'heure l'esprit qui se disait habitant de l'air répondait si lentement? — *Infimo.* — Entends-tu par là les lieux inférieurs? — Oui. — L'enfer? — Oui. — Souffres-tu? — Deux énormes coups répondent oui. — N'as-tu pas habité la terre? Tu n'as pas toujours été esprit? — Toujours esprit. — Es-tu l'esprit qui faisait tourner la table, il y a quelques jours, devant moi, chez M. X...? — Oui. — Tu mentais donc en t'appelant Rabba? — Oui. — Si ta réponse à nos questions fut véridique, frappe deux coups; si tu as dit faux, trois coups — Elle frappe trois coups. — L'aveu d'être menteur te coûte-t-il? — Oui. — Est-ce le pouvoir des prêtres qui te force à répondre? — Oui. — Tu es soumis au

Christ? — Oui. — Connais-tu l'évêque de Samos? — Oui. — Son nom? — Forcade. — Y a-t-il un enfer éternel, comme le disent les chrétiens? — Un grand coup dit non. — Le Christ est-il fils de Dieu? — Un grand coup dit encore non. — Le Christ est donc un homme comme nous? — Immobile.

» *Autre séance, huit heures du soir.* — La table interpellée se lève. — Un esprit est-il dans la table? — Oui. — Ton nom? — Immobile. — Quelque puissance t'empêche donc de le dire? — Oui. — Va chercher ton maître; peut-il venir? — Oui. — Quand? — Dans trois minutes. Elles s'écoulent. — Ton maître est-il là? — Oui. — Est-ce par évocation que tu viens? — Oui. — D'où? — De l'enfer. — Souffres-tu? — Avec force et lenteur : Oui! La table est levée sur deux pieds. On lui dit : Résiste à qui veut t'abaisser à terre..... Le propre poids du petit guéridon devait l'y ramener tout naturellement; j'essaye de le faire et je ne puis. Le pied fait entendre un craquement; il se brisera si je persiste. Elle s'abaisse. Quelqu'un lui dit alors : Adhère au sol. Ayant un genou en terre, et de mes deux bras prenant mon point d'appui sur l'autre genou, je ne la soulève que fort médiocrement au-dessus du parquet, et avec grand effort. — Aimes-tu le Christ? — Non. — La sainte Vierge? — Non. — Est-ce pour notre bien ou notre mal que tu viens? — Mal. — Que signifie *Betymmo* que nous a dit l'esprit à la dernière séance? — Lucifer. — Est-ce donc une langue des hommes? — Oui, hébraïque. — Lucifer est-il ton chef? — Oui. — Es-tu soumis au Christ? — Oui. — Que signifie Aiku? — *Efomedeh.* — Tu mens? — Oui. — Aiku est-il le petit ou le grand esprit? — Le grand. — Tu es éternel? — Non. — Dans combien de siècles cesseras-tu d'être? Frappe un coup par siècle. — Elle frappe toujours; on l'arrête au trente-cinquième coup. — Tu mens? — Oui. — Le Christ est-il fils de Dieu? — Non. — Je t'ordonne de dire si effectivement tu le reconnais. — Oui. — Est-ce sincèrement? — Oui. — Es-tu forcé de l'avouer? — Oui. — Par puissance divine ou diabolique? — Divine. — Le Saint-Esprit est-il Dieu? — Oui. — Le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont-ils trois? — Un. — Une des trois personnes s'est-elle faite homme? — Oui. — Laquelle? — Le Fils. — Reconnais-tu sa présence réelle dans l'Eucharistie? — Oui. — Reconnais-tu l'éternité des peines de l'enfer? — Oui. — Tu as donc menti en disant que tu n'étais pas éternel? — Oui. Et à ce coup la table se renverse presque. — Tu es condamné pour orgueil? — Oui. — Pour révolte contre Dieu? — Oui. — Est-ce toi qui as tenté la première femme? — Oui. — Toi ou ta race? — Moi. — Est-ce sous

la forme du serpent? — Oui. — Tout meurt-il avec l'animal? — Oui. — Dans l'homme, tout meurt-il? — Non. — L'âme est-elle immortelle? — Oui. — Reconnais-tu le purgatoire? — Oui. — Le paradis? — Oui. — Parles-tu pour notre bien ou notre mal? — Mal. — Mens-tu en t'exprimant de la sorte? — Non. — Le centre de la terre est-il feu ou eau? — Feu. — L'enfer est-il dans la terre? — Oui. — Change de pied pour frapper. — Elle en change. — As-tu souffert au moment de la mort du Christ? — Non. — Sa mort a-t-elle augmenté tes souffrances? — Oui. — La table est agitée; elle se lève sans commandement. — Tiens-toi tranquille. — Elle s'arrête. — Est-ce par hasard que nous faisons le signe de l'évocation? — Non. — La vertu est donc dans ce signe? — Oui. — Es-tu donc irrésistiblement obligée d'obéir à ce signe? — Oui. — Est-ce par orgueil que tu frappes si bas? Frappe fort pour t'humilier. — Elle frappe le *oui* très-fort. — Y a-t-il des gens qui par eux-mêmes empêchent la table de tourner? — Oui. — Les prêtres? — Non. — La présence de M. l'archiprêtre t'est-elle désagréable? — Oui. — Lève-toi sur un seul pied. — Elle essaye, et, semblant d'abord ne le pouvoir, elle se prend à tourner avec rage; par suite de ces manœuvres, elle se trouve enfin posée sur un seul pied. M. l'archiprêtre lui ordonne purement et simplement de rester tranquille et de ne plus répondre; mais c'est en vain. Quelqu'un place sur la table un chapelet. — Ce chapelet te fait-il mal? — Oui. — Un scapulaire, un objet bénit est-il un gage de protection contre toi? — Oui. — Mens-tu? — Non. — Quelle est la meilleure heure pour t'interroger? — Elle frappe douze coups. — Une seule personne peut-elle t'évoquer? — Oui. »

LETTRE CIRCULAIRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DU MANS

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE,

AU SUJET DES TABLES TOURNANTES ET PARLANTES.

Le Mans, 14 février 1854.

Depuis que l'on parle en France des étranges phénomènes attribués aux tables et à d'autres objets matériels, on nous a souvent demandé, de vive voix et par écrit, ce qu'il en fallait penser. Lorsqu'il s'agit de questions nouvelles sur lesquelles les docteurs chrétiens n'ont rien dit encore, nous avons pour maxime

de ne pas nous hâter et de tâcher de les bien connaître avant d'émettre un avis. Par cette raison, nous avons différé jusqu'ici de manifester notre sentiment. En attendant, nous n'avons pas cru devoir condamner des expériences tentées par la curiosité, sans intentions coupables, du moins généralement, et dans lesquelles rien ne paraissait répréhensible, dès que les bienséances étaient convenablement gardées à l'extérieur. Nous ne donnions aucune approbation; mais nous laissions faire, nous bornant à recueillir, comme renseignements propres à nous éclairer, les faits singuliers et bizarres qui nous étaient racontés. Par prudence, nous n'avons voulu prendre aucune part active aux opérations que l'on tentait à ce sujet. Lors de la dernière retraite pastorale, nous avons engagé le clergé réuni à garder la même réserve.

Maintenant nous sommes dans une sorte de nécessité de parler. Les faits ne sont plus ce qu'ils étaient alors. D'après certains écrits et ce qui nous revient de toutes parts, ils ont pris en plusieurs lieux un caractère non moins grave que suspect. Des abus évidents se produisent et des événements funestes sont signalés comme en étant les conséquences : des divisions de ménage, des aliénations mentales, des suicides, etc. Ce qui se passe au delà de l'Océan nous dit assez, d'ailleurs, à quels excès, à quelle perturbation morale peuvent conduire ces actes téméraires. Il nous semble donc au moins utile, nos chers coopérateurs, de vous exposer succinctement les principes qui, en ces sortes de circonstances, doivent nous servir de règles, tant pour nous que pour ceux qui s'adressent à nous, ou que nous devons instruire, lors même qu'ils ne nous interrogeraient pas. Une autre raison nous détermine à élever aujourd'hui la voix, c'est l'affaiblissement de la foi à l'intervention des esprits dans les choses de ce monde. Cette croyance semble surannée; on la rangerait volontiers parmi les erreurs qui ont fait leur temps et que les lumières de la civilisation ont dissipées. Des catholiques même, par légèreté ou par indifférence, semblent partager cette incrédulité pratique, sans égard à l'enseignement sur ce point des divines Écritures et de la sainte Église, qui a reçu du Ciel le privilége si rassurant de l'infaillibilité.

Entraînés par le mouvement qui emporte notre siècle, beaucoup d'hommes, instruits d'ailleurs, ne voient que la matière, l'étude et l'application de ses lois. Tout entiers dans la vie présente, et ne songeant qu'à s'y procurer la plus grande somme possible de gloire, d'honneurs, de jouissances sensuelles, ou bien à se faire un nom dans la science et à étendre les conquêtes de l'esprit humain dans le domaine de la nature, ils ne veulent rien admettre au delà de ce monde visible qui frappe leurs regards. Mais pour nous, qui avons le bonheur de posséder le don précieux de la foi; pour tous ceux qui conservent encore au moins quelques restes des croyances religieuses, il y a un autre monde, le monde des esprits. Ces esprits, pour être invisibles à nos yeux corporels, n'en sont pas moins des substances aussi réelles que les corps qui affectent nos sens. Sans nous prononcer encore sur la cause des phénomènes actuels qui préoccupent tant de personnes, nous croyons devoir, à cette occasion, rappeler

des principes dont rien ne peut altérer la vérité ou diminuer l'importance.

Dieu est esprit, et ceux qui l'adorent doivent l'adorer en esprit et en vérité (*Joan.* IV, 24). S'il a manifesté sa toute-puissance en créant l'univers matériel par sa seule volonté, il n'a pas été moins grand et moins puissant en faisant sortir du néant d'innombrables esprits faits à son image et ressemblance, intelligents, capables de connaître, de vouloir et d'aimer comme lui. La *Genèse* nous apprend que le corps du premier homme étant formé avec de la terre, Dieu souffla sur son visage et lui donna un esprit de vie, mais d'une vie intelligente, puisqu'il avait dit auparavant : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* Tous les descendants d'Adam ont en eux un esprit semblable, et par cet esprit ils sont incomparablement supérieurs aux créatures privées d'intelligence.

Mais avant de donner à l'homme cette admirable existence tout à la fois corporelle et spirituelle, si parfaitement cimentée, il avait déjà tiré du néant les anges, substances purement spirituelles. Les juifs, les chrétiens, les mahométans eux-mêmes sont d'accord sur ce point; les traditions païennes le confirment. Il est donc impossible de le révoquer en doute. Ainsi, outre les âmes humaines, il existe d'autres esprits créés que nous désignons sous le nom générique d'anges. Quel est leur nombre? La raison ne peut le dire; la foi ne nous l'apprend pas. Nous savons seulement qu'il est très-grand. Daniel, dans une vision surnaturelle, en vit *un million qui servaient Dieu, et mille millions qui assistaient devant lui.* (*Dan.* VII, 10.)

Ces sublimes intelligences, soumises à une épreuve dont nous ignorons la nature, n'ont pas toutes été fidèles; beaucoup, au contraire, refusèrent de rendre au Dieu créateur les hommages qu'elles lui devaient. *Un grand combat se fit dans le ciel. Michel et ses anges combattaient contre le dragon, et le dragon, avec ses anges, combattait contre lui. Mais ces derniers furent les plus faibles. Depuis ce temps, ils ne parurent plus dans le ciel. Ce grand dragon, cet ancien serpent, est appelé Diable et Satan; c'est lui qui séduit tout le monde. Il fut précipité à terre, et ses anges furent précipités avec lui.* (*Apoc.* XII, 7, 8, 9.)

A partir de ce moment, les anges ont été partagés en deux classes parfaitement distinctes. Les uns, restés fidèles, ont leur séjour dans le ciel, comme avant le combat; les autres, chassés du ciel sans espoir d'y remonter, ont été précipités sur la terre et dans les enfers. Les premiers retiennent le nom d'anges, et sont les bons anges; les autres ne s'appellent plus anges simplement, mais les mauvais anges, les anges des ténèbres, les esprits de malice ou de méchanceté, et plus ordinairement les démons. Ils ont un chef, et ce chef porte dans l'Écriture sainte les noms de Lucifer, de Diable, de Satan, de Béelzébub.

Les bons anges composent une admirable hiérarchie divisée en neuf chœurs. Tous jouissent de la présence de Dieu et sont constamment à ses ordres. Un de ces bienheureux esprits est placé, sous le titre d'ange gardien, auprès de chaque

homme, depuis le premier moment de son existence jusqu'à sa mort, avec la charge de veiller sur lui jour et nuit, de l'éloigner du mal et de le porter au bien, sans nuire à sa liberté. Pour ce seul office, il faut autant d'anges qu'il y a eu et qu'il y aura d'hommes à la fois sur la terre. D'autres anges sont chargés de prendre soin des empires, des royaumes, des principautés, des villes, des congrégations, des communautés, des paroisses, des églises, etc. D'autres encore, ainsi que nous le voyons dans les livres saints, reçoivent des missions spéciales, par exemple, de garder l'entrée du paradis terrestre après la chute de l'homme, de parler à Abraham, de loger chez Loth, d'apparaître à Jacob, de conduire Tobie, d'annoncer à Marie qu'elle serait mère de Dieu, d'avertir Joseph de retourner dans la terre d'Israël après la mort d'Hérode, de briser les chaînes de saint Pierre et de le tirer de prison, etc.

Les bons anges, quoique le ciel soit leur glorieuse demeure, ne sont pas étrangers à ce qui se passe sur la terre. Quel pouvoir y ont-ils, et comment l'exercent-ils? Dieu n'a pas jugé à propos de nous l'apprendre. Il y a probablement entre eux, dans cette magnifique hiérarchie que l'Écriture nous révèle, des degrés de perfection et de puissance très-supérieurs les uns aux autres. Les noms mêmes donnés en différents endroits des livres saints aux chœurs célestes semblent indiquer qu'ils sont loin d'être égaux. Les docteurs catholiques sont unanimes sur ce point. Notre âme, faible, bornée, ignorante, pleine de vices ou d'imperfections, a reçu du Créateur un pouvoir naturel sur le corps auquel elle est attachée. A sa volonté, elle le met en mouvement ou en repos, remue ses membres et, par leur moyen, agit sur les autres corps; mais ce pouvoir a des limites qu'elle ne peut dépasser. Rien ne s'oppose à ce que les anges, beaucoup plus intelligents que nous, aient aussi sur les corps un pouvoir qui leur soit naturel et surpasse grandement celui dont nous jouissons. Mais ce pouvoir, venu de Dieu comme le nôtre, reste toujours subordonné à sa volonté suprême; il a également ses limites, au delà desquelles ceux qui le possèdent ne peuvent rien. En vertu de ce pouvoir, les anges ne pourraient suspendre d'eux-mêmes les lois générales, arrêter le soleil, ressusciter un mort, remettre un membre ou guérir une maladie sans l'application d'aucun remède. Ce serait leur reconnaître la faculté de bouleverser le monde s'ils le voulaient; Dieu n'a pu l'accorder. Mais il ne répugne nullement que par l'application de causes secondaires, qu'ils connaissent infiniment mieux que nous, et dont ils peuvent user avec beaucoup plus d'habileté, ils produisent des faits merveilleux qui soient à nos yeux de vrais prodiges.

Quand ils ont apparu sous des formes humaines, ont parlé, conversé, mangé, reçu l'hospitalité, fait entendre des voix mélodieuses, avaient-ils des corps subitement organisés et qui se dissolvaient à volonté, ou n'étaient-ce que des fantômes qui faisaient illusion aux sens de la vue, de l'ouïe, du toucher? Les savants chrétiens n'osent le décider. Dans une hypothèse comme dans l'autre, il ne s'agit que de modifications matérielles qui peuvent ne pas dépasser le pouvoir ordinaire des anges. On peut dire aussi que, dans ces cas, ils recevaient

de Dieu une mission particulière et un pouvoir extraordinaire; comme lorsqu'ils opèrent ou que les hommes eux-mêmes opèrent de vrais miracles, ils n'agissent point en leur nom ni par un pouvoir qui leur soit propre, mais au nom et par la puissance de Dieu. C'est alors Dieu lui-même qui agit par ses ministres, et toute la gloire du prodige revient à lui seul. Mais il est possible que, par des moyens qui leur soient naturels, les anges fassent des choses au-dessus de nos forces et très-étonnantes pour nous; qu'ils modifient la matière, troublent nos sens, substituent, d'une manière invisible pour nous, des corps les uns aux autres, les changent de lieu, les transportent à de grandes distances, avec une incompréhensible rapidité, etc. Toutefois, la croyance qui domine ces doctrines les rend pour nous pleines de charmes et de consolation : c'est que les anges sont surtout les instruments de la miséricorde de Dieu à notre égard, nos guides et nos meilleurs amis sur cette terre d'exil; car *tous les anges ne sont-ils pas des esprits destinés pour servir et envoyés pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut?* (*Hébr.*, I, 14.)

Maintenant, que peuvent les mauvais anges ou les démons?... Il est important que nous le sachions autant qu'il est possible de le savoir. Ils sont nos ennemis, nous n'en pouvons douter. Par leur création, ils étaient des anges de lumière, les fils du Très-Haut, comblés de bénédictions, destinés aux honneurs les plus élevés, aux jouissances les plus pures et les plus étendues, durant l'éternité. Par leur chute effroyable, ils sont devenus des anges de ténèbres, des enfants de malédiction, et « sont tombés, dit Bossuet (1er *Serm.* » *sur les dém.*), à un tel point de misère que de s'adonner à séduire les hom» mes. Dieu l'a permis de la sorte afin que nous reconnaissions dans les diables » ce que peut le libre arbitre des créatures quand il s'écarte de son principe, » pendant qu'il fait éclater dans les anges et dans les hommes prédestinés ce » que peut sa miséricorde et sa grâce toute-puissante. Voilà, voilà, mes frères, » les ennemis que nous avons à combattre, autant malins à présent comme ils » étaient bons dans leur origine, autant redoutables et dangereux comme ils » étaient puissants et robustes. Car ne vous persuadez pas que, pour être tom» bés de si haut, ils aient été blessés dans leur disposition naturelle. Tout est » entier en eux, excepté leur justice et leur sainteté, et conséquemment leur » béatitude. Du reste, cette action vive et vigoureuse, cette ferme constitution, » cet esprit délicat et puissant et ces vastes connaissances leur sont demeurés. »

Il est donc possible qu'ils aient encore un grand pouvoir sur la matière, et comme ils sont méchants, haineux, jaloux, ils n'en usent que pour faire le mal; car, aux termes des divines Écritures, ils sont nos cruels ennemis, répandus sur la terre et dans les airs: ils nous environnent, épient nos démarches, nous tendent des embûches et nous livrent de continuels assauts. *Nous n'avons pas à combattre seulement contre la chair et contre le sang, mais contre les principautés, contre les puissances qui dirigent ce monde ténébreux; c'est-à-dire contre les esprits de malice qui sont*

répandus dans les airs. Ce sont les paroles de saint Paul. (*Éph.*, VI, 12.)

Saint Pierre ajoute : *Soyez sobres et veillez continuellement, car votre adversaire tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer. Résistez-lui donc en demeurant fermes dans la foi.* (*S. Petr.*, V, 8, 9.)

De ces textes sacrés, d'un grand nombre d'autres et de l'enseignement de l'Église, infaillible dans ses doctrines, il résulte que nous sommes environnés de puissances ténébreuses qui nous veulent du mal et peuvent nous en faire beaucoup dans le corps et dans l'âme. Qu'elles aient une grande action sur ce qui nous entoure, et l'aient souvent manifestée, nous n'en pouvons douter. Comment l'exercent-elles et quels sont leurs moyens d'opération ? Nous l'ignorons. Seulement, comme déjà nous l'avons fait observer, il est permis de supposer qu'en méritant leur expulsion du ciel, ces malins esprits n'ont pas perdu le pouvoir qu'ils avaient, en de certaines limites, sur la matière et sur les corps organisés. Ils ne pourraient, pas plus que les anges, déroger aux lois générales du monde ; mais qu'à l'aide de causes secondaires, par des procédés inconnus aux hommes, ils opèrent une multitude de choses surprenantes, que les plus habiles d'entre nous ne pourraient faire, n'oseraient pas même tenter, en ceci il n'y a rien d'impossible, rien qui n'ait été souvent fait et ne soit hautement confirmé par de nombreux faits historiques.

Ce serpent qui entra en conversation avec Ève et la séduisit par son astuce n'était pas seulement cet animal qui rampe sur la poussière ; l'esprit infernal en avait fait son organe, et, par l'envie qu'il portait à l'homme, il introduisit la mort dans le monde. (*Sap.* II, 24.) La chute de l'homme, fruit de cette grande séduction, attira sur la terre un abîme de maux et une désolation sans terme. Au milieu de cette désolation universelle, qui est son ouvrage, Satan et ses anges apostats maintiennent, autant qu'ils le peuvent, leur règne diabolique, cherchant, par toutes sortes de ruses, à nous séduire et à nous perdre. Ils ont eu le funeste talent de conduire les hommes à un tel aveuglement que le vrai Dieu n'était plus connu, qu'eux seuls étaient adorés sous toutes les formes, et que, par d'innombrables superstitions, ils s'assujettissaient les pauvres humains de la manière la plus honteuse.

Aussi Jésus-Christ appelle-t-il le démon le *prince de ce monde* (*Joan.* XII, 21), saint Paul, le *gouverneur des ténèbres* (*Eph.* VI, 12) et le *dieu de ce siècle, qui aveugle les âmes*, et saint Jean dit que le monde entier est sous l'empire du malin, c'est-à-dire de Satan, qui, par sa puissante malice, tient le monde enchaîné dans le mal. Dans les livres de l'Ancien Testament il en est plusieurs fois parlé ; le dieu d'Accaron (*IV Reg.* I, 2, 3, 6, 16) est Béelzébub, dont les Juifs firent le prince des démons. Asmodée est représenté comme ayant mis à mort les sept maris de Sara (*Tob.* III, 8). David, dans ses *Psaumes*, dit que les démons sont les dieux des nations (*Ps.* XCV, 5). La croyance des Juifs à l'existence et à la puissance des démons était si forte au temps de Jésus-Christ, que, ne pouvant nier les faits miraculeux qu'ils lui voyaient opérer, ils ne crai-

gnaient pas de dire ouvertement : *C'est par Béelzébub, prince des démons, qu'il chasse les démons* (*Luc.* XI, 15).

Dans l'Évangile, nous voyons combien les obsessions et les possessions étaient communes au temps de Jésus-Christ, et il est impossible de ne pas regarder ces faits comme réels. Quelquefois ce n'était pas seulement un démon, mais sept démons, mais un grand nombre, mais une légion (*Luc.* VIII, 30). Cette croyance se manifeste encore par certaines pratiques fortement condamnées. Souvent, dans les livres de l'Ancien Testament, Dieu défend de recourir aux magiciens, aux devins, d'user de maléfices et de tolérer ceux qui les font. Ces pratiques avaient donc lieu, à cette époque, même chez les Hébreux. Elles existaient chez les Égyptiens, comme le montrent les prodiges opposés par les magiciens de Pharaon aux miracles de Moïse. On les voit pareillement chez les Grecs et les Romains.

Elles continuèrent chez les chrétiens. Plusieurs magiciens sont nommés dans les *Actes des Apôtres*, comme Simon et Elymas. Au quatrième siècle, l'empereur Valens fit rechercher et mettre à mort les magiciens, ce qui prouve qu'il y en avait et ce qu'on en pensait. Cette sévérité, sur laquelle nous n'avons point à nous expliquer, ne les détruisit pas. Les condamnations réitérées de l'Église n'empêchèrent pas les pratiques de la magie de se perpétuer sous mille dénominations; car à la magie, prise en général, se rapportent, du moins dans l'opinion du vulgaire, toutes les opérations occultes et au-dessus de la nature, telles que la divination, les prédictions, les maléfices, l'évocation des morts et les divers genres de sortiléges si fréquemment mentionnés à certaines époques.

Si l'on demande pourquoi l'empire des démons s'est affaibli parmi nous, pourquoi leur action, autrefois si visible, semble avoir disparu, nous dirons que, anges de ténèbres, ils ont dû fuir devant le flambeau de la vérité qu'est venu apporter l'Évangile. La foi chrétienne, les sacrements de l'Église, les opérations de la grâce dans les cœurs, surtout la présence adorable de Jésus-Christ dans la divine Eucharistie, les ont confondus et forcés à se dérober à la honte de se voir vaincus. Aujourd'hui, comme autrefois, dans les régions où règne encore l'idolâtrie, se multiplient aussi bien et aussi souvent que chez les anciens païens les prestiges par lesquels les démons manifestent leur présence et leurs opérations.

(La suite au prochain numéro.)

Paris. — Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

LA

TABLE PARLANTE

JOURNAL

DES FAITS MERVEILLEUX.

ÉVÉNEMENT EXTRAORDINAIRE

QUI A EU LIEU A VAUGIRARD, PRÈS PARIS, EN 1852.

J'ai l'honneur de vous adresser la relation d'un fait qui est peut-être de même nature que les tables parlantes et dont l'agent est resté inconnu. Je le livre aux appréciations de la science et de l'Église.

Le 31 mars de l'année 1852, M. Ch..., nourrisseur à Vaugirard, perdit sa fille âgée de treize ans. Le 16 septembre suivant, commença un phénomène qui dura jusqu'à la fin de novembre. Toutes les nuits, on entendait dans la chambre de la défunte un bruit semblable à celui d'un sac de noisettes qu'on vide sur un plancher. Vers la fin de ce mois, madame Richard, ma nièce, jeune femme douée d'intelligence et de caractère, et qui était chez M. Ch... en qualité de femme de confiance, entendit un matin, vers huit heures, comme le ronflement bruyant d'un gros soufflet de maréchal qui remplit toute la salle et la cuisine; au même instant, elle fut enveloppée d'une buée brûlante et épaisse et frappée dans le dos comme avec un fer rouge; une tache de forme circulaire et grande comme une pièce de 5 fr. est restée empreinte sur ses vêtements dans la région du dos et elle n'a pu réussir à l'enlever. A ce moment, tout se déplaçait et se retournait dans la maison.

Quelque temps après, en plein jour, on entendit dans la cour un bruit éclatant qui bouleversa toutes les poules, au nombre de *quatre cents;* plusieurs tombèrent dans le puits et les autres furent jetées par-dessus les murs et dispersées autour de la maison; elles poussaient des cris comme si on les eût battues avec une baguette. Ce désordre frappa l'attention de l'épicier voisin.

Une autre fois, madame Richard était occupée, à huit heures du soir, à des travaux d'aiguille : tout à coup son ouvrage lui fut enlevé des mains et disparut sans qu'elle pût savoir où il était passé; le len-

demain, cet ouvrage fut retrouvé sur une table dans la maison. Le même soir, le chandelier se retourna tout à coup sur la table et resta suspendu en l'air la base en haut et la chandelle en bas, continuant de brûler, mais donnant une lumière jaune comme le soufre; cela dura cinq ou six minutes; puis le chandelier fit un mouvement et vint rouler derrière la chaise de madame Richard, qui, effrayée de cette comédie, comme elle l'appelle, sortit en poussant un cri. Le même soir, un domestique, François Maurice, se servit du même chandelier pour aller dans l'écurie et le posa sur un grand coffre où est le manger des vaches; un moment après, le chandelier et la chandelle furent transportés à l'extrémité de l'étable, entre la muraille et la dernière vache. Maurice se sauva tout effrayé; M. Ch... alla chercher le flambeau et le jeta à la ferraille.

Cependant ma nièce avait raconté ces événements à M. l'abbé F., du clergé de Saint-Lambert à Vaugirard, le même qui avait administré la jeune personne, Marie-Annette Ch...; elle lui avait fait part de ses impressions, de ses craintes et de ses désirs pieux. Elle fit dire plusieurs messes à l'intention de la défunte et une du Saint-Esprit, et tout cessa.

Je garantis l'exacte vérité de tous ces faits, pour moi inexplicables et incompréhensibles.

L'ABBÉ D.,
du diocèse de Versailles.

6 avril 1854.

Réflexions du rédacteur. — Nous avons pris des renseignements auprès de M. Ch..., qui nous a assuré n'avoir rien vu lui-même, attendu qu'il est absent de sa maison une partie de la journée à cause de son commerce. Du reste, il a la meilleure opinion de la vertu, de la sincérité et du calme de madame Richard, et il la croit incapable d'avoir inventé. Les chats ont pu faire du bruit dans la chambre de sa fille défunte; la queue d'une vache a pu transporter le chandelier. Quant au bruit extraordinaire qui a dispersé les poules, au chandelier qui s'est renversé tout seul et à la buée (vapeur) qui a rempli la salle, M. Ch... nous a dit qu'il avait consulté à ce sujet; on lui a répondu que *c'était de la physique.* Il croit que cela explique tout. Nous ne sommes pas si faciles à contenter que M. Ch... et nos lecteurs sont trop éclairés pour qu'il soit nécessaire de leur dire que la physique est bien innocente de tous ces faits. A quelle cause peut-on les attribuer? A un conte de madame Richard? Ses qualités morales, attestées par son oncle et par son maître, ne permettent pas une pareille supposition. A une hallucination de sa part? Mais on la dit d'un caractère

ferme, froid et nullement enthousiaste ou exalté. A l'âme de la jeune Marie-Annette Ch... qui voulait obtenir des prières? A un mauvais esprit qui voulait obséder madame Richard? Nos lecteurs choisiront entre ces quatre suppositions. Au reste, si de nouveaux renseignements nous sont donnés, nous aurons soin de leur en faire part.

B. Du Vernet.

EXPÉRIENCES DE TABLE PARLANTE

QUI DÉGÉNÈRENT EN PHÉNOMÈNES EXTÉRIEURS ET SURNATURELS D'OBSESSION DIABOLIQUE,

PAR M. E. BENEZET.

Table qui trouve des objets cachés. — Ames des morts qui l'animent remplacées par le démon. — Lucidité et mobilité extraordinaires. — Médiums. — Table qui s'élève au-dessus du sol; — Qui poursuit un papillon; — Qui s'agite violemment sous l'action de l'eau bénite. — Le démon se déclare. — Spectre. — Dès lors *obsession*. — Le démon frappe des coups répétés. — Il mord une dame qui lui jette de l'eau bénite. — Nombreuses méchancetés ou espiègleries extra-naturelles et sataniques.

Les expériences que nous allons rapporter exciteront probablement dans l'esprit de plusieurs de nos lecteurs un sourire de doute ou même une bruyante exclamation d'incrédulité; la véracité de M. Benezet, auteur et narrateur de ces expériences, sera peut-être mise en suspicion. Ce soupçon serait bien injuste. Le livre de M. Benezet sur les *Tables tournantes et le panthéisme*, d'où les faits suivants sont extraits, respire d'un bout à l'autre la bonne foi la plus entière. L'auteur est un philosophe chrétien et un écrivain remarquable qui, comme d'autres, a voulu constater ce qu'il y avait de vrai dans les phénomènes qui préoccupaient les esprits; il a fait des expériences de table parlante dont les résultats de plus en plus merveilleux sont enfin parvenus, malgré sa volonté, au surnaturel de l'ordre diabolique. Rien d'aussi étonnant, d'aussi grave et d'aussi instructif à la fois ne s'était vu jusqu'ici en France; rien aussi ne jette plus de jour sur les causes et les dangers de ces pratiques. On y voit comment le démon s'y masque d'abord sous l'apparence de l'âme d'un mort, comment il excite l'attention et la curiosité par des phénomènes extraordinaires et sans danger, jusqu'à ce qu'il puisse se montrer plus ouvertement; alors il rejette les tables et agit sans intermédiaire. Si les témoins sont de bons chrétiens, comme ceux qui figurent dans les expériences de M. Benezet, il les persécute pendant un certain temps

par des méchancetés surnaturelles; mais que serait-il arrivé si l'esprit de ténèbres avait agi sur des spectateurs plus appropriés à sa nature ou qu'il serait parvenu à pervertir?

Les faits racontés par M. Benezet et qui se sont passés en 1853 à Toulouse, soit chez lui, soit chez un de ses parents, ont, au reste, de nombreux analogues dans les exemples d'obsession cités par les auteurs, dans des cas récents arrivés en France et surtout dans les merveilles diaboliques qui depuis quatre ans se montrent par milliers aux États-Unis d'Amérique, où elles sont décorées du nom de *manifestations spirituelles.* Ces faits seront cités dans ce journal. Laissons parler M. Benezet.

« Un guéridon à trois pieds, dit-il, fut apporté au milieu d'un cercle d'incrédules dont je faisais partie. L'un des pieds de ce guéridon avait été revêtu d'un morceau de papier blanc. Deux personnes ayant appuyé les mains sur le guéridon en se touchant, il se leva comme pour dire qu'il était aux ordres de l'assemblée. Une pièce d'argent fut placée à une extrémité de la chambre, et aussitôt, sur l'ordre qui lui en fut donné, le guéridon se dirigea vers cette pièce en mettant un pied devant l'autre comme le compas de l'arpenteur, et la couvrit de celui qui avait été marqué de blanc. Cette opération fut répétée et réussit parfaitement après qu'on eut bandé les yeux aux deux expérimentateurs. On fit même plus : les flambeaux furent emportés, une pièce de billon remplaça la pièce d'argent. Toujours la table docile et intelligente alla trouver et frapper du pied la pièce cachée.

» Une fois on l'avait placée sur une sorte de petite marche en brique qui se trouvait sous la cheminée afin d'exhausser le foyer. La pièce se trouvait ainsi isolée. La table sembla un instant déconcertée. Elle se dressa tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre et se mit à faire le tour de la chambre, allant de droite à gauche, de gauche à droite; après ces évolutions, elle s'arrêta comme pour réfléchir, puis partant avec une certaine vitesse, elle marcha droit devant elle, lèva son pied blanc de manière à se pencher considérablement et demeura ainsi appliquée sur la pièce, au grand étonnement des expérimentateurs, qui, ayant les yeux bandés, ne comprenaient pas pourquoi elle demeurait ainsi penchée...

» Un jour, ayant trouvé mes enfants autour d'une table bien chargée de fluide, comme on le disait alors, je m'approchai et je lui demandai si elle était disposée à répondre à mes questions. Elle frappa un coup, ce que j'acceptai comme une réponse affirmative. Je lui proposai alors

un système de signes conventionnels et je me mis à la chaîne pour bien sentir le mouvement. Il n'y avait là que trois de mes enfants et une dame dont la piété et le caractère étaient pour moi des garanties très-suffisantes. — Es-tu un esprit? — Oui. — Un ange? — Non. — Un démon? — Non. — Un homme? — Oui. — Es-tu en enfer? — Non. — Au purgatoire? — Oui. — Souffres-tu? — Oui. — Viens-tu demander des prières? — Oui. — Veux-tu que nous récitions l'oraison dominicale à ton intention, à l'instant même? — Oui. Chacun de nous pria à son intention. — Cette prière a-t-elle été suffisante pour te délivrer? — Non. — T'a-t-elle soulagée? — Oui. — Appartiens-tu à notre famille? Oui. — Du côté paternel? — Non. — Du côté maternel? — Oui. — Veux-tu nous dire ton nom? — B-e-n-f-z-e-t... Il y avait évidemment une erreur à la quatrième lettre. Celui qui disait l'alphabet avait passé trop rapidement sur l'e, et la table avait frappé quand elle disait f. Il y avait contradiction dans sa réponse. Elle avait dit appartenir à la famille de ma mère et elle donnait un nom qui appartenait à la branche paternelle.

» La table sur laquelle nous avions opéré était petite et facile à mouvoir. Qui sait, me disais-je, si je n'ai pas moi-même exercé une pression involontaire? si ces réponses ne sont pas un effet du hasard? ou bien si je ne dicte pas moi-même la réponse, de telle sorte que les mouvements de la table qui frappe soient produits par ma volonté sans que je m'en aperçoive?... (Pour dissiper ces doutes, M. Benezet fit l'expérience suivante.) J'écrivis, dit-il, un nombre sur un morceau de papier que je posai sur une table à part; je n'étais pas à la chaîne et je ne pouvais, par conséquent, communiquer ma pensée au guéridon. Cependant il frappa un nombre de coups exactement égal à celui des unités contenues dans le nombre que j'avais écrit. On recommença, et le guéridon se trompa deux fois grossièrement.....

» Cependant deux personnes à qui je suis uni par le lien du sang, les époux L***, faisaient chez eux des expériences semblables et nous avaient dépassés dans les résultats. C'était tantôt un de leurs parents éloignés qui était mort depuis peu, tantôt leur fille qui n'avait vécu que deux jours qui répondaient; le premier déclarait être en purgatoire pour expier un péché mortel et demandait instamment des prières. La seconde n'avait besoin de rien; elle était heureuse au ciel et ne venait que pour voir ses parents, qu'elle aimait beaucoup. Ce n'étaient donc encore que des morts qui s'entretenaient avec nous; mais un jour un de mes enfants, interrogeant l'esprit, ne put obtenir de réponse à une question qu'il lui faisait sur les choses de l'autre monde. Il lui demanda pourquoi il ne

répondait pas. — Parce que le diable m'en empêche. — Où est-il? — Ici. — Il nous entend? — Oui. — Et si je lui parle, répondra-t-il? — Oui. — Satan, es-tu ici? — Oui. — Veux-tu répondre? — Oui. — Pourquoi empêches-tu l'esprit de Benezet de me dire ce que je demande? — Je ne veux pas le dire. — Si je te jette de l'eau bénite, partiras-tu? — Non. — Si je fais exorciser la table? — Non. — Si je te l'ordonne? — Oui. — Eh bien! va-t'en en enfer, je ne veux pas de toi...

» A partir de ce moment, ce fut tantôt un mort, tantôt le diable qui répondit à nos questions, jusqu'à ce qu'enfin les morts disparurent complétement pour faire place à Satan. Voici ce qui arriva un jour aux époux L***. L'âme de D*** avait causé pendant une demi-heure. Quand ils voulurent sortir, ils lui demandèrent si elle ne s'ennuierait pas pendant leur absence? — Non. — Que feras-tu? — Je lirai des lettres. — Où sont ces lettres? — Dans ta malle. A leur retour, ils s'empressèrent de l'interroger. — As-tu lu les lettres? — Oui. — Quelles lettres? — Elle en énuméra quelques-unes qui se trouvaient en effet au fond de cette malle depuis quelques années, elle donna même exactement le contenu d'une d'elles...

» Peu de temps après, ce fut le diable qui répondit. — Où est D***? lui demanda M. L***. — Dans la malle. — Que fait-il? — Il lit des lettres. En même temps le guéridon se mit à marcher et les conduisit à la malle. Là, ayant levé un de ses pieds, il se mit à frapper avec force; ils entendirent alors dans l'intérieur un craquement qui les remplit de terreur et ils s'enfuirent... »

Au lieu de guéridons dont il s'était servi jusqu'alors, M. Benezet continua ensuite ses expériences avec une grande table à quatre pieds et à dessus mobile.

« Nous étions douze, dit-il, autour de cette table, et les époux L*** étaient avec nous. Quelqu'un eut l'idée, au milieu du repas, de former la chaîne magnétique pour la mettre en mouvement. Elle nous obéit bientôt, et se dressant sur deux pieds, elle frappa comme le guéridon pour répondre aux questions adressées. Un autre jour, sur l'ordre qui lui en était donné, elle s'agita convulsivement à plusieurs reprises et aurait renversé les bouteilles et les plats, si nous ne l'avions pas retenue. Nous nous aperçûmes cependant que notre influence sur la table diminuait d'une manière sensible, tandis que celle de M. L*** et de sa femme augmentait dans une proportion analogue. Bientôt elle cessa complétement de nous obéir; mais alors il suffisait aux époux L*** d'y poser chacun une main pour qu'elle opérât des prodiges.

» Un jour, elle se pressa contre moi et semblait vouloir me pousser

contre le mur. J'essayai de lutter en l'écartant de mes mains et de mes genoux, que j'appuyais contre un de ses pieds; il me fut impossible de la faire reculer d'une ligne, et sur l'ordre qu'on lui en donna, elle reprit seule sa première place.

» Le moment vint où il suffisait du contact de la robe de madame L*** pour la faire mouvoir, et si quelqu'un se mettait à chanter, elle battait la mesure d'une manière très-bruyante en secouant les verres et les plats. L'esprit avait choisi ses *médiums*, comme on dit en Amérique...

» Que demandais-je donc encore pour être convaincu de l'intervention du démon dans cette opération et pour cesser toute expérience? Je l'ignore; mais après quelques moments de surprise, le doute reparaissait et, avec le doute, le désir d'éclaircir à fond ce mystère. Il faut y joindre aussi celui de convaincre les incrédules qui raillaient ma bonne foi ou qui me demandaient de les rendre témoins de pareils faits...

» Quelque étonnants et décidés que fussent les mouvements de la grande table, le petit guéridon était beaucoup plus leste, beaucoup plus animé... J'ai vu ce guéridon s'élever sous la pression des mains et ne plus toucher le sol! Dans les premiers jours de ce phénomène nouveau, il avait besoin, pour perdre terre, de s'appuyer contre le mur ou contre quelqu'un de nous. Je l'ai vu plusieurs fois grimper par petites secousses le long de ma poitrine et s'y arrêter quelques instants pour retomber avec fracas; plus tard, il bondissait en quelque sorte sous nos doigts, cherchant à atteindre les objets que nous lui présentions à une certaine hauteur. Un soir, les croisées étant ouvertes à cause de la chaleur, un papillon de nuit entra dans le salon pendant que nous faisions la conversation avec l'esprit. — Attrape ce papillon, lui dit quelqu'un. Le guéridon se mit aussitôt à gambader à droite, à gauche, suivant exactement tous les mouvements du papillon et sautant parfois pour l'atteindre. Quand nous voulûmes faire cesser ce jeu pour continuer les expériences, il fallut chasser le papillon. Il en vint au point de se soutenir deux ou trois minutes en l'air, se détachant de la main et s'y rattachant, donnant de petits coups sur nos doigts comme pour nous caresser. J'ai plusieurs fois mis la main sur le guéridon lorsqu'il était soutenu par une force occulte. Les attouchements singuliers que j'ai ressentis ont produit sur moi un effet étrange; je n'ai pu m'empêcher de leur reconnaître un caractère propre, impossible à définir... Je le déclare sans détour, j'ai senti la vie dans ce morceau de sapin...

» Un jour, comme je tenais une plume et un morceau de papier pour écrire ses réponses, je m'amusai à caricaturer une figure de

diable, bien laide, bien hideuse, et la montrant au guéridon, je lui dis : — Voilà ton portrait. Aussitôt il s'approcha de moi. — Que veux-tu? lui dis-je. Il ne frappa point pour indiquer qu'il voulait parler; mais il se mit à racler le papier que je tenais à la main, et je m'aperçus qu'il effaçait la caricature que j'avais dessinée. Un moment après, on lui démanda s'il n'avait pas quelque chose à nous dire, et certes personne ne songeait plus au portrait. Il écrivit : *Je suis bien joli*...

» Pendant que le guéridon était en train de courir et de sauter, une des personnes présentes alla chercher de l'eau bénite et en versa sur lui. Il entra aussitôt dans de terribles convulsions, frappant avec colère et se secouant vivement. Il finit par se renverser, et dans cette situation, il donnait de la tête contre le parquet comme pour faire tomber l'eau bénite. Il se releva enfin, et la porte du balcon se trouvant ouverte, il s'y précipita et sembla vouloir sauter par-dessus la rampe.....

» L'épithète de bête se trouvait souvent je ne puis pas dire sur sa langue, mais sous son pied, puisqu'il ne parlait qu'en frappant. Ce n'était pas la seule, et il nous a dit parfois certains mots que la politesse et la pudeur me défendent de répéter.

» Il ne me reste maintenant, avant de passer à des faits d'un autre ordre, qu'à raconter la dernière scène où j'ai consenti à être à la fois témoin et acteur. C'était à neuf heures du soir, dans le mois de juin 1853. Une personne qui n'avait jamais rien vu de ce genre m'avait prié de faire quelques expériences qui pussent la mettre à même de juger la réalité des faits qu'on lui avait racontés. Je priai à mon tour les époux L*** de venir passer la soirée chez moi. A neuf heures donc, nous nous assîmes autour du guéridon, et les époux L*** y imposèrent seuls une main chacun. Il fit toutes les évolutions qu'il avait coutume de faire, devina l'âge, l'heure, etc. ; puis il sauta à plusieurs reprises pour atteindre la montre que portait le nouveau venu, qu'il poursuivait souvent, mais sans colère. Il fallut enfin le faire parler, et, après plusieurs questions plus ou moins insignifiantes, voici le colloque qui eut lieu entre lui et les interrogateurs : Qui es-tu? — Le diable. — Quel diable? — Astaroth. — As-tu des cornes? — Oui. — Combien? — Deux. — As-tu une queue? — Non. — As-tu une fourche? — Oui. — Combien a-t-elle de pointes? — Deux. — Pourquoi faire? — Pour *ambroché*. — Qui veux-tu embrocher? — Tous si *ge peu*. — Pourrais-tu te manifester autrement que par les mouvements du guéridon? — Oui. — Pourrais-tu te montrer sous une forme visible? — Oui. — Le veux-tu? — Oui. — Sous quelle forme veux-tu te mon-

trer? — En vieille *tata* (tante). — Quand? — Maintenant. — Faut-il éteindre les bougies? — Oui. — Eh bien, soit!... A peine furent-elles emportées que le guéridon entra dans un véritable accès de fureur, s'agitant en tout sens, frappant vigoureusement le parquet; puis il se leva en l'air et parcourut plusieurs fois le salon sans toucher à terre, distribuant des coups de pied à droite et à gauche. Comme on aurait pu, dans l'obscurité, soutenir le guéridon et le faire marcher, je m'approchai à plusieurs reprises pour juger moi-même de la réalité de ses mouvements, et je déclare qu'il suffisait de son attouchement pour comprendre qu'aucune main ne lui donnait l'impulsion. Pour moi, j'en étais très-convaincu. Un jeune homme, étranger à la maison, mais que je connais assez particulièrement pour ne pas douter de sa parole, dont l'âge et le bon sens excluent d'ailleurs toute idée d'hallucination ou de peur, m'a affirmé que le guéridon l'avait poussé dans le coin du salon et l'avait assez fortement serré au cou contre le mur, sans lui faire mal cependant. Dans cette situation, il s'assura, en passant les trois pieds en revue, que personne ne le soutenait et que les époux L*** avaient seulement une main dessus.

» Nous ne vîmes pas la vieille *tata*, mais un de mes enfants qui portait ses regards du côté opposé au guéridon vit, nous a-t-il dit, une vieille dame dans un coin. Il allait crier : Voilà la sorcière! mais il s'arrêta craignant que ce ne fût sa grand'mère, qui aurait pu entrer par la porte du balcon, et ne voulant pas l'offenser par ce propos, il alla d'abord s'assurer qu'elle était toujours dans le même lieu où il l'avait laissée auparavant; mais quand il revint, la vieille n'y était plus..... Le lendemain de la dernière scène que je viens d'esquisser, je fus comme effrayé des progrès que j'avais faits dans la voie imprudente où je m'étais engagé. Lorsque j'avais mis pour la première fois la main sur une table, j'avais protesté intérieurement contre toute participation à un tel acte, s'il y avait intervention d'une puissance surnaturelle; et j'étais bien décidé à me retirer si j'apercevais que le démon eût quelque part à ces phénomènes; cependant, par un entraînement inexplicable, j'en étais venu jusqu'à l'évoquer moi-même. Il est bien vrai que ma conviction n'était pas complète, et qu'en disant à Astaroth : Montre-nous la vieille *tata*, j'avais plutôt l'idée de lui porter un défi que de faire une évocation réelle. Il est bien vrai aussi que si j'avais été complétement sûr de parler au démon, j'aurais plutôt coupé ma langue que de prononcer de telles paroles; mais je ne pouvais me dissimuler que mes dispositions premières étaient bien changées, et je craignais, non sans motif, d'être entraîné plus loin.

» Je décidai donc que ni moi ni les miens ne prendrions désormais aucune part à de telles expériences, et que je ne permettrais plus qu'elles eussent lieu chez moi, sous quelque prétexte que ce fût. Les époux L***, à qui je fis part de mes impressions, prirent une résolution semblable..... Trois jours se passèrent ainsi. Lorsque les époux L*** s'asseyaient pour dîner, la table s'agitait et frappait légèrement pour les provoquer; mais ils persistèrent dans leur bonne résolution et ne l'interrogèrent pas. (Cependant les premiers coups avaient eu lieu à la demande de M. L***.)

» Le troisième jour, pendant qu'ils dînaient, ils entendirent un coup sec frappé sur la table, sans que celle-ci fît aucun mouvement. Ils se regardèrent avec une sorte de stupeur et se demandèrent s'ils n'avaient pas frappé avec le pied ni la main. Bientôt les coups furent répétés et ne laissèrent aucun doute sur leur origine mystérieuse. La table ayant été promptement enlevée, les époux L*** se croyaient délivrés de ce bruit importun, lorsqu'ils l'entendirent sur le parquet, sur les portes, sur les meubles. Ils quittèrent cette pièce pour aller dans leur chambre; mais ce bruit les suivit partout. Saisis de frayeur, ils sortirent précipitamment et vinrent me raconter ce qui leur était arrivé. Je les écoutais avec un sourire où se peignait l'incrédulité que j'avais de la peine à dissimuler, quand j'entendis deux coups bien distincts sous le fauteuil où j'étais assis. J'éprouvai, je dois l'avouer, une sorte de frisson; car ces coups étaient d'une nature particulière, et je sentais qu'un agent physique n'aurait pu produire cet effet. Deux autres coups moins décidés se firent encore entendre dans la cloison. Je me donnai du courage, et, quand les époux L*** voulurent rentrer, je les accompagnai dans leur appartement. J'y restai un quart d'heure, et rien ne s'étant passé, je me retirai, bien persuadé que la nuit serait paisible pour eux. Il n'en fut pas ainsi. Ils étaient assis, vers les onze heures, auprès de leur petit guéridon et lisaient. Madame L*** avait mis de l'eau bénite à sa portée, espérant se préserver ainsi de toute frayeur nocturne. Ils étaient là depuis une demi-heure lorsque les mêmes coups se firent entendre de nouveau; et comme ils avaient lieu surtout sous la chaise où était assise madame L***, celle-ci trempa ses doigts dans l'eau bénite et les secoua sous la chaise. Sa main fut aussitôt saisie et mordue au-dessous de la deuxième phalange du pouce et elle eut de la peine à la retirer. Son mari ne comprenait pas d'abord la cause des cris qu'elle poussait; mais il fut bien plus surpris en voyant sur la chair rouge et enflée l'empreinte d'une double rangée de dents. Madame L*** n'était pas encore remise de l'émotion causée par cette attaque

inattendue, qu'elle poussa de nouveaux cris en portant la main à l'épaule droite et tomba en syncope. Son mari avait beau regarder, il ne voyait rien, la robe même n'éprouvait aucun froissement. Il découvrit l'épaule et y trouva comme une sorte de contusion de la grandeur d'une pièce de cinq francs, il vit même quelques gouttes de sang couler. Quand elle eut recouvré ses sens, madame L*** se sentit mordre encore à l'avant-bras et ensuite aux reins, quoique d'une façon moins sensible. Le reste de la nuit se passa sans nouvel incident, mais dans une insomnie complète, comme on peut bien le présumer. J'ai vu le lendemain, seize heures après l'événement, les traces des morsures... L'avant-bras présentait comme l'empreinte de deux dents canines. Les époux L*** acceptèrent le soir même une chambre chez moi et dormirent tranquillement. Seulement, le matin, ils entendirent au plafond, puis, en descendant, sur la cloison, et enfin dans le matelas, de petits coups semblables à ceux de l'avant-veille. Le bruit qui se faisait dans le matelas, et que j'ai pu constater moi-même plus d'une fois, était semblable à celui de deux noisettes qui sont brisées l'une contre l'autre. Quelques instants auparavant, deux de mes enfants, âgés, l'un de seize et l'autre de quatorze ans, et qui se rendaient au petit séminaire à cinq heures, virent une vieille femme accoudée à la croisée de l'appartement abandonné. Cette apparition se montra encore une seconde fois. Le troisième jour elle cessa..... La semaine se passa sans événements nouveaux ; seulement, les coups que les époux L*** avaient entendus le premier jour continuèrent toute la semaine partout où ils se transportèrent, et mes deux fils, qui leur avaient cédé leur chambre et qui couchaient dans une autre pièce, furent tellement tourmentés qu'il fallut se décider à leur dresser un lit dans ma chambre. Le dimanche suivant fut signalé par une manifestation d'une autre espèce. Les époux L*** étaient assis dans leur chambre à une heure de l'après-midi, et comme la chaleur était grande, ils s'assoupirent pendant quelques minutes. A son réveil, madame L*** ne retrouva plus le peigne qui relevait ses cheveux. On le chercha vainement dans tous les coins de la chambre, dans tous les tiroirs.... Mais après avoir renoncé à toute recherche, ils le virent sur le fauteuil qu'ils avaient inutilement retourné en tous sens. Le lendemain, lundi, fut signalé par des accidents nombreux et variés..... M. L*** avait, selon sa coutume, placé sa montre sur une table de nuit à côté de son lit. Il la regarda le matin pour voir l'heure et s'habilla ; mais quand il voulut la prendre pour sortir, il ne la trouva plus..... Après de minutieuses recherches, la montre fut retrouvée au fond du lit sous le matelas..... En rentrant

chez lui, M. L*** la posa sur une table devant laquelle il s'assit pour travailler; à huit heures il se disposait à partir; mais..... la montre où il venait de voir l'heure n'y était plus. Il appela sa femme pour lui faire part de ce nouvel incident. Tout à coup, celle-ci pousse un cri, elle sentait quelque chose de froid passer sous sa robe; c'était la montre qui avait glissé sur le dos, s'était arrêtée à la ceinture..... d'où elle remonta sous l'aisselle..... Après l'avoir bien consolidée dans son gousset, M. L*** alla prendre deux livres qu'il avait laissés sur cette même table. Hélas! ils s'étaient enfuis à leur tour. Il fit tomber l'un de ces livres d'une robe qu'il froissa en passant, l'autre ne fut retrouvé que le soir dans les rayons de la bibliothèque. Il partit enfin, et sa femme quitta l'appartement en même temps que lui. Ils y rentrèrent ensemble vers les dix heures. La première chose qui frappa leurs regards fut une tasse à café qui n'était plus sur le plateau avec les autres et qui avait été portée sur un meuble de la chambre et recouverte de sa soucoupe. Ils la découvrirent et n'eurent pas besoin d'un examen attentif pour savoir de quoi elle était remplie, l'odeur qui s'en répandait leur disait assez le contenu. Ils remirent promptement la soucoupe sur la tasse; mais tout à coup ils la virent se soulever, et, comme elle était prête à tomber, ils l'enlevèrent de nouveau. Une petite carrotte blanche et bien propre était plantée au milieu de..... la tasse. Après cette sale espiéglerie, l'esprit leur devait une compensation; elle ne manqua pas. Au bout de quelques heures, ils trouvèrent à la même place un grand cornet de dragées qu'ils vinrent me montrer immédiatement. Il y en avait de toutes les formes et de toutes les couleurs. J'y remarquai des fèves, des pois, des haricots, des glands, des noisettes, etc.; le tout parfaitement imité, d'un coloris et d'une fraîcheur charmants. Celles que nous écrasâmes contenaient de la liqueur. Ce qui s'était passé par rapport à la tasse avait fait craindre d'autres mauvaises plaisanteries de la part de l'esprit, et les époux L*** avaient accepté avec empressement une place à ma table jusqu'à ce que ces manifestations eussent cessé. Pendant le dîner, on parla naturellement du paquet de dragées qui était devant nous, mais auquel personne n'osait toucher. On se demanda si c'était bien l'esprit qui les avait apportées. La table se dressa aussitôt sur deux pieds et se mit à frapper à plusieurs reprises, comme elle avait coutume de le faire quand elle répondait affirmativement à nos questions. Plusieurs personnes, et notamment deux ecclésiastiques qui vinrent voir les dragées, pendant que nous étions encore à dîner, conseillèrent à madame L*** de visiter les confiseurs et marchands de dragées de la ville pour voir s'ils en avaient de pareilles.

La proposition fut acceptée. Elle mit donc le cornet dans sa poche et sortit avec ma femme pour procéder à cette enquête d'un nouveau genre. Il s'agissait de surprendre le diable en flagrant délit de vol; mais le diable était trop fin pour se laisser prendre. Oh! que ces dragées me pèsent, dit madame L*** après avoir fait quelques pas. — Tu plaisantes sans doute, il y en a au plus un demi-kilogramme..... En arrivant chez le confiseur la poche était vide, les dragées s'étaient envolées.....

» Dans la même soirée, les époux L***, rentrant dans leur appartement, virent quelques dragées sur une table, puis sur les chaises, sur le lit, par terre, et, à mesure qu'ils les ramassaient, ils en trouvaient d'autres à l'endroit même où ils venaient de les prendre. Ce n'est pas tout: l'un d'eux fit remarquer qu'il n'y avait pas de fèves comme dans le cornet du matin, et aussitôt ils virent une poignée de fèves sur la table. Il n'y a pas de haricots, dit l'autre. Des haricots parurent sur le lit..... Quand ils descendirent, ils en rencontrèrent sur tous les degrés de l'escalier et il en tomba quelques-unes sur la terre. J'ai dit que nous n'avions pas osé toucher à ces bonbons, mais quelques personnes à qui nous en avons donné se sont montrées moins craintives et les ont trouvés délicieux. J'ai su depuis qu'on en fabrique d'absolument semblables dans notre ville. Ils avaient été probablement volés dans quelque magasin. Le jeu des dragées continua encore plusieurs jours, mais à d'assez longs intervalles et à petites quantités. Il en tomba même dans ma maison, sur la tête de ma mère et sur celle de ma femme. Un jour que les époux L*** étaient avec ma mère, ma femme et plusieurs de mes enfants, dans la chambre que je leur avais cédée, un bonbon parut tout à coup sur la table; il avait la forme d'une fève. Il fut convenu qu'on n'y toucherait pas, car on était las des prévenances de l'esprit et l'on voulait essayer de les faire cesser en les méprisant. Après quelques minutes, la fève s'envola à la grande satisfaction de tous. Ils n'y pensaient déjà plus, lorsqu'ils la virent non pas tomber, mais descendre assez lentement du plafond. Une jeune enfant qui était là courut la ramasser et la rejeta aussitôt en s'écriant: O le sale! On l'examina; elle était gluante comme si elle venait d'être sucée.

» Cependant l'esprit continuait à frapper, soit pour répondre à M. L*** quand il parlait, soit pour compter les heures quand l'horloge les sonnait, soit pour marquer la mesure le soir quand on battait la retraite. Il faisait aussi des espiégleries d'une autre espèce: il imitait un chien qui trotte dans un appartement ou bien encore un porc qui grogne. Il leur faisait aussi de petits cadeaux. Il prit une fois mon canif et le porta

sur la table de M. L*** pendant qu'il travaillait. La continuité de ces manifestations commençait à nous inquiéter, et je m'aperçus que les époux L*** en étaient assez vivement frappés. Ce fut au point que j'en conçus des alarmes pour leur santé. Une dame pieuse, à qui je fis part de la peine que j'en ressentais, me donna quatre médailles de saint Benoît employées, me dit-elle, avec succès contre toute espèce de maléfices... J'en donnai deux à ceux de mes enfants qui avaient été tourmentés la nuit; mais je n'étais pas sûr que M. L*** acceptât celle qui lui était destinée. Les faits multipliés dont il avait été, on peut le dire, la victime, avaient modifié ses idées. Il prit la médaille, ainsi que sa femme, et ils la gardèrent précieusement. Dès le lendemain, toutes les manifestations cessèrent... Huit jours s'étaient à peine écoulés que les manifestations recommencèrent avec un caractère plus prononcé encore qu'auparavant. Je dois ajouter cependant que mes enfants n'ont plus été tourmentés depuis et que l'esprit frappeur les a laissés dormir tranquilles. Les plaisanteries de l'esprit malin ayant cessé, comme je viens de le dire, les époux L*** voulurent rentrer dans leur appartement. Ce fut peut-être une imprudence; car, quoique l'esprit les eût suivis chez moi, ses manifestations y furent toujours plus rares et, si je puis m'exprimer ainsi, plus timides que chez eux.

» C'est désormais dans leur appartement que se passent toutes les scènes. M. L*** se disposait à sortir; il quitte ses pantoufles et s'assied pour mettre ses souliers. Un cri de sa femme éveille son attention; il lève la tête et voit son chapeau passer assez lentement dans la chambre voisine et de là dans la garde-robe, porté sur l'aile des zéphirs, comme les dieux d'Homère... Après beaucoup de recherches, on le trouve sur une armoire, entouré d'un ruban bien attaché qui retenait plusieurs plumes d'oie. Tout n'était pas fini. Il a le chapeau, c'est vrai; mais les souliers n'y sont plus. On les cherche dans la chambre, dans la cuisine, dans la garde-robe; il restait à visiter un réduit obscur. Madame L*** allume une bougie et s'y dirige avec son mari; mais cette bougie est arrachée du chandelier et enlevée... Elle ne leur fut rendue que le soir à l'entrée de la nuit. — Il devrait bien nous rendre la bougie, dit l'un des époux. Presque aussitôt la bougie tomba à leurs pieds, mais il en manquait plus de la moitié... M. L*** prit une autre paire de souliers et il se mettait en devoir de les chausser... lorsque ceux qu'il avait inutilement cherchés tombèrent devant lui... Toutes les scènes n'étaient pas aussi gaies : l'esprit jetait assez souvent aux époux L***, au moment où ils se tournaient, les objets qu'il trouvait dans la cuisine, des pommes de terre, des oignons, des fruits, etc. Je vis un jour tomber,

à quelque distance de la place où nous étions, une gousse d'ail qui était venue du plafond et dont tous les grains sans exception s'éparpillèrent sur le parquet. Or, je certifie que rien ne pouvait expliquer naturellement ce fait. La gousse d'ail avait été prise dans la cuisine pour être jetée dans la chambre où nous étions, et aucun de ceux qui étaient présents n'avait pu la lancer, j'en suis sûr. Une autre fois, un couteau de cuisine passa entre ma femme et les époux L***, qui causaient debout, et s'implanta dans le parquet. Il est arrivé plusieurs fois à l'esprit de leur jeter de gros sous rouillés et couverts de terre, et à trois ou quatre reprises, des pièces d'argent d'un et de deux francs. M. L*** ayant ramassé une de ces pièces, la donna à un pauvre en sortant. Quand il rentra, une pièce tomba à ses pieds; c'était la même. Une des espiégleries les plus bizarres fut celle-ci : M. L*** s'était levé de grand matin et lisait attentivement auprès du lit où sa femme était endormie. Quand celle-ci s'éveilla, elle se trouva cousue dans le drap de lit, et ses mains, qu'elle tenait en dormant au-dessus de sa tête, étaient attachées avec des fils de soie assez forts qui avaient été pris dans les tiroirs d'une commode. — Je ne conçois pas, lui dit le mari, que tu te laisses ainsi coudre et lier sans le sentir. Mais comme il sortait, madame L*** le rappela vivement. Un paquet de rubans de diverses couleurs avait été attaché à son paletot et l'on eut de la peine à le délier... Ces phénomènes, après s'être ralentis insensiblement, ont cessé tout à fait au commencement du mois de septembre. »

CORRESPONDANCE.

Lettres de M. l'abbé Houpert; — De M. l'abbé Croizet; — De M. Séguin (plume qui écrit seule); — de M. Salgues; — De M. des Mousseaux.

M. l'*abbé* Houpert, curé de Rening (Meurthe), nous écrit en date du 27 mars : « Aucun prospectus ne m'a autant plu que le vôtre; je suis convaincu, avec plusieurs de mes confrères auxquels j'ai fait partager entièrement mes idées, de l'immense utilité que votre journal aura sur tous les esprits, de quelque opinion religieuse ou philosophique qu'ils puissent être; car les vrais croyants n'auront qu'à se réjouir, puisque d'un côté vous démêlerez sagement et scrupuleusement l'abus que la crédulité ou la malice pourraient faire de la nouvelle découverte des tables tournantes, et que, de l'autre, vous montrerez clairement le bon

usage qu'on en pourra tirer pour s'affermir dans la croyance à un monde surnaturel si intimement lié avec notre monde matériel, et surtout avec l'homme, qui participe des deux mondes par son intelligence et par son corps. Le matérialiste, l'impie, le panthéiste et, sous bien des rapports, l'hérétique seront confondus par des faits qu'ils ne pourront pas plus nier que l'existence du soleil en plein midi. Ceux qui chancellent seront raffermis dans leur foi catholique par des faits incontestables qui viendront rendre témoignage à la vérité de tout ce que nos livres saints et l'Église nous enseignent sur le monde spirituel, sur les différents êtres qui le composent, sur leurs relations plus ou moins immédiates avec nous et notre monde mixte. En un mot, vous pourrez donner des aperçus nouveaux aux théologiens et aux philosophes, leur fournir des preuves nouvelles, palpables, irréfragables, et surtout à la classe nombreuse des catholiques ou des chrétiens d'une instruction médiocre que vos preuves nouvelles, tirées de faits authentiques, persuaderont mieux que tous les raisonnements que les plus grands prédicateurs pourraient leur faire. Car une fois admise et prouvée par des faits irrécusables l'existence d'un monde d'esprits favorables et d'esprits nuisibles à l'homme, l'existence de nos âmes après la mort du corps et surtout une existence heureuse pour la vertu et malheureuse pour le vice, alors le triomphe du catholicisme dans le monde sera plus sûr encore, et l'Église pourra chanter avec une joie nouvelle : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.*

» Courage donc, votre mission est belle, elle est éminemment catholique, philosophique, mais catholiquement philosophique et morale. J'ose espérer qu'avec la grâce de Dieu vous êtes appelés à faire un bien immense. Vous aurez peut-être des contradicteurs, même des contradicteurs puissants qui ne comprendront pas vos bonnes vues, vos intentions et l'immense utilité de votre tâche; mais marchez toujours, redoublez de courage, car toutes les bonnes œuvres ont eu des contradicteurs, même parmi ceux auxquels elles devaient ou pouvaient le plus profiter. Il faudrait autant que possible prévoir tous les abus que l'ignorance, la mauvaise foi, la malice ou l'incrédulité pourraient faire des faits que vous citerez et y répondre d'avance, ou, par de judicieuses réflexions, rendre ces abus ou ces fausses explications impossibles. En un mot, il faut tout tourner à la plus grande gloire de Dieu et au salut éternel des âmes, et prouver que c'est un trait de la divine Providence qui a voulu, précisément dans le temps où le monde matériel fait tant d'inventions prodigieuses, nous faire faire les plus grandes découvertes dans le monde surnaturel. J'ai l'honneur, etc. »

Lettre de M. l'abbé CROIZET, *curé de Neschers (Puy-de-Dôme), chevalier de la Légion d'honneur, correspondant du ministère de l'instruction publique.* — « Quoique je n'aie pas encore une grande confiance dans le langage des tables, comme j'en ai parlé le premier dans un journal de notre département, je suis bien aise de connaître les faits que vous signalerez. Je vous prie cependant de ne pas accueillir trop facilement des faits qui ne sont pas attestés par des personnes graves.

» L'année dernière, un abbé qui venait de l'Amérique vint me voir, et me dit qu'il s'était couché sur une grande table et que six enfants de ses élèves, placés trois d'un côté et trois de l'autre, l'avaient élevé à plus d'un pied au-dessus de la table en le touchant du bout des doigts. J'eus beau dire que c'était un rêve ; il garda son air sérieux et ajouta qu'on le souleva une seconde fois, et qu'il resta en l'air tout entier pendant plus d'une minute.

» Malgré ce fait et bien d'autres dont j'ai été témoin, je reste encore dans le doute sur un grand nombre de points : j'ai vu moi-même que la table se trompe souvent, soit qu'elle frappe, soit qu'elle écrive, surtout lorsqu'on l'interroge sur l'avenir, même sur un avenir très-prochain. Au reste, il sera utile de bien examiner les faits, de prévenir les abus, de renfermer le phénomène, s'il existe, dans ses justes limites, et puis d'en découvrir la cause s'il est possible. Agréez, etc.

» 28 mars 1854. »

Lettre de M. SÉGUIN. — « Richelieu, 25 mars. — Il serait absurde de laisser tomber dans le néant les essais de cette science ; elle peut avoir du vrai ; mais sûrement il y a bien des illusions. Ma sœur s'amusait aux évocations ; les âmes prétendues de nos parents et amis venaient demander des prières, etc. Enfin, le 17 courant, comme elle achevait une expérience, *la plume s'est agitée et a écrit*, SEULE, le nom de notre frère, qu'elle disait décédé. Épouvantée à cette vue, ma sœur a dit mentalement : « Non, ce n'est pas vrai ; tu mens ! — Non, a répondu la plume ; mort hier 16, à Cambrai, d'une fluxion de poitrine... » — Je me suis adressé à Cambrai, et mon frère m'a répondu qu'il était en parfaite santé. — Que penser ? que croire ? Il y a quelque chose d'extraordinaire en tout ceci, mais il y a du mensonge ; c'est l'esprit de ténèbres.

» Que direz-vous de la véracité des esprits ? Celui-ci a prétendu être Satan ; il a répondu des grossièretés à ma sœur, qui le pressait, et enfin il lui a demandé *par écrit* son âme en échange de toutes les joies de ce monde. Elle lui a dit : « Sera-ce pour l'éternité ? — Non. —

Eh bien, merci ; tu ne m'auras pas. » Car vous saurez que ma sœur est une personne d'une vertu solide, pieuse, d'une dévotion éclairée et d'un esprit peu commun. »

Extrait de la lettre de M. Salgues, *à Angers.* — « 23 mars. — Entraîné comme d'autres, j'ai essayé d'abord avec peu de confiance ces expériences, déjà anciennes aux États-Unis, et même très-connues dans l'antiquité, et, comme tout le monde, j'ai été dépouillé de mon incrédulité. Lors de ce premier essai, je me demandais si je n'étais pas dupe d'une altération mentale passagère. J'ai voulu recommencer le lendemain, pour m'assurer si je ne m'étais pas trompé et s'il était possible que des êtres intelligents et invisibles existassent autour de nous, nous voyant et nous entendant parfaitement. Bien convaincu que ce n'était pas une illusion, j'ai saisi toutes les occasions qui se sont présentées pour ouvrir de nouvelles communications de ce genre. Bientôt après l'usage des tables est venu celui, beaucoup plus intéressant, du crayon passé au travers d'une petite corbeille, qui offre des résultats matériels et des idées spontanées des esprits..... »

Lettre de M. des Mousseaux. — Avril 1854. — « Un de mes amis me met entre les mains un numéro de votre journal, intitulé *la Table parlante.* Vous y citez un passage du livre que je viens de publier chez M. Vrayet, et qui est intitulé : Mœurs et pratiques des démons, *ou des Esprits visiteurs...* d'après les autorités de l'Église, les auteurs païens et l'observation des faits contemporains. J'insiste beaucoup sur le titre, dont vous ne rapportez qu'une partie, parce qu'il donne à l'ouvrage son caractère.

» M. des Mousseaux, dites-vous, a pris part à une expérience dans laquelle l'esprit qui s'est manifesté était évidemment un mauvais esprit. Je suis à la recherche d'une expérience où l'esprit, *provoqué* par l'homme à se mettre en rapport avec lui, ne soit pas contraint, en définitive, à se reconnaître pour mauvais.

» En savez-vous une seule, monsieur ? Et, dans ce cas, veuillez donc, je vous en supplie, la dire, avec toutes les circonstances nécessaires à l'appréciation du fait.

» Sinon, monsieur, rendez le service à vos abonnés de leur dire : Messieurs, jusqu'à nouvel ordre, toutes les fois que vous vous livrerez à une expérience de table parlante ou écrivante, toutes les fois que vous provoquerez l'agent des phénomènes extra-naturels modernes à vous donner signe de vie d'une façon quelconque et par quelque médium que ce soit, garde à vous !

» Se fit-il saint, se fit-il ange de lumière, son but unique est de vous tromper et de vous perdre ; et vous avez affaire à un esprit aussi perfide que cruel ! C'est là ce que me paraissent démontrer les faits dont mon livre abonde.

» Hommes de bon sens ; abstenez-vous donc de toutes ces dangereuses pratiques par lesquelles vous vous inféodez au plus habile, au plus infatigable de vos ennemis ; et que son hypocrisie ne vous rende pas innocemment ses dupes. « Car, comme il est dit au 12e article de » la détermination de la Sorbonne, Satan commande des jeûnes, des » prières et oraisons, et jusques à employer l'hostie pour décevoir les » ignorants... J'en ai remarqué ci-devant une histoire, où il est escript » que Satan se disait *l'âme d'un défunct*, à Confolens sur Vienne, en la » maison d'un nommé X..., en l'an 1458, qui gémissoit comme s'il » eût souffert grand douleur, admonestant qu'on lui fit dire grand » nombre de messes et qu'on fit des voyages ; révélant beaucoup de » choses *occultes* et *véritables*, mais... »

» Mais on le contraignit à se démasquer.

» Je coupe court, monsieur, car il y aurait trop à dire si l'on ne savait se taire. J'ai posé ma question, et j'ai pris la liberté de l'accompagner d'un avis que je pourrais appuyer de mille exemples.

» Votre but, comme celui de mon livre, est de prémunir les lecteurs chrétiens, cela me suffit ; vous me comprendrez et me ferez comprendre.

» Agréez, etc. »

Réponse. — Nous reconnaissons comme M. des Mousseaux tout le danger des expériences nouvelles ; ce journal en citera de nombreux exemples, assez frappants, nous l'espérons, pour en détourner les lecteurs. Mais notre honorable correspondant ne va-t-il pas trop loin en affirmant que l'esprit qui répond par les tables est *toujours* mauvais ? Il faudra donc nier absolument tous les faits contraires, et en particulier ceux que nous avons cités dans le premier numéro de ce recueil. Nous savons que l'esprit du mal prend tous les masques, même celui des âmes saintes ; est-ce une raison pour penser que les morts ne peuvent point entrer ainsi en communication avec les vivants ? En dehors des pratiques nouvelles, n'y a-t-il pas, parmi la foule des contes ridicules de *revenants*, quelques faits authentiques qui établissent la réalité de cette communication ? Ne voyons-nous pas l'ombre de Samuel évoquée par la pythonisse d'Endor, les âmes de plusieurs morts qui se montrèrent dans Jérusalem au moment de la mort de Notre-Seigneur ?

Dans une science si nouvelle, quoique son origine remonte loin, le doute sera longtemps nécessaire; et, pour notre compte, nous n'oserons nier ou affirmer d'une manière absolue que lorsque des faits positifs et nombreux nous y obligeront. Ces faits, nous ne les provoquerons pas; nous dirons toujours avec M. des Mousseaux aux expérimentateurs : *Garde à vous!* mais nous les recueillerons et nous les ferons, autant que possible, servir à la défense de la religion et de ses enseignements. B. Du Vernet.

DÉBUT
DES MANIFESTATIONS SPIRITUELLES D'AMÉRIQUE,
Dans les familles Weekman et Fox, en 1846.

Nous avons parlé dans l'avant-propos de ce journal de cette espèce d'épidémie morale qui a maintenant envahi presque toutes les localités de l'Amérique du Nord, et qui menace d'y faire de plus funestes ravages que la peste et la guerre. Ce vaste continent, à part quelques millions de catholiques, est peuplé de sectes hérétiques innombrables et d'une foule de véritables païens qui repoussent tout vestige de christianisme. C'était là un terrain bien préparé, il faut l'avouer, pour l'invasion de Satan et de ses légions. Les esprits qui entrent aujourd'hui en communication habituelle avec les Américains prétendent, il est vrai, qu'ils sont les âmes des morts, mais alors ce ne peut être que les âmes des damnés, à en juger par les résultats qu'ils produisent. En effet, les suicides et les aliénations s'y multiplient par milliers, surtout parmi les *médiums*, c'est-à-dire les intermédiaires de ces communications spirituelles, les personnes plus aptes que les autres à servir d'agents à ces esprits; les familles s'y désunissent; les doctrines les plus impies et les plus immorales viennent, avec l'autorité de l'autre monde, pervertir la nation. Nous voudrions pouvoir dire que ces faits sont controuvés et le fruit de la jonglerie et du charlatanisme; mais il faudrait alors soutenir que des millions d'individus sont à la fois fous et hallucinés; ce serait un prodige plus grand que celui des merveilles sataniques qu'on nous raconte.

En attendant que nous déroulions devant nos lecteurs le triste tableau de ces faits, il importe de leur faire connaître les premiers

phénomènes par lesquels ils ont débuté. Ils ont été publiés de tous côtés en Amérique, et en particulier par MM. Capron et Barron, de New-York, deux témoins oculaires. Nous empruntons l'extrait qu'en a donné M. Blackwel dans le *Journal du Magnétisme*.

Des coups, dont personne ne put deviner la cause, se firent entendre pour la première fois chez un nommé Weekman, qui habitait une maison du petit village d'Hydesville, près la ville d'Arcadie, dans l'État de New-York, en 1846. Tous les efforts pour découvrir l'auteur de ces bruits mystérieux furent inutiles, quoiqu'on ne négligeât rien de ce qui paraissait propre à le faire découvrir. Une fois aussi, pendant la nuit, la famille fut éveillée par les cris de la plus jeune des enfants, petite fille de huit ans, qui assura avoir senti quelque chose comme une main qui avait parcouru le lit et avait enfin passé sur sa tête et sur sa figure ; chose qui paraît avoir eu lieu depuis dans plusieurs autres endroits où ces coups se sont fait entendre. Dès ce moment, rien de plus ne se manifesta pendant six mois, époque à laquelle cette famille quitta la maison, qui fut alors habitée par un méthodiste, M. John Fox, et sa famille, composée de sa femme et de ses deux filles. Pendant trois mois encore tout y fut tranquille ; mais alors les coups mystérieux recommencèrent de plus belle.

D'abord c'étaient de petits coups très-légers, comme si quelqu'un frappait doucement sur le parquet d'une des chambres à coucher, et à chaque coup une vibration se faisait sentir sur le parquet ; on la sentait même étant couché. Les rédacteurs de cette histoire merveilleuse (MM. Capron et Barron) assurent qu'ils ont souvent ressenti cette vibration, et que la sensation est très-analogue à celle que produit une batterie galvanique. La première fois que ces bruits se firent entendre de cette famille, tous ses membres étaient réunis dans une seule pièce, et tous l'entendirent. Mais malgré les recherches que l'on fit dans tous les sens pour en découvrir l'auteur, on ne trouva rien.

Les coups se faisant constamment entendre, il n'y avait plus moyen de dormir dans la maison : toutes les nuits, ces bruits légers, vibrants, frappaient doucement, mais sans relâche. Fatiguée, inquiète, toujours aux aguets, la famille se décida enfin à appeler les voisins pour l'aider à trouver le mot de l'énigme ; et dès ce moment, les coups mystérieux attirèrent l'attention de tout le pays. On mit des groupes de six ou huit individus dans chaque pièce de la maison, ou bien on en sortit, tout le monde écoutant dehors ; mais l'agent invisible frappa toujours. Le 31 mars 1847, madame Fox et ses filles n'ayant pas fermé l'œil

pendant la nuit précédente, et ayant grand sommeil, se couchèrent de très-bonne heure, toutes dans la même chambre, espérant ainsi échapper aux bruits, qui faisaient ordinairement plus de tapage vers le milieu de la nuit. M. Fox était absent. Mais bientôt les coups commencent, et les deux jeunes filles, qui ne pouvaient dormir, se mettent à les imiter en faisant claquer leurs doigts ; à leur grand étonnement, les coups répondent à chaque claquement. Alors la plus jeune se met à vérifier ce fait surprenant ; elle fait un claquement, on entend un coup ; deux, trois, etc. ; toujours l'être invisible rend le même nombre de coups. Sa sœur aînée dit en badinant : « Maintenant, faites comme moi : comptez un, deux, trois, quatre, cinq, six, » etc., en frappant chaque fois dans sa main le nombre indiqué. Les coups la suivirent avec la même précision ; mais ce signe d'intelligence alarmant la jeune fille, elle cessa bientôt son expérience. Alors ce fut madame Fox qui dit : « Comptez dix. » Et sur-le-champ *dix coups* se font entendre. Elle ajoute : « Voulez-vous me dire l'âge de Catherine (une de ses filles)? » et les coups frappent précisément le nombre d'années qu'avait cette enfant.

Madame Fox demanda ensuite si c'était un être humain qui frappait ces coups. Point de réponse. Puis elle dit : « Si vous êtes un *esprit*, je vous prie de frapper deux coups, » et deux coups se font entendre. Elle ajoute : « Si vous êtes un esprit auquel on a fait du mal, répondez-moi de la même façon, » et les coups répondent de suite. De cette manière *on lia conversation*, pour ainsi dire, et bientôt madame Fox parvint à savoir que c'était l'esprit d'un homme ; qu'il avait été tué dans cette maison plusieurs années auparavant ; qu'il était marchand colporteur, âgé de trente et un ans, nommé Charles Rayn, et que le locataire qui habitait la maison à cette époque l'avait tué pour s'emparer de son argent. Madame Fox dit alors : « Si nous faisions venir les voisins, les coups répondraient-ils toujours? » Un coup se fit entendre en signe affirmatif. Les voisins appelés ne tardèrent point à arriver, comptant rire aux dépens de la famille ; mais l'exactitude d'une foule de détails ainsi donnés par les coups en réponse aux questions qui furent adressées à l'agent invisible par les divers membres de la famille sur les affaires particulières de leurs voisins convainquirent les plus incrédules.

Alors le bruit de ces choses étranges se répandit au loin. Des centaines d'individus arrivèrent de tous les côtés : des prêtres, des juges, des avocats, des médecins, et une foule de simples citoyens. On engagea les membres de la famille que ces coups poursuivaient de

maison en maison à quitter le village qu'ils habitaient pour aller s'établir à Rochester, ville importante du New-York, où ceux qui désireraient venir entendre ce phénomène pourraient plus facilement les trouver. Depuis ce moment, des milliers de personnes, dont un grand nombre se trouve parmi les hommes les plus intelligents du pays, se donnèrent rendez-vous chez cette famille, et cherchèrent par tous les moyens à découvrir l'imposture, s'il y en avait. Toutes les recherches furent infructueuses. On lia les pieds et les mains aux jeunes filles, on les isola au milieu de coussins de plumes, on les fit déshabiller par un comité de dames prises parmi les assistants, sans pouvoir rien découvrir qui expliquât la production de ces coups.

Ces prodiges ne se bornèrent pas à la famille Fox ; les mêmes choses se firent dans plusieurs endroits, et chaque tentative ayant pour but de découvrir l'agent caché y fut également vaine.

Parmi d'autres personnes qui paraissent avoir la faculté d'attirer ces coups, on cite un jeune garçon, John Beaver, de Sennett, qui n'a qu'à vouloir leur production pour les faire entendre de suite ; et si fort, qu'ils produisent l'effet du coup d'un lourd marteau sur les tables, chaises, parquets, ou sur les palissades des jardins et des champs. Ce garçon peut aussi tenir de longues conversations avec ces hôtes invisibles ; et, en sa présence, on a souvent vu divers meubles de la pièce où il est pour l'instant changer subitement de place, transportés par des mains invisibles.

Mais on avait déjà trouvé un moyen d'élargir les rapports entre les coups et les auditeurs, en se servant de l'alphabet ; ainsi, à un signal convenu de la part des coups, on récitait l'alphabet, et un coup se faisait entendre à la lettre voulue. De cette façon on était arrivé à avoir de longs entretiens avec ces êtres inconnus. Un jour que plusieurs personnes étaient réunies à Rochester pour les entendre, les voilà qui demandent l'alphabet, et qui disent à l'assemblée : « Vous avez tous un devoir à remplir. Nous voulons que vous donniez plus de retentissement aux faits que vous examinez. » Cette demande étant très-inattendue, on se mit à en discuter les difficultés, le ridicule, l'incrédulité qu'il faudrait braver en attirant l'attention du public sur ce sujet bizarre. « Tant mieux, répondent les coups, votre triomphe n'en sera que plus éclatant. » Après avoir reçu de longues communications de cet interlocuteur invisible, une foule d'indications quant à ce qu'il fallait faire, et les assurances les plus positives que les coups se feraient entendre à toute l'assistance, ces personnes se décidèrent enfin à louer une grande salle déjà désignée par les coups, pour y faire en-

tendre ces phénomènes au public : les coups insistant sur la nécessité d'une pareille manifestation, qui devait préparer les esprits à l'établissement d'un nouvel ordre de rapports entre les deux mondes, lequel aurait lieu à une époque prochaine. Cette expérience publique eut lieu à plusieurs reprises ; les coups se firent entendre dans toute la salle, et quoique l'on fît tous les efforts pour découvrir la mécanique dont on supposait que les demoiselles Fox se servaient, on ne put rien découvrir.

EXPLICATION SCIENTIFIQUE

DES

PHÉNOMÈNES DES TABLES PARLANTES.

L'auteur de l'article suivant est un de nos correspondants, savant Belge, à qui la science et l'industrie doivent d'importantes découvertes, souvent mentionnées de la manière la plus honorable par l'Institut de France. Il nous pardonnera de ne pas insérer son travail tel qu'il nous l'avait communiqué d'après le Monautopole et d'y avoir retranché quelques pensées qui n'étaient pas en harmonie avec la doctrine de ce journal. Son explication est claire et séduisante, mais cependant hypothétique. Le fluide nerveux est probable, son admission est commode comme moyen de se rendre compte d'une foule de phénomènes vitaux ; rien toutefois n'en prouve l'existence ; s'il a de l'analogie avec le fluide électrique, il en diffère sous tant de rapports, qu'on ne saurait guère admettre une explication qui repose sur une identité complète. Comment rendre compte, dans ce système, des phénomènes d'obsession, dont les exemples sont si nombreux ; des premières manifestations spirituelles d'Amérique, etc. ? Notre correspondant avoue qu'on est trompé par les mauvais esprits 99 fois sur 100 ; il n'y a donc qu'une seule chance d'entrer en communication avec les bons. Ne semblerait-il pas, dès lors, qu'il devrait se réunir à nos évêques pour dissuader d'aussi dangereuses pratiques ? Mais laissons parler l'auteur :

Nous croyons, dit-il, pouvoir raisonner de la découverte des tables parlantes sans avoir besoin d'en appeler à la foi religieuse, mais simplement à la bonne foi de certains savants au niveau des connaissances acquises sur l'électricité, la lumière, le magnétisme, etc. : nous n'exigeons d'eux qu'une seule croyance généralement admise sans

démonstration depuis l'origine des siècles : la croyance à l'homme double, esprit et matière, à l'immortalité de l'âme enfin.

Cela concédé, ils verront que les communications spirituelles ne sont pas plus inexplicables que les communications télégraphiques. Nous leur demanderons d'abandonner l'éther, inventé sans nécessité, comme remplissage universel, alors qu'on avait sous la main pour remplir les mêmes fonctions sans lacune l'électricité, le galvanisme, le magnétisme, qui pénètrent tous les corps et occupent tous les vides et les pleins de la vaste mécanique de l'univers. Nous demanderons encore aux savants d'admettre le système des ondulations pour le galvanisme et l'électricité, comme ils l'admettent pour le son et la lumière, et puis encore l'existence individuelle de l'âme ou de l'esprit après la mort, avec les mêmes qualités et les mêmes défauts, la même entité qu'il avait pendant son incarnation. Cela posé, l'explication des communications spirituelles et de tous les phénomènes sous lesquels elles se produisent va devenir on ne peut plus claire.

Suivez bien... Un homme est en présence d'une pile galvanique, son intelligence ou son esprit lui fait mettre un fil en contact avec celui d'un télégraphe ou d'un moteur électro-magnétique, d'un bain à dorer les métaux ou d'un appareil à produire la lumière. C'est évidemment par sa volonté qu'il obtient l'un ou l'autre de ces effets ; on ne saurait le contester. La volonté précède, prépare et détermine librement l'action matérielle — *mens agitat molem*, — par l'intermédiaire du fluide nerveux qui met les muscles en mouvement. (Matheuci, de Humboldt). Si la volonté pousse l'homme à communiquer un signal par la vibration électro-magnétique, quelle que soit la distance de l'appareil récepteur, il y a là-bas un autre esprit qui perçoit la demande, une autre volonté qui renvoie la réponse, sans influence aucune sur le libre arbitre des deux correspondants. Il y a un fil, direz-vous, qui les unit ; oui, mais faites attention que le retour se fait aussi bien par la terre que par un fil, non point par la ligne la plus courte, comme on a cherché à l'expliquer devant l'académie des sciences, mais par le même système des ondulations qu'elle admet pour la lumière. La terre entière est donc parcourue par ces vagues électro-magnétiques, qui ne peuvent manquer de rencontrer le point de départ occupé par le premier mobile. Le soleil, autre pile perpétuelle, met bien de la sorte en vibration continue le fluide électrique qui produit la lumière, aux termes mêmes acceptés par la science.

Substituez au mot *éther* le mot électricité, et le phénomène devient saisissable. Une table ou un objet quelconque devient pile électro-bio-

dynamique quand elle est chargée de fluide nerveux vital ou humain. La volonté peut lui imprimer une vibration qui se communique à l'éther ou à l'électricité universelle, laquelle rencontre certainement dans ses anneaux immenses l'universalité des êtres et frappe sans aucun doute l'esprit auquel vous avez la volonté ou la pensée de vous adresser ; et comme cet esprit possède une intelligence et une libre volonté comme la vôtre, il vous renverra, s'il le veut, un signal par la même voie, soit en rompant les lois de la gravitation comme le fait le fluide galvanique par l'aimantation à distance, soit en indiquant des lettres sur un cadran comme le télégraphe électrique, soit en produisant une étincelle, un mouvement giratoire, etc.

Le monde spirituel étant composé d'hommes sans corps, ayant vécu sur le globe, et ces esprits restant doués des mêmes facultés qu'ils possédaient pendant leur incarnation, ils ont aussi les mêmes défauts et les mêmes vertus, ce qui veut dire qu'il ne faut pas plus se livrer à eux sans examen qu'au premier passant ici-bas ; car les bons esprits, les esprits vertueux et savants sont aussi rares là-haut que parmi nous ; c'est ce qui a déterminé le clergé à défendre d'entrer en commerce avec eux, surtout en commerce solitaire ; car à moins d'être doué d'une supériorité intellectuelle et morale transcendante et d'avoir été averti par des esprits supérieurs, on risque de devenir la proie des mauvais, qui se présentent souvent à l'improviste quand on n'en désigne aucun. C'est exactement le même risque que court un homme faible ou médiocre qui se livrerait en aveugle à la direction ou à la discrétion d'un filou spirituel et rusé. On a tort de croire que l'esprit est là, dans la table qui vous parle ; c'est comme si l'employé du télégraphe croyait que son interlocuteur est derrière son cadran. Il n'y a ni temps ni espace pour la pensée ; il n'y en a pas davantage pour les esprits, et c'est une des plus sublimes inventions du maître des mondes que d'avoir supprimé pour l'esprit l'espace et le temps, ce qu'il eût été impossible d'admettre avant l'invention de la télégraphie électrique.

A quoi reconnaître la valeur d'un esprit qui prend souvent la parole inopinément ? Aux mêmes signes que nous reconnaissons la valeur du premier venu qui nous accoste ; il suffit de le laisser parler pour juger de sa moralité, de sa science ou de son incapacité ; mais en cela tout le monde n'est pas bon juge ; c'est pourquoi nous recommandons la méfiance et surtout la conservation de son libre arbitre et de sa raison, surtout pour les choses de l'avenir qu'on cherche à leur arracher, parce qu'ils se montrent très-instruits sur les choses passées et présentes. Un esprit véridique et sérieux a répondu :

L'avenir est à Dieu, la prescience au juste, l'erreur au vulgaire.

Les communications spirituelles ne peuvent donc plus être reléguées dans le domaine des hallucinations et de l'impossible ; c'est un fait bien ancien, mais qui n'a jamais été expliqué d'une manière plausible et saisissable, comme nous croyons l'avoir fait après une étude critique prolongée et la comparaison des nombreux résultats particuliers obtenus en cent endroits divers.

Nous en sommes arrivé à la conviction que le phénomène du magnétisme et du sommambulisme est exactement similaire à celui des tables parlantes. Ce n'est pas le somnambule qui parle, c'est l'esprit qui raisonne en lui comme dans la table et qui s'exprime par sa voix comme il s'exprime par la main du *médium*, que nous croyons plus juste d'appeler *évocateur*. Ce qui se passe dans les expériences du somnambulisme se passe dans l'expérience des tables : il faut autant de temps et les mêmes conditions pour faire parler l'un que l'autre. La présence de certaines personnes trouble ou empêche le phénomène dans l'un comme dans l'autre cas. C'est un malheur pour certaines personnes, pour certains cercles, quand un esprit inférieur, ignorant ou trompeur s'empare de la conversation et devient leur esprit familier ; il est très-difficile de s'en défaire ; on a beau le chasser, il revient avec de faux noms pour vous tromper encore et s'amuser de votre crédulité.

Ceux qui jugent de tout le phénomène par un seul échantillon, quatre-vingt-dix-neuf fois de mauvaise qualité, se trompent en le condamnant. Il en est ici comme de toute chose, c'est la continuation de la lutte éternelle du bien et du mal ; il faut savoir séparer le bon grain de l'ivraie ; le temps qu'on y passe ne sera pas perdu pour les vanneurs, la moisson suivante en sera meilleure pour tous. Mais, direz-vous, s'il y a si peu de chances de bien tomber, à quoi sert-il de s'occuper de pareils travaux? Demandez-le aux chercheurs de diamants, qui remuent des montagnes de terre avant d'en trouver un seul. « Punis selon nos œuvres, récompensés selon nos mérites, » est un de ces diamants. Nous sommes à même de vous affirmer qu'il y a des trésors de morale, de science et de style à obtenir du commerce des bons esprits, lesquels enrichiront notre littérature, nos arts et nos consciences et nous donneront des conseils si sages, que nous serons obligés d'avouer que Dieu parle par leur voix.

Le commerce des mauvais esprits est le contraire ; la perfidie de leurs insinuations, l'adresse de leur calomnie, la puissance de leurs invectives, nous forceront d'avouer que c'est le démon qui s'en mêle.

L'esprit faible des uns, l'esprit athée des autres troubleront bien des consciences, détraqueront bien des cervelles, feront bien des conversions et des perversions, tant que les expérimentateurs ne seront pas avertis de la nécessité de conserver leur libre arbitre et leur jugement personnel. Que de machines impossibles ont déjà été dictées et exécutées, combien de voyages et de fouilles ont été entrepris sans résultats! mais aussi combien d'avis précieux et salutaires ont été reçus et mis à profit par ceux qui ont eu le bonheur de les recevoir!

Parmi beaucoup de réponses remarquables, nous citerons la suivante. L'esprit de Lavoisier, interrogé sur la mort, a répondu :

Réveil silencieux d'un sommeil agité,
La mort est le chaînon de l'immortalité.

Les communications spirituelles sont un fait tellement répandu aujourd'hui, qu'il n'est plus possible à l'homme doué de la logique la plus vulgaire de le contester, à moins de prétendre que tout le monde est fou autour de lui, seul sage, seul bon juge, seul exempt de l'épidémie générale; mais aussi le seul qui n'a rien vu, rien essayé, rien appris du fait le plus considérable qui ait visité l'humanité depuis qu'elle existe, la communication directe avec les morts, la réalité de l'apparition des revenants, l'existence des bons et des mauvais anges.

LETTRE CIRCULAIRE DE Mgr L'ÉVÊQUE DU MANS

AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE,

AU SUJET DES TABLES TOURNANTES ET PARLANTES.

(Suite et fin.)

« Toute espèce de superstitions est connue à Siam, écrivait M. Bruguière en
» 1829, les sortiléges, les enchantements, les maléfices, les philtres, les évo-
» cations des morts, en un mot tous les affreux secrets de la magie noire sont
» mis en usage quand on ne trouve pas d'autres moyens pour parvenir à ses fins,
» et tout cela se fait avec le secours de ces démons qu'ils appellent *phi.* Ces
» opérations diaboliques produisent des effets si extraordinaires qu'il est im-
» possible de les expliquer naturellement. Les apparitions du démon ont lieu si
» fréquemment et d'une manière si publique qu'il y aurait de la mauvaise foi si
» l'on s'obstinait à les nier. Il faudrait pour cela accuser d'imposture MM. les
» vicaires apostoliques et les missionnaires qui témoignent non-seulement avoir

» vu de leurs propres yeux les opérations du démon, mais encore les avoir exa-
» minées avec toute l'attention dont un homme instruit et prudent est capable.»
(*Ann. de la propag. de la foi*, v, 129.)

Généralement, parmi les autres peuples infidèles, même chez les sauvages, la croyance aux démons et les pratiques superstitieuses tendant à obtenir leur intervention ne sont pas moins visibles ni moins usitées. Les anciens missionnaires parlent dans les *Lettres édifiantes* d'idoles qui s'agitent d'elles-mêmes; de berceaux de feuillage et de grands linceuls suspendus en l'air, et sans attaches, au simple commandement; d'objets fixés solidement contre une muraille, et qui obéissent à la voix qui leur ordonne de s'éloigner; d'un homme transporté d'un chemin à un autre, etc.

Les incrédules de tous les siècles, rejetant le monde des esprits, ne voient dans ces sortes d'opérations et dans toutes celles qui ont été racontées jusqu'ici que des résultats de causes secrètes, mais naturelles, ou des manœuvres frauduleuses habilement conduites. Souvent même, au lieu de commencer par constater la réalité ou la fausseté du fait, pour en chercher ensuite la cause, comme le demande la logique, ils posent en principe que le fait serait absurde, et le nient sans examen. Ce n'est pas ainsi que procédaient les Pères de l'Église et ses Docteurs : ils ne faisaient pas difficulté d'admettre les faits, et s'ils ne pouvaient les expliquer d'une manière naturelle, ils les attribuaient aux démons, dont ils parlaient en un langage très-précis, comme sûrs de ce qu'ils avançaient. Tertullien, dans son *Apologétique*, ouvrage de tout temps si renommé, ne craint pas de dire : « Nous reconnaissons des substances spirituelles, et le nom
» même que nous leur donnons n'est pas nouveau. Les philosophes savent qu'il
» y a des démons. Socrate n'attendait-il pas la réponse de son démon qui s'était
» attaché à lui dès l'enfance et qui ne pouvait que le porter au mal? Les poëtes
» savent qu'il y a des démons; le peuple même le plus ignorant le sait; il em-
» ploie fréquemment dans ses jurements et dans ses imprécations le nom des
» démons et de leur chef qui est Satan (n° 22). » Après avoir rapporté les divers genres d'opérations occultes alors en usage dans lesquelles les démons intervenaient, et montré aux païens que c'étaient là leurs dieux, il leur jette publiquement ce défi : « Qu'on fasse venir devant vos tribunaux un homme qui
» soit reconnu pour possédé du démon; qu'un chrétien, n'importe quel il soit,
» commande à cet esprit de parler : il avouera qu'il est véritablement démon,
» et qu'ailleurs il se dit faussement dieu (*ib.*, n° 23). »

Saint Justin, saint Jérôme, saint Augustin et les autres Pères ne nous fournissent pas des témoignages moins explicites touchant l'existence des démons au milieu de nous et leur funeste influence dans une foule de choses humaines.

Après avoir ainsi exposé la substance des doctrines catholiques en ce qui concerne les esprits, nous croyons devoir formuler quelques principes qui nous serviront de point d'appui et qu'il ne faudra pas perdre de vue quand nous aurons à prononcer sur des faits du genre de ceux qui se produisent de nos jours :

1° Il existe en très-grand nombre des esprits créés d'une intelligence supérieure à la nôtre. Les uns sont bons et très-heureux; les autres, déchus par leur faute de la félicité et de la gloire où ils avaient été placés, sont devenus mauvais et malheureux, sans avoir perdu pour cela la puissance inhérente à leur nature;

2° Rien ne démontre que les uns et les autres n'aient pas, dans leur état actuel, sur les êtres matériels, un pouvoir naturel qui nous est inconnu dans son étendue aussi bien que dans les conditions de son exercice;

3° Il est impossible de révoquer en doute tous les faits attribués à l'intervention des démons : ce serait renverser la certitude historique par sa base et nous jeter dans le pyrrhonisme universel. Or, ce que les démons ont fait dans un temps, ils peuvent le faire dans un autre, à moins que Dieu, qui a tout pouvoir sur eux, ne les en empêche. Les opérations de magie, de divination, de maléfice, de sortilége, d'évocation des morts, sont donc aussi possibles maintenant qu'autrefois, et l'on ne peut les repousser par une fin de non-recevoir en se dispensant de donner aucune raison;

4° Que parmi les faits étranges et merveilleux qu'on a racontés dans ce genre, il y ait eu souvent de l'exagération, des illusions, de la mauvaise foi et de la fourberie, nous ne le contestons pas; mais que tout soit naturel ou mensonger, nous ne pouvons l'accorder. Que les faits soient examinés sérieusement, que les plus grandes précautions soient prises pour qu'il n'y ait lieu à aucune tromperie, nous le demandons avec instance; mais si le fait est constaté, qu'on ne le rejette pas sous prétexte qu'on n'en comprend pas la cause;

5° Comme un effet ne peut exister sans cause et que rien ne peut être dans l'effet qu'il ne soit dans la cause, il doit toujours y avoir proportion entre les causes et les effets. Un effet purement matériel accuse une cause matérielle et rien de plus; mais un effet dans lequel on voit des signes manifestes d'intelligence suppose nécessairement une cause intelligente.

Il nous a paru important, N. T. C. C., de vous rappeler ces points capitaux, parce que de là suivent pour nous des conséquences sérieuses et pratiques, quelle que soit d'ailleurs notre opinion touchant les phénomènes devenus si célèbres de nos jours. Car, autant nous aimerons à invoquer avec confiance les esprits célestes qui jouissent de la présence de Dieu et à nous unir aux âmes saintes maintenant heureuses dans le sein de Dieu, autant aussi nous aurons à cœur de fuir tout rapport avec les esprits de méchanceté qui veulent notre perte, convaincus qu'ils ne peuvent que souiller ceux qui s'approchent d'eux volontairement.

Pour revenir au sujet que nous avons énoncé en commençant, appliquons ce qui vient d'être dit aux tables tournantes et parlantes, et voyons quel jugement il en faut porter. Tandis qu'il n'a été question que d'objets tournants, tables, fauteuils, guéridons, chapeaux, nous avons été peu ému. Nous ne voyions là que des effets physiques, plutôt ridicules que sérieux. On pouvait dire, avec

plus ou moins de vraisemblance, qu'ils viennent du *fluide magnétique* ou de toute autre cause secrète à nous inconnue, et pourtant matérielle. Mais l'on a dit que les tables étant interrogées ont très-intelligiblement répondu, par des coups ou d'autres mouvements sensibles, aux questions qui leur étaient adressées. Les faits nous ont paru si extraordinaires, si absurdes, que nous avons commencé par les nier absolument. Mais ils se multiplient de telle sorte, sont attestés par tant de personnes dignes de foi, qui certainement ne veulent pas tromper et ont pris toutes les précautions possibles pour ne pas être trompées elles-mêmes, que nous ne voyons plus moyen de les nier encore, autrement il faudrait douter de tout; car des faits revêtus de ces conditions sont élevés au degré de la certitude historique.

Ces faits une fois admis comme certains, il en faut chercher la cause. Où la trouver? Ce n'est pas dans la nature physique, puisqu'ils présentent, comme on le suppose, des traces visibles d'intelligence. On ne peut les attribuer à Dieu, aux anges ou aux saints : de telles manifestations seraient indignes d'eux. La conséquence est qu'on ne peut leur assigner une autre cause que le grand séducteur du monde et ses immondes satellites. Nous avons voulu connaître et examiner les diverses explications qu'on a données : aucune, nous devons le dire, ne nous a paru admissible, à part celle que nous donnons ici, et que d'autres déjà ont cru devoir à leur conscience de signaler aussi. Certaines prédispositions physiologiques favorisent peut-être quelques phénomènes, mais elles ne peuvent résoudre la question telle qu'elle est posée aujourd'hui. En effet, lorsque vous interrogez une table, à qui parlez-vous? Est-ce à la table elle-même? Mais vous savez qu'elle n'est qu'une vile matière; que, par elle-même, elle n'a ni sentiment, ni idée; qu'elle est incapable de saisir vos questions et d'y répondre. Vous supposez donc qu'en elle il y a un esprit, et vous n'avez pas la pensée que ce soit Dieu ou l'un des saints du paradis. C'est donc par la force des choses, que vous le vouliez ou ne le vouliez pas, à l'un des mauvais esprits dont le monde est rempli que vous adressez la parole; ou bien, c'est un mort que vous interpellez pour l'obliger à venir, contre l'ordre établi, parler aux vivants. Cela peut-il être permis? L'Église, colonne et fondement de la vérité, l'a constamment défendu. De tout temps, elle a condamné et prohibé, sous des peines sévères, les pratiques de divination, de magie, de sortilége, d'évocation des morts, ces moyens de rapport avec le monde surnaturel, opposés aux lois ordinaires que suit la Providence dans la direction des hommes.

Suivons avec simplicité cet ordre commun, et n'allons pas, pour satisfaire une vaine curiosité, nous impliquer dans des manœuvres plus que suspectes et réprouvées par la plus haute et la plus sainte autorité qui soit sur la terre. Au temps de Tertullien, chez les Romains, on évoquait les morts par des sortiléges qu'il décrit; on opérait aussi, dans ce temps-là, des pratiques *rotatoires* (n° 23) où l'on faisait parler les chèvres et les tables. Ce sont donc les superstitions tant décriées des anciens païens qu'on renouvelle de nos jours, au dix-neuvième siècle, si fier de ses lumières! Mais est-il croyable qu'un esprit vienne

ainsi se mêler à des jeux d'enfant? Quel plaisir peut-il goûter dans ces puérilités? Que lui revient-il des entretiens qu'on lui suppose avec les curieux qui s'amusent à l'interroger? Pourquoi et d'où viennent si souvent des réponses hasardées, embrouillées, contradictoires? Nous ne nous chargeons pas de résoudre ces difficultés et beaucoup d'autres qui pourraient aussi être soulevées. Les faits sont-ils vrais ou ne le sont-ils pas? S'ils ne le sont pas, il faut les rejeter; s'ils sont constants, il en faut chercher la cause. Dans le cas où ils surpassent visiblement les forces de la nature, ils ne peuvent être attribués qu'à l'intervention d'une puissance occulte et spirituelle, bien que nous ne connaissions pas sa manière d'opérer. Les agents de cette puissance ne sont pas, comme Dieu, présents partout à la fois : ils ne voient pas au fond des cœurs et ne connaissent les choses futures et libres que par conjecture. De là vient que souvent ils se trompent dans leurs jugements, dans leurs appréciations, dans l'essai qu'ils font de certains moyens pour séduire et gagner les âmes. Peu scrupuleux d'ailleurs, ils affirmeront ou nieront sans être sûrs de ce qu'ils disent; souvent même ils mentiront exprès; car le diable, lorsqu'il parle de son propre fonds, est menteur et père du mensonge (*Jean*, VIII, 44).

Leur but est de nous attirer à eux afin de nous porter au mal. Pourvu qu'ils y arrivent, tout leur est bon. Si, dans ce qu'ils font, rien ne paraît d'abord condamnable, c'est que, par ruse, ils veulent s'insinuer plus aisément dans nos idées et nos sentiments, se mettre en rapport avec nous sous divers prétextes et arriver à disposer de nous selon leurs désirs, comme Satan entra dans Judas, et nous savons où il le conduisit. Au reste, ne jugeons pas de ces faits uniquement par ceux dont nous avons pu être témoins ou qui se seraient accomplis dans quelques réunions chrétiennes où l'on aurait repoussé toute pensée de se prêter au mal. Ailleurs, on est allé beaucoup plus loin. Si nous relations ici, d'après des témoignages nombreux et dignes de foi, ce qui se passe en Allemagne, par exemple, mais beaucoup plus encore en Amérique, nous serions effrayés du point où l'on est arrivé. Ne devons-nous pas gémir profondément en voyant d'innombrables multitudes d'incrédules à la foi chrétienne s'enrôler sous la bannière de cette religion nouvelle? En faut-il davantage pour nous faire comprendre le danger de ces expériences téméraires? Nous ne pouvons donc, N. T. C. C., que condamner toute participation à ces pratiques superstitieuses qui semblent destinées à être la honte de l'incrédulité moderne, comme les convulsions et les convulsionnaires, avec leurs incroyables folies, furent l'opprobre du jansénisme. Ne voyant pas de raison pour aller plus loin, nous nous arrêtons là et laissons à votre prudence l'usage que vous devrez faire de cette lettre circulaire. Agréez, nos chers Coopérateurs, l'assurance de nos sentiments affectueux et dévoués.

† J.-B., *évêque du Mans.*

Paris. — Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

LA

TABLE PARLANTE

JOURNAL

DES FAITS MERVEILLEUX.

LES PHÉNOMÈNES DES TABLES PARLANTES

SONT-ILS NATURELS?

Réfutation de l'opinion de M. BABINET, membre de l'Institut,

Par M. DU VERNET.

Toutes les fois qu'il se présente des faits qui paraissent contrarier les lois connues de la nature, on ne saurait les examiner avec trop de soin, les scruter sous trop de faces et trop répéter les observations avant de se prononcer sur leur caractère. Aussi doit-on applaudir à tous les efforts qu'on fait de toutes parts pour prouver que les phénomènes des tables parlantes ne sortent pas du domaine des faits naturels; pourvu toutefois que, portant dans ces recherches un esprit impartial, dégagé de toute opinion arrêtée d'avance, on soit disposé à admettre toutes les conclusions qui peuvent sortir de ces faits comptés, examinés et pesés d'après la méthode baconienne de l'induction, aujourd'hui usitée dans toutes les sciences d'observation. Mais si l'on commençait par repousser d'avance l'une ou plusieurs des conclusions possibles qui pourraient résulter des faits qu'on doit examiner, l'on suivrait véritablement une voie anti-scientifique, contraire à l'esprit de notre siècle expérimental; l'on frapperait d'avance de discrédit le résultat de ses travaux; car, au lieu d'une induction complète et impartiale, on se livrerait à une induction partielle et passionnée, procédé qui doit être banni de toute recherche de la vérité, surtout dans les sciences. C'est cependant l'exemple que nous donne aujourd'hui un savant distingué, M. Babinet, membre de l'Académie des sciences, dans un ar-

ticle qu'il vient de publier sur les tables parlantes dans le numéro de mai de la *Revue des Deux-Mondes*.

Au lieu d'appliquer à l'étude des phénomènes nouveaux la méthode de Bacon, qu'il vante pourtant beaucoup, que fait M. Babinet? Il commence par regarder comme impossibles et *absurdes* tous les faits qui ne peuvent s'accorder avec les résultats généraux de l'observation physique auxquels on donne le nom de lois. Pour lui, tous les phénomènes surnaturels sont dans ce cas, les miracles divins, comme les prodiges nouveaux qu'on nous raconte. Les faits surtout qui sont en opposition avec la loi de la pesanteur l'irritent particulièrement. Non, dit-il, cent fois non, ces faits ne sont pas vrais. Au lieu de nier d'une manière si absolue et si tranchante, vous auriez agi d'une manière plus scientifique, Monsieur, en expérimentant vous-même attentivement et longuement, ou en pesant tous les témoignages. Car enfin, vous ne pouvez tout voir et tout toucher vous-même, et si vous étiez réduit à n'admettre que le résultat de vos propres sensations et à rejeter toutes les connaissances qui nous viennent du témoignage des sens des autres, je vous plaindrais. Et puisque vous avez étendu vos recherches jusqu'aux miracles, une autorité aurait dû vous arrêter, c'est celle du grand Newton, l'inventeur de la loi de l'attraction à laquelle vous tenez tant. Newton savait probablement la physique et suivait la méthode inductive, et cependant il reconnaissait les miracles et il nous laissait de remarquables dissertations sur les preuves de la religion. Je pourrais encore vous citer d'autres savants qui sont des législateurs dans les sciences physiques, Euler, Keppler, Galilée. Dieu peut-il faire des miracles? disait J.-J. Rousseau, c'est-à-dire peut-il déroger aux lois qu'il a établies? Cette question, répond-il, sérieusement traitée serait impie, si elle n'était absurde.

Sans vous expliquer clairement sur Dieu, vous nous renvoyez à l'athée Épicure, qui croyait la matière éternelle et qui expliquait la formation de tous les êtres par le concours fortuit et spontané et par le mélange des atomes, dont les dieux ne s'étaient point mêlés. Vous nous citez comme un modèle à imiter le passage suivant de Lucrèce : « C'est une nécessité de concevoir la nature des dieux comme jouissant » de leur immortalité dans le calme d'une paix profonde, séparés par » une distance immense des affaires humaines et y restant tout à fait » étrangers. » *Avis*, dites-vous, *aux chrétiens sur les tables tournantes*. Ces derniers mots sont le titre d'un des articles du premier numéro de ce journal qui rendait compte d'une brochure publiée par un ecclésiastique éminent du diocèse de Paris. C'est évidemment à cette brochure

que faisait allusion le savant académicien. Son évangile, à lui, c'est peut-être le livre *De natura rerum* de Lucrèce; il nous y renvoie au lieu de nous rappeler nos livres saints. Merci de l'échange; ce serait descendre jusqu'au matérialisme et à l'athéisme, bien plus bas que l'idolâtrie.

D'après ce qui précède, on prévoit d'avance comment M. Babinet doit traiter les faits des tables parlantes et des manifestations spirituelles d'Amérique. Il les divise en deux catégories, ceux qu'il ne peut pas expliquer d'après les lois connues de la physique et de la physiologie, et ceux qu'il peut expliquer. Les premiers sont le résultat de l'erreur ou de l'imposture, parce qu'ils sont impossibles et absurdes; tels sont les mouvements des objets qu'on ne touche point, leur élévation contre la loi de la pesanteur et leur maintien en l'air. Si ces phénomènes étaient vrais, ce serait, dit-il, *un trait de folie de la nature*, et celui qui les raconterait serait tenu de faire connaître et de légitimer son motif. Pardon, monsieur, si j'ose encore vous faire quelques observations critiques. Ceci me paraît une singulière manière de raisonner. La science a-t-elle donc dit son dernier mot? les lois de la nature sont-elles tellement connues aujourd'hui qu'il ne soit plus possible de les modifier? n'y a-t-il pas des faits intellectuels et moraux auxquels on ne saurait appliquer les notions physiques et mathématiques? Au lieu de renvoyer ces faits à l'Académie des sciences morales, vous voulez les conserver dans votre domaine des sciences physiques, et si, par malheur, ces faits les contrarient, vous les niez résolûment et vous taxez la nature d'*aliénation mentale*. Est-ce là le doute philosophique tant recommandé par Descartes? Vous voulez aussi que ceux qui ont vu les faits merveilleux expliquent et légitiment (ce sont vos termes) le motif de la nature. Mais, monsieur, c'est votre rôle et non le leur que vous leur demandez. Pour voir, entendre et toucher des phénomènes sensibles, il ne faut que des yeux, des oreilles, des mains, et une certaine dose d'intelligence et de bon sens; pour les expliquer, il faut une science que la plupart des témoins ne possèdent pas. Voilà pourquoi l'on s'adresse à vous pour avoir cette explication. Au lieu de la donner ou du moins de vous jeter dans le doute philosophique si sage en pareil cas, vous niez positivement tous ces faits et vous les attribuez sans hésitation à l'erreur et à l'imposture. Vous ne voyez donc pas le nouvel embarras où vous vous jetez? Vous nous dites qu'il y a maintenant 500,000 adhérents et 60,000 *médiums* dans les États-Unis d'Amérique, et vous ne comptez pas tous les croyants à ces faits qui sont répandus dans toutes les parties de l'Europe. Voilà donc, en met-

5.

tant de côté ce qui se passe sur notre continent, 500,000 dupes d'une part et 60,000 jongleurs d'une autre (car pour vous, les trompeurs sont les *médiums*). Est-ce croyable? Quelle idée nous donnez-vous des yeux des Américains qui disent voir des objets qui se déplacent, quand, en réalité, rien ne change de place? D'un côté, quelle fascination, quelle hallucination générale! de l'autre, quelle prodigieuse habileté de mains! Ces phénomènes moraux sont plus merveilleux que ceux qu'on nous raconte, et vous auriez bien dû nous jeter une petite explication tant soit peu satisfaisante.

Voyons maintenant les faits que M. Babinet admet et explique, et l'explication qu'il en donne.

« Y a-t-il des coups frappés? dit-il. Oui. Ces coups correspondent-» ils à des lettres choisies par l'intelligence qui répond à l'interrogateur » par le moyen du sujet ou *médium?* Oui. Ces lettres forment-elles » un sens? Oui, presque toujours. Qui est-ce qui produit ces sons? » Le *médium*. Par quel procédé? Par le procédé ordinaire de l'acous-» tique des ventriloques. Les tables se meuvent-elles par l'imposition » des mains suffisamment prolongée? Oui. Quelle est la cause des » mouvements souvent très-énergiques ainsi produits? C'est la simul-» tanéité d'action de tous les efforts conspirants, quand ces efforts, » très-petits en étendue, sont à l'état que j'ai appelé naissant. Les in-» dications de la table sont-elles intelligentes? Oui, car elles répondent » sous l'influence intelligente des doigts imposés. Les tables se sou-» lèvent-elles d'un côté? Oui, par une inégalité de pression. Les indi-» cations des tables ne pourront sortir du cadre des faits et des pensées » qui forment le domaine intellectuel des expérimentateurs. On tire » de là un critérium infaillible pour juger bien des cas de charlata-» nisme. »

Examinons en particulier chacune de ces solutions, et voyons jusqu'à quel point les faits permettent de les admettre.

Le *mouvement* des tables dépend, suivant M. Babinet, de la simultanéité des efforts des expérimentateurs qui imposent leurs mains. Mais c'est là une supposition gratuite; personne ne doit faire et ne veut faire d'effort; on cherche généralement à s'éclairer et non à tromper les autres. S'il y a des efforts, ils sont involontaires et l'on n'en a pas la conscience. Pourquoi les supposer, puisqu'ils ne se manifestent point au dehors et que rien n'en avertit? On ne commence pas d'ailleurs par convenir qu'on fera tourner la table dans tel ou tel sens. Dès lors, les efforts conspirants n'existent pas; il y aurait plutôt des efforts contrariants qui devraient se neutraliser et produire l'inertie

plutôt que le mouvement. Cette explication n'est donc pas satisfaisante.

Voyons si celle de l'*intelligence* des réponses est plus plausible. Vous dites qu'elle tient à la pression des doigts des opérateurs, qui, sans doute, font basculer la table afin de faire lever un pied qui frappe ensuite en tombant le nombre de coups nécessaires à la réponse. La découverte est simple et fort peu scientifique; c'est celle qui vient d'abord aux témoins qui voient les expériences pour la première fois. Elle oblige d'abord à supposer qu'il y a toujours là un mystificateur et des dupes; car ici les efforts involontaires ne suffiraient plus : il faut une volonté dont on a parfaitement la conscience. Mais cette supposition gratuite n'est plus permise lorsque la table a quatre pieds et ne peut pas faire la bascule, lorsqu'elle est grosse et d'un grand poids, et ces deux cas sont fréquents. La théorie de M. Babinet l'oblige à soutenir que les *indications des tables ne peuvent sortir du cadre des faits et des pensées qui forment le domaine intellectuel des expérimentateurs*. Je comprends que cette assertion, si elle était fondée, donnerait une force particulière à son explication. Malheureusement elle est le plus souvent en opposition avec les faits : sans cesse les réponses des tables sont inattendues de la part des spectateurs et leur disent des choses vraies ou fausses qu'ils ignoraient, leur annoncent des événements présents ou futurs dont ils n'avaient aucune idée. Ainsi nous avons vu nous-même une table deviner un numéro de voiture composé de trois chiffres et tenu renfermé dans la main d'un spectateur étranger à la chaîne et ignoré de tous les témoins. Les journaux et les livres américains, les publications françaises et anglaises sont tellement remplis de faits semblables, qu'on a de la peine à comprendre que M. Babinet ait pu, en leur présence, émettre la proposition générale que nous combattons, et qui, au lieu de contenir le résumé de tous les faits particuliers, en exclut le plus grand nombre. Il n'est donc pas exact de dire que les réponses des tables ne sont que la reproduction de la pensée des expérimentateurs. Le critérium de notre auteur est donc erroné, et l'intelligence qu'on remarque dans les réponses en question n'est nullement expliquée.

Le troisième phénomène dont M. Babinet croit pouvoir facilement rendre compte, ce sont les *coups* qu'on entend frapper dans diverses parties des locaux où sont réunis les expérimentateurs et les témoins. Ce phénomène, assez rare en Europe, est le caractère habituel des manifestations d'Amérique; c'est par eux que les spectateurs entrent en communication avec l'auteur de ces sons, à l'aide d'un langage conventionnel qui consiste à donner un signe au nombre de coups

frappés. La personne qui interroge et qui fait connaître les réponses, qui sert d'intermédiaire entre l'esprit frappeur et les auditeurs porte le nom de *médium*. Le *médium produit les coups*, dit M. Babinet, *par le procédé ordinaire des ventriloques*. Cette solution serait-elle plus satisfaisante que les précédentes? Nous allons voir.

La ventriloquie ou engastrymisme est un art difficile qui exige de longs exercices pour y acquérir une certaine habileté. Les bons ventriloques, ceux qui produisent une véritable illusion, sont si rares, que, depuis plus de trente ans, M. Comte n'a rencontré ni supérieur ni émule à Paris, et qu'il n'a pu former aucun élève capable de le remplacer : la France et l'étranger n'ont donné à la capitale aucun homme qui pût ravir à Comte le sceptre de l'engastrymisme. Si cela est ainsi, que M. Babinet nous dise comment il peut se trouver en même temps aux États-Unis soixante mille ventriloques faisant illusion à cinq cent mille personnes, mais une illusion si complète, si prodigieuse, que cette nation de dupes ne voit pas que le bruit part des *médiums*, et qu'il l'attribue à des êtres invisibles et imaginaires? M. Comte n'était pas si habile; tout le monde savait bien que c'était lui qui produisait les sons. Apparemment que les ventriloques américains sont encore plus adroits et plus experts dans leur art que notre amusant compatriote. Admettons cette supposition, nécessaire à la thèse de l'illustre académicien que nous combattons; mais alors d'autres difficultés plus sérieuses se dressent devant nous. Comment peut-il se faire qu'un art si difficile et si rare parmi nous soit si commun aux États-Unis? que des individus de tout âge, de tout sexe, très-souvent de jeunes filles ou même des enfants, deviennent tout à coup, et sans étude, des ventriloques si habiles et si merveilleux? que ces ventriloques deviennent en même temps des imposteurs assez rusés et effrontés pour en imposer à cinq cent mille dupes sans être à l'instant démasqués et bafoués? Que M. Babinet réponde à ces questions, et qu'il nous explique, d'un côté, la science subite et infuse de ces soixante mille ventriloques et imposteurs américains, et, de l'autre, l'extrême crédulité de leurs cinq cent mille dupes; car ce sont là des merveilles plus grandes que celles qu'il rejette.

Accordons pour un moment à M. Babinet son armée de ventriloques improvisés; admettons que, par un privilége spécial de l'air, de la terre et de l'eau d'Amérique, la ventriloquie ait remplacé dans les États-Unis l'amour de la liberté; M. Babinet sera-t-il plus heureux dans son explication? Hélas! non : son explication n'expliquera pas. En effet, que produit cette gymnastique particulière des organes vo-

caux qu'on appelle *ventriloquie?* Elle donne lieu à une voix un peu sourde, profonde, peu intense, qui paraît sortir de divers points éloignés du ventriloque, et qui trompe les auditeurs sur le lieu d'où elle émane; mais elle ne saurait produire des coups secs, clairs, violents, accompagnés de la vibration des objets voisins, tels que sont souvent ceux d'Amérique et tels qu'on en a entendu en France. Le ventriloque est obligé, pour faire illusion aux spectateurs, de tenir son visage hors de leur vue. Sans cette précaution, les grimaces auxquelles l'entraîne sa gymnastique gutturale le feraient reconnaître à l'instant même. Tout cela n'existe pas dans les pratiques américaines : le médium se tient au milieu des auditeurs, qui voient tous ses mouvements et tous ses gestes, et qui le démasqueraient à l'instant même s'il cherchait à les mystifier par l'artifice que lui prête si gratuitement M. Babinet.

Concluons, de tout ce qui précède, que notre illustre physicien n'a pas prouvé que les phénomènes des tables parlantes et les manifestations spirituelles d'Amérique dépendaient de causes naturelles.

Du Vernet.

EXPÉRIENCES DE TABLE PARLANTE

ANIMÉE PAR UN DÉMON DU NOM DE CERBÈRE,

PAR M. L'ABBÉ RENOU.

Table qui s'agite violemment sous le contact d'une médaille de la sainte Vierge; — Qui s'élève à un pied et demi du sol et se brise. — Tréteau qui marche seul malgré le poids de deux personnes. — Démon qui avoue qu'il vient pour le mal. — Cessation de tout phénomène par la défense d'un prêtre.

Monsieur le rédacteur, comme tout le monde, j'avais entendu parler des tables tournantes, mais j'étais resté incrédule aux récits merveilleux que l'on m'en faisait. Depuis j'ai vu, j'ai touché, et sans être devenu précisément croyant dans le sens absolu du mot, j'ai été obligé de me rendre à l'évidence de faits palpables. Ces faits, je ne les raisonne pas, je ne les discute pas; encore moins voudrais-je les expliquer : je me contente de les rapporter simplement. Que la science les raisonne et leur cherche une explication, c'est son lot; pour moi,

je m'en rapporte à l'Église, qui défend ces sortes d'expériences à cause de leurs dangers, et je trouve qu'elle a raison de les condamner. L'humanité n'a rien à en attendre, et je ne sache pas que la foi puisse y gagner beaucoup. Quiconque s'en fait une préoccupation habituelle et sérieuse est menacé de tourner à la folie; j'en connais quelques exemples, et, au besoin, je pourrais les citer. Cette raison-là, toute seule, me semble suffisante pour justifier les mandements de nos évêques. Aussi, monsieur, si votre journal n'avait été inspiré par une pensée catholique, et n'était rédigé plutôt dans le but d'interdire ces sortes d'expériences que de les provoquer, je n'aurais jamais eu l'idée de vous faire part de celles dont j'ai été témoin. Les voici dans toute leur simplicité.

Il fut un jour question, dans une maison d'amis, de tables parlantes et d'esprits frappeurs. Comme je manifestais mon incrédulité, on me répondit : « Vous connaissez mademoiselle E..., n'est-ce pas? Eh bien, chez sa sœur aînée, rue du Four-Saint-Germain, n° ..., tout tourne, tout est en mouvement; c'est quelquefois un vacarme et un bruit qui ne permettent pas à ces pauvres dames de jouir des bienfaits du sommeil. Vous qui êtes curieux des choses nouvelles, allez constater ces faits, et, au retour, vous nous direz ce que vous en pensez. » Comme je connaissais l'âge et le caractère sérieux de mademoiselle E..., j'hésitai d'autant moins à promettre une visite, que la sœur en question m'avait été annoncée comme une personne pieuse et infiniment respectable. Nous convînmes d'un jour pour aller faire cette expérience. A l'heure dite, je m'adjoignis un de mes amis, homme d'esprit et d'intelligence, dont la curiosité se trouvait tout aussi éveillée que la mienne. Nous nous rendîmes à la maison indiquée, où nous trouvâmes les deux sœurs occupées à des travaux de broderie et employant en sous-ordre deux petites filles, âgées l'une de douze ans et l'autre de dix-sept. On nous montra la table que l'on mettait en mouvement : c'était un grand guéridon d'acajou recouvert d'une tablette de marbre. Nous étions sûrs de la bonne foi des trois personnes. D'ailleurs, quand même elles l'auraient voulu, jamais elles n'auraient pu produire un mouvement mécanique régulier et violent comme celui dont nous avons été témoins. Au bout d'une minute ou deux au plus, la table tourna. L'ami qui m'accompagnait interrogea l'esprit en lui disant de frapper un coup lorsqu'il en serait arrivé, en récitant l'alphabet, à la première lettre de son nom (celui de l'esprit), et ainsi de suite. — Il répondit qu'il s'appelait *Cerbère*. Il lui demanda le prénom de sa mère; il répondit : *Louise*. Il voulut savoir si elle était au ciel, en

purgatoire ou en enfer; enfin, quel pouvait être son sort dans une autre vie. L'esprit répondit qu'il le savait, mais qu'il ne voulait pas le dire. Dès ce moment, Cerbère fut considéré comme un mauvais esprit. Mon ami lui déplaisait pour de sottes raisons qu'il donna d'abord; puis il finit par avouer qu'il ne l'aimait pas à cause d'une médaille de la sainte Vierge qu'il portait toujours sur lui. Ce monsieur eut même la légèreté de se moquer de Cerbère. Celui-ci se fâcha, et pour montrer que sa colère était sérieuse, la table frappa à plusieurs reprises avec une vivacité inouïe, et s'avança sur lui comme pour se venger. Cet ami eut peur et se retrancha dans un petit coin, entre deux meubles contre lesquels la colère de Cerbère vint se briser.

Alors une des dames nous dit qu'un jour elle avait posé son chapelet sur la table, et qu'elle s'était brisée en se renversant. Elle demanda à l'ami qui m'accompagnait la médaille qu'il portait à son cou. A peine cette médaille fut-elle déposée sur le marbre qu'on vit la table décrire les mouvements les plus désordonnés, s'agiter dans tous les sens, s'enlever à un pied et demi du plancher, et avec une telle violence, que la tablette en fut brisée en plus de dix morceaux. Quand nous voulûmes la relever, nous lui trouvâmes un poids tel, qu'il fallut nous mettre plusieurs pour la replacer sur ses pieds.

Cet incident nous avait tous émus, et Cerbère ne paraissait pas plus tranquille que nous. Il marchait de lui-même dans sa table sans obéir à aucune pression. Nous l'interrogeons de nouveau. Je lui demande si mon ami a le droit de lui commander. Il répond : *Non!* — Et moi, lui dis-je, ai-je le droit de te faire obéir! — Il répond : *Oui!* — Pourquoi? écris le mot. — *Parce que tu es...* L'esprit frappe ces trois lettres : *P. R. E.* Une personne survient qui nous interrompt; mais nous étions bien assurés que la table avait frappé les trois premières lettres du mot *prêtre*. Or, je m'étais présenté en costume laïque, et personne dans la maison ne connaissait mon caractère, pas même celle des sœurs avec laquelle je m'étais rencontré quelquefois en maison d'amis. Cette réponse me fit naître le désir de poser à Cerbère d'autres questions. Je lui demande donc : « Viens-tu ici pour le bien ou pour le mal? Si c'est pour le bien, frappe un coup; si c'est pour le mal, frappe deux coups. » Il répond : Pour le mal. — As-tu été uni à un corps? — Il répond : Non. — Tu es donc un esprit, et par conséquent un démon? — Il répond : Oui. — Reviendras-tu dans cette maison si je t'ordonne d'en sortir? — L'esprit répond pour la dernière fois : Non. — En ce cas, lui dis-je, fais-nous le plaisir de déguerpir, et si jamais tu te représentes ici, tu auras affaire à moi. Aujourd'hui la

table ne tourne plus et n'a pas tourné depuis. Et cependant l'esprit Cerbère n'était pas seul dans la maison : il avait avec lui des lieutenants pour le seconder; en gens bien disciplinés, ils ont suivi leur capitaine.

A ces faits que nous avons vus de nos yeux, j'en ajouterai quelques autres qui nous ont été racontés par les personnes mêmes chez qui nous expérimentions. Un matin, en se réveillant, elles trouvèrent, suspendue à la muraille par un clou et complétement retournée, une grande glace, devant laquelle elles avaient fait leur toilette la veille. Une autre fois, après une promenade de quelques heures au Luxembourg, elles s'aperçurent que deux vases de fleurs qui accompagnaient la pendule de la cheminée avaient été transportés sur le marbre de la commode. Les jeunes filles nous racontèrent qu'un jour il leur prit fantaisie de faire la chaîne avec leurs mains sur un des tréteaux qui supportaient leur métier de broderie. Ce tréteau se mit en marche instantanément, et avec une rapidité telle, que, pour l'arrêter et le fixer, elles n'imaginèrent d'autre moyen que de s'asseoir dessus. Pendant quelques minutes il leur fit faire à plusieurs reprises le tour de la chambre. C'est un tour de promenade, nous a-t-on dit, qu'elles ont réitéré souvent.

Tels sont, monsieur le rédacteur, les faits qui nous ont été racontés et qui se trouvent garantis par ceux que nous avons vus de nos yeux. Nous ne discutons ni les uns ni les autres; nous nous empressons même de déclarer sur ce sujet notre incompétence absolue. Que la science les étudie et leur cherche une explication, c'est son droit. Pour nous, soumis à la voix de l'Eglise, qui nous interdit ces sortes d'expériences, nous conseillons à chacun de vos lecteurs de nous imiter. Daignez agréer, etc. L'abbé AUGUSTIN RENOU.

UNE SÉANCE DE MANIFESTATION SPIRITUELLE

QUI A EU LIEU LE 19 MAI DERNIER A PARIS.

Esprit qui frappe dans le tissu d'une table sans la remuer et sur les murs, — Qui racle, — Qui imite le bruit d'une scie, — Qui bat la retraite, — Qui se montre sous forme d'une lueur phosphorescente. — Autre esprit qui se sert d'une canne pour jouer à l'écarté et au domino et pour faire le moulinet.

Monsieur le rédacteur, nous tenons de deux témoins oculaires le récit des faits suivants, qui se sont passés, le 19 mai 1854, chez un médecin distingué de Paris. Douze personnes étaient réunies chez ce

docteur ; parmi elles se trouvaient deux membres de l'Académie des sciences morales de l'Institut de France, un professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, un médecin en chef d'un des hôpitaux militaires, un substitut du procureur général, le fameux baron du Potet, deux autres messieurs et quatre dames. La fille du maître de la maison servait de *médium*. Il lui suffit de poser une main sur une grande table de salle à manger soutenue par six pieds pour qu'à l'instant même l'esprit qui animait cette table lui répondît. Cet esprit s'appelle *Dormont*. Il prétend être l'âme d'une personne vivante encore aujourd'hui, mais qu'il ne nomme pas. A la question : Dormont, es-tu là? on entend de suite des coups frappés dans la table sans qu'on puisse apercevoir le moindre mouvement de ce meuble. Ces coups sont forts ou faibles et accompagnés d'un léger frémissement des fibres ligneuses ; ils paraissent avoir leur siége dans la texture même du bois. Cette demoiselle tient un crayon dans la main droite, qui paraît écrire, sous l'impulsion de l'esprit, les réponses et les idées spontanées de cet être. On lui demande s'il peut indiquer la pagination d'un livre ouvert au hasard. Il répond qu'il essayera ; mais il se trompe deux fois : il ne peut pas lire non plus un numéro de voiture que tenait un des assistants.

Un des spectateurs dit à Dormont d'imiter ce qu'il fait. Il se met alors à gratter la table avec ses ongles en décrivant des zigzags ; un bruit tout à fait semblable se fait entendre au milieu de la table, dans la texture même du meuble. La même personne modifie ce grattement de diverses manières, et toujours celui-ci est imité de la manière la plus parfaite. Sur le désir exprimé par d'autres spectateurs, l'esprit fait entendre un bruit de scie ; il bat la retraite en frappant en mesure des coups de plus en plus faibles qui ensuite deviennent de plus en plus forts. On lui demanda de frapper hors de la table ; alors le médium se rapproche du mur, et on entend des coups frappés à ce mur, à une porte d'armoire et au bois d'un canapé sur lequel plusieurs personnes étaient assises. A la demande s'il ne pourrait pas faire mouvoir la table, on voit celle-ci s'agiter vivement et s'avancer d'un pied environ vers la croisée comme si elle avait été poussée par une main étrangère, et cependant personne n'y avait touché, excepté deux doigts du médium qui étaient légèrement imposés à sa surface. Ce mouvement se reproduit à plusieurs reprises et souvent d'une manière spontanée et sans provocation de la part des assistants ; aussi une grande lampe, qui était posée dessus, aurait-elle été plusieurs fois renversée, si l'on ne s'était hâté de la retenir.

Lorsqu'on appuie l'oreille sur la table, on entend, lors même qu'il n'y a pas de coups frappés, un bruit sourd et un murmure particulier, comme si quelque animal se remuait et s'agitait dans un tiroir qui aurait été placé sous la planche de la table; et cependant cette table, examinée avec soin, n'était munie d'aucune espèce de tiroir.

Dans des séances précédentes, on avait demandé à *Dormont* s'il pourrait se montrer sous une forme quelconque; il avait répondu affirmativement, si les assistants se plaçaient dans l'obscurité. Plusieurs minutes après avoir enlevé les lumières, on avait aperçu de petites flammes jaunâtres qui voltigeaient sur le parquet et sur les murs du salon et dont l'apparition était précédée par un sifflement particulier. Lorsqu'on touchait ces flammes avec le doigt et qu'on flairait celui-ci, on sentait une odeur de phosphore très-prononcée.

Nous passons sous silence les autres circonstances de cette séance pour dire un mot d'un autre fait extraordinaire qui s'est passé chez l'un des honorables académiciens qui étaient présents et qu'il a raconté au milieu de ce cercle. Ce savant se livrait depuis plus de six mois, dans sa famille, à des expériences de table parlante et avait obtenu les phénomènes les plus merveilleux; il résolut enfin de renoncer à des expériences personnelles à cause de leur danger et parce qu'il avait acquis la preuve que le plus souvent le démon était l'agent des phénomènes. Un des faits les plus remarquables qu'il ait vus est celui-ci : l'esprit avec lequel il était en rapport demanda un jour au fils et au neveu de ce monsieur de tenir par le même bout une canne et d'attacher un crayon à l'autre bout. La canne ainsi tenue écrivait les demandes de l'esprit. Celui-ci proposa à un colonel qui assistait à la séance de faire avec lui une partie d'écarté. On répandit des cartes sur une table; la canne, toujours soutenue par les deux jeunes gens, choisit dans le jeu les cartes qui étaient pour elle; c'étaient des atouts, et elle fit la vole. Trois fois de suite le résultat fut le même. Alors le colonel lui dit : « Jouons au domino, je serai plus heureux. » La canne se choisit toujours le double blanc et les bons numéros, et donna le double six et les mauvais numéros à son partenaire, qui perdait toujours. Celui-ci lui dit alors : « Tu as toujours le double blanc. — Le veux-tu? dit l'esprit. — Oui. » Alors la canne poussa de suite un domino qui, ayant été retourné, se trouva être le double blanc. Un autre jour, la même canne, soutenue également par un seul bout, se mit à faire le moulinet au-dessus de la tête de M. de S*** et avec une telle rapidité qu'il craignait à tout instant d'en être grièvement blessé; mais elle s'arrêta

après avoir fait sauter un cigare que ce monsieur avait à la bouche et sans l'avoir touché d'aucune manière. D. L.

RÉFLEXIONS DU RÉDACTEUR.

Nous connaissons particulièrement deux des témoins qui se trouvaient à cette séance et nous sommes aussi sûr de l'exactitude de leur récit que si nous y avions assisté nous-même; nous admettons donc comme parfaitement vrais les faits qui s'y trouvent rapportés. Ces faits sont de deux espèces : il en est qui, à la rigueur, pourraient être imités naturellement; tels sont l'action d'écrire du *médium* et les flammes aperçues dans une chambre après l'enlèvement des flambeaux. Sans vouloir jeter l'ombre d'un soupçon sur la sincérité de la demoiselle dont la main écrivait sous l'impulsion de l'esprit, il est certain néanmoins qu'en général on n'a d'autre preuve de la véracité des *médiums écrivants* que la connaissance préalable de leur caractère et de leurs habitudes; dans le cas particulier dont il s'agit, nous savons que le *médium* est digne de toute confiance et incapable de rien ajouter de lui-même au phénomène dont il est l'instrument passif.

Les flammes auraient pu être simulées en répandant du phosphore dans les endroits où l'on aurait voulu les faire apparaître. On a remarqué en effet qu'elles avaient tout à fait l'odeur de cette substance; mais pour que cette explication fût admissible, il aurait fallu que ces lueurs phosphorescentes se fussent montrées immédiatement après la soustraction des lumières. En effet, si du phosphore avait été artificiellement placé dans le salon, sa lumière se serait montrée aussitôt qu'on aurait été dans l'obscurité, et son apparition n'aurait pas été précédée d'un sifflement. Rien, au reste, n'empêche d'admettre que l'esprit se servait d'une matière phosphorée pour produire ces apparences lumineuses.

Mais il est impossible d'expliquer naturellement, de quelque manière qu'on s'y prenne, les mouvements spontanés de la table sans impulsion étrangère, les coups intelligents qui s'y faisaient entendre et qui se passaient dans les fibres même du bois sans aucun mouvement sensible du meuble, les bruits de scie et le battement de la retraite militaire provoqués par la demande des spectateurs, les coups frappés dans le mur et sur le canapé. Nous sommes bien forcé d'admettre qu'un être intelligent et spirituel peut seul produire ces phénomènes. Quel est cet esprit? Dormont, puisque c'est là le nom qu'il se donne, prétend être l'âme d'un individu vivant encore et habitant Paris. Ceci est une des mille idées excentriques et extravagantes si communes

aux États-Unis et ne méritant pas plus de créance qu'elles. Je sais bien qu'on pourrait trouver dans l'histoire quelques faits analogues; car que ne trouve-t-on pas dans certaines histoires? Mais pour que cette idée méritât quelque confiance, il faudrait qu'elle fût appuyée sur autre chose que sur l'assertion d'un esprit dont la véracité est loin d'être établie. Sa clairvoyance est loin aussi d'être parfaite, puisque la relation nous apprend qu'il s'est trompé trois fois sur la pagination d'un livre et sur le chiffre d'un numéro de voiture.

Nous ne voyons pas dans la relation succincte qui précède qu'on ait cherché à découvrir la nature de cet être. Tout nous porte à penser qu'ici, comme dans presque tous les cas, c'est à l'esprit de ténèbres qu'on a affaire. Si l'on continue les expériences, la clairvoyance, les phénomènes merveilleux, la surintelligence augmenteront; le démon tâchera de plus en plus d'inspirer de la confiance aux spectateurs, jusqu'à ce qu'enfin il se fasse connaître d'une manière non équivoque.

B. du V.

TABLEAU GÉNÉRAL

DES MANIFESTATIONS SPIRITUELLES DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous avons fait connaître dans le dernier numéro (p. 52) les premiers phénomènes par lesquels les esprits, ou, pour mieux dire, les démons, firent leur invasion dans les États-Unis d'Amérique. Les journaux répandirent promptement la nouvelle de ce qui se passait dans la famille Fox. Des commissions furent nommées pour constater les faits; des expériences publiques furent faites : bientôt les mêmes prodiges se firent voir et entendre dans une foule d'autres familles, soit spontanément, soit provoqués par des sociétés plus ou moins nombreuses. D'ailleurs, la famille Fox se mit à voyager dans les principales villes de l'Union et à exploiter dans des séances publiques ce nouveau genre d'industrie. Dès lors la curiosité, la publicité (1), et surtout le diable aidant, le spiritualisme se répandit promptement

(1) La plupart des journaux politiques d'Amérique parlent de ces faits; il y a en outre beaucoup de journaux spéciaux. Les principaux sont le *Télégraphe spirituel* de New-York, le *Star of the Truth* de Boston; le *Shekinah* de New-York, le *Crisis* d'Indiana, le *Journal of Man* de Cincinnati, le *Spirit World* de Boston, le *Spirit Messenger* de New-York, etc.

dans l'immense étendue de l'Union américaine : il n'y a peut-être pas aujourd'hui une seule localité où il n'ait pénétré. Au commencement de l'année dernière, on comptait à Philadelphie seulement plus de trois cents clubs spirituels, et l'on assure qu'il y avait dans toute la république plus de cinq cent mille individus qui jouissaient, comme les demoiselles Fox, du beau privilége d'être les agents préférés des esprits. Aussi un journal anglais était-il autorisé à dire que « tout un peuple se laissait entraîner à un courant rapide et que chez lui le surnaturalisme fonctionnait comme une institution nationale. »

Certes, l'esprit de ténèbres, dont la première manifestation dans le monde remonte à la création de l'homme, n'a jamais cessé d'agir, de séduire et de persécuter l'espèce humaine par tentation, par obsession, par possession ou par toute autre voie; il s'est fait adorer sous mille formes diverses pendant bien des siècles avant que le Sauveur fût venu enchaîner son pouvoir et détruire son empire. Depuis la Rédemption, il avait montré de temps en temps le degré de puissance qu'il avait plu à Dieu de lui laisser par des prodiges dont l'origine était facile à reconnaître; mais ces œuvres diaboliques étaient partielles et bornées à un petit nombre de localités. Il était réservé à notre époque de voir les génies de l'enfer faire invasion à la fois dans une nation entière et communiquer directement avec une si grande multitude.

On s'étonnera peut-être que nous attribuions au démon la plupart des manifestations d'Amérique, tandis que les esprits prétendent toujours être les âmes des morts. Nous avouons que cette question mérite d'être discutée : nous ne manquerons pas de l'examiner sous toutes ses faces, et nous espérons qu'après avoir lu notre argumentation, nos lecteurs partageront notre conviction à cet égard.

Toutefois nous sommes loin de nier que les âmes des défunts ne puissent entrer en communication avec les vivants : les exemples authentiques de ces manifestations, en mettant de côté ceux que l'ignorance, la crédulité, la peur, la superstition ont fait admettre, sont encore plus nombreux qu'on ne croit; mais ce qu'on peut assurer, c'est qu'il sera toujours fort difficile de distinguer les manifestations des âmes humaines d'avec les manifestations diaboliques.

On voit, d'après ce qui précède, que rien n'est plus important, pour remplir le but de ce journal, que de faire connaître les faits merveilleux qui se passent aux États-Unis : aussi nous proposons-nous de donner la relation des plus marquants et des plus authentiques de ces faits. Mais nous croyons devoir commencer par un tableau général de ces manifestations. Nous ne saurions mieux faire à cet égard que d'em-

prunter les passages suivants à une brochure aussi bien pensée que bien écrite, attribuée à M. le comte de Richemond, et intitulée *le Mystère de la danse des tables dévoilé* (1).

Nous avons vu que les premiers phénomènes par lesquels débutèrent les manifestations d'Amérique, et qui ont continué depuis, consistaient dans des coups frappés par des êtres intelligents.

« Ces bruits ou coups, connus sous la dénomination de *rappings*, *knockings*, sont souvent de natures très-différentes et varient même avec l'individualité des êtres qui les produisent, de telle sorte qu'on s'habitue bientôt à les reconnaître à leur manière de frapper, comme on distingue une personne à sa voix.

On a comparé ces coups, suivant le cas, au son produit en cognant une table avec la jointure du doigt, au tac-tac du pivert qui frappe un tronc d'arbre de son bec, à des coups de maillet, à des décharges électriques, dont souvent même on sent l'ébranlement; enfin, dans certaines circonstances, le bruit a été si fort qu'il s'est fait entendre, assure-t-on, jusqu'à une distance de deux milles.

Au moyen de ces coups et à l'aide de la récitation de l'alphabet, les êtres invisibles qui les produisent sont parvenus à faire des signes affirmatifs et négatifs, à compter, à écrire des phrases et des pages entières. Mais c'est bien loin d'être tout. Non-seulement ils battent des marches, suivent le rhythme des airs qu'on leur indique ou que l'on chante avec eux, et imitent toutes sortes de bruits, tels que celui de la scie, du rabot, d'une navette, de la pluie, de la mer, du tonnerre; mais on les a entendus, dans certains cas, jouer des airs sur des violons ou guitares, sonner des cloches et même exécuter, sans qu'aucuns instruments soient présents, de magnifiques morceaux de musique militaire.

D'autres fois, et c'est là le genre de phénomènes qui a le plus de rapport avec ce qui se passe ici en ce moment, on voit, sans cause connue, ou sur la simple demande des assistants et sans que personne les touche, des meubles ou autres objets de toute nature et de toute dimension se mettre en mouvement, tandis que d'autres, au contraire, prennent une telle adhérence au plancher que plusieurs hommes ne peuvent les ébranler. D'énormes tables parcourent les appartements avec une rapidité effrayante, bien qu'elles soient chargées de plusieurs centaines de livres; d'autres s'agitent et s'inclinent de plus de 45°, sans que les menus objets qui les couvrent se renversent; d'autres sautent

(1) Chez Devarenne, libraire.

sur un pied et exécutent une véritable danse, malgré le poids de plusieurs personnes qu'elles entraînent. Des hommes eux-mêmes sont transportés tout d'un coup d'un bout d'une chambre à un autre, ou bien sont enlevés en l'air et y demeurent quelques instants suspendus. Là, des mains sans corps se laissent voir et sentir, ou bien elles apposent, sans qu'on les voie, des signatures appartenant à des personnes décédées ou d'autres caractères sur des papiers dont nul ne s'est approché. Ici on aperçoit des formes humaines diaphanes, dont on entend même quelquefois la voix. Dans d'autres endroits, des porcelaines se brisent d'elles-mêmes, des étoffes se déchirent, des vases se renversent, des bougies s'éteignent et se rallument, des appartements s'illuminent et rentrent tout à coup dans l'obscurité, des fenêtres sont brisées à coups de pierres, des femmes sont décoiffées... Enfin, l'on n'en finirait pas si l'on voulait énumérer tous les faits étranges, fantastiques et souvent grotesques qui sont très-sérieusement rapportés dans les relations américaines.

Sans doute, parmi tous ces faits, il doit y en avoir un certain nombre d'inexacts, de faux ou même de controuvés; mais, dans une pareille matière, la critique est inhabile à faire un choix, et dès l'instant où l'on entre dans le champ du surnaturel, la raison n'a plus le droit de s'arrêter à un point plutôt qu'à un autre. Ce qu'il y a de certain, c'est que beaucoup des faits que nous avons indiqués, et les plus importants, sont établis d'une manière si positive et si authentique qu'il est impossible de les révoquer en doute sans attaquer le caractère et la bonne foi des nombreux témoins qui les attestent et parmi lesquels se trouvent des hommes honorables et éclairés, tels que des magistrats, des médecins, des professeurs, des ministres des cultes, et même un évêque protestant...

Quelles sont les conditions nécessaires pour le développement de ces manifestations?... La seule dont on ait pu jusqu'à présent se rendre compte, mais qui paraît indispensable, est la présence de certaines personnes qui sont des intermédiaires obligés entre les hommes et les auteurs de ces phénomènes et que, pour cette raison, on désigne sous le nom de *médiums*. Mais, du reste, ces *médiums* ne peuvent être reconnus d'avance par aucun caractère physique ou moral. Ils se révèlent d'eux-mêmes ou sont indiqués par les *médiums* déjà développés, et il s'en rencontre au moment où on s'y attend le moins parmi les personnes de tout sexe, de tout âge, de toute condition, croyants ou incrédules. Ainsi, dans les trente à quarante mille *médiums* que l'on prétendait exister aux États-Unis au commencement de cette année,

on voit des hommes graves et instruits, entourés de l'estime et de la considération publiques, parmi lesquels on compte un juge de la cour suprême et plusieurs ministres de différentes sectes, des femmes distinguées appartenant à la classe supérieure de la société, et à côté d'eux des gens du peuple tout à fait illettrés, des sauvages et même des individus d'un caractère notoirement immoral et dépravé.

Quant à la façon dont ces manifestations apparaissent, elles se présentent encore souvent, comme dans leur début, d'une manière tout à fait fortuite : ainsi on a vu les *rappings* se faire entendre tout à coup au milieu du service dans un temple protestant de la ville de Massillon, et cela a même donné lieu à un procès fort étrange.

Certains *médiums* très-développés, étant en rapports constants avec les esprits, obtiennent presque toujours, partout où ils se trouvent, qu'ils se manifestent à leur volonté. Mais la méthode suivie habituellement pour provoquer ces manifestations consiste à former des *cercles spirituels* qui, au dire des esprits, servent singulièrement à faciliter leurs rapports avec les vivants. Pour cela quelques personnes ayant, autant que faire se peut, la même manière de voir sur ces questions, et bien disposées, c'est-à-dire prêtes à servir aux esprits d'instruments passifs, se réunissent autour d'une table, de préférence en compagnie d'un ou de plusieurs *médiums* s'il s'en trouve dans la localité : là elles attendent, en se tenant ou non par la main et en fixant leur pensée commune sur ces questions, par des lectures ou des chants, ou simplement en gardant le silence, que les esprits manifestent leur présence de façon ou d'autre. Souvent ce n'est qu'après plusieurs séances, de plusieurs heures chacune, que de très-légers coups, qui se font entendre sur la table ou ailleurs, annoncent que leur désir est exaucé. Quelquefois aussi, et cela paraît dépendre surtout de l'état physique ou moral des personnes qui composent le cercle, ou même simplement de celles qui sont présentes, aucune manifestation ne s'obtient, quelque temps que l'on prolonge les séances; et l'on voit fréquemment les esprits refuser de rien faire ou dire jusqu'à ce qu'une personne qui leur déplaît soit sortie de l'appartement. Dans d'autres cas, au contraire, la présence des esprits s'est, à la grande frayeur des assistants, manifestée subitement par des coups terribles dans des cercles formés par des incrédules et par façon de plaisanterie.

Lorsque la communication est établie par le moyen de coups ou même par une action physique quelconque, telle, par exemple, que la mise en mouvement d'objets matériels (car les coups ne se font pas entendre partout, et ne sont nullement une condition indispensable de

la présence des esprits), il est facile, ainsi que cela a été déjà dit, d'entrer en conversation avec eux. A cet effet, on donne, soit aux coups, soit aux mouvements imprimés aux objets dans un sens ou un autre, une valeur de convention qui varie suivant les *médiums*, et, en se servant de l'alphabet comme l'a fait madame Fox, on obtient des réponses précises, ou l'on écrit au besoin les questions que les esprits eux-mêmes veulent faire. Dans ce dernier cas, ils demandent la récitation de l'alphabet par un signe particulier, qui consiste d'ordinaire dans cinq coups rapides et successifs.

Mais depuis que ces manifestations se sont multipliées, les esprits ont adopté différents autres modes de communication beaucoup plus simples, pour lesquels les *médiums* eux-mêmes leur servent d'instrument direct.

Indépendamment des *rappings médiums*, c'est-à-dire de ceux en présence desquels des coups se font entendre, on en voit qui, sous l'influence des esprits, tombent subitement dans des états nerveux tout à fait semblables à ceux que produit souvent le magnétisme, et qui deviennent alors de véritables automates, des membres et des organes desquels les esprits disposent à volonté. Dans cet état, les *médiums* répondent aux questions verbales ou même mentales adressées aux esprits par des mouvements spasmodiques et involontaires, soit en frappant des coups avec la main, soit en faisant des signes de tête ou de corps, soit en indiquant du doigt sur un alphabet des lettres successives avec une rapidité telle qu'il est souvent difficile de les suivre.

D'autres, les *writing médiums*, sentent tout à coup leur bras saisi d'une roideur tétanique, et armés d'une plume ou d'un crayon, ils servent aux esprits d'instruments passifs pour écrire ou dessiner les choses qu'ils veulent faire connaître, et parfois des volumes entiers, sans que la plupart du temps leur intelligence soit en jeu.

Les *speaking médiums* sont de véritables pythonisses : d'une voix souvent toute différente de la leur, ils prononcent, soit éveillés, soit quelquefois même dans leur sommeil *naturel*, les paroles qui leur sont inspirées, ou qui sont mises directement dans leur bouche ; et quand certains d'entre eux ont voulu résister à ce genre de possession, ils ont *été vigorously exercised*, c'est-à-dire sont tombés dans des convulsions violentes.....

On en a vu, sous cette inspiration, faire des cours et prononcer des discours entiers complétement opposés à leurs opinions politiques ou religieuses ; on cite même, quoique le fait ait été fort contesté, des *médiums* qui parlent et écrivent des langues européennes ou orientales

qu'ils ne savent pas dans leur état ordinaire, ou des langues tout à fait inconnues dont les sons étranges rappellent celles des sauvages de l'Amérique.

Enfin, il est des *médiums* qui, sous l'influence des esprits, imitent avec une habileté surprenante la figure, la voix, la tournure et les gestes de personnes qu'ils n'ont jamais connues, et jouent des scènes de leur vie d'une façon telle qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître l'individu qu'ils représentent.

Je pourrais parler encore de *médiums* qui chantent et qui dansent, etc.; mais je m'arrête pour en venir maintenant à examiner la nature des communications faites par les esprits.

En général, les esprits avec lesquels on entre en rapport appartiennent, ou plutôt prétendent appartenir à l'une des trois catégories suivantes : ou ce sont les âmes de parents ou d'amis des personnes qui les interrogent; ou celles de personnages qui ont joué un grand rôle politique en Amérique, tels que Franklin, Washington, Jefferson, Adams, etc.; ou enfin celles de fameux réformateurs, comme Calvin, Wesley, Svedenborg, Channing. D'autres fois encore, ils font agir le démon et des damnés, ou même ils poussent l'impudence jusqu'à mettre en scène Notre-Seigneur et ses apôtres...

Mais ils sont loin de soutenir toujours convenablement le rôle qu'ils assument. Souvent ils commettent les erreurs les plus grossières de faits, de dates, de lieux, ou ne peuvent pas même répondre à la moindre demande. Souvent aussi cependant non-seulement ils répondent pertinemment aux questions verbales et *mentales* qui leur sont faites par toutes les personnes présentes, mais encore ils fournissent de leur identité des preuves tout à fait surprenantes, soit par la connaissance qu'ils prouvent avoir de faits intimes connus de la personne seule qui les interroge et de l'individu dont ils ont pris le nom, soit par le style, l'écriture et la signature des choses qu'ils écrivent en empruntant la main d'un *médium*. Quelquefois même ils donnent spontanément aux personnes auxquelles ils s'intéressent, sur leurs affaires personnelles, sur des dangers qui les menacent, sur leur santé, sur des réformes à opérer dans leurs habitudes ou leur caractère, des conseils excellents, qui prouvent une connaissance parfaite de tout ce qui les concerne, eux, leurs parents et amis, et qui, par la manière dont ils ont réussi parfois, forceraient à supposer qu'ils prévoient jusqu'à un certain point l'avenir, ou du moins qu'ils peuvent former sur ce qui doit arriver des conjectures bien plus étendues et plus certaines que les hommes.

Il est des esprits qui, par l'intermédiaire de leurs *médiums*, décri-

vent les maladies, en prévoient les crises, en indiquent le traitement et en opèrent la guérison par l'imposition des mains, ou par des passes magnétiques, comme le font les somnambules clairvoyants.

D'autres ont donné sur des faits anciens et oubliés, ou sur des faits récents ignorés de toutes les personnes présentes, ou encore sur des choses qui se passaient à des distances telles qu'ils ne pouvaient pas en avoir naturellement connaissance, des détails suivis et circonstanciés qui parfois se sont trouvés d'une exactitude incroyable.

Un grand nombre d'esprits dictent, sur des questions philosophiques, politiques, morales ou scientifiques, des essais en prose ou même en vers, et quelquefois des volumes entiers, dans lesquels on trouve souvent des choses remarquables et tout à fait supérieures à la capacité du *médium*, mais qui contiennent plus souvent encore un chaos d'idées communes, frivoles, incohérentes ou absurdes, et répondant bien peu au nom de leur auteur supposé.

Presque toutes les communications spontanées des esprits portent sur les questions religieuses. Dans ce cas surtout, bien que certains d'entre eux aient révolté leurs auditeurs par des mensonges faits de propos délibéré et des communications immorales ou obscènes, les esprits s'élèvent parfois à une grande hauteur de style ou de pensées en parlant de Dieu, de l'amour et de la confiance qui lui sont dus, de sa bonté, de sa grandeur, et surtout de la charité que l'homme doit à ses semblables. Ils sont intarissables sur ces sujets ; mais ils ne manquent jamais de déclamer en même temps de la manière la plus violente contre la bigoterie, le fanatisme, et, pour me servir de leur expression favorite, le *sectarianisme*, qui, disent-ils, déshonorent la religion. La vérité est que, quoiqu'un certain nombre d'entre eux se disent chrétiens, le but évident de ces *manifestations spirituelles*, but que, du reste, le plus grand nombre avouent hautement, est d'anéantir toutes les sectes chrétiennes, dont ils traitent à peu près indifféremment les divers dogmes de superstitions honteuses. Sur leurs ruines et sur celles de la société actuelle tout entière, car ils veulent faire table rase de toutes nos institutions religieuses, politiques et sociales, s'élèvera le seul culte basé sur la vérité et sur la raison, le seul digne de la Divinité, c'est-à-dire une espèce de déisme ou de panthéisme auquel cependant ils conservent le nom de christianisme. Ils admettent, du reste, jusqu'à présent les principes de la morale évangélique, et ils vénèrent Jésus-Christ comme le meilleur et le plus éclairé de tous les hommes, et comme ayant été envoyé et inspiré de Dieu pour sauver le monde. Mais ils ne croient ni à sa divinité, ni au péché ori-

ginel, ni à l'existence du démon, ni surtout à la perpétuité des peines, dogme contre lequel tous réunissent leurs efforts.

Dans leur système, avant d'arriver au ciel, les hommes, dégagés du corps, continuent à s'instruire et à se perfectionner dans six sphères spirituelles successives, où ils jouissent d'un bonheur tout à fait sensuel, et dont ils font les descriptions les plus séduisantes. Là, à part les temps d'études qui sont employés, sous la direction de professeurs, à s'instruire dans la connaissance de Dieu, à se dégager de tous les préjugés religieux apportés de la terre, et à apprendre les langues, les sciences et les beaux-arts..., l'existence des esprits se passe en conversations, en promenades, en fêtes, en festins, en concerts, en bals, etc. A peine un désir matériel est-il conçu, que l'objet désiré se forme et se présente à eux spontanément; aussi les dames ne négligent-elles pas leur toilette! Là, les parents retrouvent les enfants qu'ils ont perdus au berceau; mais ils doivent avoir quelque peine à les reconnaître, car ces enfants ont continué à grandir après leur mort, et ils vont même à l'école : de telle sorte que quand un *médium*, influencé par l'un d'eux, fait une faute d'orthographe, il s'en excuse sur ce que l'esprit enfantin qui dirige sa main n'est pas encore assez avancé dans ses études! Là aussi ces esprits sont accompagnés par les animaux domestiques qu'ils ont aimés, chiens, chats, petits oiseaux; ces animaux ayant, suivant certains *médiums*, acquis dans la société de l'homme une sorte d'âme immortelle que n'ont point les animaux sauvages! On n'en finirait pas s'il fallait énumérer toutes les folies que contiennent sur l'existence dans les sphères supérieures les différents ouvrages écrits par des *médiums* sous l'inspiration des esprits.

Du reste les âmes traversent plus ou moins rapidement les sphères, suivant la vie plus ou moins pure qu'elles ont menée sur la terre; mais quelque coupables qu'ils aient pu être ici-bas, tous les hommes atteignent, un peu plus tôt ou un peu plus tard, le même but. La plupart des esprits prétendent même que tous sont, dès le moment de leur mort, plus heureux qu'ils ne l'ont été sur la terre; ce qui est d'accord du reste avec la théologie d'autres esprits évoqués en France par les extatiques de Cahagnet, lesquels vont jusqu'à nier franchement le libre arbitre. Toutefois nous devons à la justice de dire que jusqu'à présent les esprits américains ne paraissent pas être allés jusque-là; mais peut-être est-ce, comme ils l'ont dit dans d'autres circonstances, *pour ménager les préjugés* des néophytes qui sont encore plus ou moins imbus des idées chrétiennes.

Des esprits prophétiques annoncent d'ailleurs que, dès cette vie,

les hommes vont être appelés, par suite de la communion universelle qui s'établira avant peu entre le ciel et la terre, à une existence toute différente. Tous devant, dans un avenir fort prochain, être en relation constante par la pensée, par la vue et même par l'ouïe avec les esprits, l'âge d'or et la paix universelle régneront, et non-seulement le monde moral changera de forme, mais le monde physique également; la terre sera renouvelée, les saisons seront modifiées, enfin toutes les folies de Fourier et bien d'autres seront réalisées.

Au milieu de toutes ces aberrations, il est un point fort important sur lequel du moins les esprits sont tous d'accord : c'est l'immortalité de l'âme, et les *manifestations spirituelles* ont porté un coup terrible aux matérialistes américains. Sur tout le reste les variantes de leurs professions de foi sont infinies, et à côté des absurdités dont nous venons de donner quelques échantillons et qui ne sont pas sans danger pour les cerveaux, ainsi qu'on en a eu déjà de nombreuses preuves en Amérique, on trouve un certain nombre d'esprits qui sont plus ou moins en harmonie d'opinion, surtout dans les premiers temps de leurs manifestations, avec les méthodistes ou autres membres des sectes protestantes dans les cercles desquels ils se présentent. Il en est même qui reconnaissent la divinité de Notre-Seigneur, l'éternité des peines et les autres principaux dogmes chrétiens; d'autres admettent que les âmes impures se purifient dans des lieux d'expiation analogues au purgatoire. Mais n'est-ce pas un masque qu'ils prennent pour séduire plus facilement les malheureux hommes de bonne foi, sauf à le jeter plus tard, lorsqu'ils seront parvenus à les éloigner peu à peu du culte chrétien? Tout autorise à le penser, surtout lorsque l'on a vu certains esprits, dont les *médiums* étaient des ministres protestants, démentir au nom de Calvin, Wesley ou Svedenborg les théories que ces réformateurs avaient enseignées pendant leur vie, comme des concessions qu'ils avaient été forcés de faire aux préjugés de leur temps.

Il résulte de toutes ces oppositions de doctrines que souvent les esprits sous l'empire desquels sont les différents *médiums* s'accusent réciproquement de mensonge et d'imposture. Ce spectacle peu édifiant a déjà même amené un grand nombre de personnes, dont la confiance dans les communications spirituelles était d'abord absolue, à reconnaître que l'on ne peut raisonnablement pas avoir plus de foi dans les morts que dans les vivants, ou du moins qu'il faudrait pouvoir faire toujours la distinction des esprits : chose qui n'est pas facile... »

EXTRAIT DU RAPPORT FAIT AU SÉNAT DES ÉTATS-UNIS

SUR

UNE PÉTITION DES SPIRITUALISTES D'AMÉRIQUE,

Par M. Shields, député.

Les esprits frappeurs et les tables tournantes ont eu les honneurs de la séance du 17 avril 1854 dans le sénat de Washington. Une pétition chargée de 15,000 signatures avait été adressée à l'assemblée sur ce singulier sujet : aussi ne faut-il pas s'étonner que la pétition ait été l'objet d'un rapport étendu. Le rapporteur, M. Shields, s'est exprimé ainsi :

« J'ai l'honneur de présenter au sénat une pétition portant 15,000 signatures sur un sujet aussi singulier que nouveau.

Les signataires représentent que certains phénomènes physiques et moraux d'une nature toute mystérieuse attirent l'attention publique en ce pays et en Europe. L'analyse partielle de ces phénomènes dévoile l'existence d'une force occulte qui se manifeste 1° par le soulèvement, le glissement, la suspension, enfin, par le mouvement qu'elle communique aux corps pondérables, contrairement aux lois naturelles.

En second lieu, cette force se manifeste par des lueurs qui apparaissent tout à coup dans des lieux où aucune action chimique ni aucune phosphorescence ne sauraient se développer.

3° Par des sons mystérieux semblables tantôt à des coups frappés par un esprit invisible, tantôt au murmure des vents ou au grondement du tonnerre. Quelquefois on entend le son de voix humaines ou de quelque instrument de musique.

4° Les fonctions animales se trouvent quelquefois interrompues subitement, et cet agent mystérieux a guéri des affections regardées comme incurables.

Les pétitionnaires sont divisés d'opinion quant à l'origine de ces phénomènes : les uns les rapportent à la puissante intelligence des esprits délivrés de l'enveloppe matérielle, les autres prétendent qu'on peut les expliquer d'une manière rationnelle et satisfaisante ; mais tous s'entendent sur la réalité des phénomènes et demandent qu'une commission soit nommée pour procéder à une investigation patiente et scientifique.

J'ai déjà donné un résumé fidèle de cette pétition, qui, du reste, est rédigée d'une manière fort convenable, parce que je me suis fait une règle de présenter au sénat toutes les pétitions inoffensives. Mais, après avoir rempli ce devoir, on me permettra de dire que l'empire de semblables aberrations, chez un grand nombre de nos contemporains et dans un siècle aussi avancé, a sa source, selon moi, ou dans un système défectueux d'éducation, ou dans un dérangement partiel des facultés intellectuelles, produit par quelque désorganisation physique. Aussi je ne puis croire que ces aberrations soient répandues au point que l'indique cette pétition.

Chacun des âges du monde a eu des illusions de ce genre. L'alchimie a occupé, pendant plusieurs siècles, l'attention d'hommes éminents, mais il y avait quelque chose au fond de sublime et de réel dans l'alchimie. On y étudiait patiemment la nature; et si elle n'a pas donné aux alchimistes ce qu'ils en attendaient, elle les a récompensés par des découvertes inestimables. »

RÉFLEXIONS SUR CE RAPPORT.

La logique de M. Shields ressemble beaucoup à celle de M. Babinet. L'un et l'autre veulent expliquer les faits par des causes naturelles. Notre compatriote nie d'une manière absolue les phénomènes contraires à la pesanteur, et attribue les autres à la ventriloquie. Le député des États-Unis, plus à portée de connaître ce qui se passe dans son pays que notre savant académicien, ne reconnaît pas aux Américains la prodigieuse habileté de jongleur dont celui-ci les gratifie; il ne s'est pas aperçu que ses compatriotes *spiritualistes* fussent ventriloques : M. Babinet a fait cette découverte à Paris, et tout le mérite lui en revient. Mais M. Shields ne traite pas mieux pour cela les cinq cent mille *spiritualistes* de son pays et en particulier les quinze mille signataires de la pétition, qu'il trouve cependant rédigée d'une manière convenable. Pour lui, ces aberrations tiennent à un système défectueux d'éducation ou à une monomanie suite d'une désorganisation physique. Que les Américains soient mal élevés, c'est ce que nous n'oserions affirmer ou nier, éloigné comme nous le sommes de leur vaste continent, nous prendrons volontiers l'assertion de M. Shields comme une vérité; mais nous prierons alors cet honorable représentant de nous dire quelle est l'espèce de mauvaise éducation qui peut fasciner les sens d'une si grande multitude de ses compatriotes, qui peut leur faire voir ce qu'ils ne voient pas, entendre ce

qu'ils n'entendent pas, toucher ce qu'ils ne touchent pas. Dans tout pays et en tout temps on a vu les résultats d'une instruction fausse, défectueuse, incomplète, vicieuse; ces résultats sont écrits en sombres caractères dans l'histoire de tous les peuples, mais on ne trouvera nulle part que ces mauvaises éducations aient produit une perversion générale des sens. Il était réservé aux Américains de nous montrer ce phénomène inouï jusqu'ici dans les annales de toutes les nations.

Mais si l'on ne peut attribuer ces aberrations à une éducation défectueuse, dit M. Shields, c'est alors à une monomanie produite par une désorganisation physique qu'il faut s'en prendre. Cette explication n'est pas plus heureuse que la précédente. Quoi! les cinq cent mille croyants américains et les soixante mille *médiums* seraient autant d'aliénés et d'hallucinés! il suffirait d'entrer dans les réunions où se font ces expériences, et de voir ou d'entendre les faits merveilleux qui s'y passent, pour être à l'instant frappé d'aliénation mentale, et même, dit M. Shields, d'une désorganisation physique! Ceci, en vérité, ne mérite pas une réfutation sérieuse. Il n'y a ici qu'une seule monomanie : c'est celle de l'incrédulité de l'honorable représentant américain.

B. du V.

EXPÉRIENCES PUBLIQUES

des demoiselles FOX

dans l'amphithéâtre de la Faculté de médecine de Missouri.

AUTRES FAITS OBSERVÉS PAR M. HAMMOND, PASTEUR PROTESTANT; — PAR M. EDMONDS, ANCIEN PRÉSIDENT DU SÉNAT AMÉRICAIN; — PAR M. DE LA ROCHE-HÉRON.

On lit dans le *Courrier des États-Unis* du 18 juin 1852 la lettre suivante datée de Saint-Louis, ville située sur les bords du Mississipi :

Il se passe ici et dans une grande partie de l'Amérique des faits auxquels la presse doit une certaine attention... Les demoiselles Fox sont ici depuis trois semaines. Tous ceux qui ont entendu parler des

spiritual rappings savent que ces jeunes filles sont les premiers apôtres, apôtres parfaitement passifs et involontaires, selon toute apparence, de la révélation nouvelle..... Du reste ces demoiselles n'ont pas le privilége exclusif des phénomènes mystérieux. Depuis six mois le nombre des médiums s'est tellement accru, qu'on les compte aujourd'hui par milliers.

Mais il s'agit seulement ici de signaler les démonstrations publiques, en quelque sorte officielles, auxquelles a donné lieu la présence des demoiselles Fox. Elles ont comparu dernièrement dans l'amphithéâtre de l'École de médecine de l'Université de Missouri, devant une assemblée de cinq ou six cents personnes. Un ancien maire de la ville, connu par son opposition à la doctrine nouvelle, avait été nommé président de la réunion. Un comité d'investigations surveillait les expériences, dirigées par le doyen de la Faculté, homme célèbre dans l'Ouest par sa science médicale.

On fit placer les jeunes filles sur la table de dissection, de manière que le moindre de leurs mouvements ne pût échapper à personne. L'assemblée, muette, contemplait ces deux statues..... Les bruits n'ont pas tardé à se faire entendre, semblables à de légers coups de marteau, frappés sur la table et assez distincts pour être entendus dans une salle beaucoup plus vaste. Un dialogue s'est établi entre le doyen et les esprits, ou du moins l'un d'eux, qui a répondu fort à propos aux questions scientifiques qui lui étaient adressées. Il est vrai que les réponses ne se faisaient que par oui et par non. Du reste, il s'agissait moins de mettre à l'épreuve la sagacité des esprits que de vérifier la théorie électrique des *rappings*. On a isolé les demoiselles Fox sur des tabourets de verre, et les bruits ont continué à se faire entendre dans la salle, au-dessous d'elles. Des expériences analogues ont montré que le galvanisme et le magnétisme n'étaient pour rien dans la production de ces phénomènes. Je ne parle ici que du magnétisme terrestre. Quant au magnétisme humain, il semble être la dernière ressource de ceux qui ne veulent pas absolument se rendre aux esprits.

A l'air narquois, à la réputation de scepticisme du vieux professeur, on pouvait croire qu'il allait se faire un plaisir malin de démolir tout l'échafaudage de la doctrine des esprits. Mais le matérialiste de profession a déclaré qu'il croyait à la présence des esprits et à leur communication par des moyens physiques.

Je pourrais parler de phénomènes plus saisissants que ces bruits inexplicables, et qui semblent bouleverser les lois du monde maté-

riel. Mais j'ai voulu seulement signaler des faits que leur caractère authentique met au-dessus de tout soupçon, et surtout la déclaration solennelle sortie d'un des sanctuaires de la science, au milieu du dix-neuvième siècle.

Faits observés par M. Hammond. — Une des nombreuses relations sur les merveilleux *rappings* a été composée par un pasteur protestant, M. C. Hammond, rendant compte de ce qu'il avait vu et éprouvé lui-même. Voici un extrait de son récit :

« Dans la troisième des visites que je fis aux trois sœurs Fox et à leur mère, il était huit heures du soir. Une bougie allumée était placée sur une grande table, autour de laquelle nous nous assîmes. J'occupai un des côtés de la table. La mère et la plus jeune sœur étaient au côté droit, les deux autres sœurs au côté gauche. Le quatrième côté était vacant.

» Dès que nous fûmes assis les bruits se firent entendre, et ils continuèrent avec autant de force que de rapidité jusqu'à ce que la chambre entière fut agitée d'un tremblement causé par ces bruits violents. Tout à coup, et comme nous avions tous les mains posées sur la table, je sentis qu'elle s'élevait en l'air. Je voulus la retenir de toutes mes forces; mais la table s'échappa de mes mains et se transporta d'elle-même à une distance de six pieds. Je pus m'assurer qu'aucun fil ni aucune corde ne l'avaient traînée là où elle s'était posée; car j'étais venu pour démasquer une imposture si j'étais parvenu à en découvrir une.

» Un des assistants prononça alors ces mots : Est-ce que l'esprit voudra bien transporter la table où elle était auparavant? Aussitôt nous vîmes revenir à nous la table, comme si elle était portée sur la tête d'une personne, sans bien garder l'équilibre. En même temps les démonstrations devenaient de plus en plus bruyantes.

» La famille Fox commença à chanter le chant des esprits et plusieurs autres morceaux de musique, pendant lesquels la table battait la mesure. A ce moment une main transparente, ressemblant à une ombre, se présenta devant mon visage. Je sentis les doigts tirer une mèche de mes cheveux, en me forçant à baisser la tête à gauche. Ensuite une main, froide comme la mort, s'appliqua sur mon visage. Je sentis trois coups sur le genou gauche, tandis que ma jambe droite était poussée avec force sous la table. Deux mains invisibles me frappèrent sur les épaules, et ma chaise fut entraînée avec moi et changea de place.

» Pendant ce temps, un morceau de carton se mit à parcourir la

chambre en tous sens. Le store d'une des fenêtres se roula de lui-même et se déroula deux fois. Un sofa, placé derrière moi, dansa violemment. Deux tiroirs d'une commode s'ouvrirent et se fermèrent avec une prodigieuse rapidité, et un rouet tourna, comme si une ménagère s'en fût servie pour filer.

» Toutes ces démonstrations et bien d'autres dont je fus témoin pendant cette soirée me laissèrent parfaitement maître de moi-même, de manière que je pus les observer avec tout le soin possible. J'éprouvai seulement, lorsque la main froide vint se poser sur mon visage, un léger frisson semblable à celui que cause le contact d'un corps mort... Je dois ajouter qu'à la fin de ma visite je sentis dans le parquet une violente vibration, comme si un poids de plusieurs tonnes y fût tombé d'une grande hauteur. Tous les objets contenus dans la chambre en éprouvèrent un tremblement qui dura plusieurs minutes (1). »

Faits observés par M. Edmonds. — Parmi les expérimentateurs qui s'occupent, aux États-Unis, des nouveaux prodiges, on remarque M. Edmonds, ancien président du sénat de New-York. Un auteur anglais, parlant de lui dans un ouvrage récemment imprimé à Londres, rapporte ce qui suit :

« Un des hommes les plus généralement respectés aux États-Unis, un ancien président du sénat, le juge John Edmonds, ayant eu une apparition de la femme qu'il avait perdue quelques semaines auparavant, fut invité à jouir une seconde fois de la même consolation. Cette deuxième séance lui inspira le désir d'approfondir sérieusement la nature de faits si extraordinaires. Il porta dans ses investigations la prudence et l'habileté d'un homme habitué depuis longtemps aux recherches judiciaires. Ne voulant pas se contenter des coups, des frappements, des rotations de table, il demanda d'autres preuves. Alors des phénomènes plus significatifs vinrent le forcer à se rendre. Nous citerons les suivants :

« Le 21 mai 1852, une assemblée avait lieu dans la maison de M. Partridge, de New-York. Vingt personnes environ s'y trouvaient avec lui. Des coups furent bientôt entendus, et les esprits firent savoir que l'on devait jouer d'un piano qui se trouvait au milieu du salon. On obéit ; et pendant l'exécution, les coups battirent exactement la mesure. Mais ils furent suivis des plus étranges soubresauts dans toutes les tables et les chaises, dont plusieurs furent transportées et bientôt remises aux

(1) Brochure publiée en Amérique et citée dans le *Correspondant* d'août 1852, puis dans la *Revue contemporaine* de mai 1853.

places qu'elles occupaient d'abord. Toutefois ces démonstrations, maintenant habituelles et fréquentes, n'étaient que le prélude de manifestations d'un caractère plus stupéfiant.

» Quelqu'un ayant proposé d'obscurcir la chambre dans laquelle on se trouvait, des lumières jaillirent des différents points de l'appartement : quelques-unes ressemblant à des flammes phosphorescentes, quelques autres formant des nuages lumineux et mobiles, d'autres prenant la forme d'étoiles brillantes, de cristaux, de diamants. Ces démonstrations physiques augmentèrent de plus en plus d'éclat et d'intensité et se prolongèrent pendant trois heures. Durant tout ce temps, le juge Edmonds semblait être lui-même au pouvoir des esprits. Il annonça plusieurs fois que ces esprits lui révélaient des choses qui lui étaient arrivées autrefois, et dont lui seul pouvait avoir la mémoire et le sentiment. Pendant ces révélations, l'on s'apercevait que quelque chose d'extraordinaire agissait sur lui et autour de lui.

» La soirée s'acheva d'une manière ravissante ; car plusieurs instruments de musique, placés dans des chambres contiguës, s'étant mis à jouer, séparément d'abord, puis tous ensemble, soit par terre, soit dans les airs, ce fut un concert admirable, pendant lequel la mesure fut battue comme par la main du plus habile des chefs d'orchestre.

» Enfin à une réunion subséquente, le juge Edmonds reçut d'une voix invisible l'annonce qu'il deviendrait un médium. Cette promesse se réalisa ; car il devint bientôt un lucide du premier ordre et l'un des premiers médiums de l'Amérique (1). »

Maintenant voici le curieux et important récit d'un Français éclairé, qui, ayant séjourné aux États-Unis, observé attentivement les prodiges de ce pays et expérimenté lui-même, publie ce qu'il a vû et entendu :

« Chaque médium, rapporte M. de la Roche-Héron, a, en quelque sorte, une manière différente de converser avec les esprits. Ainsi tandis que les jeunes filles de Rochester s'en tiennent à leurs tapotages, quelques-uns de leurs élèves obtiennent des résultats beaucoup plus complets. A la Nouvelle-Orléans, voici quelle est la manière de procéder. On se réunit en cercle autour d'une table en nombre n'excédant pas douze personnes. On adresse alors une invocation aux esprits en les invitant à s'emparer de l'un des vivants présents, de manière à manifester leur présence par son intermédiaire. Quelquefois

(1) Extrait du livre anglais intitulé *Sights and sounds* et cité dans le livre français *Des Esprits et de leurs manifestations*, ch. 12.

l'esprit fait la sourde oreille, mais souvent aussi, et au bout d'un quart d'heure d'attente, on voit un des assistants saisi d'un tremblement nerveux. Sa main droite s'agite violemment. Il demande une plume ou un crayon et un papier sur lequel sa main trace d'abord des jambages indéchiffrables. Peu à peu les caractères se forment et l'inspiré se déclare prêt à répondre par écrit à toutes les questions. Selon lui, sa main droite serait dirigée par les esprits sans la participation du médium. On le voit alors connaître des faits qu'il ignorait parfaitement dans son état naturel, ou même répondre en des langues étrangères qu'il n'a jamais apprises. Des témoins honorables affirment avoir vu des enfants en bas âge être ainsi choisis comme instruments par les esprits, et sans que jamais ils aient su écrire, ils tracent des pages entières d'un style irréprochable, en anglais ou en français... »

Faits observés par M. de la Roche-Héron à New-York. — « Le 2 avril 1852, à sept heures du soir, en compagnie d'un ami fort intelligent, consul d'une des puissances européennes à New-York, nous nous sommes rendus chez madame Brown, sœur aînée des demoiselles Fox, qui habite dans la vingt-sixième rue. Un domestique nous a introduits dans un salon, après avoir prélevé de nous la cotisation d'usage. Nous n'étions pas connus, nous n'étions pas attendus; et nous sommes convaincus qu'à l'heure qu'il est madame Brown ignore encore notre nom et notre histoire. Le domestique nous dit que les dames prennent le thé et nous rejoindront dans quelques minutes. Nous en profitons pour scruter dans tous les sens le salon où l'on nous admet : sondant les murs, soulevant les tables, cherchant partout; mais sans en trouver, des doubles fonds, des trappes, des fils métalliques ou des conduits acoustiques. Bientôt deux hommes et trois dames viennent se joindre à nous; mais ils paraissent être des amis de la maison et pourraient aisément passer pour compères s'il y avait lieu de s'en servir. L'un des hommes, vieillard décharné, à figure patibulaire, dit qu'il vient tous les soirs converser avec l'esprit de sa fille morte. Il est sous l'influence complète de ces hallucinations, et il sera fou probablement avant six mois.

» Madame Brown et ses sœurs se présentent et nous invitent à nous asseoir tous autour d'une longue table ovale. Vous venez, dit madame Brown avec beaucoup d'aisance, pour consulter les esprits. Mais il faut d'abord qu'ils soient dans l'appartement, et ils n'y viendront qu'après que nous aurons été en cercle pendant cinq ou dix minutes. Jusque-là nous pouvons causer de choses indifférentes. La société suit ce conseil, lorsque des coups se font entendre dans la table, puis dans le parquet,

puis au plafond, puis sur des vitres, les tapotages devenant aussi continus et aussi forts qu'un roulement de plusieurs tambours. Vous voyez, dit madame Brown, que les esprits y sont, et vous pouvez maintenant les consulter.

» Nous commençons par chercher à nous rendre compte de ces bruits étranges, qui bientôt semblent se localiser à la table seule. L'un de nous en ôte le tapis, le soulève et applique l'oreille sur la planche. Nous demandons au médium si les bruits se feraient de même entendre de tout corps solide que nous désignerions, et sur la réponse affirmative nous ouvrons une fenêtre. Madame Brown et l'une de ses sœurs, tenant leurs mains entrelacées, les élèvent dans la direction d'une vitre, les mains étant cependant éloignées du verre d'un pied environ. Aussitôt des sons, semblables à un battement de dix doigts sur la vitre, retentissent, à notre grand étonnement. Nous demandons que les sons sortent successivement de toutes les vitres, et il nous suffit d'indiquer celle que nous voulons pour que le même roulement s'y fasse entendre. Une série d'expériences semblables fait promener les tapotages dans toutes les parties du salon : porte, fenêtres, glace, cheminée, meubles, etc...

» Nous posons successivement une cinquantaine de questions sur des faits, des noms, des dates que nous savons n'être connus de qui que ce soit en Amérique. Nous obtenons invariablement des réponses satisfaisantes sans aucune erreur. On nous indique même les maladies qu'ont eues nos différents parents, les causes de leur mort, et d'autres détails d'une précision prodigieuse.

» Notre ami obtient de même un nombre aussi considérable de réponses conformes à la vérité, sans aucune erreur (1). »

(1) M. de la Roche-Héron, dans la *Revue contemporaine* de mai 1853.

Paris. — Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

LA

TABLE PARLANTE

JOURNAL

DES FAITS MERVEILLEUX.

JUANITA.

NOUVELLE

DICTÉE PAR UNE CHAISE.

Épisode de la guerre d'Espagne dicté spontanément par une chaise, avec tous ses détails, en quatorze séances d'une demi-heure chacune. — Deux expérimentateurs donnent aux coups frappés une valeur conventionnelle en lettres de l'alphabet.

Un magistrat recommandable de la Guadeloupe nous adresse le petit roman qui suit, émané de l'initiative d'un esprit qui, au lieu d'une table généralement usitée en pareil cas, frappait des coups avec une chaise. Nous n'avons pas été témoin du fait, mais nous avons tout lieu de le croire exact et sincère. Cette relation venue de l'autre monde n'a rien d'ailleurs de plus étonnant que toutes celles qui sont rapportées en si grand nombre par les journaux américains. L'expérimentateur, qui s'est fait l'éditeur de l'esprit, fait précéder cette nouvelle de la préface suivante :

Deux personnes ayant les mains sur une *chaise* lui demandent si elle a quelque communication à leur faire, et la *chaise dicte* couramment et sans hésitation la nouvelle dont je me fais aujourd'hui l'éditeur. Telle est l'origine étrange et merveilleuse de cette publication. Je suis l'une de ces deux personnes ; je réponds de l'autre comme de moi-même. J'ai quarante ans ; je passe généralement, et à juste titre je crois, pour un esprit grave et sérieux peu enclin à l'exaltation ; d'un autre côté, mon caractère et la dignité des fonctions que j'exerce dans l'administration civile ne me permettraient pas de me faire un jeu de la bonne foi publique. Je déclare donc très-résolûment *que je ne suis dupe d'aucune illusion de mes sens, et que je ne cherche à trom-*

per personne. Je ne suis pas le seul, d'ailleurs, sous les mains duquel se soit manifesté d'une manière aussi évidente ce mystérieux phénomène. Des résultats analogues à ceux que je publie ici ont été obtenus à la Basse-Terre dans plusieurs familles, et il n'est pas possible d'admettre *l'erreur ou la mauvaise foi* en présence du témoignage d'un grand nombre de personnes qu'il faut compter parmi les plus honorables et les plus distinguées dans la population de cette ville. Tant qu'il ne s'est agi que du *mouvement*, le doute pouvait se comprendre ; quelques savants démontraient que ce *mouvement* était produit par une action musculaire purement mécanique, échappant à la perception et à la volonté des opérateurs. Mais que devient cette démonstration, quand le mouvement, sous une inspiration spontanée, se règle et se combine de manière à produire des lettres, des mots, des phrases, à exprimer des idées, à écrire une œuvre complète sur un plan évidemment préconçu? Il faut donc reconnaître, quelque prodigieux que cela puisse paraître, que la matière brute sous l'imposition des mains peut s'animer et devenir *l'organe* d'un *être nouveau*, dont la nature échappe jusqu'à présent à nos investigations, et que nous appellerons du nom d'*esprit*, faute d'autre. C'est là un fait inexplicable, qu'on peut nier, mais dont l'existence *est certaine.* Tout le monde peut s'en convaincre, car si l'*esprit* ne se manifeste pas avec la même lucidité sous toutes les mains, je crois qu'il répond à un certain degré à toutes les évocations, et que la pratique persévérante peut amener tout le monde au but que nous avons atteint. Tous les objets sont propres à cette expérience : un meuble quelconque, une table, un chapeau, des ustensiles de ménage s'agitent sous l'influence de l'opération et *formulent des idées.* Mais la *chaise* a sur tous les autres meubles l'avantage d'une grande commodité et d'une grande sûreté dans sa méthode d'énonciation. C'est ce qui nous a portés à lui donner la préférence. Il faut choisir une chaise légère que l'on pose sur une petite table dont l'élévation est calculée de manière à placer le siége de la chaise à la hauteur la plus commode pour les personnes qui opèrent, et qui doivent s'asseoir autour de l'appareil pour éviter la fatigue. Les pieds de derrière de la chaise doivent s'arrêter sur une petite tringle de bois fixée au plateau de la table, de manière que la chaise trouve un point d'appui pour s'élever plus facilement et sans glisser.

Il est bon, en commençant, de se réunir au nombre de quatre personnes pour expérimenter ; plus tard, et à mesure que le phénomène se développera d'une manière nette et positive, on pourra opérer à trois personnes, puis à deux. Il convient aussi, avant de faire parler l'*esprit*, de lui demander d'imprimer au meuble des mouvements déterminés, afin de se familiariser avec le phénomène. Quand l'*esprit parle*, un des opérateurs récite à haute voix l'alphabet, en suivant les coups frappés par la chaise ; celle-ci marque un temps d'arrêt à la lettre qu'elle veut désigner. Une personne recueille les mots à mesure qu'ils se produisent. Avec un peu d'habitude on parvient à obtenir une grande rapidité et une grande précision dans l'indication des lettres. La nou-

velle que je publie a été dictée dans un intervalle de sept jours, en quatorze séances d'une demi-heure chacune; en tout, sept heures. Ce n'est pas plus de temps qu'il n'en aurait fallu à un auteur exercé pour l'écrire. J'ajouterai qu'il n'a pas été nécessaire que l'imposition des mains fût faite constamment par les mêmes personnes; j'ai été remplacé plusieurs fois sans que cette circonstance ait paru gêner le moins du monde l'opération. Cette méthode n'est pas la seule qui puisse servir à la manifestation du phénomène; si l'on place un alphabet, écrit sur une seule ligne, devant la chaise, elle peut, en glissant sur le plateau de la table, s'arrêter devant la lettre qu'elle veut indiquer; elle peut aussi *tracer* des caractères sur le plateau de la table. Une chaise dont trois pieds étaient armés de roulettes, et le quatrième d'un crayon, a *écrit* très-lisiblement par ce procédé. Mais ces deux méthodes, et la dernière surtout, offrent plus de lenteur et beaucoup moins de certitude que celle que nous avons indiquée en premier lieu, et à laquelle l'*esprit* donne toujours la préférence. L'*esprit* répond aux questions qu'on lui adresse, ou parle *spontanément*. Cette dernière expérience est, sans contredit, la plus curieuse, l'imprévu de ces manifestations ne permettant de supposer l'action d'aucune influence de la part des opérateurs. Presque tous les résultats que je publie ici sont dus à ce procédé. Dans la production de *Juanita*, l'intention, le choix du sujet, le lieu de la scène, l'ordre du récit, la division des chapitres, le titre de la composition, les détails géographiques et historiques, les noms propres, et jusqu'à l'épigraphe, tout appartient à l'initiative de l'*esprit*, aucune question ne lui a été posée. Je m'empresse de déclarer que je n'attache pas aux *productions littéraires* de l'*esprit* plus d'importance qu'il ne faut. Si je les publie, ce n'est point en témoignage de la *portée définitive* du phénomène, mais seulement comme preuve irrécusable de *son existence*, et comme l'une des faces sous lesquelles il s'est révélé à mes yeux de la manière la plus complète. Je serais désolé qu'une manifestation qui tient du prodige n'eût pas un but plus sérieux et plus utile.

Dans un ordre d'idées plus graves, je n'ai trouvé qu'incertitude : beaucoup d'*erreurs* et beaucoup de *mensonges*, au milieu desquels la *vérité* surgit de temps à autre, mais sans qu'il y ait de *critérium* possible en dehors des faits matériels. Interrogé sur l'utilité pratique du phénomène, l'*esprit* répond invariablement qu'il a pour mission *de ramener à Dieu les incrédules en opérant des miracles.* C'est son thème favori, qu'il développe sous toutes les formes, en professant d'ailleurs le plus grand respect pour les dogmes de la religion. J'invite donc, de la manière la plus pressante, les personnes qui voudront se livrer à ces expériences à y apporter un esprit froid et réfléchi, et à se mettre en garde contre les erreurs auxquelles une foi trop aveugle dans l'infaillibilité des communications pourrait les entraîner. Je les préviens aussi qu'ils auront à faire preuve de patience, à se prêter à bien des fantaisies, à essuyer bien des refus, à entendre bien des divagations. *L'esprit* peut parler de choses complétement étrangères aux opérateurs. Il *peut* dire l'âge des per-

7.

sonnes présentes, dévoiler leurs plus secrètes pensées, indiquer l'heure, lire un mot écrit sous un pli scellé. Quelquefois il dit juste ; d'autres fois il se trompe ; souvent il refuse *absolument* de se livrer à ces épreuves, qui, généralement, paraissent lui répugner.

I. — N'ayez pas peur, señora ; la mule a le pied sûr. Attendez un peu, je vais la conduire par la bride.

Le muletier sauta lestement de sa monture, et, la chassant devant lui, il vint prendre la bride de la mule que montait la craintive enfant. Il pleuvait à verse ; les voyageurs descendaient une côte rapide ; au fond bouillonnait un torrent gonflé par la pluie ; le moindre faux pas des mules les entraînait dans le ravin. La caravane se composait de la jeune fille dont nous avons parlé, de son frère Antonio, beau et vigoureux garçon, et d'un autre jeune homme, Parisien s'il en fut, gardant au milieu du danger ses gants jaunes et son sourire aimable. Deux guides les accompagnaient.

Juanita, pâle enfant élevée à Paris près de sa tante, retournait auprès de ses parents dans leur château de Saint-Yves, situé dans les montagnes de la Galicie. La marquise d'Amaïra rappelait auprès d'elle sa fille, dont la santé languissante avait besoin de l'air pur des montagnes. La famille du marquis descendait de ces rois d'Asturie qui tinrent l'Espagne en échec pendant bien des siècles. Le marquis avait protesté contre les actes du gouvernement absolu de Joseph ; son orgueil castillan n'avait pu se soumettre au joug de l'étranger. Une sentence d'exil avait bien vite éloigné l'audacieux Espagnol. Du fond de sa retraite, le marquis nourrissait une haine profonde contre tout ce qui portait le nom de Français ; cette aversion avait été une des causes du retour de Juanita, et ce n'était qu'à la prière de sa femme, Française d'origine, qu'il s'était décidé à ne pas rompre ouvertement avec sa famille de Paris.

Antonio avait été chercher sa sœur à Barcelone, où l'avait conduite un ami de sa tante. A son grand étonnement, il l'avait trouvée escortée d'un dandy, son arrière-petit-cousin, qui, protégé par la tante, avait presque le titre de fiancé. Le jeune homme n'avait pas vu d'un bon œil le cher cousin, et il n'était pas sans inquiétude sur la réception qui l'attendait au château.

Le voyage se faisait assez tristement ; la jeune personne, peu habituée à ces fatigues, effrayée de tout, se cramponnait à sa monture et jetait des cris à chaque mouvement un peu brusque de la mule ; le cousin la rassurait par de douces paroles ; quant à Antonio, il se ren-

fermait dans un silence obstiné. Les guides avaient cessé leurs chansons : la nuit s'avançait, orageuse et noire.

— Descendez, señora, la terre est glissante; nous vous aiderons à faire la course.

L'enfant se jeta en pleurant dans les bras de son frère.

— Quel vilain pays, Antonio! Que vais-je devenir sur cette route? je suis sûre que ce bois est plein de brigands.

Elle s'assit en sanglotant.

— Ce n'est pas le moment de s'asseoir, Juanita, dit Antonio.

Le Parisien enveloppa sa cousine de son manteau, et elle s'appuya tremblante sur son bras.

— Non pas, non pas, dit le muletier, laissez-vous porter par votre frère; ce monsieur aux gants jaunes a bien assez de se conduire lui-même.

On arriva au bord du torrent, le gué était difficile. Antonio mit sa sœur devant lui et poussa bravement sa mule. L'eau couvrait le poitrail de la bête et baignait les pieds de Juanita; elle était presque évanouie. Le Parisien s'élança à la suite d'Antonio.

— Attendez, mon beau monsieur; comme vous y allez! pas si vite..... Il va se noyer, l'imprudent! Prenez plus haut, monsieur; c'est profond par ici.

Hélas! il n'entendait pas; la force du courant l'entraînait vers l'endroit dangereux. — Je me noie! cria-t-il.

La monture et le cavalier avaient disparu. Un cri de Juanita répondit à son cri. Les guides se jetèrent dans le torrent; et tandis qu'Antonio déposait sur l'autre rive Juanita mourante, ils reparurent ramenant sur l'eau le Parisien étourdi de son plongeon. Quand Juanita reprit ses sens, elle était dans une bonne litière escortée des gens du château que les guides avaient été chercher. La route était moins pénible; la pluie avait cessé de tomber, et les flambeaux des domestiques chassaient l'obscurité de la nuit.

— Te voilà remise de ta frayeur, petite sœur; dans un quart d'heure nous serons arrivés, dit Antonio en déposant sur le front de la jeune fille un baiser qui dénotait ses inquiétudes passées et le soulagement qu'il éprouvait à voir sa sœur hors de danger. Il faudra t'aguerrir, Juanita, et laisser là ta délicatesse française. Chez nous, la vie est pleine d'émotions, et Dieu sait si tu n'assisteras pas à des luttes sanglantes.

La jeune fille passa la main sur son front, fit une petite moue d'horreur et dit : — Où est mon cousin Alfred? — Ah! c'est ce que tu

réponds à mes avis! reprit Antonio en riant. Il en est quitte pour la peur, et il nous suit de près. Causons sérieusement, Juanita; je crains bien la colère de mon père à la vue de ce Français. — Mais c'est le cousin de ma mère, dit Juanita. — Écoute, Juana, il y a longtemps que tu as quitté le pays. Tu n'as pas vu les pleurs de rage de ton vieux père; tu n'as pas vu les Français dévastant nos campagnes, brûlant nos villes, et venant jusqu'aux portes de nos castels insulter à la douleur de nos familles. Tiens, si ce n'était toi, j'aurais déjà donné congé à ce ridicule prétendu; mais sois sûre que mon père ne consentira jamais à ce mariage.

Juanita fit peu d'attention à la mauvaise humeur de son frère, car elle partit d'un franc éclat de rire, et dit : — Je n'y tiens pas, Antonio, je n'y tiens pas; mais je parie qu'il sera reçu à bras ouverts. — Dieu t'entende, Juana! car je ne voudrais pour rien au monde que le jour de ton arrivée fût troublé par des scènes de cette nature.

Un silence suivit cette conversation. La jeune fille se livra tout entière à l'émotion qu'elle éprouvait de revoir bientôt ses parents. La litière s'arrêta; Juanita s'élança dans les bras de sa mère. Les premiers transports apaisés, elle prit par la main le Parisien, auquel on n'avait pas pris garde jusque-là, et le tirant de son coin, elle lui dit : — Venez donc, Alfred, que je vous présente à mon père.

Elle se pencha à l'oreille du vieillard et lui dit quelques mots à voix basse. Le marquis se leva, et tendant la main au jeune homme : — Soyez le bien-venu, lui dit-il; il y a longtemps que je vous attendais.

Le Parisien, qui s'était tenu à l'écart, rassuré par cet accueil bienveillant, reprit bientôt ses manières aimables et sa sémillante gaieté; la conversation commença, expansive et joyeuse. Juanita allait de son père à sa mère, donnant à chacun d'eux un baiser et une caresse. Alfred, penché sur le fauteuil de la marquise, lui parlait intimement quand Antonio rentra. Celui-ci s'arrêta, ébahi, à la porte du salon.

— Mon fils, dit le marquis, que ce jeune homme soit votre ami, votre frère. Il est mon hôte, peut-être pour longtemps. Que la vie lui soit douce à Saint-Yves!

Le jeune homme s'inclina devant la volonté paternelle, et son œil interrogateur se tourna vers Juanita pour lui demander la clef de ce mystère. La malicieuse enfant répondit à cet appel par un rire sonore comme celui qui avait tant étonné son frère sur la route.

— Je te l'avais bien dit, vilain boudeur, dit-elle en l'embrassant; tu sauras cela plus tard.

La marquise donna le signal de la retraite; Antonio conduisit Alfred dans la chambre qui lui était destinée, et chacun alla se reposer des fatigues de cette journée d'émotions.

II. — Le manoir de Saint-Yves était une construction féodale mi-citadelle, mi-prison, pouvant au besoin soutenir un siége; ses fossés profonds, ses hautes murailles le défendaient des surprises du dehors, et ses vastes magasins pouvaient le préserver de la famine. En ces temps de guerre, le marquis ne négligeait jamais de lever le lourd pont-levis avant de se retirer dans l'appartement réservé à la famille; les tirailleurs français erraient dans les bois, et plus d'une fois on les avait vus rôdant autour des fossés. C'était, en somme, une triste demeure pour une jeune fille, et quand Juanita s'éveilla, elle fut frappée désagréablement à l'aspect de ces sombres murailles.

— Ma chambre a l'air d'une prison, s'écria-t-elle en ouvrant la fenêtre à barreaux de fer qui donnait sur la campagne.

La vue s'étendait sur une riche nature resplendissante du soleil des Espagnes; à droite, la forêt; à gauche, le chemin qu'ils avaient parcouru la veille; à l'horizon, la chaîne bleue des montagnes.

— Ah! c'est bien beau cela! s'écria Juanita; c'est égal, j'aime mieux Paris.

Elle aperçut Alfred dans le parc et courut le rejoindre.

— Vous êtes bien matinal pour un Parisien, comte, dit-elle en l'abordant. — Je fais connaissance avec ma nouvelle patrie, Juanita. — Elle est belle, la patrie! dit l'enfant; la guerre, les brigands, voilà ce qu'elle nous donne, sans compter les torrents débordés. — Vous êtes gaie, Juanita, reprit Alfred, qui paraissait en proie à de graves préoccupations. — Où en êtes-vous de vos projets? dit la rieuse, dont le visage prit soudain une teinte d'inquiétude. Avez-vous parlé à mon père? — Je lui parlerai aujourd'hui, Juanita; j'irai voir le duc de Los Véga, et ce soir je saurai si je puis compter sur mes anciens amis.

Ils parcouraient la grande allée du parc, Alfred s'abandonnant à ses rêves et détaillant à la jeune fille ses plans et ses chances de succès, celle-ci suspendue à ses paroles enthousiastes.

— Soyez prudent, comte; ce que vous entreprenez est digne du nom que vous portez, mais l'exécution en est difficile, et vous savez ce que mon cœur souffrira à chacune de vos dangereuses excursions.

Il pressa de ses lèvres la main de la gentille enfant, et ils rentrèrent ensemble au château. Plusieurs jours s'écoulèrent. Alfred quittait chaque matin le manoir et ne revenait que le soir; Antonio cherchait

en vain à découvrir le but de ces mystérieuses sorties. Un soir, il crut reconnaître la voix du Français causant avec un homme que l'obscurité ne lui permettait pas de voir. Ils parlaient espagnol. Le jeune homme se glissa derrière eux; ils s'arrêtèrent à la limite de la forêt, et Antonio entendit distinctement ces paroles :

— Nous comptons sur vous, mon ami; dans huit jours, mon père sera à Santiago, et vous vous joindrez à lui. — Soyez sans crainte, comte, dit l'inconnu; mille Espagnols campés dans la montagne n'attendent qu'un mot de vous; l'ennemi s'endort; les vedettes ne savent rien de nos mouvements; moi-même j'ai pénétré jusqu'aux avant-postes français : ils vous croient leur allié. — Au revoir, capitaine, reprit le comte; à huit jours la grande partie : mourir ou vaincre, c'est le mot d'ordre.

Ils se séparèrent. Antonio s'avança vers Alfred; celui-ci fit un bond de surprise.

— Trahi! s'écria-t-il. — Je n'abuserai pas de votre secret, monsieur le comte, dit Antonio; puisque vous ne m'avez pas jugé digne de m'associer à votre cause, je respecterai vos motifs; mais il me semblait que j'avais le droit de connaître un secret où se trouve en jeu l'existence de ma famille. — Je n'ai voulu associer personne à mes périls, dit le comte; votre père croit que j'ai renoncé à ma folle entreprise. Je réservais à votre courage la plus belle place; à l'heure de l'action, je serais venu à vous et je vous aurais dit : Mon frère, suivez-moi; nous allons délivrer l'Espagne. Vous avez devancé le jour de la révélation. Adieu, rentrez au château; vous me reverrez couvert de gloire, ou bien la renommée vous portera le nom de celui que vous avez cru l'ennemi de votre patrie, et qui aura donné sa vie à l'Espagne.

III. — Faisons maintenant un rapide énoncé des événements politiques à cette époque, pour mettre le lecteur au courant de la situation.

On était en 1811. Les Français occupaient presque toute l'Espagne; mais les vaincus cherchaient des secours à l'étranger. L'Angleterre avait prêté son bras à la nation humiliée; déjà le comte-duc de Beresford, uni à Wellington, avait forcé Masséna d'évacuer le Portugal; de là, ils voulaient porter leurs armes en Espagne. Mais avant de s'avancer dans le pays, il importait de connaître les forces de l'ennemi et l'état des esprits. Cette mission était difficile; il fallait ne pas inspirer de défiance aux Français, et en même temps il fallait un nom qui pût attirer la confiance des Espagnols. Beresford donna cette tâche périlleuse à son fils. Le jeune comte, élevé à Paris, pouvait passer aux

yeux des Français pour un compatriote. Sous des dehors légers, il cachait une âme capable des plus grandes choses. Le nom de Beresford avait une si grande puissance sur le peuple des montagnes, qu'à sa voix seule ces hardis chasseurs se rangeaient sous la bannière de la liberté (1). Beresford écrivit au marquis d'Amaïra en même temps qu'il donnait ordre à son fils de se rendre en Espagne; il confiait à son ami le but de son voyage, en le priant d'aider Alfred de sa vieille expérience. Le marquis n'avait pas complétement approuvé les plans de Beresford; il craignait un échec; il engagea Alfred à renoncer à son entreprise. Le jeune homme, un peu découragé, résolut de tenir secrètes ses opérations. Le succès les couronna; il fit parvenir à son père le résultat de sa mission. Celui-ci se dirigea sur Santiago, où les montagnards, commandés par le jeune comte, devaient le rejoindre. Alfred donnait ses derniers ordres quand Antonio le surprit. Le lendemain on apprit en même temps au château la disparition du Parisien et la révolte des Asturies; une lettre laissée par Alfred faisait connaître ses dispositions. Il terminait ainsi : « Je demande pardon à Antonio de ne l'avoir pas mis de moitié dans mes expéditions; sa place » est près de vous. Un jour viendra où nous marcherons ensemble à » la gloire. Patience et prudence! » Le comte ALFRED. »

Les jours s'écoulaient; l'insurrection marchait de succès en succès. Santiago était redevenue espagnole; Joseph avait quitté Madrid; les rebelles se dirigèrent sur Saragosse. Les frontières étaient dégarnies : la guerre de Russie enlevait à la France ses meilleurs soldats; l'empereur était trop occupé pour venir au secours de son frère : l'instant était favorable.

Alfred faisait des prodiges de valeur; il n'était bruit que des exploits du jeune officier. Les nouvelles qui arrivaient au château faisaient battre bien fort le cœur de Juanita; elle dépliait en tremblant les gazettes dont elle faisait la lecture à son père. Chaque fois qu'elle ren-

(1) Le nom de *Beresford* avait complétement échappé à la mémoire des deux personnes qui opéraient, ainsi que le souvenir du rôle historique que ce général a joué dans les événements de cette époque. Voici ce qu'elles lurent dans la *Biographie nouvelle des contemporains*, par MM. V. Arnauld, etc. :

« Le général Beresford s'est trouvé opposé, dans tout le cours de sa vie militaire, » aux armes françaises. En Portugal c'est lui qui, par l'organisation des milices, a » incorporé, pour ainsi dire, la résistance *dans la masse du peuple*. Devenu généralissime des troupes de ce royaume, il fit la guerre avec des succès divers; les circonstances si défavorables à la France, et le double fanatisme de la religion et de » la patrie le servirent puissamment....., etc. »

contrait le nom de Beresford, un léger tremblement dans sa voix trahissait son émotion. Un jour, elle lut ces mots : « Le comte-duc de » Beresford est entré à Valence; il se dirige vers les Pyrénées; son » fils l'accompagne; ils traverseront les Asturies et camperont dans » les défilés de la Galicie. »

Depuis ce moment, chaque jour elle s'accoudait, rêveuse, à la fenêtre donnant sur la route; elle suivait instinctivement les détours sinueux du chemin, s'attendant, à chaque instant, à voir apparaître les armes des Espagnols; elle tressaillait chaque fois qu'un cheval franchissait la poterne du château. Le soir, elle rêvait de batailles; dans ses songes passait sans cesse l'image du brillant officier; elle le distinguait au milieu de tous par sa bouillante ardeur; elle combattait à ses côtés, essuyant la sueur de son front. Une nuit, elle le vit blessé et renversé de son cheval; elle s'agenouillait près de lui, et sa main froide étreignait la main de Juanita. — S'il mourait! s'écria-t-elle en s'éveillant haletante sous la pression de fer du cauchemar. Cette pensée la suivait partout. L'absence de nouvelles entretenait ce doute affreux; toute communication avec le dehors était rompue; les Français entouraient le manoir et occupaient tout le pays environnant. Antonio avait réuni dans le château tous les gens du marquis et avait pris les dispositions nécessaires pour résister en cas d'attaque; mais l'ennemi paraissait inoffensif et occupé seulement à rallier ses forces pour aller reprendre Valence.

IV. — Cet état de choses durait depuis quelque temps, quand, un soir, on vit arriver au château un vieux paysan qui depuis longtemps servait d'émissaire à l'armée espagnole. Il était parvenu, non sans peine, à franchir le camp français; il était porteur d'une lettre pour le marquis et d'un billet qu'il devait remettre en secret à Antonio.

Voici ce que contenait la lettre :

« Mon cher marquis, une centaine d'hommes déterminés, sous les » ordres de mon fils, attendent de vous l'autorisation d'entrer dans le » château pour harceler l'ennemi de cette retraite, en attendant que » mon armée arrive. Nous comptons sur vous. BERESFORD. »

Le billet ne portait que ces mots :

« Suivez le paysan, il vous mènera où votre zèle est nécessaire. Le » jour est venu où vous êtes appelé à donner à votre patrie votre part » de dévouement. BERESFORD. »

Antonio, fidèle à l'avis qu'il recevait, laissa sortir seul le paysan, qui l'attendit à la lisière de la forêt, où il ne tarda pas à se rendre lui-même. Ils marchèrent longtemps en silence; le paysan évitait avec soin les endroits fréquentés; il paraissait connaître les moindres détours de la forêt. Antonio se laissait guider sans s'inquiéter du but. Ils passèrent près des tentes françaises; ils marchaient, retenant jusqu'au bruit de leur souffle. Plus d'une fois ils s'arrêtèrent au qui vive des sentinelles; plus d'une fois le bruissement des feuilles sous leurs pas faillit les trahir. Enfin, après une heure d'anxiété, ils aperçurent la petite troupe d'Alfred qui s'avançait à leur rencontre. Le comte embrassa affectueusement Antonio.

— Te voilà, frère, lui dit-il; l'heure est venue de joindre ton courage au nôtre. Voici les instructions de mon père, ajouta-t-il en lui remettant des papiers. J'ignore ce qu'elles contiennent; je sais seulement que c'est une mission de confiance qu'il n'aurait pas voulu donner à d'autre qu'à toi. — Merci, comte, d'avoir songé à notre liaison passée, dit Antonio en riant. — Je songerai toujours au bon accueil de votre famille, Antonio, et c'est pour moi une grande joie de la revoir bientôt. — Je la laisse sous votre garde, Alfred, dit Antonio en serrant la main du jeune homme, rassurez-la sur mon absence. — Soyez tranquille. Adieu; il faut que dans une heure je sois au château. Marchez jusqu'à la cabane qui termine le bois; là vous lirez vos dépêches et vous trouverez une monture et des armes.

Les jeunes gens s'éloignèrent chacun de leur côté : Antonio fier de sa mission, Alfred sentant battre son cœur à la pensée de revoir bientôt Juanita. Ils arrivèrent sans obstacle au château, et le lendemain la petite garnison était sous les armes dans la cour de la citadelle, attendant un signal d'Alfred pour surprendre l'ennemi, qui croyait le château sans défense. Elle s'était accrue des gens du marquis, soldats malhabiles, il est vrai, mais vigoureux et braves.

Le comte avait retrouvé Juanita plus belle et plus aimante encore. Leurs yeux, à défaut de paroles, avaient exprimé leur bonheur. Mais avant de combattre, Alfred voulut entendre de la bouche de la jeune fille un nouvel aveu d'amour. La pauvre enfant, tremblante à la vue de ces apprêts de guerre, s'était retirée dans sa chambre, priant pour celui qu'elle aimait et demandant à Dieu la force de résister à cette épreuve. Elle essayait de se composer un front serein pour redescendre au salon, quand Alfred entra.

— Je viens vous dire adieu, Juanita; Dieu sait si nous nous rever-

rons! Peut-être dans quelques moments rapportera-t-on ici mon corps inanimé.

Les larmes que la jeune fille avait retenues jusque-là se firent jour tout d'un coup, et elle répondit à ces paroles par un sanglot.

— Oh! pardon, Juanita! reprit le jeune homme en couvrant de baisers la main que la jeune fille lui abandonnait. Je vous afflige; mais laissez-moi voir couler ces larmes que vous versez pour moi. Dites-moi que vous m'aimez, Juanita, et je reviendrai victorieux; car ma vie me sera chère. — Revenez, Alfred, pour m'aimer comme je vous aime. — Merci, Juanita, je suis fort maintenant.

Il pressa encore sur ses lèvres la main de la jeune fille et courut rejoindre ses soldats impatients.

V. — La journée fut bien triste pour Juanita. Abîmée dans sa douleur, elle frémissait aux nombreux coups de mousquet qui annonçaient que l'action était engagée; elle entendait les cris de victoire et les cris d'agonie; elle n'osait regarder dans la campagne, de peur de voir les affreux tableaux que son imagination lui retraçait. Elle ne sortit de sa stupeur qu'à la voix d'Alfred qui ramenait sa troupe victorieuse. Les jours suivants furent, comme celui-ci, remplis de douleur pour Juanita et de succès pour Alfred. Chaque soir, l'heureux jeune homme déposait aux pieds de sa fiancée les lauriers de la journée. Les Français avaient éprouvé des pertes nombreuses, et à peine si Alfred comptait quelques blessés parmi ses soldats. Beresford devait arriver dans deux jours; alors aurait lieu la bataille décisive. Alfred pressait chaque jour Juanita de célébrer leur union avant le combat.

— Je serais si fier, disait-il, du nom de ton époux! Nos parents consentent à nous unir, le vieux chapelain nous bénira, et nous serons complétement l'un à l'autre. Un mot, Juanita; dis-moi que tu consens à devenir ma femme.

La jeune fille eût préféré attendre des temps plus heureux; mais elle céda aux vives instances d'Alfred, et le mariage fut fixé au lendemain, veille de la bataille. Ce jour-là, la garnison déposa les armes. A l'abri de toute attaque derrière les murailles, chacun oublia les dangers passés et ceux du lendemain. La chapelle, magnifiquement ornée, retrouva son antique splendeur; depuis longtemps ses murs n'avaient répété les chants joyeux de l'hymen. Alfred était radieux; il entretenait Juanita de ses rêves de bonheur paisible quand la guerre serait terminée. Celle-ci rougissait sous les ardents regards

d'amour de son époux. Le marquis et la marquise se sentaient rajeunir à la vue du bonheur de leurs enfants, et souriaient aux projets du jeune couple.

Les heures du bonheur sont vite écoulées! Le soir, Alfred disposa tout pour la bataille du lendemain. L'armée de Beresford était dans la forêt. A l'aurore, on vit l'armée espagnole apparaître au détour du chemin et s'étendre dans la campagne. Les Français, ralliés en bataille, attendaient l'ennemi de pied ferme. Alfred, à la tête de ses hommes, franchissait rapidement la distance qui le séparait des Espagnols, quand un officier, revêtu de l'uniforme de capitaine français, sortit des rangs ennemis et s'avança à toute bride à leur rencontre.

— Feu! cria-t-on de toutes parts.

La balle d'Alfred siffla; le cavalier se renversa sur sa monture. Alfred s'approcha.

— Je meurs! dit Antonio. Ta main, Alfred, en signe d'adieu. Ma pauvre sœur qui t'aime tant!... ne lui dis pas que c'est ta balle qui m'a frappé... Adieu!...

Alfred n'entendait pas. Un nuage s'étendait sur son esprit. Penché sur le mourant, il étanchait le sang qui sortait à flots de la blessure; il collait ses lèvres aux siennes, comme pour lui rendre la vie. Le bruit de la mêlée, le piétinement des chevaux qui l'écrasaient presque ne pouvaient l'arracher à cette muette douleur.

— A nous, capitaine! lui cria-t-on.

Il s'élança sans savoir où on l'appelait. Il allait en aveugle, frappant autour de lui. Sa figure avait une expression horrible. On eût dit qu'il voulait effacer dans le sang le souvenir de la fatale mort d'Antonio. Il faisait des vides autour de lui; les balles passaient sans l'atteindre. Haletant, épuisé, il s'arrêta enfin. Les Français avaient succombé; la terre était jonchée de cadavres.

VI. — Alfred était seul; les Espagnols avaient regagné leurs cantonnements. Il se laissa tomber près du champ de bataille : il n'avait pas la force de retourner au château, où le corps d'Antonio avait été transporté. Mille pensées se croisaient dans son esprit; vingt fois il fut tenté de se donner la mort, mais le souvenir de Juanita l'arrêtait. L'âme forte du jeune homme se roidit contre la douleur; par un suprême effort, il se leva et marcha d'un pas ferme vers le château. Il traversa la cour : tout était silencieux; mais, en approchant du salon, il entendit la voix de Juanita. Cette voix avait un accent étrange; un frisson courut dans les veines du jeune homme; il croyait avoir épuisé

la somme des douleurs humaines! Il s'appuya contre l'embrasure de la porte sans pouvoir avancer. Le corps ensanglanté d'Antonio était déposé sur le sofa. Le marquis, renversé près de la fenêtre, avait été frappé d'une balle perdue; la marquise, évanouie, tenait encore la main glacée d'Antonio; Juanita les regardait d'un œil étonné. Elle aperçut Alfred.

— Viens donc, lui dit-elle, ils dorment tous.... J'ai peur!.... Tu ne sais pas ce qu'ils disent, les méchants?.... Ils disent que c'est toi qui as tué Antonio!...

Elle interrompit ces paroles par un chant bizarre qu'aucune langue ne saurait exprimer; puis tout à coup elle se jeta aux genoux d'Alfred.

— Grâce! criait-elle; ne me tue pas!... Que t'ai-je fait?...

— Mes compliments, capitaine, dit une voix derrière le jeune homme, en même temps qu'une main se posait sur son épaule : la victoire n'est due qu'à vous.....

D'un geste Alfred montra à son père l'horrible scène qui se déroulait devant lui!... Sur la poitrine d'Antonio on trouva un papier teint de sang et que la balle avait traversé. C'étaient les instructions de Beresford. Il fut impossible de les lire, et la mission d'Antonio resta ignorée. Un post-scriptum seul était lisible :

« J'autorise Antonio d'Amaïra à prendre l'uniforme français quand il » le jugera convenable pour franchir sans obstacle les lignes ennemies.

» *Le général en chef*, BERESFORD. »

La marquise ne survécut pas longtemps à cette funeste journée. Une même tombe réunit ces trois victimes de la fatalité. Le comte abandonna la carrière glorieuse qui s'ouvrait devant lui et voua sa vie à la pauvre folle.

EXPÉRIENCE MAGNÉTICO-SPIRITUALISTE

Faite à Rochester (États-Unis) le 15 février 1850.

Evocation, à l'aide d'une somnambule, de l'âme de Franklin, qui annonce au même instant, par des coups frappés, à deux sociétés isolées, qu'il y aura dans le dix-neuvième siècle de grands changements dans le monde.

Nous avons dit que les phénomènes attribués au magnétisme et aux tables parlantes tenaient à la même origine : nous en donnerons des preuves nombreuses et sans réplique. En voici une première tra-

duite du *Rochester Daily Magnet* du 26 février 1850. C'est le journal hebdomadaire de la ville de Rochester, où nous avons dit que la famille Fox est allée s'établir.

M. Draper, auteur de l'expérience, s'exprime ainsi :

« Des circonstances particulières m'ayant mis à même de suivre le développement, dès leur commencement dans cette ville, pendant l'été de 1848, de ces communications remarquables qu'on appelle *coups mystérieux*, et les ayant soumis aux épreuves les plus rigoureuses, dans des conditions diverses et dans des endroits différents pendant une année, je déclare que mon scepticisme à leur égard a été détruit par des faits si nombreux et si évidents, qu'ils m'ont entièrement convaincu qu'ils ne sont le résultat d'aucune action humaine ; et comme ces choses se déclarent être produites par des intelligences invisibles dites esprits, je ne puis m'empêcher de les attribuer à cette source, du moins je ne puis leur donner une autre origine.

Espérant trouver de nouvelles indications sur ce sujet mystérieux, je proposai à une personne de ma famille, qui est sensible au magnétisme, de se laisser mettre en somnambulisme, pour tâcher de nous donner quelques renseignements là-dessus. Elle y consentit, et se fit magnétiser le 12, pendant la soirée ; nous étions seuls.

— Voyez-vous quelque chose? — Je vois un étranger que je n'ai encore jamais vu. Son extérieur n'est pas très-avenant ; mais il est dans une très-haute position, il paraît dans une réflexion profonde, et il est très-occupé. — Que fait-il? — Il prépare de l'ouvrage pour vous. — Quel genre d'ouvrage? — Il est occupé à établir une ligne de communication. — Demandez-lui s'il est possible d'établir des communications entre des points éloignés par le moyen de ces coups. — Il dit : Mais certainement. — Pouvez-vous parvenir à savoir qui il est? — *Benjamin.* Alors elle fait une pause, ensuite elle ajoute : *Franklin.* — Priez-le de vous donner une preuve que c'est vraiment lui. Après un silence d'une ou deux minutes, elle éprouve une secousse si violente, que je lui demande : Qu'avez-vous donc? allez-vous vous réveiller? — Non, mais vous avez demandé une preuve, et je lui ai dit que, s'il était vraiment le docteur Franklin, il pouvait m'électriser, et c'est ce qu'il vient de faire. — Vous a-t-il fait du mal? — Non, au contraire, je m'en trouve mieux, j'ai la tête plus dégagée, je vois mieux. — Demandez-lui où nous devons faire l'expérience de ce moyen de communication. — Il dit ici, chez vous. — Avons-nous quelque chose à faire? — Il dit que nous devons faire venir deux de ces demoiselles (les demoiselles Fox) dont on parle tant dans notre

ville, et les mettre dans les coins les plus éloignés de deux chambres séparées, qu'on doit aussi me mettre dans le même état où je suis à présent, et qu'alors il communiquera avec vous par moi. — Peut-on inviter d'autres personnes? — Oui, M. Jervis et quelques autres qui se sont déjà intéressés à ce sujet. — Veut-il nous indiquer le moment? — Il dit : Non, choisissez le temps qui vous conviendra le mieux, et je le saurai. — A-t-il encore quelques instructions à nous donner? — Il dit : Non.

Suivant ces instructions, je vous invitai, messieurs (M. Draper s'adresse à la société réunie chez lui), avec les autres personnes ci-dessus désignées, à vous réunir chez moi, vendredi 15, et je m'assurai aussi de la présence des demoiselles Margaretta et Catherine Fox, que, par un motif de précaution assez facile à comprendre, j'avais laissées dans l'ignorance complète de la nature de l'expérience qui devait avoir lieu. A. Draper.

Ayant reçu les invitations ci-dessus, nous, soussignés, nous sommes donné rendez-vous chez M. Draper, vendredi 15 février 1850, à quatre heures de l'après-midi. Alors nous demandâmes ce qu'il fallait faire, et par l'alphabet on nous répondit : Faites magnétiser madame Draper. Ce qui fut fait. Puis on nous ordonna, par elle, de renvoyer les deux demoiselles dans une autre pièce. Alors on ordonna à M. Jervis et à madame Fox de se rendre dans une pièce, de l'autre côté de la maison, où mademoiselle Catherine devait les rejoindre, et on enjoignit à M. Jervis de prendre des notes sur tout ce qui se passerait. On dit ensuite que mademoiselle Margaretta devait rester avec les autres dans le salon, et que M. Draper tiendrait également des notes sur ce qui y aurait lieu. Aussitôt ces arrangements pris, des bruits précisément semblables à ceux qu'on entend dans l'office du télégraphe électrique se font entendre dans les deux pièces. Alors on demande à la clairvoyante : — Mais quels sont donc ces bruits? Les coups n'ont jamais, jusqu'ici, rien fait de semblable. — C'est qu'il essaie ses batteries. Bientôt voilà le signal pour faire réciter l'alphabet, et on nous dit : Il faudra l'éveiller dans dix minutes.

Alors nous déposons une montre sur la table en prenant note de l'heure; nous recouvrons la montre d'un mouchoir et nous demandons à la voyante si on nous donnerait un signal quand il faudrait la réveiller; et, précisément à l'instant indiqué, nous entendons le signal. Alors on demande : Qui doit l'éveiller? — Mais en ce moment elle est éveillée, apparemment par une secousse électrique. Ici plusieurs personnes sont entrées dans chacune des deux pièces en nous interrom-

pant et faisant beaucoup de mouvement. Nous demandons ce qu'il fallait faire; on répond par l'alphabet : Les conditions ne sont pas celles que j'avais indiquées, et il est impossible de continuer l'expérience aujourd'hui. — (Il ne devait effectivement y avoir que quatre personnes dans chaque pièce.) Dans le même moment, M. Jervis et son groupe rentrent dans le salon, et il nous communique ses notes ainsi conçues : Les conditions ne sont pas celles que j'avais indiquées, il est impossible de continuer l'expérience.

Alors nous demandons : Pouvez-vous nous accorder une autre expérience? — Oui, je vais vous indiquer le moment et les assistants, et cette fois la chose ne manquera pas.

Alors, avec l'alphabet, on désigne comme devant assister à la prochaine expérience MM. Jervis, Jones, Draper, Brown; mesdames Jervis, Draper, Fox, et les demoiselles Margaretta et Catherine Fox. Nous demandons le jour et l'heure de la réunion : Mercredi prochain, à quatre heures du soir. — Où? — Ici.

Le 20 février, à l'heure convenue, on se réunit chez M. Draper; mais quelques-uns étaient un peu en retard. Dès que le silence fut rétabli, on demanda : Quelles instructions Benjamin Franklin nous donne-t-il? — Hâtez-vous; faites tout de suite magnétiser madame Draper. — M. Draper la magnétisa, et elle ne fut pas plutôt endormie qu'elle nous dit : Il dit que nous sommes en retard, qu'il nous pardonne pour cette fois, mais qu'il faut que nous soyons plus exacts à l'avenir.

Alors la société se divise en deux groupes. MM. Jervis et Jones, mesdames Fox, Brown et mademoiselle Catherine s'installèrent dans une pièce éloignée, ayant deux portes fermées entre eux et le salon, où restaient mesdames Draper et Jervis, MM. Draper et Willet, et mademoiselle Margaretta. Bientôt des bruits télégraphiques se firent entendre dans les deux pièces, mais cette fois si forts, que mademoiselle Fox, tout effrayée, demande à la voyante : Mais que veut dire tout ceci? — Madame Draper, la figure radieuse d'animation, répond : Il essaye les batteries.

Bientôt le signal demande l'alphabet, et on nous dit : « Maintenant, » mes amis, je suis prêt. Il y aura de grands changements dans le » cours du dix-neuvième siècle. Les choses qui vous paraissent maintenant obscures et mystérieuses deviendront claires à vos regards. » Des merveilles vont être révélées. Le monde sera illuminé.

» Je signe : Benjamin Franklin. »

« N'allez pas dans l'autre pièce. »

Nous attendions depuis quelques instants, lorsque M. Jervis se présenta dans le salon et nous dit que les coups lui avaient ordonné de s'y rendre pour comparer ses notes avec les nôtres. Alors il lut ses notes, qui étaient comme il suit :

« Nous demandons : Est-ce tout comme vous le voulez? — Oui. —
» Nous entendons le signal pour faire réciter l'alphabet, et on nous
» dit : — Il y aura de grands changements dans le cours du dix-neu-
» vième siècle. Des choses qui vous paraissent maintenant obscures et
» mystérieuses deviendront claires à vos regards. Des merveilles vont
» être révélées. Le monde sera illuminé.

» Je signe : BENJAMIN FRANKLIN. »

« Allez dans le salon, et comparez vos notes avec celles des autres. »

Cette comparaison faite, M. Jervis retourne à son groupe, et alors, par l'alphabet, on leur dit : Maintenant, allez tous dans le salon. — Ce qui fut fait ; et alors la lecture générale des notes fut faite en présence de tous.

Après cette lecture, nous demandâmes : Le docteur Franklin a-t-il encore quelque chose à nous dire? — Il me semble que je vous ai donné bien assez de preuves pour aujourd'hui. — Ne faut-il pas garder le secret sur cette expérience? — Non, il faut en mettre le récit dans les journaux. — Dans quels journaux? — Dans le *Democrat* ou le *Magnet*. — Qui doit rédiger ce compte rendu? — George Willet. Alors on nous fixa l'heure et le lieu d'un prochain rendez-vous, en nous indiquant encore deux autres individus qui devaient y assister avec nous.

Nous ne signons pas ces documents en parties intéressées, mais en simples témoins. Si vous trouvez, monsieur le rédacteur, notre témoignage incroyable, rejetez-le ; si vous le trouvez admissible, mettez-le entre les mains du juge et des jurés — le public — en leur disant que, quant à nous personnellement, nous n'avons rien à gagner de leur décision ; mais que nous voulons seulement l'établissement de la vérité.

Reverend ASAHEL JERVIS. EDWARD JONES. RACHEL DRAPER.
MARY BROWN. CATHERINE FOX. NATHANIEL DRAPER.
GEO. WILLETS. MARY JERVIS. MARGARETTA FOX.

Rochester, 23 février 1850.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Séance du lundi 12 juin 1854.

DÉCOUVERTE DE LA CAUSE DU BRUIT DES ESPRITS FRAPPEURS DANS UN DÉPLACEMENT D'UN TENDON DE LA JAMBE,

Par M. le docteur SCHIFF; M. RAYER, rapporteur.

M. Rayer (1) communique une observation et une expérience de M. le docteur Schiff relatives aux esprits frappeurs.

« On s'est beaucoup occupé, dit-il, dans ces derniers temps, de certains bruits attribués à de prétendus esprits frappeurs, et notre célèbre confrère M. Chevreul a publié sur ce sujet un travail remarquable dans le *Journal des savants*. Mais aucune expérience directe n'avait été instituée, soit en Allemagne, soit en France, en vue de l'explication de ces bruits, avant les observations de M. le docteur Schiff, de Francfort-sur-le-Mein. Chez une jeune fille qu'il a eu occasion d'observer, et chez laquelle se produisaient les bruits attribués aux esprits frappeurs, M. Schiff est arrivé à reconnaître que le *frappement* avait lieu dans le corps de cette jeune personne, et non au dehors, et il a démontré expérimentalement qu'un tel bruit peut être produit par le déplacement réitéré du tendon du muscle long péronier de la gaîne dans laquelle il glisse en passant derrière la malléole externe. En effet, M. Schiff est parvenu à produire sur lui-même le phénomène absolument comme il avait lieu chez la jeune fille sous l'influence du soi-disant *esprit frappeur*.

» Lorsque la gaîne fibreuse dans laquelle le tendon du long péronier glisse est faible ou relâchée, le frappement est plus facile à produire. Ce frappement peut s'accomplir, du reste, ainsi que M. Schiff m'en a rendu témoin, sans qu'on observe un mouvement très-appréciable dans le pied. Seulement, quand on appuie le doigt derrière la malléole externe au moment où le bruit se produit, on sent parfaitement et très-distinctement le déplacement alternatif et réitéré du tendon animé d'un mouvement d'élévation et d'abaissement très-brusque. Cette expérience de M. Schiff m'a paru offrir un véritable intérêt au point de vue physiologique. »

(1) *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, par MM. les secrétaires perpétuels, n° du 12 juin 1854, p. 1063.

RÉFLEXIONS DE M. HENRI ROGER, PROFESSEUR AGRÉGÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS, SUR CETTE GRANDE DÉCOUVERTE.

M. Henri Roger, dans l'enthousiasme de la belle découverte de M. Schiff, s'exprime ainsi dans *le Constitutionnel* du 15 juin 1854 :

« Que saint Thomas, patron des sceptiques, avait raison! Qu'il est sage de voir, de voir encore et de toucher du doigt! Le premier qui vit un chapeau ou une table tourner fut tout ébahi de cet objet nouveau; un second regarda de plus près et douta; un troisième imposa les mains, toucha lui-même la table tournante, et il comprit. Le mystère est éclairci maintenant :

De loin c'est quelque chose, et de près ce n'est rien.

Les savants (et ce sont ici les seuls jurés irrécusables), les savants ont prononcé; et après les expériences des Faraday en Angleterre, des Chevreul et des Babinet en France, qui ont démontré que des mouvements assez étendus et assez forts peuvent s'effectuer involontairement et à l'insu des opérateurs, après ces irréfragables expériences, le miracle des *tables tournantes* doit se résumer en deux mots : illusion ou tromperie.

» Quant aux tables parlantes, aux *esprits frappeurs*, c'est jonglerie pure : M. le docteur Schiff, de Francfort-sur-le-Mein, a surpris ou plutôt deviné le secret d'un de ces *esprits frappeurs* de sa ville, et il vient de le révéler à l'Académie des sciences par la bouche de M. Rayer.

» Le docteur allemand eut occasion d'observer une jeune fille chez laquelle se produisaient des bruits attribués à une influence surnaturelle. Quand on était près d'elle, soudain on entendait de petits coups secs, très-distincts, tout à fait semblables au bruit de *toc-toc* que nous produisons en frappant sur une table ou sur une porte; et pourtant la jeune fille était immobile; et, comme elle était parfaitement isolée des personnes ou des choses environnantes, il était impossible que ces bruits étranges dépendissent du choc de quelque corps voisin.

» Il fallait donc ou croire que les esprits avaient réellement élu domicile dans le corps de la jeune Allemande, ou supposer quelque supercherie. M. Schiff se décida pour cette dernière opinion, et, à force de chercher, à force de contracter ses pieds, ses jambes, ses tendons, il parvint à découvrir l'origine du bruit mystérieux. Ce bruit était évi-

demment produit par le déplacement réitéré du tendon d'un muscle de la jambe qui passe derrière la cheville, le long péronier.

» Ainsi que le remarque M. Rayer dans la note intéressante qu'il a lue à ce sujet à l'Académie, lorsque la gaîne fibreuse dans laquelle glisse le tendon du long péronier est faible ou relâchée, le phénomène de contraction bruyante est plus facile à produire. Et, chose singulière! ce frappement peut s'accomplir sans mouvement appréciable du pied : seulement, lorsqu'on appuie le doigt derrière la malléole externe, au moment où le bruit est entendu, on sent très-distinctement le déplacement alternatif et réitéré du tendon, animé d'un mouvement très-brusque d'élévation et d'abaissement.

» M. Schiff, après s'être exercé suffisamment, est arrivé à jouer dans la perfection le rôle d'esprit frappeur. Dans la dernière séance académique, il s'est avancé, après la lecture de M. Rayer, au milieu de la salle. On a fait un profond silence, et bientôt on a entendu se produire une série de *toc-toc* d'une netteté et d'une force à jeter le trouble dans toute autre société que l'Académie des sciences.

» Avec ce petit talent d'esprit frappeur, notre honorable confrère, M. Schiff, aurait pu sans trop de peine se faire passer, en Amérique, pour un dieu ou, tout au moins, pour un prophète : il a préféré être, en Europe, tout uniment un savant et un ami de la vérité.

» Une religion s'est en effet fondée en Amérique, et elle compte ses prosélytes par milliers; une épidémie morale a envahi l'Europe entière, qui cependant se dit éclairée et civilisée; elle a fait tourner plus de têtes que de chapeaux; les consciences se sont troublées, l'autorité religieuse s'est émue, et tout cela parce qu'il avait plu à deux jeunes Américaines d'inventer ou de répéter un tour de passe-passe digne au plus de Comte ou de Robert-Houdin; tout cela parce que deux sibylles de bas étage, deux pythonisses suspectes s'étaient exercées à faire jouer avec bruit les muscles de leurs jambes, avaient appris à faire claquer dans sa gaîne le tendon du long péronier!

» O esprit humain! c'est-à-dire, ô sottise humaine! suivant la trop juste définition de Voltaire.

» Docteur Henri Roger, *professeur agrégé de la Faculté.* »

RÉFLEXIONS DE M. DU VERNET.

La ventriloquie de M. Babinet est détrônée même à l'Académie des sciences! Cette illustre compagnie a entendu avec un religieux silence

la démonstration du docteur Schiff; elle en a été très-satisfaite; c'est M. Roger qui nous l'apprend : on le serait à moins. N'est-elle pas aujourd'hui en mesure de répondre à tous les curieux qui lui demandent des lumières sur les esprits frappeurs? Le talent de Comte ne lui suffisait pas pour expliquer : on le voit bien par le rapport de M. Rayer, qui ne cite pas son collègue M. Babinet. Mais aujourd'hui, grâce au docteur Schiff, la science de l'Institut ne sera plus en défaut. M. Schiff, après un long exercice, est parvenu à faire du bruit en déplaçant un tendon de sa cheville, phénomène singulier dont il n'existe aucun autre exemple dans la science.

N'est-il pas évident que les demoiselles Fox, ces savantes anatomistes et physiologistes, font claquer leurs tendons péroniers, et trompent ainsi non-seulement les milliers d'individus qui les ont visitées, mais encore la Faculté de médecine de Missouri, devant laquelle elles ont comparu?

N'est-il pas évident que les soixante mille *médiums* américains dont nous a parlé M. Babinet (et ce nombre n'est nullement exagéré) font également claquer leur tendon de la cheville? Il faut y ajouter sans doute les *médiums* français, anglais, allemands, etc.

Les gens simples mais doués d'un peu de bon sens diront peut-être : Mais où ces médiums qui provoquent les bruits des esprits frappeurs ont-ils pu apprendre la découverte du docteur Schiff lue à l'Institut le 12 juin 1854? Les demoiselles Fox leur ont enseigné le procédé, dira M. Henri Roger; soit, c'est possible; ces demoiselles peuvent bien avoir ouvert pour leurs adeptes des cours sur l'art de *faire claquer la cheville;* elles peuvent avoir parcouru tout le territoire de l'Union américaine (et il est grand) pour former leurs soixante mille élèves répandus aujourd'hui dans tous les États et même dans les petites localités. Tout cela est bien difficile à admettre; mais enfin nous l'accordons à M. Roger pour le mettre à son aise. Mais alors que ce docteur nous dise comment ces jeunes jongleuses, ces professeurs de *chevilles claquantes* ont pu propager oralement ou par écrit leur art imposteur à soixante mille personnes de tout âge et de toutes conditions sans que les millions d'auditeurs de ces médiums s'en soient jamais doutés, sans que les spectateurs incrédules, les journaux opposés aux spiritualistes aient jamais eu le moindre soupçon de la supercherie? Comment, d'un autre côté, s'est-il rencontré un pays où l'on ait pu trouver soixante mille personnes qui aient consenti à jouer le rôle dangereux et indigne de jongleurs, et de jongleurs si habiles, qu'il a fallu tout le savoir d'un docteur de Francfort-sur-le-Mein pour les démas-

quer, le 12 juin 1854, en plein Institut de France, après six années de leurs pratiques fallacieuses? Cela peut paraître tout simple et tout naturel à M. Roger, mais cela répugne au bon sens des bonnes gens dont j'ai parlé. Il est vrai que ces bonnes gens ne sont ni docteurs ni professeurs : ce que c'est que la science!

Ces bonnes gens pensaient aussi que, pour trouver dans la *cheville claquante* une explication des esprits frappeurs, il faudrait que les bruits de cette cheville, ou, pour parler scientifiquement, du tendon péronier, imitassent réellement tous les bruits entendus en Amérique et en Europe. Or, les milliers d'auditeurs qui les ont rapportés disent que les esprits frappeurs font entendre les bruits de la scie, du rabot, du tonnerre, de la pluie, du vent, du tambour, d'instruments de musique, etc., etc. Tant que les *claqueurs de cheville* n'auront rien fait de semblable, nous dirons que la cause des phénomènes spiritualistes n'est pas trouvée. M. Roger pourra jouir de sa satisfaction, entonner dans *le Constitutionnel* le dithyrambe de sa joie scientifique en racontant cette belle découverte, jeter la pierre à nos évêques qui se sont émus pour une *cheville claquante*, et, dans son enthousiasme pour les savants, seuls juges irrécusables, s'écrier en finissant : O esprit humain! c'est-à-dire, ô sottise humaine!

Dieu veuille que les gens de bon sens ne disent pas :

O esprit des savants! c'est-à-dire, ô sottise savante! car la *cheville claquante* comme explication des esprits frappeurs n'est pas autre chose.

Du Vernet.

DANGER

DES MANIFESTATIONS SPIRITUELLES D'AMÉRIQUE,

Par M. Henri de Courcy.

Un des buts principaux de notre journal, c'est de faire connaître les dangers que présentent les phénomènes extraordinaires de l'épidémie américaine. Nous empruntons aujourd'hui le témoignage d'un témoin oculaire, M. de Courcy, qui a voyagé en Amérique et qui a été en mesure de connaître les faits par lui-même. Cet auteur s'exprime ainsi dans le numéro du 10 août 1852 du *Correspondant :*

« Cette criminelle superstition, dit-il, a fait des progrès déplorables en Amérique, et elle préoccupe vivement la presse politique, qui s'effraye de la démoralisation et des dangers dont elle menace le pays. Il faut en excepter les journaux socialistes, qui, voyant dans le succès d'une pareille pratique la ruine de toute religion positive, affectent d'y ajouter foi et propagent dans leurs colonnes les récits les plus incroyables. C'est que les spiritualistes cachent sous ces pratiques d'un mysticisme grossier l'indifférence religieuse ou même la plus complète impiété. Les esprits ont dit aux demoiselles Fox que la Bible était un tissu d'impostures, que toutes les religions étaient fausses et que les hommes devaient procéder à un partage égalitaire des propriétés. Dès lors, comment ne pas s'empresser de rejeter le témoignage de la Bible quand on possède le témoignage bien autrement authentique des jeunes inspirées? Les meneurs de la démagogie sociale se servent donc de cette superstition comme d'un instrument précieux pour inoculer dans les masses le venin de leurs fatales doctrines. Le peuple se défierait et s'ennuierait des raisonnements abstraits de la philosophie et d'une franche impiété, mais il se laisse prendre à un fanatisme qui parle à ses yeux et qui satisfait son appétit de crédulité; et c'est ainsi que le protestantisme, après avoir éteint la foi dans l'homme, le livre sans défense à toutes les aberrations des faux prophètes..... »

Beaucoup de ces esprits prêchent une espèce de panthéisme. En voici un exemple tiré du numéro du 25 juin 1852 du *Télégraphe spirituel;* il est intitulé *Les quatre périodes de la vie humaine :*

« Dans la nuit du 22 mai 1852, M. E. P. Fowler a été brusquement réveillé de son sommeil par les esprits et sommé d'écrire ce qui allait lui être dicté. Il s'est levé de son lit afin d'obéir à l'ordre de ses visiteurs mystérieux, et il a trouvé sur la table le tableau dont nous donnons ci-dessous copie. Après l'avoir examiné pendant quelques instants, il se préparait à le déposer pour chercher du papier blanc, lorsque les esprits lui ont commandé d'écrire au haut même de la feuille contenant le tableau. Il a obéi, et voici ce qui lui a été dicté :

« Il y a plusieurs degrés dans l'échelle de la progression, et lorsque
» vous en aurez monté un, ne brisez pas celui au-dessous de vous;
» car vous laisseriez un vide que votre prochain qui vous suit ne pour-
» rait franchir, mais plutôt prêtez votre aide pour faciliter l'ascension
» aux autres. L'enfance doit devenir jeunesse avant d'arriver à l'âge
» mûr, ce qui n'est pas moins vrai de la vie spirituelle que de l'exis-

» tence physique. Ne méprisez pas le bien dans le passé à cause du » mieux présent, et sachez que le dernier est le fruit du premier. »

MATURITÉ.	Age du monothéisme	spirituel.	Dieu source ou fontaine de la nature.
		matériel.	Forme supérieure ou panthéisme loi de la nature.
JEUNESSE.	Age du dualisme.	Dieu { Père, Fils, Saint-Esprit. }	Forme supérieure ou anthropomorphisme.
		Diable.	
ADOLESCENCE.	Age du polythéisme	spirituel.	Anthropomorphisme.
		matériel. { Terre, Océan, Ciel, etc. }	Enfants de l'âge de Saturne.
ENFANCE.	Age du fétichisme.	Soleil. Lune. Étoiles.	Culte purement matériel.
		La forme primitive ou inférieure du panthéisme.	
VIE.			22 mai 1852.

Le danger de ces pratiques est signalé ainsi dans le n° du 1er juin du *Boston Pilot*, l'un des journaux catholiques les plus influents des États-Unis :

« Cette superstition s'est tellement répandue dans la nouvelle Angleterre, que nous trouverions difficilement un village qui n'en soit infecté. Dans beaucoup de petites villes, plusieurs familles sont possédées, le *médium* entre les esprits errants et les pauvres têtes fêlées de ce bas-monde étant quelque femme à imagination vive ou quelque jeune fille que sa mère a prostituée à ce commerce infâme. La plupart des *médiums*, qui sont parfois endormis du sommeil mesmérique avant de partir à la recherche des esprits, deviennent hagards, idiots, fous ou stupides, et il en est de même de beaucoup de leurs auditeurs. Il ne se passe pas de semaine où nous n'apprenions que quelqu'un de ces malheureux s'est détruit par un suicide ou est entré dans la maison des fous. Les *médiums* donnent souvent des signes non équivoques d'un état anormal dans leurs facultés mentales, et chez certains d'entre eux on trouve des signes non équivoques d'une possession véritable par le démon. Le mal se répand avec rapidité, et il produira d'ici à peu d'années d'affreux résultats. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que cette maladie intellectuelle gagne du terrain seulement parmi les protestants ; les catholiques, même les plus ignorants, ont pour habitude de comparer ces phénomènes aux principes du catéchisme et d'éprou-

ver s'ils sont admissibles d'après ces principes. Ainsi, nos coreligionnaires résistent partout à ce fanatisme et s'en moquent avec mépris. En général, les jeunes servantes irlandaises se comportent noblement dans cette circonstance, et elles rient de l'ignorance et de la superstition de leurs maîtres crédules. Très-peu d'entre elles ont pu être persuadées d'entrer même dans la chambre où ces momeries sont pratiquées ou d'échanger des compliments avec les esprits, et il est encore plus rare qu'elles aient consenti à devenir *médiums*. »

Ce n'est pas là le seul témoignage que nous ayons des désordres causés dans les intelligences par ces rêveries mystiques, et les journaux des États-Unis rapportent sans cesse des cas de suicide ou de folie amenés par le commerce illicite avec les esprits. Nous traduisons au hasard les deux paragraphes suivants au milieu de plusieurs autres que nous avons extraits cette année de la presse de New-York. On lit dans le *Courrier and Inquirer* du 10 mai dernier :

« Six personnes ont été admises dans le mois d'avril à l'hôpital des fous de l'État d'Indiana; la seule cause de la perte de leurs facultés étant attribuée aux *Spirit rappings.* »

Et dans le *Herald* du 30 avril, nous lisons :

« M. Junius Alcott, citoyen respectable d'Utica, s'est donné volontairement la mort aux chutes d'Oriskany, en se précipitant, le 26 de ce mois, dans une roue de moulin, qui l'a instantanément broyé et mutilé d'une manière affreuse. La fin horrible de ce malheureux est un commentaire saisissant des effets de ce moderne charlatanisme qui s'est développé partout sous le nom de *Spiritual rappings*, et qui a été la seule cause du dérangement du cerveau de M. Alcott et du suicide qui en a été la suite. »

Enfin, une autre fatale conséquence de ces criminelles superstitions est racontée en ces termes par le *Courrier and Inquirer* du 18 juin :

« Chaque jour nous trouvons dans les journaux des exemples de l'horrible influence que la doctrine impie des chocs spirituels exerce sur des hommes et des femmes parfaitement sains d'intelligence sur tout autre sujet. Le fait suivant est rapporté par le *Saint-Louis Despatch* du 26 mai :

» Un gentleman demeurant dans l'État d'Illinois et bien connu dans cette ville a une famille de fils et de filles qui ne sont déjà plus dans l'enfance et jouissent d'une position respectable et considérée. Il y a quelques années il avait perdu sa femme, et, conservant un pieux souvenir de l'amour et des vertus de sa compagne, il n'avait jamais songé à se remarier. Pendant la durée de leur union, ils avaient été

parfaitement heureux; ils paraissaient même n'avoir pas eu leur part dans la somme des contrariétés qui sont l'accompagnement de la vie conjugale, et jamais l'ombre d'un soupçon ne s'était attachée au nom vénéré de sa femme. Mais voilà que cette réputation intacte et la mémoire de ce bonheur ont été violemment détruites par la diabolique jonglerie d'un *médium* qui prétend avoir reçu d'un esprit la confidence qu'elle, la fidèle épouse, au souvenir vénéré, avait été infidèle à son mari pendant tout le cours de son existence, et que les enfants, du premier au dernier, étaient tous illégitimes. N'est-ce pas horrible? Mais ce n'est pas encore tout. Dominé par la persuasion qu'une agence spirituelle est infaillible, cet homme a déshérité ses enfants et a arraché de son cœur toute affection pour eux. Ainsi, la mémoire d'une femme est flétrie, le nom des enfants déshonoré pour leur vie entière, le foyer paternel désolé, les derniers jours d'un père empoisonnés par la douleur et l'isolement! — sur quel témoignage? »

RELATION D'EXPÉRIENCES

AVEC ÉVOCATION DE L'AME DE JOHN CALHOUN,

ancien ministre du gouvernement américain,

et phénomènes contraires aux lois physiques,

Par M. TALLMADGE, sénateur aux États-Unis.

Calhoun dit que les communications ont pour but de convaincre de l'immortalité de l'âme. — Mouvements spontanés d'une table, qui marche seule, s'incline, adhère au plancher, et s'élève tout entière à six pouces au-dessus du sol, chargée d'un poids considérable. — Sonnettes qui tintent seules. — Symphonie spontanée d'une guitare. — Écriture de Calhoun reconnue véritable.

La *Revue rationnelle*, publiée par le celèbre Robert Owen, en Angleterre, a rapporté, et l'auteur d'un livre anonyme sur l'éther et l'électricité (1) a traduit, la relation suivante, rédigée par M. Tallmadge, membre du sénat des États-Unis. Il adresse cette relation à une dame.

Chère madame, je saisis un moment de loisir, dit-il, pour vous informer plus amplement que je n'ai fait jusqu'à ce jour des manifestations physiques dont je vous ait dit un mot. Voici ce qui m'est arrivé avec l'esprit de John C. Calhoun : — Les communications que j'en ai reçues me sont parvenues tantôt par coups (rappings), tantôt par écrit (writing), tantôt de vive voix (speaking). — Elles sont les plus saisissantes du monde. Dans ses meilleurs jours sur la terre elles auraient fait honneur à Calhoun.

(1) Nous ferons plus tard un examen critique de cet ouvrage.

A l'arrivée de M[lles] Fox à Washington, en février dernier, j'allai leur faire une visite, et l'esprit de Calhoun s'annonça immédiatement chez elles. J'écrivis alors, *mais sans la montrer*, la question suivante : Pouvez-vous, par quelque phénomène physique, me confirmer la vérité des révélations, et écarter de mon esprit jusqu'à l'ombre du doute?

Réponse : J'aurai avec vous un entretien lundi, à sept heures et demie; n'y manquez pas : je vous expliquerai ce qui se passe.

JOHN C. CALHOUN.

Il est bon d'observer ici que cette réponse a été faite lettre par lettre, un coup pour chacune, suivant la méthode ordinaire, et en présence de madame et de mesdemoiselles Fox.

Je revins en conséquence le lundi à l'heure convenue; voici ce qui me fut écrit : « Mon ami, on vous demande souvent quel bien peuvent faire nos manifestations. Je réponds à cela : Elles ont pour but de rapprocher les hommes, en convainquant les sceptiques de l'immortalité de l'âme. » Ceci me rappelle qu'en 1850, à Bridge-Port, en présence d'autres médiums, parmi plusieurs questions posées et plusieurs réponses reçues; la question : Qu'est-ce que se proposent les esprits en se manifestant à nous? provoqua de la part de W. M. Channing une réponse absolument semblable à celle de Calhoun : « Unir le genre humain et convaincre les sceptiques d'une autre vie. » Cette rencontre de deux esprits si élevés, sur un point si important, est digne, ce me semble, d'attention.

Pendant la communication ci-dessus relatée de Calhoun, la table se déplaça, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre. Quand ce fut fini, nous nous en éloignâmes. Elle marcha toute seule la longueur de trois ou quatre pieds, s'arrêta, puis revint à sa place, puis repartit, puis retourna, puis leva un de ses côtés, et forma ainsi quelques instants un angle de 35 degrés avec le sol, puis enfin redescendit et ne bougea plus.

C'était une grande et lourde table ronde, à laquelle douze personnes pouvaient dîner. Pendant tous ces mouvements, personne de nous ne la touchait. Ils me donnèrent la curiosité de la peser : je m'en approchai, m'assis, et mis à la soulever toute la force que j'avais dans cette attitude; je ne pus pas la soulever. Je me levai, et ne le pus pas davantage. Je priai les trois dames de se joindre à moi : nous la fîmes craquer, mais non quitter la terre. Je demandai aux esprits de me permettre de la soulever, et j'y parvins seul, sans la moindre difficulté.

Alors s'établit entre eux et moi la conversation suivante :

— Pouvez-vous faire perdre entièrement terre à une table? — Oui.
— Pouvez-vous m'enlever avec elle? — Oui. Prenez la table carrée.

Cette table carrée était une table à thé de cerisier à quatre pieds; nous l'apportâmes à la place de la ronde, ses deux allonges levées; je me plaçai dessus, au centre; les trois dames se mirent sur les côtés et à un bout, bras et mains appuyés, augmentant ainsi d'autant le poids de la table et le mien. Deux pieds de la table se levèrent d'abord de six pouces, les deux autres se levèrent ensuite, et LA TABLE ENTIÈRE FUT SUSPENDUE EN L'AIR A SIX POUCES DU SOL; assis sur elle, je fus agréablement balancé, après quoi elle se reposa doucement.

Va-t-on dire que ç'a été un effet d'électricité? Je voudrais bien savoir par quelle loi d'électricité la même table peut, non chargée, être rivée à la terre, et, chargée, en être bientôt entièrement soulevée.

A une réunion subséquente, Calhoun m'invita à apporter trois sonnettes et une guitare. Je les apportai. Les sonnettes étaient de différentes tailles, la plus petite était une sonnette de table. Il ordonna de placer un tiroir renversé sur la table, et les trois sonnettes sur le tiroir. Nous nous assîmes autour de la table, les bras et les mains posés dessus. Les sonnettes commencèrent une espèce de carillon. De nombreux coups firent entendre comme une marche, et les sonnettes se réglèrent sur eux. La marche était lente, solennelle, parfaite; l'oreille la plus difficile n'y aurait pas découvert une dissonance.

Quand les coups s'arrêtèrent, les sonnettes s'agitèrent violemment. Une d'elles vint me sauter sur le pied, sur la cheville et le genou, et les coups sur la table furent si violents qu'un chandelier en dansait. Je regardai, ils étaient marqués sur le bois. L'électricité peut-elle frapper de tels coups?

Enfin, le bruit cessant, une main se fit sentir à moi aux mêmes places qu'une des sonnettes avait frappées.

Je fus alors invité à mettre la guitare sur le tiroir. Nous nous assîmes comme pour les sonnettes. Elle résonna d'abord doucement, c'était comme l'accompagnement d'un morceau de musique délicieux. Puis elle joua énergiquement une sorte de symphonie; puis les sons s'affaiblirent, se renforcèrent, s'affaiblirent de nouveau, et cessèrent de se faire entendre comme s'ils s'éloignaient de nous.

Je suis complétement incapable de donner une idée de cette musique. J'ai entendu de charmants airs admirablement joués sur la guitare, jamais je n'entendis rien de si suave. La musique finie, la table écrivit:

« C'est ma main qui a touché vous et la guitare. JOHN C. CALHOUN. »

Une autre fois, le général Hamilton, le général Wady Tompson, de la Caroline du Sud, et moi, avons assisté ensemble à ce qui suit:

Invités à placer une Bible sur un tiroir sur une table, nous l'y pla-

çâmes fermée. C'était une petite Bible d'une impression très-fine. Des coups nombreux frappèrent la mesure de l'air *Hail Colombia*, s'affaiblirent ensuite et moururent, comme avait fait la musique de la guitare.

L'alphabet fut employé et écrivit : Regardez. Je regardai. La Bible s'était ouverte à l'Évangile de saint Jean, le chapitre 2 sur la page de gauche, le chapitre 3 sur celle de droite. Je dis : voulez-vous que je lise le chapitre 2? — Non. — Voulez-vous le chapitre 3? — Oui. — Je lus, et des coups significatifs furent frappés à beaucoup de versets, les plus forts aux versets 8, 11, 19, 34.

Nous supposâmes que cette manifestation était de Calhoun, qui avait invité à la séance ces messieurs et moi.

Une autre fois encore, appelé par Calhoun chez Mlles Fox et leur mère, nous étions assis tous quatre, les mains et les bras sur la table. Je suis invité à mettre sur le tiroir du papier et un crayon. Je les y mets. J'entends un bruit, comme du crayon sur le papier ; ensuite des coups signifiant : Prends et taille le crayon. Je regarde et ne vois plus le crayon ; je le cherche, je le trouve à quatre pieds de la table. Le crayon est cassé dans le bois. Je le taille, le replace, j'entends de nouveau un bruit, je regarde le papier, j'y trouve des marques de crayon, mais rien d'écrit, et la communication que voici nous est faite par l'alphabet : Je n'ai pas assez de force pour écrire une phrase. Ceci vous montre seulement que je puis écrire. Si vous revenez vendredi à 7 heures précises, j'aurai plus de forces. John C. Calhoun.

Nous revenons le vendredi, prenons nos places, et mettons le papier sur le tiroir. Je dis à mon ami : Je voudrais que vous fissiez usage de votre écriture de la terre, pour que vos amis puissent la reconnaître. On répond : Vous la reconnaîtrez. Pensez à l'esprit de John C. Calhoun.

J'entends un mouvement rapide. Je regarde sous le tiroir, trouve mon crayon tombé, la feuille de papier dérangée et dessus : I'm with you still (Je suis encore avec vous).

Je montre la phrase au général Hamilton, ancien gouverneur de la Caroline ; au général Waddy Thompson, ancien ministre à Mexico ; au général Robert Campbell, dernier consul à la Havane ; à d'autres intimes amies de Calhoun et à un de ses enfants : tous disent que c'est bien son écriture. Le général Hamilton fait de plus une observation frappante : Que Calhoun avait l'habitude d'écrire I'm pour I am, et qu'il a plusieurs lettres de lui où se trouve cette abréviation. Mme Macomb m'avait déjà dit la même chose. Son mari, le feu général Macomb, lui avait montré une lettre de Calhoun où cette abréviation particulière à Calhoun avait été remarquée par elle. La phrase est d'ailleurs tout à

fait dans le caractère de Calhoun : courte et claire. Il y aurait, à mon avis, des volumes à écrire sur tout cela. J'y trouve une preuve irréfragable 1° de l'immortalité de l'âme ; 2° du pouvoir qu'ont les esprits de revenir visiter la terre ; 3° de leur aptitude à communiquer avec leurs parents et amis.

N.-P. Tallmadge,
Baltimore, mardi 12 avril 1853. Sénateur aux États-Unis.

Monsieur le rédacteur, en reproduisant la lettre que j'ai eu l'honneur de vous adresser au mois d'avril, vous ajoutez cette réflexion : Notre honorable correspondant ne va-t-il pas trop loin en affirmant que l'esprit qui répond par les tables est toujours mauvais ? — Il faudra donc nier absolument tous les faits contraires ! Oh, certes non, monsieur, jamais il ne faut nier un fait si brutalement qu'il heurte et renverse nos convictions ; mais ce que l'on veut avoir le droit d'appeler un fait, il s'agit de l'établir, de le placer sous le jour de l'évidence et d'en exposer aux yeux des juges l'incontestable réalité.

De là, monsieur, tout le sens de ma question, que je prends la liberté de répéter : « Je suis à la recherche d'une expérience où l'esprit, *provoqué par l'homme* à se mettre en rapport avec lui, ne soit pas contraint, en définitive, de se reconnaître pour mauvais. » Ce n'est point que j'ignore l'*insigne habileté* des esprits de malice à se donner pour de bons esprits, pour des génies familiers, comme jadis avant le Christ, et à se travestir en saints personnages, en *conseillers pieux*, en *anges de lumière*. Je sais quelle haute importance ils attachent à ces ruses, qui sont le piége où ils attrapent et détruisent un nombre si considérable d'âmes honnêtes. Mais, dans les nombreuses expériences que j'ai connues, dans celles que j'ai suivies, l'hypocrisie sacrilége de ces esprits n'a jamais manqué d'être éventée chaque fois que les expérimentateurs ont mis à les pousser à bout les dispositions et la persévérance convenables. Lorsque l'Évangile nous prémunit contre les prestiges de ces faux anges de lumière, de ces esprits de mensonge, le premier devoir de la prudence chrétienne, c'est à coup sûr le soupçon et la méfiance. Si le moindre bienfait pouvait résulter pour l'humanité de ces folles ou coupables pratiques, ne semble-t-il pas que Dieu se donnerait un démenti formel à lui-même, car sa loi les a prohibées de tout temps, sous quelques formes qu'elles tentassent de se produire, et ses plus terribles menaces grondent sur la tête des infracteurs ! Ici je suis assez heureux, et cela doit être, pour m'appuyer sur le texte de votre publication. Il s'agit des tables parlantes.

« Que vous le vouliez ou que vous ne le vouliez pas, c'est, par la force des choses, à l'un des mauvais esprits dont le monde est rempli que vous adressez la parole ; ou bien c'est un mort que vous interpellez pour l'obliger à venir, contre l'ordre établi, parler aux vivants. Cela peut-il être permis ? L'Église, colonne et fondement de la vérité, l'a constamment défendu. » (P. 63 de votre n° 2.) — Telles sont les paroles que répète dans votre journal une des vives lumières de la théologie, monseigneur l'évêque du Mans, dans une circulaire admirable de science et de clarté. Si nous jouons avec le feu, avec ces esprits de feux éternels, nous nous brûlerons à coup sûr, et comment le redire assez haut ! Les flammes de je ne sais quelles passions s'allumeront en nous, mais sans éclairer leurs propres ravages. Car il est de leur nature spéciale de brûler, de dévorer sans consumer et sans éclairer les ténèbres qui leur servent de foyer. Les ténèbres sont la patrie définitive, je dirais presque la substance des esprits qui vivent de ces flammes, que ces flammes pénètrent et torturent. Et notre siècle introduit de tels esprits au foyer de la famille ! Il les entremêle à ses conseils, à ses affaires et à ses plaisirs ! Si l'heure était venue de découvrir

ce que m'apprit l'expérience, que de mains témérairement tendues vers les tables mes paroles les plus modérées ne feraient-elles point reculer et ne glaceraient-elles point d'épouvante!... Croyons-le bien d'ailleurs, le don de discerner les esprits, n'eût-on jamais commis la témérité de les provoquer, ce n'est point un don vulgaire.

Il devient nécessaire, monsieur, que je retourne aux pages où vous citez le chapitre que mon livre consacre aux tables parlantes parmi tant de phénomènes de physionomies diverses. Tout dernièrement, et dans une de ces expériences *que j'ai reçu l'autorisation de suivre*, je passai ma soirée dans la compagnie d'un homme que je n'ai jamais entendu sans admirer l'heureuse verve de science, d'esprit français et de droiture qui anime et colore sa parole.

— Monsieur des Mousseaux, me dit-il, je viens de lire votre livre...; mais vos diables parlent quelquefois un langage que vous avez pu ne point comprendre, n'est-ce pas? et je me constituerai le traducteur de leur prose!..... Nous lisons (p. 24) cette demande adressée à la table : — Ce que tu fais est-il magie? — R. *Bétymmo* (Be themma). Traduction : C'est *par l'Immonde;* — autrement dit, par celui que Jésus-Christ ne cesse d'appeler l'esprit immonde; et, de fait, la table, interrogée dans ces mêmes séances sur le sens de Bétymmo, répond (*ibid.*) : *Lucifer*, c'est-à-dire le nom de celui à qui s'attache éternellement l'infamante épithète! — Ce que tu dis, est-ce dans une langue des hommes? — Oui, hébraïque. — Épèle la puissance à qui tu es subordonné (*ibid.*). — Aiku (Aikou). Traduction : *J'obéis*, c'est-à-dire cela ne vous regarde point; je fais ce qu'il faut que je fasse; et si la puissance qui me domine me force à répondre la vérité, je ménagerai par le même mot mon orgueil et la vérité, plus forte encore que mon orgueil... — Que signifie Aiku? — Efomedeh. Traduction : Aussi lui Grand (Ef hou medeh). Ces mots, qui sont effectivement de la même langue qu'Aiku, ne peuvent en rendre le sens. Aussi l'esprit à qui nous dîmes, à tout hasard : Tu mens, lorsqu'il nous fit cette réponse, répliqua-t-il aussitôt : Oui (p. 25). Quelques jours avant, interrogé sur son nom, l'esprit avait répondu : Rabba, ce qui signifie : maître, maîtresse, *potens*. C'est donc en bel et bon hébreu qu'il avait conversé avec des gens qui ne savent et n'ont jamais su cette langue, remarque fort importante, car devant ce seul fait s'écroule une théorie tout entière élaborée à grands frais d'imagination. Cette théorie, que quelques pages de mon livre me semblent réfuter victorieusement, c'est que la table ne nous énonce jamais dans son langage que ce qui est dans notre esprit. Autrement dit, lorsque la table converse avec nous, c'est nous qui nous répondons à nous-mêmes, et à notre insu! Les incrédules croiraient-ils se tirer doctement et spirituellement d'affaire en nous expliquant des prodiges par des énigmes?

Accroître et compliquer les difficultés, ce n'est guère les résoudre; mais ici comment mon esprit, me répondant par l'entremise d'une table, parlerait-il une langue que je ne sais point et que tous les spectateurs ignorent de l'ignorance la plus complète? Oh! vraiment, c'est une bien mauvaise plaisanterie, c'est une plaisanterie qui a trop duré que ce principe burlesque à force d'incompréhensibilité sur lequel repose toute une petite école! Divisez-vous et subdivisez-vous à l'infini, messieurs qui ne voulez point de l'Église. La raison et l'unité n'habitent et ne résident que dans le catholicisme, où l'Esprit saint confond tous les esprits. Peut-être aurais-je à mettre en ordre de bataille une masse d'expériences authentiques ou personnelles de la nature la plus transcendante; mais ma lettre est bien longue, et je ne sais si vous la goûterez. Au revoir donc, s'il y a lieu, et veuillez agréer, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le ch. G. DES MOUSSEAUX.

Paris. — Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

LA

TABLE PARLANTE

JOURNAL

DES FAITS MERVEILLEUX.

SORCELLERIE.

RELATION DE L'ÉVÉNEMENT DU PRESBYTÈRE DE CIDEVILLE

(Seine-Inférieure),

ARRIVÉ EN 1851.

Un berger se disant sorcier veut faire renvoyer deux pensionnaires du curé de Cideville. — Il touche l'un des enfants. — Dès lors commencement des phénomènes par une bourrasque qui s'abat sur le presbytère, et par des coups souvent terribles frappés de tous côtés. — Coups intelligents qui répondent aux questions et battent la mesure sur des airs qu'on leur demande. — Déplacement des meubles, qui se meuvent sans moteur apparent, brisent les carreaux, sortent par les fenêtres, etc. — Vue d'un fantôme sous la figure du berger; d'une vapeur grisâtre qui s'échappe par les ouvertures. — Enfant frappé par une main noire sans corps. — Pointes enfoncées dans le plancher, de l'une desquelles sortent de la fumée, et une autre fois une voix plaintive demandant pardon. — Blessure à la joue du fantôme et du berger. — Plainte du berger contre le curé devant le juge de paix d'Yerville. — Déposition des témoins. — Jugement. — Cessation de tout phénomène après le renvoi des enfants chez leurs parents.

Depuis une vingtaine d'années, les savants de tous les genres se sont mis à restaurer le moyen âge si calomnié par les écrivains du dix-huitième siècle, et ils ont si bien réussi qu'on peut dire qu'il ne reste plus rien de toutes ces ruines philosophiques, historiques, politiques, archéologiques que nos philosophes avaient accumulées dans le domaine des sciences par leurs mensonges et leurs erreurs. Mais il ne s'était encore rencontré aucun auteur moderne qui eût pensé à restaurer la *sorcellerie*, tant cette vieille croyance de nos pères paraissait opposée à la raison et au sens commun. Le docte Bergier lui-même, influencé

sans y penser par l'esprit du dix-huitième siècle, contre lequel il a tant écrit, s'exprime ainsi dans son *Dictionnaire de théologie* : « Parmi tous les faits rassemblés par les divers auteurs, il n'y en a aucun de bien avéré et qui prouve qu'il y a eu un pacte réel et effectif entre le démon et les prétendus sorciers. »

Eh bien! l'année 1851 vient de fournir un de ces faits avérés, accompagné de toutes les circonstances judiciaires et authentiques que l'esprit le plus difficile et le plus incrédule peut désirer. C'est l'événement qui s'est passé au presbytère de Cideville à la fin de 1850 et au commencement de 1851.

Cet événement a déjà trouvé en M. le marquis de Mirville un historien fidèle, savant et parfaitement instruit de tous les phénomènes dont quelques-uns ont été constatés par lui-même. En donnant de ces faits une autre relation, nous n'avons donc pas la prétention de mieux faire, ni même de raconter aussi bien. Notre récit sera plus simple, plus à la portée du commun des lecteurs, dépouillé de toute réflexion qui nuirait à l'intérêt qui s'attache aux faits. L'auteur diffère de M. de Mirville dans quelques circonstances, qui n'ont au reste rien d'essentiel; nous n'aurions pas osé les retrancher, voulant conserver intact le récit de notre correspondant, témoin oculaire des événements.

Nous avons placé à la suite de cette relation un extrait des plus importantes dépositions faites devant le juge de paix du canton d'Yerville, ainsi que quelques autres témoignages que M. de Mirville a publiés séparément dans un fragment de son ouvrage.

Un ancien berger nommé G***, demeurant à Auzebosc près Yvetot, passe depuis longtemps dans tout le pays pour un savant sorcier; tous les petits sorciers des environs ne sont que ses écoliers; souvent il est appelé par les gens de la campagne pour guérir leurs bestiaux et eux-mêmes. Un homme de Cideville tomba malade, et le devint si sérieusement, qu'on appela M. le curé. C'était en mars 1849. M. le curé conseilla d'appeler un médecin, on lui répondit qu'on en voyait un. — Lequel? — Le père G***. Alors M. le curé réprimanda ces bonnes gens de ce qu'ils mettaient leur confiance dans un homme semblable, et le fit dans des termes peu flatteurs pour la science du père G***. Il ne se doutait pas que cet homme était là; il s'était caché en le voyant arriver, et entendait tout ce qui se disait. Lorsque M. le curé fut parti, le père G*** dit : « De quoi se mêle M. le curé? il veut m'empêcher de gagner ma vie; eh bien! je pourrais bien l'empêcher de gagner aussi la sienne; il a chez lui des enfants

qui le payent pour les instruire ; vous verrez s'il les gardera, etc. »
Déjà dans les environs d'Yvetot il y avait eu des plaintes contre le père G***; des malades traités par lui étaient morts. Peu de jours après la rencontre avec M. le curé de Cideville, il fut pris par les gendarmes et condamné à quelques mois de prison pour avoir exercé la médecine. Il pensa que M. le curé de Cideville n'était pas étranger à cette accusation et résolut de s'en venger.

Il y avait dans une ferme assez voisine du presbytère de Cideville un nommé Thorel, berger, homme d'une quarantaine d'années, paraissant doué de peu d'intelligence, ne sachant ni lire ni écrire, mais se vantant à tout propos d'être sorcier, et élève du père G***. Thorel reçut sans doute de G*** les instructions nécessaires pour exercer sa vengeance. Il paraît qu'il était nécessaire pour cette opération qu'il touchât les enfants élèves de M. le curé ; Thorel était plus à portée d'en trouver l'occasion que G***; cette occasion se présenta tout naturellement.

Le lundi 25 novembre 1850 on fit une vente de bois sur un fossé situé près du presbytère ; les deux enfants, qui ne sortaient jamais, demandèrent et obtinrent de M. le curé la permission d'aller voir faire cette vente. M. le curé partait ce jour-là pour aller en voyage et ne devait revenir que le jeudi. Les deux camarades restèrent assez longtemps à la vente. Ils ne connaissaient pas Thorel ; mais celui-ci, qui les voyait à l'église, les connaissait bien ; il ne lui fut pas difficile, au milieu de la foule venue à cette vente, d'approcher et de toucher le plus jeune de ces enfants sans en être remarqué. Il ne se passa rien de remarquable ce jour-là, ni le lendemain jusqu'à cinq heures du soir.

Le lendemain 26 novembre, après la collation, les enfants se remirent comme d'usage à l'étude ; ils travaillaient dans une petite pièce située au premier, sur la cuisine ; ce jour-là le temps avait été calme pendant toute la journée ; mais à ce moment une bourrasque terrible, une espèce de trombe éclate tout à coup devant la maison, qui est tournée vers le midi ; il semble qu'elle va se renverser ; on entend en même temps de violents coups frappés à différents endroits ; on les attribue à des volets non fixés que la force du vent agite ; quelques minutes après le calme se rétablit, mais les enfants entendent de fréquents petits coups frappés contre un lambris, à hauteur d'appui, qui entoure leur chambre.

Le lendemain (mercredi) ces coups continuent pendant toute la journée ; les enfants les attribuent à des souris qu'ils supposent derrière le lambris. Le jeudi M. le curé rentra chez lui ; le bruit avait

continué, mais les enfants, qui y faisaient peu d'attention, ne lui en parlèrent pas ; il corrigea leurs devoirs et ne s'aperçut de rien. Les enfants étant rentrés à l'étude après la collation, commençaient à s'impatienter de ce bruit qui devenait de plus en plus fort et fréquent ; l'un d'eux, dans un moment d'impatience, donna contre le lambris d'où venaient les coups un assez fort coup de poing en disant : « *Frappe plus fort, et que ça finisse.* » Au même instant plusieurs coups violents se font entendre. Les enfants, effrayés de la violence des coups qui avaient obéi, s'enfuient, descendent précipitamment l'escalier et vont raconter à M. le curé ce qui vient de leur arriver. Sans faire attention à ce qu'ils disaient, M. le curé, qui ne se doutait de rien, les renvoya travailler, pensant que leur but était de prolonger leur récréation. Les coups continuèrent, mais les enfants n'osèrent plus les provoquer de nouveau.

Le lendemain vendredi, en corrigeant les devoirs des enfants, M. le curé entendit aussi des coups frappés contre le lambris et demanda ce que c'était ; alors les enfants lui racontèrent la bourrasque par laquelle ils avaient commencé, leur persistance, la provocation de la veille et leur effroi auquel il n'avait pas pris garde. M. le curé ne savait comment expliquer ce bruit étrange ; il recommanda aux enfants de n'en parler à personne. Le dimanche il voulut faire lui-même l'épreuve qu'avaient faite les enfants en commandant de frapper plus fort, il fut obéi. Le lundi et les jours suivants la force des coups augmentait progressivement. Un homme passa dans la rue en sifflant l'air de *Maître corbeau ;* les coups se mirent à frapper en cadence chaque note de l'air ; l'attention des enfants en fut frappée, ils étaient seuls ; ils en firent la réflexion entre eux, puis ils dirent : Joue l'air *Drin drin*, et l'air fut joué à l'instant. Ils firent part à M. le curé de leur nouvelle découverte ; celui-ci voulut s'assurer de l'exactitude d'un fait qui lui paraissait si étrange ; il put aisément s'en convaincre.

M. le curé, qui avait recommandé le silence aux enfants, le gardait aussi lui-même ; il n'en avait parlé à personne. Le jeudi suivant il alla, comme de coutume, dire la messe dans la chapelle du château d'Etennemare. Madame de B..., propriétaire de ce château, avait alors chez elle madame de Saint-V... sa fille, avec ses enfants ; il en parla pour la première fois à ces dames ; quoiqu'il les eût déjà vues plusieurs fois depuis son retour, il le leur confia encore comme un secret ; mais ce secret ne put pas être gardé longtemps, car la force des coups augmentait chaque jour. Les voisins du presbytère crurent d'abord que M. le curé avait des menuisiers chez lui. Les coups augmentant toujours en force et en nombre, quelques personnes prirent différents

prétextes pour aller voir quels étaient les ouvriers qui faisaient tant de bruit, et s'en retournèrent sans avoir rien vu. D'autres plus hardies demandèrent la cause de tout ce vacarme; il était désormais impossible de le cacher plus longtemps; on avoua tout.

Les coups augmentaient toujours, tantôt lents comme s'ils eussent été portés par un homme armé d'une lourde massue, tantôt précipités comme un roulement de cinquante tambours; on entendait ce bruit des extrémités du village, à une distance de plus d'un kilomètre et demi. Un voisin appelé comme témoin dans le procès dont nous parlerons plus bas, dit que lui et sa famille, enfermés dans sa maison, étaient incommodés, assourdis par la violence de ce bruit. Ces coups n'étaient pourtant pas sans interruption; il y avait quelques moments de repos; ils n'avaient pas non plus toujours la même force; quand on interrogeait l'agent mystérieux ou qu'il chantait, les coups n'étaient pas plus forts que des coups de marteau quand on enfonce une pointe dans une planche; d'ailleurs ils cessaient entièrement pendant la nuit du moment où les enfants s'endormaient jusqu'à leur réveil.

Rien ne pouvait faire soupçonner ce qui occasionnait ce vacarme; mais on ne tarda pas à en parler dans le village; chacun faisait ses commentaires sur un événement aussi étrange; alors le berger Thorel dit que c'était lui qui faisait ce tour de sorcier au curé; il s'en vantait chaque jour devant toutes les personnes qui en parlaient, et disait : « Oh! si je puis toucher encore une fois le petit garçon, vous verrez bien autre chose, tous les carreaux des vitres casseront, les meubles danseront, etc. »

Depuis quelques jours le plus jeune des deux enfants voyait un petit homme, haut d'environ un demi-mètre, vêtu d'une blouse bleue, etc. Il le voyait si bien, qu'il s'étonnait que les autres personnes ne le vissent pas comme lui; on conseilla à M. le curé de frapper sur l'endroit où l'enfant disait voir ce fantôme. Il le fit d'abord sans résultat. On lui avait aussi conseillé de chasser des pointes dans les endroits où les coups étaient frappés; plusieurs furent enfoncées dans le plancher sans succès, mais une d'elles dès les premiers coups de marteau s'échauffa au point qu'il fut obligé de cesser de la tenir avec ses doigts, puis frappant toujours elle devint rouge, brûla la planche autour d'elle et laissa un rond charbonné grand comme une pièce de 2 francs; il sortit de là une fumée si épaisse, qu'on fut obligé d'ouvrir la fenêtre pour n'en pas être suffoqué. L'enfant qui voyait seul le petit homme à la blouse dit que cette pointe lui était entrée dans la joue.

M. le curé avait acheté un orgue expressif qu'on portait à l'église dans les fêtes; mademoiselle Léontine de Saint-V..: le touchait; après la fête on portait l'orgue au château d'Etennemare, parce que cette demoiselle donnait des leçons à une jeune fille du village; le domestique de la ferme voisine avait coutume de le rapporter dans un banneau. Le berger Thorel, qui servait dans la même ferme, insista pour accompagner le domestique, qui n'avait pas besoin de son aide. Nous avons déjà dit que l'enfant ne connaissait pas Thorel; mais en le voyant arriver il s'écria : « Voilà l'homme que je vois en petit. » L'unique but de Thorel en venant contre son usage au presbytère était de chercher l'occasion de toucher l'enfant. On ignorait sa prédiction au presbytère, mais M. le curé savait qu'il se vantait d'être l'auteur de tout ce qui s'y passait, et s'avançant près de lui, il lui adressa quelques reproches, et lui dit : « Si c'est vous qui faites tant de mal à cet enfant, demandez-lui pardon et que ça finisse. » Alors Thorel faisant semblant de vouloir se mettre à genoux devant l'enfant pour lui demander pardon, le prit par ses vêtements comme pour s'aider à se soutenir en fléchissant le genou. Il avait à la joue une plaie à l'endroit indiqué par l'enfant; tout le monde a remarqué cette plaie qu'il a conservée longtemps. Dès le lendemain les vitres cassèrent selon sa prédiction.

Thorel continua de se vanter d'être l'auteur de ces nouveaux faits; il disait que s'il pouvait toucher encore une fois l'enfant ou le curé, le presbytère tomberait en *démence* (c'est son expression devant plusieurs témoins). Il courut, en effet, un jour après l'enfant, qui, présumant qu'il serait atteint avant de pouvoir gagner le presbytère, s'élança dans la sacristie, qui était plus près de lui et dont la porte était ouverte, et la ferma sur lui. M. le curé avait été prévenu des nouvelles menaces de Thorel; aussi se tenaient-ils sur leurs gardes, lui et les siens.

Thorel imagina un moyen pour arriver à son but, celui de toucher M. le curé. Il alla trouver le maire et le pria d'inviter M. le curé à venir devant lui, parce qu'en sa présence il voulait se réconcilier avec lui, lui demander pardon de ce dont la rumeur publique l'accusait, et se disculper. On convint du jour et de l'heure; M. le curé du Saussay, paroisse voisine de Cideville, étant arrivé par hasard au presbytère au moment où M. le curé se disposait à aller au rendez-vous, l'accompagna. Le maire, prévenu de l'intention de Thorel, lui défendit d'approcher de M. le curé, et les fit placer en face l'un de l'autre aux deux coins de la cheminée, lui et M. le curé du Saussay étaient au milieu. Alors, sans préambule, Thorel s'avança devant ces deux messieurs, mettant un genou en terre et joignant les mains qu'il allongeait vers M. le

curé de Cideville, en prononçant et répétant le mot *pardon*. M. le curé, se voyant sur le point d'être touché, se lève en reculant, répétant : « Ne me touchez pas, ne me touchez pas. » Le maire, de son côté, répétait aussi : « N'approchez pas! » Thorel n'écoutait rien, avançait toujours, mettant à chaque-pas le genou en terre et allongeant les bras d'un air suppliant, mais évidemment dans le but de toucher le curé. Celui-ci avait reculé jusqu'à la muraille; se voyant sur le point d'être touché, il menace de frapper, et, en effet, il donne trois coups de canne sur le bras de Thorel; le maire fait sortir celui-ci en lui reprochant d'avoir agi contre sa défense. Mais il n'était pas parvenu à toucher M. le curé.

Des ennemis, non pas du curé, mais de la religion, conseillèrent à Thorel d'attaquer le curé en calomnie, l'accusant d'avoir dit que ce berger était l'auteur de ce qui se passait au presbytère, plus de l'avoir frappé à coups de canne; ils espéraient par là faire du scandale et donner de la publicité à cette affaire. Voilà l'origine du procès qui eut lieu devant le juge de paix d'Yerville. Nul journal n'en a rendu compte; un petit journal d'Yvetot pourtant avait annoncé dès le commencement des événements qu'il se passait quelque chose d'étrange au presbytère de Cideville; mais ces événements prirent un tel développement, que cette feuille et les autres, ne sachant comment les expliquer, préférèrent garder prudemment le silence.

Ce procès fut long; quarante-deux témoins étaient appelés; il dura trois jours; les séances eurent lieu les 28 janvier, 3 et 4 février 1851; elles commençaient chaque jour à dix heures; on les suspendait à quatre pour aller dîner; on les reprenait à cinq heures jusqu'à dix et onze heures du soir. La déposition de chaque témoin durait d'une heure et demie à deux heures; Mᵉ Fontaine, avocat à Yvetot, plaidait pour le berger, Mᵉ Vauquier du Traversin, avocat à Rouen, pour le curé. Dans la première séance, les témoins paraissaient timides; leur déposition était très-abrégée et embarrassée. On voyait qu'ils hésitaient lorsqu'ils devaient rapporter des faits surnaturels; le respect humain les retenait; mais l'avocat du berger, qui avait pris note d'un grand nombre de tous ces faits extraordinaires, les excitait, les provoquait même afin de leur faire raconter les plus étranges; il déclara qu'il allait toujours en agir ainsi, parce que, disait-il, il baserait son plaidoyer sur le ridicule de ces faits. Il se trompa; car les premières déclarations excitèrent, en effet, quelques sourires dans l'auditoire, mais l'étonnement succéda à ces sourires; des témoins plus graves se présentèrent avec assurance, et on cessa de rire. La déposition de M. de Mirville surtout parut même déconcerter l'avocat du berger. Lui qui jusque-là avait interpellé

les témoins avec une telle arrogance que M. le juge de paix l'avait plusieurs fois rappelé à l'ordre, ne parlait qu'à demi-voix à M. de Mirville; c'est qu'en effet ses réponses calmes mais assurées et fermes, la justesse, on peut dire même la finesse de ses définitions, ses hautes connaissances sur différentes sciences étrangères à ces faits perçaient à chaque instant; l'étendue de son savoir sur la nature de ces phénomènes et sa conviction de leur réalité étaient bien capables d'en imposer à cet avocat; il intéressa beaucoup tout l'auditoire. Parmi la foule de personnes qui ont assisté à ces débats, il en est probablement bien peu qui ne soient sorties bien convaincues que tous ces événements étaient de la diablerie.

Après le plaidoyer de l'avocat du berger, qui pendant deux heures et demie ennuya tout l'auditoire, tant il était péniblement débité, vint le tour de Me du Traversin. Il commença par prouver que M. le curé n'avait pas calomnié le berger, puisque aucun des témoins qu'il avait appelés lui-même ne l'avait entendu l'accuser d'être l'auteur de ces faits; qu'au contraire, toujours d'après les témoins, c'était le berger qui s'en était vanté. Puis, chemin faisant, pour répondre à une sortie que l'avocat du berger avait faite contre les prêtres, il devint encore plus éloquent que de coutume dans un éloge attendrissant du clergé en général, de son dévouement et des services qu'il rendait à l'homme depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Enfin, il en vint aux sorciers. Il dit que tous les peuples y avaient cru, il cita les Mages de Pharaon devant Moïse, parla des Eglogues de Virgile et d'autres auteurs anciens et païens; il avertit que, par respect pour Jésus-Christ, il ne dirait rien de son temps ni des premiers siècles de l'Église.

Me du Traversin lisait dans tous les ouvrages qu'il avait là sous la main les passages de ces auteurs. Plusieurs fois son adversaire demanda qu'il lui passât ces livres pour s'assurer par ses propres yeux de l'exactitude de ce qu'il lisait, et chaque fois il resta *bouche béante.* On peut dire que Me du Traversin l'écrasa. Le berger perdit son procès. Son avocat avait annoncé qu'il en appellerait; il n'en fit rien.

Pendant et après le procès, quelques meubles du presbytère furent encore agités; les coups continuaient toujours, mais moins forts. Deux ou trois semaines après, M. le curé de Cideville renvoya les deux enfants chez leurs parents; dès le même jour le bruit cessa. Ces enfants avaient été passer les jours des Rois chez leurs parents; les mêmes faits cessèrent au presbytère de Cideville, mais ils continuèrent chez les parents du plus jeune enfant. Il n'en fut plus de même lorsqu'ils furent définitivement renvoyés; tout fut fini. Le père G*** était vengé.

Après ce récit succinct de l'événement du presbytère de Cideville, depuis son origine jusqu'à sa conclusion, il me reste à faire connaître en détail une suite de phénomènes merveilleux que j'ai seulement indiqués; je veux parler des déplacements de meubles et autres objets sans force motrice apparente. Je donnerai aussi quelques développements plus étendus à certains faits mentionnés sommairement.

D'abord j'appellerai le tapageur diabolique *Robert*. C'était le nom qu'on lui avait donné; il y répondait ordinairement, quoiqu'il eût dit que ce n'était pas son nom, à l'aide d'un alphabet tel qu'on le pratique à présent avec les tables.

Pendant les trois premières semaines, Robert se contenta de frapper, et son tapage augmentait toujours, mais nul meuble n'avait encore remué; ce fut d'abord la table sur laquelle travaillaient les enfants, qui la première commença à s'agiter lorsqu'ils écrivaient. Les enfants travaillaient dans une chambre située au-dessus de la cuisine, éclairée par deux fenêtres, éloignées l'une de l'autre d'environ 60 à 80 centimètres; une petite table était placée entre eux deux, et sur la table ils avaient chacun leur pupitre en face l'un de l'autre. Cette table s'agita un jour, et continua de le faire, de manière à faire comprendre facilement que la mission de Robert était d'empêcher les enfants de travailler; quelquefois ils se sentaient tirés par les pieds. Un jour le maire de la commune et M. Raoul de Saint-Victor étant présents, cette table s'écarta de la muraille par un mouvement rapide; les enfants la remirent à sa place; aussitôt elle s'écarta de nouveau; ils la remirent encore, mais elle continua à s'écarter. Ces deux messieurs y mirent la main pour l'en empêcher, elle marcha de même; ils employèrent plus de force, elle s'écarta encore. Enfin ils mirent tous deux un genou en terre, et réunirent leurs efforts pour opposer plus de résistance, elle s'écarta avec la même facilité, et eux-mêmes furent repoussés avec elle. Ils sentirent, disent-ils, que la puissance qui la faisait agir était irrésistible; on la remettait aisément en place chaque fois qu'elle s'était ainsi déplacée. Cet écartement était d'environ 15 à 20 centimètres.

Une autre fois la même table se renversa d'elle-même, et fit une cabriole complète avec les pupitres, en présence de madame de Saint-V. Quand elle fut remise en place et les pupitres dessus, on remarqua en les ouvrant que rien n'était dérangé, les encriers n'étaient pas même renversés. Une autre fois, une table, qui était dans une pièce dont la porte était ouverte, se promena dans la chambre, passa par la porte, et alla enfin s'arrêter dans une autre chambre. Personne n'y toucha. Une autre fois, la table de la cuisine se mit aussi à se pro-

mener, cinq personnes étaient présentes; on chercha d'abord à l'arrêter, tous les cinq s'y mirent, plusieurs s'assirent dessus, tous réunirent leurs efforts pour l'arrêter, elle marcha avec la même facilité; tous remarquèrent aussi cette force invincible qu'avaient déjà observée M. le maire et M. de Saint-Victor.

Une chaise se mit un jour à se balancer en devant et en arrière, comme le font les nourrices qui bercent un enfant, on voulut l'arrêter, quelqu'un s'assit dessus, tout fut inutile; on la laissa se balancer, elle continua ainsi pendant près de deux heures. Une autre fois les pincettes et la pelle de la cheminée se mirent à danser jusque dans le milieu de l'appartement, toujours en se tenant debout, et elles finirent par retourner à leur place.

La sœur de M. le curé venait quelquefois passer plusieurs jours chez lui; un jour elle mit trois fers à repasser devant le feu; tous ces fers quittèrent ensemble le foyer, se mirent à se promener dans l'appartement, et les charbons les suivirent. Une autre fois ce furent des chaufferettes qui étaient sous la table de la cuisine; elles parcoururent tout l'appartement en courant et tournant autour l'une de l'autre, comme font les petits chats qui jouent, puis elles s'arrêtèrent sous le buffet.

On élevait au presbytère deux petits chiens qui se tenaient souvent auprès du feu de la cuisine; plusieurs fois ils furent jetés en l'air alternativement; ils retombaient presque jusqu'à terre, remontaient au plafond, imitant le jeu de deux pelotes que les enfants jettent et reçoivent alternativement. Cela durait quelques minutes sans qu'ils parussent en souffrir; seulement ils faisaient entendre de petits cris qui annonçaient la crainte d'être blessés. Dès que ce jeu avait cessé, ils retournaient se chauffer aussi tranquilles qu'auparavant.

On a exagéré ce qui est arrivé à la dame dont parle M. de Mirville (madame de Saint-V.). Voici ce qui lui est arrivé : Un dimanche, après vêpres, cette dame entra au presbytère avec ses demoiselles pour y faire une courte visite; peu de temps après elle donna le signal du départ; en se levant l'aînée de ses filles se sentit tirée par la robe, et jeta un petit cri d'effroi ou de surprise; sa mère la rassura en lui disant que sans doute elle avait marché sur le bord de sa robe; à l'instant elle-même fut tirée fortement et violemment par sa pèlerine au point de lui faire baisser la tête comme pour faire un salut, mais elle ne fut point promenée.

Il serait impossible d'énumérer ni même de se rappeler le nombre de faits divers qui se passèrent pendant tout le temps de cette obsession, surtout pendant le premier mois, jusqu'à ce que le berger fut

venu au presbytère, sous prétexte de porter l'orgue expressif, mais bien, selon sa prédiction, pour avoir l'occasion de toucher l'enfant une seconde fois, et peut-être en même temps pour demander pardon; car peu de temps avant qu'il se présentât, lorsqu'on chassa dans le plancher (et non dans le lambris, comme le dit M. de Mirville), une pointe qui s'échauffa, brûla la planche, et produisit cette fumée dont j'ai parlé, l'enfant qui voyait seul ce petit homme en blouse s'était écrié que le fantôme avait la pointe dans la joue, toutes les personnes présentes entendirent très-distinctement une voix prononcer les mots *grâce... pardon*. Il s'établit même une conversation entre cette voix et les assistants. Cette voix était si plaintive, avait un tel accent de douleur, qu'ils en furent touchés, attendris même. On posa pourtant pour condition que le pardon serait accordé si tout vacarme cessait, et si l'auteur se présentait visiblement pour le demander. Tout cessa en effet pendant un ou plusieurs jours, jusqu'à ce que le berger fût venu lui-même. Ce fut alors que l'enfant le reconnut pour être le même que celui qu'il voyait en petit, et il fut facile de reconnaître à la joue indiquée par l'enfant lorsqu'on avait chassé la pointe, une plaie encore fraîche et que le berger cachait avec son chapeau.

Jusque-là il n'y avait eu que des mouvements de meubles, des coups frappés très-fréquents par moments, des conversations avec Robert à l'aide de ces coups intelligents, mais les carreaux des vitres n'avaient pas encore été cassés, et nul meuble n'avait été jeté par la fenêtre.

On pourrait croire, par le récit de M. de Mirville, que c'est lui qui le premier a posé les conditions d'un nombre déterminé de coups pour exprimer *oui* ou *non;* ce moyen de conversation avec Robert avait servi à plus de cent personnes avant que M. de Mirville fût venu à Cideville. M. de Mirville n'arriva à Cideville pour la première fois qu'au moment du procès d'Yerville; il y avait alors plus de deux mois écoulés depuis le commencement de ces événements. C'est M. Raoul de Saint-V. qui y pensa et l'expérimenta le premier; la première fois même il avait indiqué à Robert de frapper un coup pour dire *oui*, et de ne pas frapper du tout pour *non;* mais on lui fit remarquer que ce silence pouvait occasionner des erreurs, car il arrivait quelquefois que Robert ne voulait pas répondre à certaines questions; alors on posa la condition de deux coups pour *non*. On s'amusa aussi quelquefois à changer le rôle, c'est-à-dire un coup pour *non* et deux pour *oui*, et Robert acceptait toujours ces conditions et ne s'y trompait jamais.

Le bruit que produisaient ces coups avait un caractère particulier; qu'ils fussent forts ou faibles, ils étaient secs, sans écho, sans sonorité,

et se ressemblaient toujours, sur quelque corps qu'ils se fissent entendre. Par exemple, si l'on frappe avec le doigt ou autre chose sur toutes les planches qui composent une table, un lambris, un auvent ou un meuble quelconque, chaque planche rendra un son différent. Il n'en était pas ainsi à Cideville; tous les sons se ressemblaient, plus secs que deux marteaux que l'on frappe l'un contre l'autre, plus secs que deux billes qui se rencontrent; le bruit de ces coups n'était comparable à aucun de ceux que nous connaissons. Aussi, parmi les milliers de personnes qui sont allées voir ces choses merveilleuses, presque toutes croyaient qu'elles allaient bientôt découvrir la *ficelle*. Il s'en est trouvé très-peu qui aient essayé de chercher; à la nature de ces coups secs et étranges, elles restaient étonnées, et avouaient qu'aucun corps connu ne pouvait les produire. Celui qui écrit ces détails en a entendu de très-précipités (cinq ou six par seconde); tous étaient frappés à des endroits différents, sur la table, sur le plancher, contre le lambris, etc. Tous se ressemblaient en force, en son et en vitesse; ils n'étaient pas plus forts que des coups de marteau pour chasser une pointe. Les plus forts qui aient été frappés eurent lieu pendant que M. le curé était à l'église et bénissait des médailles de saint Benoît. Ils étaient semblables à des coups de bélier; une planche sur laquelle on frapperait ainsi serait brisée, écrasée, moulue; une muraille s'écroulerait, et on ne voyait rien à Cideville aux endroits où ils se faisaient entendre.

On porte les médailles de saint Benoît pour se préserver des maléfices; on en donna aux deux élèves de M. le curé qui les portèrent désormais ordinairement; deux fois l'enfant obsédé oublia la sienne, et voici ce qui lui arriva pendant qu'il ne l'avait pas : Etant à l'église pour servir la messe, M. le curé l'envoya au presbytère chercher quelque chose qu'il avait oublié. En entrant dans la cuisine, une grosse main noire lui donna un soufflet assez fort; cette main, sans corps, monta par la cheminée; lui seul l'avait vue; mais plusieurs personnes qui étaient présentes virent la joue de l'enfant rougir et la place des doigts marquée sur sa joue. La seconde fois que l'enfant n'avait pas sa médaille, il fut jeté à terre, dans la cuisine, et non en haut, comme l'a écrit le greffier du juge de paix; il fut traîné par les pieds par une force invisible. Son camarade et la vieille servante de M. le curé se hâtèrent de le prendre par les bras pour le retenir; ils ne purent en venir à bout; une autre personne lui jeta de l'eau bénite sur les jambes, il en sortit des étincelles, et il se releva délivré. A l'avenir on lui suspendit sa médaille au cou (1).

(1) La médaille de saint Benoît a deux faces : sur l'une on voit une croix; aux

Malgré la ressemblance des coups, on reconnaissait, on ne pourrait trop dire à quoi, la colère, l'impatience, le plaisir et les autres sensations de Robert ; il arrivait quelquefois que ses réponses faisaient rire les personnes présentes ; Robert faisait alors un roulement de petits coups, évidemment pour prendre part à l'hilarité.

S'il venait quelqu'un qui ne convenait pas à Robert, il se taisait. On avait beau l'interroger, l'exciter, il était totalement muet ; mais dès que cette personne était sortie et hors de sa portée, alors il répondait à tout ce qu'on lui avait demandé et le faisait avec beaucoup plus de tapage ; car lorsqu'il répondait de bonne grâce aux questions qu'on lui adressait, il le faisait par des coups modérés, sans être assourdissants, comme il faisait lorsqu'il n'était pas interrogé. L'enfant obsédé ne lui faisait jamais de questions ; il n'osait ; c'était son camarade ou les individus qui venaient par curiosité ; les personnes qui venaient souvent avaient, pour ainsi dire, contracté avec Robert une certaine familiarité, il leur répondait plus volontiers. Une dame lui ayant fait une question sans le tutoyer, il ne répondit pas. On lui en demanda la raison : « Est-ce parce que madame ne te tutoie pas que tu ne veux pas répondre ? » Il répondit : « *Oui (tac).* » Alors cette dame dit d'un ton ferme et fier : « On tutoie ceux que l'on aime ou que l'on méprise, toi, je te hais, je te méprise, je te déteste ; néanmoins je te commande de me répondre. » Robert n'eut pas de rancune, il répondit ; il est vrai qu'elle le tutoya.

J'ai dit que ce ne fut qu'après la visite du berger Thorel au presbytère que les vitres commencèrent à se casser. Le presbytère tout entier n'a d'ouvertures que du côté du midi, la muraille du nord est entièrement pleine ; c'est contre cette muraille pleine que sont suspendus, dans la cuisine, tous les instruments culinaires, tels que casseroles, bansard, broche à rôtir, etc. Tous ces objets quittèrent

quatre angles sont les lettres C. S. P. B.; chaque lettre est la première des mots : *Crux Sancti Patris Benedicti*. Dans la croix, en commençant par le haut, on voit C. S. S. M. L., c'est-à-dire : *Crux Sancta Sit Mihi Lux*. Dans la partie horizontale, on voit les lettres N. D. S. M. D., c'est-à-dire : *Non Draco Sit Mihi Dux*. Les lettres en cercle, de l'autre côté, sont un distique; le voici : V. R. S. N. S. M. V. — S. M. Q. L. I. V. B., c'est-à-dire :

Vade retrò Satana, nunquam suade mihi vana,
Sunt mala quæ libas ipse venena bibas.

On a traduit ce distique par ces deux vers :

Retire-toi, Satan, cesse de me tenter,
Garde bien ton poison ; je n'y veux pas goûter.

leur place d'eux-mêmes, et passèrent par la fenêtre qui est en face, cassant chacun un carreau, tant qu'il y en eut; on ne les remplaça pas, et quand il n'y en eut plus ces objets passaient par les ouvertures. Un gros marteau partit de dessus les fourneaux et en cassa deux : d'abord le manche en cassa un; puis le marteau tout entier, prenant le tour de la tringle qui séparait ces deux carreaux, cassa l'autre en passant à travers, et s'en alla, comme tous les autres objets, tomber dans le jardin; plusieurs chandeliers en fer et en cuivre, placés sur une planche fixée au linteau de la cheminée, partirent de même à travers la fenêtre. Tout ce qu'on y déposait, tels que livres, couteaux, tout partait de la même manière; en peu de jours, il ne resta pas un carreau de vitre. Un crucifix, qui était aussi sur cette planche, est le seul objet qui n'ait pas été jeté par la fenêtre; comme on en avait fait la remarque, quelqu'un plaça exprès dessous une *poignée à repasser* (chiffons cousus ensemble et recouverts d'un cuir pour prendre des fers à repasser sans se brûler), le crucifix fut soulevé, la poignée lancée et le crucifix resta à sa place.

Le bréviaire de M. le curé fut jeté dehors d'une manière encore plus étonnante. Vis-à-vis la porte extérieure de la cuisine se trouve l'escalier entouré de planches et fermé par une porte; on appelle cela un tambour. Près la porte de ce tambour se trouve la porte d'une petite salle en face de la cheminée de la cuisine, cette porte était ouverte. Dans l'angle formé par le côté du tambour et le mur auquel sont suspendus les ustensiles de cuisine, on a placé une table sur laquelle se trouvait le bréviaire; ce livre partit de là, vint droit et horizontalement jusqu'au milieu de la cuisine pour prendre le tour du tambour, puis tourna à angle droit vers la petite salle, alla jusqu'au milieu, et là tourna de nouveau à angle droit, passa à travers un carreau, et tomba dans le jardin. Il avait suivi trois lignes droites et fait deux angles.

Tous ces objets n'allaient pas avec la vitesse qu'on leur donne en les jetant, vitesse qui diminue à mesure que l'objet s'éloigne de la main qui les lance, ni en descendant graduellement, ils allaient presque doucement et horizontalement, à moins qu'ils ne fussent obligés de s'élever pour atteindre les carreaux les plus élevés des fenêtres. Le bréviaire avait cassé un carreau du bas de la fenêtre, et par conséquent suivi une marche horizontale comme un oiseau qui vole; plusieurs objets étaient aussi partis presque du pavé, tels que les brosses à chaussures. M. de Mirville dit que ces objets rentraient par une fenêtre opposée; il se trompe; tous allaient tomber dans le jardin, et y restaient jusqu'à ce qu'on allât les ramasser; remis à leur place,

ils repartaient quelquefois presque aussitôt. Il arrivait souvent lorsque les enfants étudiaient que leur livre se fermait sous leurs yeux, et quelquefois le livre partait par la fenêtre ; leurs encriers, leurs canifs, tout fut lancé aussi dans le jardin ; il n'était pas resté un seul carreau aux deux petites fenêtres de leur chambre.

M. le curé a un cachet assez grossièrement fait avec un bout de fer d'environ un centimètre de diamètre, conservant cette grosseur sur une longueur de cinq à six centimètres, puis une queue allant en pointe d'environ la même longueur, destinée à y tenir un manche, mais il n'en a point ; ce cachet, assez lourd, était placé sur le bord du petit lambris, près des enfants ; il partit de sa place, et frappa le plus âgé des enfants tout près de l'œil, lui fit une plaie qui saigna beaucoup, resta plusieurs semaines à se cicatriser, et paraissait encore très-bien lors du procès. M. le juge de paix le fit approcher pour l'examiner. Une autre fois le soulier du plus jeune enfant partit de dessous la table pendant qu'il étudiait, et après avoir décrit une courbe vint le frapper à la tête et le blessa.

Le livre de M. de Mirville ne dit pas les noms de ces enfants, le plus jeune, qui avait alors douze ans, s'appelle Gustave Lemonnier, c'est lui qui était obsédé ; l'autre est Clément Bunel, il était alors âgé de quatorze à quinze ans : tous deux bons enfants, doux, dociles et sages.

J'ajoute encore quelques faits : plusieurs fois on avait demandé à Robert s'il était seul, M. de Verton entre autres lui fit cette question, toujours il répondit qu'ils étaient cinq. Quelques faits pourraient le faire présumer, en voici un : M. le curé du Saussay étant venu voir son confrère et ami de Cideville, y resta à coucher. Le lendemain matin il se rasa, puis laissant sur la table de sa chambre rasoirs, savonnette, cuvette, etc., objets au nombre de six, y compris le miroir suspendu à la fenêtre, il sortit ; la porte de sa chambre ouvre dans la petite salle d'étude des enfants, il la laissa ouverte de sorte que les enfants assis à leur pupitre pouvaient voir dans cette chambre. M. le curé du Saussay avait déjà descendu plusieurs marches de l'escalier lorsque les enfants lui dirent : « Venez voir ; tout est à terre. » Il retourna et vit, en effet, six objets à terre. Il partit alors pour aller chercher M. le curé de Cideville et lui raconter ce tour d'adresse, il alla jusqu'à la porte de la petite salle d'étude, et pendant qu'il ouvrait la porte les enfants virent chaque objet se remettre simultanément à sa place, moins le miroir.

Cinq objets! un pour chaque démon ; pour le sixième il eût fallu qu'un d'eux eût fait deux voyages, il n'en avait pas le temps, car le prêtre n'eut qu'à tourner la tête pour voir ce qui venait de se passer ;

aussi, ayant été appelé comme témoin, il rapporta ce fait et fit cette réflexion qu'à la rigueur il eût été possible aux enfants de déposer à terre tous ces objets pendant qu'il descendait l'escalier, mais que pour les remettre à leur place c'était impossible, car étant encore dans l'appartement et les enfants assis devant leur pupitre, ils n'auraient pu faire un mouvement sans qu'il les eût vus; que, d'ailleurs, ils n'auraient pas eu le temps même de quitter leur place. Je n'attache, d'ailleurs, aucune importance à cette présomption.

Robert devinait quelquefois la pensée : lors de la visite de MM. de Verton ils s'amusaient à lui faire jouer tous les airs qu'ils savaient, il en avait déjà joué un certain nombre, lorsque l'un d'eux lui dit : « Joue nous... joue nous... » Il ne pouvait retrouver l'indication de l'air qu'il pensait; sans le laisser chercher plus longtemps, Robert se mit à jouer *Vive Henri IV;* c'était celui que M. de Verton cherchait.

Il prédisait aussi l'avenir : dans les premières audiences, M. le juge de paix appelait les témoins en suivant exactement sa liste (les témoins étaient dans un appartement situé au-dessus de la salle d'audience). Un soir, lorsqu'on terminait la séance, il ne restait plus qu'un témoin à appeler avant madame de Saint-V.; la séance du lendemain commençant vers dix heures, et presque tous les témoins questionnés pendant deux heures, cette dame devait être appelée vers midi. Mais le matin, pendant que les enfants déjeunaient, on demanda à Robert à quelle heure madame de Saint-V. serait appelée à déposer, il répondit par sept coups et un huitième plus faible, c'est ainsi qu'il indiquait toujours une fraction dans les comptes ronds, le dernier était toujours plus faible que les autres. On pensa que Robert mentait ou ne savait pas; il lui arrivait quelquefois d'altérer la vérité, il en convenait lui-même; on crut donc qu'il mentait; mais après la déposition du premier témoin le juge de paix dit : « Appelez madame de Saint-V. » Déjà l'huissier était à moitié de l'escalier pour aller la chercher, lorsque le greffier fit remarquer à M. le juge de paix que la déposition de tel autre témoin ayant du rapport avec la déposition de celui qui sortait, il serait plus à propos d'appeler ce témoin. On courut rappeler l'huissier et on lui dit d'appeler cet autre témoin. L'ordre de la liste étant interverti, on en appela un autre, puis plusieurs autres, enfin, on appela madame de Saint-V. après M. de Mirville; nous n'étions que quatre ou cinq qui connaissions la prédiction de Robert; nous regardâmes à nos montres, il était sept heures et demie. Robert n'avait pas menti.

Un soir on avait déposé une chandelle allumée sur une cheminée où se trouvaient deux chandeliers garnis de bougies; une des bougies

s'alluma et la chandelle s'éteignit en même temps : quelques minutes après la bougie s'éteignit et la chandelle se ralluma ; cette espèce d'escamotage se renouvela plusieurs fois dans la soirée.

M. Adolphe Cheval, maire et cultivateur à Cideville, homme plus instruit que la plupart de nos cultivateurs, venait très-souvent au presbytère pendant tous ces événements ; aussi sa déposition devant le juge de paix fut très-longue et intéressante ; elles l'étaient toutes par l'étrangeté des faits racontés par chacun, mais la sienne le fut plus encore. Plusieurs fois il avait voulu coucher avec les enfants, dans le même lit qu'eux ; la mission de Robert n'étant pas de les empêcher de dormir, dès que l'un d'eux dormait, le bruit ou le mouvement des meubles cessait. Il raconta entre autres choses qu'un soir, en se couchant, il y eut plusieurs coups frappés avec une violence extrême contre la couche sur laquelle il montait ; les vêtements des enfants, déposés à côté de leur lit, étaient jetés à l'extrémité de la chambre ; l'oreiller sur lequel il avait la tête lui fut enlevé et jeté de même. Plusieurs fois les couvertures furent soulevées et même enlevées. Il dit que, pour s'assurer que les enfants n'y étaient pour rien, étant couché au milieu, il mit une jambe sur chacun d'eux et ses bras étendus sur leur poitrine, et dans cette position les couvertures étaient soulevées ou enlevées. Il raconta encore, pour prouver que le berger était capable de faire tout cela, que quatre ans auparavant, passant avec trois ou quatre personnes non loin du parc aux moutons du berger Thorel, ils s'arrêtèrent à regarder ses moutons, le berger s'approcha d'eux ; et comme dans la conversation il parla, selon son usage, de sa science de sorcier, l'un d'eux dit : « Bah ! vous dites toujours que vous êtes sorcier ; mais vous n'en donnez jamais de preuves. — Eh bien ! dit Thorel, voulez-vous payer un café à chacun de nous, je vais vous faire voir quelque chose : marchez dans cette pièce de terre, et chaque fois que je donnerai un coup de poing contre ma caverne (on appelle ainsi la cabane portée sur des roues dans laquelle couchent les bergers) vous tomberez. » Lorsqu'il eut fait dix à quinze pas en s'écartant, Thorel frappe ; l'autre tombe roide à plat ventre. Il se relève : « Avancez, » dit Thorel. Il fit quelques pas en se tenant sur ses gardes, Thorel frappe encore, l'autre tombe et se relève : « Avancez toujours, » dit Thorel, et pour la troisième fois il fait la même chose. Thorel l'engage à continuer, l'autre dit : « Non, j'en ai assez, je vais payer le café. » Le juge de paix demanda alors qui le faisait tomber : « Il me semblait qu'une corde venait me faucher les jambes, et je tombais roide sur le nez. » Le greffier du juge de paix a écrit dans cette déposition qu'une corde lui serrait la

gorge et le forçait de tomber, il s'est trompé, ce n'est pas ainsi que le témoin l'a raconté. (Je savais l'histoire, lorsque j'ai entendu le témoin faire cette déposition; je suis sûr qu'il n'a pas dit avoir été pris à la gorge.)

La porte de la petite salle d'étude est fermée par une serrure à ressort. Un jour on n'y trouva pas la clef qu'on ne retirait jamais; on la chercha inutilement; il fallut, à l'aide d'une échelle, passer par la fenêtre pour y entrer, et comme il arriva plusieurs fois que la porte se ferma d'elle-même, poussée par Robert ou par le vent, et qu'on était obligé chaque fois d'user du même moyen pour l'ouvrir, on finit par retirer la serrure, et on la déposa sur un meuble. Quelques jours après on s'aperçut qu'elle était à la porte. Robert, qui usait de tous les moyens pour empêcher les enfants d'étudier, avait sans doute joué ce petit tour.

Un jour, après la récréation, les enfants remontant l'escalier pour aller étudier, les personnes qui étaient dans la cuisine virent une masse vaporeuse grisâtre s'élancer derrière eux. Cette fois elle était de la grosseur d'une personne, mais plusieurs autres fois on la vit, beaucoup plus petite, passer par des fissures du plancher ou par les portes. En descendant l'escalier, MM. de Verton entendirent passer quelque chose à côté d'eux et les devancer, comme l'aurait fait un chien, le bruit ressemblait au frôlement d'une robe de soie, mais ils ne virent rien. Lorsqu'on eut découvert l'intelligence de Robert, l'attention de tous les visiteurs fut absorbée par ce phénomène; presque tout le temps qu'ils y passaient était consacré à lui faire des questions sur mille choses différentes et à lui faire jouer des airs; je n'en rapporte aucun, parce que cette partie ressemble tout à fait aux questions que l'on a faites depuis aux tables parlantes, seulement les tables font attendre les réponses, tandis que Robert laissait à peine achever la question que le *tac* ou *tac tac* était donné. Souvent, lorsque pour répondre il était obligé de frapper un certain nombre de coups, il le faisait si rapidement, qu'on ne pouvait les compter. On le faisait recommencer plus doucement, il obéissait; mais on sentait quelquefois qu'il était impatienté. M. de Saint-Victor lui ayant demandé de lui jouer le *Stabat Mater* de Rossini, fort peu connu alors, il le fit sans se tromper d'une note. M. de Mirville lui fit jouer la seconde partie de ce même morceau, il la joua, mais il se trompa à un endroit. M. de Mirville lui dit de recommencer ce passage, il le fit en hésitant, et se trompa encore d'une note ou deux.

Dépositions des témoins.

PREMIER TÉMOIN. Valentin-François *Andrieu*, géomètre à Yerville ; « Le 31 décembre dernier, étant au presbytère de Cideville, accompagné de plusieurs personnes, et notamment de MM. Fessard frères, tout le monde sortait sur l'invitation de M. Tinel, excepté *M. Fontaine* et une autre personne qui se trouvait avec lui et qui resta comme lui dans l'appartement. Rien ne se produisit, dit-on ; je rentrai alors avec MM. Fessard ; c'est alors que j'entendis plusieurs coups, ressemblant à ceux que fait entendre l'oiseau appelé *casse-noix* avec son bec..... Afin de me rendre compte si ces bruits n'étaient pas produits par l'élève à l'aide de sa ceinture, je le fis mettre dans une attitude qui le lui aurait rendu impossible ; *c'est alors* que j'entendis les coups qui continuèrent à se produire.... »

DEUXIÈME TÉMOIN. Gustave *Lemonnier*, étudiant chez M. le curé de Cideville : « Le 26 novembre dernier, étant à étudier dans l'appartement d'en haut, au presbytère, j'ai entendu un léger bruit, comme celui de coups de marteau. Ceci s'est continué jusqu'au dimanche, toujours vers cinq heures après midi. Le dimanche, à midi, ce bruit s'était reproduit, M. Tinel eut l'idée de dire *plus fort*, *plus fort*, et le bruit s'est reproduit plus fort. Il en a été ainsi toute la journée. Le lundi, mon camarade demanda qu'on lui battît la mesure de l'air *Maître Corbeau*, et *Maître Corbeau* a été fidèlement reproduit, ainsi que d'autres airs qui avaient été demandés.. Le mardi, la table d'en haut s'est ébranlée et tout ce qui se trouvait dessus. Le bruit a frappé toute la semaine si fortement, qu'on avait peine à tenir dans l'appartement. Un couteau, poussé par une force invisible, est parti de dessus la table de la cuisine dans un carreau qu'il a traversé pour aller dans le jardin. On a été chercher le couteau, on l'a replacé sur la table, et j'ai vu qu'il *s'était relancé* dans un autre carreau ; j'ai vu aussi les brosses au cirage partir dans les carreaux; une boîte au fil en a fait autant. Le bréviaire de M. Tinel partit dans la cuisine, s'en fut par une porte d'appartement y attenant ; la broche à rôtir, qui était dans ce petit cabinet, s'en fut aussi *se ruer* dans un carreau de ce petit cabinet ; le hansard, qui était *croché* dans la cuisine, s'en fut de lui-même tomber sur le pavé ; le gril fit là même chose ; les fers à repasser, placés dans une chambre en haut, se reculèrent du foyer et s'enfuirent dans l'appartement. Le feu en fit autant et s'avança jusque sur le plancher, sans rien brûler, il fallut le remettre à sa place ; un soulier placé dessous la table est venu me frapper au visage, tandis que j'étais à écrire auprès de cette table. Un chandelier, de même, et ceci me fit mal à la figure. Étant en bas, j'ai reçu aussi un soufflet sur la joue droite, et je n'ai vu qu'une main me frapper ; elle était seule et sans aucun corps qui en dépendît. Une sorte de *forme* humaine, vêtue d'une blouse, qui m'apparaissait comme un spectre, m'a poursuivi pendant quinze jours partout où j'allais ; il n'y avait que moi qui pouvais l'apercevoir. Étant en haut, j'ai senti une force invisible me tirer par la jambe ; mon petit camarade a répandu de l'eau bénite, et cette force a lâché prise. Une voix d'enfant se faisait

entendre et a crié *pardon, grâce !* Sur l'interpellation du demandeur, le témoin a déclaré que, pendant que ces faits se produisaient, *M. Tinel* n'était pas là; qu'il n'était présent que lorsqu'un carreau d'en haut a craqué et s'est cassé spontanément. La main qui m'a frappé était noire, et je la vis repartir par dessous la cheminée. J'ai été très-effrayé, mais je n'ai cependant pas demandé à quitter le presbytère et à retourner chez mes parents. J'oubliais de dire que quand *Thorel* s'est présenté au presbytère, sous prétexte de porter l'orgue au château, *M. Tinel*, lui mettant la main sur l'épaule, lui dit : « Demandez pardon à cet enfant-là : » et se jetant à genoux, il m'a demandé pardon. *M. Tinel* n'avait presque pas *foulé* sur l'épaule de *Thorel* pour qu'il tombât à genoux. Sitôt que je vis le berger *Thorel*, je reconnus l'espèce de *spectre* qui m'avait suivi pendant quinze jours, et je dis à *M. Tinel : « Voilà l'homme* qui me poursuit. » Quand le berger tomba à genoux devant moi, il me tira assez fort pour me faire ployer, et alors les faits qui avaient cessé au presbytère se reproduisirent plus fortement qu'auparavant. A un jour de là, je crois, je vis le berger Thorel au bout de l'église; il voulut me poursuivre, et je me sauvai dans la sacristie. Sur l'interpellation du demandeur, l'enfant ajoute : « Il y a environ un mois, je me rappelle que c'est mon petit camarade et moi qui avons reçu les premiers M. le curé *du Saussay* et M. Fontaine (avocat de Thorel), lorsqu'ils arrivèrent au presbytère, et que nous dîmes à ces messieurs : Si vous étiez arrivés un peu plus tôt, vous auriez vu un canif et un pot à beurre se jeter dans une fenêtre et casser deux carreaux. *Une voix inconnue* se fit entendre à moi et me dit : « Si ton camarade fait sa version, ça lui fera du mal, » et j'ai transmis les paroles de cette voix à mon camarade. Le jour que M. Fontaine est venu au presbytère, où il arriva avant que M. Tinel y fût, M. Fontaine nous invita à demander à cette voix de se faire entendre, et tous deux nous dîmes que nous ne le voulions pas que M. Tinel ne fût là, par la raison que *M. Tinel* nous avait défendu de jamais la provoquer. Sitôt que M. Tinel fut arrivé, il invita toutes les personnes qui se trouvaient là, excepté *M. Fontaine* et un autre qui restèrent dans l'appartement, à se retirer. Tout le monde est parti. M. Tinel engagea M. Fontaine à voir si dans la table qui se trouvait là il n'y avait pas quelque agent mécanique ou quelque force physique qui pût la faire mouvoir, ce que M. Fontaine *ne fit pas.* — *Demande* M. Tinel, en se retirant, ne dit-il pas : « Vous pouvez maintenant élever la voix ? » — *Réponse.* « Je ne me rappelle pas de ceci; mais quand M. Tinel se fut retiré, mon camarade invita la voix ou le bruit à se produire en frappant sur la table trois ou quatre fois. Cette voix me dit alors qu'elle ne frapperait plus, et cela au moment où *M. Fontaine* causait avec une autre personne qui se trouvait avec lui, qui déclarent n'avoir rien entendu, pendant environ un quart d'heure qu'ils sont restés dans l'appartement. Tout le monde était descendu dans le jardin, quand je dis dans l'appartement : « Voilà le bruit qui recommence, » et M. Fontaine de remonter dans l'appartement, où en sa présence la table a remué un peu, tandis que j'étais au bout de la table, mais pas tout près. Je ne me souviens pas que M. Fontaine m'ait dit de me retirer du

bout de la table ; j'étais environ à trente centimètres de la porte qui se trouve dans cet appartement, quand j'entendis frapper plusieurs coups qui furent aussi entendus par M. Fontaine, et celui-ci me dit : « que c'était moi *qui frappais derrière lui*, » ce que je niai formellement. Le témoin rappelle encore qu'à ce sujet M. Tinel dit à M. Fontaine : « Si vous n'avez pas confiance en moi, je n'ai pas non plus confiance en vous. »

Troisième témoin. Clément *Bunel*, étudiant chez M. le curé : « Le mardi 26 novembre dernier, vers cinq heures de l'après-midi, j'ai entendu comme un fort coup de vent, en venant de la sacristie, et qui s'est brisé contre le presbytère. Sitôt que ce coup de vent fut fini, j'ai entendu comme des petits coups de marteau qui frappaient contre les lambris de l'appartement où j'étais à travailler. Ceci s'est renouvelé du mardi au dimanche, et toujours à la même heure du soir. Le dimanche, à midi, *M. Tinel* dit à ce bruit : Frappe plus fort, et le bruit a frappé plus fort. Le lundi suivant le bruit continuait, et je dis de frapper en mesure *Maître Corbeau*, et cet air a été frappé. Le lundi soir, M. Tinel fut étonné quand nous lui dîmes ce qui s'était passé. Le mardi matin, M. Tinel entendit la même chose, et dit : Joue nous *Maître Corbeau*, et *Maître Corbeau* fut joué. Dans l'après-midi de ce même jour, les coups frappaient si fort, que la table qui était là *remuait un peu*, et ça faisait un vacarme à ne pas tenir dans l'appartement. Le même jour, dans l'après-midi, la table remua trois fois ; la sœur de M. Tinel la remit à sa place, et la table *la suivit deux fois ;* elle regarda avec attention si nous ne pouvions pas toucher cette table pour la pousser. A quinze jours de là, j'ai vu le berger *Thorel* venir au presbytère pour porter l'orgue au château d'*Etennemare*. Sitôt que mon petit camarade le vit, il le reconnut pour être le *spectre* qu'il avait vu le poursuivre.

« *M. Tinel* étant intervenu, demanda à Thorel s'il ne connaissait pas le père G.... ; Thorel dit *non* d'abord, puis ensuite il dit *oui*, parce que M. Tinel lui disait qu'il allait faire descendre le maire qui était là. M. le curé dit à *Thorel* de se retirer ; et celui-ci de dire qu'il était innocent. Enfin il se jeta, sur l'invitation de M. Tinel, aux genoux de mon petit camarade, en le tirant fortement par la blouse. Le soir même, mon petit camarade en eut une crise de nerfs dans laquelle il avait perdu connaissance. Quand il fut revenu à lui il n'avait aucune connaissance de ce qui s'était passé. »

Puis le témoin entre dans tous les détails ci-dessus rapportés sur les pelles, les chaufferettes, les fers à repasser. Il ajoute seulement qu'une fois son jeune camarade fut *tiré par une jambe*, et que la vieille servante et lui eurent beaucoup de peine à le retenir, et qu'une autre fois un lourd cachet en fer, lancé fortement, est venu le frapper au coin et tout au bord de l'œil droit, manquant de bien peu de le lui crever, sur quoi le défendeur fait remarquer que l'enfant en porte encore la marque et la cicatrice. Enfin le témoin raconte le fait d'une chandelle qui se trouvait soufflée tout à coup, de hardes qui se trouvaient enlevées subitement de dessus le lit, sans savoir ni par qui ni comment, et il

termine en disant que, en général, lorsque M. le curé était présent, il y avait beaucoup moins de tapage. »

QUATRIÈME TÉMOIN. *Louis-Charles-Alfred de B...*, propriétaire à Limesy : « J'ai été au presbytère de Cideville, pour la dernière fois, le 31 décembre, et ce jour-là je n'entendis ni ne vis rien. L'enfant que je trouvai là me dit que l'espèce de forme humaine qu'il voyait, tantôt petite et tantôt grande, ne lui apparaissait plus; que du reste il ne faisait plus qu'entendre cette forme sans la voir, et qu'elle venait de lui dire qu'elle ne se ferait plus entendre tant que M. de B... serait là, et qu'elle ne ferait rien.

» La première fois que j'étais allé au presbytère, étant seul dans un appartement avec le jeune homme en question, j'entendis, après avoir pris toutes les précautions nécessaires, afin de pouvoir m'expliquer la cause de ce qui se produisait, un bruit qui se répéta plusieurs fois et qui rendit exactement la mesure des airs qu'on lui prescrivait, notamment l'air de la *Marseillaise* et celui de *Au clair de la lune.* Je cherchai à m'expliquer la cause de ceci, *mais ce fut en vain.* J'oubliais de dire que je trouvai chez *M. Tinel la meilleure volonté* à me mettre à même de m'éclairer, parce qu'il avait vainement essayé lui-même de se rendre compte de cette cause. Il me dit qu'un homme de la commune s'était vanté d'avoir produit tous ces faits, que cet homme était venu au presbytère et avait demandé grâce à l'enfant, et que lui, M. Tinel, l'avait reçu en lui disant : « Vous êtes un misérable, demandez pardon à cet enfant; » ce qu'avait fait cet homme en se jetant à ses genoux. Il fut donc bien établi pour moi, dans la conversation que j'eus avec M. Tinel, que celui-ci mettait sur le compte d'un berger ce qui se passait dans son presbytère, etc. Je compris par ce qu'il me dit qu'il avait forcé moralement cet homme à se mettre à genoux devant l'enfant. M. le curé m'affirma la vérité de tous ces faits, et notamment ceux des objets qui se jetaient au travers des fenêtres, etc. »

CINQUIÈME TÉMOIN. Auguste *Huet*, propriétaire à Limesy : « Un lundi, que je crois être le 9 décembre dernier, je fus au presbytère de Cideville en compagnie de MM. les curés du *Saussay* et de Limesy, ainsi que de M. Henri. En arrivant, je vis M. le curé de Cideville qui paraissait en colère et poussait par les épaules un homme en blouse, en lui disant : « Allez-vous-en, allez-vous-en, je ne veux pas vous parler. » Là-dessus, nous entrons au presbytère, et je dis à M. Tinel : « Qu'avez-vous donc ? vous me paraissez en colère; » et celui-ci de me dire : « Voilà le malheureux qui faisait tous les bruits dans mon presbytère; le petit vient de le reconnaître pour l'homme qui le poursuivait depuis quinze jours; je lui ai fait demander pardon. » Je retournai encore au presbytère, et en présence de M. de B... et de M. le curé de Limesy, l'enfant étant là, dans l'appartement où nous étions, les bras croisés, je frappai du doigt sur le bord de la table en disant : « Frappe autant de coups qu'il y a de lettres à mon nom; » et quatre coups furent frappés *à l'endroit même où je frappais et sous mon doigt.* Je n'ai pu m'expliquer ceci, *c'est ma conviction*, que *ce n'était pas l'enfant* qui faisait ceci, *ni aucune des personnes de la maison.* Je

dis aussi à ce bruit de frapper l'air *Au clair de la lune*, et cet air fut frappé en cadence. De là, M. de B... s'enferma dans un appartement pendant environ un bon quart d'heure; on fit défaire les chaussons de l'enfant, M. de B... me dit qu'il le fit placer à plusieurs endroits de l'appartement, et chaque fois que l'enfant dit de frapper, on frappa à ses pieds. En m'en retournant avec M. de B..., je lui dis : « Dites-moi donc, je vous prie, ce que vous pensez de tout ceci? » il me répondit : « Je ne puis m'expliquer ces choses que par la ventriloquie. »

SIXIÈME TÉMOIN. *Adolphe Cheval*, maire et cultivateur à Cideville : « D'après une lettre que j'avais reçue de *M. Tinel*, et qui est déposée comme pièce au procès, j'invitai *Thorel* à se présenter chez moi, à la mairie, où il s'est trouvé avec M. Tinel. Celui-ci dit à Thorel : « Ne m'approchez pas, ne me touchez pas; je vous défends expressément de me toucher. » *Thorel* avance néanmoins vers M. le curé et veut le toucher. Celui-ci recule jusqu'à la muraille, et Thorel insistant toujours pour le toucher, M. Tinel lui a donné plusieurs coups de canne sur le bras. Thorel se jeta spontanément à genoux, *sans que M. Tinel lui dît de le faire*, en demandant pardon. Là-dessus, M. Tinel lui dit : « De quoi me demandez-vous pardon? » Thorel ne répondait rien et continuait toujours à demander pardon. M. Tinel dit alors qu'il allait faire venir des témoins. Thorel m'embrassa en me disant : « Il n'y a que *Le Tellier* qui ait pu vous avoir dit pareille chose, » et M. Tinel lui dit : « Il y en a encore d'autres, nous allons les faire paraître. » En m'embrassant Thorel me suppliait de ne pas faire venir les témoins, et M. Tinel me dit : « Comment, Cheval, vous vous laissez embrasser par un pareil être! j'aimerais autant embrasser un ours. » Après ceci, étant entré dans ma chambre pour y déposer la lettre de M. Tinel, Thorel m'y suivit, m'embrassa de nouveau en pleurant, et me disant : « *Priez M. le curé que les affaires en restent là.* » Étant un jour à la charrue, Thorel est venu m'y trouver et me dire : « Il y a trois semaines que *G... est sorti de prison, il est venu me voir,* il en veut à M. le curé, parce qu'il l'a empêché de gagner son pain en le renvoyant de chez un malade de la commune qu'il voulait guérir. M. le curé l'avait dénoncé et fait mettre en prison. » G..., dit le témoin, est un homme très-instruit, très-savant, il *peut lutter contre un prêtre*, et est bien capable d'avoir fait tout ce qui se passe au presbytère. M. le curé, ajoute-t-il, voudrait bien qu'on l'instruisît; *s'il voulait payer un café, je le débarrasserais de tout ce qui se passe au presbytère*, car il a commencé à jeter de l'eau bénite, il peut bien en jeter encore. » Et moi-même, reprend M. le maire, j'avais vu, la veille au soir, M. le curé semer de l'eau bénite. Ayant rencontré M. Savoye à Pavilly, il me dit que pendant que Thorel était berger chez M. Tricot, s'étant trouvé un jour avec un de ses domestiques et une autre personne, Thorel dit à l'une de ces personnes : « Chaque fois que je frapperai du poing sur ma caverne (cabane) tu tomberas, » et à chaque coup de poing cette personne tombait et sentait alors quelque chose lui serrer la gorge, l'étrangler et la forcer à tomber. »

« Étant au presbytère, j'ai vu la pincette partir du foyer dans l'appartement ainsi que la pelle; je dis à l'un des enfants : Comment, Gustave, qu'est-ce que

c'est donc ? Celui-ci me dit : Je n'y ai pas touché. On remit la pincette et la pelle à leur place, et elles partirent une seconde fois dans l'appartement. *J'avais les yeux bien fixés* pour voir qui est-ce qui les poussait, je ne vis rien du tout. J'ai vu aussi les chandelles s'éteindre sans que personne les soufflât. Elles mouraient en s'éteignant par le haut de la mèche. J'ai vu aussi un bas partir d'*à côté* du lit où les enfants dormaient, comme la foudre, jusqu'à l'extrémité de l'appartement. Étant couché chez M. le curé, l'*oreiller est parti de dessous ma tête*, tandis que l'enfant, qui ne dormait pas, était couché à côté de moi. Étant encore couché avec les enfants, mes mains placées dans leurs mains et mes pieds sur leurs pieds, j'ai vu partir la couverture du lit sans savoir qui l'enlevait. Étant encore couché au presbytère, j'entendis comme un coup de massue frappé près de moi. Là-dessus je dis : « Allez frapper un peu plus loin, » et *ça* a frappé très-fort à l'autre extrémité de l'appartement. »

Septième témoin. Martin-Tranquille *Leroux*, curé du Saussay : « Étant au presbytère de Cideville, j'ai vu des choses que je n'ai pu m'expliquer. J'ai vu un marteau partir, poussé par une force invisible, de l'endroit où il était placé, et aller tomber dans l'appartement sans faire plus de bruit que si une main l'y eût déposé légèrement : un morceau de pain resté sur la table est parti par-dessous cette table, et il était impossible, placés comme nous l'étions, que personne de nous pût ainsi le lancer ; j'ai vu encore, après nous être rasés, M. le curé de Cideville et moi, que tout ce qui nous avait servi à cela avait été placé comme à la main par terre. Le jeune pensionnaire de M. Tinel nous en ayant avertis, nous sommes montés, M. Tinel et moi, pour nous en assurer, car peut-être l'enfant eût-il eu le temps nécessaire pour le faire ; mais nous nous en retournions, et à peine avions-nous descendu six marches, que l'enfant nous cria que chaque chose était remise à sa place. En effet, je remonte, tout était à sa place, excepté la glace, et *je suis certain* que l'enfant n'en avait pas eu le temps. Ceci me parut inexplicable. Quant aux bruits, j'avais pris de telles précautions que je m'étais même placé sous la table pour être certain que les enfants ne pourraient rien faire, et cependant j'ai entendu des bruits extraordinaires qui paraissaient surtout venir des lambris. J'ai dit effectivement que ces bruits me paraissaient tellement extraordinaires, que je le signerais de mon sang. J'ai remarqué que M. Tinel paraissait être comme exaspéré par ces bruits et leur persistance à se produire, que notamment, ayant couché plusieurs nuits avec lui, il se réveillait effrayé de tout ceci. »

Huitième témoin. Rosalie *Faucillon*, épouse du sieur *Léonor Levaillant* : « Étant chez Varin, épicier près du presbytère, la servante de M. Tinel me dit que, celui-ci étant absent avec ses deux élèves, ils allaient être bien tranquilles aujourd'hui : elle ajouta qu'elle avait descendu promptement l'escalier derrière les élèves, parce qu'elle se rappelait qu'ayant laissé une carafe dans la salle, cette carafe allait être cassée si ceux-ci y arrivaient avant elle. Elle ajouta encore que, ces messieurs ayant le dos l'un contre la cheminée, l'autre contre la porte et l'autre à un autre endroit, elle avait vu une brosse et une clef se culbuter dans toute la maison, ainsi que son couteau, qui était

sur la table et qui avait passé à travers un carreau ; qu'elle avait repris son couteau, l'avait replacé sur une table, qu'il était retourné une seconde fois dans le jardin, où elle l'avait laissé en disant : Va-t'en au diable si tu veux ! »

NEUVIÈME TÉMOIN. Charles-Jules de *Mirville*, propriétaire à Gomerville : « Je ne sais rien des faits faisant la matière du procès; quant aux phénomènes matériels, j'en ai vu *fort peu*, mais je vais rapporter avec la plus scrupuleuse exactitude les quelques expériences auxquelles je me suis livré pour bien établir l'intelligence de la *cause mystérieuse*. Après avoir entendu longtemps parler des faits de Cideville, je me décidai un jour, et *subitement*, à m'y rendre. J'insiste sur ce mot *subitement*. J'arrivai à la nuit close au presbytère, qui se trouve à quatorze lieues de chez moi, et, reçu par M. le curé, je ne le quittai plus de la soirée; ainsi donc, il sut mon nom, j'en conviens, ne fût-ce que par le petit mot d'introduction que je lui avais présenté, mais il n'en sut pas davantage, et depuis ce moment il ne resta pas seul un instant avec les enfants, devant lesquels ce nom ne fut pas une fois prononcé, et qui bientôt nous quittèrent pour aller se coucher dans l'appartement au-dessus.

» M. le curé me conduisit bientôt moi-même dans la même pièce et me céda son lit, situé à quelques pieds de celui des enfants, qui dormaient déjà. J'écoutai longtemps, espérant que vers minuit peut-être (l'heure fatale, comme l'on sait) l'agent mystérieux viendrait signaler sa présence. Rien ne bougea, et comme les enfants me paraissaient disposés à la meilleure nuit du monde, j'essayai de les imiter, et ne me réveillai que le lendemain au matin. L'enfant, se réveillant aussi, me dit : « Entendez-vous, monsieur, comme ça gratte. — Quoi, mon enfant? — L'esprit. Effectivement, j'entendais gratter fortement sur la paillasse de l'enfant; mais comme celui-ci suffisait très-fort à l'explication, je prévins l'*esprit* que je ne me donnerais même pas la peine de l'écouter, tant qu'il ne changerait pas le théâtre de ses opérations; alors j'entendis de petits coups au-dessus de ce même lit. — Trop près, trop près, lui dis-je, va frapper dans cet angle là-bas, et je lui désignais celui qui s'éloignait le plus de l'enfant. A l'instant même les coups s'y transportent. — Allons, lui dis-je, je vois que nous pourrons nous entendre et qu'il nous sera facile de causer. — Frappe un coup, si tu y consens. Un coup vigoureux se fait entendre. On se lève, on s'habille, M. le curé va dire sa messe, et les enfants se rendent dans leur salle d'étude, où ils reprennent leur *Epitome*; moi, je me mets en devoir de causer. — Voyons, dis-je à l'*agent*, combien comptes-tu de lettres à mon nom? frappe autant de coups, et le dernier plus fort. — Huit coups. — Combien pour le nom de baptême? — Cinq coups (Jules). — Combien pour mon prénom, que personne au monde ne m'a jamais donné, et qui n'est connu que des registres de l'état civil? — Sept coups (Charles). — Combien pour ma fille aînée? — Cinq coups (Aline). — Combien pour la plus jeune? — Neuf coups (première erreur), mais il reprend aussitôt et en frappe *sept* (l'erreur est réparée, elle s'appelle *Blanche*). — Combien pour le nom de ma commune? et tâche d'éviter la faute que l'on commet ordinairement. — Un moment prolongé de silence, puis dix coups se font entendre (la faute était évitée, Gomerville n'avait

qu'une *m*, c'était l'essentiel). — Maintenant, continuai-je, combien d'années vas-tu me donner, voyons? — Ici les coups se succèdent avec une telle rapidité que je suis forcé d'interrompre, ne pouvant suivre, et de l'inviter à plus de mesure. — Alors quarante-huit coups sont articulés posément. — Bien; mais ce n'est pas tout: frappe autant de fois qu'il s'écoulera de mois, depuis le 1er janvier jusqu'à celui qui me fera prendre ma quarante-neuvième année. — Trois coups très-forts, puis un *très-faible.* — Qu'est-ce à dire, lui fis-je, est-ce que par hasard ce petit coup ne signifierait qu'un demi-mois? — Un coup pour *oui.* — Très-bien; nous voici donc au 15 avril; c'est juste, mais ce n'est pas encore tout, il nous reste un appoint : combien de jours maintenant, de ce 15 avril à mon anniversaire de naissance? — Huit coups ordinaires, suivis d'un dernier plus accentué que tous les autres, me rappelèrent aussitôt que j'allais prendre mes quarante-neuf ans au 24 avril 1851. Je défie qui que ce soit dans le monde de me répondre avec une exactitude semblable et surtout avec une volubilité telle, que ne pouvant la suivre, je me trouvais obligé de repasser tous ses chiffres et de refaire mes calculs.

Passant ensuite à d'autres sujets d'entretien: « On te dit musicien, tu aurais fidèlement accusé le rhythme du *Stabat* de Rossini; eh bien! puisque tu connais la partie de *ténor,* tu dois aussi connaître le morceau de basse: *Pro peccatis suæ gentis.* » — Il essaye, mais s'embarrasse dans les premières mesures; je le rectifie, il fait mieux, et je reconnais un peu le morceau demandé. Deux ou trois autres chants populaires sont articulés ensuite avec rapidité et sans la moindre altération. Les autres morceaux du répertoire italien que je lui demandais lui étaient complétement inconnus. — Allons, lui dis-je, tu es un triste *dilettante;* maintenant, suis-moi, si tu le peux; alors je lui fredonnai rapidement la valse de *Guillaume Tell.* Il l'écouta d'abord sans rien dire, ensuite il me suivit note par note, puis dans tout le reste de la journée, au moment où l'on y pensait le moins, il y revenait sans cesse et cherchait à l'imiter à lui seul. »

Ici le demandeur interpelle le témoin et lui demande s'il croit que le curé puisse être l'auteur de tout cela. « Je serais très-surpris, reprend le témoin, que quelqu'un pût le penser sérieusement dans cette enceinte. »

A une seconde interpellation du demandeur, le témoin répond : « Non, je ne crois pas possible de produire tous ces faits par une cause naturelle. — Mais qu'entendez-vous par une cause surnaturelle? — Quoiqu'il soit assez difficile d'improviser une définition, je dirai que j'entends par là toute force intelligente dépassant celles de l'homme et de la nature. »

A cette troisième interpellation, s'il croit que ces faits puissent être produits par un pauvre berger ne sachant ni lire ni écrire, le témoin répond : « C'est précisément en raison de cette ignorance que je le crois encore plus incapable que tout autre de les produire par lui seul, mais bien avec l'assistance d'une cause occulte et intelligente. »

DIXIÈME TÉMOIN. Marie-Françoise-Adolphine *Deschamps* de *Bois-Hebert,* épouse de M. de Saint-Victor, propriétaire à Angleville-sur-Scie : « Étant au

presbytère, j'ai entendu une *cause* que je ne connais pas frapper des coups avec intelligence, et comme l'*Angélus* sonnait en ce moment, je lui dis d'en frapper la mesure, et cette mesure fut frappée. J'ai entendu aussi frapper la mesure de *Maître Corbeau*, de *Drinn drinn*, et cela parfaitement. Le 8 décembre, je crois, avant la messe de Cideville, j'ai vu le jeune enfant qui disait avoir reçu un soufflet d'une main invisible, et cet enfant avait encore la joue très-rouge. Ce même jour-là, après vêpres, étant au presbytère de Cideville et *tout à fait éloignée* des personnes qui se trouvaient là, je sentis une force invisible me saisir par ma *mante* et me donner une forte secousse. Ce même jour aussi j'ai vu trois personnes assises sur une petite table dans le presbytère, et tandis que deux la retenaient, la table s'en allait malgré leurs efforts. Il y avait là plusieurs personnes, entre autres ma femme de chambre, mais je ne puis dire au juste quelles étaient ces autres personnes. Un autre jour, j'ai vu l'enfant assis sur une chaise, les pieds en l'air et le dos *non appuyé* sur le dossier, et cependant la chaise s'agitait par un mouvement que l'enfant ne pouvait pas lui donner, et à la fin cette chaise a fini par tomber, en partant d'un côté et l'enfant de l'autre. L'enfant était très-effrayé de ceci. Il y a aujourd'hui huit jours, étant seule avec les enfants, j'ai vu les deux pupitres sur lesquels ils travaillaient se renverser par terre et la table par-dessus. Le même jour j'ai parlé aux enfants de médailles de saint Benoît dans lesquelles j'ai confiance. Chaque fois que ces médailles étaient posées sur les pupitres on n'entendait plus le moindre bruit, si ce n'est derrière moi dans le placard, et aussitôt que ces médailles étaient retirées de dessus les pupitres, le bruit s'y faisait entendre de nouveau. Ce même jour, ce bruit a frappé l'air de *Maître Corbeau*, et sur mon observation : « Vous ne savez donc que cela ? » l'air du *Clair de lune* et de *J'ai du bon tabac* a aussi été frappé. Hier encore j'ai vu un chandelier partir de dessus la cheminée de la cuisine et aller frapper sur le dos de ma femme de chambre; une clef qui était sur la table est arrivée à l'oreille de l'enfant. Je fais remarquer que je ne puis pas bien préciser où était la clef, parce que je l'ai vue arriver et non partir; je n'ai pas été effrayée, mais seulement surprise. Mon fils était avec moi quand j'ai entendu sonner l'*Angelus*, ainsi que les deux enfants et M. le curé; pour les autres airs, j'étais seule avec les enfants, il n'était pas possible que les enfants fissent ceci, j'observais leurs pieds, leurs mains, et je pouvais voir tous leurs mouvements. Je pense que le berger *Thorel* ne pouvait faire ceci, à moins qu'il n'eût fait un pacte avec le diable; car il me semblait bien qu'il y avait quelque chose de diabolique dans tout cela. Madame de Bois-Hebert, ma mère, n'a jamais donné l'ordre à M. Pain de faire apporter chez elle l'orgue de Cideville; M. le curé l'envoie quand il veut; ordinairement, c'est M. Cheval qui l'apporte.

« La première fois que je fus au presbytère de Cideville, j'y arrivai avec un grand sentiment d'incrédulité, et avec la conviction que je découvrirais la cause des choses qui s'y passaient.

ONZIÈME TÉMOIN. M. Raoul *Robert de Saint-Victor* : « Quelques jours après que des bruits extraordinaires s'étaient fait entendre dans le presbytère

de Cideville, M. le curé vint à Etennemare, me parla des choses extraordinaires qui se passaient chez lui et m'engagea à vouloir bien l'y suivre. Nous arrivâmes au presbytère vers trois heures et demie, et nous montâmes dans un appartement situé au-dessus de la cuisine; nous y restâmes quelque temps sans rien entendre, et les enfants nous dirent que pendant l'absence de M. le curé des coups bien plus violents que ceux qui avaient été entendus jusqu'à ce jour avaient été frappés. Effectivement, au bout de quelque temps nous entendîmes très-distinctement frapper de légers coups dans le lambris. Les coups étaient faibles mais parfaitement articulés. Je fis alors placer les deux enfants les pieds sur la barre de leur chaise et je les isolai de la table et du lambris. Les enfants dans cette position, les mêmes bruits que j'avais entendus se reproduisirent; ici, il faut que je l'avoue, j'avais cédé au désir de M. le curé en me rendant chez lui avec la conviction qu'il me faisait une plaisanterie, et par conséquent avec la méfiance de ce que je pourrais entendre. J'étais aussi incrédule que possible, et c'était avec la conviction que je n'entendrais rien, ou que je trouverais ce qui produisait le bruit, que je me rendis chez M. le curé. Les coups que j'entendis cette première fois ne purent donc suffire pour me convaincre, mais cependant ils excitèrent mon intérêt à un point extrême. Le lendemain matin, vers dix heures, je revins chez M. le curé, et j'entendis les mêmes bruits que la veille, mais plus forts; ce fut alors que je pus reconnaître une *force intelligente* dans le bruit que j'écoutais. La valeur exacte des notes de plusieurs chansons populaires fut exécutée à ma demande. Je voulus aussi étudier la nature du son produit; je ne pus le rendre exactement en frappant deux corps l'un contre l'autre, tels que bois sur bois, fer sur fer, bois sur fer, etc. Quand les coups sont très-faibles, je ne puis mieux les comparer qu'au bruit produit par une pointe de fer frappant sur un bois dur, tel que le buis; il y a en effet de la ressemblance, et pourtant ce n'est pas encore exactement cela. Dans cette journée, vers les trois heures, j'entends des coups tels que je ne crois pas possible de les reproduire en frappant avec un maillet sur le plancher : ces coups se reproduisirent plusieurs fois dans l'après-midi, et vers le soir ils furent si rapprochés l'un de l'autre, qu'il n'y avait presque pas d'interruption : j'entendis frapper ainsi le rappel. M. Cheval, maire de Cideville, était avec moi pendant ce temps, et nous visitâmes ensemble toute la maison. Nous vîmes, à plusieurs reprises, la table où travaillaient les enfants changer de place. Pour nous convaincre que ce mouvement ne pouvait être produit par les enfants, ou pour mieux exprimer ma pensée, pour pouvoir affirmer que je les avais mis dans l'impossibilité de le faire, je les fis laisser leur place et s'asseoir dans le milieu de l'appartement. Alors le maire et moi nous nous mîmes à leur place, et nous sentîmes la table s'éloigner de la muraille à plusieurs reprises; ce fut alors que nous voulûmes la retenir, et malgré nos efforts réunis, nous ne pûmes l'empêcher de s'écarter, à plusieurs reprises, de la muraille; malgré nous elle s'en éloignait de dix à douze centimètres environ, et cela par un mouvement uniforme et sans aucune secousse. Il y a ici un fait que je ne dois pas omettre : nous avions pensé à observer l'effet que pourrait produire la mé-

daille de saint Benoît. M. le curé alla à l'église pour en bénir deux que nous avions, et je restai seul avec les enfants dans l'appartement placé sur la cuisine. Du reste, c'est dans cet appartement que j'ai fait toutes mes observations, car dans les autres je n'ai vu aucun fait se reproduire, bien que je sache qu'ils s'y étaient également reproduits depuis cette époque. Je dis donc que pendant que M. le curé était allé à l'église pour bénir les médailles, je restai seul avec les enfants, et pendant ce temps il se fit un tel tapage dans l'appartement où nous étions, que c'était à ne pas y tenir. Tous les meubles de l'appartement étaient en vibration; j'avoue qu'à ce moment *je craignis de voir le plancher s'affaisser sous mes pieds;* je mets en fait que toutes les personnes de la maison réunies n'auraient pu, en frappant avec des maillets sur le plancher, produire un tel tapage : cela ne dura qu'une ou deux minutes. Quand M. le curé revint avec les médailles, nous ne pûmes observer un changement assez sensible pour le constater. J'avais observé dans cette journée, dont le souvenir restera toujours gravé dans ma mémoire, que le bruit paraissait particulièrement se rapprocher du plus jeune des deux enfants. J'avais remarqué que quand je plaçais l'enfant dans un endroit quelconque de l'appartement, le bruit suivait presque toujours la même direction. Je m'explique, et veux dire que le bruit se faisait entendre dans l'endroit du lambris le plus voisin de lui. Je glissai dans la poche de cet enfant la médaille que M. le curé venait de me remettre, et cela se fit sans que l'enfant s'en aperçût; au même instant il eut un mouvement nerveux très-prononcé en disant *j'ai peur*, et il se mit à pleurer. Je repris ma médaille sans le lui dire, et il ne parla plus de rien. Ce qui m'avait porté à faire mes recherches sur cet enfant de préférence à son camarade, était l'impression de terreur que j'avais remarquée sur sa figure. Il était toujours inquiet, regardait continuellement derrière lui, et me paraissait tellement effrayé, que je conseillai à M. le curé de ne pas le laisser seul. Le soir étant venu, je retournai à Etennemare, fortement impressionné de ce qui venait de se passer. J'avais reconnu, à n'en plus douter, une *force occulte* et *intelligente* dans tout ce dont j'avais été témoin, et je ne pourrais expliquer ce qui se passa en moi : ce n'était certainement pas de la peur, mais c'était une terreur d'un genre tout spécial et que je n'avais jamais éprouvée. Chaque feuille qui remuait autour de moi me faisait tressaillir. Toute la nuit je ne pus fermer l'œil. Jamais je ne pourrai exprimer ce que j'éprouvais, et pourtant ceux qui me connaissent savent que je ne suis pas peureux. Les jours suivants, je revins passer une partie de la journée au presbytère, et je pus remarquer une croissance sensible dans les phénomènes que j'avais déjà observés. Ainsi les coups devinrent de plus en plus fortement articulés, comme je l'ai dit précédemment, j'entendis frapper très-distinctement plusieurs airs populaires. J'eus alors l'idée de lui demander un air qui fût peu connu; et je demandai le *Stabat Mater* de Rossini, qui me fut rendu avec une exactitude prodigieuse. Un soir, en voulant entrer dans l'appartement où se tenaient les enfants, j'éprouvai, en voulant ouvrir la porte, une résistance qui, pour moi, ne peut être attribuée à aucune cause naturelle. J'entrai cependant dans l'appartement, où je savais d'avance qu'il n'y avait per-

sonne. Je fus quelque temps sans revenir à Etennemare, et je ne sais que par des rapports, dont du reste l'authenticité est pour moi incontestable, ce qui s'y est passé. Je ne revins que quand je fus appelé par M. le curé comme témoin dans une affaire intentée à ce sujet, ce fut alors que je retournai chez M. le curé, où je fus de nouveau témoin de prodiges que j'avais déjà vus. Je demandai à la cause occulte de me *jouer* un air que je n'avais pas encore entendu, et immédiatement je pus reconnaître parfaitement *J'ai du bon tabac*, qu'en effet je n'avais pas encore entendu exécuter. Ce fut alors que j'eus l'idée de soutenir une conversation avec cette puissance qui, pour moi, agissait avec tant d'intelligence. Je convins qu'un coup dirait oui, et deux non. — Frapperas-tu plus fort si je descends? — *Oui*. Je descendis, et en effet les coups furent bien plus violents. Alors d'en bas je demandai : Si je remonte, frapperas-tu plus fort? — *Non*. — Tu as menacé l'enfant de le frapper, si je remonte me frapperas-tu? — *Oui*. Alors je remontai, et au moment où je me trouvai en face la porte, un pupitre partit de dessus la table où travaillent ordinairement les enfants, et où ils n'étaient pas alors, et vint sur moi avec une rapidité dont on ne peut se faire une idée. Il suivit une ligne parallèle au plancher, fit un temps d'arrêt à environ trente centimètres de moi, et tomba par terre en suivant une ligne verticale; il était tombé à une distance d'environ deux mètres de la table. Je n'avais pas encore vu de semblable mouvement, et j'avoue que je fus effrayé : je fis pourtant encore quelques questions auxquelles il me fut exactement répondu. Je sortis, et depuis ce moment je n'ai pas retourné au presbytère. »

DOUZIÈME TÉMOIN. Athanase *Bouffuy*, vicaire à Saint-Maclou de Rouen : « J'ai été plusieurs fois au presbytère de Cideville; la première fois le bruit était continuel, uniquement dans les appartements où se tenaient les enfants, aussi bien à l'église que dans le presbytère. Ce bruit était intelligent et obéissant; seulement, au moment de mon premier voyage, il se faisait entendre parfois si fortement, qu'étant couché où étaient les enfants je crus que le plancher allait s'écrouler. Un jour il nous prit fantaisie d'enfoncer des pointes de fer à l'endroit où ce bruit frappait, et à ce moment on entendit une voix plaintive dont les sons n'étaient pas intelligibles. J'ai vu aussi en haut et en bas la table, parfaitement isolée, se remuer sans aucun moteur apparent. Au deuxième voyage, je ne vis presque rien. Au troisième, j'ai vu à peu près les mêmes choses qu'au premier. J'ai remarqué que les enfants étaient complétement immobiles lorsque ce bruit se produisait, et ne pouvaient assurément le faire eux-mêmes. Je l'ai entendu de même pendant l'absence ou la présence de M. le curé au presbytère. Il était impossible, en raison de la force des bruits, que les uns ou les autres y fussent pour quelque chose. J'oubliais de dire qu'au moment de l'enfoncement des pointes, lorsque l'enfant entendit une voix demandant *pardon*, nous tombâmes tous à genoux en priant Dieu de pardonner à ceux qui nous persécutaient. Sur cette interpellation du demandeur, s'il croit que le berger ait pu produire tous ces faits, le témoin répond qu'il ne connaît pas les qualités du berger. Sur l'interpellation du défendeur, le témoin dit que,

de retour de chez un habitant de la commune où il avait couché avec M. Tinel et les enfants, à cause des bruits du presbytère, il vit, pendant que les enfants montaient à leur chambre par l'escalier, une sorte de *vapeur* grisâtre se diriger avec une grande rapidité vers la chambre où se trouvaient les enfants. »

LE TREIZIÈME TÉMOIN, Adalbert-Honoré *Gobert*, vicaire de Saint-Maclou de Rouen, a déposé ainsi : « M. le curé de Cideville étant venu chez moi avec ses deux élèves, j'entendis dans le plafond et le plancher de mon appartement des bruits tout à fait analogues à ceux qui s'étaient produits en ma présence au presbytère de Cideville. »

QUATORZIÈME TÉMOIN. Louis-Aimable *Bréard*, commis intéressé dans une maison de commerce de Rouen, boulevard Cauchoise, n° 12 : « Dans le courant de décembre dernier, étant venu au presbytère de Cideville, où je passai deux nuits, la première, j'entendis pendant une partie de la nuit un bruit agaçant qui m'empêchait de dormir. Le lendemain, au moment où j'étais à table, en compagnie de MM. Tinel et de l'abbé Bouffay, j'entendis un coup effrayant qui frappa le plancher sous la table. J'ai la certitude que ce n'étaient pas les enfants qui faisaient ceci, ni M. Tinel, ni le berger, que je ne connais pas. De retour à Rouen, je reçus une lettre de M. Tinel m'engageant à inviter *M. Presseir*, professeur de physique, à venir examiner les faits qui se produisaient à Cideville. Je vis M. Presseir, mais il ne put venir. »

QUINZIÈME TÉMOIN. Nicolas-Boniface *Dufour*, facteur rural à Yerville : « Le 7 décembre dernier, étant à dîner au presbytère de Cideville, quand j'ai eu fini, j'entendis du bruit là-haut où étaient les enfants. Mademoiselle Tinel me dit : « Entendez-vous? voilà les bruits qu'on entend. » Je monte en haut : les deux élèves étaient chacun à un bout de la table, mais éloignés de cinquante à soixante centimètres de cette table. J'entendis alors frapper dans la muraille, et je suis sûr que ce n'étaient pas les élèves qui faisaient ce bruit-là. *La table s'avance dans l'appartement* sans que je voie personne la pousser. Je remets la table à sa place, elle s'avance de nouveau d'environ trois mètres dans l'appartement, et les élèves n'y touchaient pas. Je redescendais l'escalier, j'étais sur la première marche et je regardais encore la table, quand elle arriva jusqu'au haut de l'escalier, toujours poussée par une force invisible pour moi. Je fais observer qu'il n'y a pas de roulettes sous les pieds de cette table et que M. Tinel était alors absent du presbytère. Un dimanche, ayant remis à M. le curé une lettre, tandis que celui-ci me faisait sa réponse en écrivant sur cette table, je la voyais s'en aller de devant M. Tinel, et cela se passait en présence de M. Cheval (le maire), qui était là aussi. Jeudi dernier, en causant avec les deux élèves dans la cuisine, j'ai vu une croisée cassée par une force invisible. »

SEIZIÈME TÉMOIN. Auguste-Athanase *Lecoutre*, charpentier à Cideville : « Dans un dimanche du mois de décembre dernier, étant à dîner au presbytère, j'ai entendu du bruit derrière les lambris; ce bruit était assez fort pour faire osciller la table, qui cependant ne touchait pas à la muraille. Le dimanche d'avant Noël, reconduisant le soir M. le curé et ses deux élèves, au moment où

nous étions sur le chemin *du Failly* de Cideville, en face de la barrière de M. de Cairon, une pierre arriva au milieu de nous. De suite nous entrons dans la cour de M. de Cairon du côté où nous était venue cette pierre. Il faisait beau clair de lune, et nous n'avons vu personne. Le curé du Mesnil m'a dit que le ramoneur lui avait rapporté avoir vu casser les carreaux du presbytère sans qu'il y eût personne pour les casser; que même un livre avait passé à travers un de ces carreaux poussé par une force qu'il n'avait pas vue, et que M. Tinel avait été ramasser ce livre dans le jardin. » Le témoin, interpellé sur le point de savoir s'il croit que le berger est l'auteur de ces bruits, a répondu qu'il lui était impossible d'attribuer ces bruits au berger.

DIX SEPTIÈME TÉMOIN. Jean-Baptiste *Le Seigneur*, cultivateur chez son père à Montcauvaire : « Je suis venu au presbytère de Cideville le 23 du mois de décembre dernier. J'ai entendu gratter dans les lambris, dans la table. J'ai aussi entendu frapper, et ma conviction est que ce n'étaient ni les enfants ni M. Tinel qui pouvaient faire cela. D'ailleurs M. Tinel, qui était au presbytère quand j'y suis arrivé, s'en est absenté, et le bruit a continué quand il n'était plus là. J'ai vu encore la chaise du plus jeune des pensionnaires tomber, et ce n'était pas lui qui la faisait tomber. J'ai vu un marteau partir de dessus la table et aller casser deux carreaux. Je vis aussi un chausson partir du pied du même élève et aller aussi casser un carreau. Un couteau partit aussi de dessus la table et cassa un carreau, une brosse aussi; un morceau de bois quitta le coin du feu pour aller dans le milieu de l'appartement. Je voyais bien les deux élèves et suis bien certain que ce n'étaient pas eux qui faisaient tout cela. Étant allé me promener avec eux deux et la sœur de M. Tinel, nous étions au milieu de la plaine sur la route de Cideville à Auzouville, j'ai vu des cailloux arriver devant nous sans nous frapper et lancés par une force invisible. »

DIX-HUITIÈME TÉMOIN, Apollonius *Kærus* : « Le 6 décembre dernier, Félix *Thorel* étant venu chez moi pour acheter du tabac, et moi étant à prendre un petit verre avec un nommé Auguste, domestique de madame de Bois-Hebert, Félix Thorel, qui nous vit, vint se mêler à notre compagnie, et, nous parlant des bruits du presbytère, il nous dit : « M. le curé n'est pas débarrassé; dans trois semaines il ne le sera pas encore. Il ne faudrait même pas que ça vous étonnât si dans six semaines il ne l'était pas encore et que le presbytère tombât *en démence*. Vous remarquerez (c'est toujours Thorel qui parle) que M. le curé est attaqué par un homme qui en sait aussi long que lui. Vous savez que celui qui est venu pour débarrasser Amédée *Lemnuré*, gendre du père Abel, s'est trouvé avec M. le curé, qu'ils ont eu des mots ensemble et que cet homme-là pourrait se venger, parce que M. le curé n'avait pas raison d'empêcher cet homme-là de gagner sa vie. » Je fis observer : Comment se fait-il que c'est à deux enfants que l'on fait du mal et non à M. le curé? Il me répondit : M. le curé vit avec ces deux enfants-là et en tire bénéfice.

(La suite au prochain numéro.)

Paris. — Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

LA

TABLE PARLANTE

JOURNAL

DES FAITS MERVEILLEUX.

SORCELLERIE.

RELATION DE L'ÉVÉNEMENT DU PRESBYTÈRE DE CIDEVILLE

(Seine-Inférieure),

ARRIVÉ EN 1851.

(Suite et fin.)

DIX-NEUVIÈME TÉMOIN. Romain *Le Tellier*, maréchal à Cideville : « J'ai entendu le berger Thorel dire qu'il s'était trouvé avec un homme, qu'il avait causé trois heures avec lui, que cet homme lui avait appris certaines choses, notamment le secret d'empêcher d'entrer dans une ferme les personnes qui voudraient y venir faire du mal, n'importe en quoi; qu'il connaissait une personne à qui on avait fait du mal, au bois d'Auzouville, et qu'il connaissait la personne qui l'avait débarrassé; que l'homme qui lui avait appris ces choses-là était celui qui était venu chez le père Abel pour débarrasser son gendre, et que ce qu'il lui avait montré était des choses très-fortes. »

VINGTIÈME TÉMOIN. Jean-Azebuge *Grenet*, âgé de quatorze ans : « Mon oncle Foulongne a demandé au berger Thorel si c'était lui qui troublait la paroisse comme cela; à quoi Thorel a répondu : « Oui, je le veux, ça me plaît comme ça. » Il a ajouté que c'était le diable qui le tourmentait, et que quand il le tourmentait trop il lui donnait un coup de poing et le faisait tomber sur le derrière; que tandis cela, lui, Thorel, se sauvait. »

VINGT ET UNIÈME TÉMOIN. Joseph-Bernard *Foulongne*, domestique à Cideville : « Le jour de l'an, Thorel passant par ma barrière, je lui dis : « Vous n'en passez pas moins pour être sorcier et mettre le trouble dans la paroisse de Cideville; » et Thorel me répondit : « Ça me plaît, à moi, d'être comme ça. »

VINGT-DEUXIÈME TÉMOIN. Frédéric *Duforestel*, adjoint à Cideville : « Il y

a environ trois mois, étant avec Jean-Baptiste Duclos, demeurant à Cideville, celui-ci, en voyant Thorel qui gardait ses moutons à notre barrière, dit : « Voilà l'homme qui veut nous faire voir le diable. » M. Duclos nous quitta. Je m'approchai de Thorel, qui me dit : « M. Duclos ne veut pas croire que je lui ferai voir le diable; je le lui ferais bien voir tout de même, mais je ne veux pas le faire voir pour rien. M. Duclos a bien le moyen de perdre cinq francs pour voir cela. » Il y a deux ans, continue-t-il, étant à la cabane de Félix Thorel, celui-ci me dit, à propos de plusieurs vols qui avaient eu lieu dans ces mêmes cabanes : « Celui qui me volerait, je le rendrais bien ébahi; je lui ferais rapporter ce qu'il m'aurait volé; pourtant, me dit-il, *ce n'est pas bien, il y a du mal à faire ces choses-là.* »

VINGT-TROISIÈME TÉMOIN. Napoléon *Le Hernautt*, cultivateur à Cideville : « Vers la *Toussaint* dernière, Thorel me dit que pour quatre francs il me ferait bien voir le diable en personne, en me disant : « Si tu veux, nous entrerons dans un appartement ensemble, et au bout de dix minutes tu le verras répondre aux questions que nous lui ferons sur le oui et sur le non. »

AUTRES TÉMOIGNAGES.

Lettre de M. Alphonse de Verton, propriétaire à la ville d'Eu, à M. le curé de Cideville.

« Monsieur le curé, j'avais reçu en février dernier une lettre d'un de mes amis par laquelle il me faisait connaître que des faits mystérieux et extraordinaires se passaient depuis environ deux mois au presbytère de Cideville, canton d'Yerville, département de la Seine-Inférieure. Plein de confiance dans la bonne foi et l'intelligence que je me plais à reconnaître en cet ami, je n'avais pas un seul instant douté de la vérité de faits dont il me disait avoir été le témoin, et j'avais aussi beaucoup de motifs pour admettre, avec une confiance presque égale, d'autres faits qu'il m'affirmait tenir de personnes les plus honorables qui en avaient aussi été témoins. Le doute n'était donc plus possible pour moi, et tout dès lors dut m'inspirer le désir de me rendre sur les lieux. Je partis donc de la ville d'Eu le mardi 4 février pour aller coucher à Lintot près Longueville, où le lendemain M. Louis de Verton, mon parent, propriétaire à Eu, vint me rejoindre pour m'accompagner dans mon excursion à Cideville. Nous partîmes de Lintot le jeudi 6, à onze heures du matin, et, arrivés à Tôtes, nous prîmes un cheval de louage pour laisser reposer le mien. (Ces petits détails, qui paraissent inutiles au premier abord, ne le sont cependant pas, ainsi que la suite vous en pourra convaincre.) Nous arrivâmes au but de notre voyage vers les trois heures de l'après-midi. Après avoir mis notre cheval à l'écurie, nous nous dirigeâmes vers le presbytère, désespérant presque d'être témoins des faits qui avaient excité notre curiosité; car on nous avait dit, à notre arrivée dans le village, que M. le curé et les deux enfants étaient absents; aussi vous pouvez juger de notre satisfaction quand, en entrant dans le jardin, nous

vîmes ces derniers à la porte de la maison : « Porteurs de quelques mots d'une personne qui vous connaît, monsieur, dîmes-nous au curé, nous demandions si réellement vous étiez absent, et sur une réponse affirmative, nous allions nous retirer. » Après avoir donné un coup d'œil dans la cuisine dont tous les meubles, à l'*exception d'un Christ*, étaient un jour partis par la fenêtre, j'entendis parler dans une salle attenante à cette cuisine. Un des jeunes enfants nous ayant dit que ce que nous entendions était la conversation de plusieurs prêtres venus du Havre le matin même, je fis demander à ces messieurs la permission d'entrer pour causer un moment avec eux. A l'instant même nous fûmes introduits. Après quelques paroles de politesse échangées entre nous, ces messieurs nous dirent qu'ils étaient là depuis plusieurs heures sans avoir rien entendu ; que du reste ils n'en étaient nullement surpris, puisque l'agent mystérieux ne parlait que très-rarement devant les prêtres, et qu'en outre on le disait peu parleur depuis quelques jours; cependant, ajouta l'un d'eux, si les enfants voulaient monter avec vous, messieurs, nous vous prierions de le faire parler, et peut-être seriez-vous plus heureux que nous. Les jeunes gens acceptèrent, et nous nous disposions à monter dans la chambre mystérieuse, quand la pensée nous vint de retirer les habits de peau dont nous étions revêtus, et bien nous en prit, comme vous le verrez par la suite de mon long récit. Nous montâmes donc aussitôt, et dès que nous fûmes dans la chambre, l'aîné des enfants, jeune homme blond, d'une physionomie heureuse et intelligente, commença à frapper quelques légers coups sur un pupitre placé sur une table près de laquelle son jeune camarade, celui auquel semblait attaché le charme, était venu s'asseoir. Aussitôt quelques coups, que je comparerai à ceux qui seraient produits en frappant assez fortement sur une planche avec une tête d'épingle, répondirent à ceux frappés par l'aîné des enfants. « *Il est là*, nous dit-il aussitôt, et avec un peu de patience nous allons l'entendre plus fort et plus longtemps. » Plusieurs demandes insignifiantes ayant été faites à l'agent, demandes auxquelles il répondait oui ou non, en frappant un ou deux coups, suivant qu'il avait été convenu avec lui au moment où commença la conversation, le jeune garçon nous offrit de lui transmettre les demandes que nous voudrions lui faire, et c'est là pour nous que commença le merveilleux. Nous étions à vingt lieues de chez nous, nous *n'étions jamais venus, ni mon parent ni moi, dans le pays, où nous n'avions pas la moindre connaissance*, et cependant vous allez voir comment il fut répondu à toutes nos questions.

D. Combien y a-t-il de lettres dans le nom du pays d'où ces messieurs viennent pour te voir? Frappe un coup pour chaque lettre. Répondu de suite par deux coups *Eu*.

D. Si ces messieurs sont mariés tous deux, frappe deux coups. Pas de réponse.

D. S'il n'y en a qu'un de marié, frappe un coup. Le coup est frappé, et je suis bien le seul marié des deux.

D. Est-ce le plus âgé qui est marié? dans ce cas frappe un coup. Répondu par un coup pour dire oui, et c'est vrai.

D. Quel âge a celui qui n'est pas marié? Soit que la question ait été mal faite ou tout autre motif, la première réponse ne fut pas exacte. Le jeune homme lui dit de recommencer, et alors il frappa juste l'âge de mon parent.

D. Frappe autant de coups que le monsieur marié a d'années? Il fut de suite répondu par quarante-cinq coups dont le dernier un peu plus faible, et je n'aurai quarante-cinq ans que dans deux mois.

D. Combien y a-t-il de lettres dans le nom de ces messieurs? Répondu de suite par six coups; et comme sans y penser, et à tort, je mettais la particule dans le nom, je dis qu'il se trompait et de recommencer. Il recommença en en effet en frappant le même nombre de coups; il avait raison.

D. Frappe autant de coups que le monsieur marié a d'enfants? Répondu de suite par un coup. Effectivement je n'ai qu'une fille.

D. Quel âge a l'enfant? Répondu par huit coups bien frappés et un coup beaucoup plus léger pour indiquer une demie. Ma fille avait huit ans et demi juste.

D. Dis-nous combien il y a de lettres dans le nom de famille de la femme du monsieur marié? Frappe autant de coups que de lettres. Répondu par huit coups. Mon parent lui dit qu'il se trompait et de recommencer. Il recommença et frappa huit coups. Il avait raison, mon parent comptait à tort dans le nom de ma femme une *h* qui n'y est pas.

D. Si ces messieurs aiment la chasse, frappe un coup. Il fut répondu par un coup pour dire oui, et c'est la vérité.

D. S'ils chassent souvent, frappe un coup. De suite un coup, et nous chassons réellement souvent tous deux.

D. Combien le monsieur marié a-t-il de chiens? Aussitôt deux coups : c'est le nombre de mes chiens.

D. S'ils sont blancs, frappe deux coups. Pas de réponse.

D. S'ils sont noirs, frappe un coup. Aussitôt un coup; mes chiens sont noirs.

D. Frappe autant de coups que le monsieur qui est garçon a de chevaux. Deux coups se font entendre pour dire le nombre de chevaux que possède mon parent.

D. Frappe autant de coups que le monsieur marié a de chevaux. Aussitôt un coup. Je n'ai qu'un cheval.

D. Si ces messieurs sont venus avec un cheval leur appartenant, frappe un coup; si c'est un cheval de louage, frappes-en deux. Deux coups répondirent, et c'était vrai. C'est pourquoi, en commençant cette lettre, je vous faisais remarquer que nous avions loué un cheval à Tôtes.

D. Combien le monsieur qui n'est pas marié a-t-il de frères? Un seul coup répond, et mon cousin n'a qu'un frère.

D. Frappe autant de coups que ce même monsieur a de sœurs. Il répond par deux coups. Tu te trompes, lui fut-il dit. Il frappe de nouveau deux coups. Mon parent a bien trois sœurs, mais une est religieuse; et il a été observé que l'agent ne répond presque jamais quand il s'agit de choses ou de personnes ayant un rapport direct avec la religion.

D. Frappe autant de coups que l'aînée des sœurs a d'enfants. Aussitôt deux coups, et madame de Gromard, sœur de M. Louis de Verton, a deux enfants.

D. Frappe autant de coups que la seconde de ses sœurs a d'enfants. Un coup répond, et c'est une erreur, cette jeune dame n'a pas d'enfants.

D. Joue-nous l'air de *Maître Corbeau*. Aussitôt la mesure de cet air se fait entendre.

D. Joue-nous *Malborough*. Aussitôt la mesure de *Malborough*.

D. Si ces messieurs avaient conservé leur habit de peau, aurais-tu parlé ? Si c'est oui, frappe un coup, si c'est non, frappes-en deux. Deux coups répondent qu'il n'aurait pas parlé.

D. Si tu veux que ces messieurs aillent remettre leurs habits de peau, frappe un coup; si tu ne le veux pas, frappes-en deux. Deux coups répondent non, je ne le veux pas.

D. Aimes-tu ces messieurs? Pas de réponse.

D. Et moi, dit l'enfant, si tu m'aimes, frappe un coup. Un coup est frappé, et l'enfant de lui répondre : Moi, je ne t'aime pas, et n'ai que faire de ta compagnie.

D. Il y a des prêtres en bas, si tu veux qu'ils montent, frappe un coup, sinon frappes-en deux. De suite deux coups pour dire non.

Mon parent portait une chaîne de montre très-bien cachée; il lui fut répondu qu'elle était en or, et elle était en acier. Du reste, il n'y a eu sur toutes nos demandes que deux ou trois erreurs.

Les prêtres ayant voulu monter malgré *son refus de rien faire en leur présence*, il ne voulut plus rien faire. Alors nous descendîmes tous; mais en bas, ces messieurs, on ne peut plus contrariés de n'avoir rien entendu, prièrent les jeunes gens de remonter et de se mettre à étudier, car c'est pendant leurs études que se passaient ordinairement les choses les plus curieuses ou plutôt que se faisait le plus grand bruit. Ils s'exécutèrent de la meilleure grâce. Au moment où le plus âgé des deux ouvrit la porte de l'escalier, renfermé dans ce qu'on nomme un tambour, j'en étais tout près et j'entendis bien distinctement *un bruit pareil à celui que produirait le frôlement d'une robe de femme fuyant dans l'escalier. Je suivis le bruit qui montait*, mais sans rien voir, quoique ma vue s'étendît dans cet escalier de bas en haut. Aussitôt le jeune garçon qui avait ouvert la porte et entendu le même bruit que moi, s'écriait avant que je fusse revenu de ma surprise : « Mais tu nous écoutais, je crois, et tu montes l'escalier avant moi, tu n'es pas poli. » En disant cela il était parvenu au haut de l'escalier, quand la porte, qui ne se ferme qu'au moyen de chaises appuyées contre elle à l'intérieur, se ferma violemment, et l'enfant de crier : « Tu me fermes la porte au nez, cela est encore bien plus mal. » Nous étions en bas et les enfants dans la chambre; nous entendîmes alors un grand mouvement de meubles, battre du tambour, etc. Mais ces derniers faits, je ne puis dire les avoir vus.

Les enfants étant toujours en haut et nous en bas au nombre de cinq, je pris

de l'argent dans ma poche, le mis dans ma main et étendant le bras devant ces messieurs, je criai de demander combien j'avais de pièces de 5 francs dans la main; l'agent faisait le récalcitrant et s'amusait à faire, je crois, de la musique au lieu de répondre, quand le jeune homme, ennuyé lui-même, s'écria : « Tu ne réponds pas parce que tu ne sais pas! Eh bien! si tu sais, frappe fortement autant de coups que le monsieur marié a de pièces de 5 francs dans la main. » Aussitôt un énorme coup, pareil à un fort coup de marteau, retentit. J'ouvris la main, et ces messieurs purent se convaincre qu'il n'y avait qu'une pièce de 5 francs.

Voilà, monsieur le curé, des faits dont je puis attester avoir été le témoin. Je les affirme sous la garantie de ma parole d'honneur, et cette parole je ne permets à personne de la révoquer en doute. Connaître ou deviner l'être mystérieux et intelligent qui présidait à tout cela, qui occasionnait ce bruit et dictait ces réponses, serait, selon moi, bien impossible. Quant à vous, monsieur le curé, je suis prêt à le proclamer, vous n'avez pu en rien participer à toute cette diablerie, pas plus que les enfants qui étaient confiés à vos soins. Pendant plus d'une heure mon parent et moi nous n'avons cessé de les examiner, ne voulant passer ni pour dupes, ni pour compères.

Je suis convaincu, monsieur, que plusieurs témoignages pareils au mien viendront vous mettre à l'abri de soupçons injurieux pour vous et qui pourraient vous chagriner ou vous nuire. Ces témoignages, joints à une conscience calme et à l'estime des honnêtes gens, suffiront pour vous aider à supporter avec résignation et courage les attaques que la méchanceté, l'impiété ou la bêtise dirigeraient contre vous.

Je vous adresse cette lettre sans la relire, pour ne pas retarder d'une heure l'envoi d'une pièce que vous paraissez désirer, et que je vous eusse envoyée beaucoup plus tôt si vous m'eussiez écrit. Je suis heureux, quoique n'ayant pas l'honneur de connaître madame de Saint-Victor, de me trouver uni à elle dans une démarche où il s'agit de faire une bonne action en vous rendant justice.

Recevez, je vous prie, monsieur le curé, mes salutations empressées et l'expression de ma sympathie.

DE VERTON,
propriétaire à Eu.

Eu, 25 mars 1851.

Je vous autorise à donner à ma lettre toute la publicité que vous croirez nécessaire et utile à vos intérêts.

M. Louis de Verton, mon cousin, qui est absent, est prêt à attester les mêmes faits.

Lettre de M. le docteur Ménard, de Bacqueville.

Bacqueville, 27 mars 1851.

Mon cher monsieur le curé,

J'apprends avec peine que des personnes malveillantes se plaisent à laisser peser sur vous l'accusation d'être l'auteur direct ou indirect des phénomènes

inexpliqués, et inexplicables encore pour moi, qui se sont passés dans votre presbytère ; c'est que ces personnes n'ont pas, comme moi, été témoins de ces faits ; un muet étonnement eût été probablement la seule attitude qu'elles eussent prise en face de ces faits.

Je n'ai point été témoin du déplacement subit et rapide des différents objets qu'une cause motrice inappréciable enlevait de leur place. Je m'en rapporte, pour le croire, à l'honorabilité des personnes qui m'en témoignent la réalité ; mais ce qui s'est passé pendant ma courte visite a bien suffi pour me montrer tout le *prodigieux* de ces faits :

1° Des coups frappés sans qu'il soit possible de voir qui les frappe ;

2° Le changement subit dans l'endroit où sont frappés ces coups : sur le lambris, la muraille, le plancher supérieur, le plancher inférieur, etc., ce qui suppose un déplacement également subit dans la cause qui les frappe ;

3° L'intelligence dans la cause de ces bruits et qui leur fait marquer le rhythme, la cadence d'un morceau de musique ;

4° La faculté divinatoire.

Qui avait dit chez vous qu'il y avait six lettres dans mon nom, que j'avais deux prénoms, combien de lettres dans chacun de ces prénoms, et *mille* autres choses ?

Il est plus simple et surtout plus facile d'opposer des dénégations à ces faits que de les expliquer.

J'ai dû, pour mes études professionnelles, parcourir à peu près tout le cercle des connaissances physiques, chimiques, physiologiques, etc., je ne puis, à l'aide de leurs données, expliquer ces faits, et je ne peux pas croire que j'aie été le jouet de prestiges à la Robert Houdin.

Recevez, mon cher monsieur le curé, l'assurance de ma parfaite considération.

MÉNARD,
Docteur médecin, à Bacqueville.

Extrait d'une lettre de M. Edmond Rousselin, juge suppléant au tribunal d'Yvetot.

Ayant ouï dire que des faits nombreux et graves avaient eu lieu, je me décidai à retourner à Cideville une troisième fois. J'avais avec moi M. l'abbé Langenieux et son frère, qui m'avaient demandé de leur servir d'introducteur auprès de M. le curé.

Il était chez un habitant de sa commune quand nous arrivâmes. MM. Langenieux eurent tout le loisir, avant son retour, d'interroger mademoiselle sa sœur, la vieille servante, les enfants. Leur impression fut celle qui, lors de ma première visite, m'avait saisi. La manière d'être des personnes, la simplicité de leur langage et en même temps leur assurance sollicitaient la croyance, quelque répugnance que l'on pût avoir à croire. M. le curé voulut bien, de nouveau, entrer dans les plus grands détails ; il me parut plus triste encore que la première fois que j'avais eu l'honneur de le voir. M. l'abbé Langenieux lui

demanda la permission d'être seul avec les enfants. Monté dans leur chambre, il ne vit ni n'entendit rien. M. son frère désire y monter à son tour; M. l'abbé et moi étions restés à nous entretenir avec M. le curé. Après quelques instants, M. Langenieux jeune ouvre la porte, et, d'un accent trahissant le plus vif étonnement, nous dit : « Je viens de demander mon âge par le nombre des années, des mois et des jours, la réponse a été immédiate et parfaitement exacte. — Demande le mien, dit M. l'abbé, je ne le connais pas moi-même, au moins quant au mois et aux jours. » Presque immédiatement il nous apporte la réponse : tant d'années, tant de mois, tant de jours, *et c'était cela.* « Demande encore celui de notre mère, *je ne le sais pas du tout.* » Les nombres indiqués furent trouvés exactement *vrais après le retour de ces messieurs à Paris.*

La gravité de ces faits me fit désirer de prolonger mon examen : je demandai à M. le curé s'il voudrait bien me permettre de passer avec lui une journée entière. « Avec beaucoup de plaisir, me répondit-il. Je serai même reconnaissant si vous voulez bien, pendant tout le temps qu'il vous plaira, regarder ma maison comme la vôtre. J'ai été bien calomnié, c'est une consolation pour moi de trouver des personnes cherchant à examiner sérieusement le principe des faits dont je suis la victime. Demain je m'absente pour plusieurs jours, restez jusqu'à ce que votre conviction soit formée.

MM. Langenieux partirent seuls; je restai, observant avec toute l'attention dont j'étais capable jusqu'au moindre détail qui se passait devant moi.

On me mit un lit dans la chambre des enfants. Avant le coucher, la prière du soir fut faite en commun par M. le curé; je fus frappé de la tenue religieuse, naturelle de tous. *Il n'y avait pas place à un soupçon d'hypocrisie*, et cependant, je le répète, le témoignage des enfants, comme celui du prêtre, est un infâme mensonge s'ils ne sont pas victimes d'un acte surnaturel. Les faits qu'ils affirment avoir vus et entendus ne laissent pas possibilité à ce qu'ils soient dupes d'un tiers.

La nuit se passa sans aucun trouble. J'avais d'avance été averti que, depuis un certain temps, c'était principalement le matin que les bruits se faisaient entendre. J'étais, en effet, à peine éveillé que des coups distincts et assez forts frappèrent près de mon lit, bientôt ce furent de très-vigoureux grattements contre le lambris, puis sous la toile du lit de sangle des enfants; ils durèrent assez longtemps.

Dans cette chambre aussi les vitres avaient été brisées et remplacées par des planches. Je n'entendis aucun mouvement des enfants dans leur lit, mais, enfin, l'obscurité ne me permettait pas de les voir, et le bruit ayant à peu près cessé au moment où je me levais, je résolus de continuer mon séjour au presbytère.

Nous étions au dimanche; j'assistai aux offices de la paroisse et remarquai leur grande dignité, la contenance et la tenue des fidèles. Je visitai chez eux, pendant la journée, quelques habitants; *tous parlaient de M. le curé avec le plus grand respect.* Le soir, il me laissa avec les enfants et partit pour

Rouen. Cela seul me frappa fortement, car, en admettant pour un moment la fraude, il me laissait avec des complices de douze et quinze ans, sachant que j'avais l'énergique volonté d'arriver à découvrir la vérité et que je n'épargnerais pour cela ni temps, ni sollicitations, ni même argent s'il l'eût fallu.

Je passai, avant le coucher, près *de trois heures* avec les enfants, les faisant jouer, cherchant à les mettre en contradiction, accumulant questions sur questions, faisant en un mot tout mon possible pour arriver à découvrir la vérité, *et je trouvais toujours la même simplicité* dans le narré des mêmes faits.

Nous fûmes nous coucher. Le matin, des bruits semblables, pas en tout cependant, à ceux de la veille, recommencèrent. Je les laissai se prolonger assez longtemps, et tout à coup, au moment où d'assez forts frappements *parcouraient* la chambre, j'allume une lumière : les enfants *étaient immobiles dans leur lit, et près de moi, devant mes yeux,* les coups se faisaient entendre de la manière la plus distincte sur un meuble avec lequel il me paraît absolument impossible qu'il y eût communication de quelque part que ce fût.

Tels sont, monsieur, les faits dont j'ai été témoin. Si mon témoignage peut être utile à M. le curé de Cideville, il a des droits à me le demander, et il peut en user comme il le jugera convenable.

Auzebose, le 3 novembre 1851.

Jugement définitif de M. le juge de paix du canton d'Yerville.

4 février 1851.

« Nous, juge de paix d'Yerville,

» Ouï les témoins dans leurs dépositions, ainsi que les parties dans leurs moyens respectifs, et joignant la demande reconventionnelle à la principale, avons statué en premier ressort sur le tout, ainsi qu'il suit, par un seul et même jugement :

» Attendu que, quelle que soit la cause des faits *extraordinaires* qui se sont produits au presbytère de Cideville, *ce qui résulte de plus clair de l'ensemble de tous les témoignages entendus, c'est que cette cause est demeurée inconnue,* et qu'il n'y a dès lors à statuer que sur les conséquences de ses effets, qui seules ont donné lieu à l'action ;

» Attendu, sur le premier chef, que si, d'après quelques témoins, le défendeur (le curé) a, d'une part, donné à entendre que le demandeur (le berger) s'était vanté d'avoir produit les faits du presbytère de Cideville et l'a soupçonné d'en être l'auteur ; d'autre part, il est constant, par de nouveaux témoignages, que celui-ci avait tout fait et tout dit pour faire croire au public qu'il était pour quelque chose dans leur perpétration, notamment par ses vanteries aux témoins Cheval, Varin, Letellier, Foulongne, Le Hernault et autres, jointes à sa conduite au presbytère et à la mairie ;

» Attendu aussi que le demandeur ne peut être fondé à se plaindre comme diffamé des propos dont il a été *l'auteur le premier* et qui n'ont pris nais-

sance que par son initiative, par sa persévérance et partant sa faute à les propager;

» Attendu que s'il est vrai, par ce qui précède, que la réputation de sorcier qu'a voulu se donner le demandeur soit de nature à porter sérieusement atteinte à sa considération, il est vrai aussi que c'est lui-même qui, le premier, s'est porté cette atteinte, et qu'en répétant à cet égard les propres imputations du demandeur, le défendeur n'a pu faire aucun tort à celui-ci, qui seul doit supporter les conséquences de ses *dires* et leur responsabilité, si, contre son attente, il en est résulté quelque chose de fâcheux pour lui;

» Attendu qu'en pareille circonstance rien, dans les paroles du défendeur, ne constitue le cas de diffamation ou d'injures verbales, et, par suite, un préjudice susceptible d'être réparé;

» Attendu, sur le deuxième chef, que ni l'enquête ni la contre-enquête n'ont apporté au procès la preuve que le défendeur ait forcé le demandeur à tomber à genoux devant lui; qu'il résulte au contraire de plusieurs témoignages que c'est *volontairement* que celui-ci s'est ainsi mis à genoux devant l'un des pensionnaires du presbytère *en demandant grâce*, *pardon*, comme s'il *eût commis quelque fait*, et cela sur la simple invitation du défendeur, justifiée par l'étrange conduite de Thorel en cette circonstance; que cette manière d'agir du demandeur se trouve plus qu'expliquée par ce qu'il a fait ensuite chez M. le maire de Cideville, où il a renouvelé *spontanément* la scène de se mettre à genoux *en le suppliant de laisser là cette affaire;* qu'ainsi aucune contrainte n'apparaît dans ce fait de la part du défendeur contre le demandeur;

» Attendu, quant au troisième chef, que, suivant la déclaration de plusieurs témoins, il est vrai que le défendeur a donné deux ou trois coups de canne au demandeur; mais attendu aussi que celui-ci, malgré la défense qui lui était faite par le défendeur de l'approcher et de le toucher, persistait néanmoins à vouloir toujours le saisir en allongeant les mains; que le défendeur, pour l'éviter, était arrivé jusqu'auprès de la muraille et par suite placé dans le cas et la nécessité de légitime défense, ce qui justifie sa conduite en cette occasion;

» En ce qui touche le quatrième chef : *attendu* qu'aucun témoin n'a entendu le défendeur enjoindre au maître du demandeur avec menaces de renvoyer celui-ci de son service; que si quelques témoins ont rapporté, mais vaguement et par ouï-dire, que le défendeur avait manifesté à *Pain*, maître du demandeur, le désir et la satisfaction de voir renvoyer de chez lui celui-ci, d'aussi vagues *ouï-dire* ne peuvent, aux yeux de la loi, être considérés comme admissibles, et qu'à cet égard les moyens de Thorel sont mal fondés.

» Quant à la demande reconventionnelle : attendu que s'il est évident que l'exploit introductif d'instance est conçu dans des termes diffamatoires, il est certain aussi que la publication demandée du jugement est un moyen bien impuissant pour remédier au mal causé par cet exploit et par la publicité que lui a donnée le besoin de scandale; par ces diverses considérations, rejetant tous les moyens du demandeur comme mal fondés de tous points, et adoptant partie seulement des moyens du défendeur, déboutons Thorel de son action, et, met-

tant le défendeur hors de cause, CONDAMNONS LEDIT THOREL A TOUS LES DÉPENS, et ordonnons la suppression de la citation. »

RÉFLEXIONS SUR LES PHÉNOMÈNES DU PRESBYTÈRE DE CIDEVILLE,
Par M. DU VERNET.

Nous ne ferons sur les faits surnaturels qui se sont passés à Cideville que de courtes réflexions, nous réservant de revenir sur le même sujet lorsque nous aurons rassemblé dans ce journal un nombre de faits suffisants pour tracer une histoire générale de la sorcellerie.

Et d'abord, qu'est-ce que la sorcellerie? C'est un pacte avec le démon en vertu duquel on lui donne son âme en échange de certains avantages temporels et surtout du pouvoir de faire le mal, de se venger de ses ennemis. Ce pouvoir peut être occulte et caché ou manifesté par des phénomènes extérieurs et patents. Dans le premier cas, l'action diabolique peut rester inconnue; dans le second, elle se montre par des phénomènes qui en font facilement reconnaître l'origine, parce qu'ils sont extra-naturels, inspirés par le mal et au-dessus des forces de la nature humaine. Dans cet affreux contrat, le sorcier donne son âme et le démon prête sa puissance dans les limites que Dieu lui a laissées depuis qu'il est venu sur la terre pour affranchir les hommes de l'esclavage de Satan.

Que voyons-nous à Cideville? Un berger qui se dit sorcier et l'élève d'un maître en sorcellerie, qui se vante d'être l'auteur de tous les faits de persécution surnaturelle dont le presbytère est le siége, qui annonce d'avance les phénomènes les plus merveilleux tels qu'ils arrivent en effet, qui même montre ouvertement son pouvoir en présence de plusieurs témoins qui en déposent devant la justice et sous la garantie du serment.

C'est donc là l'auteur de ces phénomènes. Mais comment un pauvre berger, borné, ignorant, qui même ne sait pas lire, pourrait-il produire des prodiges qui surpassent la puissance des hommes les plus savants, de ceux surtout qui connaissent tous les phénomènes extraordinaires qu'on peut obtenir à l'aide de certains appareils de physique ou de chimie? Comment cet homme est-il devenu tout à coup plus habile que les prestidigitateurs, les jongleurs, les escamoteurs, les ventriloques les plus étonnants qui aient paru jusqu'ici? Comment? Mais par un procédé assez simple. C'est que cet homme n'est pas seul : il a un associé occulte et puissant, un ministre de ses volontés, un agent dont l'intelligence et le pouvoir sont surhumains et qui est toujours

prêt à agir pour lui, pourvu qu'il y ait du mal à faire. Cet associé n'est autre chose que le démon.

Cette explication fera sourire de pitié une foule de personnes, même parmi celles qui croient à l'existence des démons, mais qui n'admettent pas la sorcellerie.

Nous dirons aux incrédules : Trouvez-nous une solution plus satisfaisante et qui ne sorte pas du domaine des lois naturelles, morales ou physiques, et nous serons tout prêt à l'admettre; ce sera même un bonheur pour nous, car ce n'est pas sans effroi et sans crainte pour l'avenir que nous voyons l'esprit de ténèbres faire invasion dans notre pays et y prendre en quelque sorte domicile comme dans les plus mauvais temps de notre histoire.

Direz-vous que les phénomènes de Cideville étaient des tours de physique? Ce serait se montrer d'une ignorance si grossière des lois et des faits de cette science, qu'une pareille opinion ne mériterait pas une réfutation sérieuse. Un seul fait d'un corps inerte et inorganique qui se meut sans moteur est entièrement opposé à la loi de la pesanteur et ne saurait s'expliquer par la physique; or les faits de cette espèce se comptent par centaines dans l'événement de Cideville.

Prétendez-vous que la peur, l'ignorance, la crédulité ont seules donné de la consistance à des faits insignifiants en eux-mêmes? Il suffit de lire les dépositions des nombreux témoins entendus devant le juge de paix pour repousser une pareille idée, qui ne saurait venir qu'aux esprits légers qui jugent de tout sans rien savoir, sans rien connaître.

Direz-vous enfin que les témoins sont des jongleurs qui se sont concertés pour jouer cette merveilleuse comédie? Cette explication serait plus ridicule encore que toutes celles qui précèdent et une dérogation à toutes les lois morales qui régissent les hommes en société. Quoi! il se serait rencontré plus de trente témoins pris dans tous les rangs, à tous les âges de la vie, prêtres, magistrats, savants, cultivateurs, ouvriers, hommes, femmes, enfants, qui, sans intérêt pour aucun d'eux, se seraient tous entendus, même de concert avec le berger, pour venir affirmer en face d'un magistrat et après un serment solennel de dire la vérité, pour venir affirmer, dis-je, des faits controuvés, faux et inventés par eux-mêmes, mais si bien inventés qu'on ne saurait rencontrer aucune contradiction dans leurs nombreuses dépositions? Une pareille monstruosité morale ne s'est pas vue jusqu'ici et ne se verra jamais.

Il ne reste donc qu'une seule explication possible et raisonnable, l'intervention du démon comme cause des phénomènes merveilleux

qu'on vient de lire, mais du démon associé à un homme dont il s'est fait l'agent et le ministre.

L'événement de Cideville, si merveilleux en lui-même, est bien loin d'être unique, comme on pourrait le penser ; les faits analogues sont au contraire fort nombreux. Nous en avons déjà cité quelques-uns et nous en rapporterons beaucoup d'autres anciens ou récents. Qui ne voit au reste les nombreux points de contact que présentent les faits de Cideville avec ceux d'Amérique et en particulier avec les premières manifestations qui eurent lieu dans la famille Fox en 1846, avec les expériences de table parlante rapportées par M. Benezet, avec les faits qui se sont passés chez M. Dolléans en 1849, etc. ? Nous reviendrons plus tard sur tous ces points.

Indépendamment des coups et des déplacements de corps inertes contre les lois de la pesanteur (phénomènes qu'on remarque dans la plupart des œuvres diaboliques), l'événement du presbytère de Cideville nous offre trois autres faits extrêmement curieux :

1° La nécessité d'un contact du sorcier avec la personne qu'il veut obséder comme condition d'obsession ;

2° La solidarité entre le berger et le fantôme qui en était l'image et que voyait seul le jeune élève de M. le curé, solidarité telle que le fantôme ayant été blessé à la joue par une pointe, le berger, qui était absent, fut blessé en même temps à la même place ;

3° Le pouvoir qu'ont les pointes de chasser les fantômes, les ombres, comme disaient les anciens, et même de les blesser.

Ces circonstances sont peut-être plus prodigieuses encore que les autres : elles ne sont pas inouïes cependant, et nous les retrouverons dans plusieurs autres relations anciennes ou modernes. Ce n'est qu'après les avoir citées que nous rechercherons jusqu'à quel point l'on peut en donner une explication satisfaisante. Du Vernet.

SORCELLERIE.

PHÉNOMÈNES D'OBSESSION DIABOLIQUE PROBABLEMENT DUS A LA VENGEANCE D'UN SORCIER.

Un domestique d'une ferme est accusé de vol et d'incendie et arrêté. — Dès lors une jeune fille qui l'avait désigné se trouve obsédée de la manière la plus extraordinaire. — Des objets de toute espèce se déplacent d'eux-mêmes et viennent tomber sur elle ou s'attacher à sa personne. — Après le départ de cette fille, les mêmes phénomènes s'observent sur un enfant du fermier âgé de trois mois. — Cessation de tous ces faits surnaturels après un exorcisme pratiqué par le curé d'une paroisse voisine.

« Monsieur le rédacteur (1), je ne sais si vous avez entendu parler des faits qui depuis deux mois se passent dans une commune du canton d'Orgères, à Guillonville. Si vous voulez me permettre de les raconter, je le ferai avec toute l'exactitude qu'exigent des faits si extraordinaires et si inexplicables pour moi. Toutes les populations du canton s'en préoccupent vivement et en font le sujet continuel de leurs conversations. Voici ces faits, tels que je les ai recueillis de la bouche même d'une foule de témoins oculaires et dignes de foi. Je commence *ab ovo* :

» Dans le courant du mois de décembre dernier, M. Dolléans, meunier et cultivateur à Gaubert, commune de Guillonville, s'aperçut que chaque nuit on lui volait du foin. Quel était l'auteur de ce vol? Ses soupçons se portèrent sur un nommé V***, employé à son service. Il le dénonça; la police fit des perquisitions chez l'homme soupçonné; mais elle ne put rien découvrir qui justifiât les soupçons de M. Dolléans. Deux jours après ces perquisitions, le feu fut mis à l'écurie du meunier de Gaubert, mais fort heureusement on aperçut la flamme avant qu'elle pût faire de grands ravages, et l'on en fut quitte pour la peur. V*** fut encore soupçonné de ce méfait; il avait été vu, dit-on, rôdant autour de la maison, le soir où le feu éclata dans l'écurie; c'était une jeune domestique de la ferme, âgée de quinze ans, et nommée Adolphine Benoît, qui prétendait l'avoir vu. V*** fut arrêté et conduit à la maison d'arrêt de Châteaudun; il fut relâché après trente-deux jours de détention préventive.

» Cependant, *deux jours après l'arrestation de V**** commença une

(1) Lettre adressée à l'*Abeille*, journal de Chartres, numéro du 11 mars 1849.

série de faits extraordinaires, qui durent encore aujourd'hui chez M. Dolléans, de Gaubert. Un beau matin de la fin de décembre, M. Dolléans trouva ouvertes toutes les portes de son étable, de son écurie, de ses granges et de sa propre habitation; et en même temps toutes les clefs avaient disparu. Dans la journée, il fit mettre de bons et forts cadenas à toutes les portes; mais lorsqu'il se leva, le lendemain, à cinq heures du matin, tous étaient enlevés, à l'exception de celui qui fermait la porte de la grange. M. Dolléans crut que de hardis voleurs venaient prendre la nuit et les clefs et les cadenas. Il s'arma de son fusil, se mit en sentinelle non loin de sa grange, bien décidé à tirer sur le premier qu'il verrait paraître. Il resta là jusqu'aux premières lueurs du jour, vers sept heures et demie. En ce moment, il détourna un peu la tête : le cadenas de la grange avait disparu! M. Dolléans rentre et raconte à sa femme et à ses gens ce qui vient d'arriver. Tous s'en effraient; cette disparition du dernier cadenas leur semble une chose surnaturelle.

» Toute la journée se passa dans un calme parfait. Madame Dolléans, qui était fort alarmée, engagea sa jeune servante à réciter à genoux les sept Psaumes de la pénitence, espérant trouver dans la prière un secours contre sa peur. A peine la jeune fille s'est-elle agenouillée, qu'elle s'écrie : *Qui donc me tire par ma robe?* Et le cadenas disparu le matin apparait pendu à son dos. Grand émoi et nouvelle épouvante dans la maison. C'était le 31 décembre.

» A partir de cette époque, Adolphine Benoit éprouva chaque jour les choses les plus singulières. Tantôt des cordes, des chandelles, des chiffons, des corbeilles à pain, des chopines pleines d'eau, et même de vieilles charognes se trouvaient subitement transportés sur son dos ou dans ses poches. Tantôt les ustensiles de cuisine, casseroles, poêlons, cuillers à pot, etc., venaient s'accrocher aux cordons de sa jupe ou de son tablier. D'autres fois, entrant dans l'écurie, les harnais des chevaux sautaient sur elle et l'entortillaient de telle façon qu'un secours lui était nécessaire pour s'en délivrer. Un jour, toujours en entrant dans l'écurie, les deux colliers des chevaux vinrent se placer sur ses épaules. Vous riez sans doute, monsieur le rédacteur, de ces burlesques événements; mais la jeune servante et ses maîtres n'en riaient pas; ils étaient saisis d'une indicible épouvante. Adolphine Benoît en devint malade et fut envoyée à l'hospice de Patay, où elle passa cinq jours sans ressentir aucun des effets de son obsession.

» Elle revint chez ses maîtres. A peine y eut-elle mis le pied que tout recommença. Les mêmes faits et quelques autres d'un genre nou-

veau vinrent la tourmenter comme auparavant. Plus de vingt fois, deux planches de trois à quatre pieds de longueur, formant étagères, lui tombèrent sur le dos, à l'instant même où elle entrait dans la chambre. On a même vu ces deux planches, appuyées sur une seule de leurs extrémités, se tenir en équilibre, *malgré les lois de la pesanteur*. Souvent soit en marchant, soit en se tenant debout devant ses maîtres, la jeune Adolphine se trouvait tout à coup couverte d'un long sac qui l'enveloppait de la tête aux pieds. D'autres fois, le trépied et la chèvre à scier le bois allaient se placer à califourchon sur son cou. Très-souvent, des cordes, des rubans venaient tout à coup au milieu d'une conversation, s'enlacer autour du cou d'Adolphine, et lui serraient la gorge avec tant de force qu'elle en perdait la respiration. Je ne finirais pas, monsieur le rédacteur, si je voulais vous rapporter tout ce que racontent les témoins de ces scènes mystérieuses. Mais, demanderez-vous peut-être, n'y avait-il point ruse et comédie de la part de la jeune servante? C'est ce que des personnes sensées se dirent d'abord. Une d'elles, entre autres, mademoiselle Dolléans, sœur du maître de la maison, femme pleine de sagacité et de bon sens, se donna pour mission de surveiller Adolphine. Durant quinze jours, elle ne la quitta ni le jour ni la nuit; elle ne l'abandonna pas un seul instant. Eh bien! il a été impossible à mademoiselle Dolléans de découvrir la moindre tromperie dans cette jeune fille.

Il y avait déjà plus d'un mois que ces faits extraordinaires se reproduisaient chaque jour avec une intensité toujours croissante, lorsque mademoiselle Dolléans résolut de renvoyer sa servante. Adolphine Benoit retourna chez son père, à Péronville. Cette pauvre enfant recouvra *aussitôt* sa tranquillité.

» Chez M. Dolléans, tout rentra d'abord dans le calme le plus parfait, et cela dura une quinzaine de jours. Mais le mercredi des cendres, des événements tout aussi inexplicables que les premiers jetèrent de nouveau l'effroi dans cette intéressante famille. Cette fois, ce n'était plus une domestique qui en était l'objet, ce fut le plus jeune fils de M. Dolléans, enfant de deux à trois mois. Un jour, comme sa mère le tenait sur son giron, tout à coup le bonnet de l'enfant fut enlevé, et on ne sait ce qu'il devint; madame Dolléans lui en met un autre; bientôt celui-ci est coupé et enlevé de même, mais remplacé par une énorme cuiller à pot, qui couvre la tête de l'enfant, à la grande frayeur de sa mère. Depuis huit jours ce pauvre enfant est tourmenté de mille façons, malgré la surveillance assidue de ses parents; à chaque instant des ustensiles de cuisine se précipitent sur lui ou dans son berceau.

J'ai vu moi-même les pelles, les pincettes, les réchauds et une foule d'autres objets s'y trouver subitement, sans qu'on pût deviner comment tout cela y était transporté. Madame Dolléans m'a assuré qu'elle a vainement essayé d'attacher au cou de l'enfant des médailles et des crucifix; ces objets sacrés disparaissaient mystérieusement un moment après y avoir été placés.

» *Vous dire l'impression que ces faits produisent parmi nous serait impossible, j'y renonce : tout le monde crie au maléfice, au sortilége,* on va même jusqu'à jeter des accusations absurdes sur plusieurs personnes, qui sans doute sont bien innocentes de tout cela.

» Si vous croyez, monsieur le rédacteur, ces faits dignes d'être mis sous les yeux de vos lecteurs, je vous autorise à publier ma lettre, sinon jetez-la au feu. »

Il y a déjà huit jours que nous avons reçu la lettre de notre correspondant. Nous n'avons pas voulu la publier avant de nous être rendus sur les lieux. Deux de nous sont donc allés cette semaine dans le canton d'Orgères; ils ont interrogé des hommes sages, témoins oculaires, des cultivateurs instruits, des prêtres, des médecins; tous ont certifié exacts les faits avancés par notre correspondant. Maintenant comment expliquer des faits aussi extraordinaires? Ici, nous nous taisons. A la science et à l'Église en appartient la solution. Nous ajouterons seulement ce que M. et madame Dolléans nous ont dit, que le jeudi 1er mars, des exorcismes ont été faits sur l'enfant, et qu'aussitôt tout le désordre a cessé; l'enfant ne possède plus cette vertu *attractive,* pour parler comme M. Roger du *Constitutionnel.* Voilà ce que nous pouvons affirmer en toute vérité.

Deux ans après la cessation de tous ces phénomènes d'obsession, M. le marquis de Mirville écrivit au curé de Guillonville pour avoir des renseignements à cet égard. Il reçut la réponse suivante ;

« Monsieur, ce n'est pas M. le curé de Guillonville qui s'est chargé de faire les exorcismes pour *détruire l'obsession* de ces deux personnes de Guillonville ; c'est moi, curé du Cormainville, son voisin. Voici ce que j'ai fait, sans soupçonner ni attaquer personne : après m'être bien assuré par moi-même que les faits étaient réels, j'ai conduit à Chartres des témoins, en nombre suffisant et très-dignes de foi, à nos supérieurs ecclésiastiques, qui, bien convaincus de la vérité des faits et sans en être nullement étonnés, m'ont excité à faire les exorcismes, et c'est ce que j'ai *fait, suivant en tout point ce qui est marqué dans le Rituel,* et *le jour même* l'obsession a disparu entièrement, à la grande joie des pauvres fermiers, qui desséchaient de chagrin et de peine.

Tout ce qu'il y avait dans le journal l'*Abeille* était parfaitement vrai, et mille autres faits de ce genre.

» Vore très-humble serviteur,

» *Signé* : Lefranc, desservant de Cormainville.

» 22 février 1854. »

EXPÉRIENCES

DE COMMUNICATION SPIRITUELLE FAITES AVEC UNE CORBEILLE MUNIE D'UN CRAYON.

Par M. Salgues.

Monsieur le rédacteur, après la lecture de votre intéressante livraison de juin 1854, et la permission que vous m'avez donnée de vous transmettre quelques produits de communications pneumatiques, je me fais un vif plaisir de vous adresser divers détails de nature, j'espère, à intéresser vos lecteurs. Puisque des espiègles de la science, qui voudraient peut-être nier Dieu, s'efforcent par les plus pauvres démonstrations de nier les esprits et leur action, on ne saurait trop leur donner des preuves de cette action. Je ne dirai rien de l'innocente explication du *petit toc-toc* du docteur Schiff, dont la sublime découverte a fait pâmer de plaisir nos doctes académiciens, et dont M. du Vernet a fait bonne justice. Cependant j'ajouterai que tous les ouvrages américains sur cette matière disent que ce *petit toc-toc* de l'illustre docteur germanique, ou le petit bruit engastrimythe de M. Babinet, s'entend quelquefois jusqu'à deux milles, et que les maisons semblent devoir crouler lorsque les esprits donnent signe de vie. Moi-même j'ai été témoin en 1821 d'un tapage effroyable qui se fit entendre plusieurs jours dans les murs de la maison du sieur Pouplard, menuisier à Beaupreau, ce qui terrifia toute la population. Les dieux de la science universelle pourraient-ils nous dire aujourd'hui, après mûre réflexion, d'où venaient, en 1846, ces pierres énormes qui, tombant de trop haut et de trop loin pour décrire une parabole appréciable, ont criblé pendant trois semaines la maison du sieur Lerible, marchand de charbon auprès du Panthéon, sous les yeux de la police, des autorités et des militaires qui formaient un cordon *sanitaire* autour de cette maison, isolée alors à cause des démolitions? — Tous les journaux de Paris en ont fait mention, et M. Schiff a manqué à l'Académie à cette époque

pour lui inspirer une heureuse explication de ce phénomène en dehors des causes spirituelles. Remercions ces messieurs qui, ne voulant point admettre d'esprits, font de généreux efforts pour chasser les rieurs de leur camp. Avec ces derniers nous rirons de nos *vibrations nerveuses* qui, soit avec des tables, des chaises ou des corbeilles, nous disent des choses très-intelligentes, imprévues, quelquefois philosophiques ou en langues étrangères, incomprises des témoins, comme cela est arrivé chez M. des Mousseaux, où un esprit a répondu en hébreu, interprété plus tard par une personne étrangère à cette séance et comme cela est arrivé dans notre cercle. Nous rirons de cette puissance de notre *imagination*, de ce *reflet de notre pensée*, suivant MM. Babinet et M.... — Quoi! c'est à notre pensée que nous devons les injures, les impertinences ou les grossièretés qui nous sont quelquefois mais rarement répondues, et comme on en verra tout à l'heure un spécimen. Dira-t-on aussi que ce sont nos *vibrations nerveuses* qui produisent sous nos corbeilles des dessins certainement bien inattendus? Ces messieurs, qui affectent de méconnaître l'existence des esprits, n'ont donc jamais lu M. le baron Dupotet, qui, avouant son matérialisme passé, dit : « Qu'un élément inconnu dans sa nature » secoue l'homme, le tord comme l'ouragan le plus terrible fait du » roseau, le lance au loin, le frappe en mille endroits à la fois sans » qu'il lui soit permis d'apercevoir son invisible ennemi et qu'aucun » abri ne puisse le garantir, voilà ce que j'ai vu. Un jour cette *force* » évoquée (aujourd'hui il reconnait les mauvais esprits) agita tout mon » être, et mon corps, entraîné par une sorte de tourbillon, était, » malgré ma volonté, contraint d'obéir ou de fléchir. Une puissance » occulte venait de me prêter son concours.... En pratiquant ces » œuvres, j'avoue que la peur me prit. Je vis des choses extraordi» naires, étranges, et je sentis en moi comme l'*approche* et le *contact* » d'êtres *invisibles*. Je ne crois point au diable, et cependant j'ai été » *effrayé;* mon scepticisme finit par être vaincu. Il est bien permis » d'avoir le frisson quand la maison *tremble.* » Eh bien! que dites-vous, messieurs les infaillibles, de ce petit toc-toc? Quoi! M. le docteur Dupotet n'a pas reconnu que c'était un effet de sa volonté, de son imagination! O messieurs les savants! ou vous êtes battus, et vous en conviendrez, ou vous direz que M. Dupotet est un imposteur avec les millions d'Américains et les milliers d'Européens qui croient que, par la raison que l'âme est essentiellement immortelle, que l'âme est un esprit, il y a nécessairement des esprits. Mais venons aux résultats de mes propres expériences, que je fais comme étude et non pour

mon amusement, et cependant sans pouvoir suivre un plan, parce que les dames écartent volontiers les questions sérieuses.

Le journal *la Patrie* nous ayant donné en 1853 une lettre d'un M. Morin, qui n'a pas *perdu l'esprit*, et qui nous disait qu'une corbeille perforée d'un crayon avait écrit *monde fragile*, puis, *si vous voulez connaître les esprits, faites la chaîne comme autrefois;* j'en parlai, sans vouloir essayer une pareille expérience, qui me paraissait impossible. Trois personnes voulurent faire cette épreuve et me forcèrent en quelque sorte d'être la quatrième. Je m'en trouvais comme honteux, lorsque au bout de dix minutes nous sentîmes comme une force qui entraînait nos mains. Nous posâmes le crayon sur le papier, et il s'y promena. Alors nous fîmes les questions suivantes : « Y a-t-il un ciel? — Oui. — Par qui est-il habité? — Dieu. — Qu'est-ce que Dieu? — Esprit. — Qu'est-ce qu'un esprit? — Dieu. — Notre âme est-elle immortelle? — Oui. — Où va-t-elle au moment de notre mort? — Dieu. — Les esprits peuvent-ils nous voir? — Oui. » Grand était notre étonnement en voyant que des réponses s'écrivaient ainsi sous une *corbeille.* Quelques personnes exprimant l'opinion que ce pouvait être produit par la pensée, je demandai à l'esprit s'il entendait l'anglais. Sur sa réponse affirmative, et certain que personne autour de moi ne connaissait cette langue, je demandai quel était le plus âgé de moi ou de M. B..., ce que j'ignorais complétement, et quelle était la différence d'âge. Je traduisis la réponse à M. B..., qui en reconnut l'exactitude. *Il n'y avait donc pas là influence de la pensée.*

Les Américains disent que dans ces communications les esprits semblent nous soumettre à un noviciat, et en effet, dans le commencement, nous n'obtenions souvent que des ronds sans fin, puis des jambages insignifiants, puis des mots sans articles; puis quelques mots, des phrases, enfin des pages. Il faut avouer que si ces ronds avaient été dus à notre imagination, celle-ci eût été bien stérile, et que nous eussions eu un courage robuste en nous fatiguant pendant une heure pour nous contenter de si simples ronds. Toutefois, un esprit plus généreux que les autres a jugé à propos de nous donner la surprise d'un encadrement parfait d'une pareille œuvre, et de tourner de droite à gauche après avoir tourné de gauche à droite. Enfin, j'avais préparé un jour une douzaine de noms sur de petits carrés de carte, et j'en touchais un du doigt sous la corbeille. Je dis : « Puisque les esprits nous voient, quel est le nom que je touche? — Émilie. — Et celui-ci? — Justine. — Et celui-là? — Napoléon. » Ces noms écrits étaient ceux que j'avais montrés. Une demoiselle demande : « Qu'étais-je

avant d'être dans le monde? — Souffle. — Où étais-je? — Espace. — Que suis-je? — Mélanie. — Où vais-je? — Vers Dieu. — Qu'est-ce qui me répond? — La corbeille. » Un magnétiseur entre, la corbeille s'arrête; il passe dans une autre chambre, elle marche. « Qu'est-ce qui t'empêchait d'écrire tout à l'heure? — Le magnétiseur. — Que te fait un magnétiseur? — Des miracles. — Peut-on guérir la vigne? — Non. — Et les pommes de terre? — Impossible. — Qu'est-ce qui nous met en communication avec les esprits?—Le fluide magnétique.— Quel est, dans le monde des esprits, l'opinion à l'égard de Schamyl? — Héros fascinateur inspiré par Dieu. — J'invite l'esprit à nous écrire quelque chose de spontané. — La fuite rapide du temps doit nous donner la mesure de nos actions et amener la pensée de la mort, c'est-à-dire de l'éternité. »

Mademoiselle M..., pour s'assurer jusqu'à quel point les esprits peuvent lire dans nos pensées, propose que chacun de nous en écrive une et la cache dans un livre. Elle avait écrit la sienne d'avance. L'esprit écrit : « Sculpteur grec, j'ai été Callimaque, l'ordre corinthien est ma gloire. — J'aime beaucoup mon père et Herminie. — Les esprits feront la conquête du monde. » Les billets ouverts ont présenté la même chose, lettre pour lettre. Ah! s'écrieront les infaillibles savants, voyez-vous bien qu'il y a transmission de pensée. — Non pas positivement; mais les esprits connaissent parfaitement ce que nous pensons et même ce que nous avons pensé, ce que nous faisons et ce que nous avons fait. Qu'on juge si l'Esprit suprême pourra y être étranger. Ici ce ne sont pas nos pensées qui se dessinent par l'action nerveuse, c'est l'esprit qui prend dans notre cerveau ce qu'il y voit. Mais est-ce une raison pour que les esprits ne nous disent pas souvent des choses que nous ignorons ou qui nous déplaisent quelquefois? Qu'on en juge par ce qui va suivre; car voilà un esprit maussade et galant tout à la fois.

« Avez-vous été homme? — Oui. — Peut-on savoir votre nom? — Pas de réponse. — Votre nationalité? — Pas de réponse. — Voyons, répondez? — Curieux. — Étiez-vous Français? — Archicurieux. — Voyons, j'insiste. — Bougre. — Est-ce à nous que tu adresses cette charmante épithète et sans motif? — A toi. — (Je repousse avec horreur une épithète d'un si mauvais goût et tous les Bulgares.) Et toi, es-tu au moins un bon b...? — Oui, très-bon. — Tu es donc une bonne âme? — Oui, oui. » (M. M.... dira-t-il que ces réponses sont dues à mes vibrations nerveuses, à la transmission de ma pensée?) « Nous ferais-tu du mal si tu le pouvais? — Non, jamais. — Nous

aimes-tu bien? — Pas tous. — Qui aimes-tu le mieux de nous trois? — Mélanie. — Et après? — Plus rien. » Il est remarquable que cet esprit emploie ici une mauvaise locution locale. On entend dire à Angers : J'ai appelé, *rien* ne m'a répondu, et dans les ventes publiques : Rien ne dit plus rien? Huit jours après nous retrouvons le même esprit; car nous les reconnaissons à leur caractère et à leur écriture.

« Es-tu l'esprit qui nous a répondu il y a huit jours? — Oui. — Y a-t-il un diable? — Certainement. » Après certainement il y a un mot illisible. « Quel est ce second mot? — Cherchez » Nous cherchons.— Nous avons cherché en vain. Nous invitons l'esprit à le récrire. « Je m'amuse. — En quelle année êtes-vous né? Écrivez en chiffres, quatre au plus. — 0000. — Le diable aime-t-il les protestants? — Cela ne me regarde pas. — (J'ai fait souvent cette question et en différents lieux, la réponse a toujours été Oui.) Qui reconnais-tu pour ton chef spirituel? — Dieu. — L'aimes-tu bien? — Oui et Mélanie. — Connais-tu l'avenir? — Dieu seul le connaît. — Donne-nous deux mots de ta pensée? — Jésus, aime-le. » Quelques jours après nous le retrouvons encore. « Sommes-nous raccommodés? — Bah! » Il dessine spontanément une figure humaine. Mademoiselle Mélanie, très-fraîche, très-colorée, lui demande son portrait. Au mouvement de la corbeille, nous croyons qu'il ne fait qu'un barbouillage; mais, en la levant, nous sommes surpris de trouver le dessin parfait d'une *rose* avec ses *feuilles*. (Oh! M. M...! que nos vibrations nerveuses ont de talent! Si les expériences sont *sottes*, dites au moins qu'elles sont galantes.) Madame X... demande aussi son portrait. — Il écrit : Maligne et spirituelle, mais bonne amie, puis il dessine son portrait assez ressemblant.

Un autre jour, à cette question : « As-tu été homme? » la réponse fut : « Si. — Qui es-tu donc? — Español. — Quel nom? — Pas de réponse. — Ta profession? — Pas de réponse. — Entends-tu le français? — *Quiero decir el que* (il fallait *lo que*) *quiero. Os habeis de dudar de todo. Es menester dudar mayormente de si mismo. Creer solamente en Dios y en sus santos mysterios, pensar poco, hablar aun menos*, etc., etc. » Il a écrit ainsi six pages, terminant, pour s'essayer en français, par ces mots : Remembrer souvent vous. Je lui dis en français que, pour terminer la séance, je l'invitais de nouveau à nous donner sa profession sur la terre. Il écrivit : *Hidalgo y albañil*, noble et maçon. La traduction de ce qui est ci-dessus est : « Je ne dirai que ce qu'il me fera plaisir de dire. Vous devez douter de tout. Il faut douter princi-

palement de soi-même; croire seulement en Dieu et en ses saints mystères; penser peu, parler encore moins, » etc., etc... Une personne qui a quelque idée de la transmission de pensée me dit que c'est assez que je connaisse cette langue pour qu'on soit autorisé à croire à cette dictée mentale de ma part. Je lui fis observer que ces pensées ne sont nullement les miennes (*pensar poco*), à moi qui crois que Dieu nous a donné l'intelligence pour que nous en fassions usage; que je n'aurais pas dicté EL *que* pour LO *que*; que je n'aurais pas fait ce mauvais français, remembrer souvent vous; que je ne me serais pas servi d'un terme du quatorzième siècle, remembrer, pour se souvenir, encore usité en anglais : *to remember;* enfin je dis que je n'aurais point employé un infinitif en parlant à l'impératif. — Vous voyez, monsieur, qu'il est bien aisé de réfuter cette opinion entêtée de transmission de pensée, qui se dresse toujours comme un porc-épic contre l'existence et l'action des esprits.

Vous voyez que, comme M. des Mousseaux, je n'ai pas le malheur de ne rencontrer que des démons. Toutes les âmes humaines devant être dans les mêmes conditions spirituelles, pourquoi celles des gens de bien n'auraient-elles pas le même privilége que celles des méchants, de venir à notre appel? Dira-t-on que les premières ne quittent pas les régions de béatitude? Je répondrai qu'il serait plus aisé de croire à l'apparition d'esprits libres qu'à celle d'esprits reclus, qui ne devraient pas avoir la faculté de se donner des congés. Le lieu de douleurs, de privations dans l'espace, comme le disent les esprits, me paraît être la région aérienne qui nous touche, et que les mauvais esprits ne peuvent pas quitter. Elle est leurs Palus-Mœotides, que les bons esprits ne font que traverser. Ce ne sont là au reste que des présomptions.

Agréez, etc. SALGUES.

Angers, 16 juillet 1854.

FORMULE D'UN PACTE AVEC LE DÉMON.

Nous ne citons pas le fait suivant comme une preuve de sorcellerie, puisque les choses de cette espèce ayant été niées de la manière la plus absolue en vertu des prétendus progrès du siècle, le sortilége n'étant plus devant la loi ni un crime, ni un délit, les tribunaux n'ont plus à

instruire aucun procès de cette espèce. Dès lors on est privé des lumières que pourrait produire l'audition des témoins.

Au reste, qu'on croie ou non à la réalité de la sorcellerie, on ne saurait jamais regarder comme innocents des pactes comme ceux que nous allons rapporter, dans lesquels les signataires demandent au démon le pouvoir de causer les maladies qu'ils désireront, et de pouvoir les guérir à leur volonté.

Que dire aussi de ces hommes qui, pour de l'argent et le pouvoir de faire du mal à leurs semblables, ne craignent pas de donner leur âme au démon après leur mort ?

Voici le fait qui donne lieu à ces réflexions :

Nous lisons dans le *Journal de Valenciennes* (août 1854) :

« Au dix-neuvième siècle, en l'an de grâce 1854, dans notre arrondissement, qu'on dit très-éclairé, il existe encore un sorcier : J.-B. Ribeaucourt a des rapports avec les esprits infernaux qui tiennent leur sabbat à Marquette, près Bouchain. Dans tout le pays, il est craint comme un diable, et on lui baise les ergots.

» François Durot, cultivateur et marchand de chevaux à Vred, avait des vaches malades ; sans doute qu'on leur avait jeté un sort. Aussi a-t-il eu recours au sorcier de Marquette.

» Le disciple de Satanas commence par demander 20 fr.; puis, quand il a palpé l'argent et qu'il l'a fourré dans son gousset, il fait deux ou trois grimaces, crache à terre en disant : « Allez, vous avez eu de la foi, vos vaches sont guéries. » Ensuite, toujours inspiré par Béelzébuth, il court trouver la femme de Durot, pendant que celui-ci est à Marquette, et lui annonce qu'à partir de ce jour ses bestiaux ne seront plus jamais malades; qu'une seule formalité était à remplir : c'était de lui donner sur-le-champ 20 fr., un mouchoir presque neuf et une chemise qui n'ait été lavée qu'une fois. — Affaire conclue.

» A son retour, le mari est très étonné d'apprendre que Ribeaucourt s'est fait payer une seconde fois, et il demande des explications. « Cours à Cambrai, à l'archevêché, lui réplique le sorcier, tu réciteras des prières, mais avant de partir, donne-moi... — Non, merci! tu vas tout m'enlever jusqu'à mon dernier sou! » Durot commençait à ouvrir les yeux.

» Une femme de Marcq-en-Ostrevent a été également victime d'une escroquerie du même genre. Ayant appris qu'elle avait des vaches malades, Ribeaucourt s'est offert pour enlever le sort qu'on avait jeté sur elles; il les a regardées longtemps, ne les a pas guéries, mais s'est fait donner pour ses honoraires 20 à 25 fr.

» C'est alors que le diable a joué à son familier un tour de sa façon. Il a permis que la police fût instruite des faits et gestes de Ribeaucourt et qu'elle fit une descente à son domicile. Là, entre autres choses curieuses, on a trouvé les pactes suivants, conclus avec le diable et signés par deux cultivateurs de Marquette :

Premier pacte avec le diable.

« Len mille huit cen cenquante trois, le quate octobre, après avoir fait pacte avec (toi, Satan) pour la somme de cen et dix mille francs en orre et en argens, tous orre et argens de France, bon et valable pour en faire à ma vonlonté. Je fait pacte avec tois à condision que tus ne mes feras auqun malle sur moi ni dans mon corps. Je te donne mon hâmme après mon desais.

» Sinier : André Joseph D... »

Second pacte avec le diable.

« L'an mille huit cen cenquante trois, le trois hoctobre, je fait pacte avec (toi, Satan) pour la somme de trois cent mille francs, la motier en ors en pièse ceinq francs, tous ors et argens de Franse, le tous bon et valable pour en fairre à ma volontée. Je tus demande que tus me donne les pouvoir de cosée des maladis a quis se bon mes fera plassirre et les guerire moi même ; que nulle homme vivans ne puisse les guerire enit en avoirre aucune connaissanse des maladie que je coserais ; et tu me donneras conaissanse pour guerirre de malle et de maladie, soi quelle malle que se soit, que je puit la guerirre quante se bon me fera plaisirre. Je fait pacte avec tois acodision que tu nes mes feras aucun malle nis sur moi nie dans mon corps. Si tus macorde la demande que je tès fait, je te donne mon hamme après mon desai, et voilà ma signature, a condision que tu m'aparaiteras tous les fois que je tapellerais pour aconplire mes volonté, et mon désire est que tus me fasse ganier à tous les geu, quand se bon me fera plaisirre.

» Sinier : Philippe-Joseph R. . »

» Tels sont les documents incroyables qu'on a lus à l'audience. Le rédacteur de ces deux pactes avec Lucifer est possédé lui-même du démon de l'ivrognerie, et il comparaît complétement ivre devant le tribunal. Il est condamné pour escroquerie à un an et un jour de prison et à 50 fr. d'amende. — Messire Satanas n'est pas venu le délivrer. »

LES AMES DES MORTS PEUVENT-ELLES SE MANIFESTER PAR LES TABLES?

Monsieur le rédacteur, un de vos collaborateurs les plus distingués, M. le chevalier des Mousseaux, après vous avoir adressé une première lettre où il résolvait cette question par la négative (p. 50), vous en a envoyé une autre (p. 127) où il soutient la même opinion de la manière la plus affirmative, sans tenir compte de la réponse pleine de modération et de sagesse que vous lui aviez faite. Il veut que les démons parlent toujours par les tables, que l'*esprit provoqué par l'homme à se mettre en rapport avec lui soit constamment mauvais.* C'est uniquement ce ton exclusif et absolu que vous aviez combattu; vous lui aviez opposé l'âme de Samuel *provoquée* à se montrer par la pythonisse d'Endor, et obéissant à l'évocation.

Permettez-moi de vous adresser une autre réfutation de l'opinion de M. des Mousseaux, que votre honorable correspondant ne récusera pas sans doute, car le contradicteur n'est autre que M. des Mousseaux lui-même. Nous citons textuellement un chapitre de son livre sur les démons intitulé *Quels sont les esprits qui nous apparaissent ?*

« Bientôt peut-être, dit M. des Mousseaux, les apparitions de ces anges déchus dont nous nous entretenons seront pour nous un fait inondé des lumières de l'évidence. Mais parmi les esprits qui franchissent les barrières de notre brumeuse nature pour nous apparaître, ne se présente-t-il jamais que les démons? Ne sommes-nous point aussi facilement visités par des âmes humaines, et dans ce cas, d'où sont ces âmes? Que sont-elles devenues après le trépas? Quel est leur sort? Que nous enseigne à ce sujet la théologie, et qu'en pensait l'antiquité païenne? Car les erreurs du paganisme ne furent la plupart du temps qu'une forme des vérités primitives que l'homme se plut à couvrir d'un voile, à draper d'un linceul, et dont son orgueil violenta les lois et les allures.

» Ce que les anciens croyaient de l'âme, Apulée le résume en deux mots, d'une manière presque complète, dans son livre des *Métamorphoses* ou de l'*Ane d'or.*

» L'âme humaine enfermée dans le corps est appelée démon (δαιμων), et ce démon, notre langue peut le nommer un génie. Je hasarde ce terme, parce que le dieu qu'il représente est l'âme de chaque homme, dieu immortel, et qui cependant naît en quelque sorte avec l'homme.

» Dans un autre sens, l'âme humaine dégagée du corps se nomme encore démon ; elle est ce que l'ancienne langue latine appelait *lemure*. Parmi ces lémures, les uns, divinités paisibles et bienfaisantes, sont chargés du soin de leur postérité, sous le nom de *lares domestiques*. L'appellation de *larves* désigne au contraire ceux que leurs crimes en cette vie ont privés d'un séjour heureux, et qui, errant dans une sorte d'exil, sont le fléau des méchants et la vaine terreur des bons.

» Lorsqu'on ignore si le génie, si le lémure est *lare* ou *larve*, on le nomme *dieu-mâne*, titre d'honneur qui ne doit appartenir qu'à ceux dont la vie fut réglée selon les lois de la justice, et que les hommes ont divinisés.

» Cette division des démons ne regarde que ceux qui vécurent dans un corps humain, car il en est une foule d'autres qui ne furent jamais soumis aux liens du corps.

» Eh bien! ces esprits séparés de leurs corps sont ceux que notre langue vulgaire désigne par le nom d'âmes en peine, de revenants, de fantômes, lorsqu'ils apparaissent aux yeux des mortels sous une forme sensible. Les catholiques ont-ils quelque raison qui les engage à considérer comme réelles ces manifestations, ou qui les en détourne? Un si grand nombre d'agents naturels peuvent impressionner les sens de l'homme, et par un désordre momentané créer des illusions dans son âme, susciter des fantasmagories qui le porteront quelquefois à douter de lui-même! Qui le conteste? Mais en dernière analyse, des chrétiens peuvent-ils croire à la réalité de ces apparitions, lorsqu'ils se sont préalablement entourés des conditions philosophiques sur lesquelles toute certitude doit étendre sa base? Un mot de la Bible va nous répondre :

» Samuel était juste, et il sortit bien effectivement de sa tombe, ou du moins il se manifesta comme sortant de sa tombe aux paroles magiques et sacriléges de la pythonisse d'Endor. C'est ce que nous enseigne le Ier livre des Rois (ch. xxviii).

» Plus tard, lorsque notre Sauveur mourut sur la croix : « Les sé-» pulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints qui étaient morts » ressuscitèrent. Étant sortis de leurs tombeaux après sa résurrection, » ils entrèrent dans la cité sainte et furent vus de plusieurs personnes » (saint Matthieu, ch. xxvii). »

» Les âmes des bienheureux, les âmes du purgatoire et celles des damnés peuvent également nous apparaître et nous pouvons les voir, dit la *Théologie mystique* de Schram. Ces dernières sont comme les

hérauts de la justice divine, et leurs manifestations s'accomplissent en guise de hauts enseignements (p. 210).

» Assez de prodiges se sont opérés, s'opèrent tous les jours en Amérique et jusqu'au milieu de nous, par l'intermédiaire de personnes que les esprits ont élues, ou même par l'intermédiaire *de simples objets inanimés;* assez de milliers de personnes, et je suis du nombre, ont été témoins de quelques-uns de ces prodiges pour que l'on puisse raconter des faits du surnaturel le plus bizarre, sans trop effaroucher les hommes de bon sens, qui tous naguère nous eussent fermé la bouche avant de se donner la peine de réfléchir ou d'examiner. Toutefois, si le lecteur se sent d'humeur à rire de ma première narration, qu'il se déride un instant, rien de mieux; mais avant de nous juger espérons qu'il voudra terminer la lecture de cet opuscule.

» A ce propos donc, les *Annales de la Société de Jésus,* citées en ce point comme authentiques par le professeur de théologie *Thyrée*, rapportent un trait qui, s'il n'est point d'une vérité philosophiquement établie, témoigne au moins de la foi des catholiques sur cette matière.

» Elles nous disent qu'une jeune fille, nommée Catherine, étant venue à mourir au Pérou, après s'être fait un jeu de profaner par ses sacriléges le sacrement de pénitence, la certitude de la condamnation de cette jeune fille frappa bientôt de terreur ceux qui l'avaient antérieurement connue; car à peine eut-elle rendu le dernier soupir que son rôle devint celui des démons envoyés par l'enfer pour tourmenter les vivants. Un cheval, doux et paisible jusqu'à ce jour, tomba tout aussitôt dans des accès de fureur, brisa les liens qui le retenaient, et de ses ruades fit trembler la muraille. Les chiens témoignèrent de leur crainte par de longs et lugubres hurlements. Un jeune homme fut tiré par le bras hors de son lit. Une des servantes, frappée à l'épaule d'un invisible coup de pied, en conserva la marque pendant plusieurs jours. Aussitôt que fut mis en terre le cadavre de la jeune fille qui s'était immédiatement putréfié, une grêle de tuiles et de briques tomba sur les toits des maisons, *à la vue des habitants de la ville.* Une des servantes vit Catherine saisir un vase et le briser avec un horrible fracas. La maîtresse de la maison émue de ce bruit et entrant dans la pièce d'où il partait, une moitié de brique vint frapper le mur avec une violence inouïe. Une image du Christ ayant été le jour d'après collée sur la muraille, fut arrachée en présence de tous les habitants du lieu, et déchirée en trois lambeaux. J'abrége ce trait que je choisis entre mille, et qui figure parmi les exemples donnés comme fort rares d'ailleurs de l'apparition des damnés.

» D'après les mêmes autorités, lorsque les âmes du purgatoire se manifestent à nos regards, leur désir n'est pas le moins du monde d'exciter dans notre esprit un sentiment de terreur. Leur but est de recourir à nos prières; c'est de solliciter de notre compassion des œuvres qui les affranchissent de leurs peines et dont l'utilité soit réciproque.

» C'est ici le lieu d'écouter un récit de saint Grégoire. Germain, évêque de Capoue, ayant été envoyé par son médecin à des eaux minérales, vit apparaître devant lui, dans les thermes, le fantôme de Paschase. L'évêque, saisi de frayeur, lui demanda ce que pouvait faire en ce lieu un homme d'une si haute dignité; car Paschase avait été diacre du saint siége.

» Seigneur, reprit Paschase, c'est en ces thermes que je subis ma pénitence, et je viens vous supplier d'adresser pour moi vos prières à Notre-Seigneur : priez, priez; et, revenant en ce lieu, si vous ne me voyez plus apparaître, sachez que vous êtes exaucé! Germain pria, revint, et Paschase ne se fit plus voir (*Thyrée*, p. 4; *saint Grégoire*, liv. IX *Dialog.*, ch. XXXIX). De tels prodiges ne sont point très-rares, et je pourrais ajouter à ce récit des relations curieuses, dont je tiens les détails circonstanciés de prêtres et de laïques *aussi éclairés que sains d'esprit et de corps*. Plusieurs de ces apparitions, qui s'étaient manifestées sous forme de colonnes de vapeurs, s'affaissant et disparaissant avec une sorte de sifflement, après que des paroles en étaient sorties, me rappelèrent une des singularités de l'obsession du presbytère de Cideville.

» L'expérience de personnages très-compétents nous enseigne que s'il est quelque chose de rare, c'est l'apparition des damnés et leur intervention dans les affaires des vivants. Quant aux apparitions des âmes du purgatoire, elles se répètent à des intervalles plus rapprochés. Enfin, les manifestations sensibles des démons qui aiment à nous entraîner dans l'erreur, en se faisant passer pour des âmes des morts, l'emportent considérablement en fréquence sur toutes les visites de ce genre (*Thyrée*, p. 34; *saint Augustin, Cité de Dieu*).

» Si l'esprit qui se manifeste est d'un damné, nous est-il dit, l'apparition surgira de préférence dans les lieux où mourut, soit un infidèle, soit un homme dont la renommée a fait valoir les actes ou les sentiments antichrétiens. Vous entendez alors des bruits étranges, des clameurs stridentes, des voix, d'incohérents discours, et les objets inanimés se meuvent à vos yeux et se transportent d'une place dans une autre, puis enfin, je ne sais quelles molestations, quelles taquine-

ries, quels maux ou quelles tortures suivent ou accompagnent ces détestables phénomènes.

» L'âme qui subit la rude épreuve du purgatoire nous inspirera peu de terreur, on ne doit redouter de sa part aucun fléau. Nulle impatience n'éclatera dans ses gémissements et dans ses soupirs; les paroles qu'elle adressera seront exemptes de tout péché, elles respireront l'humilité, la soumission, et elles auront pour but le soulagement tout spécial de cette âme. Et si Dieu permet de telles apparitions, ce sera généralement dans les lieux saints, dans des églises surtout, ou bien encore dans des endroits hantés presque aussitôt après le décès de quelque fidèle mort dans des sentiments de piété (*Thyrée*, p. 269).

» Mais lorsque c'est un démon qui sort de son infernale invisibilité pour frapper en nous les sens de l'ouïe et de la vue, son apparence n'est que rarement celle de la forme humaine. Le plus souvent vous voyez bondir auprès de vous un monstre, un animal féroce ou grossier (*saint Athanase*); sa présence est annoncée par des bruits inexplicables, par des clameurs sauvages inouïes, et qui semblent caractériser les démons, puisque nul autre esprit n'accompagne de la sorte son apparition. S'il parle, ce doit être pour blasphémer ou pour révéler des choses dont la connaissance passe la portée naturelle des facultés de l'homme et le conduit au mal.

» Aux fléaux dont les démons nous affligent, nous les reconnaissons, puisque telle en est la gravité qu'aucun esprit humain ne saurait en engendrer de pareils. Nous les reconnaissons également aux services qu'ils nous rendent, en ce que leurs actes surpassent les forces de l'homme: ce sont des crimes; c'est une violation des lois de la nature, c'est le résultat presque évidemment nécessaire d'un pacte tacite ou expressément formé. Ne s'agit-il que de jeux, de lutineries, de bagatelles, s'il s'y mêle ou s'y glisse du surnaturel, ce sont encore les démons qui opèrent, et c'est *au résultat* que vous les reconnaîtrez comme le lion se reconnaît à sa griffe (*Thyrée*). Déjà sous plus d'un rapport, l'histoire des tables tournantes est la confirmation de ces dernières paroles. »

J'espère, monsieur le rédacteur, que cette longue citation de M. des Mousseaux suffira pour prouver que les âmes des morts peuvent se manifester aux vivants, même provoquées par l'homme; et quoique tout prouve que ces provocations artificielles donnent lieu le plus souvent à des manifestations de mauvais esprits, c'est sortir des faits connus et tomber dans l'exagération que de soutenir que les âmes des morts ne parlent jamais par les tables.

J'ai l'honneur, etc. Du Jardin, un de vos abonnés.

CORRESPONDANCE.

Quelques personnes, oubliant le but et l'esprit de ce journal, nous font des demandes que nous ne saurions satisfaire. Les unes voudraient des indications pour retrouver des trésors perdus, d'autres des renseignements sur des personnes absentes, sur des papiers qu'on ne peut retrouver, sur les auteurs de certains vols, etc. Les lettres de cette nature resteront constamment sans réponse.

Parmi les communications que nous adressent nos abonnés, il en est qui non-seulement ne sont pas signées, mais même qui sont dépourvues de tous les moyens de vérification qui seraient si nécessaires dans des faits de cette nature. Lorsqu'il nous arrive de donner une place dans nos colonnes à des récits de cette espèce, il est évident que nous ne leur accordons qu'une médiocre importance et que nous n'entendons pas en garantir l'authenticité. C'est une réserve que nous faisons une fois pour toutes. Au reste, nous serons toujours très-sobre de relations de cette espèce.

Le curé d'une petite paroisse nous écrit ce qui suit :

Cloches qui tintent seules. — « Dans la commune de T..., canton de P..., M. R..., riche cultivateur, avait eu un procès et avait fait vœu de faire ériger un calvaire s'il gagnait ce procès. Il le gagna, mais il n'accomplit pas son vœu, soit par négligence, soit par oubli, nous l'ignorons. Peu de temps après il mourut. Sa veuve, désolée, pleurait son mari et ne pouvait se consoler de cette perte. Toutes les nuits elle était réveillée à la même heure par la cloche de l'église, qu'elle croyait entendre sonner. Ses voisins entendaient aussi ce même bruit, qui se répétait chaque nuit pendant plus d'une heure. A la fin, fatigués de ne pouvoir plus dormir, ils allèrent à l'église, montèrent dans le cloche et trouvèrent les cloches immobiles ; ils en ôtèrent même le marteau. Mais ces précautions furent inutiles : le même bruit les poursuivait toujours, et on ne pouvait l'attribuer à rien. A la fin madame R... se souvint que son mari avait promis un calvaire et qu'il n'avait pas accompli son vœu. Alors, attribuant ce bruit à la demande que M. R... faisait d'élever le calvaire, elle en fit planter un, et dès lors personne n'entendit plus ce bruit. »

Une de nos abonnées nous écrit de Beaujeu en date du 22 juillet dernier :

CORBEILLE QUI ÉCRIT SOUS L'INFLUENCE D'UN MÉDIUM QUI NE SAIT NI LIRE NI ÉCRIRE. — « Je ne suis ni crédule ni superstitieuse, mais je crois fermement aux esprits, et, dût la philosophie actuelle sourire de ma bonne foi, je crois aux démons. J'ai pour garant et le démon de Socrate, et l'évocation d'Endor, et les Évangiles. Je viens vous rendre compte d'une scène qui s'est passée dans notre petite ville. Ce souvenir me fait encore frissonner.

» Les tables tournantes nous avaient laissées dans le doute, nous voulûmes entendre les esprits frappeurs, nous voulûmes les voir écrire. Nous nous adressâmes à une bonne femme renommée pour le pouvoir qu'elle a sur les esprits; nous lui donnâmes rendez-vous chez une modiste spirituelle et sage. C'était le soir à la lueur d'une faible bougie : une élégante corbeille noire, à laquelle un crayon rouge était attaché par une faveur cramoisie, se trouvait placée sur une feuille de papier. La sibylle, pâle, les cheveux épars, nous fascinait de son regard sombre; l'assemblée, muette d'attention et presque de terreur, était dans l'attente. M. le curé de la ville lui demanda : *Où est maintenant M. J... ?* La corbeille, que touchait à peine la sibylle, écrivit : *Il est dans sa chemise, la tête lui sort, m.....* La réponse n'était pas spirituelle, cependant elle fut goûtée. Un cœur tendre lui demanda : *M'aimes-tu? — Non, J.... f...... — Est-ce le diable qui écrit? — Oui, et je ne suis pas le seul ici.* Il annonça à une personne qu'il était sûr de l'avoir un jour. La corbeille écrivait, écrivait, écrivait, et cependant notre médium, connue de la ville entière, ne sait ni lire ni écrire. Ce n'était donc pas elle qui traçait les lettres, ce ne pouvait être qu'un démon; c'était, il est vrai, un démon de bas étage n'ayant pas vu encore la bonne compagnie, mais c'était évidemment un démon. L'assemblée se retira palpitante d'émotion. »

Paris. — Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

LA

TABLE PARLANTE

JOURNAL

DES FAITS MERVEILLEUX.

LIEUX HANTÉS.

APPARITION DU DÉMON

SOUS FORME D'UN CHIEN NOIR QUI SE FAIT VOIR A TOUT UN BATAILLON DE SOLDATS FRANÇAIS DANS UNE VIEILLE ABBAYE ABANDONNÉE, ET HANTÉE PAR LES ESPRITS.

M. le docteur Parent, dont tous les médecins connaissent la véracité et la loyauté, a raconté à l'auteur de l'article INCUBE du *Dictionnaire des sciences médicales* (t. IV) le fait suivant attribué par lui à une sorte d'épidémie de cauchemar. Après avoir cité l'événement, nos lecteurs n'auront pas besoin de beaucoup de réflexions pour rejeter l'explication du narrateur, qui ne voit là qu'un phénomène maladif.

« Le premier bataillon du régiment de... dont j'étais chirurgien-major, dit le docteur Parent, se trouvant en garnison à Palmi, en Calabre, reçut l'ordre de partir à minuit de cette résidence pour se rendre en toute diligence à Tropea, afin de s'opposer au débarquement d'une flottille étrangère qui menaçait ces parages. C'était au mois de juin, la troupe avait à parcourir près de quarante milles de pays. Elle partit à minuit et ne parvint à sa destination que vers les sept heures du soir, ne s'étant reposée que peu de temps et ayant souffert beaucoup de la chaleur. Le soldat trouva en arrivant la soupe prête et le logement préparé.

Comme le bataillon était venu du point le plus éloigné et était arrivé le dernier, on lui assigna la plus mauvaise caserne, et huit cents

hommes furent placés dans un local qui dans les temps ordinaires n'en aurait logé que la moitié. Ils furent entassés par terre sur de la paille, sans couverture, et, par conséquent, ne purent se déshabiller. *C'était une vieille abbaye abandonnée. Les habitants nous prévinrent que le bataillon ne pourrait rester dans ce logement, parce que toutes les nuits il y revenait des esprits et que déjà d'autres régiments en avaient fait le malheureux essai.* Nous ne fîmes que rire de leur crédulité; mais quelle fut notre surprise d'entendre à minuit des cris épouvantables retentir en même temps de tous les coins de la caserne et de voir tous les soldats se précipiter dehors et fuir épouvantés! Je les interrogeai sur le sujet de leur terreur, et tous me répondirent que le diable habitait l'abbaye, qu'ils l'avaient vu entrer par une ouverture de la porte de leur chambre sous la forme d'un très-gros chien à longs poils noirs qui s'était élancé sur eux, leur avait passé sur la poitrine avec la rapidité de l'éclair et avait disparu par le côté opposé à celui par lequel il s'était introduit.

Nous nous moquâmes de leur terreur panique et nous cherchâmes à leur prouver que ce phénomène dépendait d'une cause toute simple et n'était qu'un effet de leur imagination trompée. Nous ne pûmes ni les persuader, ni les faire rentrer dans leur caserne. Ils passèrent le reste de la nuit dispersés sur le bord de la mer et dans tous les coins de la ville. Le lendemain j'interrogeai de nouveau les sous-officiers et les plus vieux soldats. Ils m'assurèrent qu'ils étaient inaccessibles à la peur, qu'ils ne croyaient ni aux esprits, ni aux revenants, et me parurent tout à fait persuadés que la scène de la caserne n'était pas un effet de leur imagination, mais bien la réalité. Suivant eux, *ils n'étaient pas encore endormis* lorsque le chien s'était introduit, ils l'avaient bien vu et avaient manqué d'en être étouffés au moment où il leur avait sauté sur la poitrine.

Nous séjournâmes tout le jour à Tropea, et la ville étant pleine de troupes, nous fûmes forcés de conserver le même logement, mais nous ne pûmes y faire coucher les soldats qu'en leur promettant d'y passer la nuit avec eux. Je m'y rendis en effet à onze heures et demie du soir avec le chef du bataillon. Les officiers s'étaient, par curiosité, dispersés dans chaque chambrée. Les soldats, rassurés par la présence de leurs officiers qui veillaient, s'étaient livrés au sommeil, lorsque, vers une heure du matin et dans toutes les chambres à la fois, les mêmes cris de la veille se renouvelèrent, et les hommes qui avaient vu le même chien leur sauter sur la poitrine, craignant d'en être étouffés, sortirent de la caserne pour n'y plus rentrer. Nous étions de-

bout, bien éveillés, et aux aguets pour voir ce qui arriverait. Mais, comme on peut le supposer, nous ne vîmes rien paraître. La flottille ennemie ayant repris le large, nous retournâmes le lendemain à Palmi; nous avons depuis cet événement parcouru le royaume de Naples en tous sens, dans toutes les saisons, nos soldats ont été souvent entassés de la même manière, et jamais ce phénomène ne s'est reproduit. »

ÉVOCATIONS.

ÉVOCATIONS ARTIFICIELLES DES ESPRITS

QUI ÉCRIVENT EUX-MÊMES A L'AIDE D'UN CRAYON OU D'UNE PLUME FIXÉS A UNE PLANCHETTE,

Par M. Henri Carion.

M. Carion a écrit sur ce sujet six lettres aussi remarquables par la pensée que par le style, et qui sont, d'ailleurs, en harmonie parfaite avec la doctrine catholique de ce journal. Aussi en citerons-nous des fragments étendus en engageant nos lecteurs à se procurer une brochure aussi attachante qu'instructive (1).

M. Carion croit comme nous aux dangers de ces pratiques dont il cite plusieurs exemples; il avertit aussi qu'en voulant appeler de bons esprits, ce sont souvent de fort mauvais qui répondent; il l'a très-souvent éprouvé.

Il est cependant un grave inconvénient des évocations dont notre auteur ne paraît pas s'être assez préoccupé, et dans lequel même il nous paraît être quelquefois tombé. Les nombreuses expériences faites en France paraissent établir que souvent le démon se cache sous l'apparence d'âmes qui se disent en purgatoire et qui demandent des prières. Lorsqu'on agit avec beaucoup de méfiance et qu'on insiste à chaque séance à leur demander des actes de foi catholique, l'esprit de mensonge, à qui ces actes doivent être un cruel supplice, finit par se démasquer, lorsqu'il est l'agent de ces communications. Nous ne voyons pas que M. Carion ait toujours usé de ces précautions. C'est ainsi qu'il a cru sur parole le célèbre écrivain qui a fait le plus de mal dans le dix-huitième et le dix-neuvième siècles, Voltaire, écrivant d'outre-

(1) Chez Dentu, libraire, au Palais-Royal.

tombe qu'il est en purgatoire, et répondant à notre auteur par un autographe ainsi conçu : « *J'ai renié mes œuvres impies ; j'ai pleuré, et mon Dieu m'a fait miséricorde.* »

Sans doute la bonté de Dieu est infinie et il n'est pas de crime que le sang du Sauveur ne puisse effacer. Quelque immense que soit le mal qu'aient répandu dans le monde les écrits de Voltaire, un seul acte de contrition parfaite avant sa mort a pu préserver de l'enfer le grand écrivain; la religion nous l'enseigne; mais pour croire à son salut, il me faudrait un autre garant que Voltaire lui-même évoqué d'outre-tombe. Qui aurait pu empêcher un démon de faire la réponse que rapporte M. Carion? Quelles précautions a-t-il prises pour n'être pas trompé? Son livre n'en indique aucune. Je ne saurais donc croire à une pareille conversion.

A part cette réserve, les expériences de M. Carion sont des plus curieuses; on en jugera par celles que nous allons citer :

« J'ai toujours cru, dit M. Carion, à la communication des âmes de l'autre monde avec les vivants d'ici-bas par le lien tout spirituel de la prière. Aujourd'hui, je crois, en outre, si j'ose m'exprimer ainsi en parlant d'esprits dégagés de leur enveloppe terrestre, à des relations plus sensibles.

» J'y crois, parce que des personnes graves, éclairées, d'une loyauté toute chrétienne, m'ont attesté que le plus sérieux examen les avait convaincues qu'elles n'étaient pas, dans ces mystérieuses conférences, le jouet d'une hallucination. J'y crois, parce que, sur leurs indications, m'étant moi-même livré à de nombreuses expériences, elles ont triomphé des efforts consciencieux que j'ai faits pour acquérir des motifs raisonnables d'incrédulité.

» Oui, madame, vous pouvez, comme moi, causer avec l'âme des personnes que vous avez le plus aimées sur la terre : à l'appel de leurs noms, ces êtres chéris viendront vous parler de leur état dans ce monde rempli de mystères terribles et consolants, qu'on appelle l'éternité. Soit qu'elles languissent dans les épreuves du purgatoire, soit qu'elles aient pris déjà leur rang dans la cour céleste, tantôt ces âmes imploreront pour elles ou pour quelque autre âme délaissée une prière libératrice, tantôt elles vous apporteront une salutaire pensée, un sage conseil.

» Mais aussi, j'ai hâte de vous en prévenir, ce ne sera pas sans contradictions que vous pourrez vous livrer à de doux entretiens : l'esprit du mal, qui, suivant la parole des livres saints, rôde partout en quête d'une proie nouvelle, se jettera entre vous et ces esprits bien-aimés;

il cherchera soit à les empêcher d'implorer le secours de vos prières, soit à vous induire en erreur, en volant leur nom, pour vous tendre quelque piége, ou vous donner quelque pernicieux avis.

» .... Dans un voyage que je fis il y a quelque temps à Paris, on me raconta qu'un ecclésiastique, curé d'une importante paroisse des environs de la capitale, en faisant ses visites pastorales, avait rencontré un médecin initié à ces mystères, et dont le langage sérieux et chrétien lui parut contraster avec ce qu'il considérait tout au plus comme un amusement frivole. Conduit par le curé chez un autre docteur, médecin de la paroisse, l'ami des esprits, qui les interrogeait par les *tables frappantes*, eut bientôt converti à sa croyance le curé et le docteur son confrère. Voici quelle fut l'épreuve sans réplique.

» Interrogé sur son nom, l'esprit, qui venait de se manifester en soulevant un pied de la table, répondit qu'il s'appelait B.... Aucun des assistants ne connaissant ce nom, l'un d'eux fit remarquer qu'il y avait dans le département du Nord une petite ville ainsi appelée. Etait-ce l'ange ou le génie protecteur de cette petite ville qui venait se manifester ? — L'esprit répondit un *Non* bien articulé. — D. Vous êtes donc un nom d'homme ? R. Oui.... — Attendez, dit le curé : en effet, il y a douze ans environ, il est mort, dans ma paroisse, un individu de ce nom. — Puis s'adressant à l'esprit : D. Etes-vous B...., mon paroissien, mort il y a douze ans ? — R. Oui. — D. Mais alors vous devez être dans un bien triste lieu ; car vous êtes mort en vous jetant à l'eau, n'est-ce pas, à la suite de mauvaises affaires ? — R. Oui. — D. Ah ! malheureux, seriez-vous en enfer ? — R. Non. — D. Quoi ! vous avez eu le temps de vous repentir de votre suicide avant de rendre l'âme ? — R. Oui. — D. Vous êtes donc au purgatoire ? — R. Oui. — D. Et vous êtes venu nous demander des prières ? — R. Oui. — D. Comptez combien de messes il faudrait pour vous soulager ? — R. Sept.

» On comprend l'émotion de toutes les personnes qui entendaient cette révélation imprévue, et surtout celle du respectable curé. Le dimanche suivant, il recommanda au prône l'âme de son infortuné paroissien, en conviant les assistants aux sept messes qu'il allait dire pour lui.

» Ce fait m'ayant été rapporté par une personne très-digne de foi, j'en voulus néanmoins entendre le récit de la bouche du curé et des deux docteurs en médecine témoins de l'expérience. C'est d'après ce triple témoignage que je viens de vous le redire.

» Je compris qu'il pouvait y avoir quelque chose de sérieux et d'utile

dans ces expériences, et je commençai à m'en occuper dans mes moments de loisir.

» J'interrogeai d'abord les esprits par une table, puis par une corbeille; et, à l'aide d'un alphabet que j'imaginai, j'abrégeai beaucoup les conversations.

» J'entrai ainsi en communication avec des esprits de ma famille; de petits enfants morts en bas âge furent les premières et les plus douces apparitions : charmants messagers dont je me servis pour appeler vers moi des âmes plus graves.

» Celle de toutes dont la venue me remplit le plus d'étonnement et d'admiration fut Jeanne d'Arc, qui m'épela son nom lettre par lettre. J'eus avec elle un entretien qui dura plus d'une demi-heure, et qui, pour la meilleure partie, ne peut pas être reproduit. Je sus par elle quel était l'état actuel de la plupart de nos anciens rois.... Oh! que les jugements de Dieu diffèrent de ceux des hommes! — Jeanne d'Arc m'assura que Louis XVI et tous les membres de la famille royale martyrisés par l'échafaud de 93 étaient parmi les âmes bienheureuses; que le petit Dauphin Louis XVII était au ciel avec ses parents, et qu'il était faux que son existence se fût prolongée au delà des murs de la prison du Temple.

» Je l'avouerai, les esprits se manifestant par l'entremise d'une table ne satisfaisaient pas complétement ma raison; il me restait des doutes, et je cherchai un moyen plus direct de communiquer avec eux. C'est alors que les docteurs dont j'ai déjà parlé me montrèrent un crayon attaché à une planchette, sur laquelle deux personnes imposant une main obtenaient des esprits qu'ils écrivissent eux-mêmes leurs noms et leurs réponses aux questions qu'on leur adressait.

» Après avoir fait un premier essai de cet autre appareil, je le modifiai, et je me mis à expérimenter de nouveau.

» J'avais précédemment reçu de nombreuses visites de l'âme d'une vieille parente, qui chaque fois me demandait des prières.

» La première soirée que je fis l'essai de mon appareil à écrire, à peine avais-je posé la main sur la planchette que le crayon traça ces mots sur le papier : *Le ciel est contant (sic).*

» — Qui m'écrit ces mots? demandai-je. — L'esprit m'écrivit son nom de baptême, et, sur mon insistance, son nom de famille. C'était une petite parente morte en bas âge. — Pourquoi, mon enfant, *le ciel est-il content?* — L'esprit me répond aussitôt : *Cousine au ciel.* — Eh! quoi, chère enfant, ma vieille cousine, ta grand'mère, qui est venue si souvent me demander des prières? — Oui.

» Et en effet, depuis ce jour, jamais cette âme qui revenait à chacune de mes expériences n'a reparu.

» Une autre fois, la main posée sur l'appareil, j'attendais la venue d'un esprit : quelques caractères illisibles sont tracés. — Je prie l'âme de mieux écrire. — Nouvel essai tout aussi malheureux. — Je ne puis pas lire ! — m'écriai-je quelque peu impatienté. — *Cruel!* — me répond le crayon en caractères plus fermes. Justement ému de l'apostrophe : — Non, dis-je à l'esprit : je ne veux pas être cruel envers toi ; au contraire, je suis disposé à faire tout ce que je pourrai pour te soulager ; car je comprends que tu dois être une âme en peine ; seulement fais tes efforts pour écrire lisiblement ton nom. — Merci ! m'écrit d'abord l'esprit ; puis, avec peine, il me traça le nom d'un dignitaire ecclésiastique que j'avais bien connu, mais dont le nom m'était sorti complétement de la mémoire. Pour m'assurer que c'était bien lui, je le priai de m'indiquer sa qualité au-dessous de son nom ; il écrivit modestement : *lévite*. Il me fit part alors de ses besoins spirituels et m'indiqua le moyen d'y satisfaire.

» Ne croyez pas, madame, que les esprits dont je vous parle en ce moment se prêtent complaisamment à toutes les investigations d'un interrogateur curieux ou léger. Une question frivole ou indiscrète suffit pour faire fuir à l'instant une âme sérieuse ; et sa place est bien vite occupée par quelque esprit follet, quand ce n'est pas un démon qui lui succède.

» J'ai vu, plus d'une fois, un lutin moqueur punir d'une manière piquante certains esprits forts de salon, dont l'incrédulité s'affichait avec inconvenance.

» Telle demande, telle réponse : on dirait que c'est la devise des esprits.

» Un soir une dame demande à un petit esprit follet qui se jouait en mille caractères fantastiques sur le papier, s'il veut lui écrire un mot : et le galant follet lui répond tout de suite : *Aimable*.

» Que vous dirai-je encore, madame ? J'ai évoqué et fait venir tour à tour des esprits relégués dans les limbes, et d'autres esprits, plus infortunés, qui ont la conscience du bonheur qu'ils ont perdu pour jamais. Un vœu de l'âme suffit pour que l'esprit de personnages morts il y a des siècles, ou dans les contrées les plus lointaines, viennent converser avec vous. Ne demandez toutefois aucun conseil à ces âmes, quand elles n'habitent pas les régions bienheureuses : elles ne vous répondraient que sous l'empire des passions qui ont causé leur perte.

» Aujourd'hui même, jour de la Commémoration des morts, une

lettre vient m'apprendre que Dieu a rappelé à lui une de ces âmes humbles et douces, anges du foyer domestique, que le ciel ne prête jamais longtemps à la terre. Il m'est venu un pieux désir d'interroger cette âme qui venait de quitter l'exil d'ici-bas. A peine l'avais-je touchée que le crayon de ma planchette écrit cette sage et touchante sentence :

« *Toute la vie est trop courte pour bien mourir.* »

» Et pour que je ne conserve aucun doute sur l'origine de cet avis d'outre-tombe, la personne dont on venait de m'annoncer la mort le signe de son nom.

» Maintenant, madame, si vous m'interrogez sur le *pourquoi* et le *comment* de ces manifestations si extraordinaires, je n'aurai à vous répondre qu'un humble *Je ne sais pas*. Seulement je résumerai en ces quelques mots mon opinion sur l'évocation des esprits : le nouvel océan qui s'ouvre aux investigations de l'esprit humain est aussi vaste que l'infini; il a ses abîmes et ses tempêtes, son charme et ses dangers. Malheur au téméraire qui s'y aventure sans boussole et sans gouvernail, sans autre but que de coupables convoitises ou qu'une vaine curiosité! dupe de ses propres illusions, jouet d'esprits railleurs ou mauvais, il y périra.

».... Les témoignages les plus respectables, confirmés par le témoignage de mes propres sens, m'ont surabondamment prouvé :

» 1° Que des êtres indépendants de notre volonté venaient se manifester dans ces expériences;

» 2° Que ces êtres étaient des esprits de diverses espèces, les uns bons, les autres mauvais, ces derniers formant malheureusement le plus grand nombre;

» 3° Enfin, j'ai conclu, en exprimant l'opinion où je persiste, qu'il était dangereux de se livrer sans guide et sans réserve à ces expérimentations.

» Discerner les bons d'avec les mauvais esprits, voilà le point essentiel; c'est aussi le point difficile.

» Vous évoquez un bon esprit : docile à votre appel, il est venu vous écrire son nom, ou bien une phrase sentencieuse, comme un thème de conversation; elle s'engage; tout à coup un frémissement, imperceptible pour l'œil peu exercé, vous prévient qu'une substitution d'esprit vient de s'opérer. Au lieu de réponses sages, vous n'obtenez que des mots incohérents, des paroles moqueuses, ou des arabesques fantastiques; c'est un esprit follet qui s'amuse à vos dépens.

» Un jour, mon crayon, après avoir dessiné un profil d'homme, y ajouta un corps, des bras, des ailes. — D. Qu'est-ce que cela? — R. Diogène. — Et le crayon de se livrer à une véritable danse de bacchante. — D. Que nous fais-tu là? — R. Une leçon de céleste cadence.

» Un autre me dessine une couronne. — D. Qu'as-tu dessiné? — R. Le céleste bandeau. — D. Qui es-tu? — R. Uriel. — D. Que veux-tu? — Plus de réponse raisonnable.

» Un troisième commence à écrire ce vers d'une romance de Lacombe :

« Le temps tout enlève, etc. »

» D. Qui écrit cela? — R. Un pauvre damné. — D. Ton nom? — R. Tu ne le sauras pas. — D. Pourquoi es-tu en enfer? — R. Pour avoir trop aimé la bonne chère, le plaisir et les dames. — D. Mais nous ne pouvons rien pour toi? — R. Non, rien. — D. Alors que veux-tu? — R. Rien, si ce n'est faire rire un peu L.... (Il désigne par son nom une dame présente), avec ce que je ferai, si on le veut. — Personne ne voulant permettre au *pauvre damné* de continuer sur ce ton tristement railleur qui faisait mal, il se retira.

» Les esprits follets ou les esprits mauvais (qu'il ne faut pas toujours confondre) viennent souvent sous des noms d'emprunt. Mais ils finissent par se trahir par quelque mot d'orgueil. Par exemple, je demandais un jour à un esprit suspect s'il était au ciel : — *Le ciel est en moi*, m'écrivit-il. — Où es-tu? demandais-je à un autre. — *Partout.* — Ces deux mots me décelaient suffisamment l'esprit du mal, et je le chassai dans ces deux personnifications.

» Le nom du divin Sauveur du monde les met en fuite : jamais je n'ai pu faire écrire ce nom sacré à un esprit mauvais. — *Feu; flamme; je brûle; cesse!* — Voilà ce qu'ils écrivent à cette injonction; et le crayon fuit le papier en y laissant une trace tortueuse.

» Les âmes bienheureuses ou les âmes du purgatoire s'empressent, au contraire, d'écrire respectueusement, et toujours en caractères plus grands que les autres mots tracés par eux, ce nom qui fait leur joie ou leur espoir.

» Les esprits lutins prennent un malin plaisir à exploiter les petites faiblesses comme les grandes passions de ceux qui interrogent les tables ou les crayons magnétisés. Autant les bons esprits se montrent discrets sur les arcanes de l'avenir, autant les lutins se vantent de vous révéler ce qu'ils ignorent. Ils n'attendent même pas qu'on les interroge sur ces mystères si sagement dérobés au commun des hommes par la

Providence : eux-mêmes stimulent à cet égard votre curiosité. Toujours ils sont prêts à vous décrire quelque événement futur, à vous découvrir quelque trésor caché dans les entrailles de la terre.

» ... Il en est qui poussent infiniment plus loin la plaisanterie. J'ai vu toute une bande de lutins conspirer, avec une merveilleuse entente, une véritable mystification.

» Prenant des noms respectables, ils vinrent tour à tour s'offrir pour aider à la découverte d'un trésor qu'on prétendait enfoui dans un champ. Tous jouèrent leur rôle, dans cette petite comédie, comme des acteurs consommés. Au lieu de prendre ce ton goguenard qui les fait vite reconnaître, ils affectèrent la tenue la plus grave, le langage le plus convenable. Les détails qu'ils donnaient avec une précision surprenante s'accordaient parfaitement entre eux. Ils traçaient des figures géométriques, prenaient des mesures, indiquaient la place où il fallait opérer les fouilles, la profondeur à laquelle on devait creuser le sol. Ils décrivaient la nature des terrains qu'on serait obligé de traverser : — Vous rencontrerez telle couche, disaient-ils; ensuite, un cours d'eau qui vous embarrassera; mais comptez sur nous, et le caveau où se trouve enfoui le trésor ne tardera pas à vous apparaître. — Les fouilles commencent à l'endroit indiqué ; les terres extraites portent bien tous les caractères décrits à l'avance ; voici le cours d'eau prédit; enfin, on atteint la profondeur prescrite : tous les cœurs des chercheurs d'or battent de plus en plus fort devant ces témoignages irrécusables de la sincérité des esprits. Cependant le caveau mystérieux n'est pas encore mis à découvert. On creuse quelques décimètres encore. — Rien ! — Recours aux esprits, qui jusqu'alors se sont montrés d'une irréprochable véracité. — D. Pourquoi ne trouvons-nous rien à la place indiquée? — R. Erreur. — Comment! nous nous sommes trompés en creusant? Dites comment? — R. Un léger écart. — D. Ah! ah! de combien? — R. Cinq centimètres. — D. Ce n'est guère, et de quel côté? — L'esprit pousse la complaisance jusqu'à tracer lui-même le plan du puits creusé par son conseil; et sur ce plan il indique la place où l'on a fait ce fatal écart de *cinq centimètres*. — On court au champ, et la pioche a bientôt fait justice de ces cinq malencontreux centimètres de sable. — Le caveau n'apparaît pas davantage; et la sonde partout promenée n'accuse pas la moindre résistance. — Décontenancés, les chercheurs reviennent, d'assez mauvaise humeur cette fois, demander à l'esprit s'il se moque des gens. Pour toute réponse, le lutin reproduit le plan du champ au trésor introuvable; et après l'avoir parcouru dans tous les sens en le couvrant d'hiéroglyphes, il s'arrête comme hors

d'baleine, attendant une dernière question. — Qu'est-ce que cet imbroglio? s'écrie son interrogateur, et quel est celui qui vient de me barbouiller cette indéchiffrable énigme?

» L'esprit écrivant : *Le polisson qui t'a parlé!* Et il termine par le plus drôlatique paraphe que j'aie vu de ma vie.

» Après avoir ri de bon cœur de cette turlupinade dont j'ai été témoin, il m'a semblé qu'il y avait à en tirer plusieurs arguments en faveur d'une science nouvelle, sur laquelle les hommes de parti pris voudraient bien mettre, comme il arrive à chaque découverte, l'éteignoir de leur sarcastique incrédulité :

» D'abord on ne saurait soutenir qu'une conversation si suivie avec des esprits soit le pur résultat du hasard.

» L'intérêt qui guidait ceux qui les interrogeaient en cette circonstance nous garantit leur parfaite impartialité : certes, ils ne couraient pas de gaieté de cœur au-devant de la mystification qui a été le résultat définitif de leurs recherches.

» L'exactitude des renseignements si circonstanciés, donnés à l'avance par les esprits sur la nature du sol exploré et des obstacles qu'on devait rencontrer, ne peut pas s'expliquer davantage par une coïncidence fortuite, cent fois plus inexplicable elle-même.

» Enfin, le trait final, qui couronne l'œuvre d'une manière si piquante, ne peut être attribué à l'expérimentateur qui en est frappé. On ne se dit pas à soi-même de ces insolences pour avoir le plaisir de faire rire les autres à ses dépens.

» .... Au lieu donc de me perdre dans les nuages de la théorie et dans les ténèbres de l'érudition, si vous le permettez, madame, je continuerai, par quelques anecdotes, à vous démontrer qu'il est possible d'entrer en conférence avec de bons et sérieux esprits.

» Un jeune homme me parlait, d'un ton fort peu convaincu, de ces expériences. Je l'invitai à mettre avec quelque recueillement la main sur l'appareil à écrire. Le crayon traça le nom de sa mère. Ému malgré lui, le jeune homme demanda : — Est-ce bien vous, ma mère? — R. Oui. — D. Où êtes-vous? — R. Au purgatoire. — D. Que désirez-vous? — R. Que Dieu bénisse tes projets.

» Cette réponse d'une pauvre âme en peine, dont le premier mot, même au sein du purgatoire, était une bénédiction pour son fils, décelait trop bien le cœur d'une mère. Cette parole mit des larmes dans les yeux du fils, qui ajouta : — Et pour vous, ma mère, que demandez-vous? — R. Priez!

» Un autre incrédule me dit : — Je croirai à la présence des esprits si

l'un d'eux peut écrire ce que je touche dans ce portefeuille fermé pour tous les yeux. — Promettez, lui dis-je, à une pauvre âme du purgatoire de prier pour elle si elle veut bien se prêter à votre épreuve. — Je le promets, dit mon incrédule. — Aussitôt le crayon trace ce nom : *Carrel.* — D. Votre nom de baptême? — R. *Armand.* — D. Quoi! vous êtes le célèbre Armand Carrel? — R. Oui. — D. Et vous acceptez l'épreuve de monsieur? — R. Oui. — D. Eh bien, que touche monsieur dans ce portefeuille? — R. Une carte. — D. Qu'y a-t-il sur cette carte? — R. Un cercle. — D. Et dans ce cercle? — R. Le saint Sauveur. — Mon incrédule ne riait plus; et il nous tira en effet de son portefeuille une petite carte sur laquelle, au milieu d'une auréole, était gravée l'image du Sauveur entre les bras de sa Mère. — Non-seulement, dit mon converti, je ferai prier pour l'âme qui m'a convaincu que vous n'êtes pas le jouet d'une hallucination, mais encore je réitère ma promesse en faveur d'une autre âme, parmi les plus abandonnées du purgatoire, si elle consent à venir encore. — *Héloïse*, se hâta de répondre le crayon. — Laquelle? demandai-je. — R. *Celle d'Abailard.* — D. Pourquoi donc êtes-vous encore après plusieurs siècles dans ce lieu d'expiation? — *Pour trop de bruit,* répondit avec autant de laconisme que de justesse l'infortunée Héloïse, dont la romanesque célébrité a dû en effet égarer tant de jeunes imaginations.

» .... Non-seulement des personnages inattendus viennent vous visiter, mais les esprits vous donnent parfois de ces admonitions sévères que l'homme le moins indulgent pour lui-même hésiterait à s'adresser vis-à-vis d'un tiers. Exemple :

» Un jeune homme me dit d'un ton moitié sérieux, moitié plaisant : — Je voudrais bien demander à mon grand-père des nouvelles d'une succession que nous avons perdue. Puis il évoque l'âme de son aïeul et l'interroge en riant.

» L'esprit interrogé si légèrement écrit ces mots par la main de son irrespectueux petit-fils : « On ne se moque pas ainsi des morts. » Très-ému, le jeune homme s'excuse de son ton léger, en avouant qu'il n'avait pas cru à la présence réelle de son grand-père, qu'il vénère d'ailleurs. Puis il ajoute : — Voulez-vous m'aider à retrouver cet argent perdu? — R. Il ne peut rien pour votre bonheur. — D. Mais j'en aurais pourtant besoin en ce moment pour accomplir mes projets. — R. Il faut savoir se suffire. — D. Alors comment ferai-je imprimer mon ouvrage sans argent? — Cherchez et vous trouverez. Le jeune homme, après avoir réfléchi sur ces paroles, que certes il ne se serait

point adressées à lui-même, a cherché et il a trouvé : son ouvrage s'imprime.

» Outre les esprits de votre famille ou de vos amis qui arrivent inopinément, et les esprits évoqués qui vous admonestent avec sévérité, il vous vient des esprits qui vous sont complétement étrangers et que la charité seule peut inspirer. Exemple :

» Une dame que les plus vives peines de famille préoccupaient voit son crayon écrire :

« *Clodoïlde.* »

» D. Qui êtes-vous? — R. Une servante du Seigneur. — D. Que venez-vous me dire? — R. Qui espère en Dieu ne sera pas confondu. — D. Pouvez-vous détruire la cause de mes tourments? — R. Non, je ne puis que prier. Cette discrétion unie à l'expression concise d'une vraie charité, voilà l'un des caractères auxquels je reconnais les bons esprits.

» Encore un fait qui achève de détruire cette objection : les réponses que l'on attribue aux esprits sont l'effet d'une forte préoccupation produisant peut-être des émanations magnétiques.

» Un négociant, d'un esprit positif comme un chiffre, témoin de quelques expériences que je faisais devant lui, me dit qu'il avait assisté déjà à mille scènes analogues qui ne l'avaient point convaincu. — Choisissez vous-même une épreuve, lui dis-je. — Eh bien, répondit-il, je suis veuf; vous ne connaissez pas le nom de celle qui fut ma femme : évoquez son âme, et, pour preuve de sa présence, qu'elle écrive elle-même son nom par votre main.

» Je fis ce qu'il me demandait, et comme toujours je promis à l'âme de la défunte des prières, dans le cas où elle voudrait bien se prêter à cette épreuve. Au lieu du nom attendu, ma plume écrivit :

» C'est Jean-Baptiste (nom du mari) qui doit prier. — D. Qui écrit cela? — R. Hortense. C'était bien le nom de la morte. Le négociant pâlit. Interrogez-la vous-même maintenant, lui dis-je, tandis que je continuerai à tenir la plume. — Quelles prières veux-tu? demanda-t-il d'une voix mal assurée. — R. *La messe.*

» — Oh! s'écria le négociant de plus en plus atterré, cette demande est un reproche : ce ne sont pas *des* messes, ce n'est pas *une* messe qu'elle réclame, mais *la* messe que je faisais dire chaque année pour le repos de son âme; et que, pour la première fois, j'ai oubliée à cet anniversaire, accablé que j'étais d'affaires et de soucis. Aucun autre que moi, je l'avoue, ne pouvait connaître cette circonstance.

» Encore une question : — D. N'as-tu rien à me dire pour nos enfants? — R. *Que leur père ne se remarie pas.* — Hélas! dit le négo-

ciant en versant des larmes, telle a été en effet la dernière parole de ma pauvre femme, et nul autre que moi ne l'a entendue. Le doute ne m'est plus permis. C'est elle qui vient de me parler.

» Je dois insister sur ce point que tout en interrogeant lui-même, comme je l'y avais invité, le négociant ne touchait pas à la plume conduite par l'esprit et qu'il était même à quelque distance de moi.

» Il n'est pas jusqu'aux lutins et aux follets qui ne déroutent toutes vos prévisions par leurs réponses. Ordinairement expansifs et empressés à répondre à toutes vos questions, ils s'y refusent tout à coup d'une façon très-peu civile. Voici ce que m'écrivit un beau soir l'un des plus familiers d'entre eux qu'il m'avait pris fantaisie de faire revenir pour l'interroger :

« Monsieur, je ne puis pas céder à vos caprices, et je trouve que vous » êtes ridicule en voulant toujours savoir ce qui se passe chez nous. »

» Je me gardai bien de répliquer à l'avertissement, et je laissai mon lutin bouder tout à son aise. Mais un soir que je ne pensais plus à lui, voilà que ma plume me dessine la face d'un gros poupon coiffé d'un bonnet triangulaire ; puis, au bas, il ajoute en légende :

« *lui* le fait » (le portrait).

» Je soupçonnai quelque agacerie de mon lutin boudeur. J'avais tort... peut-être, si je dois prendre au sérieux le dialogue que vous allez lire : — D. Qui es-tu, toi qui as fait ce portrait? — R. Visobut. — D. Ton pays? — R. Huron. — D. Quel âge avais-tu quand tu es mort? — R. Trois ans et cinq mois. — D. Qu'es-tu maintenant? — R. Je suis ennemi des esprits célestes. — D. Pourquoi? — R. Parce que je suis jaloux. — D. Pourquoi? — R. Je n'irai pas au ciel. — D. Pourquoi donc, puisque tu es mort enfant? — R. Parce que je n'ai pas reçu le baptême. — D. Où es-tu donc? — R. *Tu dis que c'est les limbes.* — D. Et toi, comment appelles-tu le lieu où tu es? — R. L'air. — Peux-tu aller bien haut dans les airs? — R. Jusqu'au second ciel. — D. Vois-tu les enfers? — R. Oui. — D. Le purgatoire? — R. Oui. — D. Et le paradis? — R. Non. — D. Peux-tu aller partout sur la terre? — R. Oui. — D. Vas-tu aussi vite que tu le veux : dis avec quelle vitesse? — R. Comme la pensée. — D. Es-tu content? — R. Non, je m'ennuie. — D. C'est pour cela que tu cherches la compagnie des vivants. — R. Oui. — D. Connais-tu les astres du ciel? — R. Oui. — D. Peux-tu y aller? — R. Oui. — D. As-tu été dans la lune et est-elle habitée par des êtres semblables à nous? — R. Oui, par des hommes de sept pieds. — D. Et le soleil? — R. Par des hommes

de huit pieds. — D. Et Saturne? — R. Par des hommes de six pieds. — D. Et Mars? — R. Par des hommes de cinq pieds. — D. Il y a donc des hommes dans toutes les planètes? — R. Oui.

» Enfin, l'amusant follet nous affirma que ces hommes étaient, sauf des variétés de taille, absolument semblables à nous, et dans les mêmes conditions spirituelles : sauvés s'ils vivaient bien suivant la loi de Dieu, réprouvés s'ils violaient cette loi qu'ils connaissaient aussi bien que nous. Puis, à l'aide d'une table, il nous nota un chant plaintif de son pays et battit la mesure d'une manière très-juste, à plusieurs autres chants que nous lui fredonnâmes. Il nous déclara que ces entretiens l'amusaient, et il poussa la familiarité jusqu'à nous demander la permission de passer la nuit dans notre appartement.

» Dans une autre séance, je le soumis à quelques autres épreuves. Je lui demandai, par exemple, s'il pouvait habiter la flamme d'une bougie; et sur sa réponse affirmative, je l'engageai à aller se loger dans celle qui brûlait sur ma table. Pour m'assurer qu'il y était, je lui commandai d'agiter la flamme en la faisant monter; ce qu'il fit à l'instant; puis de l'abaisser sur elle-même, ce qu'il fit encore; puis enfin de la tenir dans une complète immobilité. Pour y parvenir cette fois il fut forcé d'incliner légèrement la bougie, et la flamme parut, en effet, s'arrêter. Je l'invitai ensuite à soulever un trépied en bronze assez lourd; et comme il avait grand'peine à obéir, je lui dis de se faire aider par un autre esprit. Il l'alla chercher, et le trépied fut soulevé. Je voulus savoir le nom du nouveau venu :

» C'est Lusel, me répondit Visobut. — D. Est-ce un esprit semblable à toi? — R. Lui peut voir le bon Dieu. — D. Mais alors comment vient-il jouer avec toi? — R. C'est qu'il sait bien que je ne suis pas damné. — D. C'est donc par charité qu'il descend du paradis? — R. Oui. — J'appelai alors Lusel : — D. Qui es tu? — R. Œuf-de-Rose. — D. Comment, Œuf-de-Rose? — R. Oui, c'est mon nom au ciel. — D. Veux-tu me faire ton portrait, comme Visobut? — R. Oui. — Et il me dessine un petit ovale d'un tout autre caractère que celui de Visobut; puis il l'entoure d'une grande rose épanouie, qu'il complète par une branche, des feuilles et un bouton. Mais ce charmant esprit est si léger que je n'ai rien pu en tirer de sérieux.

» Voilà le côté fantasque de ces expériences. Qu'est-ce que ces esprits follets? Sont-ils vraiment ce qu'ils prétendent être : c'est-à-dire des intelligences d'enfants morts sans baptême, comme Visobut, et qui sont errants dans les airs, ou qui y descendent, par compassion, du séjour céleste, comme Lusel, pour jouer avec ces pauvres petites âmes

qui s'ennuient? Ne seraient-ce pas plutôt des lutins qui se cachent sous ces apparences enfantines, pour mieux se moquer de nous, et pour dissimuler leurs projets ultérieurs? Quoi qu'il en coûte à l'imagination, je vous déclarerai franchement, madame, que ma raison incline vers cette dernière opinion; et je me tiens sur mes gardes.

» .... De bien hauts personnages, de bien grands génies n'ont pas dédaigné de m'apporter leur carte de visite d'outre-tombe. Ce dernier mot me fait tout naturellement penser à celui qui l'a introduit dans notre langue : Châteaubriand, oui, madame, l'immortel auteur du *Génie du Christianisme* nous est venu demander, comme le plus humble des chrétiens, une prière, du fond de ces lieux d'épreuve où l'on expie jusqu'au génie. Car, malgré l'affirmation d'un autre grand poëte, le génie, au delà du tombeau, n'est pas compté pour une vertu.

» Chateaubriand a conservé dans l'autre monde ce style inimitable qui a eu tant de malheureux plagiaires. Je regrette que la nature de sa conversation ne me permette pas de la reproduire publiquement. Car ces grands esprits ne sont expansifs avec ceux qui les interrogent qu'à condition de trouver dans leur confident terrestre prudence et discrétion.

» Il est d'autres personnages non moins illustres, ma qui ont quitté la terre des vivants depuis d'assez longues années pour que, sans inconvénient, je puisse faire passer sous vos yeux leurs autographes. Je copie donc textuellement :

« *Molière*. »

D. Où êtes-vous? — R. Dieu sait ce que je souffre au purgatoire. — — D. Quelque parent, quelque ami prie-t-il jamais pour vous? — R. Non. — D. Pourquoi êtes-vous encore dans ce lieu de souffrances? — R. Pour avoir donné cause de scandale par mes écrits. — D. Voulez-vous m'indiquer celui de vos ouvrages qui vous a été le plus reproché? — R. Ami, priez, et ne m'interrogez pas. — D. Je prierai pour vous; mais ne voudriez-vous pas, pour me prouver que c'est bien Molière qui me parle, m'écrire ici quelqu'un de vos plus beaux passages? — R. Il ne sert à personne d'interroger en vain ceux qui souffrent. — D. Je ne suis pas conduit par une vaine curiosité; mais je voudrais faire passer ma conviction dans d'autres âmes, afin qu'elles prient pour vous. — R. Mon Père sait que ses enfants sont misérables et il leur fera miséricorde. — D. Qui écrit ces dernières paroles? — R. Molière. — Laisse-moi. — Seigneur, ayez pitié de moi!

» Je vous l'avoue, madame, je n'ai jamais entendu plus éloquent sermon sur la vanité de la gloire humaine. »

» Je n'ai rapporté textuellement que les paroles écrites sous ma main. Mais je tiens d'une autre personne très-digne de foi le détail d'une expérience plus frappante peut-être que toutes celles que je viens de rapporter en ce genre.

» Une famille interrogeait les esprits avec plus de recueillement qu'on ne le fait ordinairement dans les salons, au moyen d'une corbeille à laquelle on avait adapté un appareil à écrire. Vient un esprit céleste qui déclare appartenir à l'un des chœurs des Anges, et s'adressant tour à tour à chacune des personnes assises autour de la corbeille, en quelques mots pleins de convenance et de précision, il donne un avis sur le bien à faire ou sur le mal à éviter.

« Toi, dit-il, au chef de la famille, imite ton Sauveur et sois *humble* » comme lui. — Toi, jeune fille, veille plus soigneusement sur ton » innocence et cesse tes mauvaises lectures. »

» Et il continue ainsi, à la grande stupéfaction de ceux qui se voyaient repris, avec une charité sévère, chacun sur son défaut capital.

» L'un des assistants ayant demandé à cet ange de lumière pourquoi un mauvais esprit venait plus fréquemment que lui :

« Fais tes Pâques, » lui répondit-il, « et je serai toujours avec toi. »

» Malgré tout ce que j'ai pu vous rapporter, madame, dans ce style éminemment religieux et moral, malgré les consolations réelles que j'ai puisées souvent moi-même dans ces expériences, je n'en persiste pas moins à vous déclarer sincèrement que l'évocation des esprits offre mille dangers, et que sans le plus grave des motifs, et surtout sans toutes les précautions qu'indiquent non-seulement la philosophie, mais encore la prudence chrétienne, on ne doit pas se livrer à ces entretiens du monde des vivants avec le monde des trépassés.

» En faire un jeu, c'est presque à mes yeux un sacrilége.

» S'y donner avec enthousiasme, c'est exposer sa raison.

» Dans l'un et l'autre cas, c'est ouvrir à l'esprit du mal une porte qu'il se gardera bien de dédaigner.

» Hélas ! j'ai été déjà témoin des plus regrettables aberrations !

» Des nombreuses expériences dont j'ai rendu compte il résulte.

» 1° Que trois sortes d'esprits sont venus s'y manifester, savoir :

» Les esprits célestes ou anges;

» Les lutins ou démons;

» Les esprits qui ont été unis à des corps sur la terre, dans les trois états où ils peuvent se trouver après la séparation de l'âme et du corps : élus, dans le purgatoire, ou damnés;

» 2° Que chaque esprit humain conserve le caractère qui lui était propre sur la terre, tout en acquérant, dans un degré plus ou moins élevé, les qualités d'un esprit délivré de son enveloppe terrestre ; ainsi la lucidité, l'agilité, la pénétration ;

» 3° Que les esprits célestes se reconnaissent à la concision et à la sagesse profonde des phrases qu'ils écrivent ;

» Les lutins, à l'orgueil ou au décousu de leurs discours ;

» Les esprits des élus, aux bons conseils qu'ils nous donnent, ainsi qu'à leur tendre charité pour les vivants ;

» Les âmes du purgatoire, à leurs supplications et à l'humble aveu de leur misère ;

» Enfin, les damnés, aux frémissements des passions violentes qui les ont conduits dans les abîmes éternels.

» Tous les bons esprits refusent de répondre à toute question frivole ou curieuse ; et ils s'accordent à dire que, sauf des cas exceptionnels, Dieu s'est réservé les secrets de l'avenir. Seulement ils ont acquis plus de lumières pour le conjecturer, et souvent ils vous feront part de leurs prévisions, afin de vous prévenir d'un danger qu'ils redoutent pour vous, ou pour un autre qu'ils vous chargent d'avertir. »

OBSESSIONS.

DEUX CAS D'OBSESSIONS

QUI SE MANIFESTENT PAR DES GRATTEMENTS, DES BATTEMENTS DE TAMBOUR, DES DÉPLACEMENTS DE COUVERTURES DE LIT.

Le journal *la Patrie* a publié le 11 juin 1853 les faits suivants, en assurant qu'ils sont certifiés par un procès-verbal, signé de deux médecins et de plusieurs autres témoins dignes de foi :

« Les faits se passèrent en 1833, à Songieu, village du canton de Champagne, arrondissement de Belley, dans la maison d'un cultivateur nommé Claude Martinod.

» Adélaïde-Françoise Millet, âgée d'environ douze ans, étant couchée, le 12 janvier, entendit tout à coup un grattement extraordinaire contre les planches de son lit. Ce bruit se prolongea et augmenta... Une autre nuit, la jeune fille étant couchée, M. le curé de Songieu entre dans la chambre : il entend un rude grattement contre les plan-

ches du lit. Sa surprise est d'autant plus grande, que la jeune fille ne fait aucun mouvement. M. le curé commande au bruit de cesser, et il cesse. Il provoque le grattement, et le grattement recommence. Chacune des personnes présentes en fit autant et obtint le même résultat. Le grattement était petit ou fort, lent ou rapide, selon que l'ordonnaient les témoins...

» Ce grattement se reproduisit fréquemment et attira chez Claude Martinod une foule de personnes qui s'en retournaient tout étonnées d'un fait aussi surprenant. Le greffier de la justice de paix de Champagne, le contrôleur de la douane, deux médecins et plusieurs autres personnes notables, ne pouvant en croire la renommée, se transportèrent à Songieu. Ils font mettre Adélaïde sur son lit. Aussitôt il leur semble entendre des ongles de fer qui passent avec violence contre les planches dont il est composé. Les mains et les pieds de la jeune fille sont liés avec soin. On lui défend de faire aucun mouvement du corps, même des lèvres. L'enfant obéit, et néanmoins le bruit continue aussi violemment.

» Un des assistants dit alors : Ne gratte plus, mais bats la caisse. Quelle ne fut pas leur surprise quand ils entendirent des coups bien cadencés et des mouvements tels que ferait un tambour sur sa caisse! »

Voici un autre fait non moins remarquable rapporté par l'auteur de la brochure sur les prodiges d'Europe, dans les termes suivants :

Un vicaire de Signy-l'Abbaye, bourg du département des Ardennes, écrivait en 1830, le 4 février, ce qui suit :

« Il vient de se passer ici des faits extraordinaires. Une nuit, la fille de l'horloger du pays, âgée de douze ans, étant couchée, comme d'ordinaire, avec une de ses camarades, elles sentirent toutes deux tirer fortement les draps de leur lit. Effrayées, elles crièrent et descendirent auprès de la mère. On allume une lampe, on fait perquisition dans la chambre des enfants, on n'y trouve personne. Après quelques reproches adressés à ces enfants, chacun se recouche.

» Mais la main invisible n'était pas partie : au bout de cinq minutes, le tiraillement des draps recommence. Les enfants poussent de nouveaux cris. Alors la mère leur dit de se coucher avec elle, et la lampe reste allumée. Bientôt les draps sont encore tirés par une force invisible, tantôt près de la tête, tantôt près des pieds.

» Le lendemain la nouvelle de ces phénomènes étranges se répandit dans le pays. La nuit suivante ils se renouvelèrent, et les voisins de l'horloger en furent témoins. Il en fut de même pendant sept nuits

consécutives. Le tiraillement des draps allait parfois jusqu'à découvrir entièrement les pieds des enfants.

» Le huitième jour, je me rends, à dix heures du soir, chez l'horloger, et suis alors témoin des faits. Les deux enfants avaient les mains hors du lit, et par conséquent ne maniaient point les draps. Ayant posé une main sur leurs pieds, je sens que le drap n'en est pas moins tiré.

» Le lendemain à cinq heures du matin je retourne chez l'horloger. Les draps étaient encore tirés. Je fais des recherches et ne découvre aucune cause sensible. Alors je me mets à commander à la puissance invisible de tirer sur les pieds. Aussitôt, et à mon grand étonnement, je suis obéi. Plus fort, ajoutai-je. A ces mots, même obéissance. Je commande que le tiraillement soit fait près du cou : à l'instant même le mouvement cesse sur les pieds et s'opère sur le cou. Pendant près d'une heure, je fus ainsi obéi, en présence du père de la jeune fille, du receveur de l'enregistrement et de l'épouse du médecin. Mes commandements étaient prononcés tantôt en français, tantôt en latin.

» Enfin, quelques jours après, on sépara les deux enfants ; l'une d'elles fut envoyée dans une autre maison, et depuis lors le phénomène n'a pas reparu. »

PÉTITION

DE QUINZE MILLE CITOYENS DES ÉTATS-UNIS

AU CONGRÈS,

SUR LES MANIFESTATIONS SPIRITUELLES.

Nous avons donné dans le troisième numéro de ce journal (p. 88) un extrait du rapport de M. Phields sur cette pétition. Mais nous n'avions pas publié alors cette pétition, n'ayant pas pu nous la procurer ; nous l'insérons aujourd'hui.

« Les soussignés, citoyens des États-Unis d'Amérique, exposent respectueusement à votre honorable corps que certains phénomènes physiques et intellectuels, d'origine douteuse et de tendance mystérieuse, se sont manifestés depuis peu en ce pays et dans presque toutes les parties de l'Europe. Ces phénomènes sont devenus si multipliés dans le nord, le centre et l'ouest des États-Unis, qu'ils préoccupent

vivement l'attention publique. La nature particulière du sujet peut être appréciée par une analyse rapide des différents ordres de manifestations, et nous en donnons ci-dessous un résumé imparfait :

» 1° Une force occulte, s'appliquant à remuer, soulever ou retenir un grand nombre de corps pesants ; le tout en contradiction directe avec les lois reconnues de la nature, et dépassant totalement les pouvoirs de compréhension de l'entendement humain ;

» 2° Des éclairs ou lueurs de formes et de couleurs variées apparaissant dans des salles obscures où il n'existe ni substance capable de développer une action chimique ou illumination phosphorescente, ni appareil ou instrument susceptible d'engendrer l'électricité ou de produire la combustion ;

» 3° Des bruits extrêmement fréquents dans leurs répétitions, étrangement variés dans leur caractère et plus ou moins significatifs dans leur importance. Ce sont tantôt des coups mystérieux (*rappings*) qui paraissent indiquer la présence d'une intelligence invisible ; tantôt des sons analogues à ceux qui retentissent dans les ateliers de différentes professions mécaniques, ou aux voix stridentes des vents et des vagues et aux craquements de la mâture et de la coque d'un vaisseau luttant contre une violente tempête ; parfois d'éclatantes détonations semblables aux grondements du tonnerre ou à des décharges d'artillerie, et accompagnées d'un mouvement oscillatoire dans les objets environnants, ou d'une forte vibration dans la maison où se passent les phénomènes.

» Dans d'autres circonstances, des sons harmonieux viennent charmer l'oreille, comme des voix humaines, et plus souvent comme les accords de plusieurs instruments de musique, tels que le fifre, le tambour, la trompette, la guitare ; la harpe et le piano. Tous ces sons ont été mystérieusement produits, soit ensemble, soit séparément, tantôt sans aucune intervention ou présence d'instruments, tantôt par des instruments qui vibraient ou retentissaient d'eux-mêmes, et, dans tous les cas, sans aucune apparence de concours humain ou autre agent visible, mais, pour ce qui a rapport à leur émission, suivant les procédés et les principes reconnus de l'acoustique : il y a évidemment des mouvements ondulatoires dans l'air qui viennent frapper les nerfs auditifs et le siége de la sensation de l'ouïe, quoique l'origine de ces ondulations atmosphériques ne reçoive pas d'explication satisfaisante de la part des plus sévères observateurs.

» 4° Toutes les fonctions du corps et de l'esprit humain sont souvent étrangement influencées, de manière à amener un état du système

entièrement anormal, et cela par des causes qui n'ont été ni comprises, ni définies d'une manière concluante. Le pouvoir invisible interrompt fréquemment ce que nous sommes accoutumés à regarder comme l'opération normale de nos facultés, suspendant la sensation, arrêtant le mouvement volontaire, ainsi que la circulation des fluides animaux, faisant baisser la température des membres et de quelques portions du corps jusqu'au froid et à la rigidité cadavériques. Parfois la respiration a été suspendue complétement pendant des heures et des journées entières, après lesquelles les facultés de l'esprit et les fonctions du corps ont repris leur cours régulier. Ces phénomènes ont été suivis, dans des cas nombreux, de dérangements d'esprit et de maladies, et il n'est pas moins certain que beaucoup de personnes qui souffraient de défauts organiques ou de maladies invétérées et en apparence incurables ont été subitement soulagées ou entièrement guéries par ce même agent mystérieux.

» Il n'est pas hors de propos de mentionner à ce sujet les deux hypothèses générales par lesquelles on parvient à expliquer ces remarquables phénomènes. L'une d'elles les attribue au pouvoir et à l'intelligence des esprits des morts, agissant par le moyen et à travers des éléments subtils et impondérables qui parcourent et pénètrent toutes les formes matérielles. Et il est important de faire observer que cette explication concorde avec les prétentions mises en avant par l'agent mystérieux des manifestations elles-mêmes. Parmi ceux qui acceptent cette hypothèse sè remarquent un grand nombre de nos concitoyens également distingués par leur valeur morale, leur éducation, leur puissance intellectuelle, et par l'éminence de leur position sociale et de leur influence politique.

» D'autres, non moins distingués, rejettent cette conclusion et soutiennent l'opinion que les principes reconnus de la physique et de la métaphysique suffiront pour rendre compte de tous les faits d'une manière satisfaisante et rationnelle. Quoique nous ne puissions tomber d'accord avec ces derniers sur ce sujet, et quoique nous soyons arrivés honnêtement à des conclusions fort différentes des leurs relativement aux causes probables des phénomènes ci-dessus décrits, nous affirmons respectueusement à votre honorable corps que ces phénomènes existent bien réellement, et que leur origine mystérieuse, leur nature particulière réclament une investigation patiente, scientifique et approfondie.

» Ils peuvent être destinés à modifier les conditions de notre exis-

tence, la foi et la philosophie de notre époque, ainsi que le gouvernement du monde.

» Il est dans l'esprit de nos institutions de soumettre aux représentants du peuple toutes les questions que l'on présume devoir conduire à de nouveaux principes et entraîner des conséquences importantes pour le genre humain.

» En conséquence, nous, vos concitoyens, pétitionnons respectueusement auprès de votre honorable corps afin qu'une commission scientifique soit nommée pour procéder à l'étude complète de la question, et afin qu'un crédit soit alloué pour permettre aux membres de la commission de poursuivre leurs investigations jusqu'à leur terme.

» Nous croyons que les progrès de la science et les vrais intérêts de l'humanité retireront un grand profit des résultats des recherches que nous provoquons, et nous avons la confiante espérance que notre prière sera approuvée et sanctionnée par les honorables chambres du Congrès fédéral. »

QUELQUES MOTS

SUR LES CAUSES DES PRODIGES RÉCENTS D'EUROPE ET D'AMÉRIQUE.

Le monde terrestre où nous vivons a reçu du suprême Auteur de toutes choses un ensemble de forces diverses qui produisent tous les effets naturels qu'on observe dans le cours des siècles. Ces forces ont été distribuées par la sagesse divine entre les différentes classes de créatures qui composent notre monde. De sorte que pour découvrir la cause cachée d'un fait soudainement apparu, il faut chercher successivement dans ces classes d'êtres divers s'il s'y trouve quelque force capable de produire un tel effet.

Voulant remonter à la source des merveilles récentes dont s'inquiètent l'Europe et l'Amérique, nous avons à examiner si ces phénomènes ont pu être produits par les forces naturelles de la matière inerte, tant solide que fluide, ou par celles des végétaux qui couvrent notre globe, ou par les facultés des animaux qui le peuplent, ou enfin par la puissance des hommes.

Une grande partie des faits dont il s'agit révèlent explicitement de l'intelligence et de la volonté, puisque des réponses précises sont données aux questions des observateurs, et que beaucoup de choses leur

sont annoncées, tantôt par des signes qui expriment de la connaissance et de l'intention, tantôt par des écritures pleines de pensées et de résolutions. Donc d'abord les phénomènes ne peuvent être attribués ni à la matière inerte, ni à l'organisation végétale, toutes deux dépourvues d'intelligence et de volonté.

La puissance productrice de ces merveilles comprend plusieurs langues humaines, sinon toutes; car elle répond exactement, et quelquefois par écrit, à des questions faites en plusieurs de ces langues. Elle sait, au moins en partie, ce qui est arrivé autrefois sur la terre; car elle le raconte. Elle sait, au moins en partie, ce qui s'y passe présentement, même au loin et dans l'ombre du mystère; car elle le déclare. Elle sait encore une partie de ce qui s'y passera dans l'avenir, car elle le prédit parfois avec une étonnante justesse. Or tant de savoir et de pénétration surpasse manifestement les facultés naturelles des animaux de toute espèce. Donc ils ne sont point la cause des merveilles récentes d'Europe et d'Amérique.

La puissance occulte dont il s'agit s'empare soudainement d'objets matériels très-divers. Elle saisit invisiblement des siéges, des tables, des commodes, des portes, des fenêtres, des instruments, des vases, des vêtements, et une foule d'autres objets. Elle soulève les uns, transporte les autres, en fait tourner plusieurs, en tient quelques-uns suspendus dans l'air sans appui, en brise quelques autres. Il en est aussi qu'elle fait résonner harmonieusement. Et tout cela, produit par d'inouïs et imperceptibles moyens, s'opère tantôt après une imposition de mains faite par quelques personnes, tantôt et aussi bien sans aucune intervention corporelle de leur part; souvent selon les demandes qu'elles ont exprimées, et souvent aussi sans qu'elles aient rien demandé; quelquefois conformément à leurs désirs secrets, et d'autres fois contrairement à leurs intentions. De sorte que dans les faits rappelés en ce moment la mystérieuse puissance se montre étrangère aux hommes, indépendante d'eux, et supérieure à tous en pouvoir sur la matière.

De plus, la même puissance connaît souvent, sinon toujours, les pensées secrètes et les désirs cachés des personnes qui l'interrogent; puisque tant de fois elle répond aux unes et satisfait les autres avec une justesse soudaine. Souvent aussi, et peut-être toujours, elle sait, sans que nul homme vienne le lui apprendre, ce qui se passe et s'est passé par hasard dans des lieux voisins et dans des provinces lointaines, puisque fréquemment elle le déclare avec une exactitude surprenante aux personnes qui le lui demandent, même à l'improviste.

Elle sait de même souvent, si ce n'est toujours, sans l'apprendre d'aucun homme, quelles étaient sur la terre les opinions et les habitudes des personnes qui n'y sont plus, quels furent leurs qualités et leurs défauts, puis les divers événements de leur vie; car bien des fois elle les a représentés sur-le-champ, avec une vérité effrayante, à ceux de leurs parents qui sont venus inopinément la questionner à ce sujet. Or tout le monde sait que parmi les facultés naturelles de l'homme, il n'en est aucune par laquelle il puisse lire les pensées et les intentions cachées dans les esprits de ses semblables, connaître, sans l'avoir appris de personne, ce qui se passe et s'est passé par hasard dans des lieux très-éloignés; savoir subitement quelles furent les vies des personnes décédées sur lesquelles on vient à l'improviste adresser des questions. Donc les phénomènes d'intelligence mentionnés en ce moment ne peuvent être attribués aux forces naturelles de l'homme.

Il y a plus encore. La puissance dont émanent ces faits étonnants écrit en plusieurs langues des choses sensées, des discours raisonnables, des pages éloquentes; tantôt sans la coopération d'aucune personne humaine, tantôt en se servant de la main d'un enfant en bas âge, qui ne sait et ne peut savoir ce qu'écrivent ses doigts, tantôt en saisissant et paralysant le bras d'une personne plus âgée, qui parfois ignore entièrement ce que lui fait écrire la force invisible qui s'est emparée de sa main. Ainsi, en ces cas merveilleux, la puissance qui agit n'est point une faculté humaine, mais une force supérieure à celles des hommes et capable de les subjuguer.

Voilà trois genres de phénomènes dont il résulte que l'invisible puissance, objet de nos recherches, n'est point dans l'homme. Et vous avez vu auparavant qu'elle n'est point non plus dans les animaux, ni dans les plantes, ni dans la matière inerte du monde où nous vivons.

Ainsi toutes les classes de créatures terrestres, examinées successivement, sont reconnues incapables de produire des effets tels que les phénomènes récents d'Europe et d'Amérique. Ni la matière inerte, tant solide que fluide; ni la multitude des plantes éparses sur la terre; ni la foule variée des animaux qui l'habitent; ni les facultés, pourtant si fécondes et si puissantes, des hommes ne peuvent rien opérer d'équivalant à ces merveilleux phénomènes.

Par conséquent la grande et invisible puissance qui les produit réside hors des créatures qui composent notre monde. Elle est au-dessus de la nature terrestre.

Et comme cette puissance supérieure manifeste hautement de l'intelligence et de la volonté, il est indubitable qu'elle réside en un ou

en plusieurs esprits. La pluralité de ces êtres éminents est très-probable, d'après la multitude des merveilles opérées en même temps dans l'Europe et dans l'Amérique, d'après aussi l'immense savoir que supposent ces nombreux phénomènes, et encore d'après les différences considérables d'opinions et de doctrines qu'on trouve exprimées dans ces événements.

La conclusion où nous sommes en ce moment amenés par la foule entraînante des faits se trouve remarquablement confirmée par une circonstance importante. C'est que communément, pour obtenir des phénomènes tels que ceux qui sont consignés dans cet écrit, il faut appeler par la parole ou par le désir l'invisible puissance qui les opère; il faut l'évoquer par des aspirations intérieures, soit seules, soit accompagnées de certaines cérémonies, ou de quelques chants, ou de prières orales. Et à ces aspirations humaines la mystérieuse puissance répond, non pas toujours, mais quand elle veut, non pas servilement, mais à son gré. Tant il est vrai qu'elle réside en des êtres supérieurs, doués d'intelligence et de volonté, en des esprits par conséquent.

Aussi les hommes qui ont acquis une connaissance exacte des merveilleux phénomènes dont il s'agit sont généralement persuadés, en Amérique du moins, seule contrée où ces faits soient bien connus, que des esprits d'un autre monde les opèrent dans le nôtre. Aux États-Unis, on s'adresse, par la parole ou par le désir, expressément et directement à ces esprits lorsqu'on veut obtenir quelques nouveaux prodiges. C'est ce qu'on remarque en lisant le récit des faits américains.

Dans l'immensité de l'univers, tel qu'il est sorti des mains toutes-puissantes de l'Éternel, le globe terrestre que nous habitons n'est qu'une partie assez petite et assez obscure. Nous-mêmes qui vivons présentement sur ce monde planétaire, nous ne sommes aussi qu'une partie très-médiocre dans la hiérarchie des êtres pensants, tant réels que possibles; dans la multitude des esprits, tant créés que pouvant l'être. Il n'y a donc pas lieu de nous étonner beaucoup, en découvrant que des esprits d'un ordre supérieur à nous interviennent merveilleusement, depuis quelques années, dans les choses d'ici-bas.

Nous intervenons de même journellement dans la vie d'une foule d'êtres inférieurs à nous, mais doués cependant de sentiment, d'intelligence et de volonté. Journellement nous opérons devant les animaux, tantôt pour eux, tantôt contre eux, une foule de faits qui sont à leur égard d'inconcevables merveilles, comme le sont par rapport à nous

les phénomènes produits, en Europe et en Amérique, par des esprits supérieurs à nous.

Ainsi s'agite, sous les regards du Très-Haut, la vivante et mystérieuse chaîne de ses créatures animées. Sa suprême providence les a toutes comprises dans l'étendue de ses vastes desseins, dont le plan nous est voilé. Il nous suffit, à nous créatures morales, de savoir que pour les êtres doués de la connaissance du bien et du mal, capables ainsi de mérite et de culpabilité, un jour final doit venir où il sera rendu à chacun selon ses œuvres, avec une souveraine et infaillible équité.

Ce serait ici le lieu de présenter et de combattre les solutions contraires à la doctrine que nous soutenons. Mais où trouver des solutions présentables? Toutes celles que nous avons vues se hasarder à paraître sur le seuil de la publicité ne se sont-elles pas enfuies mornes et confondues, dès que les tables magiques ont commencé à répondre aux questions des observateurs, et que les prodiges d'Amérique ont été connus en Europe? Rappelez-vous cependant ces téméraires tentatives d'explication physique.

Quand il ne s'agissait encore que d'expliquer le tournoiement des tables, des hommes sont venus vous dire gravement : Vous voyez que plusieurs mains sont étendues sur chaque table; or dans toutes ces mains il y a des artères qui battent; peut-être donc qu'à force de battre, elles emportent la table et la font tourner.

D'autres ont dit : C'est plutôt « la contraction prolongée des muscles, » qui opère le mouvement.

D'autres : C'est peut-être un fluide électrique ou magnétique échappé des doigts.

D'autres : Peut-être aussi est-ce la volonté des observateurs qui agit sur les tables.

Enfin un médecin a publié que pour opérer avec plus de succès on devait avoir les poches pleines de pièces de cinq francs. Lisez *la Patrie* du 10 juin 1853.

Voilà les doctes suppositions qui ont été imaginées et données au public pour répondre à ces demandes réitérées d'explications. Encore n'a-t-on abordé qu'un seul des nombreux phénomènes, un des moindres faits, le simple tournoiement des tables.

Or qu'un faible mouvement d'artères qui ne peut déplacer un fétu de paille soit tout à coup capable, on ne sait comment, de soulever et de transporter des tables pesantes et chargées, c'est une fiction insensée. Que « la contraction prolongée des muscles » puisse, en tou-

chant seulement un meuble, le faire tourner pendant quelque temps, c'est une rêverie du même genre. Que la volonté humaine, qui, hors des limites du corps organique qu'elle habite, ne possède aucun pouvoir sur la matière, en ait acquis tout à coup un si grand sur les tables et les guéridons, c'est encore une supposition intolérable. Au surplus toutes ces chimères sont formellement démenties par les faits. Car il est d'expérience que beaucoup de meubles ont tourné et marché sans imposition de mains, sans contact de doigts et sans volonté d'aucun homme.

Quant à la fiction d'un fluide électrique ou magnétique émané des doigts, non-seulement rien ne la justifie, mais une foule de faits la démentent, puisqu'un grand nombre de meubles et d'autres objets matériels se sont mis en mouvement sans que personne en eût approché les doigts. Mais laissons répondre un savant physicien de Paris. « J'affirme, » dit à ce sujet M. Desdouits, « que ce qu'on appelle la chaîne magnétique n'existe pas, qu'il n'y a en jeu dans tout ceci ni électricité ni magnétisme, et que les personnes qui emploient ces désignations le font à tort et à travers, sans savoir ce qu'elles disent. En effet, si les objets en mouvement étaient amenés par un fluide électrique ou magnétique, il agirait énergiquement sur les appareils excessivement mobiles qui décèlent la présence de ce fluide : l'aiguille aimantée, le galvanomètre, les électroscopes. Or rien de pareil n'a lieu. Donc les fluides n'existent que dans l'imagination des gens qui leur attribuent ces phénomènes. (*Ami de la religion* du 2 juin 1853) (1).

EXPÉRIENCES

DE TABLE PARLANTE

FAITES A LONDRES

Par Robert Owen (2).

Le 7 mars, chez madame Hayden, médium américain, 22, Queen Anne street, Cavendish square.

Des coups se font entendre sous la table de son salon. Je demande : Qui est là ? Le duc de Kent ? Point de réponse. — Esprits qui vous êtes fait entendre, pouvez-vous me dire quand le duc de Kent viendra ? — Oui.

(1) *Examen des prodiges récents d'Europe et d'Amérique*, p. 48.

(2) Extrait *de la Revue rationnelle.*

— Demain? Point de réponse. — Aujourd'hui? — Oui. — A quelle heure? — Six heures du soir. — Je reviens vingt minutes avant six heures et demande si Son Altesse Royale est là. Point de réponse. A six heures Son Altesse arrive avec l'exactitude qu'elle avait dans ce monde-ci. Des coups se font entendre, et l'alphabet écrit son nom.

Moi : Votre Altesse veut-elle me parler d'intérêts publics? — Oui. — Y a-t-il des distinctions et des degrés dans votre sphère? — Oui. — Dans quelle sphère êtes-vous? — Dans la quatrième? — Dans quel cercle? — Dans le premier. — Instruirai-je S. M. votre fille de cet entretien? — Pas encore, je vous dirai quand il en sera temps. — Vous m'avez présenté la princesse Olive comme votre cousine, maintenez-vous ce fait? — Oui. Elle était ma cousine. — Vous rappelez-vous le système rationnel que j'ai eu l'honneur de vous exposer pour l'amélioration de la race humaine? — Oui. — Mes efforts réussiront-ils? — Oui. — Voulez-vous bien m'indiquer comment je dois m'y prendre? — Oui. — Lord Brougham est-il ce qu'il y a de mieux pour présenter mes pétitions à la chambre des pairs? — Oui. — Qui, de l'Angleterre ou des États-Unis, sera le premier pays qui obéira aux esprits? — Les États-Unis.

En avril vient s'écrire chez madame Hayden l'esprit de Benjamin Franklin.

Je demande *mentalement* : Madame Hayden est-elle un médium fidèle, adopté par de bons esprits pour apporter aux hommes quelque instruction des sphères supérieures? — Oui. — Dans quel but les esprits qui ont quitté la terre se manifestent-ils comme ils font? — Pour réformer le monde. — Puis-je y servir? — Oui, en poussant aux réformes. — Les esprits m'aideront-ils? — Oui. — Dois-je y dévouer le reste de ma vie? — Oui. — Convoquerai-je un meeting pour annoncer ce que vous me dites, ou le ferai-je seulement connaître au parlement? — Au parlement. — En informerai-je aussi le congrès américain? — Oui, par l'ambassadeur des États-Unis. — Quand aurai-je des nouvelles de ma famille? — Dans deux semaines.

Quinze jours après, chez madame Hayden, une lettre d'Amérique et de ma fille à la main, je demande, lorsque les coups se font entendre, quels esprits sont là. L'alphabet répond : Vos filles, Anne, Caroline et Marie. Je pose la lettre dans son enveloppe sur la table, demande de qui elle est, et l'alphabet écrit : Jane-Dalle Owen, qui sont les noms de fille de celle qui a écrit la lettre. Je demande si elle n'a pas un autre nom et quel il est. La réponse est Fontleroy. Le nom est Fauntleroy.

Deux jours après, la soirée étant froide, j'avais mis autour de mon cou une grosse cravate neuve qui m'était arrivée d'Amérique. — L'idée me vint de demander, en la posant sur la table, qui me l'a donnée. La table répond : Martha Trist, noms de la jeune femme qui m'a fait ce cadeau, et qui est petite-fille du président Jefferson. Je demande le nom de son père. Elle répond : Nicolas Trist ; ce qui est exact.

Forcé par tout ce que j'entends depuis trois mois de renoncer aux opinions de toute ma vie, je crois de mon devoir de proclamer, dans un manifeste, la conviction nouvelle où je suis que l'esprit de l'homme, au lieu de mourir, comme je le croyais, avec le corps, passe en le quittant à une autre existence plus éclairée, plus pure et plus heureuse. Je prends ce manifeste, le porte chez madame Hayden, et demande à des esprits qui s'y annoncent comme ceux de mes filles et de ma femme, s'ils connaissent le contenu du papier placé sur la table. — Oui. — Ce contenu est-il vrai? — Oui. — Faut-il le publier? — Oui, oui, oui, répondent des coups bien distincts. — Le président Jefferson est-il là? — Non. — Benjamin Franklin? — Non. — Le duc de Kent? — Non. — Pouvez-vous me dire quand le duc sera libre? — Demain à six heures. Et le lendemain à six heures le duc écrit son nom. — Mon manifeste est-il bien? — Oui. — Faut-il l'adresser à lord Brougham pendant qu'il est en France? — Oui. — Quel effet produira-t-il sur le parlement? — Bon. — Lord Brougham obtiendra-t-il qu'on nomme une commission? — Oui. — Par quel membre de la chambre des communes faut-il faire présenter à cette chambre ma pétition sur l'éducation? — Milner Gibson. — Les esprits qui ont quitté la terre se connaissent-ils tous? — Point de réponse. — Quand les esprits que je désire entendre ne sont pas là, qui me répond à leur place? — Ceux qui se trouvent présents. — Les esprits connaissent-ils l'avenir comme le passé et le présent? — Quelques-uns d'entre eux seulement. — Est-il inconvenant de leur demander de causer avec eux? — Non.

Robert Owen.

FAITS AMÉRICAINS.

PHÉNOMÈNES D'OBSESSION SPONTANÉE,

UNE DES FORMES DES MANIFESTATIONS SPIRITUELLES D'AMÉRIQUE.

Ouverture des portes. — Déplacement spontané des meubles. — Apparitions de sept ou huit fantômes. — Enfant soulevé et transporté dans l'air sans main d'homme. — Escalier qui s'entr'ouvre avec fracas. — Table qui se soulève seule.

Nous avons vu que l'Amérique avait été envahie par l'épidémie des manifestations spirituelles depuis les phénomènes extraordinaires qui

s'étaient passés dans la famille Fox en 1846, et que ces faits surnaturels étaient presque toujours provoqués par des réunions plus ou moins nombreuses, par l'influence des médiums, ou par des cercles de mains appuyées sur une table. Mais il n'en est pas toujours ainsi, et ces phénomènes merveilleux se manifestent parfois dans le Nouveau-Monde sans aucune provocation de la part des assistants. Ils ont alors la plus grande ressemblance ou plutôt une identité parfaite avec les cas d'obsession que l'on trouve dans l'histoire. C'est ce qu'on pourra remarquer dans le fait suivant, qui s'est passé à Boston, et que rapporte M. Spicer dans un ouvrage intitulé *Lights and Founds* (London 1853); M. de Mirville le cite également dans son livre sur les esprits.

Le dimanche 10 mars 1850, le docteur Phels et sa famille revenant du service divin furent surpris de trouver dépourvues de leurs verrous et de leurs barres de sûreté les portes qu'ils avaient soigneusement fermées à leur départ; et comme au-dessus de la porte d'entrée flottait un morceau de crêpe noir, le docteur crut reconnaître là une mauvaise plaisanterie de quelque désœuvré.

Mais après un examen plus complet, il acquit bientôt cette conviction qu'il pourrait bien y avoir en tout cela quelque chose d'une nature toute particulière, et supérieure à toute intervention humaine. Des faits plus étonnants l'attendaient ainsi que sa famille. En entrant dans l'habitation, ils s'aperçurent tous que l'ameublement avait été éparpillé dans toutes les directions, bien que rien ne parût avoir été détourné. Après avoir remis un peu d'ordre dans ces premiers appartements, la famille se dirigea vers les étages supérieurs, espérant y découvrir les auteurs du désordre. Mais alors s'offrit à leurs yeux une scène bien extraordinaire!

Plusieurs figures (ou fantômes), au nombre de sept ou huit, s'offrirent à leurs yeux, habillées et drapées avec une grande habileté, soit à l'aide des tapis de l'ameublement, soit à l'aide des vêtements qui s'y trouvaient la veille. Tous ces fantômes étaient agenouillés, chacun d'eux ayant devant lui une bible ouverte, dans laquelle il paraissait lire avec la plus grande attention. Frappé d'étonnement et après avoir épuisé toutes les conjectures possibles, la famille Phels ferma soigneusement la chambre aux fantômes, comme elle fut appelée depuis lors, laissant tout ce cercle fantastique dans l'attitude où il l'avait trouvé. Cependant, malgré toutes ces précautions, chaque fois une étrange addition avait lieu dans le groupe des fantômes et sans qu'il fût possible de voir la main qui agissait. D'après la rapidité avec laquelle ces dernières figures étaient fabriquées, il était impossible

d'admettre la supposition qu'elles pussent avoir été faites par un habitant de la maison ou une personne du dehors. Les matériaux servant à la confection de ces figures étaient souvent vus dans les différentes parties de la maison *trois minutes* avant leur transformation en images gracieuses, et d'une régularité telle que la main la plus exercée et la plus habile eût seule été capable de le faire avec le temps nécessaire.

Pendant la durée de ces faits étranges le fils du docteur Phels, enfant de douze ans environ, fut une fois soulevé de terre et traversa la chambre comme s'il eût été transporté par la main d'un homme excessivement vigoureux.

Une autre fois, ce fut l'escalier lui-même qui s'entr'ouvrit après un bruit effrayant, tel que serait celui causé par la chute d'un corps extrêmement lourd. Une autre fois encore, après le souper de famille, la table et tout ce dont elle était chargée fut soulevée de terre trois fois et retomba avec tant de fracas que la maison en sembla ébranlée. Les plats et les assiettes s'entre-choquèrent violemment sans qu'aucun d'eux en fût brisé.

La nouvelle de ces manifestations, si étranges et quotidiennes, chez le docteur Phels, s'étant promptement répandue, il en résulta une immense agitation et une grande curiosité. En peu de jours, la maison fut visitée et fouillée par plus de quinze cents personnes. Le docteur ayant offert toutes les facilités possibles pour les recherches et les investigations, les croyants comme les plus incrédules furent invités à passer les journées et même les nuits au milieu de la famille. En un mot, tout ce qui pouvait servir à découvrir la cause de ces opérations fut mis en œuvre et sans résultat.

Le docteur Phels, dans une lettre signée de lui et par laquelle il répond aux objections de la presse de Boston, porte à trois mille environ le nombre des faits du même ordre qui se seraient passés chez lui seul, et nous ne pouvons mieux prouver sa profonde conviction qu'en rapportant l'offre qu'il fit de sa propre maison et de tout ce qu'elle contenait à quiconque pourrait y accomplir quelques-uns de ces mêmes phénomènes.

Paris. — Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

LA

TABLE PARLANTE

JOURNAL

DES FAITS MERVEILLEUX.

Y A-T-IL DES ESPRITS, DES AMES, DES DÉMONS

DANS LES PHÉNOMÈNES DES TABLES PARLANTES,
OU N'EST-CE QU'UNE ABERRATION, UNE HALLUCINATION
DE NOS SENS (1)?

Les morinistes professent cette dernière opinion, qui pourrait bien n'être elle-même que la conséquence d'une autre illusion que nous croyons devoir soumettre à l'analyse à propos de ce qui nous est arrivé.

Il est évident que les esprits (nous admettons les esprits) ne peuvent manifester leurs pensées que par l'intermédiaire de nos organes, de sorte que le *médium* ne fait et n'écrit rien qui ne passe par sa pensée avant d'arriver à sa main (2).

Quand rien n'est dans la tête, il n'en peut rien sortir;
La main n'est qu'une esclave et ne fait qu'obéir.

L'écrivain est donc porté à croire que c'est lui qui a conçu la pensée,

(1) L'auteur de cet article est le savant belge à qui nous devons l'ingénieuse explication des phénomènes des tables parlantes insérée dans le 2e numéro de ce journal (p. 56). Nous n'avons pas besoin de prévenir nos lecteurs que nous laissons à nos correspondants l'indépendance et la liberté de leurs opinions, pourvu qu'elles n'aient rien de contraire à la doctrine catholique. Nous sommes donc toujours prêts à ouvrir nos colonnes aux divers systèmes qui peuvent s'élever pour expliquer les faits merveilleux, objet de ce journal. (*Note du rédacteur.*)

(2) Ceci n'est vrai que lorsque le médium est un homme. Il n'en est plus ainsi lorsque l'esprit s'exprime par des coups frappés dans une table, lorsqu'il écrit lui-même avec un crayon fixé à une corbeille. (*Note du rédacteur.*)

le dessin, la figure qu'il trace, déterminé la stase de l'aiguille sur telle lettre du cadran, arrêté les coups à tel nombre, etc., celui-là devient *moriniste* et abandonne la partie, sans réfléchir que les pensées pourraient bien venir d'ailleurs et lui avoir été inspirées, soufflées par l'esprit, d'après la devise de l'Eglise : *Spiritus flat ubi vult;* car enfin l'hypothèse que nous ne sommes que des machines incapables de produire une idée *self-acting* n'est pas nouvelle; notre vanité a beau se révolter de cette supposition, bien des gens n'ont peut-être pas beaucoup plus le droit de se croire doués de la force initiale que la locomotive, la clarinette et le piano; nous ne sommes que des instruments analogues, très-impressionnables sans doute, mais qui ne fonctionnent peut-être que par des impulsions extérieures; je pense, donc je suis, disait Descartes; je marche, donc je pense, pourrait dire un remorqueur vaniteux.

Qui sait si nous pensons ou si l'on nous fait penser? disait Boerhaave, qui croyait avec les poëtes anciens que nous devons toutes nos pensées à l'évocation, à l'inspiration. L'idiot n'évoque rien, ne désire rien, et rien ne lui est donné en fait de pensée.

L'homme de génie désire, évoque, appelle sans cesse des idées et des solutions qui finissent par lui venir. Il est admis que l'homme qui veut fortement et avec persévérance une chose finit par l'obtenir, c'est la foi qui soulève des montagnes, mais non la foi morte, la foi sans les œuvres, la foi stérile enfin. Qui veut peut; mais il faut pouvoir vouloir, dira-t-on; aussi tout le monde ne possède-t-il pas la même puissance de volition, mais cela s'acquiert par l'exercice, par le travail. La paresse, la lâcheté sont infécondes, et ce n'est que justice, et la justice est l'électricité du monde moral.

Si donc nos idées nous sont toutes inspirées (1), si notre cerveau n'est qu'un récepteur de la force *odique* de Reichenbach, l'explication de Morin, toute logique et tristement séduisante qu'elle paraisse, peut d'autant moins être admise qu'elle est loin d'expliquer tous les faits qui se produisent : aussi a-t-il dû retomber dans la méthode académique, nier ce qu'il ne peut expliquer.

(1) Notre savant correspondant va trop loin. Cette proposition admise dans sa généralité détruirait l'activité, la spontanéité, la liberté et même la moralité du moi humain, c'est-à-dire de l'âme. Los idées sont inspirées au médium, au somnambule, au possédé, mais non pas dans l'état normal de l'homme. Dans cet état, de mauvaises pensées, des inspirations dangereuses peuvent lui être inspirées par le démon, mais il peut leur résister et les repousser : la religion lui donne la force qui pourrait lui manquer. (*Note du rédacteur.*)

Faraday, Foucault, Babinet nous représentent les trois inquisiteurs modernes qui veulent prouver que la table ne tourne pas, un million de voix leur répond comme Galilée, *E pur si muove!* et de plus elle parle, mais parle quelquefois infiniment mieux que ne pourraient parler ceux qui l'interrogent; le but de cette lettre est de le démontrer par des citations extraites avec la plus scrupuleuse exactitude de notes écrites sous la dictée de plusieurs tables animées par des esprits supérieurs au nôtre et à celui des *médiums* qui nous aidaient, comme on s'en apercevra facilement.

Nous regrettons d'avoir entièrement rompu avec les tables après avoir lu Morin, de Mirville et une foule d'écrivains trop pressés de résoudre une question qui aurait dû rester à l'étude pendant longtemps encore.

En admettant que les esprits n'en savent guère plus que le nôtre, car je crois, malgré l'hypothèse précédente, que chacun a le sien, mais empêtré, amidonné, perclus par la matière, ils ne nous apprennent en somme que ce qu'un autre homme aurait pu nous dire; mais il faut convenir qu'ils le disent mieux, en moins de mots, que la coupe de leurs phrases est plus parfaite et satisfait aux règles de la rhétorique la plus délicate.

En un mot, une idée vague que nous pourrions avoir se trouve formulée à l'instant avec un talent qui nous étonne et nous fait souvent avouer que nous n'en pourrions faire autant sans un travail immense, pesé mot par mot, comme un discours de la couronne ou un sonnet sans défaut.

Quand les esprits ne nous serviraient que de secrétaires rédacteurs, ils vaudraient bien la peine d'être cultivés; non, disent les uns, ce sont toujours des démons; ce sont des saints, répondent les autres; ce sont les âmes des revenants, ce sont les lares et les larves des anciens, les goules et les péris des Indiens, les fées et les lutins du moyen âge; chacun les baptise à sa guise d'après leurs actes et leurs discours; c'est peut-être tout cela réuni à beaucoup d'autres choses sans nom, mais ce n'est rien pour ceux qui n'ont rien vu, rien senti, rien entendu. Laquelle des deux opinions est la bonne, s'il vous plaît?

Il existe une population matérielle microscopique invisible à nos yeux; pourquoi n'existerait-il pas une population spirituelle également invisible, mais aussi variée en genres, en espèces et en individus que le monde des infusoires?

Le savant qui puise une goutte d'eau et la place sous son microscope ne sait pas ce que le hasard lui a fait pêcher; tantôt c'est un laid vi-

brion, une larve vulgaire qu'il connaît et rejette, d'autres fois il tombe sur un *volvox* qui l'intéresse et l'étonne.

Le tourneur de tables en est là, tantôt c'est un sot mal élevé qui l'ennuie ou le dégoûte, d'autres fois c'est un raisonneur qui l'intéresse, un plaisant qui l'amuse, un menteur qui le trompe, un scélérat qui le pousse au crime. Tout ce monde pneumatique ou spirituel ne ressemble-t-il pas à s'y méprendre à notre monde objectif ou naturel? Ne nous apparaît-il pas pis encore en l'absence de toute crainte, de tout respect humain de la part des esprits mystificateurs qui se permettent, comme certains écrivains, sous le voile de l'anonyme ou du pseudonyme, des injures et de mauvaises plaisanteries qu'ils n'auraient pas osé se permettre de leur vivant?

Il n'est donc pas étonnant que les personnes qui tombent dans un vol de farfadets de cette mauvaise espèce finissent par les prendre pour des démons. Ceux qui, plus chanceux, se trouvent en relation avec des esprits vertueux ou savants ne sauraient partager cette opinion.

Comment croire, par exemple, que le diable vous conseille de *prier Dieu* en aussi bons termes que ceux-ci :

D. Que faut-il faire pour avoir de bons esprits? — R. Il faut prier Dieu. — D. Est-ce que Dieu a besoin de nos prières? — R. Non, mais les hommes en ont besoin pour se rapprocher de lui; on tourne en ridicule les prières parce qu'elles ne sont souvent que des pastiches. — D. Enseigne-moi donc une bonne prière? — R. Oui, pour te dispenser d'en faire; en ce cas dis ton chapelet! — D. Mais enfin que faut-il faire? — R. Fais ta prière soir et matin, mets-toi à genoux, car Dieu vaut bien la peine d'une génuflexion, élève ton âme vers le Créateur, qu'elle quitte la terre pour monter aux cieux; parle à Dieu comme à un ami que tu respecterais au suprême degré, avoue-lui tes fautes passées et celles du jour, promets-lui de chasser tes vices et de corriger tes défauts, demande-lui la force de résistance nécessaire à l'accomplissement de cette œuvre difficile en commençant, mais dont la continuation te rendra l'usage aisé et deviendra le plus ardent besoin de ton cœur, qui s'épanouira sous la bienfaisante effluve de la prière comme la fleur se ravive sous la rosée.

L'Église a-t-elle jamais mieux formulé ses instructions sur la prière?

D. Toi qui parles avec tant d'éloquence et nous donne de si bons enseignements, nous voudrions bien savoir ton nom? — R. Mes paroles suffisent, le soleil ne se nomme pas, il éclaire!... Garde mes conseils dans ton cœur, fais ce que je te prescris, et bientôt tu verras de quelle

utilité j'ai été pour toi ; mais j'ai bien peur que mes paroles ne soient pour ton esprit comme la poussière des ailes du papillon.

Peut-on dire que de pareils discours émanent de l'enfer ? Quelque malin que soit le démon, peut-on prendre cela pour une ruse, un détour pour nous entraîner au mal ? Serait-ce là la peau de l'agneau dont le damné se couvre pour conquérir une âme de plus ?

Nous le pensons d'autant moins que pendant plusieurs mois le même esprit ne s'est pas démasqué ni contredit un seul instant, mais il a motivé son refus de se nommer en ces termes :

« Je ne veux pas te dire mon nom, parce que tu m'appellerais, et comme je ne veux plus aller chez toi, un autre y viendrait qui te tromperait. » — Puis il reprit : « La prière bien faite restaure l'âme de l'homme, et quand l'âme est en santé le corps le devient bientôt aussi. »

D. Pourrais-je faire tourner les tables seul ? — R. Pas seul, tu serais la proie des mauvais esprits, qui t'entraîneraient dans l'erreur dont tu ne pourrais plus sortir ; tu ne feras tourner des tables qu'avec d'autres hommes, et tu les empêcheras de les faire tourner seuls.

Il est évident que ce conseil est sage en présence des nombreux exemples de folie survenus parmi ceux qui ont voulu faire le *commerce solitaire* avec les esprits (sic), *væ soli !!!*

Nous demanderons où est le théologien, le psychologiste qui répondrait sans hésiter à la question suivante :

D. Qu'est-ce que la conscience ? — R. La conscience est une sorte d'organe qui sépare les aliments de l'âme, comme l'estomac ceux du corps. Un autre esprit a répondu à la même question :

« La conscience est le tribunal d'appel du libre arbitre. »

En général les esprits nous affirment, comme la religion, que nous jouissons du libre arbitre comme eux. Seulement une fois ayant demandé à Napoléon Ier pourquoi il n'avait pas émancipé la Pologne, il répondit :

« Parce que la destinée est plus forte que la volonté. »

A cette autre question, la Pologne sera-t-elle reconstituée ? il répondit : L'humanité sera reconstituée, mais qu'importe un peuple, qu'importe une nation ? Il faut convenir que ceci est vu de très-haut et nous a frappé.

Il est remarquable que jamais les esprits ne restent court et ne balbutient comme nous ferions devant des arguments difficiles et pressants ; ils répondent enfin comme de parfaits avocats, par les seuls

mots convenables, dans les occasions les plus embarrassantes où l'on cherche à les placer.

Aussi un de nos amis affirmant que Napoléon I[er] était venu plusieurs fois dans sa table, la nôtre répondit sur-le-champ : C'est faux.

D. Mais ils se sont nommés *Napoléon*. — R. C'étaient des faussaires qui prenaient mon nom (1). — D. Il y a donc des faussaires parmi vous? — R. Comme parmi vous. — D. Y a-t-il également autant de sots, de méchants et d'imbéciles? — R. Comme parmi vous; le monde spirituel est le prototype du monde naturel. — D. Mais à quel signe te reconnaître? — R. A mon style. — D. On peut imiter le style? — R. Comme le cuivre imite l'or, tant pis pour qui s'y laisse prendre. — D. Pourquoi viens-tu de préférence chez nous? — R. A cause de l'impartialité de vos jugements sur les hommes et les choses. — D. Quel est l'historien qui t'a jugé le plus impartialement? — R. Aucun. — D. Et toi-même t'es-tu bien jugé? — R. Non. — D. Qu'est-ce donc que tes mémoires? — R. Les efforts de l'homme pour justifier les prédestinées. — D. Et Lamartine? — R. Histoire impossible. — D. Et Proudhon? — R. Histoire de la polémique en colère. — D. Que penses-tu de ton historien principal?

Nous gardons sa réponse pour le chapitre des portraits; s'ils sont ressemblants, on les reconnaîtra; mais la bienséance nous engage à taire les noms.

Ce que nous pouvons affirmer, c'est que les interrogateurs connaissent peu les originaux et n'avaient aucune idée de leurs mérites ou de leurs défauts respectifs; aussi pouvaient-ils en toute conscience accepter le compliment qui leur était fait sur l'impartialité de leurs jugements.

Nous avons longtemps hésité à publier les dictées que nous avons précieusement recueillies comme tant d'autres; mais nous avons trouvé les nôtres si riches en comparaisons, si instructives et si propres à appuyer notre système, que nous n'en voulons pas plus longtemps priver, nous ne dirons pas le public, mais nos amis, qui ne nous accuseront ni de folie ni de mensonge, et nous remercieront de ce sacrifice que nous nous imposons comme un devoir, au moment où l'anarchie et la dispersion menacent de faire encore reléguer le curieux et important phénomène des communications spirituelles au nombre des folies épidémiques de l'humanité.

(1) Ceci prouve qu'il est fort difficile de distinguer les esprits, surtout lorsque les démons se mettent de la partie; car enfin ces êtres, que nous ne pouvons juger que par leurs paroles, ne sont pas moins supérieurs à l'homme par leurs ruses que par leur intelligence. (*Note du rédacteur.*)

C'est une hallucination, disent les physiologistes; mais qui peut prouver que les hallucinations mêmes ne sont pas les réalités du monde pneumatique? Nous avons assisté aux derniers jours d'une jeune hallucinée qui voyait sa mère venant la chercher pour l'emmener malgré elle dans le monde inconnu. Rien de plus pathétique que ces scènes, qui se renouvelaient plusieurs fois par jour avec des intervalles de lucidité parfaite et d'entier oubli.

On croit avoir tout dit en prononçant le mot hallucination, mais tout ce que cette hallucinée a prédit sur l'heure de sa mort et celle de toute sa famille dans la même année ne s'est que trop exactement accompli.

Les exemples de ce genre d'hallucinations prophétiques et des pressentiments réalisés sont tellement nombreux, que sur dix personnes interrogées il s'en trouve au moins une qui en a été le sujet ou le témoin.

Nous engageons le directeur de la *Table tournante* à faire un appel au public et à inviter tous ceux qui connaissent une anecdote ou un fait de ce genre à l'envoyer au journal.

Cette sorte d'enquête ne serait pas la partie la moins intéressante de sa publication.

Nous sommes persuadé qu'un *Journal des rêves* aurait un grand succès, si chacun lui adressait les plus singuliers qu'il a eus dans sa vie. Cette méthode de colliger des faits, suivie par l'Académie pour fonder les sciences naturelles, doit être adoptée pour chercher et établir les lois des sciences spirituelles.

Il y aura certainement un jour des académies officielles de rêveurs et des spiritualistes qui feront leur nomenclature, leur dictionnaire et leur encyclopédie comme les autres.

Nous sommes persuadé que sans les académies, l'astronomie, la chimie et la médecine seraient encore à l'état d'astrologie, d'alchimie et d'empirisme, dont on douterait comme du magnétisme, de la magie et de la sorcellerie.

Hâtons-nous donc de créer des noyaux d'académies de sorciers, de magiciens et de magnétiseurs. Il suffira de la rencontre d'un souverain parmi les adeptes pour leur donner la sanction officielle, comme on l'a donnée depuis peu à l'Académie des sciences morales et politiques, comme on la donnera bientôt à l'Académie des sciences économico-politiques dont les oracles, tant contestés aujourd'hui, passeront à l'état de lois incontestables dès qu'ils seront recueillis par le *Moniteur officiel.*

Nous parlons aussi sérieusement que l'inventeur de la première académie de savants patentés, dont on a beaucoup ri sans doute, mais qu'on encense aujourd'hui.

La chose sera difficile, car les premiers montés sur les planches repoussent ceux qui veulent y prendre place. La magie fera son stage tant que la négation voltairienne durera, mais elle passera comme toute chose, et les négateurs à parti pris seront honnis comme les croyants le sont aujourd'hui.

Il y aura révolte universelle contre ceux qui osent insulter à la logique au point de dire : Votre témoignage et celui de mille autres témoins ne vaut pas ma négation, à moi qui n'ai rien vu et qui vous dis : Cela n'est pas!

Il n'est pas possible qu'une telle outrecuidance continue à être bien accueillie et que les rodomonts d'incrédulité qui dominent dans la société actuelle ne soient un jour pitoyablement relégués au rang des entêtés auxquels s'adressait l'auteur sacré en ces termes : *noli esse sicut equus et mulus quibus non est intellectus!*

En vérité je vous le dis :

L'incrédulité si bien portée aujourd'hui par les grands, finira par s'user et passer sur le dos des laquais.

Nous avons dit que les esprits faisaient des portraits et des charges comme la Bruyère et Saphir n'en ont jamais fait. Voici celui d'un homme connu de toute l'Europe plus que de ceux qui tenaient la table, nous ne le nommerons pas : c'est Napoléon Ier qui tient le pinceau : « Style à la Voltaire, moins l'homme qui fait le style; jugements à la Montesquieu, moins ce qui fait l'autorité des jugements, stratégie de rhéteur, économie politique des financiers turcarets; telle est l'histoire de ce légendaire moitié historien, de ce publiciste moitié capitaine, de ce ministre moitié homme d'État, spirituel parfois, convaincu rarement, inspiré jamais. »

Relisez ce morceau modèle de facture et de style, sans parler du fond, et dites si jamais un portrait aussi riche d'antithèses est sorti de la plume d'aucun écrivain.

L'esprit d'Haydn provoqué à donner son opinion sur les musiciens modernes, les a tous jugés et dépeints en termes si variés et si originaux, que nous regrettons de ne pas les avoir tous retenus; en voici quelques échantillons.

Chopin :

« Elégiaque, chantre inspiré par la patrie absente, cœur de jeune fille, tête de penseur, imagination de barde; il habite les régions idéales

au sein des atmosphères vaporeuses où nagent les sensations, où planent les idées sublimes. »

Immédiatement après il dit d'un autre musicien vivant : « Né viable, et c'est tout ! »

D'un autre également connu qui fait des opéras champêtres au coin de son feu :

« Oiseau chantant en cage, pendant l'hiver, les joies du printemps ! »

Que penses-tu de X. ?

Il t'ennuie, il m'ennuie, il nous ennuie. »

— Et de ce célèbre praticien qui remplit le monde de son nom ? — Ne me parle pas de ce sapin du Nord, déformé en serre chaude, naïf enfant, ivre d'opium, barde épileptique, il fait grincer la lyre d'Hoffmann sous les doigts de Polichinelle.

Jamais poëte satirique n'a lancé un coup d'étrivière aussi sanglant sur les reins d'un artiste qui nous a toujours fait plaisir et qui avait toutes nos sympathies.

Nous terminâmes en demandant à Haydn comment il se qualifiait lui-même ; il répondit :

« Luth sans cordes. »

Pourquoi ne demandez-vous pas à vos esprits de vous indiquer des trésors, l'art de faire de l'or ou du moins le remède contre les maladies ? Je n'y croirai que quand ils vous auront enrichi ou guéri ; telle est la selle à tous chevaux que les incrédules enfourchent. Vous aurez beau leur démontrer que ce serait changer les lois morales et physiques de l'univers, ce qui n'est pas plus permis aux esprits sans corps qu'aux esprits incarnés, ils ne le comprennent pas.

Il nous a été répondu aux questions de ce genre :

Quant au choléra, dont nous pressions vivement l'esprit d'un grand médecin de nous donner le remède qu'il disait connaître, voici l'étrange et mystérieuse réponse qu'il nous fit :

« Dieu n'accorde jamais rien
Qu'à celui qui cherche bien. »

« Préservez-vous, défendez-vous, mais ne forcez point ce passage ; il est gardé par des esprits ennemis qui président aux grandes catastrophes de l'humanité. »

Et comme nous cherchions à le forcer par des questions indirectes en faisant appel à l'intérêt, à l'amitié qu'il nous portait, il parut se rendre un instant à nos prières et dicta lentement ces mots :

« Le meilleur préservatif contre le choléra serait.... » Chacun saisit

avec anxiété son crayon pour recueillir le nom de cette précieuse panacée, serait quoi ? dicte donc ? — Serait.... la sagesse.... !

Mais, reprit une dame, si le choléra est un des grands fléaux que Dieu tient en réserve pour châtier les méchants, pourquoi sévit-il depuis si longtemps sur les Hindous qui sont si doux ? La réponse fut : « Les Hindous ne valent pas mieux que vous. »

Les esprits font des vers quelquefois sublimes, comme l'histoire nous dit qu'en faisaient les oracles des *branchides ;* tel est le distique suivant sur la mort, que tout le monde connaît déjà, dicté par l'esprit de Lavoisier :

« Réveil silencieux d'un sommeil agité,
La mort est le chaînon de l'immortalité. »

D'autres fois ce ne sont que des ponts-neufs sans mesure, comme celui-ci :

« Vous tous qui m'interrogez,
Vous n'y voyez pas plus loin que le nez.
Vous ne connaîtrez ce mystère
Que lorsque vous serez à six pieds sous la terre. »

Il y a des tables parlantes qui adressent des madrigaux à la plus aimable du cercle, sur les genoux de laquelle elles se renversent souvent avec obstination.

Un esprit italien qui s'appelait *Riva* ne voulait pas quitter le giron d'une belle Écossaise. Interrogé pourquoi cette tendresse et ne voulant sans doute pas être entendu de sa Dulcinée, il me répondit en latin : *Ustus amore* (brûlé d'amour).

Un poëte de bas étage, rimeur de caramels sans doute, demanda la permission d'adresser des vers à madame O.....; voici son chef-d'œuvre :

« O femme si jolie,
Je t'aime plus que la vie ! »

On voit que le monde invisible diffère peu du nôtre, que chacun emporte en mourant ses passions, son ignorance et les acquêts moraux ou scientifiques qu'il a pu s'assimiler sur la terre.

L'esprit philosophe qui nous prêchait une si belle morale, interrogé sur un problème industriel répondit : — Je ne suis pas mécanicien. — Tu es sans doute un moraliste ? — Non, car ce n'est pas un métier; adresse-toi au génie de l'industrie. — Mais je ne le connais pas. — Il s'appelle Epéania. — Comment s'appelle le génie de la musique ? —

Phionia. — Celui de la peinture? — Pœonia. — Celui de la médecine? — Kiphronia.

Je suis au regret d'avoir oublié les noms euphoniques des génies qui président à toutes les sciences et à tous les arts ; j'étais en pleine mythologie.

Les esprits usurpent les noms qu'ils croient les plus capables de fixer notre attention ; ils imitent jusqu'à leur style ; ainsi l'un d'eux qui se disait saint Augustin débuta ainsi :

« Ma patrie est défendue par des esprits que tu ne dois jamais évoquer quand ton âme est malade, ou que dans la société où tu te trouves tous les cœurs ne sont pas en Dieu. » Il ajouta la confession suivante, qui résume celles du saint dont il prenait le nom :

« Mon cœur fut longtemps fermé et mon esprit futile comme celui des enfants des hommes. — Voilà qui est bien dit : — il ne suffit pas de bien dire, il faut surtout bien faire. »

Quelques mois plus tard un moraliste m'avoua que c'était lui qui avait pris le nom de saint Augustin ; quant à son nom, il refusa toujours de le dire, mais ses comparaisons étaient charmantes, comme on va le voir :

En réponse à la question : « Qu'est-ce que la vertu? — La vertu est une fleur qui croît sur des escarpements, il faut gravir pour l'atteindre ; si tous les hommes étaient justes, elle serait la fleur de la vallée. »

En somme, le monde imaginaire est-il moins réel que le nôtre? Ne pouvons-nous pas nous figurer pour un moment tous les hommes endormis et rêvant pendant des siècles sans intermittence de réveil? Nul doute qu'il n'y aurait aucune différence pour eux entre la vie réelle et la vie imaginaire ; les mêmes occupations, les mêmes soins, les mêmes amusements, les mêmes chagrins leur incomberaient. Ils se visiteraient, se rencontreraient, discuteraient en esprit comme ils le font en réalité. Il y aurait des rêveurs plus actifs, d'autres plus lents qu'on appellerait paresseux, incapables et idiots. De ces façons d'être de l'homme éveillé ou rêvant, quelle est la préférable?

Si l'une des deux était fausse, qui le démontrerait? Il y aurait sans doute des savants qui s'efforceraient de prouver aux esprits qu'il existe une autre vie où tout est solide et matériel, mais on ne voudrait pas y croire, on les accuserait de matérialisme comme on nous accuse de spiritualisme. Montrez-moi un homme en chair et en os, leur dirait-on, comme on nous dit : Montrez-nous un esprit. Ce seraient les mêmes débats renversés et la même absence de preuves ; on aurait beau

révéler aux esprits qu'ils deviendront des hommes solides, fixés au sol par la gravitation, ils en riraient comme on rit de ceux qui disent que nous deviendrons des esprits ambiants pour lesquels l'espace et le temps n'existeront plus. Le réveil général serait la fin du monde spirituel dont nous avons tous un spécimen dans nos rêves.

Cette comparaison nous semble propre à faire comprendre ce grand mystère de la double essence et de la double existence de l'homme.

Si, quand le corps est endormi, nous n'avions pas de rêves, nous pourrions affirmer que le corps est tout, que la pensée n'est qu'un résultat de sa mécanique en action, qui cesserait au moment où sa machine resterait en repos.

Il n'en est pas ainsi, l'esprit est souvent plus actif quand le corps dort que quand il s'agite, et c'est l'esprit qui mène le corps quelquefois même pendant qu'il dort.

Je m'arrête ici, monsieur le directeur; vous m'avez demandé une petite lettre, en voici une grande qui ne sera pas la dernière peut-être.

J'ai voulu démontrer que M. Morin est trompé par l'apparence, qu'il a pris l'effet pour la cause, et qu'il est loin d'expliquer tous les phénomènes qui se produisent par l'instinct et les actions musculaires inconscientes de l'école Faraday, Foucault et Babinet.

Si je me trompe, je préfère me tromper avec les évêques, les Pères de la foi, la Bible, les sages de la Grèce et les mages de l'Inde, qui ont cru et qui croient encore à l'existence des esprits bons, médiocres et mauvais.

J'ai assez causé avec eux pour avoir pu les analyser de sang-froid, par intermittence, sans possession ni obsession.

J'ai été averti à temps du danger, et j'étais de trop longue date familiarisé avec les phénomènes du magnétisme pour que celui des tables ait pu m'émouvoir un instant; je l'ai observé du même œil que j'observe le baromètre, le thermomètre ou l'électromètre; mais j'ai pris la peine d'aller voir, ce que ne font pas les négateurs à parti pris.

.... D.

UNE EXPLICATION NOUVELLE

DES

PHÉNOMÈNES DES ESPRITS FRAPPEURS.

COURONNE RÉCLAMÉE PAR UN JARDINIER,

esprit frappeur de premier ordre,

Faits constatés et affirmés par le chev. GOUGENOT DES MOUSSEAUX,

auteur du livre *Mœurs et pratiques des démons et des esprits visiteurs*, d'après les autorités de l'Église, etc. (1).

Monsieur le rédacteur, vous avez signalé les merveilleuses découvertes de la science à l'endroit des esprits frappeurs et lutins; vous avez résumé les doctrines et les explications de *quelques savants* sur ces phénomènes si simples, et que notre simplicité plus grande encore rangeait obstinément au nombre des prodiges. Animé d'un esprit de justice et de reconnaissance, qui rencontrera des imitateurs, vous tresserez sans doute des couronnes pour la tête de ces hommes éminents dont le génie est accouru, — peut-être un peu tard, — au secours du public abusé. Eh bien, monsieur, l'une de ces couronnes, je la réclame, non point pour un illustre élève, mais pour mon jardinier, patient et malicieux observateur dont la découverte égale ou dépasse celles qui l'ont précédée. En me la révélant pour la transmettre *urbi et orbi*, il fallait entendre le bonhomme s'écrier : Périsse la modestie plutôt que la lumière !

Mais il est opportun, si l'on veut faire goûter le mérite de cette découverte, de rappeler celles des rivaux de cet inattendu concurrent. Pour être bref, ne reportons notre pensée que sur les plus remarquables.

Quelle est, jusqu'à ce jour, l'explication la plus forte du bruit que

(1) MM. Salgues et du Jardin m'ayant fait l'honneur de me nommer dans le n° 6 de votre revue, je regarderai comme un devoir de leur répondre aussitôt que je serai débarrassé de mes occupations présentes. L'un d'eux me nomme collaborateur de *la Table parlante*. Qu'il me permette de lui dire que je tiens, en bonne justice, à décliner cette qualité, n'étant, comme ces messieurs, qu'un simple et plus habituel correspondant de votre revue. Nulle solidarité d'opinions n'existe donc entre elle et moi. Cette indépendance constatée peut nous être avantageuse de part et d'autre.

produisent non point les esprits frappeurs, mais les fourbes de tout âge et de toute condition qui, jouant le rôle de ces sots esprits, étourdissent l'Europe et l'Amérique de leurs coups (*knockings*, *rappings*, *tippings*, etc., etc.)? La plus forte, ou du moins la plus spécieuse de ces explications est celle de M. Babinet, sans contredit : un mot unique en renferme tout l'arome : la ventriloquie! — Tomber de but en blanc sur le mot décisif, c'est là un de ces bonheurs que la fortune devait tenir en réserve pour un habitant des hautes régions de la science!

Le grand défaut, pourtant, le vice énorme de cette découverte *scientifique*, c'est de ne pouvoir donner raison que d'un seul ordre de fourberies. Vous l'avez fort bien dit, monsieur, comment admettre que les nuées de médiums dont se sont subitement couverts tous les États du Nouveau-Monde et la plupart des royaumes de l'Europe aient fourni de prime-saut à l'art si difficile de la ventriloquie des sujets dont le talent impromptu dépasserait celui des maîtres consommés?... Comment encore ces milliers de novices auxquels il eût été impossible de se concerter sans éventer leur ruse, comment ces blancs-becs ventriloques eussent-ils su, ce que savent à peine les maîtres du genre, cacher à leur auditoire les grimaces et les contractions musculaires dont la ventriloquie enjolive le *facies* de ses praticiens?... Les yeux scrutateurs des myriades de témoins attentifs à ces phénomènes, ces yeux qui brûlent et dévorent le médium, se seraient donc baissés ou détournés tout exprès pour donner gain de cause à la *théorie future* d'un savant?... Cédez la place, ô monsieur Babinet; cédez le pas! Votre science honore notre pays, et j'aime à me poser devant elle chapeau bas; mais cette fois, et cela nous est dur, nous la prenons en défaut.

Chut, chut, chut! — Voici venir M. le docteur Schiff. Silence donc! M. le docteur a fait une découverte qui... qui, semblable à l'œuf dans lequel un globe substantiel et coloré nage intact au milieu de son incolore et insipide albumine, renferme, sous les très-minces dehors dont elle s'enveloppe, quelque chose de fort important... peut-être.

Cette découverte, c'est la supercherie *subitement* et *universellement* contagieuse d'une jeune fille. — Mademoiselle, allongez tant soit peu la jambe, la Faculté vous en supplie, et pardonnez à notre œil cette témérité de s'arrêter un instant sur le nœud de votre cheville. C'est que, je n'ose pourtant le dire, moi qui ne suis point de la Faculté,... c'est que voilà le réservoir, voilà l'enfer où cette malicieuse enfant loge les légions d'esprits frappeurs qui ont surpris la sotte religion du public! Mais cette ruse originale pouvait-elle échap-

per aux lynx de la science?... Fort bien! et cela suffit; M. le docteur Schiff vous permet de retirer vos jambes, fillette lutine. Mais sachez bien ce qu'il vous a clairement démontré : c'est que ces volées de *rappings* et de *tippings*, dont vous imitez si naturellement le bruit, procèdent du tendon qui se termine à votre cheville. La science médicale le nomme *long péronier*, et votre malice le fait claquer à volonté. La science, qui n'est point galante tous les jours, ne pouvait manquer de nous démontrer qu'il n'y a de démons ici-bas que la femme, fût-elle en graine!

Et pourtant il était si facile, si l'on en croit mon gros réjoui de jardinier, de mettre la main sur une solution moins naïve et plus simple! « De bonne foi, monsieur, me disait-il en son langage que je traduis, quel est celui d'entre nous qui ne saurait, bouche fermée, faire claquer ses mâchoires et produire, à l'aide de son râtelier, les qualités d'esprits frappeurs les plus variées qui se puissent dire? Eh quoi! messieurs, tant de mâchoires pour frapper, tant de mâchoires pour amuser, pour duper le public, et pas une bouche encore, jusqu'à celle d'un pauvre jardinier, pour révéler enfin l'ineffable secret, pour dénoncer le mystère! Cette bouche enfin le dit, et les applaudissements ne feront point crouler un seul plafond; oh, que le bonhomme n'était-il donc académicien! En vérité, moins simple, et moins loyal surtout, était l'œuf de Colomb... Et c'est un ignorant qui d'une main violente ravit une palme si fort à la hauteur du dernier goût de la science!

Ce que je dis est vrai : nul savant n'a, ce me semble, offert au public une explication dont la simplicité fût comparable à celle que je suppose. O monsieur Babinet, vos ventriloques sont-ils aussi probables que ces mâchoires! Le ventriloque est un objet si grimaçant, si rare, et les mâchoires ont quelque chose de si commun! O monsieur le docteur Schiff, et j'entends éclater, au milieu des hourras, un nom français qui aura l'honneur de *doubler* le vôtre. O docteur! y a-t-il autant de savoir-faire dans tous les péroniers, instruits et dressés d'après les règles de votre méthode, que de facile malice dans ces simples et indoctes mâchoires? Et cependant, tout inventeurs bons ou mauvais, grotesques ou sublimes que vous pourriez être, ayez la force d'âme d'humilier vos découvertes devant cette vérité; c'est que nul mot d'énigme n'a de complète valeur s'il est un phénomène qu'il ne puisse atteindre. Un seul restant debout, c'est le sphinx encore; c'est le sphinx tout entier, et il attend son vainqueur.

Ces prémisses une fois posées, mon bonhomme de jardinier lui-même va se trouver en défaut, malgré son gros bon sens! Ce que je

dis est dur; mais enfin je parle en présence d'un certain nombre de phénomènes que je demande à rapporter tels je les ai vus, tels que je les ai revus, *à loisir et à satiété*, non point tout seul, mais côte à côte de quelques-uns des gros bonnets de la science qui voyaient et entendaient ce que je voyais et ce que j'entendais, comprenant ce qui frappait leurs sens ainsi que je le comprenais moi-même. Je prierai tout aussitôt chacun de messieurs les inventeurs de systèmes de vouloir bien mesurer son explication à chacun des phénomènes qui lui seront affirmés. On ose espérer que si la mesure est trop courte, il voudra bien la jeter au rebut. Je serai bref.

Dans une ville où plusieurs savants se rencontrèrent, et dans une maison dont la porte ne s'ouvre qu'à des amis ou à des gens dignes de l'être, je puis affirmer avoir vu la plupart des évolutions des esprits frappeurs.... Au simple commandement les esprits, l'esprit interpellé frappait, répondait avec intelligence et c'était instantanément! C'était tantôt sur ce mur, tantôt sur ce meuble, ou bien dans l'intérieur de cette planche, selon le caprice du premier venu d'entre nous qui lui jetait ses paroles. Lorsque nous disions à l'esprit de produire dans tel bout de meuble telle nature de bruit qu'il nous plaisait d'indiquer, l'esprit, *tout aussitôt*, obéissait, si difficile que parût la chose. Dans quelques-unes de ces épreuves, je posai légèrement une de mes mains sur une table désignée, et autour de laquelle ne se faisait aucune chaîne. Eh bien! à chaque coup frappé, la table vibrait, et la vibration se proportionnant à la nature et à l'intensité du bruit, procédait de l'intérieur du bois. Etait-ce donc dans l'intérieur de cette faible planche, monsieur, que se cachait le ventriloque ou que folâtraient les longs péroniers?

Mais la table cédait à quelques mouvements musculaires et imperceptibles! M. Faraday n'a-t-il pas gaspillé des trésors de science à nous donner la clef de ce jeu furtif et sournois des muscles? N'est-il pas enfin démontré que chaque individu touchant à l'objet qui doit se mouvoir en devient, à son insu, le moteur? N'est-il point constaté qu'il est la dupe de l'accord qui s'établit entre une détermination de la volonté — *dont l'âme se dérobe à elle-même la conscience* — et les secrètes impatiences de ses nerfs, — *dont le jeu échappe à son observation!*....

A ces subtilités qui se dégagent de l'alambic bouillant de la science, je n'aurais à répondre que sous les inspirations de la logique et du simple bon sens, si la réplique ne sortait elle-même d'une vérité visible à l'œil myope et nu.

Cette vérité, c'est que nul n'était en contact avec la table dont il est question, si ce n'est du bout de son doigt, le plus délicat et le plus innocent des médiums !

C'est trop encore, me direz-vous, vous qui filez le parfait fluide, et je vous vois gens à triompher, si je n'ajoute, — *écoutez-le bien*, — que maintes fois *il prenait fantaisie* à la table maudite de s'agiter, de se soulever, de s'élancer, sans que nul être absolument y touchât. En vérité, que pouvaient faire ou les muscles les moins consciencieux des spectateurs, ou leurs longs péroniers, ou leurs ventres à ces caprices de locomotion?

Ou bien encore, lorsque, *tout seul*, je m'appliquais à rédiger quelques notes sur cette table, — qui est de ma connaissance intime et dont aucune de mes pensées ne s'occupait — elle se prenait à bondir et à me secouer brutalement le bras. J'étais sans doute mon propre complice, *et surtout à mon insu ?* — Car c'est par de piquantes explications de cette valeur et de cette force que nos Œdipes versent la surabondance de leurs lumières sur ces ténébreuses questions !

Mais encore pourquoi toujours nommer la table, car elle n'était point le seul et unique acteur ! D'autres tapageurs éveillaient notre attention, et il serait trop long de tout redire. Seulement, et, — si je prends à deux mains mon sérieux en face de la magnifique explication des mâchoires, — il est un fait que je serai prompt à reconnaître : c'est que si la science, l'attribuant à quelque savant, se plaisait à soumettre à l'examen lesdites mâchoires dans l'exercice de leurs fonctions, elles ne pourraient, *elles-mêmes*, donner le mot unique et général, le bon mot, le mot qui sert, le mot de toutes les interprétations, la clef de tous les phénomènes qui se présentent et qui nous jettent à la face, en signe de défi, leur interminable variété !

Prenons un seul et dernier exemple, et voyons : Est-ce que les mâchoires les moins lourdes de l'espèce, est-ce que le ventre le plus malicieux, est-ce que la collection tout entière et complète des longs péroniers pourraient reproduire ou imiter ces caractères, ces traits de feu que je vois poindre, se poser à une place que j'avais soumise à l'examen, traverser l'air *tout tranquillement*, et se promener, s'arrêter sur les vêtements et sur la chair de l'homme sans la brûler?....

Je suis loin de rapporter tout ce que mes yeux ont vu, tout ce que mes oreilles ont entendu, et dans la compagnie de savants *d'un certain renom*. Ces hommes étaient simples de cœur, et parfaitement incapables de lancer, ainsi que l'ont fait quelques-uns de leurs collègues, ces explications de l'autre monde destinées sans doute à rendre

raillerie pour raillerie aux premiers soupçons que leur avait inspirés la véracité de l'Amérique... Mais que pourra nous répondre de mieux la science incrédule, jusqu'à ce qu'elle consente à l'adoption du seul mot qui, dans tous les siècles, a répondu, et qui, dans les siècles futurs, saura répondre aux phénomènes de ce genre : le mot de l'Église.... L'Église reconnaît et nomme le démon..., les esprits!...

Appliquez donc ce mot aux phénomènes variés qui se produisent et dont l'un repousse la fameuse explication par les muscles, l'autre celle que nous donnent les péroniers si longs qu'ils soient, d'autres enfin les ventres si creux et sonores qu'on les suppose, ou même jusqu'aux plus sournoises mâchoires! Les esprits, oui, les esprits encore! Appliquez donc ce mot aux phénomènes qui se placent d'emblée en dehors des lois de la nature, et vous aurez la *solution universelle*, vous tiendrez la clef de tous les prodiges. M. Chevreul pourra, je le sais bien, nous regarder au microscope, et nous traiter de petits rêveurs; mais, un jour ou l'autre, nous alignerons poliment devant lui quelques noms bien connus de l'Europe, les noms de savants dont la bouche professe ce que la sienne persifle. Ce sera donner nom pour nom, c'est-à-dire, selon Pascal, moine pour moine; et que faire de plus lorsque la raison philosophique trouve devant elle portes closes?

Le chev. Gougenot des Mousseaux.

NOUVEAUX FAITS

DE COMMUNICATIONS SPIRITUELLES,

Par M. Salgues (d'Angers) (1).

M. Esquiros nous écrit : « Qui dit apparition dit aussi la faculté qu'auraient les morts de se manifester aux vivants..... Cette présence des trépassés, leur influence sur les destinées de notre globe, auquel ils demeurent attachés par d'indissolubles liens, tout établit entre eux et nous une continuité de rapports. Tous les peuples de la terre ont

(1) Le commencement de la lettre de M. Salgues était consacré à repousser d'injurieuses attaques que nous adresse un M. Morin, qui s'intitule magicien. Notre honorable correspondant nous permettra de retrancher cette partie de sa lettre, nous réservant de répondre nous-même à ce terrible adversaire. (*Note du rédact.*)

cru au pouvoir qu'exercent les morts sur les vivants. » Voltaire lui-même parle dans ce sens dans le *Dictionnaire philosophique.* Ainsi, monsieur, nous ne rougirons pas de notre crétinisme en pareille compagnie, et je me fais un plaisir de vous offrir encore quelques détails qui confirmeront notre opinion à l'égard d'une seconde vie.

En automne 1853 nous demandions : « Aurons-nous la guerre avec les Russes? — Oui. (En divers lieux et à différentes époques, cette réponse a toujours été faite à pareille question.) — L'aurons-nous sur nos frontières? — Non. — Qui commandera en chef? — Des généraux. — Où sera la guerre? — En Orient. — Par quels moyens? — Vaisseaux, feu, fer. — Serons-nous vainqueurs? — Pas de réponse. — Les esprits l'ignorent donc? — Absolument. (Il nous a toujours été répondu dans ce sens à cette question.) — Mais vous répondez sur des questions d'avenir. — C'est selon. — Je demande quelque chose de spontané. L'esprit donne une sentence que j'ai perdue, puis il écrit : — *Bonsoir, mes amis*, puis *Questionnez.* Un monsieur présent, très-incrédule et n'ayant jamais vu ces expériences, avait parié douze oranges qu'une corbeille n'écrirait pas. Il n'était connu que du maître de la maison et de sa fille. Je demandai à l'esprit si ce spectateur était marié, s'il avait des enfants, des frères, des sœurs, des neveux, des nièces, combien de chaque sexe, l'âge et le prénom de chacun, ce qui fut écrit très-exactement de l'aveu de ce monsieur et à son grand étonnement; mais nous ne pûmes jamais obtenir que l'esprit nous donnât le nom de baptême de ce sceptique devenu dès ce moment très-croyant. Il faisait partie de la chaîne, et j'ai été fort aise que son prénom ne nous fût pas donné, parce que cela prouve qu'il n'y pas eu émission de pensée. Il devait assez naturellement désirer que, pour gagner le pari, ce prénom ne fût pas écrit; mais il eût dû alors avoir le même désir pour tout le reste, et toutes les autres questions ont eu des réponses conformes à la vérité selon lui. Moins orgueilleux que bien d'autres, il s'est rendu; aussi dira-t-on que c'est encore un crétin, un insensé. Enfin, de son propre mouvement, l'esprit nous *dessina* un *chat*, puis un *papillon*, auxquels nous ne nous attendions pas, et un portrait du diable que lui demanda une demoiselle : les cornes ne furent pas oubliées. Ces dessins n'étaient pas parfaits comme le portrait d'un chien d'arrêt dont Raphaël eût ambitionné la pureté du trait. — L'homme au masque de fer a-t-il réellement existé? — Oui. — Est-il mort naturellement? — Non. — A-t-il été empoisonné? — Oui. — Est-ce par l'ordre d'Anne d'Autriche? — Non. — De Louis XIV? — Non. — De qui? — De Mazarin. — (Le *Dictionnaire historique* donne sur des hypothèses

la date de sa mort qu'on n'a jamais connue, et son existence a même été mise en question.)

Je voudrais que, pour bien terminer notre séance, notre esprit nous donnât quelque chose d'aimable pour nos dames? — Amour. — Maintenant quelque chose en particulier pour mademoiselle Mélanie? — Nous nous attendions à un compliment, à un mot galant; la corbeille *tourne*, faisant de *nombreuses évolutions* en *petit* sur un plan intérieur de *tête humaine*. Nous pensions que l'esprit faisait un barbouillage, car notre corbeille était fort grande; mais quel ne fut pas notre étonnement en voyant une couronne de ronds enchaînés! Quelle heureuse pensée de galanterie et instantanée! Que devient donc dans cette action si imprévue la transmission de *pensée* et de *sentiment?* que deviennent donc les *vibrations nerveuses?* Chacun de nous exprime la même surprise pour l'idée comme pour la régularité des différents ronds. Le sentiment donnerait-il l'habileté? Hélas! — Une de nos dames était allée à quarante lieues pour un temps inconnu à elle-même. Sa sœur demande combien de temps durera le voyage. — Onze jours. — Elle est arrivée en effet le onzième jour à neuf heures du soir. — Un monsieur doit déjeuner le lendemain en ville sans connaître le nombre des convives; il s'en informe. — Onze; exact. — Un particulier avait une créance de 800 fr. à Nantes chez un mauvais payeur, il craignait de faire un voyage en pure perte; il fait demander s'il rapportera de l'argent. — Oui. — Combien? — 100 fr. — Il partit, demanda beaucoup plus, et ne put arracher que 100 fr. — Un boulanger demande un garçon à Nantes le 1er septembre, et prie de s'informer s'il lui viendra et quand. — Réponse : il viendra le 12. Il est en effet arrivé le 12. — Un particulier va à 13 lieues pour acheter un cheval : on lui en montre deux, un rouge et un gris; mais le vendeur, en marché pour l'un ou l'autre, attend une réponse. Ce particulier fait son marché conditionnel pour celui qui restera. Il prie de s'informer s'il aura un des deux chevaux, lequel pourra lui rester, s'il faudra l'envoyer chercher ou si on l'amènera et quel jour? — Réponse : le cheval *rouge* sera *amené* le 9. En effet ce cheval est arrivé le 9.

Deux messieurs demandent leurs portraits. On fait tenir la corbeille par deux personnes qui ne savaient pas dessiner, et leurs charges furent très-reconnaissables. — La métempsycose a-t-elle un caractère de vérité? — Non. — Nos âmes ont-elles appartenu à d'autres corps humains, comme le dit l'âme de la terre de M. Hennequin? — Non. — La faculté de voir et d'entendre des esprits s'étend-elle au delà d'une lieue? — Oui. — De dix lieues? — Oui. — De cent lieues? — Oui.

— De mille lieues? — Oui. — Nos âmes existaient-elles avant notre vie actuelle? — Oui. — Appartiendront-elles à d'autres corps humains, suivant Fourier? — Non. — L'esprit qui nous répond peut-il répondre au même instant aux questions qu'on lui fait à Paris? — Oui. — Et en Amérique? Oui. — Cette réponse corrobore ce que dit la *Revue britannique*, que deux Américains se sont entendus pour aller poser les mêmes questions le même jour, à la même heure, à quatre ou cinq cents lieues de distance. Ils se sont rejoints pour se communiquer leurs résultats, qui étaient exactement les mêmes. Avant sa mort, dit cette Revue, Cooper eut une conversation avec l'âme du poëte écossais Robert Burns, qui lui apprit que sa sœur venait de se *tuer* d'une *chute* de *cheval* en *Angleterre*. Le premier bâtiment arrivant de ce pays, et parti après cet événement, lui apporta une lettre qui lui confirma cette nouvelle, donnant la date fournie par l'esprit. Les esprits ne sont-ils pas erratiques? — Oui.

Nous reconnaissons parfaitement les substitutions d'esprits à leur humeur, à leur caractère, à leur degré de puissance, à leurs connaissances et surtout à leur écriture. J'en citerai un qui a une manière bien étrange d'écrire. Pendant deux mois il a toujours écrit à rebours. Ainsi une personne dit : Quel est l'esprit qui va nous répondre? — Ton père. — Elle fut bien saisie et étonnée de voir qu'il allait de *droite à gauche*, commençant par l'*e* final de père, et continuant ainsi jusqu'au *t*. — Quel est donc votre nom? — Lepage. — Ce nom, qui est en effet celui de cette personne, était écrit avec un P majuscule à la hauteur des autres lettres, et souvent ses mots contenaient de ces majuscules d'écriture entre deux petites lettres. Je serais curieux de savoir comment expliqueraient cela ceux qui remuent le monde avec des *vibrations nerveuses*, avec l'*influence de la pensée*, du *sentiment*. Je voudrais qu'ils m'expliquassent quel rapport il peut y avoir entre cette manière bizarre et inattendue d'écrire et le sentiment, dussent-ils monter sur les échasses du célèbre docteur Schiff. Le même esprit a écrit constamment de même dans une autre maison, dont les habitants ne sont point en rapport avec ceux de la première. — Le capitaine X..... n'étant point content de ce que l'esprit ne voulait pas répondre à certaines questions, lui dit : « Eh bien! je te chasse, va-t'en! » Nous sentons le tiraillement de la corbeille : nous la posons, et nous trouvons dessous en grandes lettres : — *Manant.* Certes ce terme n'était ni dans la pensée du capitaine, homme de bonne compagnie, ni dans la nôtre, à nous qui savons apprécier sa bonne tenue dans le monde. Que devient donc encore une fois ici ce principe de la

pensée ou du sentiment comme cause d'action ? Pitié ! Enfin ce capitaine dit qu'il amènera pavillon si l'esprit lui écrit seulement un nom qu'il aura pensé. Je lui propose de l'écrire sous sa main, dans un coin, et de fermer son billet. La demande faite, nous trouvons : — *Annelle.* Le capitaine de se récrier : Mais il y a Annelle, et j'ai écrit Annette. Je lui dis que cela vient de ce qu'il n'a pas prié l'esprit de barrer les *tt*, ou de ce que nous avons levé la corbeille trop tôt. Nous la reposons et le capitaine demande le même mot complet. Il nous restait du blanc au *bout* d'une très-grande feuille : le crayon part. Arrivé au dernier *e* d'Annette il relève le délié avec une sorte de violence, va traverser les deux *tt* avec la même impétuosité, et pousse le trait profondément marqué, et malgré nous, jusqu'à l'autre *bout* de la feuille, comme pour dire : *êtes-vous contents de celui-là?* — Le mois prochain, monsieur, je vous promets d'autres détails très-intéressants. Je veux terminer aujourd'hui mes renseignements par le récit d'une visite d'esprit, la première que j'ai reçue de ma vie.

Sur l'appel de l'esprit de Voltaire, des personnes respectables, voulant s'assurer si elles sont bien en présence de cet esprit, lui demandent son opinion sur Dieu, pensant pouvoir juger par sa réponse si c'était bien lui. Il dit instantanément :

On me l'avait fait inflexible,
Et je l'ai trouvé sans courroux :
Il n'est jamais inaccessible
Aux cœurs soumis, à ses genoux.
Ce grand Dieu, juste et sans colère,
Ne punit ses enfants qu'en père.

J'avais souvent vu dans mes lectures que des personnes avaient eu des visites nocturnes, et je voulus essayer si je pourrais en provoquer. Un magnétiseur écrit qu'on peut avoir des apparitions d'amis ou de parents, surtout si l'on a quelque bijou qui leur ait appartenu. Il dit qu'il suffit de faire quelques évocations mentales pendant sept ou huit jours. Je l'ai essayé, mais très-inexactement, à l'égard d'une belle-sœur dont j'ai un médaillon et des cheveux. Plus de trois semaines se sont passées sans que je visse rien. Vers le 24 août dernier, je fus éveillé par une secousse presque effrayante, je vis une ombre qui m'a paru celle d'une personne, mais elle s'est dissipée instantanément. Le 30 du même mois, avant quatre heures, je fus éveillé par un fort bruit dans la couchette, semblable à l'ablation avec violence d'une planche d'un parquet avec une barre de fer. Ce bruit avait été accompagné d'une forte vibration comme électrique du matelas,

avec une ondulation très-rapide. Surpris, je fis des efforts par des mouvements brusques pour imiter ce bruit par des craquements du bois, mais je n'obtins rien. Trois minutes après j'entendis un second craquement accompagné d'un frissonnement vigoureux du matelas. Je ne doutai plus que ce ne fût un esprit, et de ce moment je fus frappé, je ne sais pourquoi, de la pensée que j'entendrais ainsi neuf craquements. Au bout de trois minutes, j'entendis en effet le troisième. — Quoique j'eusse longtemps désiré cette visite, je sentis que j'avais la chair de poule; mais je ne tardai pas à prendre de l'assurance. Cinq minutes étaient à peu près écoulées et j'entendis le quatrième bruit; enfin j'arrivai au neuvième craquement avec le même accompagnement de secousse, tous divisés trois par trois, comme j'en avais eu le pressentiment. Alors je dis à voix basse à l'esprit : Il faut nous entendre; je vais te questionner, tu opéreras un craquement pour me répondre *oui*, et deux pour me dire *non*. Or, es-tu un esprit? — *Un très-fort craquement*. — Ayant un frère à Dijon et les journaux m'ayant appris que le choléra faisait beaucoup de victimes, je craignais moi-même qu'il ne fût du nombre; avant de demander si c'était ma belle-sœur, je voulus m'assurer si ce n'était pas l'esprit de mon frère. J'en fis donc la question. — Deux craquements formidables et une très-forte secousse furent la réponse. Mais cette fois ma femme, qui avait fait de la musique en basse-taille, s'éveilla, et crut que tout était produit par un mouvement brusque de ma part, et ne se rendormit plus; ce que je regrettai beaucoup. Alors je priai mentalement l'esprit de s'en tenir là, pour ne pas l'effrayer, et le silence se rétablit. Depuis cette époque, je n'ai rien entendu, ni rien senti, mais j'ai vu en songe, quelques jours après, ma belle sœur évoquée, accompagnée d'une autre belle-sœur encore de ce monde. Toutefois, ces deux figures n'ont fait que paraître environ vingt secondes, et elles me furent annoncées, la première nominativement : Henriette et sa sœur. — Est-ce encore ici le sentiment, selle à tous chevaux, qui a opéré ces singuliers effets? SALGUES.

RÉCIT

DE

FAITS NOUVEAUX DE TABLE PARLANTE,

Par M. l'abbé Seyvon, curé d'Adge.

Monsieur le rédacteur, le but que vous vous proposez dans votre journal est trop louable pour que tout homme sensé n'éprouve pas le désir de vous venir en aide autant qu'il est en lui. En effet, prémunir les ignorants contre la séduction, détourner les faibles d'une curiosité dangereuse et par suite coupable, est une œuvre d'une haute importance. Il ne faut pas se le dissimuler, la tâche que vous vous êtes imposée est laborieuse et difficile, puissiez-vous avoir un plein succès!... Permettez-moi donc de faire part à vos lecteurs du résultat de mes expériences sur les *tables parlantes* et des inductions que j'en ai tirées ; elles ne sont pas, je crois, sans intérêt.

Il y a un an, un de mes amis m'écrivait le 1er juin 1853 : « Voici » un fait tellement grave, tellement extraordinaire, que vous le croirez » à peine, et que j'ai moi-même de la peine à me le persuader. —Vous » avez entendu parler de la *table tournante*, elle entre dans une » phase vraiment effrayante. Depuis douze jours, nous cherchons à » l'étudier M. F. N., ses sœurs et moi ; elle nous découvre les choses » les plus cachées. Elle prend toujours le nom d'un membre décédé » de la famille ; or ce membre, prenant la parole, nous donne les con- » seils les plus salutaires. Pour la faire parler, il faut la mettre en » mouvement. (J'ai vu plus tard qu'il fallait nommer les lettres de » l'alphabet et que la table choisissait à mesure les lettres pour former » ses phrases.)

» Voici ma première demande : Es-tu esprit? — Oui. — Es-tu im- » mortel? — Oui. — Es-tu indépendant? — Non. — Agis-tu par la » puissance du démon? — Non. — Comment te communiques-tu à » nous? — *Par le fluide animal.* — Ton nom de baptême? *Aliénor.* » — Ton nom de maison? — *Ardyt Capasy.* — Es-tu au ciel? — Oui. » — Connais-tu madame de N. qui est là? — Oui. — Combien a-t- » elle d'enfants? — Trois. — Combien de garçons? — Deux. — De » filles? — Une. — As-tu quelque chose à lui dire? — Oui. — Parle. » — *Soyez prudente et bonne mère, apprenez à vos enfants à aimer*

» *Dieu et la sainte Vierge.* — As-tu encore quelque chose à dire? — » Oui. — Parle. — Elle me salua et m'adressa ces paroles : *Lorsque » vous montez à l'autel du Seigneur, n'oubliez pas de prier pour la » France.* — Cet Ardyt vivait au quinzième siècle.

» Voici un autre esprit. — Comment t'appelles-tu? — *Esprit G. H.* » — Es-tu au ciel? — *Non.* — Es-tu au purgatoire? — *Oui.* — As- » tu à nous parler? — Oui. — Parle. — *N'oubliez pas les pauvres » âmes du purgatoire, priez pour la France.* — Parle à N. — *Saint » François, sainte Claire, sainte Colette, se joignent à saint Vincent » de Paul et à saint Benoît pour protéger la famille.* — Parle à made- » moiselle N. — *Soyez vigilante, aimez les pauvres, et par l'intercession » de sainte Élisabeth...* (Madame de N. se trouva mal, la phrase resta » inachevée parce que la chaîne fut interrompue). En quelle année es- » tu mort? — En 1849. Le fait est certain.

» J'ai une quinzaine de relations, faites par différents esprits, le » même ne reparaît jamais. Tous recommandent de prier pour la » France, et la grande majorité ajoutent de sanctifier le dimanche.

» Que faut-il penser de ce fait?... Personne n'ose déterminer la » puissance qui produit des effets si surprenants! Depuis deux jours » je m'abstiens de coopérer aux expériences. Je ne puis pas vaincre » une pensée qui me suit partout, et qui me dit que le démon se » moque de nous. Néanmoins on continue, j'écris tout, et j'avoue que » certaines révélations me font peur, et me confirment dans ma pre- » mière pensée. Voilà le fait; qu'en pensez-vous? Réfléchissez et » dites-moi toute votre pensée. Par ce moyen je pourrai savoir ce » que vous faites à tout moment; ainsi un soir à dix heures et demie » la table nous dit-elle que vous récitiez votre office (c'était vrai)! et » nous annonça-t-elle le départ de M. N., etc. (c'était vrai également).

» Je ne puis résister au désir de vous envoyer encore les réponses » d'une sœur des dames N.

» Comment t'appelles-tu? — *Rosine N.* — Es-tu au ciel? — *Oui.* » — A quel âge es-tu morte? — *A sept ans.* — As-tu quelque chose » à nous dire? — *Oui.* — Parle. — *Priez pour la France, sanctifiez » le dimanche.* — As-tu quelque chose à dire à Joséphine? — *Oui.* » Parle. — *Prie pour la France, aime la sainte Vierge. Aimez-tous » saint Benoît; il protége la famille. Il a obtenu de Dieu ce que nulle » autre famille n'a pu obtenir. Nul ne mourra sans qu'un membre de » la famille soit averti quelques jours ou quelques mois à l'avance.* » (Vous savez que la famille croit jouir de ce privilége depuis un temps » immémorial). Or la femme même du fondateur du vœu nous visita

» hier, et voici le commencement de l'histoire qu'elle nous raconta :
» Comment t'appelles-tu? — *Guillemette Ardyt, propriétaire.* — En
» quelle année es-tu morte? — *En 1515.* — Comment es-tu morte?
» — *Subitement, en apprenant la mort de mon fils.* — Que fit ton
» mari après ta mort? — *Il me fit ensevelir à Anianne.* — *Que fit-il
» ensuite?* — *Mon mari, qui était alors consul, me fit des obsèques
» magnifiques. Il y avait cinquante lances de la compagnie de
» Bussy, qui était en garnison à Béziers, par ordre de Mgr de
» Tournon, représentant du gouverneur du Languedoc. Damassouverain
» vint accompagner mon mari à Anianne, où touché par la grâce, il se
» jeta aux pieds d'Antoine Dubois, évêque de Béziers, et voulut s'en-
» fermer dans le couvent.* — Ce fut lui qui fit le vœu qui assure à la
» famille la protection de saint Benoît.

» Je vous quitte en vous priant de me dire votre pensée sur ce fait
» si effrayant, le plus tôt possible. »

A la lecture de cette lettre, monsieur le rédacteur, mes idées se croisent en tous sens. J'avais entendu parler de la *table tournante*, et ce fait singulier, que l'envie ne m'était pas venue d'expérimenter, je l'avais vu tourner si spirituellement en ridicule, que facilement je pris ce narré pour une mystification, ou un amusement. Je répondis donc à mon ami : « Après avoir vu tourner les tables, après les avoir vues
» saluer avec politesse, danser avec cadence, il ne manquait plus que
» de les faire parler. Vous avez résolu le problème, je vous en félicite.
» Voilà pour le coup un beau *canard*. Je vous comprends, vous avez
» voulu me donner une distraction au milieu de mes occupations
» nombreuses et de mes soucis; je vous en suis bien reconnaissant...»

Voilà, monsieur le rédacteur, comment j'ai accueilli les premières confidences qui m'ont été faites touchant la table *parlante ;* cette réserve, ou plutôt cette incrédulité que j'ai poussée plus loin, montre que je n'ai pas été facile, et que je n'ai cédé qu'à l'évidence des faits, et lorsque toute supercherie était moralement et physiquement impossible. Mon langage ne sera pas timide et chancelant ; mais appuyé sur mes propres expériences, vos lecteurs peuvent le considérer comme l'expression de la franchise et de la sincérité, tout à fait libres d'hallucination.

En attendant ma prochaine lettre, agréez, etc.

SEYVON, *archiprêtre, curé de Saint-Étienne.*

DE L'INSENSIBILITÉ A LA DOULEUR,

UN DES SIGNES DES POSSESSIONS DÉMONIAQUES.

LAMAS TARTARES-MONGOLS QUI S'OUVRENT LE VENTRE, RETIRENT LEURS ENTRAILLES ET LES REPLACENT SANS DOULEUR NI DANGER.

Relation du P. Huc, missionnaire apostolique.

Nous verrons plus tard, en racontant les faits merveilleux des convulsionnaires de Saint-Médard, du somnambulisme magnétique, etc., que l'insensibilité à la douleur est un des phénomènes les plus ordinaires qui les caractérisent Cette insensibilité est évidemment extra-naturelle, puisque dans leur état naturel les convulsionnaires auraient été tués et broyés par les violences volontaires qu'ils enduraient non-seulement avec courage, mais même avec plaisir. Nous prouverons que ce phénomène ne saurait être attribué qu'à l'influence du démon qui s'empare momentanément des malheureux qui en sont victimes.

Nous rapporterons aujourd'hui un fait de la même nature, que vient de publier le P. Huc, missionnaire jésuite en Tartarie (1).

Le P. Huc allant à Lassa fit route avec beaucoup de pèlerins qui se rendaient à la lamaserie de Rache-Tchurin. Ceux-ci lui dirent qu'ils allaient voir un lama bokte qui devait s'ouvrir le ventre, en retirer ses entrailles, les replacer ensuite et revenir après et instantanément à son état habituel de santé.

« Ce spectacle, quelque atroce et dégoûtant qu'il soit, dit M. Huc, est néanmoins très-commun dans les lamaseries de la Tartarie. Le bokte qui doit faire éclater sa puissance se prépare à cet acte formidable par de longs jours de jeûne et de prière. Pendant ce temps, il doit s'interdire toute communication avec les hommes et s'imposer le silence le plus absolu. Quand le jour fixé est arrivé, toute la multitude

(1) *Voyages du P. Huc, missionnaire apostolique*, 2 vol.

des pèlerins se rend dans la cour de la lamaserie, et un grand autel est élevé sur le devant de la porte du temple. Enfin, le bokte paraît. Il s'avance gravement au milieu des acclamations de la foule, va s'asseoir sur l'autel et détache de sa ceinture un grand coutelas qu'il place sur ses genoux. A ses pieds de nombreux lamas, rangés en cercle, commencent les terribles invocations de cette affreuse cérémonie. A mesure que la récitation des prières avance, on voit le bokte trembler de tous ses membres et entrer graduellement dans des *convulsions frénétiques*. Les lamas ne gardent bientôt plus de mesure, leurs voix s'animent, leur chant se précipite en désordre, et la récitation des prières est enfin remplacée par des cris et des hurlements. Alors le bokte rejette brusquement l'écharpe dont il est enveloppé, détache sa ceinture, et saisissant le coutelas sacré *s'entr'ouvre le ventre dans toute sa longueur*. Pendant que le sang coule de toutes parts, la multitude se prosterne devant cet horrible spectacle, et on interroge ce frénétique sur les choses cachées, sur les événements à venir, sur la destinée de certains personnages. Le bokte donne à toutes ces questions des réponses qui sont regardées comme des oracles par tout le monde.

» Quand la dévote curiosité des nombreux pèlerins se trouve satisfaite, les lamas reprennent avec calme et gravité la récitation de leurs prières. Le bokte recueille dans sa main droite du sang de sa blessure, le porte à sa bouche, souffle trois fois dessus et le rejette en l'air en poussant une grande clameur. Il passe rapidement la main sur la blessure de son ventre, et tout rentre dans son état primitif, sans qu'il lui reste la moindre trace de cette opération diabolique, si ce n'est un extrême abattement. Le bokte roule de nouveau son écharpe autour de son corps, récite à voix basse une courte prière, puis tout est fini et chacun se disperse, à l'exception des plus dévots, qui vont contempler et adorer l'autel ensanglanté que vient d'abandonner le saint par excellence.

» Ces cérémonies horribles se renouvellent assez souvent dans les grandes lamaseries de la Tartarie et du Thibet. Nous ne pensons nullement qu'on puisse mettre sur le compte de la supercherie les faits de ce genre ; car, d'après tout ce que nous avons vu et entendu parmi les nations idolâtres, nous sommes persuadé que le *démon* y joue un grand rôle. Au reste, notre persuasion à cet égard se trouve fortifiée par l'opinion des bouddhistes les plus instruits et les plus probes, que nous avons rencontrés dans les nombreuses lamaseries que nous avons visitées.

» Tous les lamas indistinctement n'ont pas le pouvoir des opérations

prodigieuses. Ceux qui ont l'affreuse capacité de s'ouvrir le ventre, par exemple, ne se rencontrent jamais dans les rangs élevés de la hiérarchie lamanesque. Ce sont ordinairement de simples lamas mal famés et peu estimés de leurs confrères. Les lamas réguliers et de bon sens témoignent en général de l'horreur pour de pareils spectacles. A leurs yeux, toutes ces opérations sont perverses et diaboliques. Les bons lamas, disent-ils, ne sont pas capables d'exécuter de pareilles choses. Ils doivent même se bien garder de chercher à acquérir ce talent impie.

» Nous avons connu un lama qui, au dire de tout le monde, remplissait à volonté un vase d'eau au moyen d'une formule de prière. Nous ne pûmes jamais le résoudre à tenter l'épreuve en notre présence. Il nous disait que n'ayant pas les mêmes croyances que lui ses tentatives seraient non-seulement infructueuses, mais l'exposeraient à de grands dangers. Un jour il nous récita la prière de son *sié-fa*, comme il l'appelait. La formule n'était pas longue, mais il nous fut facile d'y reconnaître une invocation directe à l'assistance du démon : « Je te connais, » tu me connais, disait-il, allons, vieil ami, fais ce que je te demande. » Apporte de l'eau et remplis ce vase que je te présente. Remplir un » vase d'eau, qu'est-ce que cela pour ta grande puissance? Je sais » que tu fais payer bien cher un vase d'eau. Mais qu'importe, fais ce » que je te demande et remplis ce vase que je te présente. Plus tard, » nous compterons ensemble. Au jour fixé, tu prendras ce qui te re» vient. » Il arrive quelquefois que ces formules restent sans effet. Alors la prière se change en injures et en imprécations contre celui qu'on invoquait tout à l'heure.

» Le fameux *sié-fa* qui attirait un si grand nombre de pèlerins à la lamaserie de Rache-Tchurin nous donna la pensée de nous y rendre aussi et de neutraliser par nos prières les invocations sataniques des lamas. Qui sait, nous disions-nous, peut-être que Dieu a des desseins de miséricorde sur les Mongols du pays des Ortous; peut-être que la puissance de leurs lamas entravée, anéantie par la présence des prêtres de Jésus-Christ, frappera les peuples et les fera renoncer au culte menteur de Bouddha pour embrasser la foi du christianisme. Pour nous encourager dans notre dessein, nous aimions à nous rappeler l'histoire de Simon le Magicien, arrêté dans son vol par la prière de saint Pierre et précipité du haut des airs au pied de ses admirateurs. Sans doute, pauvres missionnaires que nous sommes, nous n'avions pas la prétention insensée de nous comparer au prince des apôtres, mais nous savions que la protection de Dieu, qui se donne

quelquefois en vertu du mérite et de la sainteté de celui qui la demande, est due souvent aussi à cette toute-puissante efficacité inhérente à la prière elle-même.

» Il fut donc résolu que nous irions à Rache-Tchurin, que nous nous mêlerions à la foule, et qu'au moment où les invocations diaboliques commenceraient, nous nous placerions sans peur et avec autorité en présence du bokte et que nous lui interdirions solennellement, au nom de Jésus-Christ, de faire parade de son détestable pouvoir. Nous ne pouvions nous faire illusion sur les suites que pourrait avoir notre démarche; nous savions qu'elle exciterait certainement la haine et la fureur des adorateurs de Bouddha, et que peut-être une mort violente suivrait de près les efforts que nous pourrions faire pour la conversion des Tartares. Mais qu'importe, disions-nous, faisons courageusement notre devoir de missionnaires, usons sans peur de la puissance que nous avons reçue d'en haut, et laissons à la Providence les soins d'un avenir qui ne nous appartient pas.

» Telles étaient nos intentions; mais les vues de Dieu ne sont pas toujours conformes aux desseins des hommes, lors même que ceux-ci paraissent le plus en harmonie avec le plan de sa providence. Ce jour-là même il nous arriva un accident qui, en nous éloignant de Rache-Tchurin, nous jeta dans les plus grandes perplexités. »

ROMANCE ET MUSIQUE

Inspirées par la *Table parlante*,

Par M. Émile Génisson.

M. Génisson nous adresse de Belgique la séance de table parlante et les vers que nous allons rapporter. Ces vers ont été mis en musique par l'auteur et se trouvent chez tous les éditeurs de Bruxelles, ainsi qu'une redowa pour piano, intitulée *la Table parlante* et dédiée à M. du Vernet.

Séance du 17 mars 1854, 11 heures 17 minutes du soir.

Après vingt-trois minutes d'attente, et plusieurs demandes infructueuses, la table se lève pour faire savoir qu'elle est disposée à répondre. — D. Pourquoi défend-on de t'interroger, et quel danger y a-t-il pour la société? — R. Lumière. — D. Pourquoi les hommes d'esprit plaisantent-ils tes expériences? — R. Moquerie. — D. Veux-tu nous donner un bon conseil? — R. Oui. — D. Quel est le moyen d'éviter la misère? — R. Travailler. — D. Est-ce tout? — R. Non. — D. Alors quel est l'autre moyen? — R. Conduite. — D. Cela suffit-il pour être heureux? — R. Non. — D. Que faut-il encore? — R. Honneur. — D. Y a-t-il du danger à te défendre contre tes détracteurs? — R. Oui. — D. Lequel? — R. Ridicule. — D. Crois-tu qu'ici bas rien n'est impossible? — R. Oui. — Pourquoi les hommes qui croient à l'immortalité de l'âme, qu'ils ne peuvent ni voir ni saisir, ne veulent-ils pas croire en toi? — R. Adieu.

A partir de ce moment, il n'a plus été possible de rien obtenir de la table, qui est restée complétement muette. Il était minuit. M. Génisson, qui était présent à cette séance, impressionné des réponses qu'il venait d'entendre, fit sur le présent procès-verbal les couplets que voici :

LA TABLE PARLANTE.

Table, pourquoi, je t'en supplie,
Défend-on de t'interroger?
Je n'y comprends rien, sur ma vie;
Indique-moi ce grand danger.
« Cet anathème téméraire
Prouve aux penseurs qu'il est écrit
Que l'on redoute la lumière : »
C'est la table qui me l'a dit.

Pourtant les hommes de science
Ridiculisent tes succès;
Ils te refusent confiance
Et sont un obstacle au progrès.

« Sache que sur terre et sur l'onde
Il faut, pour faire de l'esprit,
Se moquer de tout dans ce monde : »
C'est la table qui me l'a dit.

Par quel moyen sur cette terre,
Où nous avons droit au soleil,
Peut-on parer à la misère?
De toi j'attends un bon conseil :
« Par le travail, par le mérite,
Du jour ne pas faire la nuit,
De l'honneur garder la limite : »
C'est la table qui me l'a dit.

De toutes ces expériences,
De ce danger si singulier,
Si ce sont là les conséquences,
Accepte-moi pour chevalier.
« En me rendant à ta prière,
Souviens-toi, fais-en ton profit,
Que tout se peut sur cette terre : »
C'est la table qui me l'a dit.

Paris. — Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

LA

TABLE PARLANTE

JOURNAL

DES FAITS MERVEILLEUX.

EXPÉRIENCES

DE TABLE PARLANTE

FAITES A LA MARTINIQUE.

Homme double, esprit et matière. — Caprices du phénomène des tables. — Impossibilité de prouver l'identité des esprits. — Trois aspects des manifestations spirituelles. — Relation touchante relative à l'âme d'une femme qui cherche à convertir un jeune homme qu'elle avait protégé pendant sa vie terrestre. — Lutte des mauvais esprits contre elle.

On nous adresse de Saint-Pierre (Martinique) l'article suivant, que la *France d'outre-mer* a inséré dans son numéro du 2 février 1854, et qui n'est pas moins remarquable par les faits qu'il contient que par les réflexions qui l'accompagnent et l'esprit dans lequel il est écrit :

Dans la révélation des tables parlantes, dit l'auteur, les morts apparaissent pour parler aux vivants. Cette persistance du phénomène à ouvrir une perspective sur l'autre monde n'est certes pas son côté le moins émouvant.

Il serait donc vrai avec ce phénomène, si déjà ce n'était de foi chez nous, qu'à la mort l'humanité se dédouble, et tandis que l'homme matériel va se décomposer dans la terre, l'homme spirituel continue à vivre dans son essence impérissable, dans le souffle divin dont le premier homme fut animé :

« Le Seigneur Dieu forma l'homme du limon de la terre, répandit

sur son visage un souffle de vie, et l'homme devint vivant et animé. » (*Genèse*, ch. II).

Cette distinction entre les deux hommes renfermés sous une commune enveloppe est parfaitement enseignée par l'apôtre saint Paul :

« Adam le premier homme a été créé avec une âme vivante : et le second Adam a été rempli d'un esprit vivifiant ; mais ce n'est pas le corps spirituel qui a été formé le premier, c'est le corps animal et ensuite le spirituel. Le premier homme est le terrestre formé de la terre, et le second homme est le céleste qui est du ciel. » (*S. Paul aux Corinth.*, I, XV.)

Eh bien, pourquoi l'homme spirituel encore engagé dans les liens et l'obscurité de la matière ne saurait-il pas par un effet de la grâce qu'il peut communiquer avec l'être spirituel dégagé de la matière par la mort? Cette communication a toujours existé, mais à l'état intime, occulte, soit pour perdre, soit pour sauver l'homme vivant dans le libre arbitre ; aussi l'Écriture dit, touchant les anges :

« Dieu se sert des esprits pour en faire ses ambassadeurs et ses anges..... Tous les anges ne sont-ils pas des esprits qui tiennent lieu de serviteurs et de ministres, étant envoyés pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut? » (*S. Paul aux Hébreux*, I).

L'Apôtre dit aussi des mauvais anges :

« Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu pour pouvoir vous défendre des embûches et des artifices du diable, car nous avons à combattre, non contre des hommes de chair et de sang, mais contre les principautés, contre les princes du monde, c'est-à-dire de ce siècle ténébreux, contre les esprits de malice répandus dans l'air. » (*Éphés.*, VI.)

Mais à cet égard les hommes ont eu des pensées différentes : où la religion voit les inspirations des bons anges et des mauvais, les philosophes ne voient que le combat de l'instinct du bien et de l'instinct du mal ; instincts, selon eux, entretenus, développés par l'effet que produit le rapport des sens sur l'esprit de l'homme. Ils excluent donc le commerce intime de l'âme avec des êtres spirituels extérieurs. Mais il est écrit que la religion aura toujours raison contre la vaine philosophie, car sur ce point le phénomène viendra peut-être prêter à la religion l'appui d'un témoignage considérable. On verra effectivement dans les expériences que je vous fais connaître la forme extraordinaire, en quelque sorte palpable, que prend ce que les philosophes appellent si vaguement et si improprement le pur instinct du bien et du mal.

Lorsque j'ai commencé les expériences, mon esprit, je l'avoue, ne pouvait rien démêler dans l'étrangeté de ce phénomène; souvent j'y voyais de telles contradictions qu'il me semblait que la chose, inexplicable dans sa cause, devait être sans utilité pour l'humanité. Je voyais aussi que beaucoup de gens s'exposaient, par la témérité de leur curiosité, leur crédulité irréfléchie, à perdre la raison; et que, cédant à la pente naturelle de l'homme, ils voulaient asservir le phénomène à leurs caprices et le prenaient dans un sens qui pouvait faire surgir d'innombrables erreurs. Je me suis appliqué à recueillir les faits pour les comparer, à suivre la révélation dans le dédale des contradictions, et, au fur et à mesure que j'avançais, je voyais poindre ce que je crois être le port, la signification consolante et respectable de ce fait aussi étourdissant qu'inattendu.

La première occupation des expérimentateurs sérieux a été de chercher l'agent du phénomène, et la réponse constante a été : le *fluide magnétique.* C'est donc par ce fluide que les objets sont agités, et de même que le fluide électrique va reproduire la pensée à distance sur le cadran du télégraphe, le fluide magnétique a ses signes pour constater la pensée. Ce n'était pas tout que de se faire indiquer l'agent du phénomène, il fallait en assurer la réalité par des preuves, puis soumettre les esprits qui semblent planer sur ces expériences à établir leur identité. Il fallait enfin savoir si on devait se laisser aller à la triste et émouvante croyance qu'on communiquait réellement avec des êtres dont le simple souvenir remuait déjà votre âme.

La preuve de la réalité du phénomène a été presque toujours refusée à la curiosité maligne et souvent fournie à qui ne la demandait pas. A cet égard les caprices du phénomène sont très-curieux à observer; l'on ne saurait croire de combien de précautions, de retenue et d'apparente malice la manifestation est entourée; aussi faut-il persister dans les expériences pour tout connaître. L'identité des esprits n'a jamais pu être obtenue : ils avouent tous qu'ils peuvent prendre les noms les uns des autres, les apparences les plus pompeuses; et, il faut le dire, ce côté peut être dangereux pour celui qui n'a absolument pas de foi religieuse, pour celui dont l'âme flottante, égarée par un doute entêté, cherche à se guider moins par les traditions et les inspirations des saintes Écritures qu'elle rejette, que par une chétive intelligence qui ne sait même pas lui donner l'explication positive de son être, du souffle avec lequel la vie arrive et s'en va. En prenant donc les apparences des morts les plus vénérés, on peut lancer les doutes, les hésitations de cette âme mal inspirée et sans défense dans un courant d'erreurs et

de contradictions hostiles à ce qui peut asseoir le bonheur ici-bas et ouvrir là-haut le chemin de l'espérance!

J'ai dit que les esprits semblent planer sur ces expériences? Ce sont eux-mêmes qui le prouvent, soit en se disputant l'instrument et en jetant de l'incohérence dans les premières communications, soit par la différence de leurs natures révélées par des communications simultanées et contradictoires.

A une question adressée par un expérimentateur à un ancien condisciple mort, il fut répondu :

« Oui, tout depuis longtemps aurait dû te prouver que le phénomène qui se révèle à toi n'est pas nouveau. Dans l'air, à tes côtés, partout, il y a des esprits qui t'entourent. Plus d'une fois j'ai murmuré à ton oreille, et je n'étais pas seul auprès de toi. En ce moment et à toute heure tes parents, tes amis te voient, te parlent et veillent sur toi. »

Un bon vieillard qui a quitté cette vie sans reproche apparaissait à la famille qu'à sa dernière heure il avait bénie, et lui disait :

« Un monde nouveau vous est ouvert; profitez des enseignements qui vous sont donnés. Je suis partout avec vous, mes chers enfants, et nous ne serons jamais séparés, même après la mort! Dieu est bon, et les bons seront avec lui. »

On sent tout ce qu'il y a de simplicité et en même temps de grandeur dans ces courtes paroles du vieillard; c'est la main qu'il tend à ses enfants pour les guider sur la voie céleste.

La manifestation a eu lieu jusqu'à présent sous trois aspects distincts :

Sous un premier aspect on a vu des esprits qui se disent heureux s'efforcer de convaincre dans le sens de l'Évangile ceux avec lesquels ils ouvraient des rapports. Leurs efforts ont été combattus, et cette lutte a un caractère qui impressionne.

Sous un second aspect, de certains esprits paraissent enjoués ou badins : ils avouent cependant qu'ils sont souffrants. Ils se prêtent aisément aux fantastiques caprices des gens du monde. Là il y a de quoi rire et pleurer.

Sous un troisième aspect, le phénomène se matérialise à un tel point que l'expérimentateur s'arrête, tremble et recule.

Dans ce moment où j'aborde les expériences, je crois devoir vous affirmer que je n'écris rien que vous ne puissiez voir et toucher selon le sens dans lequel vous voudrez être. Mon but est d'avertir, de guider. Je crois que le monde est à la veille d'une grande épreuve morale et que l'homme, qui brandit son bras pour attester sa force, redresse sa

tête pour révéler son génie et pose son pied avec tant de fierté sur toute la nature, verra bientôt la vanité de ses prétentions et de sa fausse science, l'inutilité de son orgueil, l'ingratitude de ses folles révoltes et de ses impuissantes discussions contre la main qui l'inonde de bienfaits. — Un prodige de ce genre n'est évidemment que l'avant-coureur d'un événement considérable dans l'ordre moral.

J'arrive au premier aspect de la manifestation.

Le travail intérieur du cœur de l'homme est partagé : d'un côté, l'homme est entraîné au bien; de l'autre, on le courbe vers le mal. L'homme sent qu'on lui parle dans l'un et l'autre sens, mais lorsqu'il rend compte de cette communication intime en y obéissant, il la reproduit ainsi : *L'idée m'est venue.* Jamais il ne dira : *L'idée m'a été communiquée.* Si donc les expériences magnétiques prouvent ce que les Écritures enseignent si énergiquement, que souvent les idées sont aussi communiquées à l'homme, et que dans son libre arbitre il doit choisir, l'homme sera subitement éclairé et défendu, et son retour au Dieu qui l'attend sera plus facile et plus certain. Vous allez voir cette double face de la communication intime se refléter dans les expériences que je vais rapporter.

Un jeune homme avait en France pour protectrice une femme distinguée qui avait surveillé et guidé sa jeunesse. Cette femme était morte, mais ses émanations pures et bienfaisantes étaient restées dans le cœur du jeune homme comme d'ineffables souvenirs. — Dès que le phénomène a surgi, cette femme s'est manifestée pour lui sous la gracieuse forme d'un ange de salut. On la voyait voltigeant autour de son protégé, et partout dans le voisinage où ces expériences étaient faites, et adressant à cet enfant, qu'elle avait aimé et caressé ici-bas, de salutaires exhortations sur les conséquences d'un doute malheureux. C'est donc par ses communications que nous commencerons.

PREMIÈRE SÉANCE.

D. Qui est là? — R. L'amie de Jules. Marie, dites-lui que je l'attends ce soir à sept heures. — D. Qu'avez-vous à nous dire? — R. Rien. — D. Pourquoi? — R. J'ai des choses plus graves... — D. Quelles sont ces choses? — R. Le salut de Jules en dépend. — D. Êtes-vous donc envoyée de Dieu? — R. Oui. — D. Pensez-vous réussir? — R. Hélas! je tente ce moyen. — D. Êtes-vous contente de causer avec nous? — R. C'est pour moi une ineffable jouissance! — D. Vous n'avez donc rien à nous dire encore? — R. Écoutez-moi : il y a des choses sur-

prenantes qui s'accomplissent devant vous. — D. De quelles choses voulez-vous parler? — R. Il y a des vents brûlants qui desséchent l'âme de l'homme : la foi se ralentit. O mon Dieu! elle s'est éteinte dans bien des cœurs! Dieu a permis que nous puissions réveiller nos frères de leur léthargie. — D. Quels sont ces vents brûlants? — R. L'orgueil, l'incrédulité...

Cela avait été dicté à trois pieuses jeunes filles qui d'abord expérimentaient en riant, et qui furent effrayées de cette communication. Le soir, cela fut rapporté au jeune homme, il mit la main à la chaîne et l'ange plongea sur lui. A sa première question l'esprit répondit :

Qu'est-ce que la vérité, Jules? Voulez-vous un conseil? pratiquez vos devoirs de chrétien : je voudrais vous voir heureux. — D. Votre nom? — R. Votre fée. — D. J'insiste pour savoir votre nom? — R. Un ami. — D. Homme ou femme? Pourquoi ne pas me dire votre nom? — R. Vous seriez trop impressionné. — D. J'insiste. — R. Jules, je vous aime, je vous protége, je vous suis partout, je vous couvre de mes ailes; sans moi les traits de la calomnie vous auraient empoisonné. Fasse le ciel que vous écoutiez mes avis! — D. Qui donc êtes-vous? — R. Jules, m'auriez-vous oubliée? — D. Oh! faites-moi donc savoir qui vous êtes? — R. L'ami qui protége au delà du tombeau. — D. Magnifique réponse! N'est-ce pas là, comme le dit saint Paul, l'ange qui tient lieu de serviteur et de ministre de Dieu, étant envoyé pour exercer son ministère en faveur de ceux qui doivent être les héritiers du salut? L'esprit ajouta : Quels sont vos doutes, Jules? Vous avez un cœur droit, sensible et fait pour la vérité. — D. Où trouve-t-on cette vérité? — R. Dans l'accomplissement parfait de vos devoirs. — D. Mais quels sont ces devoirs? — R. Vous les connaîtrez en suivant les préceptes de la religion. — D. Laquelle? — R. Celle de votre mère.

DEUXIÈME SÉANCE.

D. Qui êtes-vous? — R. Je vous attends. Le néant est-il la fin de l'homme, Jules? Notre existence est-elle comme celle de la fleur qu'un souffle fait disparaître? Non! Notre enveloppe si fragile se dissout, mais ce qui pense et qui aime périt-il? Non. Dieu peut-il anéantir son ouvrage? O mon ami! pensez à ces redoutables questions! — D. Vous ferez-vous connaître aujourd'hui? — R. Vous m'avez beaucoup aimée. — D. Votre nom. — R. Votre cœur m'a déjà nommée. — D. Dans l'état de somnambulisme le sujet peut-il voir les âmes? — R. Dans le magnétisme l'âme dégagée des liens de la matière communique avec

les autres spiritualités. — D. L'esprit peut-il se révéler autrement que par le magnétisme? — R. Par les révélations de la foi. — D. Comment se fait-il que vous ne puissiez communiquer avec nous que sous l'influence magnétique? — R. Homme, ne cherche pas à pénétrer les secrets de l'Éternel! — D. La musique céleste est-elle bien supérieure à la nôtre? — R. Oui. — D. Faites-vous encore de la musique? — R. Hélas! y pensez-vous! — D. Les hommes peuvent-ils ici-bas comprendre le bonheur dont vous jouissez? — R. Non. — D. En quoi consiste ce bonheur? — R. L'union avec l'infini. — D. Avez-vous la faculté de prévoir l'avenir? — R. Quelquefois Dieu le permet, mais pas de questions à ce sujet. — D. Comment l'homme peut-il soutenir la contemplation de Dieu? — R. Les voiles des mystères sont là pour protéger sa faiblesse. — D. Ces mystères existent-ils encore après la mort? — R. Non. — D. Vous sont-ils tous dévoilés? — R. Oui. — D. L'homme est donc bien plus fort que pendant la vie, et il peut considérer l'infini en face? — R. Oui, il n'y a plus de matière. — D. Comprenez-vous l'éternité dont la pensée nous écrase, et n'en êtes-vous pas écrasée vous-même? — R. Elle comble le bonheur des élus. — D. Pourquoi les mauvais esprits sont-ils redoutés des bons? — R. Ils ne peuvent rien sur les bons, mais on craint leur contact comme le venin mortel de l'aspic. — D. La miséricorde divine ne laisse-t-elle aucun espoir aux damnés? — R. Hélas! quel abîme de souffrances, et dire qu'une larme de repentir eût pu tout effacer! — D. Le repentir est-il possible après la mort? — R. Non. — D. Ainsi les damnés ne peuvent pas se repentir? — R. Non. — D. Le pourraient-ils? — R. Ils ne le veulent pas. — D. Êtes-vous jamais sortie de la sphère terrestre et avez-vous parcouru l'immensité et l'espace? — R. Oui. — D. Que direz-vous de ces merveilles? — R. Dieu! que vous êtes grand! — D. Les planètes sont-elles habitées? — R. Je vous le cacherai; dans quel dédale de questions cela vous jetterait!

Tel fut le langage simple et discret de cet esprit de bonté et de protection. Il ne céda rien à la curiosité audacieuse et sceptique du jeune homme. Il ne leva un coin du voile que pour confirmer les splendeurs et la miséricorde du Créateur et engager l'homme à la réflexion sur sa double nature. Mais ce que l'ange ne fit pas, d'autres le firent très-adroitement en prenant les noms les plus respectés; ils vinrent prédire l'avenir, déchirer le voile des mystères pour montrer au jeune homme tout autre chose que ce qui devait être de foi pour lui d'après l'Évangile. Les prédictions faites à courts termes étaient reconnues fausses, c'était probablement ce qu'on voulait, car de là naissait le

doute sur la sincérité du langage de la bonne âme, sur la vérité de ses communications déjà combattues, ébranlées par la dissemblance des révélations. L'ange ne se rebuta pas; dans cette lutte suprême il voulait vaincre, conduire son protégé aux pieds d'un prêtre; il y avait alors tant d'onction, tant de douloureuse anxiété dans sa parole, que s'il lui avait été permis de prendre une forme humaine, on l'aurait peut-être vu agenouillé, éperdu, invoquant Dieu sur son œuvre.

Je ne vous ferai pas connaître tous les détails de cet épisode singulier, ce serait long et peut-être dangereux. Le jeune homme n'avait pas assez de foi pour discerner le vrai du faux. Il ne vit pas que l'esprit dont les efforts tendaient à le courber aux pratiques de la religion était consolateur, bienfaisant, et qu'un intérêt opposé, dissimulé, habile, contrariait ses efforts. Il ne crut pas à la puissance de ces esprits ténébreux, de ces princes de l'air, comme dit saint Paul, qui pour tromper peuvent prendre le nom de Dieu même. Enfin il ne trouva personne pour aider l'ange et lui dire de suite dans la connaissance de l'état de son âme : Le doute qui vous livre à toutes ces perplexités, qui depuis longtemps vous fait désirer ardemment d'être complétement édifié sur la divinité du Christ et qui vous écarte de son Évangile, est en vérité bien léger.

Le jeune homme, troublé par la divergence des communications, voulut soumettre l'ange à lui fournir la preuve de ce qu'il avançait sans que la foi eût d'abord à faire un pas, et il lui dit brusquement :

Tenez, si vous voulez que je vous croie, faites une chose : dites-moi où se trouve mon portefeuille égaré? — Jules, dit l'ange, je vous aime et suis ici pour votre salut. Allez au prêtre qui vous attend. — Non! plus rien, répliqua le jeune homme impatienté; vous êtes comme les autres un esprit de mensonge : allez-vous-en!

L'ange partit. Depuis on l'a vu errant sur les expériences voisines, recommandant aux prières son protégé, et sans doute qu'il sollicite encore de la miséricorde divine un rayon de grâce pour le sauver.

Voilà le phénomène sous son premier aspect, et dans ce que vous venez de lire rien n'est inexact, tout a été religieusement recueilli et conservé par écrit. E.

SUITE

DES EXPÉRIENCES

de M. Salgues (d'Angers)

FAITES AVEC UNE CORBEILLE.

Le 28 septembre dernier, nous formons une table de quatre personnes. On propose la participation d'une jeune demoiselle, qui hésite, mais qui cède à nos invitations. Au bout de quinze ou seize minutes, la corbeille restait toujours immobile. Je dis : — Quel que soit l'esprit présent, je le prie de nous dire si quelqu'un de notre chaîne l'empêche d'agir? — Oui. — Qui donc? — X... (précisément cette jeune demoiselle fort douce), mais, après qu'elle se fut retirée et sauvée dans le jardin disant que cet esprit était le démon, je demandai à l'esprit sa nationalité. — Polonais. — Né en quel pays? — *W*arso*w*ie. — Où êtes-vous mort? — Angers. (Exclamation de madame B.....ka. Nous étions chez un Polonais absent.) — Dans quelle rue? — *O*pital. — Combien y a-t-il de temps que vous êtes mort? — Un an. — Votre profession en mourant? — Peintre. — Votre nom? — Dembbisky. (Nouvelle exclamation de madame B.....ka.) « Quoi! dit-elle, c'est ce malheureux Joseph Dembbisky, ancien officier de l'insurrection polonaise, qui venait nous voir si souvent, et qui s'est tué, en effet, il y a un an, en tombant de sa fenêtre, la nuit, dans l'état somnambulique! » — Vous aviez connu madame B.....ka? — Oui. — Voulez-vous nous donner son prénom? — *O*rtense. (Il n'avait jamais connu ce nom sur la terre.) — Voulez-vous dessiner son portrait? La corbeille ne fit rien de bon, et madame B.....ka me dit qu'il avait trouvé à s'occuper chez un peintre en voitures. — Êtes-vous heureux où vous êtes? — Très-heureux. — Voyez-vous vos parents? — Oui. — L'âme a-t-elle une forme? — Oui. — Quelle forme? — Humaine.

Le 1er octobre. — Un premier esprit barbouille le papier, puis nous écrit très-lisiblement *stercus* en français, et avoue qu'il est un mauvais esprit. Nous le chassons et appelons un esprit sage. Nous fûmes frappés d'étonnement lorsque cet esprit nous donna son nom et son prénom, à nous inconnus; qu'il nous dit être d'Angers, qu'il nous

donna le nom de la rue et du lieu remarquable où il est mort, son âge alors, son emploi, et qu'il nous accusa une infirmité que nous lui connaissions comme tout le reste. Enfin il nous dit qu'il était un mauvais esprit, ce qui avait lieu de nous étonner beaucoup; puis il écrivit *pleurs*, sur notre question : As-tu quelque chose à nous dire? Puis : Krm*n*idh. — Deux jours après, je demandai à un autre esprit fort sage s'il connaissait l'esprit qui nous avait répondu *stercus* le 1er octobre. Il nous donna précisément le nom de celui qui a écrit *pleurs*, etc., et qui m'avait avoué que c'était lui qui m'avait appelé *bougre* (p. 181). On conçoit que je ne puis pas donner d'autres détails que ceux qui précèdent à l'égard de ce mauvais esprit.

Le 3 *octobre*. — Quel est le nom national de celui qui va nous répondre? — Français. — Son pays natal? — Tours. — Quel nom? — Auguste Vélut. — Profession? — Mercier. — Mort depuis? — Neuf ans. — Comment vous trouvez-vous où vous êtes? — Très-bien. — Que voyez-vous autour de vous? — Le mal. — Brûle-t-on dans l'enfer? — Non. — Où sont les âmes des bandits? — Loin des bons. — Où est l'âme d'Al. VI? — Avec les méchants. — Quelles sont vos occupations dans la vie céleste? — Voyager. — Où est Napoléon Ier? — Au ciel. — Où est Robespierre? — Avec.... Dieu. — Mange-t-on au ciel, ainsi que le disent des esprits? — Oui. — Comment peut-on manger à l'état spirituel? — En rêve. — Les esprits ont-ils du plaisir à communiquer avec les hommes? — Quelquefois. — Que préfèrent-ils entre une corbeille et une table? — Une corbeille. Depuis six mois un esprit, dans une maison d'Angers, écrit toujours de droite à gauche, commençant chaque phrase par la fin et remontant ainsi jusqu'à la première lettre. Je lui ai demandé sa nationalité : Fr*e*nçais. — Né où? — Angers. — Votre nom, si vous ne l'avez pas déshonoré? Il n'a pas voulu le donner. — Esprit Vélut, le connaissez-vous? — Oui. — Voulez-vous me donner son nom? — Voleur. — Les esprits voient-ils l'air? — Oui. — Et les gaz? — Très-peu.

11 *octobre*. — Nous rappelons l'esprit Dembbiski. Les esprits vont aussi vite que la pensée. — Voulez-vous vous transporter en Crimée et nous en donner des nouvelles? — Oui. Alors cet esprit ainsi qu'un autre qui s'est dit l'âme du maréchal Saint-Arnaud nous donnent sur notre armée, sur la prise de Sébastopol, sur les mouvements des troupes, de longs détails que les nouvelles officielles venues depuis lors nous ont appris être complétement faux.

Novembre. — Nous avions la preuve que l'être qui avait usurpé le nom du maréchal était mauvais. De ce moment il nous a tracé un

dessin qui nous a paru quelque chose d'obscène : il était mal fait et peu distinct. Après lui avoir demandé sa nationalité et obtenu le mot *Espagnol*, je lui dis qu'il était un esprit faux et menteur. Nous laissions négligemment la corbeille sur le papier, lorsque nous la sentîmes partir et écrire avec vivacité. Quel ne fut pas notre étonnement en trouvant dessous : *M.... pour toi, cochon !* Ces injures grossières m'ont donné la conviction que le dessin, digne du discours, avait été fait dans une idée d'érotisme. Cependant j'attache beaucoup de prix à la manière brutale dont s'est terminée cette séance, parce qu'il reste évident que ces derniers produits d'une intelligence malheureuse n'ont pas été influencés par ma pensée ni celle de deux jeunes dames bien élevées ou du mari de l'une d'elles, aussi surpris que moi d'une pareille clôture de séance. Ainsi ceux qui ne veulent pas reconnaître les esprits aujourd'hui et dire oui parce qu'ils ont dit non hier ne pourront pas dire qu'il y a dans ces résultats reflet de pensée, ou qu'ils sont amenés par le sentiment des interrogateurs. Je ne parle que des adversaires que nous avons autour de nous, hommes étonnants, dont la haute sagacité leur fait repousser tout ce qui s'annonce comme esprit. Mais si ce sont des bottes sans remède qui leur sont portées au cœur, j'en ai encore une à leur offrir qui sera le coup de grâce.

Depuis plus de cinquante ans j'avais mon acte de baptême sans avoir le souvenir de l'avoir lu une seule fois dans ma vie. J'ignorais complétement les prénoms et le nom de famille de la personne qui fut jadis ma marraine : ce que j'affirme devant Dieu et devant les hommes ; mais je pensais bien qu'ils devaient être sur mon extrait de baptême. Dans la même séance j'eus l'idée d'évoquer l'esprit de ma mère, et, pour m'assurer si c'était bien elle, je lui demandai les noms de ma marraine. L'esprit écrivit : *Marie-Nicole Besnard*. Je cherchai aussitôt cet acte, que je donnai sans l'ouvrir aux dames présentes, pour qu'elles s'assurassent si ces noms étaient ceux contenus dans cet acte, désirant, dans le cas contraire, essayer une autre fois cette épreuve. Mais elles y trouvèrent, lettre pour lettre, *Marie-Nicole Besnard.* Pour seconde preuve que c'était bien l'esprit de ma mère, je demandai la date de sa mort, et, remarquant de l'hésitation, je fis les questions suivantes : — Quel était le sexe, sur la terre, de l'esprit présent ? — Masculin. — Quelle nationalité ? — Espagnol. — Né où ? — Madrid. — Quelle profession ? — Aucune. — Quel titre ? — Noble. A la séance suivante, j'ai demandé à l'esprit Vélut si c'était bien l'esprit Saint-Arnaud qui nous avait répondu le 11. Il répondit : Non. — Qu'était-il ? — Espagnol. — Était-ce un bon esprit ? — Mauvais.

Ainsi c'est ce même esprit qui nous a répondu pour ma mère et pour le maréchal. N'est-ce pas une chose des plus stupéfiantes qu'un esprit étranger à ma ville natale, à la France, vienne nous écrire des noms que personne au monde ne savait, et d'une personne morte depuis soixante ans? Je savais le nom de famille de mon parrain, mais je n'avais jamais soupçonné ses prénoms. Je les demandai donc à ce même esprit soi-disant Saint-Arnaud. Nous levâmes la corbeille trop tôt: nous trouvâmes *Franco*. Rentré chez moi, je regardai mon acte de naissance, et je trouvai : François-Louis. Ainsi, après de pareils résultats, ne faut-il pas avoir l'entêtement du coursier de Sancho pour nier l'action d'un esprit, d'un ci-devant citoyen de la terre et de la plus dégoûtante espèce de citoyens? SALGUES.

Je ne veux pas finir sans vous donner encore quelques-unes des réponses que nous fit l'esprit dit Dembbisky. Dans une séance récente, entre autres questions, je lui demandai :— Où est Marat? — Loin des bons. — Et Charlotte Corday? — Avec... lui. — Où est Louis XI? — Au ciel. — Quel moyen de succès pour évoquer un parent? — Bien prier Dieu. — Connaissez-vous l'esprit qui se dit l'âme de la terre? — Oui. — Est-ce un bon esprit? — Mauvais. — Il dit que nous reviendrons cinq cents fois sur la terre, est-ce vrai? — Non, jamais. — Que voit-on au ciel autour de soi? — De tout. — Combien compte-t-on de cieux, sphères ou cercles, ou divisions de sphère ou de cercle? — Sept. — Après votre mort, avez-vous été longtemps à avoir conscience de votre nouvel état? — De suite. — Lorsqu'un lucide a lés yeux bandés voit-il, comme des magnétiseurs le croient, par les yeux de ces magnétiseurs? — Par leur âme propre.

Réflexions du rédacteur. — Les expériences que poursuit avec tant de zèle notre honorable correspondant M. Salgues, ne prouvent pas seulement qu'il y a des êtres spirituels communiquant avec nous par les nouveaux procédés et ayant une personnalité, une individualité, un moi, comme disent les philosophes, parfaitement distincts de nous-mêmes et de nos propres facultés; elles prouvent encore que le plus souvent ces êtres sont des esprits de mensonge et de tromperie, presque toujours indignes de toute confiance. Ces esprits qui, dans les premiers essais de notre correspondant, n'émettaient en général rien de répréhensible, ont fini par énoncer les propositions les plus fausses, par annoncer des événements tout à fait contraires à ce qui s'est passé; par dire aux assistants des injures sales et grossières; et cependant ils ont en même temps prouvé leur lucidité et leur pénétration en devi-

nant des faits vrais et entièrement inconnus des spectateurs; telle est en particulier l'articulation des trois noms de la marraine de M. Salgues, que celui-ci ne connaissait pas. N'est-ce pas là l'amorce dont ces mauvais esprits se servent pour faire croire aux mensonges qu'ils débitent, et dont la fausseté ne peut être directement constatée? Ceci donne du poids à cette proposition d'un auteur du seizième siècle, le père Thyrée, cité par M. des Mousseaux (p. 180), que *les manifestations sensibles des démons qui aiment à nous entraîner dans l'erreur en se faisant passer pour les âmes des morts l'emportent considérablement en fréquence sur toutes les visites de ce genre.* Nous l'avouerons toutefois : la constatation de l'identité des esprits est presque impossible dans l'état actuel de la science pneumatologique.

LE PENDULE SPIRITUEL

SUBSTITUÉ

AUX TABLES PARLANTES,

Par le docteur EYMARD.

Pardon, lecteur, si moi qui ai en portefeuille depuis plus d'un an de quoi confondre la *ventriloquie* de M. Babinet et le *tendon péronien* des très-éminents docteurs Schiff, Rayer, Roger et Ce, relativement aux *esprits frappeurs* et aux *tables tournantes ;* pardon si j'ai gardé le silence jusqu'à présent et ne suis pas venu plus tôt au secours des quelques millions d'Américains, de Français, d'Anglais, d'Allemands et de *croyants* de toutes les autres parties de l'Europe que ces messieurs traitent gracieusement d'*imposteurs*, d'*ignorants*, de *sots* et *visionnaires.*

La raison en est que, retiré à ma campagne, où les débats parfois si comiques de l'Institut sont bien le moindre de mes soucis, j'ignorais complétement que l'Académie des sciences de Paris *eût daigné* s'occuper des *esprits frappeurs*, et que c'est seulement ces jours-ci que ce fait m'a été révélé par les sept premiers numéros du curieux et inté-

ressant journal *la Table parlante,* auquel je me suis nouvellement abonné.

Cependant, avant d'entrer en matière, vous me permettrez de vous dire que je ne lui aurais voulu d'autre titre que celui de *Journal des faits merveilleux*, attendu que les tables parlantes sont une manière assez incommode de converser avec les esprits, et que les amateurs de ces sortes d'évocations auraient pu aisément imaginer un mode de communication plus facile. C'est en effet ce que je réalisai moi-même dès qu'il fut question en France d'y faire tourner des tables et des chapeaux. Je me dis naturellement que *qui pouvait le plus pouvait le moins,* et que puisque avec certaines pratiques il était possible de faire mouvoir d'eux-mêmes des tables, des buffets et des billards, il devait l'être à plus forte raison de mettre en jeu des corps beaucoup moins volumineux et plus aisés à manier.

Bientôt le hasard vint à mon aide en me faisant lire dans un journal un petit article de quelques lignes qui passa presque inaperçu, dans lequel on parlait du *pendule sympathique*, *magnétique* ou *spirituel*, comme on aimera mieux, consistant dans une pièce de vingt sous suspendue à un fil dont on tenait l'autre bout avec deux doigts, en appuyant le coude correspondant pour le rendre immobile, et qui, sur la demande qu'on lui en faisait, indiquait exactement l'heure qu'il était en se balançant et en frappant les parois d'un verre dans lequel on le tenait plongé.

Pour moi ce fut un trait de lumière dont la facilité d'action, la clarté et la cause dissipèrent subitement mes doutes, tandis que les curieux suaient sang et eau pour faire tourner leurs tables, et que les *savants* niaient ou expliquaient ce phénomène à leur guise; car, avec un moyen aussi simple, il n'était nullement nécessaire d'être plusieurs, de former une chaîne, d'attendre longtemps, de courir et de se livrer à toutes sortes de contorsions comme dans la rotation des tables, puisque la légèreté et la souplesse du pendule n'exigeaient qu'une toute petite impulsion de la part de l'agent moteur pour le mettre en jeu; que le pendule oscillait instantanément, et que dans ses mouvements il ne pouvait point y avoir de fraude ni d'illusions.

Je suspendis donc horizontalement une pièce d'un franc à un bout de fil de 30 centimètres environ de longueur, et je me mis à opérer. Bientôt je reconnus que mon pendule était beaucoup plus intelligent qu'on ne l'avait constaté. Pour entrer en rapport avec lui, j'imaginai d'abord de lui assigner certains mouvements affirmatifs et négatifs. Ainsi nous convînmes que l'oscillation de droite à gauche voudrait dire

oui, celle d'avant en arrière *non*, et le mouvement circulaire, *Je n'en sais rien.* Ensuite, désirant donner de l'extension à nos dialogues, et ayant acquis la certitude que le pendule était susceptible de me faire des dictées, nous arrêtâmes : 1° que l'alphabet serait divisé par nous en deux catégories de lettres, l'une d'*A* à *L* et l'autre de *M* à *Z*; 2° que, pour éviter une nomenclature souvent longue et pénible, lorsque la lettre cherchée était une des dernières de l'alphabet, je lui demanderais d'abord si elle se trouvait dans la première ou seconde catégorie, et que nous procéderions ensuite à sa recherche conformément à l'indication qu'il aurait faite; 3° et qu'enfin je nommerais lentement et successivement trois fois de suite chaque lettre de la catégorie désignée, et qu'arrivé à la bonne lettre, c'est-à-dire à celle que je devrais écrire pour former les syllabes et les mots, il oscillerait de droite à gauche comme signe de son arrivée, et d'avant en arrière si je venais à la dépasser.

Tout étant réglé de la sorte, nos premiers entretiens roulèrent comme d'ordinaire sur des choses banales et assez insignifiantes, mais ils prirent ensuite un caractère plus sérieux quand le pendule s'avisa de se présenter comme étant l'organe de plusieurs de mes parents décédés et même du patriarche Abraham. Rien ne manqua à cette coupable et maligne imposture, dont je fus d'abord la dupe, ni le rappel exact des noms d'un grand nombre de membres de ma famille, ni le souvenir de certains faits plus ou moins intéressants, ni l'*obéissance* et la *soumission* que cet agent occulte exigeait de moi, ni le reproche de ce que je manquais de confiance en lui, ni enfin une foule d'incidents particuliers qu'il serait trop long de raconter ici.

Ce qu'il importe seulement de signaler dans cet article sont les entretiens religieux et d'intérêt général dont j'ai été le curieux provocateur et le bénévole secrétaire. En voici donc un extrait littéral et abrégé à partir de juin 1853 :

— Es-tu un esprit? — Oui, je suis l'âme d'un de tes proches parents mort à telle époque..... — Pour me le prouver, dis-moi telle chose qui n'est connue que de nous deux. — (Après de l'hésitation.) Aie égard à ma situation... — Peux-tu me faire connaître cette situation? — Oui. — Dis-moi donc en quoi elle consiste; j'ai la plume à la main pour l'écrire. — *Yeye.* — Y a-t-il un second mot? — Non. — Voilà-t-il tout? — Oui. — Puis-je comprendre cela? — Oui. — Cependant je n'y comprends rien du tout. Les esprits ont-ils un langage à eux? — Oui. — Est-il intelligible pour les créatures terrestres? — Non. — Mais tu me dis que je puis comprendre le mot *yeye?* — Oui.

— Est-ce par l'explication française que tu m'en donneras? — Oui. — Donne-la-moi donc. — « En état de nature fabuleuse nié par moi et » que je définis une condition dans laquelle l'âme se complait et se » trouve heureuse. Faire du ciel un Vulcain qui frappe ses enfants » répugne à la raison. *Bics, bics...* » — Je ne comprends rien à ces deux derniers mots; veux-tu me les expliquer en français? — Oui. — Explique-les. — « L'homme est maudit de Dieu au milieu de l'univers » par sa faute et par orgueil. Élu de Dieu, élu de Goéniobo, il ne » connait pas le bien ni le mal; Gecgec le bouscule et Cebceb ne veut » pas le laisser en repos... »

On comprendra qu'un pareil début n'était pas fait pour m'inspirer grande confiance dans l'esprit de ce prétendu parent : aussi s'en aperçut-il, bien que je ne lui eusse pas dit un mot pour manifester mes doutes, et, après avoir refusé de continuer notre entretien, finit-il par me dicter la phrase suivante :

— « Je veux la confiance..... Te parer de belles paroles n'est pas » sincère, et il vaut mieux être franc... » — Hier soir, effectivement, j'ai douté de ton identité, et je me suis demandé si tu ne serais pas quelque esprit malin qui simulerait être mon parent, car il ne me sera possible d'y croire que lorsque tu me l'auras démontré par des révélations positives et indubitables. Veux-tu qu'en attendant je m'abstienne de toute démonstration de parenté et que je te traite comme un esprit qui me serait étranger? — Oui. — C'est entendu : continue donc le paragraphe commençant par ces mots : « L'homme est maudit de Dieu, » et finissant par ceux-ci : « Cebceb ne veut pas le laisser en repos. » — *Aoaoc Dopqb Besseqb Ressif.* — Ta phrase est-elle finie? — Oui. — Parle-t-on quelque part ce langage sur la terre? — Oui. — Dans quel pays? — (Silence.)

Ma mauvaise humeur ayant éclaté, il s'ensuivit une brouillerie de vingt-quatre heures pendant laquelle mon pendule ne voulut plus me répondre, après quoi nous recommençâmes comme il suit.

— Par devoir et par nécessité, devant faire les avances, je te demande s'il faut nous réconcilier? — Oui. — Je te laisse libre de me dire ce que tu voudras, et je vais l'écrire. Y consens-tu? — Oui. — Eh bien! parle. — *Le devoir veut que tu deviennes plus obéissant.* — L'obéissance n'est due qu'aux supérieurs. Or, ignorant encore si les esprits sans exception sont supérieurs à l'homme, et étant convenus entre nous que *je te traiterai comme un étranger* tant que tu ne m'auras pas indubitablement prouvé que tu es mon parent, je te devrai jusque-là des égards sans doute, si tu me

parais les mériter, mais non la soumission et l'obéissance. Cela te plaît-il ainsi et y consens-tu? — Oui. — Veux-tu m'expliquer en français ce que signifient les mots : *Aoaoc Dopqb, Bessecqb Ressif?* — Oui. — Explique-les-moi. — « L'homme ne peut oublier, séditieux comme il est, l'origine de sa création, et *Ayayp Nulm* profite de sa *prosécution* (1) pour le pousser au mal, car suscitant le vice, il gouverne l'homme. » — Est-ce que par hasard tu nierais la puissance et la suprématie de Dieu ainsi que le libre arbitre de l'homme? Réponds clairement et en toutes lettres. — « Je reconnais la puissance et la suprématie de Dieu, ainsi que le libre arbitre de l'homme tant que *Aoabq Noqde Nocebo Drdr-Skik Chyche.* » — Mais je t'avais recommandé de parler clairement, et cependant la moitié de ta phrase est inintelligible pour moi. Veux-tu m'expliquer ce que ces derniers mots si peu harmonieux signifient en français? — Oui. — Commence. — Tant que le premier veut *Enésop Rorob Ecec qeqe.* — Evidemment tu te moques de moi en entremêlant ainsi quelques mots français avec un idiome baroque auquel le diable seul peut comprendre quelque chose, et je te défends de t'en servir de nouveau si tu veux que nos rapports continuent. Je suis bien aise cependant que tu m'aies donné une idée du langage des esprits, mais cet échantillon me suffit et ne me donne pas l'envie d'en entendre davantage. Parle donc français, si tu veux, ou tais toi. T'y engages-tu désormais? — Oui. (Bien prononcé trois fois de suite.) — Veux-tu maintenant m'expliquer très-clairement et sans détour les mots incompréhensibles que tu m'as dictés à partir d'*Aoabq?* — Oui. — Voyons? — Le ciel bénit Dieu en confiant l'homme conjectural.....

Ici j'interromps mon pendule manifestement troublé par la réprimande ci-dessus, et je continue en ces termes :

— Sans être théologien moi-même, il me semble que le peu que tu viens de dire de Dieu n'est pas fort orthodoxe. Oui ou non, Dieu est-il tout-puissant? — (Silence.) — Oui ou non, l'homme a-t-il son libre arbitre? — (Silence.) — Ne veux-tu pas répondre intelligiblement à ces questions? — (Silence.)

(1) Au premier abord, je fus choqué de ce mot *prosécution*, qui ne me parut pas français, et je conseillai au pendule de le changer, ce qu'il repoussa. Examen fait, je reconnus que *prosécution* venait de *prosequor, prosequi*, aller derrière, poursuivre, accompagner; que le pendule, en faisant de lui un substantif, malgré le Dictionnaire, qui n'en dit rien, avait parfaitement rendu sa pensée, et qu'en conséquence il était meilleur grammairien que moi. J'observerai même, à propos de cela, que, s'il est des esprits qui mettent mal l'orthographe, le mien connaît très-bien sa syntaxe et ne pèche jamais contre elle.

Là-dessus nouvelle brouillerie entre nous et ensuite reprise de mon interrogatoire dans les termes que voici :

— Laissant de côté les hautes questions de théologie, sur lesquelles il est si difficile de s'entendre, parlons d'autre chose. Par exemple, qu'est-ce que Goéniobo ? — C'est l'esprit malin. — Et Gecgec ? — C'est l'esprit de luxure. — Et Cebceb ? — C'est l'esprit de domination. — Et Aoaoc ? — C'est l'esprit de querelle. — Et Dopqb ? — C'est l'esprit d'acquisition.

Je fais grâce au lecteur d'une vingtaine de définitions analogues.

— Mais c'est donc une manie chez toi de mêler le français avec ton baragouin ? — Oui. — Existe-t-il un monde des esprits ? — Oui. — Veux-tu me dire en quoi consiste ce monde-là ? — Oui. — Dis-le ? — C'est la *Fonoba* des âmes. — Et qu'est-ce que la fonoba ? — C'est le *Qbcaebm* des âmes. — Veux-tu me donner la définition française de *Fonoba* et de *Qbcaebm ?* — Non. — Me voilà bien avancé !.... Est-ce les âmes de ceux qui meurent sur la terre ? — Oui. — Y en a-t-il d'autres qui n'aient jamais été humanisées ? — Non. — Toutes ont donc vécu ici-bas ? — Oui. — Y sont-elles également heureuses ? — (Silence.) — Avant d'aller dans la *Fonoba*, les âmes paraissent-elles devant Dieu pour être jugées ? — (Silence.) — Tu m'as recommandé d'être franc, mais il faudrait m'en donner l'exemple, toi, être surnaturel, qui dois être plus parfait que moi, et de pareilles réticences sont bien faites pour te rendre suspect. Les âmes voient-elles Dieu ? — Oui. — L'aiment-elles ? — (Silence.) — Voient-elles ce qui se passe dans ce monde ? — Oui. — Tout ? — Oui. — Aiment-elles les parents et les amis qu'elles y ont laissés ? — Oui. — Quelquefois les haïssent-elles ? — Non. — Pardonnent-elles aux ennemis qu'elles ont laissés dans ce monde ? — Oui. — Peuvent-elles apparaître sur la terre sous forme sensible ? — Oui. — Sous leur forme humaine première ? — (Silence.) — Peuvent-elles manifester leur présence au milieu de nous par certains phénomènes ? — Oui. — Comme en faisant mouvoir les tables, les chapeaux, les pendules, etc. ? — Oui. — Est-il dans leur nature de pouvoir faire du bien ou de pouvoir nuire aux choses de ce monde ? — Oui. — Elles ont donc une influence occulte ? — Oui. — Leur essence et leur existence sont-elles les mêmes que celles des esprits malins ? — Oui. — Diffèrent-elles en quelque chose de ceux-ci ? — Oui. — Veux-tu me dicter clairement en français en quoi consiste cette différence ? — Oui. — Dicte-le ? — C'est *Ltgp*. — Voilà tout ? — Oui. — C'est lumineux !... Tous les esprits ne sont donc pas malins ? — Non. — Ainsi il y en a de bons et de mauvais ? — Oui. —

D'où vient cela, peux-tu me le dire ? — Oui. — Dis-le-moi ? — C'est *Bmden*. — Penses-tu que cela soit clair pour moi ? — Oui. — Allons donc !... tu railles ? — Mais non. — Voilà qui m'instruit beaucoup sur la différence des esprits ; je t'en fais mon compliment. Veux-tu que je dise maintenant ce que je pense de toi ? — Oui. — Je pense et je crois que tu es toi-même un de ces esprits malins que tu viens de signaler, c'est-à-dire que tu es *Goéniobo* en personne ou un de ses acolytes. Si je me trompe, tu dois protester. Voyons, que réponds-tu ? — (Silence.) — Mais tu t'adresses mal, imposteur que tu es, car je te défie de me faire renier la puissance de Dieu et la religion de mes pères. Crois-tu que tu y parviendras ? — (Silence.) — Est-ce que tu prétends être un bon esprit ? — (Silence.) — T'en ai-je assez dit pour aujourd'hui ? — Oui. (Trois fois répété.) — M'en veux-tu ? — Oui. (Bien confirmé.) — Eh bien ! je m'en moque. Entends-tu cela ? — Oui. — Pour en finir avec toi, je veux savoir jusqu'où va le pouvoir de ma volonté, et je te commande d'osciller de droite à gauche. — (Immobilité absolue et prolongée malgré la répétition de mon commandement). — Maintenant, pour la contre-épreuve, je te défends d'osciller, et nous verrons si ta volonté est plus forte que la mienne. — (Oscillation très-vive de droite à gauche et à trois reprises différentes).

Quelques mois après cette rupture m'étant rendu du Dauphiné à Rennes en Bretagne, je fus curieux de savoir si cet esprit m'y avait suivi, et je procédai avec un nouveau pendule dont l'agent moteur dit encore être un de mes parents, autre que le premier ; mais cette fois je ne me livrai qu'à quelques questions vagues et sans suite, peu satisfait que je fus de ses réticences et de son langage presque toujours entremêlé de mots inintelligibles, ce qui me fit croire que j'avais encore affaire avec le même être.

Par exemple, ayant débuté une fois en lui disant *bonjour*, il me répondit :

— Je te salue, quelle que soit la nature de nos rapports occultes et l'incrédulité dont tu t'es paré.

Dans une autre circonstance, il prétendit pouvoir faire des vers et me dicta ce qui suit :

Rebut de la médisance,
Je suis le maître de *gronger*.

Cela me suffit, et je ne voulus pas en entendre davantage.

Un autre fois lui ayant demandé si les esprits étaient sujets à une

sorte de métempsycose, et si lui avait passé plusieurs fois sur la terre sous forme humaine, il me répondit :

— Oui, et pour mon compte il m'est arrivé d'y vivre une fois comme homme et trois fois comme femme. D'abord je naquis à Madrid en 1377, sous le nom de *Lopeg* (*Baptiste Onis Peiego*). Ma profession était celle de *sopijicien* ou membre du gouvernement. Je mourus célibataire à l'âge de quarante-six ans. Ensuite je repris le jour à *Desborsp*, dans l'Amérique du Sud, en 1706, avec le nom de *Pypaï (Climène, Marie, Murcie)*. Mes parents étaient originaires de Sardaigne. Je me mariai avec le nommé *Xigo*, ramoneur, duquel j'eus cinq enfants, et je mourus à l'âge de vingt-deux ans d'une maladie appelée *Munan*. Puis en 1742 je vins une troisième fois au monde à *Baden* (Allemagne). Mon père s'appelait *Nopenbir* (Raphaël, etc.). Il était *Osmenpan* ou marchand de *Sksoqre*, c'est-à-dire de chapeaux. Je mourus fille à l'âge de trente-quatre ans. Enfin je naquis une quatrième fois en France à une telle époque, dans tel lieu et sous tel nom, etc.

Voyant que cela tournait au comique, je ne crus pas devoir continuer ce genre de questions, mais ayant ensuite voulu en poser d'autres à cet esprit cosmopolite sur certains faits particuliers et qui m'intéressaient personnellement, il me débita des choses tellement fausses et désagréables que je lui lâchai de gros mots et l'interpellai de me déclarer franchement s'il était *Satan*, ce qu'il avoua à plusieurs reprises différentes, en me donnant le conseil charitable de cesser mes relations avec lui, d'autant plus *que je finissais par l'ennuyer*.

Enfin de retour à ma campagne du Dauphiné, j'y eus encore la fantaisie d'interroger mon ancien esprit et de lui demander des renseignements sur les armées d'Orient. C'était à coup sûr tenter une réconciliation imprudente dont il aurait dû profiter. Cependant je reconnus à la faiblesse, à l'incertitude, à la nullité de ses mouvements qu'il conservait de la rancune, et de mauvaise humeur je lui adressai un juron auquel il riposta cavalièrement. Fort étonné d'une telle licence, je lui demandai s'il entendait faire assaut d'injures avec moi. Sur son affirmation, je ne voulus pas reculer, et commença en effet entre nous un feu croisé de tout ce que le vocabulaire sottisier put nous fournir de plus fort; mais j'avoue, non *sans quelque honte*, que je fus vaincu par le mordant des épithètes que cet être infernal me lança à brûle-pourpoint.

Là finirent donc des expériences que j'avais certainement poussées trop loin et desquelles il résulte d'une manière bien et dûment constatée :

1° Que pour ceux qui veulent se mettre en rapport avec les esprits, l'emploi du pendule est infiniment plus prompt et plus commode que celui des tables, observant d'ailleurs qu'il n'est pas absolument nécessaire de se servir d'une pièce de monnaie pendue à un fil, et que tout corps un peu pesant soutenu par un lien flexible, comme une montre par sa chaîne, la boule d'un bilboquet par son attache, une petite pierre par une ficelle, etc., peut remplir le même objet;

2° Qu'il est fort aisé pour l'opérateur de distinguer le petit tremblement qu'éprouve naturellement le pendule plus ou moins bien fixé en l'air, de l'impulsion occulte et progressive qu'il reçoit bientôt d'après le commandement qu'on lui en fait;

3° Que la plupart des personnes ont la faculté d'obtenir à l'instant même du pendule tel mouvement et telle réponse qu'elles sollicitent de lui, mais qu'il en est cependant entre les mains desquelles il reste sourd et ne veut pas obéir;

4° Que la volonté de l'homme ne peut absolument rien sur les mouvements spontanés du pendule comme des autres corps analogues, et que l'agent occulte qui les produit est parfaitement libre d'agir ou de ne pas agir;

5° Que toutes les explications fournies par de *prétendus savants* pour faire dériver ce phénomène d'une cause physique ou d'une fourberie de la part des opérateurs n'ont pas le sens commun, et que si parmi ceux-ci et leurs juges il y a des *ignorants et des sots*, il suffit d'ouvrir les yeux pour voir de quel côté ils se trouvent;

6° Qu'il est absurde, qu'il est insensé de la part des susdits *savants* de n'admettre en réalité que ce qu'ils voient, entendent, goûtent, sentent et touchent, comme si le bout de leur nez était la limite de tous les êtres créés par Dieu;

7° Qu'il existe, en conséquence, un monde des esprits;

8° Que jusqu'à ce qu'il plaise à ces esprits de mettre l'Institut entier en rotation, de l'illuminer et de le faire danser les pieds en l'air, tous ses membres, moins l'honorable M. de Saulcy, en nieront l'existence comme ils ont fait longtemps de celle du magnétisme animal, ce qui ne les empêchera pas le moins du monde d'exister ni même de faire souvent divaguer ces messieurs;

9° Que parmi les esprits en question il en est de bons et de mauvais, mais que ceux-ci paraissent dominer et généralement intervenir dans leurs manifestations actuelles;

10° Que la plupart, malins, fourbes, menteurs, cherchent à capter la confiance de ceux qui les évoquent, sans d'abord trop heurter leurs

croyances religieuses, pour leur prêcher ensuite peu à peu des principes anti-chrétiens;

11° Que d'ailleurs beaucoup avouent franchement être le démon;

12° Que si parfois ils devinent juste, ils se trompent le plus souvent sur les faits passés, présents et futurs;

13° Qu'il est très-difficile de discerner les bons des mauvais et que ce n'est que par de longues épreuves qu'on peut y parvenir;

14° Que des relations inconsidérées avec ceux de mauvaise nature ne peuvent devenir que nuisibles et funestes;

15° Qu'enfin un homme instruit et inébranlable dans ses principes peut bien, dans l'intérêt de la science, se livrer momentanément à ces recherches ténébreuses, mais que pour les personnes faibles et manquant de lumières suffisantes, il est toujours imprudent, dangereux et même répréhensible de s'en occuper de quelque manière que ce soit.

Telle est, en conséquence, mon opinion *sur un des plus grands événements de notre siècle*, comme le dit le P. Ventura, et puisque chacun doit avoir le courage de la sienne, je signerai en toutes lettres.

Docteur SYLVAIN EYMARD.

Lanchâtre, près Grenoble (Isère), le 1er novembre 1854.

UN MOT

SUR

LE LIVRE DE M. LE COMTE DE GASPARIN

SUR

LES TABLES TOURNANTES ET LE SURNATURALISME EN GÉNÉRAL,

par M. le chev. GOUGENOT DES MOUSSEAUX.

Monsieur le rédacteur, mes yeux viennent de tomber sur un livre que je lirai fort sérieusement et auquel il est assez probable que je répondrai, mais beaucoup plus tard, ayant dans ce moment à porter les afflictions du deuil et le poids des affaires.

Je veux parler de l'ouvrage de M. le comte A. de Gasparin sur les tables tournantes et le surnaturel en général.

L'auteur me fait l'honneur de me prendre fréquemment à partie, et je conjecture que ce doit être à dater de l'époque où mon livre *Mœurs et pratiques des démons* a vu le jour, c'est-à-dire vers le dernier quart de son travail; mon premier devoir est de le remercier.

Mais nous sommes sur le terrain de la lutte : je me hâte donc d'observer que M. de Gasparin asseoit la masse entière de son édifice sur quatre bases distinctes et vicieuses, c'est-à-dire sur *quatre principes* dont trois au moins, au lieu d'être ce qu'il les nomme, ne sont que des *exceptions*. Ce sont : le *faux témoignage*, la *fraude*, l'*hallucination*, et un agent fluidique. Ce dernier lui-même n'est point assez rigoureusement démontré pour lui donner le nom de principe, fût-il l'agent le plus ordinaire des phénomènes extra-naturels.

M. de Gasparin, en sa qualité de protestant, repousse une partie des livres saints que l'Eglise romaine admet. La tradition lui paraît méprisable. Les Pères et les docteurs ne sont à ses yeux que de misérables autorités; enfin sa manière d'interpréter les Ecritures saintes diffère souvent de celle du catholicisme.

M. de Gasparin me semble donc se donner trop beau jeu contre nous, lorsqu'il nous combat au nom de principes qui ne sont que des exceptions, et lorsqu'il annule de son autorité privée les autorités de notre Église, qui sont sacrées pour l'homme de foi, et incontestables aux yeux de la raison.

Cependant M. de Gasparin rend un service à la science catholique en faisant justice de certains savants dont la tactique fut, à toutes les époques, de tourner le dos aux phénomènes qui les offusquent, afin de pouvoir dire au public : Nous ne les voyons point! Et qui donc, après cela, qui donc oserait les voir?

N'ayant encore pu feuilleter que la seconde partie du second volume, je me contente de relever une erreur fort grave, parce qu'elle attribue à l'Eglise un ridicule dont je serais le démonstrateur.

« M. des Mousseaux, dit M. de Gasparin, *prouve* que l'Eglise romaine reconnaît la réalité des fées! » Oh! oh! monsieur, si je dis rien d'approchant, n'est-ce point à la condition que par ce terme on entendra les prêtresses magiciennes du druidisme et les démons? Il ne s'agit nullement, on le voit, de ces fées innocentes dont la baguette est le hochet de l'enfance, et mes pages sont à ce sujet fort *explicites*. Obligé de me servir du seul nom vulgaire que possède notre langue pour désigner les fées, j'ai le soin d'ajouter aussitôt les noms étrangers qui

changent leur aspect, qui le fixent et qui remplacent l'être puéril et fantastique des contes par l'être versatile (*versipellem*) et pervers de l'histoire. Enfin, et pour surcroît de précaution, ce chapitre est le seul de mon livre qui s'intitule *à demi sérieux*, la fable ayant trop de facilité à s'y mêler au vrai. Les suffrages que mon écrit a reçus de la presse religieuse me démontrent que je n'ai point compromis la vérité.

Je termine en remerciant M. de Gasparin de me confondre dans un même anathème avec un des hommes qui me sont le plus sympathiques, M. de Mirville.

M. de Mirville est devenu mon ami; mais je ne le connaissais pas le moins du monde à l'époque où j'écrivais mon livre sur les démons. Il n'y avait donc entre nous aucun accord, et chacun de nous, dans son isolement, obéissait à ses convictions personnelles.

Cependant la date de la publication de mon livre : *Mœurs et pratiques des démons*, étant celle de la troisième édition de M. de Mirville, j'ai pu citer cet ouvrage et dire ce que j'en pensais. *Ubi tanta nitent, non ego paucis offendar maculis.* — Le succès vraiment extraordinaire de cet ouvrage m'a semblé se proportionner à son mérite.

Ma lettre ayant été interrompue, j'ai profité de l'interruption pour parcourir quelques pages encore de M. de Gasparin, et je le regrette. Quelles ardeurs, quelles colères contre l'Église romaine! Faudra-t-il donc entrer dans la voie fâcheuse des récriminations? Eh! mon Dieu, d'irrécusables écrits, et j'en sais quelques-uns, donneraient aux catholiques des armes terribles! Pour moi, de mes yeux, il y a longtemps déjà, j'ai vu l'Irlande, le grand témoin! Μάρτυρ!...

Un mot de plus. L'œuvre laborieusement anti-catholique de M. de Gasparin ne s'écroule-t-elle point de fond en comble devant ces deux mots de Jésus-Christ, rapportés dans une autorité que mon adversaire accepte?

Jésus ressuscité apparut aux onze apôtres et leur dit : « Voici les (*signes*) miracles qui accompagneront les hommes de foi (*qui crediderint*) : ils chasseront les démons en mon nom; ils parleront de nouvelles langues; ils manieront les serpents; s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal, ils imposeront les mains sur les malades, et ceux-ci seront guéris. » (Saint Marc, cap. XVI, v. 17, 18.) Les exorcismes victorieux et les miracles indéfinis de l'Église étaient donc en germe dans ces paroles, dont aucun chrétien ne pourra défigurer le sens sans se constituer le fondateur ou le disciple d'une *religion déformée*.

Avant les dernières pages que j'ai lues, j'écrivais : Il y a chez mon adversaire quelque chose qui me plaît; c'est l'accent et le courage d'une conviction. Cela est rare dans le monde! J'aime et j'honore les gens qui, étant quelque chose, portent leur âme sur leur visage. — Cette conviction va loin! Cependant je rétracterai d'autant moins cette première pensée, que mon intention, si je puis m'occuper du livre de M. de Gasparin, n'est point de le flatter.

Veuillez agréer, etc. Le ch. G. des Mousseaux.

AMÉNITÉS DE M. MORIN,

Auteur du journal LA MAGIE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE,

à l'adresse de LA TABLE PARLANTE et de ses rédacteurs.

RÉPONSE DE M. DU VERNET.

Nous avons le malheur de croire aux esprits et aux démons, partageant ainsi l'erreur de tous les peuples du monde et même des sauvages. M. Morin n'y croit pas. Le démon, pour lui, ce n'est rien, c'est le néant. Libre à lui de propager cette erreur mêlée à bien d'autres; mais il ne saurait souffrir que nous professions une opinion contraire, et notre croyance excite chez lui, sans aucune provocation de notre part, une colère et une rage inouïes qui pourront bien égayer nos lecteurs comme elles nous ont égayé nous-même. Aussi leur ferons-nous le plaisir de citer en entier les pages où elles s'exhalent; ce sera, nous n'en doutons pas, la plus grande merveille de ce numéro : « J'é- » tais loin, dit M. Morin, de m'imaginer qu'en plein dix-neuvième » siècle, avec des caractères fondus à Paris, au centre de la civilisation » du monde, il fût possible d'imprimer d'aussi détestables idées et » d'oser les répandre dans une publication périodique qui compte déjà » deux mille abonnés. Il faut que j'aie sous les yeux le dernier numéro » de la *Table parlante*, journal publié chez MM. Plon frères, pour » croire à tant de *bêtise* ou d'*audace*. Il est vrai qu'en voulant se faire » un abri contre la raison des *phénomènes des Tables*, les nouveaux

» sectaires du démon ont planté le bouleau sur lequel on cueillera des » verges pour les fouetter ; qu'ils l'arrosent donc de leurs *sottises*, afin » que les verges deviennent bientôt des bâtons. Comme deux ou trois » *énergumènes*, signataires des articles insérés au numéro de la *Table* » *parlante* du 31 août dernier, m'ont désigné soit en toutes lettres, » soit par initiales, en opposant des faits *écrasants*, à leur avis, pour » ma faible mais au moins rationnelle explication, je commence par » leur dire que s'il me prenait fantaisie de leur faire le récit de tout » ce que j'ai obtenu depuis quinze ans à l'aide du magnétisme, bien » avant qu'il fût question des médiums, du diable ou des esprits, » j'irais bien au delà de l'étrangeté des faits dont ils espèrent m'éton- » ner, et que si par hasard ces phénomènes émanent des démons, » alors je suis Satan en personne. Que ces messieurs le disent tout de » suite ; si c'est là qu'ils veulent en venir, ça me fera plaisir ! Mais » *s'ils ont appelé le père de famille Bèelzébuth, combien plus appelleront-* » *ils ainsi ses domestiques !* » (St Matth. IX, 25). Comme je suis le dé- » mon, moi, alors tous les somnambules *ont le diable au corps*, il n'y » a pas là à chercher de faux-fuyants. (*La Magie*, n° 8, p. 246.)

» Comme la science ne se hâte pas de prendre parti contre vous, » vous profitez de la trêve pour répandre vos *infâmes* superstitions au » sein de l'ignorance, et afin de vous en faire une arme terrible con- » tre la civilisation, vous l'aiguisez traîtreusement sur la pierre fon- » damentale de notre société, la *religion du Christ*. Honte et » blasphème ! »

Ensuite M. Morin lance contre nous une prophétie d'Ezéchiel qu'il arrange à sa façon ; puis il continue : .... « C'est à genoux que je veux » vous voir et demandant pardon à la civilisation et à la raison des » outrages que vous leur faites. » (*Ibid.*)

Pour justifier auprès du public les charmantes épithètes de *bêtes*, d'*audacieux*, d'*infâmes*, d'*énergumènes*, de gens *dignes du fouet et du bâton* qu'il nous adresse, l'auteur cite un passage de nos réflexions sur les phénomènes du presbytère de Cideville, dans lequel nous attribuons ces phénomènes à la sorcellerie et au démon, *inde iræ*.... « J'ai fait voir, dit-il, à M. de Verton d'autres faits *infiniment plus extraordinaires* et qui ne viennent pas du démon. »

Après l'attaque contre M. du Vernet, *nom à conserver*, dit-il, vient celle contre M. Salgues (*encore un nom à conserver*). M. Morin est du nombre de ceux qui prétendent que les réponses des tables ne sont que le reflet de nous-mêmes et de notre instinct. Notre correspondant s'était demandé comment les injures, les impertinences et les grossière-

tés qui sont quelquefois répondues pouvaient venir des expérimentateurs : « Ils interrogent stupidement, dit M. Morin, ils ne recueillent que des bêtises.... En leur disant des sottises, leur conscience native ne fait que traiter comme elle le mérite leur raison faussée par une sotte éducation. »

M. Morin termine ainsi : « Cessez donc, monsieur du Vernet, de faire servir à une pareille *falsification de l'esprit* les caractères de l'imprimerie, qui n'ont pas été inventés pour cela. Vous n'êtes pas de votre temps ; ne voyez-vous pas que vous voulez faire avaler à l'humanité une médecine qu'elle crache? — Prenez garde ; c'est parce que Dieu est clément que sa justice est lente : mais il ne faut pas que la coupe déborde. — Prenez garde! elle est pleine et vous allez y verser la dernière goutte. Ce n'est pas seulement pour vous que je parle, mais pour tous ceux qui vous aident et vous soutiennent de près ou de loin. »

Que répondre à ce torrent d'injures, à cette tempête de qualifications calomnieuses et de menaces grossières? Si M. Morin était un homme ordinaire, les tribunaux seuls auraient pu traiter comme elle le mérite une pareille intempérance de langage ; mais il n'en est rien. Semblable à ce malheureux qui, pris tout à coup dans la rue d'une exaltation subite, tombe avec fureur sur les inconnus qu'il rencontre, M. Morin nous attaque à l'improviste, avec une extrême violence, sans motif, sans provocation d'aucune espèce. Que faire donc? Avoir pour lui le sentiment de commisération qu'on a pour le malade dont nous parlons ; lui donner, s'il peut l'entendre, le conseil bienveillant de se calmer, de discuter au lieu d'injurier, de répondre avec mesure, au lieu de menacer et de frapper les adversaires de sa doctrine.

« Mais, dira-t-il, j'ai des motifs puissants pour agir ainsi. Je fais tout seul depuis neuf mois un journal pour prouver qu'il n'y a ni esprits ni démons, pour soutenir que tous les phénomènes merveilleux sont le produit de l'instinct des expérimentateurs, et vous avez encore l'*audace*, la *bêtise*, l'*infamie* de dire qu'il y a des esprits et des démons en plein dix-neuvième siècle! Je vais vous donner des coups de verge et de bâton. »

Si M. Morin pouvait écouter des raisons, nous lui répondrions : La croyance aux esprits et aux démons n'est pas si inouïe et si extraordinaire que vous pensez : même en plein dix-neuvième siècle, c'est encore celle des trois cents millions de chrétiens qui existent dans le monde ; c'est celle des Juifs, des sectateurs de Mahomet, de Brahma, de Bouddha et de la plupart des nations idolâtres. Voilà, il faut l'avouer, bien des audacieux, des bêtes et des énergumènes ; et si vous

vous proposez de convertir ces gens-là par les moyens physiques que vous nous destinez, votre besogne ne laissera pas que d'être rude. Mais, non, vous ne vous donnerez pas tant de peine; les rédacteurs de *la Table parlante* seront les boucs émissaires chargés d'expier la bêtise de tout le monde! Eh bien! soit, nous nous résignons.

Mais, avant de frapper, veuillez nous écouter. Vous avez en horreur les êtres spirituels (âmes et démons) dont nous admettons l'existence pour rendre compte des phénomènes des tables parlantes. Pour vous, l'instinct individuel de chaque expérimentateur explique tout; nous nous parlons à nous-mêmes : la réponse de la table n'est que la réflexion de notre propre pensée. Cette explication appartient à tout le monde; c'est la première qui vient à l'esprit lorsqu'on commence des expériences; mais c'est aussi la première qu'on abandonne lorsqu'on les continue. En effet, comment la table est-elle plus savante et plus intelligente que nous-même? comment devine-t-elle des choses cachées et qu'aucun des assistants ne connaît? comment écrit-elle dans des langues que les expérimentateurs ignorent? Quoi! je n'ai jamais appris le grec ou l'hébreu, et voilà que mon instinct, manifesté par la table, donne des réponses ou des pensées spontanées en langue grecque ou hébraïque! et il s'obstine à vouloir que ces réponses émanent des âmes des morts ou des démons. Singulier instinct en vérité!

Ne dites pas que ce n'est là que du magnétisme : on n'explique pas l'inconnu par l'inconnu; ne dites pas non plus que vous avez répondu à toutes ces questions dans la *Magie au dix-neuvième siècle*. Nous avons parcouru vos numéros; nous y avons trouvé, dans un style d'illuminé, des masses de sentences, d'affirmations sans preuves et des développements que des sphinx seuls pourraient deviner. Nos lecteurs en jugeront par quelques exemples :

« Ce qui échappe aux calculs de notre raison peut encore nous être » révélé avec autant de certitude par le sentiment harmonique. C'est à » lui que nous allons demander à présenter le secret de l'antagonisme » et des luttes si tranchées de notre époque, en raison même de ce qu'ils » sont plus près de leur terme. Les dissonances, en effet, ne sont-elles » pas plus frappantes à mesure que les intervalles diminuent?.... Ceci » est l'avertissement de la langue harmonique de la nature à l'adresse » de nos luttes et de nos controverses, afin de nous faire comprendre » que ce ne sont pas ceux qui semblent le mieux s'entendre qui sont » sur le point de se fondre, mais que les dissonances qui éclatent à » l'approche de l'octave sont les préludes de l'entente et de la lu-

» mière... Je vous ai fait entendre les deux cordes de l'humanité vi-
» brant sous l'impulsion de la volonté et de la foi, l'une, la gamme
» ascendante; l'autre, la gamme descendante, bientôt elles auront
» accompli dans leur marche contrastée la circonscription de l'octave
» infinie et parcouru tous les tons majeurs et mineurs du chromatique
» éternel. » (*Magie au dix-neuvième siècle*, p. 279 et 280. « ..... C'est
» là l'image rendue sensible par l'harmonie physique de la révolution
» du principe absolu, germe de toutes choses. Malheur à ceux qui ne
» voudront pas y être attentifs, car ils ont des yeux pour voir et des
» oreilles pour entendre, et il leur sera demandé compte de la néga-
» tion volontaire de leurs facultés. En rendant saisissable par la dis-
» sonance même le moment de l'accord, de l'équilibre et de la jus-
» tice qui s'approche, c'est un dernier appel que la nature leur fait à
» haute voix. » (*Ibid.*)

« Il y a six couleurs bien indiquées formées par les deux abstrac-
» tions, blanc et noir, ou les six jours de la création. Le jour du
» repos est l'équilibre entre le blanc et le noir, c'est-à-dire le gris. »
(*Ibid.*, p. 244.)

« L'action de la lumière étant dans tout, tout est dans son action.
» Du noir au blanc, de la tonique à l'octave, du cube de un à celui de
» deux, de un à huit, tout est là; c'est le type de la *série éternelle.*
» 1 + 8 ou 9 est la somme ou l'équilibre suprême de la loi univer-
» selle, qui ne se forme pas seulement des deux extrêmes, mais en-
» core de toutes les quantités comprises entre 1 et 8, qui, par leur
» réunion binaire, donnent 9. » (*Ibid.*)

Nous pourrions citer des pages entières de cette force. En voilà bien assez pour nos lecteurs et pour nous. M. Morin a terminé sa diatribe en disant que notre nom était à conserver. Nous finirons de même. Le nom de M. Morin est à conserver comme un modèle de clarté de style, de modération de langage, de politesse et de bonne éducation dans celui qui le porte. Du Vernet.

Fontenay, le 15 novembre.

L'ÉTHER, L'ÉLECTRICITÉ ET LA MATIÈRE,

2e édition de *Quære et invenies.*

1 volume in-8°. — Paris, 1854, chez Ledoyen, libraire.

Nous sommes bien en retard avec l'auteur anonyme de cet ouvrage, qui a été remis depuis plusieurs mois au bureau du journal. Nous lui en ferions des excuses si la faute ne venait pas un peu de lui-même et de la forme qu'il a donnée à son travail. Son livre se compose de matériaux divers dont les uns sont tout à fait étrangers à son titre et dont les autres n'ont entre eux que des rapports éloignés que nous avons eu quelque peine à saisir.

Ainsi l'auteur a cru devoir faire entrer dans ce volume, nous ne savons par quel motif, un plan de réforme sociale et des éphémérides politiques et militaires de 1797 à 1851.

Le reste de l'ouvrage se compose de deux parties :

1° De résumés divers empruntés à Makintosh, à MM. Dumas, Duran, Adhémar, etc., résumés ayant pour but d'appuyer un système d'explication universelle propre à l'auteur sur l'univers, sur la création, sur Dieu, l'homme et la religion;

2° D'expériences et de faits relatifs aux tables parlantes, au magnétisme et autres phénomènes merveilleux.

La première partie est étrangère au but de ce journal; nous n'en dirons donc qu'un mot, c'est qu'elle est entièrement opposée à nos doctrines, qui sont les doctrines catholiques. L'auteur résume ainsi son système d'explication universelle :

« Dans l'univers tout entier il n'y a, comme en nous, que trois sub- » stances : celle appelée en nous *intelligence* est dans l'univers l'*éther*, » lequel, impalpable, impondérable, invisible et pénétrant tout, con- » naît les sensations des mondes et des soleils, en leur communiquant » ses volontés avec une rapidité instantanée par le moyen de l'élec- » tricité, de même que, par le moyen de l'électricité, notre part d'in- » telligence connaît nos sensations et dirige nos actions. Par consé- » quent l'Être éternel, l'Être suprême, l'Être dont tout procède,

» Dieu, en un mot, c'est l'univers, trinité immense dans laquelle ne
» sont limités que l'un par l'autre les trois éléments dont elle fait, à
» doses inégales, tous les êtres, et dans laquelle l'intelligence occupe
» une telle place, l'espace infini, tandis que l'électricité et la matière
» occupent des points seulement dans cet espace. » (P. 88.) L'univers, c'est-à-dire Dieu, est éternel.

Ainsi, dans ce système panthéistique, tout s'explique (Dieu, l'homme, les végétaux, les minéraux et le système céleste) par trois substances : par l'*éther*, ou principe de l'intelligence; par l'*électricité*, ou principe du mouvement; et par la *matière*, que l'électricité met en jeu, sous la direction de l'éther. Au reste, l'auteur procède plutôt par voie d'affirmation que par voie de preuves et de faits; il rapporte, il est vrai, les idées de quelques auteurs, mais ce sont encore des théories qui, suivant nous, sont loin de venir toujours à l'appui de l'hypothèse qu'il présente : on voit qu'il doute et qu'il cherche. Nous l'engageons donc à lire les nombreuses réfutations qu'on a faites jusqu'ici du panthéisme, et nous ne doutons pas qu'il n'abandonne ensuite le système dont nous venons d'extraire l'idée principale. On comprend qu'un journal spécial comme celui-ci ne peut pas sortir de l'objet qu'il se propose pour se jeter dans une longue discussion étrangère à son but et à l'attente de ses abonnés.

Nous arrivons enfin à la seconde partie, la seule qui soit de notre domaine. Elle offre des expériences curieuses et intéressantes sur les tables parlantes et le magnétisme. Deux fois déjà nous avons eu occasion d'emprunter à cet ouvrage des faits de communication spirituelle que l'auteur a traduits de la *Revue rationnelle* que publie à Londres son ami M. Robert Owen (1). Le livre sur l'éther en contient beaucoup d'autres dont la plupart sont propres à l'auteur et qu'on pourra lire avec intérêt. Toutes ces expériences tendent à établir que des êtres incorporels et invisibles peuvent communiquer avec nous à l'aide d'un corps étranger qui leur sert d'intermédiaire et d'organe. Cependant, ici comme dans le reste de son livre, l'auteur hésite à se prononcer. « Comment soutenir contre ces faits-là, dit-il, avec une certitude complète d'avoir raison, que toutes les réponses sortent de nos têtes? Quant à moi, je suis bien loin d'avoir la certitude que ce sont des morts qui m'ont parlé, mais je le voudrais de tout mon cœur. Ces

(1) Numéro de juin, p. 123, et numéro de septembre, p. 220. Par un oubli du compositeur, la note où était indiqué le *livre sur l'éther*, dans cette dernière citation, avait été omise.

conversations ne m'ont donné que du plaisir et laissé qu'un regret, celui de n'être pas sûr de n'avoir pas causé avec moi-même et avec mes compagnons d'expériences. » (P. 109.)

Le livre sur l'éther se termine par un extrait fort curieux d'une relation qu'a publiée en Allemagne le docteur Kerner sur la voyante de Prévorst. Nous nous proposons de faire connaître plus tard les phénomènes les plus merveilleux qu'a présentés cette femme. D. V.

AVIS A NOS LECTEURS.

Malgré l'avis que nous avons donné dans le sixième numéro de ce journal (p. 191), on continue de temps en temps à nous demander de faire des expériences dans tel ou tel sens, de donner tels ou tels renseignements. Nous prévenons de nouveau ces personnes que la *Table parlante* ne fait pas d'expériences, et qu'elle ne provoque jamais celles que lui adressent ses correspondants bénévoles. Elle rapporte les faits nouveaux qui surgissent, et les anciens que la science possède; elle les rapproche, les compare et en recherche l'origine et la cause; elle montre les dangers des recherches de ce genre, en même temps qu'elle prouve que la religion catholique possède seule la véritable clef de tous ces phénomènes merveilleux qui viennent donner à ses doctrines une admirable confirmation. D. V.

Paris. — Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

LA

TABLE PARLANTE

JOURNAL

DES FAITS MERVEILLEUX.

RÉFLEXIONS

SUR

LES CAUSES DES PHÉNOMÈNES

DES TABLES PARLANTES.

M. E. nous adresse sur les tables parlantes l'article suivant, qu'il a déjà inséré dans un des numéros de cette année de la *France d'outre-mer*, journal qui se publie à Saint-Pierre (Martinique).

Mon cher ami,

Nous me demandez mon opinion sur la cause des tables parlantes. Les uns nient ce que les autres affirment. Un croyant est quelquefois aussi rudement attaqué dans le cercle où il se fourvoie que l'était saint Paul lorsqu'il enseignait aux Juifs incrédules l'incontestable vérité de la résurrection du Christ.

Qui a tort? qui a raison? Il serait difficile de le dire sûrement, parce qu'il est évident que le voile dont le Créateur recouvre ses mystères n'est pas encore levé sur celui en face duquel l'homme se trouve maintenant. Le doute et la discussion sont donc permis. La raison humaine ne peut encore analyser un fait qui paraît au-dessus de sa portée et qui l'obligerait d'ailleurs, si ce fait se prouvait trop tôt, à remonter trop brusquement et peut-être sans fruit le courant d'une éducation dirigée contre toutes les choses surnaturelles ou miraculeuses. Mais, dans cette étude de l'inconnu, faut-il laisser sans redres-

sement des opinions promptement formulées et très-aventurées? Je ne le pense pas.

J'observe que le phénomène fait d'abord le désespoir des sceptiques et des esprits forts ; ils disent avec la plume d'un feuilletoniste célèbre : « Cela est incroyable dans un pays où Voltaire et Diderot ont » écrit. » Il serait fâcheux, en effet, d'être obligé de confesser seulement l'existence du diable, lorsqu'on a cru trouver la sagesse et la vérité dans des écrits destinés à démontrer que le diable, de pure invention humaine, n'était qu'une chimère. Si ce phénomène est vrai, que deviennent les doctrines de Voltaire et de Diderot? Comme aussi quel embarras, s'il faut sortir d'une vie menée selon ces doctrines!

D'autres disent : Croyez-vous que si Dieu voulait révéler quelque chose aux hommes il emploierait des moyens aussi vulgaires? Ils le disent sans s'apercevoir qu'ils tombent dans l'erreur commise par les Juifs de la race sacerdotale, qui ont eu la présomption d'apprécier selon leurs idées les voies et les moyens de Dieu. Lorsque les pharisiens virent un homme, sorti de la foule de Nazareth, se poser comme le Messie annoncé par les prophètes, ils crièrent anathème et se bouchèrent les yeux et les oreilles pour n'avoir aucun égard à la grandeur des miracles qui témoignaient si bien de la réalité de ce Dieu venant sous une humble enveloppe inaugurer une religion de paix, d'humilité et de charité.

Le moyen était d'abord trop vulgaire pour ces esprits superbes : ils s'étaient habitués à croire que le Messie viendrait régénérer le monde dans une gloire éclatante, au bruit des trompettes des quatre coins du ciel, et leur incrédulité, appuyée sur une raison fragile, a subsisté, même au milieu des plus sinistres prédictions, pour plonger dans le malheur tout un peuple jusqu'alors aimé de Dieu.

Ne nous hâtons pas, mon ami, de préjuger les moyens du Créateur, ne les appelons pas surtout vulgaires; nous nous trouvons déjà trop embarrassés en face d'une foule de choses en apparence simples, mais qui mettent en défaut la science humaine.

D'autres enfin ne veulent voir en cela que l'œuvre exclusive du démon, auquel on ne voudrait prêter ni chapeaux, ni tables, ou qu'on signale comme un loup rusé dont les paroissiens doivent se défier! En vérité, si j'étais bien persuadé que c'est l'œuvre exclusive du démon, je lui prêterais mes chapeaux vieux et neufs, tous les ustensiles de mon ménage ; je pousserais sur la bête tous ces paroissiens entêtés qui se bouchent l'oreille lorsqu'on leur parle du démon qui les tente, et je le leur ferais toucher du doigt. Quel secours, en effet, que la manifes-

tation d'un malin esprit qui restait dans les broussailles pour mieux nous tromper! qu'il était alors puissant! Il nous laissait croire, le perfide, que nous succombions à la seule invitation d'une nature irrésistible. Oui, je poserais les mains dessus pour faire éclater la vérité de mes enseignements religieux, et, loin de l'écarter, je le ferais reluire pour sauver mes paroissiens de la redoutable tentation occulte.

Mais on dit que la foi et l'Evangile suffisent au sàlut? Hélas! ils devraient abriter l'homme; mais l'homme les repousse souvent jusqu'à la dernière heure. Combien comptons-nous ici, où cent mille hommes respirent, de chrétiens observant les règles de la foi et de l'Évangile? Les moyens surnaturels ne sont pas d'ailleurs inutiles à la foi : que de miracles opérés pour appuyer et confirmer une religion déjà bienfaisante et divine! On voit qu'il est bien prématuré de formuler un jugement absolu sur ce phénomène et de dire s'il est l'œuvre encore voilée de Dieu; s'il est une ruse du diable, qui vient se faire prendre dans ses propres filets; s'il est, au contraire, une pure aberration de l'imagination.

Cette supposition d'une erreur des sens a été longtemps examinée par moi et mes amis et avec le plus grand désir de constater cette erreur. Nous avons été convaincus que nos sens ne nous trompaient pas.

Comme mouvement, le phénomène est aujourd'hui peu contesté. Il se manifeste dans le monde entier de toutes les manières, et il est surtout frappant et émouvant, même pour les personnes les plus rompues à ces expériences, lorsque, dans une opération où la table frappe du pied pour exprimer des pensées, on la voit prendre le mouvement inattendu de rotation; ou bien lorsque pour exprimer un mot plus fortement elle le dicte avec les trois pieds successivement. Le fluide a deux manifestations bien distinctes : d'abord il imprime à la table le mouvement de rotation sans aucun signe d'intelligence, puis, lorsqu'on est convaincu du mouvement, la table reproduit des pensées en frappant avec le pied, et dans cette seconde époque, le mouvement de rotation cesse; il n'apparaît plus que rarement et à la grande surprise des opérateurs. Il semble alors que l'agent ou le fluide, livré tout entier au besoin de se communiquer par la pensée, dédaigne de se révéler par le seul mouvement. Ce n'est peut-être pas sans dessein que le fluide s'est communiqué d'abord par la table, qui de tous les instruments employés est celui qui écarte le mieux les doutes.

Comme communication avec un agent spirituel insaisissable, nous avons eu à chercher soigneusement si le fluide auteur de ce mou-

vement évident et qui aurait l'homme pour foyer ne serait pas dominé par l'imagination de l'homme rêvant à l'état de veille. La solution de ce difficile problème a été vainement cherchée dans le sens d'une aberration de l'esprit humain. D'abord, ce rêve à l'état de veille est fort contestable. En général, ceux qui se livrent à ces expériences causent entre eux ou avec les assistants, tout en laissant la table transmettre sa pensée. Il n'est pas supposable que ces gens aussi distraits et si bien éveillés aient dans un petit coin de leurs cerveaux et à leur insu *un rêve commun*, émettant des pensées suivies, répondant avec intelligence aux personnes vivantes qui interrogent, et cela au moyen d'une table qui frappe! Nous nous sommes dit : Mais si chacun des quatre opérateurs qui se trouvent à la table rêvait à l'état de veille d'après ses impressions, ses souvenirs, son organisation et transmettait son rêve à la table par le fluide, la table recevrait simultanément quatre rêves différents, et le fluide de chacun agissant pour la reproduction de son rêve, il y aurait une telle confusion dans les lettres, qu'il serait matériellement impossible d'en obtenir une seule, par la contradiction ou la résistance que lui opposeraient trois autres lettres voulant également se placer, — et sans lettres, pas de mots, sans mots pas de pensées! — Cette supposition était à dédaigner. — Nous nous sommes rabattus sur une autre supposition : la pensée étant une et venant sans hésitation, ne serait-il pas possible, avons-nous dit, que les fluides des opérateurs se confondant, fussent à la disposition de celui des opérateurs dont le fluide serait le plus puissant, et qu'alors la table reproduisit par ce fluide centralisé le rêve d'un seul? Cette autre supposition a été promptement détruite : nous avons vu fréquemment l'agent quel qu'il soit revenir sur ses dictées pour en corriger les erreurs, alors que ces erreurs n'étaient connues que de l'écrivain placé à trois ou quatre pas des opérateurs et qui les avait secrètement remarquées. On ne peut admettre, avons-nous donc dit, qu'un rêve qui n'a ni oreilles, ni yeux, ni pieds, aille à trois ou quatre pas des opérateurs repasser par-dessus l'épaule de l'écrivain ses dictées pour en corriger les erreurs. Nous le répétons, ces corrections sont fréquentes; elles sont attestées par des personnes dignes de foi, et seront constatées par tous ceux qui voudront expérimenter le fait. Nous avons enfin abordé une dernière supposition : la mauvaise foi très-habile et très-intelligente des opérateurs agissant de concert, ou de l'un d'eux trompant les autres. Mais comment la supposer chez ses proches parents, chez des hommes graves qui comme nous sont entrés sans spéculation dans les expériences, avec l'unique pensée d'étudier loyalement un

fait étrange? Puis est-il donc si aisé de tromper? A-t-on une mémoire assez prodigieuse pour émettre, sans faire erreur, tous les mots, toutes les pensées d'une dictée de vingt lignes, recueillie après deux heures d'une fatigue accablante? A-t-on assez d'adresse, de dextérité et d'hypocrite perfidie, surtout lorsqu'on est une pieuse et naïve jeune fille, élevée dans la crainte de Dieu et l'horreur du mensonge, pour imprimer à la table des mouvements trompeurs sans que les autres s'en aperçoivent? surtout lorsque vos coopérateurs ont plus que vous en partage la ruse et l'adresse, qu'ils sont, pour la plupart, des hommes mûrs, sachant assez bien se défendre et par l'esprit et par l'expérience contre les mystifications humaines? Non! la mauvaise foi devait être écartée.

Que restait-il?

Un fait grave : une communication surnaturelle avec un agent invisible mais lucide et volontaire, ne répondant que par ce qu'il lui plait de dire et qui n'était certainement pas le bois de la table, puisque cet agent se manifestait de maintes manières et sous bien d'autres formes, mais qui se servait de la table comme d'un instrument utile à la transmission de sa pensée.

Mais qu'était cette pensée? une pensée devient vérité ou erreur. Ici, la spéculation, la curiosité maligne de l'homme, ses doutes intéressés ont fait, je crois, fausse route, même parmi les expérimentateurs les plus fervents. Les incrédules ont eu des exigences plus fortes et ont déchargé les railleries d'un scepticisme vaniteux sur le phénomène peut-être le plus utile, et sans doute le plus étonnant qui se soit produit depuis l'avénement du Rédempteur.

Les uns lui ont demandé la connaissance de l'avenir;

Les autres, des preuves à l'appui d'une religion qui n'était pas assez prouvée selon eux pour détruire des doutes qu'il leur était si doux de conserver.

Les uns ont demandé les moyens de faire fortune ou d'être au-dessus de leur génie. Ils ont demandé les secrets d'autrui!

Enfin d'autres ont demandé à l'agent ou à l'esprit des preuves de son infaillibilité, et l'esprit s'est plu souvent à les mystifier tous pour leur plus grand bien!

Pauvre humanité qui sollicite un fardeau que ses épaules ne pourraient supporter!

Supposons que Dieu eût livré à l'homme, dans ce phénomène, les moyens de communiquer avec un être qui donnerait des preuves de son infaillibilité, les moyens de corriger ainsi les écarts de son esprit

par le jugement certain d'un être de l'autre monde, de connaître l'avenir, les secrets d'autrui, l'humanité subirait inopinément la plus terrible des révolutions! Tout serait à réformer ici-bas : l'homme ébloui par ses rapports avec l'autre monde prendrait en mépris ses semblables et les justes nécessités de ce monde; l'homme qui ne marche au plaisir que parce que la compensation lui est cachée verrait les peines arriver dans l'avenir et tremblerait dans le plaisir même. Tous les hommes ayant leur raison redressée par le jugement d'un être supérieur et infaillible deviendraient tous des hommes supérieurs, égaux en puissance, et la marche serait arrêtée; car, ne l'oublions pas, les uns ne grandissent qu'aux dépens de la faiblesse ou de l'imperfection des autres : cette lutte, qui est dans toute la nature, paraît être sa loi. Enfin les portes du cœur humain seraient ouvertes aux investigations indiscrètes, nul n'y pourrait abriter sa pensée : l'homme intérieur serait anéanti!

La sagesse et la charité de ce phénomène ne sont pas encore comprises de l'homme matériel et insatiable des biens temporels.

Si chaque homme en particulier pouvait obtenir du phénomène les moyens d'étendre son génie, ses découvertes, et de paraître grand au milieu de ses semblables, il y croirait!

S'il pouvait en obtenir les moyens de satisfaire ses caprices, ses goûts, sa curiosité, sa malice ou ses vengeances, il y croirait!

S'il pouvait en obtenir des richesses, il l'adorerait!

Il est manifeste que les anciens, non encore initiés à la vie spirituelle, connaissaient ce phénomène et en avaient fait une science restée à la disposition et au service de leurs pythonisses. Science d'erreur qui devait périr sous la manifestation du Verbe, la révélation de la vérité par des miracles mille fois plus grands. Il est clair, lorsque le Christ appuyait sa parole par la résurrection de Lazare, par la multiplication des pains et des guérisons merveilleuses au sein de la foule qui touchait et voyait, que cette foule a dû dédaigner l'oracle erroné du trépied antique et ne pas s'en servir pour prouver une vie future que le Christ démontrait d'une manière plus éclatante et plus certaine : la foi contemporaine des miracles du Christ a donc enterré le trépied antique.

Mais depuis que les miracles n'ont plus été nécessaires pour l'établissement de la religion et que l'homme a été livré seulement à la foi et à l'Évangile, il est redevenu charnel et matériel; aujourd'hui il l'est plus que jamais : il rapporte tout à une nature aveugle. Avide des

biens terrestres, il dédaigne les biens spirituels, les enseignements salutaires des livres sacrés, et il croit plus volontiers à la philosophie athée qui tente d'ébranler l'édifice religieux, qu'à la harpe de David le conviant à célébrer la gloire de Dieu.

L'homme ne s'arrêtera donc pas au sens général et suffisant de ce phénomène universel, qui n'est peut-être pas autre chose qu'un éclair de la vie future jeté, comme avertissement, à l'homme matériel adorateur sans raison du veau d'or.

Insensé! mille fois insensé! celui qui tentera d'y puiser des connaissances qui seraient écrasantes pour sa raison si l'on consentait à les lui donner, celui qui demanderait des révélations utiles à ses biens temporels, à ses jouissances et à sa malice, celui-là sera mystifié.

Dans ces manifestations chargées de contradictions, parce que les bons et les mauvais esprits semblent y prendre part, les esprits revêtent les apparences des morts connus ou inconnus des expérimentateurs, et souvent de leurs parents les plus chers. Ils vous entretiennent comme ils vous parleraient s'ils étaient vivants. Ceux qui se disent heureux semblent vous voir environné de dangers sur une mer agitée, et du port ils vous avertissent et vous tendent les bras; ceux qui semblent souffrir en attendant la miséricorde demandent des prières; ceux enfin qui semblent souffrir sans espoir se signalent comme de mauvais anges, et leur langage insensé et équivoque prouve que ce sont les moins dangereux.

Pour l'homme froid et réfléchi, je vous le répète, ce phénomène ne doit avoir maintenant qu'un sens général : celui que la vie future n'est pas une pure vision, qu'elle a ses récompenses ou ses peines selon la vie d'ici-bas, et que rien n'est plus digne ni plus utile que de rendre hommage à Dieu qui a daigné s'incarner pour montrer aux hommes leur route vers la céleste demeure.

Telle est mon opinion actuelle sur les tables parlantes.

EXPÉRIENCES

DE TABLE PARLANTE,

Par M. l'abbé SEYVON, archiprêtre, curé d'Agde.

Monsieur le Rédacteur,

C'était, ai-je dit, avec réserve et sur le ton d'une incrédule plaisanterie que j'accueillis ce que me racontait mon ami touchant la table parlante; voici ce qu'il m'écrivait le 8 juin, sept jours après :

« Je suis heureux que ma lettre soit parvenue à vous dérider un peu. Cependant mon intention n'était pas d'obtenir ce résultat; les faits que je vous ai signalés sont d'une réalité incontestable; et quoique en France on s'amuse à rire de tout, il n'en est pas moins vrai qu'un fait aussi grave doit occuper les esprits sérieux. J'étais extrêmement tracassé quand je vous ai écrit, je ne savais si je devais continuer des expériences qui nous donnaient des résultats si accablants. Il me semblait que le démon était pour beaucoup dans toutes ces choses, et je ne pouvais me faire à l'idée d'entrer en communication, même involontaire, avec ce redoutable ennemi de Dieu et des hommes; je me suis donc abstenu. J'aurais voulu avoir là-dessus votre avis; votre réponse me désorienta. M. N., moins timide que moi, continue les expériences; j'écris tout, et quand vous aurez pu lire, vous direz comme nous en tremblant : Ou une puissance céleste agit, ou une puissance infernale. Loin d'avoir exagéré, je suis resté en deçà de la vérité; croyez-moi, je vous parle dans toute la sincérité de mon âme.

» Voulant, si c'est possible, pénétrer la cause d'un effet si extraordinaire, hier je dictais à M. N. les questions à faire. Il me charge de vous dire qu'il voudrait bien avoir votre avis, et qu'il vous prie de nous répondre sérieusement, car nous sommes comme des hommes perdus au milieu des effets les plus mystérieux! Je copie mot pour mot les demandes et les réponses faites hier au soir.

» Est-ce ton âme unie au fluide animal qui nous parle? — Non. —

Est-ce ton esprit uni au même fluide? — Oui. — Pourrais-tu nous indiquer la différence qui existe entre l'âme et l'esprit? — Oui. — Parle. — L'âme Dieu, l'esprit l'homme. — L'âme Dieu, que veux-tu dire par là? Explique ta pensée. — L'âme est le souffle de Dieu, l'esprit est une émanation de l'âme unie au corps. — L'esprit demeure-t-il toujours uni à l'âme? — Oui. — L'esprit est-il immortel? — Oui. — L'âme est-elle immortelle? — Oui.

» Un autre se présente. Comment t'appelles-tu? — Thomas Castanié. — Quelle était ta position sur la terre? — Propriétaire. — En quelle année es-tu mort? — En 1654. — Comment étais-tu parent avec la famille? — Par le mariage de Jean G. avec Thérèse Castanié, ma petite-fille. — En quelle année est-elle morte? — En 1727. — Etes-vous au ciel tous les deux? — Oui. — As-tu à nous parler? — Oui. — Parle. — La France a besoin de prières; soyez fervents dans le service de Dieu, surtout le dimanche.

» Hier après midi on fit une expérience; M. de N., mademoiselle J., mademoiselle L. formaient la chaîne. Nous étions là avec l'abbé N. On me força pour ainsi dire à faire partie de la chaîne; je cédai avec répugnance; la table fut mise en mouvement. Nous demandâmes le nom de l'esprit. Ce fut Joseph N., curé de N. Il s'était présenté, il y avait trois semaines, nous annonçant qu'il était en purgatoire et réclamant le secours de nos prières. Hier il nous dit que nos prières avaient obtenu sa délivrance et qu'il venait d'entrer dans le ciel. Tous ces messieurs étaient dans la stupéfaction. La table parla pendant deux heures, mais le mystère reste toujours à expliquer.

» Je vous le répète, il n'y a ni exagération, ni plaisanterie dans ma lettre. Nous sommes trop fortement impressionnés pour plaisanter sur un sujet si grave! Nos dames sont là au moment où je vous écris, elles s'unissent à moi pour réclamer le secours de vos lumières. Si vous ne croyez pas, venez voir par vous-même, et vous resterez comme nous accablé sous le poids des résultats que nous obtenons tous les jours.

» Vous comprenez que si j'avais voulu m'amuser un peu, je ne reviendrais pas avec tant d'instance sur le même sujet? Réfléchissez donc, le fait est incontestable. La table parle très-distinctement, l'erreur est impossible, ses réponses sont claires, formelles, sans ambiguïté. Maintenant par quelle puissance agit-elle? Aidez-nous à le découvrir. Adieu, etc. »

Le croirez-vous, monsieur le rédacteur, je répondis à cette lettre d'une manière analogue à la première; un autre prêtre de mes amis,

qui avait été témoin des expériences qu'on me racontait, qui ne se serait pas permis à mon égard une aussi grave plaisanterie, m'écrivit sur le ton le plus franc et le plus sincère pour m'affirmer la vérité des relations qui m'avaient été faites. Sa droiture m'était bien connue, sa lettre me fit une certaine impression, mais elle n'eut pas un meilleur résultat. Je déconcertais tout le monde par cette sorte d'obstination à ne pas vouloir croire ce qu'on m'affirmait avec tant d'énergie; *nisi videro non credam.*

Enfin le moment arriva où je me rendis auprès de mon confrère, à qui il tardait tant de me voir. Mon esprit flottait dans le doute, entre la crainte d'une mystification et la possibilité des choses qu'on m'avait dites. Incontinent après mon arrivée une expérience est faite sous mes yeux; la table interrogée me désigne par mon nom et par mes titres avec une orthographe parfaite. Je mets mes mains dans mes poches, elle devine que je tiens des médailles; personne n'en savait rien. Il m'était absolument impossible de supposer de la supercherie de la part des personnes qui opéraient, attendu le sérieux de leur caractère, leur sincérité, leur piété, leur bon esprit, leur ton de grave convenance.

Toutefois cela ne me suffisait pas, il me fallait en même temps voir et toucher. Ce phénomène étrange, et que j'appelle effrayant, me parut digne de fixer l'attention du prêtre; je résolus en conséquence de l'examiner sérieusement, afin de pouvoir, au besoin, donner un avis utile. Plût à Dieu que les hommes éminents et qui ont autorité s'en fussent quelque peu préoccupés! Ils auraient pu détourner une multitude inconsidérée d'une curiosité nuisible et lui épargner de bien graves inconvénients.

Je me mis donc à expérimenter; et préoccupé de cette pensée de l'Apôtre que nul parlant par le mouvement de l'esprit de Dieu ne dit anathème à Jésus, je fis à la table cette question : Aimes-tu Notre-Seigneur Jésus-Christ, fils de Dieu, fait homme? — La table répond : Oui, par une inclination profonde. — Eh bien, lui dis-je, fléchis les genoux devant sa majesté sainte. — La table se lève, se tourne vers le crucifix et fait une très-profonde inclination. — J'ajoutai : Aimes-tu la sainte Vierge Marie, mère de Dieu? — La table répond encore affirmativement par une inclination profonde. — Témoigne donc de ta vénération et de ton amour envers l'auguste mère de Dieu. — La table fait le même mouvement et s'incline fortement devant l'image de la sainte Vierge. Je lui commande de se retourner vers un grand tableau représentant la mère de Dieu; elle obéit et fait la même prostration. A la suite de ces actes d'adoration et de piété extérieurs, on

lui chante des airs différents, et la table de se balancer aussitôt et de battre exactement la mesure, grave ou légère, suivant l'air qu'on lui chantait. Ceci me parut de mauvais augure et tout à fait opposé à ce qui venait de se passer.

Il me sembla dès lors qu'il fallait avoir recours à la prière, afin de pouvoir continuer utilement les expériences. La vérité vient d'en haut, nous avions besoin de conseil. Nous nous mîmes donc à prier, mon confrère et moi, pour demander à Dieu les lumières dont nous avions besoin avant de passer outre, et ce ne fut qu'armés de la prière que nous continuâmes notre étude sur ce phénomène mystérieux, qui me paraissait renfermer quelque chose de sinistre.

Séance du 20 juin 1853. — La table est mise en mouvement. Comment t'appelles-tu? — Charles Veysserié. — En quelle année es-tu mort? — En 1562. — Es-tu au ciel? — Non. — Au purgatoire? — Oui. — Quelle était ta position sur la terre? — Chanoine de Saint-N. — Es-tu enterré dans l'église Saint-N.? — Non. — As-tu été enterré dans le tombeau de la famille? — Oui. — Où est-il? — Aux Cordeliers. — Tes ossements sont-ils encore dans ce tombeau? — Non. — Les a-t-on transportés ailleurs? — Oui, au cimetière. — Qu'est-ce que le fluide? — Trait d'union entre l'esprit et les sens. — As-tu quelque chose à dire à M. le curé d'Agde? — Oui. — Parle. — Veillez avec persévérance sur les ouailles qui vous sont confiées. La sainte Vierge les protége de son sanctuaire de Grace et de l'Agenouillade; saint Etienne et saint Sever veillent sur elles; saint André, dont vous avez relevé l'antique église, intercède pour elles et pour vous.

Un autre. Comment t'appelles-tu? — Vidal (Victor), mort en 1645, à l'âge de deux ans cinq mois onze jours, parent au vingt-neuvième degré. — Salue la société. — Non. — Salue la croix (grande inclination), salue la sainte Vierge (grande inclination), salue l'Ecce homo (grande inclination). Parle à mademoiselle J. — Sois sage. — Dis la raison? — Inutile. — Le fluide est-il matériel? — Oui. — Y a-t-il plusieurs personnes dans l'homme? — Non. — Y a-t-il plusieurs personnes en Dieu? — Oui. — Combien? — Trois. — Le fluide et l'esprit sont-ils de nature différente? — Oui. — Qu'est-ce que l'esprit? — Union de l'âme avec le corps.

Un autre. Comment t'appelles-tu? — Véronique Lepeul. — En quelle année es-tu morte? — En 1607. — A quel âge? — Quatre-vingt-quatre ans. — Es-tu au ciel? — Oui. — As-tu quelque chose à dire à M. le curé d'Agde? — Oui. — Parle. — Priez pour la bonne ville d'Agde et établissez des adorateurs perpétuels du sacrement ado-

rable de l'amour de Jésus-Christ. — A coup sûr ces belles exhortations n'étaient pas actuellement dans la pensée d'aucune personne présente.]

Séance du 21 juin 1853. — La table est en mouvement. Comment t'appelles-tu? — Louis Lenoir. — En quelle année es-tu mort? — En 1755. — A quel âge? — Soixante-quinze ans. — Quel état exerçais-tu? — Point de réponse. — Quel rang occupais-tu sur la terre? — Gentilhomme. — Celui-ci a voulu montrer qu'il n'appartenait point à la gent roturière. Es-tu au ciel? — Non. — Au purgatoire? — Oui. — Y a-t-il dans la famille un fluide général duquel découle le fluide de chaque individu? — Oui. — Est-ce la partie du fluide qui est dans chacun des membres de la famille qui attire plus volontiers les esprits de la famille? — Oui. — Ce fluide est-il divisible? — Oui. — Est-il immortel? — Non. — Il est donc divisible? — Oui. — Explique ta pensée. — Le fluide général de la famille meurt avec le dernier membre de la famille, tandis que le fluide individuel meurt avec l'individu. — Il y a donc deux fluides? — Oui. — Ces deux fluides sont-ils distincts? — Non. — Si ces deux fluides ne sont pas distincts, pourquoi le fluide individuel meurt-il, tandis que le fluide général ne meurt qu'avec le dernier membre de la famille? — Par la mort, le fluide individuel est détruit par sa confusion avec le fluide général dont il émane. — Le fluide général persiste donc jusques au dernier membre de la famille? — Oui. — Les animaux vivent-ils par le fluide? — Non. — Est-ce par l'esprit? — Non. — Est-ce par l'instinct? — Non. — Est-ce par un être distinct de la matière? — Oui. — Pourrais-tu nous définir cet être? — Souffle émanant de la volonté créatrice. — Ce souffle est-il immortel? — Non. — Passe-t-il d'un animal à l'autre? — Non. — Périt-il avec chaque animal? — Oui. — Y a-t-il une volonté expresse de Dieu dans la conception de chaque animal? — Non. — Est-ce une volonté générale? — Oui. — Cette volonté persévère-t-elle depuis la création? — Oui. — Persévérera-t-elle jusqu'à la fin du monde? — Oui. — Bossuet avait-il raison en définissant le moyen par lequel les bêtes vivent? — Oui. — Ce souffle de la volonté créatrice est-il anéanti à la mort de chaque bête? — Non. — Il vit donc généralement? — Oui. — Est-ce par le fluide général répandu sur chaque membre de la famille que l'esprit vient nous parler. — Oui. — Mais l'esprit n'est pas matière? — Non. — Est-ce par la force du fluide matériel? — Non. — Est-ce par la force de l'esprit? — Non. — Est-ce par l'union du fluide général avec l'esprit? — Oui. — Ton esprit est-il réellement ici au milieu de nous?

— Oui. — Et ton âme, est-elle unie à ton esprit? — Oui. — Si ton esprit et ton âme sont réellement au milieu nous, frappe. (La table saute et frappe avec force devant chacun de nous.) Stupeur.

Un autre. Comment t'appelles-tu? — Juanna Garcia de Theza. — A quel âge es-tu morte? — A vingt-cinq ans. — Es-tu au ciel? — Oui. — Veux-tu nous répondre? — Oui. — Les animaux savent-ils aimer? — Oui. — Conservent-ils le ressentiment? — Oui. — Est-ce par l'instinct qu'ils aiment ou qu'ils haïssent? — Oui. — Sont-ils capables d'intelligence? — Non. — Qu'est-ce que l'instinct? — Union *de la vitalitad y de los sensos*. — Cet instinct a-t-il quelque chose de spirituel? — Non. — Qu'est-ce que la vitalité? — *Deu ha dic ho que vivan, y han vivido por fuerzo de su volontad.*

Un autre. Comment t'appelles-tu? — Pierre Nourry. — Où es-tu mort? — A N. — En quelle année? — En 1787. — A quel âge? — A soixante-sept ans. — Quelle était ta position sur la terre? — Avocat du roi. — Es-tu au ciel? — Non. — En purgatoire? — Oui. — Veux-tu nous répondre? — Oui. — Quel est le siége de l'intelligence? — L'âme. — Pourquoi y a-t-il différence d'intelligence dans les individus? — Suivant que les sens sont plus ou moins développés. — Quel est le principe qui sert au développement des sens? — L'esprit. — Quel est le principe qui sert au développement de l'esprit? — L'âme. — Le fluide joue-t-il un rôle ici? — Oui. — En quoi consiste ce rôle? — Il transmet aux sens les impressions de l'âme par l'esprit. — Il résulte de là que celui qui a le moins de fluide a moins d'intelligence? — Oui.

Que pensez-vous, lecteur sensé, de cette séance singulière et intéressante? — N'est-il pas clair comme le jour que toutes ces réponses ne pouvaient pas se trouver dans la pensée de ceux qui expérimentaient? Que devient donc le système spécieux de ceux qui veulent expliquer ce phénomène des tables parlantes par l'intelligence, le sentiment, la volonté unis au fluide qui s'échappe des mains de ceux qui forment la chaîne?

Séance du 22 juin 1853, au matin. — La table est en jeu. Comment t'appelles-tu? — Pierre Veysserié. — En quelle année es-tu mort? — En 1753. — A quel âge? — A soixante-huit ans sept mois. — Es-tu au ciel? — Non. — En purgatoire? — Oui. — Tu ne mentiras pas? — Non. — Tu diras la vérité? — Oui. — En signe de véracité salue Notre-Seigneur Jésus-Christ et la sainte Vierge. (La table se dresse, se tourne et s'incline profondément devant le Christ et devant la statue de la sainte Vierge). — Es-tu esprit? — Oui. — Es-tu esprit angéli-

que? — Non. — Es-tu esprit infernal? — Non. — Es-tu esprit humain? — Non. — Es-tu esprit uni au fluide électrique? — Oui. La réponse à cette dernière question contrarie évidemment le système établi ci-dessus touchant le fluide général et individuel qui est uni aux personnes de la même famille. La table nous avait dit que l'esprit se communique à l'aide du *fluide animal*, qui n'est pas le même que le *fluide électrique*, puisque, d'après ce qui précède, le fluide général périt à la mort du dernier membre d'une famille.

Les esprits angéliques peuvent-ils se servir de ce fluide pour se communiquer à nous? — Non. — Les esprits infernaux ont-ils cette faculté? — Non. — On nous a dit que du temps de Tertullien les démons se servaient de la table pour se communiquer; était-ce avec le fluide? — Non. — Était-ce sans fluide? — Oui. — Il est donc vrai que du temps de Tertullien les démons se servaient des tables pour tromper les hommes? — Oui. — Pouvaient-ils se servir du fluide pour se communiquer? — Non. — Est-ce la puissance qui leur manquait? — Non. — Est-ce la volonté? — Non. — Dieu le leur avait-il interdit? — Oui. — Pourrais-tu nous dire pourquoi? — Oui. — Dis-le. — La volonté de Dieu. — La consultation de la table est-elle une évocation des morts? — Non. — Y a-t-il une différence entre la consultation de la table et l'évocation des morts? — Oui. — Peux-tu nous faire connaître cette différence? — Non. — Dieu te l'a-t-il défendu? — Oui. — Est-ce une défense particulière? — Non. — Est-ce une défense générale? — Oui. — Avons-nous un moyen pour n'être pas trompés? — Oui. — Veux-tu nous le dire? — Oui. — Parle. (La table, interrogée plusieurs fois, refuse de répondre, et finit par dire que le temps, qui est orageux, la contrarie.)

Un autre dont on n'a pas demandé le nom se présente. On lui adresse les mêmes questions, et il fait absolument les mêmes réponses. Il refuse obstinément de faire connaître le moyen pour ne pas être trompé.

Séance du soir. — La table est en mouvement. Comment t'appelles-tu? — Volusien Gay. — En quelle année es-tu mort? — En 1709. — A quel âge? — Soixante-trois ans. — Quelle était ta position sur la terre? — Bourgeois. — Es-tu parent avec la famille N.? — Oui. — Es-tu au ciel? — Oui. — Diras-tu la vérité? — Oui. — Tu ne mentiras pas? — Non. — En signe de véracité salue Jésus-Christ (inclination profonde). Salue la sainte Vierge (même mouvement). — Es-tu esprit? — Oui. — Es-tu esprit angélique? — Non. — Es-tu esprit infernal? — Non. — Es-tu esprit humain? — Non. — Es-tu esprit

uni au fluide? — Oui. — Les esprits angéliques peuvent-ils se servir de ce fluide pour se communiquer à nous? — Non. — Les esprits infernaux ont-ils cette faculté? — Non. — On nous a dit que du temps de Tertullien les démons se servaient de la table pour se communiquer; était-ce avec le fluide? — Non. — Etait-ce sans le fluide? — Oui. — Il est donc vrai que du temps de Tertullien les démons se servaient des tables pour tromper les hommes? — Oui. — Pouvaient-ils se servir du fluide pour se communiquer? — Non. — Est-ce la puissance qui leur manquait? — Non. — Est-ce la volonté? — Non. — Dieu le leur avait-il interdit? — Oui. — Voila jusqu'ici, dans cette séance, les mêmes questions et les mêmes réponses; voici dans la question suivante une différence. Pourrais-tu nous dire pourquoi Dieu avait interdit aux démons de se servir du fluide? — La volonté de Dieu n'a pas besoin d'explication. — Y a-t-il une différence entre l'évocation des morts et la consultation actuelle de la table? — Oui. — Peux-tu nous la dire? — Oui. — Parle. — L'une est diabolique, l'autre est surnaturelle, sauf l'abus. — Nous pouvons donc être trompés; avons-nous un moyen pour ne pas l'être? — Oui. — Parle. — Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait; que toutes les passions s'effacent; ayez une foi vive en Notre-Seigneur Jésus-Christ, et la vérité se manifestera sans aucune altération; hors de là danger et erreur. — Cette réponse magnifique nous jeta dans la stupéfaction.... Je me mis à dire : A la bonne heure, saint Paul avait bien raison de dire : *Omnia munda mundis, inquinatis autem et infidelibus nihil est mundum!* Et la table de s'incliner profondément en signe d'adhésion. J'ajoutai : Nous devons donc agir comme dit encore le même apôtre : *Nostra autem conversatio in cœlis est, unde etiam Salvatorem expectamus Dominum nostrum Jesum Christum, qui reformabit corpus humilitatis nostræ, configuratum corpori claritatis suæ.* Et la table de s'incliner encore vers moi profondément à plusieurs reprises et sans attendre la fin de mon discours.

A coup sûr, monsieur le rédacteur, voilà des conseils de haute sagesse et de grande perfection chrétienne donnés par la table; voilà bien des règles sûres et infaillibles pour ne pas être surpris et trompé par les esprits de *bas étage* et les *farfadets* malicieux, comme les appelle votre honorable correspondant de la Belgique. Malheureusement tout ce qui vient du même agent n'est pas or de même titre. La question suivante que j'adressai immédiatement à notre sublime moraliste en est une preuve : Est-il vrai que la table dénonce quelquefois les crimes vrais ou supposés de certaines personnes? — Oui. — Mais cela est immoral? — Oui. — Est-ce à cause des mauvaises disposi-

tions des personnes qui la consultent? — Oui. — Est-ce par une permission de Dieu? — Oui. — Voilà donc, d'après notre moraliste, que de par Dieu une immoralité capable de bouleverser la famille et de jeter le trouble et la perturbation dans la société est établie! Blasphème contre la providence et la sainteté de Dieu!

Quæro a te quomodo transmittatur peccatum originale? Potesne explanare? — Oui. — Parle. — Voyez la prudente et hypocrite précaution : *Claudantur aures mulierum!* Les dames présentes ont beau s'excuser sur ce qu'elles ne comprennent pas le latin, la table, interrogée et pressée de répondre, se dresse, tourne et refuse obstinément de répondre avant qu'elles aient quitté le salon. Quand elles sont sorties, la table répond : *In actu generationis per concupiscentiam carnis!* La chaîne est rompue.

Excusez, monsieur le rédacteur, la longueur de ma lettre. Plus tard nous examinerons quelle est plus probablement la nature de l'agent spirituel de la table parlante. Agréez, en attendant, l'hommage de mes sentiments respectueux et dévoués.

SEYVON, archip., curé de Saint-Etienne.

Agde, le 21 novembre 1854.

CHUTE

DE PIERRES LANCÉES SANS MOTEUR APPARENT,

MALGRÉ LES RECHERCHES LES PLUS ATTENTIVES.

Fait récent qui s'est passé à la Martinique, rapproché d'un événement analogue qui eut lieu à Paris en 1846.

On lit dans le *Propagateur de la Martinique* du 19 septembre 1854 la lettre suivante :

Saint-Esprit, 12 septembre 1854.

Mon cher Rédacteur, vous me demandez quelques détails sur le fait vraiment extraordinaire qui s'est produit dans ma commune pendant

huit jours consécutifs sur la petite habitation de M. Sainte-Catherine-Briand Monplaisir. Il est parfaitement constaté qu'une grêle de pierres est tombée jour et nuit dans la maison de ce pauvre diable et à la seule adresse de l'une de ses filles.

Voici ce que j'ai vu de mes yeux, ce qui s'appelle vu :

La nouvelle de cette grêle de pierres faisait bruit au bourg : comme tout le monde je haussais les épaules d'incrédulité, tant les récits qu'on en faisait me paraissaient fabuleux ; néanmoins, je me trouvai presque ébranlé dans mon scepticisme par le récit que m'en fit une personne qui ne ment jamais, même en plaisantant. Ma curiosité fut piquée à un tel point que je partis avec plusieurs des habitants les plus honorables de la commune.

Arrivé sur le *théâtre du sortilége*, je demandai au propriétaire de la maison la permission pour mes amis et moi d'essayer une épreuve.

Je fis sortir tout le monde de la chambre et de la salle, seules pièces qui composaient la maison.

Je commençai une perquisition minutieuse dans tous les coins et recoins de la maison. Cela fait, je fermai toutes les ouvertures de la chambre, à l'exception de la porte conduisant dans la salle, laquelle se trouvait obstruée par huit ou dix de mes amis et par moi.

A peine deux minutes s'étaient-elles écoulées, qu'un morceau de tuf vint frapper le dossier du lit sur lequel nous avions déposé la jeune fille, et retomba sur son oreiller (1).

Inutile de vous dire combien ce premier phénomène nous surprit. D'après sa direction, ce morceau de tuf ne pouvait avoir été lancé que par l'un de nous. — Une minute s'était à peine écoulée que cette fois une pierre, un vrai silex, frappait le plafond et retombait sur la jeune fille. Sa projection avait donc eu lieu de bas en haut et ne pouvait dès lors émaner que de la jeune fille : mais non!.... elle était à moitié évanouie de frayeur et nous ne la perdions pas de vue.

Un troisième, un quatrième coup se firent peu à peu entendre sur la cloison de la chambre à l'extrémité de laquelle était la porte : dès lors la projection ne pouvait avoir lieu que vis-à-vis de nous.

Malgré l'état alarmant de la jeune fille, je voulus tenter une semblable épreuve dans la salle : je l'y amenai, mais à peine s'était-elle assise sur un banc, qu'une grosse pierre vint frapper la palissade au-dessus de sa tête et retomba sur elle. Elle fut alors transportée au bourg, et le calme revint dans la maison de son père.

(1) Le phénomène ne se produisait que quand la jeune fille était dans la maison.

Le lendemain elle y fut ramenée par la gendarmerie, cette fois le juge de paix et des curieux en plus grand nombre que la veille se rendirent sur les lieux. Les pierres recommencèrent à pleuvoir de plus belle.

Monsieur le capitaine de la gendarmerie en tournée arriva au bourg sur ces entrefaites; il se fit raconter ce qui se passait, et fit immédiatement arrêter un sieur Charles, sans vouloir même jouir du spectacle de la chute des pierres, ce que je regrette infiniment. Ce Charles est un jeune homme des environs, beau parleur, magnétiseur et assurément bon physicien, exerçant sur un théâtre vraiment trop petit pour son talent. Nul doute que par des moyens dont il a le secret il ne soit l'auteur de ces projections phénoménales, qui ont complétement disparu depuis son arrestation.

Diverses versions se débitent sur le parti qu'il voulait tirer de la frayeur qu'il n'a que trop réussi à inspirer à la jeune fille, mais comme il est en ce moment entre les mains de la justice, je dois m'abstenir d'en entretenir vos lecteurs. Un abonné.

AUTRE FAIT.

Voici maintenant un fait analogue qui s'est passé à Paris en 1846.

Le 2 février on lisait dans la *Gazette des Tribunaux* :

« Un fait des plus singuliers, fait qui se reproduit chaque soir, chaque nuit depuis trois semaines, sans que les recherches les plus actives, la surveillance la mieux entendue, la plus persistante, aient pu en faire découvrir la cause, met en émoi tout le quartier populeux de la Montagne-Sainte-Geneviève, de la Sorbonne et de la place Saint-Michel. Voici ce que constate, d'accord avec la clameur publique, la double enquête judiciaire et administrative à laquelle on procède sans désemparer depuis plusieurs jours :

» Dans les travaux de démolition ouverts pour le percement d'une rue nouvelle qui doit joindre la Sorbonne au Panthéon et à l'École de droit, en traversant la rue des Grès à la hauteur de l'ancienne église qui a successivement servi d'école mutuelle et de caserne d'infanterie; à l'extrémité d'un terrain où existait autrefois un bal public, se trouve le chantier d'un marchand de bois au poids et de charbon, chantier que borne une maison d'habitation, élevée d'un seul étage avec greniers. C'est cette maison, éloignée de la rue d'une certaine distance et séparée des habitations en démolition par les larges excavations de

l'ancien mur d'enceinte de Paris construit sous Philippe-Auguste et mis à découvert par les travaux récents, qui se trouve chaque soir et toute la nuit assaillie par une grêle de projectiles qui, par leur volume, par la violence avec laquelle ils sont lancés, produisent des dégâts tels, qu'elle est percée à jour, que les châssis des fenêtres, les chambranles des portes sont brisés, réduits en poussière comme si elle eût soutenu un siége à l'aide de catapulte ou de mitraille.

» D'où viennent ces projectiles, qui sont des quartiers de pavé, des fragments de démolition, des moellons entiers qui, d'après leur poids et la distance d'où ils proviennent, *ne peuvent évidemment être lancés de main d'homme?* C'est ce qu'il a été jusqu'à présent impossible de découvrir. En vain a-t-on exercé sous la direction personnelle du commissaire de police et d'agents habiles une surveillance de jour et de nuit; en vain le chef de service de sûreté s'est-il rendu avec persistance sur les lieux; en vain a-t-on lâché chaque nuit dans les enclos environnants des chiens de garde, rien n'a pu expliquer le phénomène, que, dans sa crédulité, le peuple attribue à des moyens mystérieux; les projectiles ont continué de pleuvoir avec fracas sur la maison, lancés à une grande hauteur au-dessus de la tête de ceux qui s'étaient placés en observation jusque sur le toit des maisonnettes environnantes, paraissant provenir *d'une très-grande distance*, et atteignant leur but avec une précision en quelque sorte mathématique, et sans qu'aucun parût dévier dans sa courbe *parabolique* du but invariablement désigné.

» Nous n'entrerons pas dans de plus amples détails sur ce fait, qui trouvera sans doute une explication prochaine, grâce à la sollicitude qu'il a éveillée. Déjà l'enquête s'étend sur tout ce qui peut se rattacher dans ce but à l'application de l'adage : *Cui prodest is auctor.* Toutefois nous ferons remarquer que, dans des circonstances à peu près analogues et qui produisirent également une certaine sensation dans Paris lorsque, par exemple, une pluie de pièces de menue monnaie attirait chaque soir les badauds de Paris, rue Montesquieu, ou lorsque toutes les sonnettes de la rue de Malte étaient mises en mouvement par une main invisible, il *a été impossible* de parvenir à aucune découverte, de trouver une explication, une cause première *quelle qu'elle fût.* Espérons que cette fois on arrivera à un résultat plus précis. »

Deux jours après, le même journal disait encore :

« Le fait singulier et demeuré jusqu'à ce moment inexplicable que nous avons signalé ce matin, du jet de projectiles considérables contre la maison d'un marchand de bois et de charbon, rue Neuve-de-Cluny,

proche de la place du Panthéon, a continué de se produire aujourd'hui encore, malgré la surveillance incessante exercée sur les lieux mêmes.

» A onze heures, alors que les agents étaient échelonnés sur tous les points avoisinants, une pierre énorme est venue frapper la porte (barricadée) de la maison. A trois heures, le chef intérimaire du service de sûreté, et cinq ou six de ses principaux subordonnés étant occupés à s'enquérir près des maîtres de la maison de différentes circonstances, un quartier de moellon est venu se briser à leurs pieds comme un éclat de bombe.

» On se perd en conjectures. Les portes, les fenêtres sont remplacées par des planches clouées à l'intérieur pour que les habitants de la maison ne puissent pas être atteints, comme l'ont été leurs meubles et jusqu'à leurs lits, brisés par les projectiles. »

Après trois semaines, tout cessa, sans qu'on pût découvrir la cause d'un fait si extraordinaire.

L'hiver suivant, M. de Mirville voulut prendre des informations. Le maître charbonnier Lerible, propriétaire de la maison dévastée, lui parla ainsi : « Croiriez-vous, monsieur, qu'ils ont eu la *simplicité* de m'accuser de tout cela, moi, propriétaire, moi, qui ai été plus de trente fois à la police pour la prier de me débarrasser, moi, qui le 29 janvier, ai été trouver le colonel du 24ᵉ, qui m'a envoyé un peloton de ses chasseurs? J'avais beau leur dire, croyez que c'est moi, si ça vous amuse, ça ne change rien à la chose; allez toujours, dites-moi seulement comment je m'y prends et prenez-moi l'individu que je fais travailler, puisque vous voyez bien que ce n'est pas moi qui suis auprès de lui. Ainsi que ce soit moi, ou bien que ce soit un autre qui l'emploie, *amenez-moi mon particulier*, ça vous regarde, et vous n'aurez pas servi un ingrat... Mais, bah! monsieur, ils ont bien fait ce qu'ils ont pu, les pauvres diables, mais ils n'ont mis la main sur personne; et puis, *une supposition* encore *que ce fût moi qui me démolisse;* dites donc un peu, est-ce que j'aurais meublé ma maison tout exprès, avec de beaux meubles tout neufs, comme je venais de le faire un mois auparavant? Est-ce que j'aurais laissé tout mon petit mobilier dans ce buffet à glaces que les pierres paraissaient ajuster? Tenez, monsieur.... » et le pauvre homme nous montrait tous les fragments de sa vaisselle brisée, de sa pendule, de ses bocaux à fleurs, de ses glaces, débris qu'il évaluait à quinze cents francs, ce qui ne nous étonnait pas, et dans le fait, nous trouvions sa défense assez valable, surtout lorsqu'il ajoutait : « Et moi donc, est-ce que je n'aurais pas commencé par me mettre à l'abri? est-ce que ces pierres ne tombaient pas sur moi encore plus

rudement que sur les autres? Tenez, voyez encore cette blessure près de la tempe; savez-vous bien que je pouvais y rester? Ah! monsieur, il faut convenir qu'il y a des gens qui sont drôles (1)! »

« Ce n'est pas tout, ajoute M. de Mirville. Ce brave homme nous avait intéressé, mais nous voulûmes questionner ses voisins; nous nous adressâmes donc à plusieurs, entre autres à un grand libraire, qui forme l'angle de la rue dans laquelle se trouve située cette maison. Comme les autres, il regardait la chose *comme absolument inexplicable* et trouvait l'accusation de jonglerie plus absurde encore que tout le reste. »

« Alors nous nous rendîmes chez le commissaire de police; il était absent malheureusement, mais ses deux secrétaires occupaient son étude, et celui qui le remplaçait nous répondit : M. le commissaire de police vous affirmerait comme moi, monsieur, que, malgré nos infatigables recherches, on n'a jamais pu rien découvrir, et je peux vous assurer à l'avance qu'on ne découvrira jamais rien.

» Ainsi, puisée à la police d'abord, puis à la *Gazette*, qui nous avait appris les faits, leur explication pouvait nous paraître officielle... Elle l'était, ni plus ni moins que toutes les autres. »

(1) Un détail bien curieux, dit M. de Mirville, est celui qu'il nous fit admirer; cette chambre était remplie de pierres et de fragments de tuile longs et plats. Cette forme nous frappa. — Par quel hasard, lui dîmes-nous?... — Voilà, monsieur; c'est que j'avais fermé mon volet. Eh bien! remarquez bien cette fente-là. — Effectivement, c'est une fente très-longue et très-étroite. — Eh bien! monsieur, à partir du moment où j'eus fermé mon volet, toutes les pierres eurent cette forme que vous leur voyez, et toutes arrivaient par cette fente, qui a à peu près leur largeur! Nous restâmes confondu devant l'adresse des *jongleurs* qui visaient aussi juste et d'une aussi grande distance.

L'ARBRE DES DIX MILLE IMAGES

DANS

LA LAMASERIE DE KOUNBOUM, AU THIBET,

Par le P. Huc, missionnaire apostolique.

Il est souvent question dans les anciennes chroniques, dans les romans de chevalerie, dans les poëmes, d'arbres et de forêts enchantés, d'arbres aux fées, etc. Ne doit-on voir là que des inventions de l'imagination destinées à amuser les lecteurs; ou bien ces créations poétiques reposent-elles sur quelques faits réels? La relation suivante, que vient de publier M. Huc dans le tome II de son *Voyage au Thibet*, pourra jeter quelque jour sur ce sujet intéressant.

La tribu d'Amdo, dit M. Huc, pays autrefois ignoré et de nulle importance, a acquis depuis la réforme du bouddhisme une prodigieuse célébrité. La montagne au pied de laquelle Tsong-Kaba a reçu le jour est devenue un lieu fameux de pèlerinage. Les lamas sont accourus de toutes parts y bâtir leurs cellules, et peu à peu s'est formée cette florissante lamaserie, dont la renommée s'étend jusqu'aux confins les plus reculés de la Tartarie. On l'a appelée *Kounboum*, de deux mots thibétains qui veulent dire *dix mille images*. Ce nom fait allusion à l'arbre qui, suivant la légende, naquit de la chevelure de Tsong-Kaba, et qui porte un caractère thibétain sur chacune de ses feuilles.

Ici on doit naturellement s'attendre à ce que nous disions quelque chose de cet arbre. Existe-t-il encore? L'avons-nous vu, qu'offre-t-il de particulier? Que faut-il penser de ces feuilles merveilleuses? Voilà autant de questions qu'on est en droit de nous faire. Nous allons donc tâcher d'y répondre autant qu'il nous sera possible.

Oui, cet arbre existe encore, et nous en avions entendu parler trop souvent dans notre voyage pour que nous ne fussions pas quelque peu impatient d'aller le visiter. Au pied de la montagne où est bâtie la

lamaserie, et non loin du principal temple bouddhique, est une grande enceinte carrée formée par des murs en brique. Nous entrâmes dans cette vaste cour, et nous pûmes examiner à loisir l'arbre merveilleux dont nous avions déjà aperçu de dehors quelques branches. Nos regards se portèrent d'abord avec une avide curiosité sur les feuilles, et nous fûmes consterné d'étonnement en voyant en effet sur chacune d'elles des caractères thibétains très-bien formés; ils sont d'une couleur verte, quelquefois plus foncée, quelquefois plus claire que la feuille elle-même. Notre première pensée fut de soupçonner la supercherie des lamas; mais après avoir tout examiné avec l'attention la plus scrupuleuse, il nous fut impossible de découvrir la moindre fraude. Les caractères nous parurent faire partie de la feuille, comme les veines ou les nervures; la position qu'ils affectent n'est pas toujours la même; on en voit tantôt au sommet ou au milieu de la feuille, tantôt à sa base, ou sur les côtés; les feuilles les plus tendres représentent le caractère en rudiment et à moitié formé; l'écorce du tronc et des branches, qui se lève à peu près comme celle des platanes, est également chargée de caractères. Si on détache un fragment de vieille écorce, on aperçoit sur la nouvelle les formes indéterminées des caractères qui déjà commencent à germer; et, chose singulière, ils diffèrent assez souvent de ceux qui étaient par-dessus. Nous cherchâmes partout, mais toujours en vain, quelque trace de supercherie; la sueur nous en montait au visage. D'autres, plus habiles que nous, pourront peut-être donner des explications satisfaisantes sur cet arbre singulier; pour nous, nous devons y renoncer. On sourira sans doute de notre ignorance, mais peu nous importe, pourvu qu'on ne suspecte pas la sincérité de notre relation.

L'arbre des dix mille images nous paraît très-vieux: son tronc, que trois hommes pourraient à peine embrasser, n'a pas plus de huit pieds de haut; les branches ne montent pas, mais elles s'étendent en panache et sont extrêmement touffues, quelques-unes sont desséchées et tombent de vétusté; les feuilles demeurent toujours vertes; le bois, d'une couleur rougeâtre, a une odeur exquise et qui approche un peu de celle de la cannelle. Les lamas nous dirent que pendant l'été, vers la huitième lune, il produisait de grandes fleurs rouges d'une extrême beauté. On nous a assuré aussi que nulle part il n'existait d'autre arbre de cette espèce, qu'on avait essayé de le multiplier par des graines et des boutures dans plusieurs lamaseries de la Tartarie et du Thibet, mais que toutes ces tentatives avaient été infructueuses. L'empereur Kanghi, s'étant rendu en pèlerinage à Kounboum, fit construire

à ses dépens un dôme d'argent au-dessus de l'arbre des dix mille images ; de plus il fit don au grand lama d'un beau cheval noir qui faisait, dit-on, mille lis par jour, et d'une selle ornée de pierreries. Le cheval est mort, mais la selle se voit encore dans un des temples bouddhiques ; elle est l'objet d'une vénération particulière.

ENCORE

UNE EXPLICATION ACCUEILLIE PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

LE GENOU CLAQUANT.

L'Académie des sciences de l'Institut est tellement vouée au culte des faits matériels, elle professe une telle horreur pour les explications des phénomènes physiques qui sortiraient de l'ordre naturel, qu'elle reçoit avec empressement les théories les plus ridicules sur les esprits frappeurs pourvu qu'elles soient physiques, chimiques ou physiologiques. Elle avait déjà accueilli avec faveur, par l'organe de M. Rayer, un de ses membres, l'explication du tendon péronier du docteur Schiff; voici encore le même membre qui communique une autre explication que lui adresse un médecin américain. Ce n'est pas cette fois la cheville claquante qui explique les esprits frappeurs, c'est le genou. A la bonne heure ! voilà une explication plus élevée et plus digne ; espérons qu'elle s'élèvera encore et qu'elle remontera jusqu'à la mâchoire. C'est alors que le jardinier de M. le chevalier Des Mousseaux pourra être saisi d'un noble orgueil ; car la découverte de la mâchoire claquante lui appartient. Mais que cet honnête horticulteur se hâte d'adresser son explication à l'Institut, s'il ne veut être devancé et en voir un autre recueillir tout l'honneur de sa lumineuse idée ; on n'en est encore qu'au genou, c'est vrai, mais la mâchoire va venir, ou plutôt elle est venue ; il ne reste plus que le nom à prononcer et tout sera dit. Vite donc, monsieur le jardinier, écrivez à M. Rayer, qui a la spécialité des tendons claquants à l'Institut.

Tout ce que nous avons dit de la cheville claquante à la page 117 de ce journal s'appliquant également au genou, nous nous bornerons à citer la communication de M. Rayer.

Académie des sciences. — M. Rayer communique l'extrait suivant d'une lettre que lui a écrite M. Austin Flint, professeur de médecine à Louisville (États-Unis) :

Dès l'année 1851, M. A. Flint a eu l'occasion d'étudier les bruits que produisaient les soi-disant esprits frappeurs, et s'est convaincu que ces bruits étaient déterminés par le déplacement volontaire de certaines parties osseuses ou tendineuses.

Ses recherches furent entreprises à l'occasion des deux jeunes filles Fox (de Rochester), qui disaient pouvoir mettre les vivants en relation avec les morts au moyen des esprits frappeurs.

A la même époque, M. Austin Flint vit une dame qui avait la faculté de produire volontairement et sans douleur sur elle-même des bruits tout à fait semblables, par leur nature et leur intensité, à ceux que faisaient entendre les jeunes filles Fox. Ces bruits se passaient dans l'articulation du genou, à la suite d'une contraction musculaire. Quelque temps après, il observa sur une autre femme le même phénomène physiologique. Pour produire les frappements, ces deux personnes devaient avoir le pied fixé ou arc-bouté contre le sol. Suivant M. Flint, les frappements s'opéraient par le même mécanisme chez les jeunes filles Fox; car elles ne pouvaient les produire lorsque le pied n'avait pas un point d'appui suffisant.

M. Austin Flint a vu, comme M. Schiff, un cas dans lequel les frappements étaient déterminés par le tendon du muscle long péronier latéral.

En résumé, l'observation des faits a conduit M. Austin Flint à penser que les soi-disant esprits frappeurs sont des bruits de frappement produits par des déplacements brusques de parties osseuses ou tendineuses.

CAS D'OBSESSION

QUI S'EST PASSÉ A POULO-PINANG, EN CHINE.

Le fantôme d'une méchante femme qui venait de mourir frappe et terrasse une autre femme qu'elle détestait. — Dès lors vue continuelle de ce spectre. — Déplacement de meubles. — Pierres et argent lancés dans une chambre de la malade. — Mort de celle-ci, et cessation de tous les phénomènes.

Le fait suivant, qui s'est passé il y a quelques années à Poulo-Pinang près du séminaire français des Missions étrangères, et qui nous a été raconté par un témoin oculaire, le Père Albrand, l'un des directeurs de la maison centrale de ces missions à Paris, pourra jeter quelque jour sur la cause restée inconnue des chutes de pierres dont il est question plus haut.

Une femme d'une conduite désordonnée et d'une méchanceté qui la faisait redouter de ses voisins et de ses connaissances détestait particulièrement une Chinoise chrétienne qui avait eu souvent à se plaindre de ses procédés à son égard ; elle s'était livrée envers cette dernière à d'affreuses menaces pour l'avenir.

Cette mégère, qui avait apostasié la religion chrétienne à laquelle elle s'était convertie dans sa jeunesse, fut un jour atteinte d'une maladie grave à laquelle elle succomba en très-peu de jours, après avoir repoussé avec des blasphèmes tous les secours religieux qu'on lui offrait.

Le jour même où l'on enterrait le corps de cette malheureuse, l'autre femme était assise au premier étage de sa maison sur un balcon placé au haut d'un perron. Elle vit tout à coup venir à elle comme l'ombre de son ennemie qui en un clin d'œil monta le perron, la frappa avec violence et la précipita de haut en bas. Ses parents étant accourus la relevèrent sans connaissance et la portèrent dans son lit. Elle revint bientôt à elle, mais dans un état de délire, dans lequel elle voyait sans cesse autour d'elle le spectre de la femme morte qui ne cessait de lui faire des grimaces, de la menacer et de la tourmenter

de toutes les manières. Elle était en proie à une fièvre violente, accompagnée de vives souffrances et d'une grande agitation. Dès ce moment on remarqua beaucoup de trouble dans toute la maison de la pauvre malade; le mobilier était déplacé et bouleversé; on entendait de divers côtés et surtout la nuit des bruits désordonnés dont on ignorait la cause.

C'est alors qu'on eut l'idée de faire appeler des ecclésiastiques du séminaire des Missions, dont l'établissement était voisin de la maison de la malade. Sitôt qu'un prêtre fut présent, cette femme recouvra son calme et sa raison; elle put alors raconter ce qui lui était arrivé et la cause à laquelle elle attribuait le triste état dans lequel elle se trouvait. Cependant elle continuait à voir le fantôme de la morte; mais au lieu de se tenir autour d'elle et de la tourmenter, celui-ci restait tranquille derrière le prêtre et la femme était calme et sans frayeur. Lorsque le missionnaire fut parti, le spectre recommença à faire éprouver les mêmes tourments à la pauvre patiente, dont l'état empirait tous les jours. Les visites du prêtre se renouvelèrent dès lors très-souvent et toujours avec le même succès.

Bientôt au déplacement des meubles vinrent se joindre d'autres phénomènes qui jetèrent cette pauvre famille dans le plus grand désespoir : des pierres lancées du dehors et sans qu'on pût savoir leur origine venaient de temps en temps tomber dans une chambre voisine de celle qu'occupait la malade et en brisaient le mobilier. On prit le parti d'enlever les meubles et de fermer entièrement les fenêtres avec des planches; cela n'empêcha point les projectiles d'arriver avec fracas dans cette pièce. Messieurs les missionnaires, avertis de l'événement, songèrent alors à faire des exorcismes dans cette maison. Mais avant de procéder aux prières prescrites par le Rituel en pareil cas, ils voulurent constater eux-mêmes les phénomènes qu'on leur avait racontés. Deux d'entre eux, accompagnés d'un catéchiste, se rendirent dans la chambre maudite, éclairée par une lampe et entièrement démeublée. Ils étaient réunis depuis peu de temps, lorsque des plâtras et des tuiles cassées vinrent tomber auprès d'eux, comme s'ils partaient du plafond, qui cependant n'était ni lézardé ni dégradé. Après quelques moments de stupéfaction, le catéchiste s'écria : « Si au moins le diable nous jetait de l'argent au lieu de nous envoyer des pierres, cela pourrait nous servir à quelque chose. » A peine avait-il prononcé ces paroles, que huit à dix pièces de la monnaie du pays et toutes mouillées tombèrent et retentirent à ses pieds.

Messieurs les missionnaires, suffisamment éclairés sur l'origine de

ces phénomènes, se préparaient à commencer les exorcismes de l'Église, lorsqu'on vint leur annoncer que la pauvre malade venait de succomber. En quittant cette maison si cruellement éprouvée, ils rencontrèrent un porteur d'eau désolé de la perte de la monnaie qu'il avait reçue dans la journée. Il avait placé cet argent au fond d'un des seaux pleins d'eau qu'il portait à ses pratiques, et il venait de s'apercevoir que cette monnaie avait disparu, sans qu'il pût s'expliquer comment ce larcin s'était opéré. Le catéchiste lui demanda le nombre et l'espèce de ces pièces, et il se trouva que c'étaient exactement celles qui étaient tombées près de lui dans la chambre dévastée. Le porteur d'eau les trouva toutes, sans qu'il en manquât une seule, dans la chambre que les missionnaires venaient de quitter.

Aussitôt après la mort de la pauvre femme, tous les phénomènes cessèrent, sans qu'on fût obligé de recourir aux exorcismes.

FAIT DE POSSESSION.

Un Cochinchinois, après une communion indigne, disparaît subitement. — Retrouvé, il est en proie à des convulsions. — Il répond au prêtre qui l'interroge en latin qu'il ne savait pas. — Conduit à l'église, il s'élève, à la demande du missionnaire, au plafond, la tête en bas. — Délivrance après cinq mois.

Le cas suivant de possession a été observé en Cochinchine par le missionnaire Delacourt. Il est consigné dans une lettre adressée au célèbre anatomiste Winslow, membre de l'Académie des sciences de Paris. Cette lettre est imprimée dans un ouvrage classique du dix-huitième siècle, les *Institutiones theologicæ* de Collet, auteur qui, lui-même digne de foi, atteste bien connaître la probité du missionnaire. (T. II, p. 312 et 435, édition de 1768.)

Monsieur,

Je ne puis me refuser à votre empressement d'avoir par écrit le détail de ce qui s'est passé au sujet du Cochinchinois possédé dont j'ai eu l'honneur de vous parler....

Voici donc le fait dans ses principales circonstances, tel que je l'ai vu de mes propres yeux.

L'an 1733, environ vers le mois de mai ou juin, étant dans la province de Chan, royaume de Cochinchine, dans l'église d'un bourg qu'on appelle Chetha, distant d'une demi-lieue environ de la capitale de la province, l'on m'amena un jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, chrétien, habitant d'un village qu'on nomme Dodo, situé dans la même province, et éloigné de l'église où j'étais de sept à huit lieues environ. Sa mère et quelques-uns de ses parents, avec le catéchiste du lieu et quelques autres chrétiens, étaient ses conducteurs et me dirent qu'il était possédé du démon, m'assurant qu'ils avaient été obligés d'employer toutes leurs forces pour le conduire, et qu'à mesure qu'ils approchaient de mon église, ses résistances redoublaient; qu'arrivés enfin au petit hôpital qui est voisin de l'église, ils avaient été obligés de l'y laisser, ne pouvant avec tous leurs efforts le faire passer outre.

Un peu incrédule, je pourrais même dire, à ma confusion, trop pour lors, à cause de mon peu d'expérience dans ces sortes de choses, dont je n'avais jamais vu d'exemple, et dont néanmoins j'entendais souvent parler aux chrétiens, je les questionnai pour savoir s'il n'y aurait pas de la simplicité ou de la malice dans leur fait.

Voici ce qu'ils me répondirent : Un mois auparavant, ce jeune homme, après avoir fait une communion indigne, sortit de l'église et disparut du village pendant trois semaines environ, sans qu'on sût ce qu'il était devenu. Un de ses concitoyens le trouva enfin, lorsqu'il y pensait le moins, proche d'une montagne, extrêmement agité et répétant sans cesse : Je suis Judas, j'ai vendu Jésus-Christ. Sur cet exposé, après quelques difficultés, je me transportai dans l'hôpital où était ce jeune homme, bien résolu de ne rien croire à moins que je ne visse des marques au-dessus des forces de la nature.

Au premier abord je l'interrogeai en latin, dont je savais bien qu'il ne pouvait avoir aucune teinture. Étendu qu'il était à terre, bavant extraordinairement et s'agitant avec force, il se lève aussitôt sur son séant, et me répond très-distinctement : *Ego nescio loqui latine* (1).

Ma surprise fut si grande, que, tout troublé, je me retirai épouvanté, sans avoir le courage de l'interroger davantage.

Je l'envoyai ensuite chercher pour le conduire dans l'église, où il s'était fait un grand concours de peuple, chrétiens et gentils. Inutilement s'efforça-t-on; on ne put le faire mouvoir de sa place; il jetait des hurlements horribles. J'y fus donc avec mon surplis et mon étole,

(1) Je ne sais point parler latin.

que je lui attachai au cou, et au grand étonnement de tout le monde, il me suivit doux comme un agneau; mais à peine fut-il dans l'église, qu'il commença à s'agiter extraordinairement.

Je commençai par de nouveaux commandements probatifs, observant toujours de lui parler latin que le jeune homme ignorait; et ayant entre autres choses commandé au démon de le jeter par terre sur-le-champ, je fus obéi dans le moment, mais il le renversait avec une si grande violence, tous ses membres tendus et roidis comme une barre, qu'on aurait cru par le bruit que c'était plutôt une poutre qu'un homme qui tombait...

Je pris la résolution d'imiter l'exemple de Mgr l'évêque de Tilopolis dans une pareille occasion. Je m'avisai donc, dans un exorcisme, de commander au démon, en latin, de le transporter au plafond de l'église, les pieds les premiers et la tête en bas. Aussitôt son corps devint roide, et comme s'il eût été impotent de tous ses membres, il fut traîné du milieu de l'église à une colonne, et là, les pieds joints, le dos collé à la colonne, sans s'aider de ses mains, il fut transporté en un clin d'œil au plafond comme un poids qui serait attiré d'en haut avec vitesse, sans qu'il parût qu'il agît. Suspendu au plafond, les pieds collés, la tête en bas, je fis avouer au démon, comme je me l'étais proposé, pour le confondre, l'humilier et l'obliger à quitter prise, la fausseté de la religion païenne (c'est-à-dire des superstitions païennes). Je lui fis confesser qu'il était un trompeur, et en même temps je l'obligeai d'avouer la sainteté de notre religion, le pouvoir du Dieu que nous adorons et de ses ministres, etc.

Je le tins plus d'une demi-heure en l'air, et n'ayant pas assez de constance pour l'y tenir plus longtemps, tant j'étais effrayé moi-même de ce que je voyais, je lui ordonnai de le rendre à mes pieds sans lui faire mal. Il me le jeta sur-le-champ, comme un paquet de linge sale, sans l'incommoder, et depuis ce jour-là mon énergumène, quoique pas entièrement délivré, fut beaucoup soulagé, et chaque jour ses vexations diminuaient; mais surtout lorsque j'étais à la maison, il paraissait si raisonnable qu'on l'aurait cru entièrement libre. Il resta l'espace environ de cinq mois dans mon église, et au bout de ce temps il se trouva enfin délivré, et c'est aujourd'hui le meilleur chrétien peut-être qu'il y ait à la Cochinchine.

M. l'abbé Bourgine, qui est revenu cette année de Cochinchine et qui a appris le fait des chrétiens, peut rendre témoignage à la vérité de ce que je viens de vous avancer, pour votre propre satisfaction et la plus grande gloire de Dieu, auquel je vous prie de me recomman-

der, ayant l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

DELACOURT, prêtre, missionnaire apostolique.

A Paris, ce 25 novembre 1738.

MOUVEMENTS EXTRAORDINAIRES
ET SANS CAUSE APPARENTE
DU MOBILIER DE LA FAMILLE WILLIAMS, EN ANGLETERRE.

Un journal anglais, le *Douglas Jerrold* du 26 mars 1847, rapporte le fait suivant :

« Tout le voisinage de Black-Lion-Lane, à Bayswater, retentit d'un événement extraordinaire, arrivé récemment chez M. Williams, dans Moscou-Road, et qui a la plus grande analogie avec la célèbre affaire du revenant de Stockwell, en 1772. La maison est habitée par la famille Williams seule, qui se compose de quatre personnes et une petite Espagnole de neuf à dix ans, qu'ils élèvent charitablement. Il y a quelques jours, ils furent tous grandement surpris par un mouvement soudain et mystérieux de divers objets dans le salon et la cuisine. Aussitôt un pot accroché au dressoir se détache sans cause visible et se brise; un autre le suit de près, et le lendemain un autre encore. Une théière de porcelaine, pleine de thé qu'on venait de faire, et placée sur le manteau de la cheminée, fut renversée sur le parquet et brisée; une autre en métal, qui lui fut immédiatement substituée, éprouva le même sort, et quand elle fut sur la table, on la vit sautiller comme si elle eût été ensorcelée, et fut aussi renversée. Quelque temps après que tout fut remis, un tableau se détacha du mur sans que le cadre se brisât. Tout était surprise et terreur alors, car les vieilles gens sont très-superstitieux, et attribuant cet effet à un agent surnaturel, on détacha les autres tableaux qu'on déposa sur le sol. Mais l'esprit de locomotion ne s'arrêta pas là : les assiettes, les pots continuèrent d'être agités sur leurs tablettes, de se déplacer, de rouler au milieu de la pièce, et de sautiller comme s'ils eussent été inspirés par une flûte magique. Au souper, quand la tasse de la petite Espagnole fut pleine de bière, elle dansa sur la table et roula par terre; trois fois de suite elle fut remplie et replacée, et trois fois de même renversée. Il serait ennuyeux de relater les tours fantastiques qui ont été joués par les meubles de tout genre. Un vase égyptien se mit à

sauter sur la table, alors que personne ne l'approchait, et se brisa en tombant; une bouillotte s'élança du foyer dans le cendrier, comme M. Williams venait de remplir la théière, qui tomba de la cheminée. Des chandeliers, après une danse sur la table, *s'enfuirent au milieu de la chambre avec de petits meubles*, les boîtes à chapeau, bonnets, etc., de la façon la plus singulière. Un miroir fut enlevé de la table de toilette, et suivi de peignes et de divers flacons de parfums. Une grande pelote à épingles a été éminemment remarquable par ses sauts incessants de côté et d'autre. Les amis de la famille Williams supposent que la petite Espagnole est la cause de tout cela, *quoique cela soit très-extraordinaire pour son âge;* mais jusqu'à ce jour le *modus operandi* est demeuré invisible. »

CONCOURS DES GÉNIES EN COCHINCHINE.

On lit dans un mémoire sur la Cochinchine, écrit par le missionnaire de la Bissachère, qui avait passé un grand nombre d'années dans ce pays, une histoire fort curieuse... « C'était la coutume dans la province de Xu-Ngué, sous les prédécesseurs de Gia-Lang, qui est mort il y a seulement vingt-huit ans, d'inviter en certaines solennités, à des joutes et à des concours publics, les *génies* tutélaires les plus célèbres des bourgs et des villes du royaume, comme pour lutter entre eux et faire assaut de considération et de puissance. L'épreuve consistait à ébranler une longue et pesante barque, garnie de huit rangs d'avirons, qui était posée à sec au milieu de la salle où se faisait le concours. Là, les juges et le peuple se tenant debout et à quelque distance, on voyait à l'appel de chacun des *génies* dont les titres étaient placés sur la barque, l'immense machine s'agiter, s'avancer et reculer d'elle-même; il y avait des génies qui la poussaient de plusieurs pieds, d'autres de quelques pouces seulement; quelques-uns en faisaient mouvoir tous les avirons et d'autres la moitié. Mais le plus fameux de tous, celui qui faisait aller et revenir le plus aisément la barque, c'était le génie tutélaire du village maritime de Ké-Chau, adoré sous le nom de Kon-Leo-Hanh... Aussi le temple qui lui est dédié est-il fort riche par les dons de la munificence des princes et de la multitude d'offrandes qui y sont apportées de toutes parts... Ce sont là, dit le missionnaire, des faits publics que des milliers de témoins oculaires attestent. » (*Voyage aux Indes-Orientales*, par M. Renouard de Sainte-Croix, 80e lettre.)

Paris. — Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

LA

TABLE PARLANTE

JOURNAL

DES FAITS MERVEILLEUX.

CAS D'OBSESSION

OBSERVÉ DANS LES FLANDRES (1).

Nous avons dit qu'en général on ne s'apercevait guère que les esprits fissent autre chose aux hommes que des espiégleries, des malices ou des attrapes. Ils jouent cependant quelquefois le rôle de redresseurs de torts et d'agents précurseurs de la justice divine, en frappant certains coupables coup sur coup dans leurs affections les plus chères, soit en les bourrelant de remords, soit en les empêchant de jouir d'une fortune mal acquise, tandis que leurs victimes vivent dans une heureuse indépendance qu'ils n'auraient peut-être jamais connue avec les tracas de la richesse.

Un exemple frappant d'obsession de ce genre est survenu dans une des plus opulentes familles du pays, à la suite d'un héritage énorme dont un homme d'affaires de la maison se trouve nanti au détriment des héritiers naturels. Après les promesses verbales de leur rendre la part à laquelle ils pouvaient raisonnablement prétendre, s'ils voulaient garder le silence et ne pas l'inquiéter par un procès scandaleux, il s'est appuyé de ce silence même et des conseils de sa femme, de ses parasites pour manquer à ses promesses.

Les avocats lui persuadèrent aisément que, s'il donnait quelque

(1) Ce fait nous est adressé de Bruxelles par le savant Belge dont nous avons déjà inséré deux articles, p. 56 et 227 de ce journal. (*Note du rédacteur.*)

chose, c'était avouer qu'il devait tout. On le rassura sous le rapport de la justice en lui démontrant qu'un homme assis sur quinze à dix-huit millions ne pouvait jamais perdre un procès contre des indigents. Comme il est d'une grande faiblesse de caractère, on l'amena facilement où on voulait l'avoir.

Il n'osa cependant pas signer lui-même sa lettre de refus, qui a peut-être été écrite à son insu, tant il est peu maître de ses mouvements; mais il en porte cruellement la peine.

Des esprits vengeurs se sont installés dans son château; il n'avait qu'une fille chérie, la vanité la lui fit accorder à un grand seigneur orgueilleux et dissolu qui eut la bassesse de reprocher à sa femme l'obscurité de sa naissance. Cette pauvre enfant, élevée avec douceur, entourée de mille petits soins depuis son enfance, n'eut pas la force de supporter ses chagrins, et mourut; c'est un ange au ciel.....

Quelque temps après son mari fut atteint d'une aliénation mentale des plus singulières qui mérite d'être rapportée. Cet adolescent s'imaginait avoir été guillotiné par Robespierre. Au rappel des émigrés, les uns étaient rentrés en possession de leurs biens, les autres de leur tête; quant à lui, lorsqu'il s'était présenté au dépôt, il n'y restait plus que six à huit têtes de rebut dont il avait pris la meilleure. « Ce qui explique, disait-il au médecin légiste de Paris, l'incohérence de ma conversation, par le défaut d'harmonie entre mon corps et cette tête étrangère. »

Quant à l'esprit qui a pris domicile dans la maison, il s'amuse surtout à effrayer la dame par des bruits dans la cheminée. Un soir qu'elle était bien seule dans un vaste appartement, elle reçut un grand soufflet sur la joue. S'étant retournée pour chercher l'insolent, elle en reçut un autre; puis sa bougie s'éteignit, et la pauvre femme s'enfuit, en criant au secours, dans sa cuisine, au milieu de ses gens, qu'elle fit courir après l'esprit. D'autres fois elle voit apparaître la défunte, son dernier testament à la main, qui lui reproche sa mauvaise action. Les confidents de ces révélations n'ont pu garder le secret pas plus que les domestiques.

Le mari, obsédé de son côté, oublie l'heure du dîner et reste immobile pendant des journées entières dans les grottes de son jardin, où on le retrouve presque inanimé par la fatigue de la lutte qu'il a soutenue sans doute avec les fantômes. On le ramène à table, où il ne prend plus aucune part à la conversation des gais convives dont il s'entoure dans l'espoir de se distraire en sablant le champagne; mais il ne peut plus digérer sans avoir avalé une once de savon, d'après la

prescription de son docteur, qui croit probablement qu'on ne peut guérir un mal extraordinaire que par un remède excentrique.

Voilà donc une famille qui vivait heureuse avant sa fortune tombée dans un état pitoyable au milieu de ses trésors. Tous ses entours ont l'air de la plaindre, tandis que ceux qui savent ce qui s'est passé plaignent les héritiers, lesquels sont en réalité beaucoup plus heureux dans leur médiocrité que ces pauvres Crésus.

Les esprits semblent les protéger d'une façon toute particulière depuis la même époque. Quel exemple de compensation!

Ne pourrais-je pas risquer une hypothèse qui me préoccupe depuis longtemps? N'est-ce point une loi naturelle, dans les voies du Créateur, que les idées hostiles des victimes, sans cesse dirigées vers les bourreaux, produisent sur leur esprit une action pernicieuse qu'on pourrait comparer à un empoisonnement moral?

Ne serait-ce pas là l'origine du *Domine, salvum fac regem* et des prières publiques qui soutiennent les bons souverains, tandis que les malédictions du peuple font périr les mauvais en troublant leur raison? Si cette doctrine pouvait prévaloir, elle exercerait une grande et salutaire influence sur la moralité des hommes, à quelque religion qu'ils appartinssent.

Je recommande cette observation à vos méditations, monsieur le rédacteur; il serait bien important d'attirer l'attention de l'Église vers ce point lumineux, mais éloigné de la grande synthèse du monde spirituel (1).

QUELQUES RÉPONSES
D'AMES DES MORTS.

Swedenborg. — Bacon. — Webster. — Clay. — Isaac Hopper.

Monsieur le rédacteur, en présence des phénomènes spirituels qui se manifestent de nos jours, et qui ont fait dire au père Ventura que c'est *le plus grand événement du siècle*, il ne suffit plus de se convaincre

(1) Si les phénomènes que notre correspondant attribue à l'obsession ne sont vus que par le spoliateur et sa femme, on peut les expliquer naturellement par des hallucinations, suites des remords et d'une conscience bourrelée. Je ne saurais non plus adopter l'influence que l'auteur est porté à accorder aux idées des victimes.

(*Note du rédacteur.*)

qu'ils sont dus à des esprits, il serait bon encore de fixer son opinion sur leur nature et leur qualité. A leurs apparitions, des personnes à l'âme timorée leur ont donné à *tous* des certificats de démons; ce qui m'a toujours paru très-exagéré. A cet égard on ne devait pas se proposer des amusements, mais des études sérieuses; et la raison commandait de croire que puisque notre âme immortelle conserve son individualité, bons et méchants, gens vertueux et vauriens, nous contribuons tous à cette population ultramondaine, et qu'il doit être moins interdit aux esprits d'élite qu'à ceux des bandits de visiter cette terre qui leur a donné l'état initial de leur existence.

Je me propose donc de vous offrir le plus fréquemment possible, si cela peut vous être agréable, des traductions d'articles du plus haut intérêt, tirés des divers ouvrages américains sur ce sujet, dictés exclusivement par des esprits doués de beaucoup de sagesse et très-religieux, comme l'ancien comte suédois naturaliste Swedenborg, l'ancien chancelier anglais Bacon, l'ancien ministre des États-Unis Calhoun, Clay, Benj. Franklin, Webster, Fénelon, etc., etc., et dont les enseignements remarquables sont de nature à réduire l'athéisme le plus sauvage.

Si donc vous voulez bien me le permettre, je vais commencer aujourd'hui, et je suis bien convaincu que ces détails ne tarderont pas à intéresser vos lecteurs. Il en est dans lesquels n'entre pas l'enseignement catholique; mais, comme en législation où la loi se tait il n'y a rien de défendu, il doit donc être permis d'écouter les récits que nous font ces voix extramondaines, pourvu qu'on n'en fasse pas des articles de foi, qu'on n'y attache pas trop d'importance, qu'on n'oublie pas que ces esprits peuvent tromper, et que la preuve de leur individualité est impossible. Ceci bien convenu, la religion ne nous fournissant pas de donnée précise sur le ciel, sur l'âme, sur la vie céleste, les instructions des esprits peuvent être jusqu'à un certain point une sorte de complément religieux intéressant au plus haut degré.

Dans les grands cercles américains, composés d'hommes graves qui s'y rendent pour former leur opinion sur la destinée humaine, sur leur avenir, sur la vie céleste, sur les lois divines, etc., ces esprits ne dédaignent pas de paraître, comme il leur répugnerait de se manifester dans la plupart de nos petites réunions composées d'éléments hétérogènes, d'incrédules ou de personnes disposées à faire des questions indiscrètes ou des plus oiseuses.

Ces communications s'établissent le plus souvent par un médium, personne magnétisée mise à l'état somnambulique par les esprits, et

quelquefois ne sachant ni lire ni écrire. Un crayon mis dans ses doigts contractés court sur le papier et écrit ce que dictent les esprits, qui souvent font un petit discours d'entrée comme ceux qui suivent.

SWEDENBORG. — « C'est des plus lointaines limites de la sphère que j'habite, où le sublime empire céleste projette ses glorieux rayons sur le monde; où l'esprit, arrivé aux dernières limites du progrès, élève avec enthousiasme son cri de joie et d'admiration dans une action éternelle: où un mouvement ascensionnel est incessant; c'est de là, dis-je, que je viens ce soir, l'âme radieuse comme cette sphère, et le cœur débordant d'amour pour vous, mes amis, au milieu desquels j'éprouve la plus grande joie de me trouver. Recevez donc ma bénédiction spirituelle. »

— Dans une autre entrée, il dit: « Avec des impressions ardentes d'amour pour vous, mes amis, et avec la joie la plus expansive de cette circonstance, qui me permet d'ouvrir des rapports avec vous, c'est encore avec la plus pure sincérité que je vous salue au nom très-sacré de Dieu. »

— Une autre fois: « Ce soir, en venant dans votre cercle le cœur plein de tendresse pour vous, que je trouve animés des mêmes sentiments pour moi, c'est en contribuant à votre perfectionnement que je vous salue au nom de Dieu. »

Ailleurs, parlant des lois divines et de ce qui constitue l'ensemble de la nature, il dit: « Ce sont là de sérieuses et importantes études à faire avec franchise et un dévouement cordial dans un esprit de vérité et d'amour, et avec la ferme volonté de proclamer nos sentiments affectueux devant nos amis, qui savent nous apprécier, et devant Dieu, qui nous créa. » (*Spiritualisme* par Edmonds et Dexter.)

Voilà l'*insensé* dont parle M. de Gasparin.

— Le même insensé dit, p. 352: « Puissions-nous nous trouver en face de vous pour faire descendre dans vos convictions que nous sommes de la même nature; vous reconnaîtriez alors que vous êtes, en effet, destinés à vivre avec nous dans l'avenir, ou à habiter les sphères ténébreuses qui sont au-dessous de nous, et où se manifeste à peine la lumière de la vérité. Mais nous venons au-devant de vous, et bien que vous ayez foi en notre présence, le doute et la crainte d'être trompés peuvent encore vous dominer: ce serait parce que vous ne comprendriez pas nos instructions, ou que vous croiriez que ce n'est pas vous qu'elles intéressent. Écoutez-moi bien ce soir, et que votre esprit ne soit pas seul à recueillir ce que je vais dire; mais que vos cœurs s'ouvrent pour recevoir mes paroles et votre ami spirituel. L'esprit doit

répondre à l'esprit ; mais le cœur doit être l'interprète du cœur. Je vous salue dans la plénitude d'un amour éternel, et je vous invite à faire un échange cordial de vos pensées et à confondre mutuellement vos aspirations. »

— Enfin le même dit, p. 355 : « Pouvez-vous dire : « Pendant le cours de ma vie j'ai montré au monde ma foi dans les esprits en suivant les enseignements qu'ils nous ont donnés ? » — Peut-il être possible que le monde veuille croire que les esprits peuvent communiquer avec l'homme, et que leurs rapports avec lui soient pour son bien, quand vous donnez un démenti à cette foi en jetant, par vos actes, par votre conduite, un voile sur les sublimes et glorieuses vérités que nous révélons ? »

— Voici une entrée de *Bacon* : « Mes chers amis, c'est à peine si je sais par quel choix d'expressions et par quels termes assez affectueux je puis vous exprimer que mon cœur, plein d'amour pour vous, ne saurait peindre ce sentiment par ce terme d'amis. Dans cet esprit d'affection mutuelle, de passion pour la vérité et le progrès qui vous unit, j'aime à vous appeler mes collaborateurs, mes compagnons, mes frères. » (P. 223.)

— Dans *Sights and sounds*, on trouve un esprit espagnol qui nous dit : « *Debemos amar á todo el mundo, aun á nuestros enemigos.* Nous devons aimer tout le monde, même nos ennemis. » Fénelon dictait (aux États-Unis) : « *Love thy brother, and if he hates thee, love him still, and let him not go without thy blessing.* » Ce qui signifie : « Aime ton frère, et s'il te hait, aime-le encore, et ne le laisse pas s'éloigner sans lui donner ta bénédiction. » Un autre dictait en français : « Loue tout ce qui est louable ; mais ne critique pas tout ce qui te paraît blâmable. »

Il faut avouer que voilà pour des insensés, pour des démons, d'assez bons diables, qui font la besogne des anges, et qui ne paraissent pas vouloir nous brûler comme M. de Gasparin. Voilà encore une cause perdue pour les amateurs de démons officiels et exclusifs de tous bons esprits ! Et c'est M. de Gasparin qui ose dire que tout céla est le produit du fluide nerveux, et que nous serons moqués ; que nous sommes superstitieux, lui qui ne croit qu'à la vertu des bûchers !!! aberration de l'esprit humain !

— Voici maintenant un discours d'entrée d'un autre démon, *Webster*, mort depuis peu alors, sceptique sur la terre : « Mes amis, c'est avec un inexprimable plaisir que je vois avec quelle bienveillance vous recevez un visiteur empressé, venu sitôt d'un lieu que je crois n'être pas inconnu à plusieurs d'entre vous. C'est une faveur dont je ne me

crois pas digne, et que je ne devais attendre que de vieux amis qui m'ont, en quelque sorte, pris par la main comme un frère. Non-seulement sous un rapport je ne m'en sens pas digne, mais sous mille autres il me convient peu de me présenter ici à ceux qui n'ont pas *ignoré* que je n'avais *aucune foi* en ce qui me *paraissait* des *rêveries* ou des effets de l'*imagination* lorsque j'étais parmi vous. »

— Webster (p. 409, *Spiritualisme*) : « Lorsque je quittai votre terre, durant quinze minutes je restai sans connaissance de mon nouvel état. Pendant ce temps mon âme se dépouillait de son enveloppe mortelle et entrait dans une nouvelle atmosphère. Je dois à M. Clay mon introduction au milieu de vous, et pendant deux jours j'*étudiai* le mode de *communication* avec vous, les *procédés employés* dans ces manifestations. Mais puis-je à cet égard mériter la *confiance* de mes amis ou de mes parents ; car ils recevraient mes révélations comme j'accueillais celles qui *m'étaient faites* lorsque j'étais sur *la terre*, et que je croyais de *pures rêveries ?* »

— Le même (p. 413) : « Mes amis, voudrez-vous me croire quand je vous dirai que des changements remarquables, s'opérant graduellement, ne tarderont pas à couvrir la surface de votre globe ? J'entrevois des flammes dévorant le sol dans différentes directions, et bon nombre d'esprits puissants entretenant et animant ces feux. Beaucoup d'entre eux, qui furent également grands et puissants sur la terre, joindront à ces travaux le concours de leurs efforts pour ramener l'homme égaré, et moi-même je dois prendre une grande part dans cette terrible révolution. Elle a commencé, et maintenant elle *poursuit sa course* et *renverse* tout *obstacle* comme les vagues écumeuses soulevées par un pouvoir inconnu roulent sur la nappe des eaux. »

— Clay (p. 415) : « Les idées qui dominent le genre humain sont en voie de rénovation, et seront remplacées par celles qui ont cours dans les régions célestes, et l'obscurité va cesser d'étendre son voile sur la terre. Les hommes à la tête des nations vont être illuminés, et céderont à la puissance du flambeau en rejetant des opinions et des usages tombés en désuétude, et en entrant dans une voie que leur ouvrent ces nouvelles révélations. Vous en recevrez de nouvelles lois, de nouvelles idées, pour être mises en circulation. Avant peu d'étranges récits franchiront les mers. Les esprits déploient un zèle infatigable pour favoriser les succès de l'homme dans ce grand travail, qui s'étend lentement, mais avec fermeté. A l'égard de quelques-uns il se propage comme un cri de *vengeance* des *méfaits* accomplis ; pour d'autres il s'opère pour les *arracher* aux *soucis ;* en d'autres lieux, pour

faire cesser une expectative de bonheur *sur la terre*, il ouvre de nouvelles sources de lumière, dont il inonde les ténèbres. Son résultat se présente à quelques-uns comme un fantôme, et les impressionne assez pour qu'ils soient troublés au souvenir de leurs *désordres* ou de leurs *crimes* : ils seront frappés de stupeur comme si la foudre tombait à leurs pieds. Pour un certain nombre ces résultats seront comme un fanal aperçu dans le lointain ; mais qu'ils ne sauraient rechercher et atteindre en vain ; car alors la lumière leur viendra par tous les canaux. »

— Isaac Hopper : « O mes amis! combien je suis émerveillé de voir des frères vivre dans un accord parfait! Veuillez me souffrir quelques instants, car je suis venu pour vous apprendre que des *perfectionnements importants* sont *préparés* en faveur de l'homme. »

— Henry Clay : « Frère Edmonds, vous ferez beaucoup plus de bien avec votre recueil que je n'en ai jamais fait en politique. Continuez. Ces communications ouvertes avec l'homme ont comblé de joie les esprits, qui sont constamment en action sans jamais se fatiguer. Soyez comme eux ; continuez, poursuivez votre tâche, le ciel couronnera vos efforts. » — M. Edmonds lui demande s'il croyait aux manifestations spirituelles quand il était sur la terre. Il répond : — Plût à Dieu que j'eusse seulement dit que c'était ma conviction! O obscurité! ô ténèbres! Continuez de répandre nos instructions ; chaque fois que vous le ferez, vous aurez gagné une faveur. »

— Sir Edmonds dit : « Ma femme me dit une fois : « Oui, nous serons encore réunis, et aucun changement de position ne pourra nous séparer. J'ai près de moi mon cher enfant, et nous avons un gîte préparé pour toi. Les mains sont étrangères à son érection ; c'est une construction parfaite, et le saint autel autour duquel nous nous agenouillons, afin d'adresser à Dieu nos ferventes prières pour le succès de la progression spirituelle, est construit dans le centre de notre sainte demeure. Pense à nous qui attendons ton arrivée avec patience dans notre heureuse habitation »

Un autre médium. — « J'ai appris ce qu'est la première sphère dans laquelle nous passons en quittant cette vie ; j'ai su que les âmes de nos amis décédés sont toujours voltigeant autour de nous, soufflant leur influence sur nous, et se mettant en rapport avec nous avec plus d'empressement que nous n'en mettons nous-mêmes ; car leur tendresse augmente après la mort ; et quoique aucun devoir ne les lie à la terre, elles y sont encore entraînées par les plaisirs qu'elles trouvent dans l'affection vouée à ceux qu'elles ont laissés. Je parle de ceux des esprits qui sont dans des conditions de bonté et de pureté, de

ceux qui suivent le commandement du Christ d'aimer Dieu et notre prochain; de ceux qui reconnaissent la précieuse leçon qu'il est venu enseigner, ayant pour objet la nature *spirituelle* de l'homme et l'*éternité* de son existence. »

— *Une dame* reçut l'information suivante d'une sœur décédée. « Mes amis bien-aimés que la matière attache encore à la terre, sachez que je suis souvent avec vous, et que je serais heureuse de pouvoir vous manifester ma présence, si je pouvais le faire sans vous causer quelque frayeur. Des anges vous servent constamment d'escorte pour vous influencer dans vos actions et vous diriger par elles vers le séjour de la félicité parfaite.

— *Présence de ma belle-sœur.* Ces derniers détails amèneront à croire comme moi que je dois à la sollicitude de ma feue belle-sœur, que j'avais évoquée plusieurs fois (v. p. 246, 247), d'avoir été réveillé très à propos une dizaine de jours après sa dernière apparition. Je rêvais que notre cuisinière venait me dire : « Monsieur, qu'est devenue madame? je l'appelle partout, elle ne répond pas. » Je courus aussitôt dans la maison; je la trouvai sur les dernières marches de l'escalier, blanche comme le papier : elle tomba évanouie dans mes bras. Je m'en trouvai brusquement éveillé, heureux pour nous que ce ne fût qu'un songe; mais j'entendis aussitôt ma pauvre femme qui, sur son séant, me dit d'une voix éteinte : « Je ne voulais pas troubler ton sommeil; mais, puisque tu ne dors plus, lève-toi au plus vite, je me trouve mal. » Je n'eus que le temps d'allumer une bougie, et, revenant près d'elle, je la trouvai pâle comme la mort, et elle s'affaissa sur moi : elle fut plusieurs jours bien malade. — Oui, j'ai cru à la présence et aux attentions de ma belle-sœur, et c'est avec confiance que je lui ai dit : « Merci, merci mille fois, Henriette! »

Voilà de quoi exercer les méditations de ceux qui sont capables de penser mûrement, ou qui ne sont pas comprimés sous l'empire de leurs passions, de leur orgueil, qui les portent à repousser ou à dédaigner tout ce qu'ils ne comprennent pas. Le style de ces esprits démontre à qui sait établir un jugement sage que les mauvais esprits ne pourraient pas tenir ce langage, parce qu'ils n'y trouveraient aucun intérêt. Je citerai, pour aujourd'hui, et pour mieux appuyer cette opinion, un dernier exemple que ces instructions partent d'esprits bienveillants. M. Cahagnet voudra bien me permettre de reproduire ici un avis donné à sa lucide par Swedenborg, qu'il évoque fréquemment, et dont il obtient des choses merveilleuses, qu'on trouve dans ses *Arcanes de la vie future dévoilés.*

« ..... Ces communications ont pour but de convaincre les hommes de l'existence du monde spirituel. L'homme en abusera en particulier; mais la masse en profitera. Il y aura même un temps d'arrêt où ceux qui auront produit le plus en ce genre de phénomènes ne croiront plus à rien; mais leur foi se ravivera par des faits *bien autrement merveilleux* que ceux que vous voyez. Ces communications produiront quelquefois du mal, parce que les hommes orgueilleux et à mauvaises passions désireront faire et connaître des choses mauvaises; les esprits de *trouble* viendront à leur secours, et c'est en cela que ces manifestations auront un mauvais côté. Je conseille en pareil cas à tous les membres d'une telle chaîne, de toujours appeler auprès d'eux un esprit dans la *sagesse* et la *bonté* duquel ils auront foi, pour présider à ces manifestations, afin qu'aucun mauvais esprit ne les trouble. Il vaut mieux ne point obtenir de résultats que d'en obtenir de FAUX (1). »

Agréez, etc. SALGUES.

RÉSULTATS

DES

EXPÉRIENCES FAITES A VALLEYRES,

DANS LE CANTON DE VAUD (SUISSE),

Par M. le comte Agénor de Gasparin.

Rotation des tables. — Leur soulèvement à distance. — Leurs danses. — Poids soulevés. —Nombres pensés et devinés.

M. le comte de Gasparin vient de publier, sous le titre *des Tables tournantes, du surnaturel en général et des esprits*, un ouvrage fort remarquable qui devra plus d'une fois, et sous bien des rapports, occuper les rédacteurs de ce journal. L'auteur est un homme de talent, bien connu dans la polémique religieuse et dans les débats parlementaires. Il a porté dans ces nouvelles études les qualités qu'on lui connaissait,

(1) Que nos lecteurs n'oublient jamais que la preuve de l'identité des esprits est impossible; que ces êtres émettent souvent les idées les plus fausses, les plus immorales et les plus contradictoires, et qu'il est impossible jusqu'ici de rien asseoir sur les communications spirituelles. (*Note du rédacteur.*)

une grande ardeur, une conviction profonde et une absence complète de respect humain. Son ouvrage se compose de deux parties : d'expériences de tables parlantes faites avec un soin et une attention qui ne laissent rien à désirer, et de réflexions sur les différents ordres de faits surnaturels.

Dans cette seconde partie, l'auteur, protestant zélé et ardent, repousse toute espèce d'événement contraire aux lois connues de la nature, que ce soit un miracle ou un fait extra-naturel diabolique ou simplement spirituel. Pour lui, depuis les temps apostoliques, il ne s'est point passé un seul événement qui ne puisse s'expliquer d'une manière naturelle. Il montre, dans cette partie, contre l'Église catholique un acharnement, une passion, une injustice et un fanatisme qui contristent de la part d'un homme aussi éclairé et dont on devait attendre un peu d'impartialité. Sous ces divers points de vue, nous aurons lieu plus d'une fois de réfuter M. de Gasparin avec tous les égards que mérite un homme de son talent et de son caractère.

Quant aux expériences de l'auteur faites en Suisse dans une société qui comprenait deux savants botanistes, MM. Muret et Renter, M. le pasteur Tachet, M. Boissier et la famille de M. de Gasparin, nous n'avons qu'à les louer ; on ne saurait prendre plus de précautions pour éviter les illusions, les erreurs et même les fraudes. Les savants de bonne foi devront en être satisfaits ; les autres ne méritent pas qu'on s'occupe d'eux. Nous laisserons M. de Gasparin raconter lui-même les résultats de ses expériences :

« Et d'abord, dit l'auteur, qu'il me soit permis de signaler la marche toujours progressive que nous avons suivie.

» De nombreuses séances avaient précédé celles dont je viens de rendre compte. Là nous avions fait nos premiers pas en avant. Au début, immobilité absolue et obstinée, en dépit de nos ordres répétés pendant plus d'une heure. Puis, un jour que la réalité du mouvement nous avait été rapportée de manière à nous convaincre, la table tourne sous nos doigts. Cela nous avait paru admirable ; ce fut bien autre chose quand nous obtînmes des coups frappés ! Les soulèvements sans contact nous étonnent moins aujourd'hui que ces soulèvements avec contact ne nous étonnaient alors ; et cependant nous comprenions que jusque-là rien de probant n'avait été accompli, car il n'y avait rien que l'action musculaire ne pût expliquer à la rigueur. Nous entrons donc dans une nouvelle étude, celle des nombres pensés. Nous la perfectionnons ; nous y introduisons les zéros ; nous faisons varier les pieds ; nous instituons la balance des forces. En même temps nous

nous attachons à constater et à mesurer la puissance de soulèvement que possède le fluide; des poids sont suspendus à la table dressée; un homme monte sur le plateau qui doit l'enlever en se mouvant.

» Nous en étions là, quand l'incrédulité railleuse qui accueillit nos observations nous fit un devoir de pénétrer plus avant. Il s'agissait désormais de découvrir une preuve sans réplique. Nous la poursuivions, quoique nous n'osassions guère l'espérer. Les onze séances que j'ai racontées sont consacrées à cette recherche.

» Les phénomènes déjà observés s'y confirment et s'y développent. Les grosses tables à quatre pieds font concurrence aux tables à trois pieds. Les poids inertes viennent s'y substituer aux personnes qu'on soupçonnait d'être d'intelligence avec le meuble chargé de les soulever. Enfin la grande découverte arrive à son tour, elle arrive pour se régulariser aussi et pour grandir. On commence par continuer sans contact les mouvements; on finit par les produire; on parvient même à créer, en quelque sorte, leur procédé, de manière que ces faits extraordinaires se manifestent parfois en séries non interrompues de quinze ou de trente. Les glissements achèvent de mettre en lumière un des côtés de l'action exercée à distance; ils la montrent impuissante à soulever la table et suffisante pour l'entraîner.

» Tel est l'historique rapide de nos progrès; à lui seul il constitue une preuve solide dont je recommande l'examen aux hommes sérieux. Ce n'est pas ainsi que procède l'erreur. Les illusions enfantées par le hasard ne résistent pas ainsi à une longue étude et ne traversent pas toute une série d'expériences en se justifiant de plus en plus.

» Quant aux autres preuves, je dois, avant de quitter l'exposition des faits, en rappeler ou en fixer brièvement la valeur.

» Je voudrais mentionner d'abord le caractère tout particulier et véritablement inconcevable des mouvements de la table : ce départ si insensible, si doux, si étranger aux brusqueries de l'impulsion mécanique; ces soulèvements spontanés, énergiques, qui s'élancent à l'encontre des mains et qui ne cessent pas de se produire alors même qu'on dégarnit la partie opposée de la table, celle qui pourrait remplir l'office de levier; ces danses et ces imitations musicales qu'on tenterait vainement d'égaler au moyen de l'action combinée et volontaire des opérateurs; les petits coups succédant aux grands dès que l'ordre en est donné, et dont rien ne saurait exprimer l'exquise délicatesse. Mais je comprends qu'il ne m'est pas permis d'insister sur de pareilles considérations. Ici la démonstration presque entière réside dans les nuances. Il faut avoir vu; il faut surtout avoir senti, senti sous ses

doigts ce que le fluide seul est capable de faire ; il faut avoir éprouvé personnellement à quel point les expérimentateurs ont la conscience nette et certaine de leur abstention musculaire. Cela n'a pas cours auprès du public. Il n'est pas tenu de nous croire sur parole. Je m'en souviens, et je passe outre.

» Les nombres pensés et la balance des forces ont une tout autre portée comme preuves.

» Lorsque tous les opérateurs moins un ignorent absolument le chiffre à exécuter, l'exécution (si elle n'est pas fluidique) doit procéder, ou de la personne qui sait le chiffre et qui fournit à la fois le mouvement et l'arrêt, ou d'une relation qui s'établit instinctivement entre cette personne qui fournit l'arrêt et ses vis-à-vis qui fournissent le mouvement. Examinons l'une et l'autre hypothèse.

» La première est insoutenable, car, dans le cas où l'on choisit un pied sur lequel l'opérateur qui sait le chiffre ne peut exercer aucune action musculaire, le pied ainsi désigné ne se lève pas moins à son commandement.

» La seconde est insoutenable, car dans le cas où l'on indique un zéro le mouvement qui devrait être fourni ne l'est pas. Bien plus, si l'on met aux prises deux personnes placées aux deux côtés opposés de la table et chargées de faire triompher deux chiffres différents, l'opérateur le plus puissant obtient l'exécution du grand nombre, quoique son vis-à-vis soit intéressé non-seulement à ne pas lui fournir les derniers mouvements, mais encore à les arrêter.

» Je sais que les nombres pensés n'ont pas bonne réputation ; il leur manque une certaine tournure pédante et scientifique. Cependant je n'ai pas hésité à y insister, car il y a peu d'expériences où se montre mieux le caractère mixte du phénomène, la puissance physique développée et appliquée hors de nous par l'effet de notre volonté. Comme c'est le grand scandale, je ne veux pas en avoir honte. Je soutiens d'ailleurs que ceci est tout aussi scientifique qu'autre chose. La vraie science n'est pas attachée à l'emploi de tel procédé ou de tel instrument. Ce qu'un fluidomètre manifesterait ne serait pas plus scientifiquement démontré que ce qui est vu par les yeux et apprécié par la raison.

» Avançons néanmoins. Nous ne sommes pas au bout de nos preuves. Il en est une qui m'a toujours particulièrement frappé ; c'est celle qui résulte des insuccès.

» On prétend que les mouvements sont produits par l'action de nos muscles, par notre pression involontaire ! Or, voici les mêmes opéra-

teurs qui, hier, obtenaient de la table l'accomplissement de tous leurs caprices; leurs muscles sont aussi forts, leur animation est aussi grande, leur envie de réussir est plus vive peut-être; et néanmoins rien! absolument rien! Une heure entière se passera sans que la moindre rotation se manifeste; ou, s'il y a rotation, les soulèvements sont impossibles; le peu qu'on exécute, on l'exécute mollement, misérablement, et comme à regret. Encore une fois, les muscles n'ont pas changé. Pourquoi cette incapacité subite? La cause demeurant identique, d'où vient que l'effet varie à ce point?

» Ah! dira-t-on, c'est que vous parlez des pressions involontaires, et vous ne parlez pas des pressions volontaires, de la fraude en un mot. Ne voyez-vous pas que les fraudeurs peuvent assister à une séance et manquer à une autre, qu'ils peuvent agir un jour et ne pas se donner tant de peine le lendemain?

» Je répondrai bien simplement, et par des faits.

» Les fraudeurs sont absents quand nous ne réussissons pas! Mais il est arrivé maintes fois que notre personnel ne s'était modifié en aucune manière. Les mêmes personnes, absolument les mêmes, avaient passé d'une puissance remarquable à une impuissance relative. Et ce n'est pas tout. S'il n'est aucun opérateur dont la présence nous ait préservé toujours des échecs, il n'en est aucun non plus dont l'absence nous ait rendus incapables de succès. Avec et sans chacun des membres de la chaîne, nous avons réussi à exécuter toutes les expériences, toutes sans exception.

» Les fraudeurs ne se donnent pas tant de peine chaque jour! La peine serait grande en effet, et ceux qui supposent la fraude ne s'imaginent pas à quels prodiges ils ont recours. L'accusation est d'une absurdité qui touche à la niaiserie, et sa niaiserie lui ôte son venin. On ne s'offense pas de ces choses-là. Mais enfin, admettons pour un instant que Valleyres soit peuplé de disciples de Bosco, que la prestidigitation y soit généralement pratiquée, et qu'elle ait été appliquée cinq mois durant sous nos yeux, sous les yeux de nombreux et très-soupçonneux témoins, sans qu'une seule perfidie ait été signalée. Nous avons si bien caché notre jeu, que nous avons inventé une télégraphie secrète pour les nombres pensés, un tour de doigt particulier pour ébranler les masses les plus énormes, une méthode pour soulever graduellement les tables que nous avons l'air de ne pas toucher. Nous sommes tous des menteurs; tous, car il y a longtemps que nous nous surveillons réciproquement et que nous ne dénonçons personne. Bien plus, la contagion de nos vices est tellement prompte, que dès que nous

admettons un étranger, un témoin hostile dans notre chaîne, il devient notre complice; il ferme volontairement les yeux sur les signes transmis, sur les efforts musculaires, sur les mouvements suspects répétés et prolongés de ses voisins! A la bonne heure, accordons tout cela, nous n'en serons pas plus avancés. Il restera à expliquer pourquoi les fraudeurs se reposent parfois au moment même où ils auraient le plus d'intérêt à réussir. Il est arrivé en effet que telle séance où nous avions beaucoup de témoins et grand désir de les convaincre était une séance médiocre. Telle autre, dans les mêmes conditions, était brillante au contraire.

» Voilà donc des inégalités réelles et considérables. D'une séance à l'autre, d'une heure à l'autre, avec le même personnel, en présence des mêmes témoins, nous passons de la puissance à l'impuissance, et réciproquement. Nous avons des moments où les phénomènes les plus élémentaires se refusent à nos instances, et le moment d'après nous opérons des soulèvements sans contact.

» Je le répète, lorsque nous possédons tous nos opérateurs les mieux obéis, nous pouvons tomber dans une langueur impatientante; lorsque nous sommes privés de leur secours, nous ne devenons jamais incapables de rien, pas même des mouvements à distance. Et l'on ose parler d'action musculaire ou de fraude!

» La fraude et l'action musculaire! Voici une belle occasion de les mettre à l'épreuve. On vient de placer un poids sur la table. Ce poids est inerte, et ne peut se prêter à rien; la fraude est partout peut-être; elle n'est pas dans les baquets de sable. Ce poids est également réparti entre les trois pieds, et ils vont le prouver en se levant chacun à son tour. La charge totale est de 75 kilogrammes, et nous n'osons guère la porter plus haut, car elle a suffi pour briser un jour notre table la plus solide. Eh bien! qu'on essaye. Puisque l'action musculaire et la fraude doivent tout expliquer, il leur sera facile de mettre la masse en mouvement! Or, elles n'y parviennent pas : les doigts se crispent et les phalanges blanchissent sans obtenir un soulèvement, tandis que quelques moments après les soulèvements auront lieu sous les mêmes doigts qui effleureront doucement le plateau et ne feront aucun effort, comme il sera aisé de s'en assurer.

» Des mesures scientifiques très-ingénieuses et dont je n'ai pas le mérite nous ont mis à même de traduire en chiffres l'effort qu'exige la rotation ou le soulèvement de la table ainsi chargée. Cependant les calculs ayant été rédigés au moment où nous y faisions monter un homme pesant 87 kilogrammes, je suis obligé d'opérer une réduction

en vue du poids inerte de 75 kilogrammes seulement par lequel nous l'avons remplacé. Toujours est-il qu'avec ce dernier poids la rotation s'obtient au moyen d'une traction latérale de 8 kilogrammes environ, tandis que le soulèvement ne s'obtient que par une pression perpendiculaire de 60 kilogrammes au moins (que nous réduirons cependant à 50, si l'on veut, dans la supposition qu'elle ne serait pas absolument verticale) ; de là plusieurs conséquences.

» D'abord l'action musculaire peut faire tourner, mais elle ne peut pas soulever. En effet, les dix opérateurs ont 100 doigts appliqués au plateau. Or, la pression verticale ou quasi-verticale de chaque doigt ne saurait dépasser 300 grammes en moyenne, la chaîne étant composée comme elle l'est. Ils ne développent donc qu'une pression totale de 30,000 grammes ou de 30 kilogrammes, très-insuffisante pour opérer le soulèvement.

» Ensuite il arrive ceci de frappant, que le phénomène dont l'action musculaire viendrait aisément à bout est précisément celui que nous obtenons le plus rarement, le plus difficilement, et que le phénomène auquel l'action musculaire ne parvient pas est celui qui se réalise le plus habituellement lorsqu'on forme la chaîne. Pourquoi notre impulsion involontaire ne ferait-elle pas toujours tourner la table? Pourquoi notre fraude ne se procurerait-elle pas toujours un tel triomphe? Pourquoi ne parvenons-nous d'ordinaire qu'à opérer ce qui est mécaniquement impossible?

» Je conseille aux gens qui tiennent à se moquer des tables de ne pas y regarder de trop près. Qu'ils n'aillent pas surtout donner leur attention à notre dernière preuve, à celle des mouvements sans contact. Elle ne laisserait pas le plus léger prétexte d'incrédulité.

» Ici encore nous devons à de savantes observations le moyen d'opposer des chiffres à ceux qui s'écrient : « Mais nous n'avons pas vu !
» Quelque doigt échappe peut-être à la surveillance des opérateurs et
» des témoins ! Qui nous démontre que certains frôlements involon-
» taires ou certaines fraudes ne fournissent pas la véritable explication
» du prodige? » Voici la réponse :

» Lorsqu'il s'agit de faire lever un des pieds de notre ancienne table (l'une de celles qui ont été mises en mouvement sans contact), il est nécessaire de lui appliquer ou une pression verticale de 9 kilogrammes et demi, ou un composé de pression et de traction dont la résultante suivrait un angle de 35 degrés par rapport au plateau, et qui s'élèverait à 4 kilogrammes et demi.

» C'est à cette seconde estimation qu'il convient de s'arrêter ici,

parce que le soulèvement sans contact s'opère en général pendant que les mains sont en marche. Il n'est donc plus question d'une simple force perpendiculaire ou à peu près telle, comme dans le cas de la table chargée; il y a combinaison de la pression et de la traction, et si un doigt touchait alors le plateau, il agirait à la fois dans ce double sens.

» Cela posé, nous devons tenir compte en même temps de ce qu'un doigt peut faire lorsqu'il appuie et de ce qu'un doigt peut faire lorsqu'il tire, eu égard au mouvement général et à la prise que donne une surface unie.

» Ici trois hypothèses s'offrent à nous : celle du frôlement involontaire et par conséquent léger, celle de la fraude procédant avec circonspection, celle enfin de la fraude imprimant une impulsion violente. Examinons-les successivement.

» Un frôlement involontaire peut exercer une pression de 65 grammes et une traction de 30 grammes. C'est donc une force totale de 95 grammes qu'il développe. Maintenant, je croirais faire injure au lecteur si je me mettais à lui démontrer compendieusement que dans le soulèvement sans contact une cinquantaine de doigts ne sont pas en contact avec le plateau. Il n'en faudrait pas moins pour produire la force voulue de 4 kilogrammes et demi; encore faudrait-il supposer qu'ils seraient tous placés vis-à-vis du pied à soulever et dans la position la plus favorable. Cinquante doigts échappent tous à la surveillance! cinquante! et je ne dis pas assez, car un frôlement involontaire est nécessairement fort court, et puisqu'il s'agit de déterminer l'ascension lente et progressive de la table, il serait nécessaire que tous les doigts sans exception vinssent y aider successivement. Ceci est au-dessous de la réfutation sérieuse.

» La fraude circonspecte en serait-elle moins indigne? Un doigt qui fraude et qui ne va pas jusqu'à l'impulsion violente peut exercer une pression de 235 grammes et une traction de 170; c'est-à-dire que son action totale peut arriver jusqu'à 405 grammes. Onze doigts devront donc frauder en même temps! Cela est-il possible? Cela est-il même concevable? Voyons.

» Représentons-nous d'abord la manière dont les mains sont entrelacées quand elles forment la chaine au-dessus de la table. Tous les petits doigts et tous les pouces sont occupés à maintenir la chaine; chaque opérateur ne conserve que six doigts de libres, libres dans une bien faible mesure. Nous voilà réduits d'emblée à supposer deux fraudeurs qui emploient chacun leurs deux mains entières, ou à supposer cinq,

six fraudeurs, à en supposer dix peut-être qui emploient chacun un ou deux de leurs doigts.

» Mais c'est encore peu de chose. Ces fraudeurs se trouveront-ils tous en face du pied à soulever, dans la situation où ils possèdent l'action maximum que nous avons admise? S'il n'en est pas ainsi, et il est impossible qu'il en soit ainsi, nous sommes forcés d'augmenter le nombre des doigts qui fraudent, d'en supposer quinze, seize, et davantage peut-être, au lieu de onze.

» Est-ce tout? Non. Le soulèvement s'opère d'une façon soutenue; des doigts qui frauderaient en hâte et qui rentreraient ensuite à leur poste n'agiraient pas de la sorte, ils donneraient des secousses et laisseraient retomber la table. Nous sommes tenus d'aller jusqu'au bout de notre hypothèse et de nous représenter ou une quinzaine de doigts effrontément à l'œuvre depuis l'origine du mouvement jusqu'à la fin, ou d'autres quinzaines entrant en action dès que la première se retire, afin d'amener entre elles toute l'ascension progressive qui a lieu.

» Et de cette immense manœuvre, rien n'est jamais aperçu! J'aurais honte d'insister.

» Reste notre troisième hypothèse : il y a fraude violente, grossière; la fraude ne procède pas par pressions modérées et prudentes, elle procède par impulsions énergiques! Je le veux bien, ne nous lassons pas de discuter l'absurde.

» On nous fera grâce, je pense, des coups de pied et des coups de poing proprement dits (1). Mais les impulsions énergiques en diffèrent-elles beaucoup? L'effet rappelle ordinairement la cause. Une impulsion violente amène un soulèvement violent. Or, ici nous avons un mouvement qui s'accomplit avec gravité, qui n'a rien de subit, rien d'inégal, qui se prolonge tranquillement jusqu'au renversement complet du plateau.

(1) Faudrait-il parler aussi, pour être complet, des pressions que pourrait exercer le corps des opérateurs? Je m'en dispense, car tout a des bornes. Il n'est pas nécessaire de rappeler d'abord que si les corps ne faisaient que toucher latéralement la table (ce qui du reste n'a pas lieu), ils la pousseraient en avant et ne la soulèveraient point; ensuite, que si quelqu'un avait l'impudence de presser perpendiculairement la table avec sa poitrine afin de provoquer un soulèvement, il ne prendrait pas une posture aussi extraordinaire sans fixer l'attention générale; enfin, qu'ébranler ainsi la table ne serait pas encore un tour de force suffisant, car il s'agirait de produire le renversement complet auquel nous arrivons chaque fois que nous ne l'arrêtons pas de propos délibéré. Figurez-vous les contorsions d'un corps occupé à soulever par degrés le plateau de la table et la renverser sur lui-même, le tout en évitant quatre-vingts fois de suite de se faire remarquer!

» Il est de la nature des fraudes, des fraudes violentes surtout, de se risquer précipitamment et de fuir avec non moins de précipitation le regard des surveillants. Il y aura sans doute des tentatives avortées, des bonds vigoureux suivis de chute, des tressaillements et des contrariétés dans la marche ascensionnelle! Non, elle est parfaitement unie au contraire, et se continue comme elle a commencé.

» Ajoutez à cela que les trois pieds se dressent successivement, ce qui exige bon nombre de fraudeurs violents répandus tout autour de la table. Ajoutez que les postes attribués aux divers opérateurs changent sans cesse, ce qui n'empêche pas que les soulèvements sans contact ne s'opèrent dans les diverses combinaisons. Ajoutez que le personnel même des membres de la chaîne varie d'une séance à l'autre, ce qui n'empêche pas que chaque séance n'ait son contingent de succès en ce genre.

» En vérité, j'en reviens à dire que Valleyres entier doit s'adonner à la prestidigitation. L'habileté de nos mains doit égaler l'avilissement de nos caractères. Les hypothèses explicatrices ont besoin de nous faire très-mauvais et très-adroits. Par malheur, cela ne suffit pas encore, aucune fraude ne parviendra à imiter nos mouvements sans contact.

» Veuillez en effet en supputer le nombre et demandez-vous par quel chiffre vous serez obligé de multiplier les impossibilités déjà effrayantes que présente une seule expérience. Le 26 septembre, nous avons une rotation sans contact; le 29 septembre, plusieurs rotations et plusieurs soulèvements; le 6 octobre, plusieurs rotations et plusieurs soulèvements; le 7 octobre, dix soulèvements; le 8 octobre, deux soulèvements; le 27 octobre, plusieurs soulèvements; le 9 novembre, cinq rotations et trente soulèvements; le 21 novembre, trois rotations et neuf soulèvements; le 28 novembre, cinq soulèvements; le 2 décembre, trois rotations et seize soulèvements. Voilà plus de quatre-vingts soulèvements, sans compter une vingtaine de rotations. Essayez de vous représenter vos doigts fraudeurs échappant cent fois de suite à la surveillance des témoins, à celle des expérimentateurs honnêtes! Combien d'impulsions violentes aurons-nous eu à leur dérober? A moins qu'on n'aime mieux admettre la fraude circonspecte et quinze cents manœuvres menées à bien par elle; quinze cents pour ne pas dire trois ou quatre mille! Ou bien préfère-t-on la supposition plus charitable des frôlements involontaires? Ces frôlements que l'on n'a pas su voir varieraient entre cinq mille et quinze ou vingt mille!

» S'il existe par hasard des hommes que de pareilles énormités ne

fassent pas reculer, je me permettrai de leur soumettre deux ou trois considérations supplémentaires.

» Vous soupçonnez la fraude! D'où vient donc que nous ne réussissons plus lorsque nous sommes fatigués? La fraude alors serait aussi aisée, plus aisée même. Moins il y aura de force et de vivacité chez les opérateurs sincères, mieux les fraudeurs seront placés pour faire prévaloir leurs impulsions particulières.

» Cette question vous embarrasse! Veuillez examiner celle-ci que j'ai déjà indiquée quelque part : Lorsque les soulèvements sans contact s'opèrent successivement par chacun des pieds, vous représentez-vous trois bandes de fraudeurs avantageusement placées en face des trois pieds? Et comment le déplacement, le remplacement des membres de la chaine n'empêchent-ils pas la continuation du succès?

» Troisième question, que je vous prie de ne pas traiter d'indiscrète : Auriez-vous l'obligeance de m'expliquer pourquoi les fraudeurs ne parviennent pas à opérer aussi souvent et aussi bien ce qui est mécaniquement beaucoup plus facile? La force qu'exige la rotation est petite, et la fraude accomplit peu de rotations; la force qu'exigent les soulèvements est grande, et la fraude accomplit beaucoup de soulèvements. Ceci est d'autant plus étrange, que la même fraude tombe dans la même contradiction quand il s'agit de faire tourner ou dresser la table chargée d'un poids considérable; elle fait ce que les muscles sont inhabiles à faire, elle a de la peine à faire ce que les muscles font aisément.

» Poursuivons encore. Vous savez quel est le moment où le soulèvement sans contact s'opère. Si la pression frauduleuse en est la cause, le mouvement se produira lorsque cette pression s'exerce avec le plus d'efficacité. Voici la chaine des mains qui est en marche. Défiez-vous de l'instant où la portion qui pousse rentre sur le plateau, car alors sans doute les doigts fraudeurs s'arrangeront pour lui imprimer une secousse; défiez-vous surtout de l'instant où la portion qui tire atteint dans sa retraite le bord opposé au pied qui doit se dresser, car alors sans doute les doigts fraudeurs agiront, ayant retrouvé toute leur puissance de levier. Or, il n'en va pas ainsi. Ces deux moments sont précisément ceux où le soulèvement ne se produira jamais. Jamais, entendez-vous, le mouvement ascensionnel ne commence avant que les mains qui poussent aient dépassé leur bord; jamais il n'attend que les mains qui tirent se soient rapprochées du leur. Il faut que l'impulsion musculaire soit devenue impossible des deux parts pour que la table se décide à quitter le sol. Elle prévoit vos soupçons, et

j'espère que vous rendrez justice à ses sentiments de délicatesse.

» Plaisanterie à part, il y a peu de faits plus constants dans l'étude du phénomène des tables que la divergence entre l'intensité de l'action fluidique qui s'exerce et l'intensité de l'action mécanique qui pourrait s'exercer. Lorsque les pressions involontaires ou les fraudes auraient beau jeu, vous n'obtenez rien; lorsqu'elles sont devenues impraticables, vous arrivez à tout. Ainsi, les soulèvements devraient s'obtenir plus aisément avec la chaîne immobile au-dessus du bord de la table qu'avec la chaîne en mouvement réduite à la forme d'ovale allongé et dont la portion destinée à faire levier se trouve perdue au milieu du plateau; cependant les passes réussissent mieux que la chaîne immobile, quoique cette dernière réussisse aussi.

» Je viens de prononcer le mot de *passe*, et il aura éveillé chez le lecteur l'idée du magnétisme animal. Rien ne ressemble plus en effet aux opérations magnétiques que la marche de notre chaîne, toutes les mains étendues et cherchant à déterminer le soulèvement de la table. Je signale en passant l'analogie, sauf à y revenir. Quant à présent, je ne veux que ruiner tout doute qui s'appliquerait au fait capital des mouvements opérés sans contact. Une dernière considération couronnera celles que je viens de présenter sur ce point. Nos preuves ne se laisseront pas égorger comme ces pauvres Curiaces qui se séparaient en poursuivant l'ennemi; elles restent ensemble et se prêtent un appui mutuel. Le soulèvement des poids se tient auprès du soulèvement sans contact; il est là pour répondre aux accusations de fraude, car toutes les fraudes du monde viennent expirer au bord de son plateau. Fraudez ouvertement, fraudez de concert, fraudez en vous débarrassant des hésitations et des craintes qui affaiblissent la fraude secrète, vous ne réussirez pas le moins du monde à faire dresser cette masse que l'action fluidique met en mouvement. »

Réflexions du rédacteur. — Voilà, certes, des expériences bien faites et dont il est impossible de nier les résultats. M. de Gasparin en attribue la cause à l'*action du fluide nerveux mis en mouvement par la volonté*. C'est ce fluide qui soulève les tables à distance, et sans contact; qui les fait danser en mesure, qui devine les nombres pensés, etc. Cette théorie ne nous satisfait point. En attendant que nous puissions l'examiner, nous ferons une seule et courte objection à l'auteur. Comment est-il arrivé que de temps en temps les expérimentateurs ne produisaient rien, absolument rien, malgré la meilleure disposition physique et morale? Votre hypothèse ne saurait l'expliquer. Mais si, outre la volonté des expérimentateurs, il y avait encore la volonté d'un être intelligent occulte et caché, on comprend que cet être spirituel a pu refuser d'agir, lorsque les assistants désiraient et voulaient l'action.

DU

LIVRE DE M. A. DE GASPARIN

SUR

LES TABLES PARLANTES ET LE SURNATUREL EN GÉNÉRAL,

par M. le chev. Gougenot des Mousseaux.

Je viens de lire l'ouvrage parfaitement anticatholique de l'honorable M. A. de Gasparin sur les tables tournantes et le surnaturel en général. Le livre si remarquable de M. de Mirville, *Des Esprits et de leurs manifestations fluidiques*, et le mien sur les mœurs et pratiques des démons, s'y trouvent trop itérativement attaqués pour que j'aie pu me dispenser de cette politesse envers l'auteur.

Provisoirement, monsieur le directeur, voulez-vous me permettre de raconter à MM. vos abonnés une histoire de date toute fraîche, et qui leur fera toucher du doigt les quatre ressorts principaux des rouages de M. de Gasparin.

Tout son système fonctionne à l'aide d'une supposition suivie de trois exceptions, qu'il universalise en les décorant du nom de principes. D'un mot je veux les énoncer, et puis laisser courir mon histoire, dont les incidents suivent pied à pied ces boiteux principes. — Le premier donc, et le seul qui ne soit point négatif, est un agent fluidiforme, *conducteur de la pensée* et produisant, même à distance, des effets d'autant plus merveilleux, à mon sens, qu'ils seraient naturels. Cet agent, dont je ne conteste point l'existence, est le héros de mon histoire. Le deuxième de ces principes est l'hallucination, qui, par sa fréquence et son étendue, réduit à la valeur de l'illusion le rapport complet et consciencieux de nos sens. Le troisième est l'erreur presque nécessaire du témoignage *en fait de surnaturel;* d'où résulte qu'il y a sagesse pour l'homme mis en présence d'un fait que la nature ne peut expliquer, à croire le contraire de ce que l'homme affirme. Le quatrième, enfin, c'est la fraude, ressource et indispensable appui du surnaturel, que le témoignage ne saurait démontrer. Ces points établis, je puis attaquer l'oreille intelligente du lecteur.

MM. les invalides de nos glorieuses armées, réunis il y a quelques jours en leur hôtel, lisaient à haute voix les deux volumes de M. de Gasparin… « Oh! oh! c'est bon, mais c'est excellent, se prit à dire l'un des plus avisés. Mes amis, si le fluide qui est en nous *nous incorpore en quelque sorte les meubles* (tome Ier, p. 207, etc.), s'il nous les incorpore *même à distance*, s'il *les transforme momentanément en l'un de nos membres*, lorsque pourtant son action n'est que passagère, si l'activité de ce fluide s'exerce même à l'insu de ceux qui le dirigent, dites-le-moi donc, quelles ne doivent point être ses merveilles lorsque son opération se prolonge! Nous autres enfin, vieux camarades, quel parti ne saurions-nous tirer de ses vertus, si quelque peu d'observation nous enseignait l'art de le maneuvrer? Holà! les amis du canon, vous comprenez que ma pensée s'arrête aux services que ce fluide devra nous rendre, en s'infusant dans les membres artificiels qui remplacent ceux dont nous avons fait le sacrifice à la patrie. »

L'idée parut excellente, et pourtant donna fort à rire *aux érudits* de l'hôtel qui purent y comprendre quelque chose. Mais l'esprit français est mobile, eût-il à son service un certain nombre de membres de bois. Nos invalides se mirent donc à deviser sur d'autres sujets. Le principal, et pourquoi ne point dire le seul? ce fut le préparatif des salves d'artillerie qui devaient officiellement annoncer à l'impatience du public la démolition, par ordre du gouvernement français, des forteresses de Sébastopol.

Je dois renoncer à dire quelle intensité d'excitations électriques — ou du moins fluidiques — cette double et intéressante conversation avait produite sur ces énergiques débris de nos armées! Ce que je sais, c'est que lorsque le timbre de l'horloge surprit nos braves, en annonçant l'heure du coucher, les voûtes de l'hôtel retentissaient de mille chants confus de guerre, de bonheur et de gloire (1)! On eût dit qu'un coup de vin généreux ou perfide venait de frapper tous les cerveaux.

Mais le soldat, — gloire lui soit rendue, — le soldat seul aujourd'hui sait obéir! En un clin d'œil, chaque tête à laquelle il restait une oreille l'eut alignée sur le chevet. Et, que ne peut la force irrésistible de la discipline? en un clin d'œil cette troupe, qui meurt plutôt que de

(1) Cette circonstance aide à comprendre la suite de l'histoire; car les meubles que l'on s'incorpore par le fluide sont comme les tables, qui « demandent à être prises gaiement…, qui veulent au début des chansons, des exercices amusants…, détestant les gens qui se fâchent, et se mettant à bouder si elles rencontrent des préoccupations….. » (Vol. Ier, p. 83.)

se rendre à l'ennemi, se rendit corps et âme au sommeil. Le fluide seul fut réfractaire : on sait que sa nature est indomptable!

Les sources épanouies et jaillissantes du fluide de nos invalides s'élançant donc avec une prodigieuse intensité fort au delà des limites du corps, le fluide affranchi chercha d'abord les membres artificiels qu'il avait l'habitude de pénétrer. Ce ne fut point, — et l'on me dispensera de répéter et d'expliquer un phénomène si simple, — ce ne fut point sans faire pénétrer dans le tissu de ces membres, — ainsi qu'il a coutume de le pratiquer à l'égard des tables parlantes, — la vie et la pensée dont il est le conducteur tout naturel. (V. vol. Ier, p. 44, 51, 81, 82, etc.).

La théorie étant toute faite dans l'ouvrage de M. de Gasparin, l'exécution ne s'en fit guère attendre ; et vraiment, — tout naturel que cela soit dans le livre, — il faut l'avoir vu pour le croire!

Il arriva donc que les membres postiches et les vêtements qui partageaient leur pêle-mêle aux pieds de chaque couchette s'emplirent et se gonflèrent à vue d'œil de fluide et de pensée. Nos invalides ne cessant de poursuivre la même idée dans le cours de leur sommeil, un somnambulisme universel ne tarda point à s'emparer de ces jambes de bois, de ces corsets rembourrés, de ces bras artificiels et de toute cette défroque imprégnée du courant fluidique et de la pensée qu'il charrie en s'infiltrant.

Pourquoi ne point le dire avec simplicité? Tout aussitôt que la charge *animo-fluidique* atteignit son comble, et que le branle fut ainsi donné, ce fut merveille de voir les jambes de bois se dresser, les bras et les corsets se remuer, et, cédant à une loi mixte d'habitude et d'attraction (*effet physico-moral*), s'ajuster aux pantalons, aux gilets, aux vêtements militaires, tous agités de fluide eux-mêmes, et tout bouffis de pensée! Que cette incomplète nomenclature se garde au moins d'omettre les chapeaux tournant ou se soulevant au-dessus du collet des uniformes, de la plus crâne et indicible façon!

Il fallut voir à son départ cette armée pneumatique, représentant l'esprit et la pensée collective de tous les guerriers de l'hôtel, grâce à la production de ce « phénomène qui nous incorpore en quelque sorte un meuble, qui le transforme momentanément en un de nos membres, et qui le fait obéir à notre volonté (même inconsciente, vol. Ier, p. 157), *en vertu d'une loi aussi mystérieuse que celle qui met notre corps à la disposition de notre âme* » (*id.* vol. Ier, p. 44, 207). Il fallut voir cette armée se mettre en mouvement comme un seul homme ; il fallut la voir, comme le plus lucide des somnambules, pénétrer l'esprit des

sentinelles (effet magnétique, vol. II, p. 80, 81, etc.), y lire le mot d'ordre, le répéter, et s'acheminer impassible vers l'artillerie de l'esplanade (1).

Cependant, l'esprit *inconscient* des dormeurs ne cessant d'émettre un courant de fluide et de pensée et d'en animer cette troupe martiale de bois et de drap, transformée momentanément en membres vivants, les pièces furent lestement alimentées de gargousses. C'est alors que le salpêtre, en s'animant, se prit à dire de sa voix de tonnerre à la grande ville la chute des tours orgueilleuses de Sébastopol...

Et pourtant, ce tonnerre, Paris ne l'a pas entendu! Comment s'expliquer ce nouveau prodige, et que signifie ce conte à dormir debout?

Hélas! aurai-je donc à répondre à des gens assez oublieux, assez retardataires ou obtus pour ne rien savoir de la si commode et si douce théorie des hallucinations? Hallucinations individuelles, hallucinations collectives, hallucinations perpétuelles. (De G., vol. Ier, p. 525, 530, 551, etc., etc.). Cette théorie qui, dans nos temps de misère et de discordance cérébrale, permet au pauvre monde une si magnifique économie de bon sens! Questionnez donc pendant un quart d'heure quelques-uns de nos plus avisés savants; ils prennent soin de se nommer eux-mêmes. Ces hommes d'élite, ces hommes exceptionnels en tout pays auront bientôt appris à l'univers, — s'il les écoute, — et à vous, tout le mépris que la science aujourd'hui permet à l'homme de concevoir pour le rapport de ses sens! Et ce mépris n'est-il point le sentiment que nous commande textuellement une philosophie qui proclame qu'en présence du surnaturel l'incompétence de l'homme est de principe? (Vol. Ier, p. 257, 272, note, etc.).

Ce qu'il y a de certain, c'est que mieux les habitants de Paris durent entendre la canonnade nocturne des invalides, et plus fortement ils se figurèrent ne l'entendre point. Chacun de nos lecteurs saura retenir ici les naïvetés de son étonnement, s'il se rappelle combien est naturelle, à dire d'experts, l'erreur des sens, nous affirmant comme réel ce qui est imaginaire, et comme imaginaire ce qui est réel. Ces

(1) Répéter le mot d'ordre : « L'agent physique qui soulève une table sans contact est bien capable *de produire un son*. Si le son est produit, il n'est pas difficile de comprendre qu'il obéisse à la pensée, qu'il batte une marche, qu'il suive le rhythme des airs chantés, qu'il imite le bruit de la scie, etc. » (De G., v. II, p. 429.) — J'ai vu, pour ma part, et entendu *à satiété*, tous ces effets physiques *dirigés par une intelligence;* mais, dans mon livre *Mœurs et pratiques des démons*, de même que dans l'ouvrage des *Esprits* de mon ami de Mirville, ces faits sont attribués à des êtres spirituels qui ont conscience parfaite de tous leurs actes.

salves inouïes, dont les oreilles mêmes de la population étouffèrent le retentissement, furent donc un insigne exemple de ces hallucinations collectives, et sur une grande échelle, dont la décevante répétition offre de si singulières fréquences (selon le livre de M. de Gasparin), et sur lesquelles le goût des savants s'est blasé. Cependant cette hallucination toute négative ne fut point universelle, et la réalité du fait conserva quelques témoins.

Onze membres de sociétés savantes, cinq architectes, vingt-deux spéculateurs, et une bande de cinquante-sept artisans, mis sur pied avant le point du jour pour l'étude et la poursuite d'un même projet, s'étaient rencontrés sur l'esplanade au moment où le canon commençait à lancer ses foudres et ses éclairs. Rien ne leur ayant semblé plus prodigieux que de voir à l'œuvre cette troupe de fantômes, ni de plus naturel que d'entendre ce qu'ils entendaient, ils crurent devoir accepter le double et simultané témoignage de leurs yeux et de leurs oreilles... Tous les ressorts de leurs langues, dès le matin, lancèrent donc dans la ville, avec le récit de l'apparition des faux invalides, le bruit des salves auxquelles la population hallucinée n'aurait prêté que de sourdes oreilles. Mais chacun de les prendre pour des insensés (1)!

Cependant un fonctionnaire intelligent et actif s'étant mis en tête d'organiser et de conduire une enquête, tous ces témoins, isolément interrogés, tombèrent d'accord sur les détails et sur l'ensemble de cet événement bizarre. Rien de plus explicite, rien d'aussi positif et concordant que la déposition de ces hommes de toutes nuances! Le digne fonctionnaire s'apprêtait donc à signaler dans son rapport la complète réalité du fait, lorsque, se rappelant la protestation de M. de Gasparin contre la compétence humaine en matière de surnaturel, il eut la sagesse de briser sa plume.

Il lui fallut cependant lutter contre le bon gros sens de son greffier, qui lui objectait que pour justifier la déposition des témoins, démen-

(1) *Note scientifique.* — Les irrégularités phénoménales du fluide des invalides avaient peut-être bien agi sur la population de la manière dont l'électricité que connaît la science agit sur sa semblable, c'est-à-dire en la repoussant, pour attirer sa contraire. Ainsi, l'excès de vivacité du fluide somnambulant des invalides aurait développé dans la population voisine l'état contraire ou une torpeur proportionnelle; en d'autres termes, l'hallucination se manifestant dans la ville par le sommeil comatique, par un sommeil de mort, était l'effet *du fluide en moins*, naturellement chassé au pôle contraire à celui où se développait militairement le fluide en plus. Tout s'explique dès qu'on le veut, et M. de Gasparin le prouve!

tis par les invalides qui avaient passé la nuit à dormir (1), il suffirait de considérer l'état des pièces noircies par la poudre et les débris de gargousses dont les salves avaient jonché la terre! Mais fort heureusement notre fonctionnaire se trouvait tout fraîchement imbu de la logique du livre — protestant à tort et à travers — de M. de Gasparin. La spécieuse et embarrassante raison alléguée par le bonhomme du greffe le détermina donc à placer l'*évidence* du côté directement contraire à celui que les témoins réclamaient pour la *réalité*.

Loin de m'en étonner, je m'empresse de reconnaître, pour ma part, qu'il était difficile de mettre ses actes en plus parfait accord avec sa doctrine. Rien ne devient aussi clair, dès qu'on se résigne à l'adoption des quatre principes découverts par M. de Gasparin, dans le dessein d'expliquer selon les lois de la nature les faits prétendus surnaturels. — Ayons un dernier mot pour les rappeler.

Le premier, c'est un agent fluidique, agissant même à distance, et introducteur de la pensée dans la matière. Le deuxième, c'est l'hallucination. Le troisième, l'erreur presque nécessaire du témoignage en fait de surnaturel. Le quatrième enfin, la fraude.

Or, la fraude, le dernier de ces principes, était ici bien largement patentée. Car il y avait erreur évidente dans le témoignage de gens qui soutenaient avoir vu la flamme et entendu le grondement du canon, manœuvré par une troupe de fantômes tout composés d'habits sans corps et de membres postiches. Partant de là, les traces de poudre laissées sur les canons et les débris des gargousses couvrant le sol étaient le résultat incontestable d'une fraude ourdie pour appuyer — au profit de Rome peut-être — un récit flétri de ridicule et d'impudence.

Cieux et terre, chantez *Hosanna!* Voici donc enfin la raison de l'homme hors de page, et douée d'inépuisables ressources pour se refuser désormais à croire ce qu'il lui arriverait de se démontrer à elle-même! O progrès!

Je ne sais pourtant si cette anecdote — *qui n'est point ma réponse* — fera toucher du doigt à M. de Gasparin la valeur définitive de ses quatre fantômes de principes. Mais cet agent fluidique dont il admet, et même à distance, le jeu intelligent, ne fait-il point en tête une bien gauche et piteuse figure? Eh quoi! les effets de *cet agent* sont immesurés; ils sont incommensurables peut-être, et pourtant les principes

(1) Les invalides hallucinés, comme les Parisiens, par la désertion de leur fluide. — Théorie *du fluide en moins!*

qui lui sont donnés pour satellites n'ont d'autre mission que de lui meurtrir la face, que de le traiter comme la populace traiterait un menteur éhonté, si peu qu'il lui arrive de dépasser d'un millimètre la hauteur de l'intelligence de l'homme qui vient de lui dire : Puissant *inconnu*, reçois mes hommages; tu agis, donc tu es.

Mais aussi mon histoire est-elle bien véritable? Je ne veux point le soutenir. En tout cas, M. de Gasparin ne saurait la déclarer impossible, car elle est littéralement calquée sur ses principes. Ce que je puis affirmer, c'est que le mot à mot m'en fut consciencieusement dit à l'oreille par ma plume, appliquant sa barbe contre la mienne.

Le grand défaut de mon honorable adversaire, c'est une aveugle ardeur, c'est une passion pour le bien qui précipite l'homme de parti pris dans de fréquentes déviations de la ligne du raisonnable et du vrai. A ses yeux, la vérité ne saurait être ailleurs que là, là-bas, dans le vague de sa pensée, individuellement éclairée par le jour de ses préjugés antiuniversels, c'est-à-dire anticatholiques. On a beau lui crier : Mais de quel sommeil d'Épiménide avez-vous dormi? Elle est ailleurs, cette vérité que le ciel vous enverra si vous ne prétendez point lui faire la loi, si vous ne vous opiniâtrez point à la frapper à un coin particulier pour l'usage de tout le public!... Hélas, mon savant adversaire, l'imperturbable et impuissant adversaire de M. de Mirville, est du nombre de ceux qui se figurent que le gros du monde, conduit par des chefs ayant autorité, doit nécessairement faire fausse route! Pour moi, convaincu que la lassitude le guérira, j'aime à le voir abuser de ses forces en s'escrimant contre d'invincibles armures. Au beau premier jour, je l'espère, cette monomanie qui lui fait découvrir une hallucination partout où s'élève un témoignage aura son terme. C'est le moment où nous aurons la joie d'envisager l'homme de bien dans la perfection de la science et de la clairvoyance. Il cessera de supposer alors que reconnaître une vérité longtemps obscurcie et méconnue, ce soit faire de près ou de loin appel au régime à jamais détestable et maudit de l'intolérance. L'intolérance! oh! pour le moment je ne veux rien dire de l'Irlande; mais, tandis que je parle, veuille la miséricorde divine délivrer enfin de ce fléau nos proches voisins, les catholiques de certains États que je m'abstiens de nommer par la raison que tout le monde les nomme! Le ch. G. des Mousseaux.

LA VOYANTE DE PRÉVORST,

Par le docteur KERNER.

Vue de personnes absentes dans une bulle de savon. — Déplacement spontané des objets. — Vue de fantômes produisant des bruits variés et des mouvements de meubles perceptibles pour les étrangers. — Colonne vaporeuse près du lit de la malade. — Vue d'âmes de personnes mortes. — Distinction de l'âme et de l'esprit.

Madame Hauffe, sujet de cette histoire merveilleuse, était née en 1801 à Prévorst, dans le Wurtemberg. Douée d'une sensibilité nerveuse excessive, elle fut en proie, depuis son mariage, à toutes les formes possibles de névroses, qui ne firent que s'aggraver sous l'influence d'un traitement débilitant. Le magnétisme animal lui procura quelques soulagements passagers. Elle vint alors habiter Weinsperg, où elle fut soignée par le docteur Kerner, à qui nous devons la relation de tous les phénomènes extraordinaires qu'elle a présentés jusqu'à sa mort. Nous puiserons un extrait de cette relation dans deux journaux qui n'ont pas la réputation d'accueillir trop facilement le merveilleux.

« Il nous semble impossible, dit la *Revue britannique* (1), de faire attention à l'histoire du magnétisme animal sans reconnaître l'importance des questions qui s'y rattachent. L'obscurité même qui voile à nos yeux ces questions nous laisse cependant entrevoir des vérités auxquelles *il faut faire place* dans nos systèmes de physiologie et de psychologie. Nous croyons donc intéresser les sceptiques eux-mêmes en leur révélant l'ouvrage curieux publié en Allemagne par le docteur Kerner, sur une femme déjà célèbre dans les annales du magnétisme animal (madame Hauffe). Dans ce livre, les accidents étranges de la vie magnétique (2) ont atteint leurs limites extrêmes et jettent une sorte de défi à la raison.

» Le docteur Kerner, dont la maison a servi de théâtre aux faits que nous allons raconter, est parfaitement connu en Allemagne comme médecin, comme poëte lyrique, comme savant et comme un homme qui joint à une piété angélique des manières pleines d'aménité. Aussi les sceptiques les plus obstinés, s'inclinant devant cette

(1) Février 1846.

(2) Le mot *magnétique* n'est pas exact ici; la malade a manifesté beaucoup des phénomènes observés chez elle sans être magnétisée dans le sens propre du mot. (*Note du rédacteur.*)

belle et pure renommée, n'ont-ils jamais mis en doute sa sincérité et sa bonne foi.

» Pendant sept ans de soins prodigués par le docteur Kerner à cette voyante, qu'il eut la douleur de voir mourir entre ses bras, tous les phénomènes physiologiques et psychologiques de ce magnétisme se déroulèrent sous ses yeux. Ainsi, les désordres nerveux sont extrêmes, et lorsqu'on la saigne, ces désordres augmentent; plus loin elle évoque, dans des verres, dans des bulles de savon, les images de personnes absentes. Alors on vit les objets placés autour d'elle s'élever dans les airs comme poussés par une force invisible..... Tantôt c'étaient les apparitions d'un ou de plusieurs fantômes dont les bruits étranges et le déplacement d'un chandelier annonçaient ordinairement la venue. On vit les portes s'ouvrir et se refermer comme poussées par une main invisible au moment où il entrait. Nous voyons un peu plus loin le magistrat Pfaffen, *incrédule jusque-là*, se rendre à la vérité d'apparitions qui se dressent devant lui. Tous ces fantômes prouvaient la réalité de leur existence de différentes manières : 1° par des bruits caractéristiques frappés sur les murs ou sur les meubles, des roulements de balles, des vibrations de cloche ou de verre, des piétinements redoublés; 2° par le déplacement de différents objets.

» Au moment où ces fantômes entraient dans la chambre de madame Hauffe, on voyait les chandeliers se mouvoir, les assiettes s'entre-choquer et les livres s'ouvrir; on vit même une petite table s'élancer dans une chambre par une impulsion irrésistible. Le docteur, témoin de toutes ces choses, lui et beaucoup d'autres avec lui, déclarent qu'elles ne venaient pas de la somnambule, mais de quelques mystérieux agents... Dans le cours de ce récit, la plupart des phénomènes ordinaires, et certainement les plus extraordinaires, du magnétisme animal, se sont présentés à nous, et peuvent se diviser en cinq classes très-distinctes qui correspondent assez exactement aux périodes magnétiques décrites par le professeur Klug, de Berlin. »

Voici maintenant comment s'exprime la *Revue des Deux-Mondes*, journal rédigé par les universitaires les plus marquants (1) :

« Ce livre, dit-elle, dans lequel le merveilleux abonde, en tant que révélation des secrets de cette vie intérieure, en tant que recherches et vues nouvelles sur un *monde d'esprits* en rapport continuel avec le nôtre, est un des plus étranges et des plus consciencieusement élaborés qu'on ait jamais produits en semblable matière. »

(1) Numéro du 15 juillet 1842, cité par M. de Mirville.

Cette revue rend à son tour hommage à tous les mérites de Kerner, qu'elle appelle une des gloires de l'Allemagne, et passe en revue la série même de phénomènes qu'elle enregistre avec un soin fort respectueux. « Ces bruits, dit-elle, d'après le docteur Kerner, étaient toujours appréciables aux oreilles des personnes qui se trouvaient là par hasard. C'étaient d'ordinaire comme de *petits coups secs* frappés sur la muraille, les tables ou le bois de lit ; tantôt on croyait entendre des pas sur le carreau, tantôt vous eussiez dit le tâtonnement d'un animal, le bruissement d'une feuille de papier, le roulement d'une boule. Par instants, c'était comme un bruit de sable qu'on tamise ou de cailloux qu'on lance, bruits qui ne laissaient pas que d'être accompagnés d'effet.

» Une fois, entre autres, à leur suite d'énormes plâtras se détachèrent du plafond et tombèrent à mes pieds. Il est à remarquer que ces bruits ne s'entendaient pas seulement dans la chambre de la visionnaire, mais dans toute la maison, et principalement dans mon appartement, qui se trouvait juste à l'étage au-dessus. Tant que durait la rumeur, madame Hauffe ne voyait rien, l'apparition pour elle ne commençait qu'un instant après. Moi-même je me souviens avoir vu à la place que la voyante indiquait une forme grise et incertaine, *une sorte de colonne vaporeuse* auprès du lit de la visionnaire. Les personnes qui veillaient dans sa chambre avaient *toutes* le sentiment de ces apparitions, mais surtout les personnes de la famille auxquelles cette faculté de communication spirituelle était commune..... ; son frère surtout la possédait, quoiqu'à un moindre degré, et sans que l'on pût remarquer chez lui les mêmes phénomènes cataleptiques de sa sœur. Un jour entre autres, comme nous causions, il s'interrompit tout à coup en s'écriant : « Silence! un esprit vient de traverser cette » chambre pour se rendre là-haut chez ma sœur. » Et presque au même instant nous entendions madame Hauffe commencer l'entretien avec un être invisible...... Mais j'oubliais, dit Kerner, que tout ceci n'est qu'illusion, raillerie ou mensonge ; que madame Hauffe n'était qu'une aventurière et que je ne suis moi-même qu'un imposteur. J'ai visité la malade plus de trois mille fois, j'ai passé des heures, des jours entiers au chevet de son lit ; j'ai connu ses parents, ses amis, toutes ses relations. Dans le monde, elle a vécu pour ainsi dire sous mes yeux les trois dernières années de sa malheureuse existence ; elle est morte dans mes bras...... et des gens qui ne l'ont jamais visitée ni connue, des gens qui parlent d'elle comme un aveugle des couleurs, vont crier ensuite à l'imposture et au mensonge! Frédérique ne parlait

jamais de ses apparitions sans y avoir été poussée ; il fallait la supplier, insister vivement ; elle se sentait si affligée de ce don surnaturel, qu'elle ne cessait de prier Dieu de vouloir bien le lui retirer. Je ne citerai ni deux ni trois témoins à l'appui de ce que j'avance, mais tous ceux qui l'ont connue. Jamais je ne pus surprendre en elle le plus léger désir de convaincre les gens de la réalité de ses apparitions. « Il » me suffit, disait-elle, de garder pour moi cette conviction profonde, et » quand les hommes appellent *illusion, hallucination* et délire la vie sur- » naturelle à laquelle j'assiste, je me soumets et les laisse dire. »

Ajoutons encore quelques traits que rapporte le docteur Kerner et qu'a cités l'auteur d'un ouvrage sur l'éther et l'électricité :

« Le 2 mai 1828, jour de la mort de son père, à quatre lieues d'elle elle le vit succomber et s'écria : « O Dieu ! » et dans le même instant le docter Foehr, assis près de l'agonisant, entendit la même exclamation émise comme un souffle. Elle expliqua le phénomène en disant que son âme l'avait alors pour un instant quittée. Elle allait sans déplacement frapper chez qui elle voulait et disait que ce n'était pas avec son âme, mais avec son esprit et par le moyen de l'air qu'elle frappait ainsi. »

Elle assurait qu'outre l'âme il y a dans l'homme un esprit nervique, qui reste l'enveloppe de l'âme lorsque celle-ci quitte le corps. C'était cette enveloppe qu'elle avait la faculté de voir, sans devenir pour cela tout à fait étrangère à ce monde...... Les âmes peuvent non-seulement parler, mais produire des sons, tels que soupirs, frôlements de soie ou de papier, coups par des bruits sur des meubles, bruits de table, de cailloux, ou de chaussures traînées sur le sol ; elles sont aussi capables de mouvoir les objets les plus lourds, d'ouvrir ou de fermer les portes. Plus elles sont souffrantes, plus ces bruits qu'elles produisent à l'aide de l'air et de leur esprit nervique peuvent être forts..... Ces âmes habitent des régions plus ou moins élevées, suivant qu'elles ont plus ou moins bien vécu. Leurs fautes leur font une pesanteur morale qui les retient près de la terre. Un des malheurs des plus pesantes, c'est d'avoir toujours devant les yeux et ces fautes et la félicité dont elles se sont privées par elles. »

Plus tard, lorsque nous rapprocherons et discuterons tous les faits que contient ce journal, nous examinerons avec soin les divers phénomènes présentés par la voyante de Prévorst.

Paris. — Typographie Plon frères, rue Garancière, 8.

LA

TABLE PARLANTE

JOURNAL

DES FAITS MERVEILLEUX.

RÉPONSES FAITES PAR UNE PETITE PLANCHETTE

MUNIE D'UN CRAYON

AUX QUESTIONS QU'ON LUI ADRESSAIT.

Expériences faites à Laroque,
département de l'Ariége, dans les trois derniers mois de 1854,
et signées par les témoins.

Mirepoix (Ariége), le 14 février 1855.

Monsieur le rédacteur,

J'ai l'honneur de vous envoyer, comme je vous l'avais promis, quelques séances de table parlante, ou plutôt écrivante, qui ont eu lieu à Laroque, canton de Mirepoix. Une d'elles surtout est curieuse par la triple langue qui s'est manifestée : latin, musulman et russe (si je l'ai bien deviné). Je vous l'adresserai plus tard.

Le procédé qu'on suit ici consiste à faire écrire une tablette. J'ai été témoin de plusieurs faits; mais il m'est encore difficile de porter un jugement : nous sommes à la recherche de la vérité. Lucidité, incohérence, convenance, inconvenance, vérité, quelquefois fausseté dans les réponses, tout cela s'est manifesté. Le point qui me paraît le moins douteux, c'est la présence d'un être spirituel travaillant plus souvent à troubler et à brouiller les esprits qu'à les éclairer. Le démon, je crois, se cache plus d'une fois derrière ces phénomènes, à l'aide de

l'intervention ou du nom des âmes des trépassés, et quelquefois des personnages de l'Ancien Testament.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. Dupla, *curé de Mirepoix, chanoine honoraire.*

Voici la lettre que m'écrivait M. Sage en m'adressant un extrait de quelques séances qui sera bientôt suivi de plusieurs autres :

Laroque, 28 janvier 1855.

Mon cher monsieur,

Sous ce pli, j'ai l'honneur de vous transmettre l'extrait conforme des séances écrites de la tablette, revêtues de la signature des personnes qui ont assisté à ces phénomènes. Parmi les personnes notables, vous remarquerez la signature de M. Sentein, curé du Carla de Roquefort, qui a été présent à la séance des tableaux et de l'interdiction des deux jours, et à celle des signes de la main, du Jéhova, de l'œil et autres, etc.

Si ma déclaration particulière pouvait être de quelque poids, je n'hésite pas à affirmer, moi qui suis l'auteur involontaire de la communication des esprits au moyen de la tablette et du crayon, que, lorsque dans mes voyages on me parla pour la première fois de ces prodiges, je n'y ajoutai aucune foi, si peu, que ce ne fut que plusieurs jours après ma rentrée qu'en plaisantant j'en fis part à ma famille, ce qui fut suffisant pour piquer la curiosité des dames de la maison et autres de leurs amis, et que je préparai l'appareil sans savoir même ce que je faisais. Fort de ma conscience, je fais la déclaration la plus sincère que le phénomène existe, qu'il n'y a eu aucune supercherie de la part de ma fille ni de mon épouse, et qu'incapables ni les uns ni les autres de faire subir aucune mystification à personne, nous le serions bien moins à l'égard d'une personne aussi honorable et aussi digne que M. le curé de Mirepoix, et j'ajoute, sur un sujet si délicat.

J'ai fait quelques études sur les tables tournantes et sur la tablette écrivante, et j'ai pu me convaincre que le fluide ou le magnétisme entre pour beaucoup chez certaines personnes. Il est positif que, chez plusieurs personnes, il n'y a que communication involontaire de la pensée. Cette épreuve, je l'ai faite moi-même, étant à la chaîne de la tablette, sachant les pièces de monnaie que j'avais dans ma

bourse. Interpellée sur ce sujet, elle a répondu bien catégoriquement, et très-imparfaitement lorsque je l'ignorais.

Quant à la tablette écrivante, une de mes sœurs croyait avoir le pouvoir de communiquer avec les esprits, car elle obtenait de très-jolies réponses; mais lui ayant adressé des demandes secrètes, elle ne put y répondre, ou du moins elle fit des réponses très-imparfaites, tandis que ma fille a obtenu les réponses les plus exactes.

Ce n'est donc que par des demandes secrètes que l'on pourra se convaincre si les personnes qui posent les mains sur la tablette communiquent ou non, c'est-à-dire si c'est le fluide, le magnétisme ou de mauvais esprits qui agissent. Présumant que ces renseignements ne sont pas sans portée dans une circonstance où la science cherche une solution, j'ai cru devoir vous transmettre ces phénomènes, persuadé d'avance que vous ne les liriez pas sans intérêt.

Daignez agréer, etc. SAGE.

RÉPONSES FAITES PAR UNE PETITE PLANCHETTE,

MUNIE D'UN CRAYON,

AUX QUESTIONS QU'ON LUI ADRESSAIT.

—

La personne qui tenait la planchette y posait légèrement les mains.

Les premières séances ont offert peu d'intérêt. On ne reproduit donc ici que celles qui peuvent piquer la curiosité et faire juger de la cause du phénomène qui préoccupe sérieusement les esprits.

—

1° D. Ton nom? — R. Anaïs Cénès. — Que faut-il faire pour gagner le ciel? — Le catéchisme chrétien te l'apprend. — Quel est le signe de notre rédemption? — Le crayon a tracé une croix. — Les protestants peuvent-ils se sauver dans leur religion? — Priez pour eux. — Quel est le sort qui les attend dans l'autre monde? — Chrétiens, la charité! — Voyez-vous les personnes de cette maison qui sont mortes? — Nous nous connaissons tous. — Voyez-vous notre grand'mère? — Elle est des plus heureuses. — Ne pourrions-nous pas la voir? — Elle-même vous le dira. — Dites-le-nous. — Un autre jour elle me remplacera. — Quels sont les péchés que Dieu a le plus en horreur? — La profanation des sacrements et l'impureté.

2° *Autre séance.* — Ton nom et ton prénom? — Mathilde Enély. — D'où es-tu? — Des Mets. — Les âmes, dans le ciel, jouissent-elles des mêmes priviléges? — Pourquoi voulez-vous le savoir? Travaillez à me suivre, et vous l'apprendrez.

Par un billet cacheté placé sur la planchette, on a demandé : Avons-nous eu un tremblement de terre cette nuit? — Oui, madame, petit. — En effet, un petit tremblement de terre avait eu lieu. Par un autre billet secret, on a demandé : Aurons-nous d'autres tremblements de terre? — Ah! madame! — Que veut dire cette exclamation? — L'avenir est à Dieu.

3° *Autre séance.* — Ton nom? — Claire. — Celui de ta famille? — Ne me le demandez pas. — Y a-t-il ici quelqu'un qui t'embarrasse? — Personne. — Veux-tu dire ton nom? — Non. — Y a-t-il un enfer? — Grand Dieu! en doutez-vous? — Par un billet cacheté : Que viens-tu faire ici? — Mon Dieu, priez pour moi! Je suis la souffrance, le purgatoire. Ciel! priez; je souffre. Oh! priez, je vous rendrai au centuple au ciel. — As-tu des parents dans la société? — Non, mes parents sont pauvres. — Veux-tu dire ton nom? nous ferons prier pour toi. — Mon Dieu! ne m'y forcez pas. — Reviendras-tu nous voir? — Quand je serai au ciel. — Dis-nous au moins ton pays : es-tu de Laroque? — Je vous en prie.....

4° *Autre séance.* — Dis-nous ton nom, ton prénom, ton âge et ton pays. — Alix Dora, d'Alsace, dix-huit ans. — De quelle maladie es-tu morte? — De la poitrine. — Par un billet secret : Peut-on se sauver sans la confession? — Quelle erreur misérable! Y a-t-il à balancer de le croire? — Par un autre billet secret : Donne-moi un bon conseil. — Si vous aimez réellement Dieu, vous ne ferez pas mal d'éviter toute faute.

5° *Autre séance.* — Dis-nous ton nom, ton prénom, ton âge et ton pays. — Théodorine Mauret, de Laroque, douze ans. — Aurais-tu plaisir de voir tes parents? (Ils n'étaient pas présents.) — Cela leur ferait trop d'émotion. — Es-tu au ciel? — Oui. — Es-tu restée longtemps en purgatoire? — Un an quatre mois. — Penses-tu à nous? — Je pense à vous et à mes parents. — Es-tu souvent avec tes parents, et veux-tu leur faire dire quelque chose? — Oui, près d'eux toujours; je vois leurs regrets, et, pour les consoler, dites-leur que je suis au ciel et de faire prier pour les âmes délaissées du purgatoire, car je sais combien on y souffre. — Par un billet cacheté : Ton parrain et ta marraine sont-ils heureux? — Oui. — Dis-nous le contenu de ce billet. — Les esprits ont ce pouvoir, mais il ne faut pas les y amuser. Cepen-

dant je vois mon oncle, oui, je le vois. — Éprouvas-tu des regrets en quittant ce monde? — Oui, car, quand je voyais pleurer mes parents, que je sentais mon corps défaillir et mon âme se séparer de mon être, je souffrais; j'aurais voulu ne pas mourir; cependant ma vie ne tenait qu'à un fil, et je fus obligée de succomber. — En présence de qui te trouvas-tu? — A peine je n'étais plus de ce monde, je me trouvai en face d'un Dieu qui me parut bon, mais juste; il pesa mes vertus et mes défauts, et je fus condamnée au purgatoire, en me disant : Ame coupable, allez expier vos fautes! — Quelles sont les peines du purgatoire? — Elles sont inexprimables, impossible à aucun mortel de comprendre ces souffrances; elles sont affreuses : vous tous qui y êtes à temps, sachez les éviter; faites tout ce que vous pourrez pour profiter de mon conseil. — Quels sont les sacrements que tu reçus avant de mourir? — L'extrême-onction. — Nous feras-tu le plaisir de revenir? — Si je le puis.

6° *Autre séance.* — Dis-nous ton nom, ton prénom, ton âge et ton pays? — Jules Qaru, d'Orléans, vingt ans. — Es-tu au ciel? — Depuis peu. — Fais-nous la description du ciel. — Le bonheur qu'on éprouve est incomparable; là, les peines et les chagrins ne sont jamais entrés; la vue de Dieu ravit tous les élus, enflamme leur âme d'une sainte ardeur, les plonge dans un profond ravissement. Ah! si vous voyiez cette beauté et compreniez cette bonté, vous n'auriez pas besoin que les ministres du Seigneur vous exhortassent à l'aimer, et vous, mortels, ne respireriez que pour lui. — Dis-nous la gloire et les pouvoirs de Marie. — Marie, dans le ciel, a un pouvoir immense; les Anges et les saints l'aiment; les Chérubins la révèrent; les Séraphins l'admirent; les Dominations étonnées restent muettes devant elle. Sa place est près de Dieu, entourée de la cour céleste, qui, enivrée du bonheur de la posséder, exalte ses vertus et sa grandeur, chante ses louanges et l'appelle sa reine et sa souveraine. Dieu lui-même, content d'avoir fait une créature si belle et si parfaite, l'appelle sa fille, son épouse et sa mère. Aussi, si Marie demande, elle obtient. Marie prie pour les pécheurs, elle est exaucée; Marie prie pour les orphelins, elle n'a pas de refus; Marie prie pour les affligés, et elle est satisfaite; Marie prie pour les pauvres, et elle est contente; Marie prie pour les malades, pour les veuves et pour tous, et jamais, jamais Dieu n'a voulu démentir sa puissance. Et vous tous, enfants d'une mère si bonne, voudriez-vous, quand elle vous demande de vous convertir, faire ce que Dieu ne fait pas?

7° *Autre séance.* (Il y avait dans l'appartement des gravures qui

n'étaient pas conformes à la décence.) — Parleras-tu aujourd'hui? — Pas beaucoup. — Pourquoi? — Pourquoi, dites-vous? Tournez-vous de tous côtés, et ne m'en demandez plus la raison. — Sont-ce les tableaux qui te gênent? nous les retirerons. — Précisément. (Les tableaux furent enlevés.) — Dis-nous ton nom. — Jules. — Celui de ta famille. — Ne me le demandez pas. — De quel pays es-tu? — De France, mais d'une province éloignée de la vôtre. — Es-tu heureux ou malheureux? — Heureux. — Dis-nous le nom de la ville ou du village où tu es né. — Je ne puis vous le dire. Voici la raison : ma jeunesse ayant été des plus orageuses, remplie de désordres et d'excès, ne reculant devant aucun crime, les grands péchés m'étaient de légères fautes. Quant à mes discours, c'était effrayant de m'entendre. Selon moi, il n'y avait point de Dieu; qu'il y eût un enfer, c'était impossible. Quand on me parlait des ministres du Seigneur, je les renvoyais en les accablant de sottises. Si on m'eût engagé à la confession, je serais devenu fou de colère, et, pour tout dire, j'étais un être sans raison. Cependant ma mère, l'exemple des mères, me recommanda sur son lit de mort et à l'agonie de dire tous les jours à Marie : Marie, ma mère, ne m'abandonnez pas! C'est la seule des recommandations dont j'ai fait cas. Un jour j'allais, malheureux, à mon habitude ordinaire. Ma voiture est renversée. Alors des remords et la douleur véritable de mes fautes. Cependant je croyais impossible de me voir pardonné. Je désespérais; mais tout à coup je vis la Vierge. Je supposai que c'était elle, car je vis qu'elle me tendait les bras en me disant : Tu m'as dit de ne point t'abandonner; viens, je suis le refuge des pécheurs. La douleur étant jointe aux blessures, j'expirai. Je pense qu'on n'a plus entendu parler de moi. Voilà pourquoi je tiens à cacher mon nom, parce que mes amis pourraient croire que la débauche fait entrer au ciel.

8° *Autre séance.* — Remarquez qu'on avait remis à leur place les tableaux enlevés dans la précédente séance, pour savoir s'ils étaient réellement un obstacle à l'apparition des esprits.

D. Dis-nous ton nom et ton prénom. — R. Mon nom, vous ne le saurez pas; et toi, incrédule (à celle qui tenait la planchette), pour te punir de ta témérité, pour oser appeler des esprits purs dans un salon souillé de choses impures, d'aujourd'hui ni demain, tu n'as plus de pouvoir, et si tu continues, pour jamais. — Que veux-tu que nous fassions de ces choses impures? — La flamme.

9° *Autre séance.* — Ton nom et ton prénom? — Virginie Baudin, de Paris. — Fais-nous la description de l'enfer. — Quel gouffre affreux!

quel détestable abîme! Si vous en aviez la moindre peinture, vous en frémiriez de terreur et vous reculeriez d'épouvante. Si les âmes qui y sont plongées étaient à votre place, elles n'auraient pas besoin qu'on leur représentât un Dieu en croix expirant d'amour pour les hommes; mais, si elles étaient libres, l'enfer ne serait pas leur partage. Enfer! ce mot seul indique *malheur, souffrance, désespoir;* car, si vous voyiez ces malheureux en proie aux plus cuisants remords, quand ils voient le passé si mal employé.... C'est un enfer qu'ils auraient pu éviter; c'est un supplice sans cesse renaissant. Quand ils aperçoivent ce beau ciel, ah! alors, gémissements, regrets... Malheur! malheur! s'écrient-ils; et puis redoublement de souffrances. —Et donc il faut toujours souffrir? —Oui, toujours, répond une voix; et toutes les fois qu'ils entendent ces paroles, nouveau désespoir, nouveau repentir, nouvelle rage, nouvelles vociférations, nouvelles imprécations, et, dans l'excès de leurs tortures, de nouveau ils s'écrient : Malheur! malheur! maudit soit Dieu!.... et alors les démons, se joignant aux réprouvés, répètent avec eux : Maudit soit Dieu!.... Et on verrait que la rage les reprend; et ils vomissent de nouvelles injures. Quant à leur supplice, c'est incroyable. La flamme les dévore, le feu les consume; les serpents, excités, les déchirent; le remords les ronge : ils sont comme des foyers renaissants. (Ce tableau se continue plusieurs lignes; puis l'esprit entreprend une exhortation à méditer sur les dernières destinées), et il ajoute : Dieu vous appelle, et, comme un bon père, il vous tend les bras et vous invite à prendre part aux grâces qui séduisent les bienheureux. Il vous demande un peu d'amour, ingrats! et vous le lui refusez, après que lui a donné la dernière goutte de son sang! Ne craignez-vous pas qu'un jour ce sang demande vengeance, et d'être condamnés avec les réprouvés, d'aller maudire Dieu, de crier avec eux : Malheur! malheur!

10° *Autre séance.* — Ton nom et ton prénom? — Claire. — Es-tu celle de l'autre jour? — Oui, précisément; je viens vous remercier, vous tous qui avez fait prier pour moi. Oh! merci! merci! Si vous saviez le bonheur que je goûte! Vous m'avez épargné vingt-quatre années de souffrances. Il y a à peine un jour que je suis au ciel, et il me semble que je viens d'y entrer. (Puis elle leur offre ses services.) — D'où es-tu? — J'habitais Laroque. — Ton nom de famille? — Il vaut mieux que je le cache. — Dites-nous par quelle faveur et dans quel but Dieu a permis aux esprits de communiquer avec les hommes. — Vous ne faites pas mal d'appeler cela faveur, car vous trouverez vous-mêmes que vous n'en êtes pas dignes. Dieu n'opère pas ce prodige pour ré-

compenser les hommes, car ils l'ont tout à fait oublié, et Dieu, pour leur donner une nouvelle preuve de sa bonté, leur donne un avertissement de ne pas continuer une vie impie et leur rappelle qu'il est mort pour eux; qu'en mourant il a laissé des sacrements; qu'il a dicté des lois à ses apôtres qui nous ont été transmises, des Évangiles qui vous indiquent votre conduite, et toutes ces choses vous ont été rappelées, et vous n'en faites aucun cas. Malheureux! ne craignez-vous point le courroux de Dieu? Voilà pourquoi Dieu permet aux esprits de communiquer avec les hommes, pour les engager à rentrer en eux-mêmes et les faire revenir à lui.

11° *Autre séance.* — Dis-nous ton nom, ton prénom, ton âge et ton pays. — Paul Dora, d'Alsace, trois ans. — Es-tu frère d'Alix Dora qui vint l'autre jour? — J'étais parent. — Qu'est-ce qui t'attire ici? — L'espoir de vous convertir. — Quel est le sort des enfants morts sans le baptême? — Ils seraient aussi heureux que les élus s'ils voyaient Dieu.

Claire nous a expliqué par quelle faveur Dieu a permis aux esprits de communiquer avec les hommes. Tous ceux qui ont assisté à ces phénomènes sont convaincus de leur réalité, et, dans l'intérêt de tous les mortels, se hâtent d'en publier les prodiges. Comment se fait-il que l'on trouve tant d'incrédules, même parmi les ministres du Seigneur, et que l'on soit plus disposé à en attribuer les effets à des esprits diaboliques qu'à des esprits jouissant du bonheur céleste? Que Dieu, qui nous a accordé cette grâce, daigne encore éclairer ces incrédules, et surtout ses ministres, dont la parole divine peut électriser tous les cœurs!

Claire ne vous a pas mal rendu le but qu'ont les esprits en communiquant avec les hommes : ce n'est pas étonnant que l'on trouve des incrédules, parce qu'il faut la bonté de Dieu pour opérer de pareils prodiges; ils trouvent qu'ils en sont indignes. Cependant, s'ils persistent dans leur incrédulité, ce sera une preuve que leur conscience n'est pas tranquille; qu'ils craignent d'entendre une voix qui leur reproche leur infidélité et leur ingratitude; qu'enfin ils ne fussent obligés de céder. Si on trouve des incrédules parmi les personnes pieuses, c'est qu'elles craignent que le démon n'invente quelque nouveau moyen pour les entraîner dans l'abîme. Quant aux ministres du Seigneur, ceci est prudence de leur part : il vaut mieux que l'Église se montre prudente que légère; mais soyez tranquille, avec le temps, tout s'éclaircira, et elle sera convaincue de la vérité.

Elle est plutôt portée à croire que c'est le démon qui vous parle,

parce qu'il est ingénieux à tendre des piéges, et parfois à vous prendre dans ses filets, et il faut avoir l'œil ouvert et prudent pour distinguer où est le mauvais côté. Voilà pourquoi l'Église, qui est sage, est si lente à se prononcer. — Y a-t-il d'autres moyens pour communiquer avec les esprits? — Oui; il n'y a rien d'impossible à Dieu. — Peux-tu nous dire ces moyens? — Non; il n'y a que Dieu.

12° *Autre séance.* — On passe un billet sur la petite planche, qui refuse de répondre, et n'écrit qu'à diverses reprises le mot *plus.*

Puis-je communiquer avec les esprits? — Pas encore; plus. — Que pourrais-je faire pour rentrer dans ce pouvoir? — Accomplir ta pénitence. — Ma pénitence sera-t-elle longue? — Des mois. — Dois-je interroger souvent les esprits? — Tous les mois. — Pourquoi ne puis-je pas communiquer avec les esprits? — Le premier jour que tu rentreras en grâce, tu le sauras.

L'ayant interrogée avant le 1er du mois pour la montrer à une personne qui aurait désiré la voir, elle écrivit : Malheureuse! toujours la même! toujours prête à désobéir! Tu as eu tort, grand tort; prends garde. — Dois-je t'interroger le 1er du mois? — Oui.

1er *septembre.* — La planche écrit sans qu'on l'interroge : Ton temps n'est pas encore fini; cependant, écoute ce que je vais te dire : De grands maux affligent la terre; que cela ne t'étonne pas.

Certifié conforme et véritable par les témoins soussignés :

SAGE, *manufacturier;* CANAL, *maire;* MAURET, Aurélie ROUBICHON, Urbain VIDAL, EYCHENNE, *instituteur primaire;* CALVET, *notaire;* BLAISE, BELOT, née GUÉRARD; BELOT (Justin), Elise MAUREL, BERTAIL, née MARTY; A. SAGE, DELGLAT, Henriette DELGLAT, NADAL, née MARTIN; Marie SAGE, Pétronille BAILLE, née MAYLIER; *le percepteur de Laroque,* BAILLE; DUMAS (F.), J. BERTRAND, Zélie SAGE, SENTEIN, Marie SENTEIN, Eulalie BERNIER, BALZANCE (Émile), A. BALZANCE, BALZANCE (Auguste), F. SAGE, M. SAGE, Aglaé SAGE, née FALC.

QUELQUES RÉPONSES

D'AMES DES MORTS.

(Suite.)

Angers, le 6 février 1855.

Monsieur, J'ai l'honneur de vous transmettre de nouvelles traductions des ouvrages américains sur les manifestations spirituelles (1).

Passage de la mort à la vie céleste. — SWEDENBORG (2). Lorsque l'homme s'éveillant du sommeil de la mort, ouvre ses yeux au monde dans lequel son esprit fait ascension, à quel exercice étrange ne sont pas soumises ses pensées! Quelles sensations indicibles et successives n'ébranlent pas son âme! Le lien qui établissait la connexité entre l'être matériel et l'être spirituel est coupé, le chainon de la vie est rompu, et le corps, devenu inerte, reste attaché à la terre, lorsque l'esprit, se balançant sur le cadavre qu'il lui a laissé, ayant à peine conscience de son nouvel état, et peu capable d'en avoir une pensée, naît à la vie des *sphères*. Alors qu'il papillonne autour du corps qu'il vient d'abandonner, il est entouré des esprits doués des *formes* qui leur sont *propres*, et d'une *beauté* qui défie la puissance de l'imagination. Ils soutiennent ce nouveau-né aux régions spirituelles jusqu'à ce qu'il ait le sentiment de sa nouvelle condition. Alors, avec le *souvenir* de sa dernière existence, encore présente à sa mémoire, il est vivement impressionné par toutes les scènes nouvelles qui s'imposent à son admiration. Son esprit, qui tout récemment se tordait dans les convulsions de la mort, ouvre ses yeux aux merveilles indescriptibles d'un nouveau monde. De ce moment, tous les esprits dont la vie est pure, dont la mission près de lui est accomplie, par rapport à son entrée dans le monde céleste, le prennent par la main, et lui disent de regarder autour de lui, où *tant d'objets*, vieux pour eux, sont nouveaux pour lui. Notez que tout esprit est dépouillé de tout ce qui dans la vie matérielle obstruait ses pensées, et qu'il peut désormais s'enivrer dans la contemplation de tout ce qui se présente à lui de tous côtés. On ne

(1) Le lecteur est prié de relire la note au bas de la page 330. (*N. du R.*)
(2) *Spiritualisme*, p. 155.

leur permet, lorsque leur attention est arrêtée à une chose, ni de *parler* beaucoup, ni de s'occuper tout d'abord de quoi que ce soit que ce qui a frappé leurs regards. Après ces premiers soins donnés par ces nouveaux amis, les esprits novices sont soumis à leurs enseignements pendant quelque temps; c'est une sorte de description de tout ce qui les entoure, et ensuite ils sont livrés à leur propre intelligence. De ce moment, s'ils sont doués de *bonté* et de *pureté;* si leurs pensées ont une tendance à *s'élever;* s'ils ont des sentiments *saints;* s'ils désirent eux-mêmes *monter* dans des *sphères supérieures*, tous ceux qui sont dans les mêmes sentiments deviennent leurs guides. Ils ne peuvent pas se méprendre; ils sont irrésistiblement poussés en avant. Quoique leurs désirs soient autant multipliés et variés qu'ils s'appliquent à des objets divers, ils savent parfaitement à quoi il leur convient de s'arrêter. C'est ce principe qui les contraint à se fixer où ils pourront être le plus heureux.

P. 177, SWEDENBORG. — Votre pensée se fatiguerait si je devais la conduire où demeurent les esprits de la sixième sphère. Je ne saurais en déterminer la distance. Elle est bien au delà de quelque planète ou étoile que ce soit du nombre de celles que vous connaissez. (Pour les personnes qui n'ont aucune idée approximative des distances dans l'univers, je vais rapporter ce qu'on trouve dans *the Orbs of Heaven;* les *Orbes du Ciel.* Lord Ross a un télescope avec lequel on distingue les lettres ordinaires à trois mille, ou une lieue. Au moyen de cet instrument, le calcul lui a fait connaître que les nébuleuses les plus éloignées de celles seulement où s'arrête la puissance de ce télescope pourraient employer *cent mille ans* à nous faire parvenir leur lumière, et l'on sait que la lumière parcourt soixante-quinze mille lieues par seconde. — Les esprits disent qu'ils se transportent aussi vite que la pensée. Or il n'y a pas de bornes possibles pour elle.)

P. 142, SWEDENBORG — *Séjour divin.* — Au delà des confins de notre sphère (la sixième), bien loin par delà l'espace sans limites, bien au delà de l'extrême portée de la pensée, nous dit-on, est le lieu où le grand esprit est tangible. On nous dit que la compréhension de la beauté de cette sphère excède l'étendue de toute intelligence.

P. 197, LE MÊME. — La deuxième sphère (la première où passeraient les âmes des gens de bien) renferme plusieurs planètes occupées par les esprits, qui y restent jusqu'à ce qu'ils soient *envoyés* dans une sphère *supérieure.* Le travail est le premier gage demandé à qui veut *entrer* dans une société où tout est mis en commun. Là, l'organisation des esprits étant moins raffinée que dans les sphères supé-

périeures, ils éprouvent le besoin de se garantir du soleil et des tempêtes.

P. 175. SWEDENBORG. — Le lieu que nous habitons est positivement une terre, aussi tangible que la vôtre; mais l'état avancé des esprits qui l'habitent rend inutiles des efforts laborieux pour obtenir la nourriture nécessaire à l'entretien de nos corps. (Dans les *Arcanes de la vie future*, par Cahagnet, il dit que, dans les sphères, êtres animés et inanimés, tout y est spirituel et s'y fait spirituellement, et qu'aucune explication à cet égard ne trouverait notre intelligence assez puissante pour que nous pussions la comprendre.) C'est pourquoi notre sol produit spontanément la majeure partie de ce que réclament nos besoins. Au fur et à mesure que les esprits s'élèvent, ils perdent de leur matérialité; et, attendu que les corps se raffinent de plus en plus, ils finissent par passer à un état voisin de l'esprit pur.

P. 195, LE MÊME. — L'âme ne conserve pas sa forme primitive quand la mort est accomplie. Elle est assujettie à une nouvelle organisation dans un nouveau corps matière, mais si pur, en comparaison de son corps primitif, qu'il n'y a plus aucun rapport entre les deux. (Il ne faut pas oublier qu'il y a des substances, de la matière invisibles, puisque aujourd'hui on est parvenu à liquéfier des gaz.) L'âme s'est donc réveillée dans un nouveau corps et sur une nouvelle terre. Elle y retrouve ses parents et ses amis, et apprend d'eux qu'elle vient de passer de la mort à la vie. (Dans les *Arcanes de la vie future dévoilés*, les esprits disent que l'âme a la forme humaine, mais avec des modifications; que tous les esprits, même ceux des nègres, sont d'une grande blancheur, parce que l'âme n'a pas de couleur, et que les traits conservés sont cependant embellis.)

P. 174, LE MÊME. — *Sa sphère.* — Les différentes sphères sont des lieux réservés aux esprits qui ont marché dans la voie du progrès. Elles représentent des postes supérieurs, dont l'accès n'est possible qu'aux esprits des sphères inférieures qui se sont en quelque sorte sublimés par leur perfectionnement, par l'épuration de leur matérialité, par l'étendue de leurs connaissances et par leur suprême bonté.

Lorsque j'atteignis la sixième sphère, je me vis entouré par des esprits que j'avais connus sur la terre. Là l'air est éthéré, et l'ensemble céleste est clair et brillant au delà de toute comparaison. Toutefois, à part l'harmonie dans l'arrangement du paysage, la pureté et l'état de la voûte divine, je ne pus découvrir, en jetant les yeux sur la terre, aucune différence sensible. Les diverses parties qui la constituent, les montagnes surtout, n'y sont point déchiquetées comme chez

vous; mais tout y est soumis, sous tous les rapports, aux lois d'une harmonie sévère. Les *montagnes*, les *rochers*, l'*Océan*, les *rivières*, les *torrents*, les *arbres*, les *fleurs*, les *oiseaux*, hommes, femmes, enfants, tout ce que mes yeux ont rencontré, offraient à mes regards des beautés de formes bien supérieures au tableau que j'aurais pu demander à mon imagination, à ce point que les êtres qui peuplent cette sphère me semblaient habiter une sphère voisine des portes du ciel.

Spirit's manifestations, p. 143, Série des sphères. — L'âme, après avoir quitté le corps, fournit sa carrière en traversant une série de sphères ou de mondes, chacun desquels est plus parfait que celui qui lui est inférieur. C'est ainsi qu'elle étend de plus en plus la somme de ses connaissances et ses béatitudes, en s'élevant de sphère en sphère. Pendant *plusieurs* siècles les esprits ont renouvelé leurs essais pour communiquer avec les nations *de ce monde*, afin de leur apprendre combien ils étaient heureux, avec quel empressement ils veillaient sur nous, et pour nous faire connaître *la vie de l'autre monde*, nous instruire en nous tirant des ténèbres, nous rendre meilleurs et nous assurer un bonheur parfait.

P. 155. — Il y a sept sphères spirituelles, ou cercles, inférieures aux sphères célestes, et *chaque* sphère ou cercle se *divise* en *plusieurs degrés*. L'homme progressant de la sphère la plus inférieure à la sphère la plus élevée se rapproche de plus en plus de Dieu.

Spiritualisme. — La progression des esprits, en passant de sphère en sphère, apporte de telles modifications dans leur nature, que leur *matérialité* est *absorbée* par la *spiritualité*, et que leur intelligence, leur puissance, leur aspect semblent les incorporer avec Dieu lui-même.

P. 169, Swedenborg. — Les esprits dont le sentiment n'est pas *absolument condamnable* acquièrent cependant un aspect très-différent du nôtre. Il est vrai que leurs corps sont spiritualisés; mais, fussiez-vous capables de les *voir*, vous distingueriez à *peine* la différence entre *eux* et *vous*.

Il y a une autre classe d'hommes sur lesquels je veux appeler votre attention, comme appartenant à la classe *véritablement mauvaise*, formant une *division séparée* et qui, dans le cours d'une vie détestable, ont contrevenu au saints devoirs envers leurs semblables, envers Dieu et les lois qu'il a établies. Lorsque ces êtres ont pris des corps spirituels, ils excèdent si fort la *densité* et le *poids* des autres esprits qu'ils ne peuvent même pas se *maintenir* dans le *voisinage* de la terre, et qu'ils tombent loin au-dessous du globe, où ils deviennent d'une couleur si *sombre* qu'ils sont presque *noirs*. Ce lieu qui les recèle est bien au delà

des points *inférieurs* que j'ai voulu visiter; mais *on dit* que c'est une *plaine* sans fin, ayant au milieu une montagne tellement *élevée* qu'il leur faut *plusieurs années* pour en atteindre le sommet. Dans ce lieu il règne constamment un *demi*-jour *crépusculaire*. *On dit* que s'ils parviennent à ce sommet, ils découvrent dans les lointains des lieux plus heureux qui font entrer chez eux des aspiration *salutaires*. Mais ce qui est sûr, c'est qu'entraînés par le besoin de faire du mal, ils *s'échappent* et vont sur votre terre donner carrière à leurs mauvais instincts. (On dira que s'ils peuvent venir sur notre terre, ils devraient aussi aisément parvenir au sommet de cette montagne; mais je me crois autorisé à penser que cette montagne serait enveloppée d'une atmosphère extrêmement lourde.)

P. 172, LE MÊME. — Nous sommes insensibles à vos froids et vos tempêtes lorsque nous approchons de la terre, et nos vêtements sont trop légers pour vous cacher nos *cordiales* intentions à votre égard.

P. 132, BACON. — Il y a eu certains esprits *désignés particulièrement* pour communiquer avec *quelques* individus de la terre, *choisis* pour répandre les vérités que les premiers ont été *chargés* d'enseigner.

Pour finir, permettez-moi, monsieur, quelques observations. — La vérité, dans tous ces faits, est ce que nous recherchons avec ardeur. Nous sommes souvent trompés, et nous devons être méfiants; car les leçons très-morales des esprits ne nous paraissent pas constamment une garantie que nous avons toujours affaire à ceux de la meilleure qualité; nous en trouvons la preuve dans celui qui, sous le nom d'*Ame de la terre*, a dicté des pages si sentimentales mais pleines de mensonges à M. Victor Hennequin. On est fondé à croire que c'est l'esprit d'une personne qui aura été ici-bas son adversaire politique, et qui, dans sa nouvelle position spirituelle, s'emparant des rêveries de Louis Fourier, aura voulu le mystifier. Dans nos expériences nous rencontrons aussi assez souvent de mauvais esprits; mais il ne faut pas oublier qu'il en est qui nous disent qu'alors qu'ils répondent à nos questions d'une manière satisfaisante, de mauvais esprits s'emparent violemment de la place pour nous dire, sous les noms des premiers, des choses incohérentes avec ce que nous venons d'apprendre; ce qui doit alors nous faire croire que c'est un même esprit qui nous offre des enseignements sublimes et pleins de bonne morale, et nous dit des injures ou des grossièretés. Dans les exemples qui précèdent ces remarques, et que reproduit ma dernière lettre, on ne voit pas un seul esprit s'attacher exclusivement à une personne, disant des choses que les connaissances humaines puissent juger des impostures comme dans le

livre de M. Hennequin. Ce sont bon nombre d'esprits se nommant, ayant été sur terre dans une position honorable, et s'adressant à diverses personnes sages et graves; des esprits, enfin, qui ne paraissent avoir aucune intention de les tromper, et l'on ne voit rien dans ce qu'ils disent qui puisse servir une pareille intention. Ce ne serait pas ici en raison de quelque haine sur la région terrestre, au temps où ils y étaient, puisque leur langage est toujours on ne peut plus affectueux. Je crois donc que les esprits que j'ai cités et que j'aurai à citer à l'avenir sont souvent les personnages qu'ils annoncent. Je répéterai qu'on ne peut pas refuser à des agents célestes qui furent ici-bas de braves gens un pouvoir qu'on accorde à ceux qui ne furent parmi nous que des brigands. Sans doute ces derniers sont assez hypocrites pour parler le langage des premiers, mais lorsque les enseignements se soutiennent constamment purs, commandent toujours notre vénération pour la puissance divine, nous pouvons croire, il me semble, qu'ils nous viennent d'esprits bienveillants, comme nous pouvons penser que certains esprits qui affectent de se dire des démons en présence de personnes assez faibles pour s'en effrayer ne sont pas toujours des méchants à la lettre, mais des êtres que chez nous on appelle des espiègles, s'ils sont jeunes, ou des farceurs dans un âge au-dessus de l'adolescence. Dans le cas où nous demandons à un esprit : *Es tu le démon?* avec la pensée que c'est le diable, en effet, nous présentons complaisamment le flanc à ceux qui ne demandent pas mieux que de nous faire peur. Si nous ne voulons pas exciter l'hilarité des sceptiques, je pense que nous devons leur prouver que nous savons distinguer les méchants ultra-terrestres de ceux qui ne sont que facétieux ou seulement grossiers, et que nous ne sommes pas assez puérils pour en être épouvantés.

Agréez. SALGUES.

QUELQUES

SÉANCES EXPÉRIMENTALES

DE

M. LE COMTE DE GASPARIN

Nous avons cité dans le dernier numéro (p. 330) les résultats des nombreuses et remarquables expériences faites l'année dernière en

Suisse par M. de Gasparin. On nous écrit pour nous demander le détail de quelques-unes de ces séances ; nous pourrions nous contenter de renvoyer à l'ouvrage où elles sont consignées. Cependant comme plusieurs de nos lecteurs pourraient ne pas connaître cet ouvrage récemment paru, nous espérons que l'auteur voudra bien nous permettre de le citer une seconde fois et de rapporter quelques-unes de ses séances expérimentales.

Séance du 20 septembre.

« Et d'abord, je dirai que la table qui nous a servi le plus souvent se compose d'un plateau en frêne dont le diamètre a 80 centimètres, d'une lourde colonne, et de trois pieds distants entre eux de 55 centimètres. Une autre table, dont le plateau est un peu plus grand et dont la colonne est moins lourde, a été employé aussi. Enfin, nous avons mis quelquefois en mouvement des tables à quatre pieds, rondes ou carrées, l'une, entre autres, d'une dimension respectable. Le nombre des expérimentateurs formant à la fois la chaine est ordinairement de dix ; il a varié entre deux extrêmes, huit et douze. La rotation se manifeste habituellement après cinq ou dix minutes. Dans certains cas très-rares, nous avons attendu près d'une demi-heure.

» Le 20 septembre, donc, nous désirions mettre à l'épreuve les prétendues facultés divinatrices des tables. A cet effet, nous avons soumis à la nôtre, qui fonctionnait à merveille, la question la plus élémentaire, assurément, qu'on puisse poser à un *Esprit*.... Nous avons placé trois noisettes dans la poche d'un des expérimentateurs ; la table, interrogée sur le nombre des noisettes, a bravement frappé neuf coups !

» La même personne, après avoir fait exécuter plusieurs nombres pensés parmi lesquels se trouvait un zéro, a été mise aux prises avec son vis-à-vis. Ceci constituait une expérience particulièrement intéressante, que nous appelons *la balance des forces*. On ne peut pas dire, dans ce cas, que le mouvement soit imprimé par le vis-à-vis, lequel ferait levier ; car les intérêts sont opposés, les vis-à-vis sont en lutte ; l'un veut faire prévaloir un chiffre pensé plus considérable, l'autre, un chiffre pensé moins considérable. Le champion du petit chiffre s'arrangera sans doute pour ne plus fournir de balancement dès que son nombre a été frappé, il appuiera même de manière à obtenir un arrêt ! Eh bien, non : l'opérateur le plus puissant l'emporte ; et s'il est chargé du nombre élevé, le nombre élevé est atteint. On remarque seulement qu'à partir du moment où la limite de son adversaire est dépassée et où les volontés ont cessé de coïncider, les coups sont frappés moins